This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

C1126.84

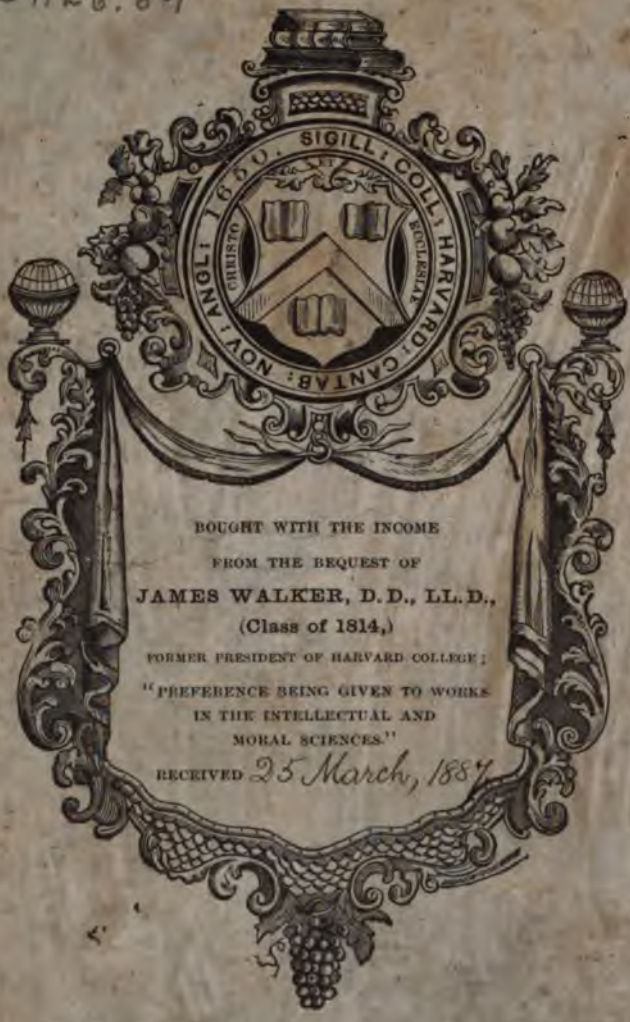

BOUGHT WITH THE INCOME
FROM THE BEQUEST OF
JAMES WALKER, D.D., LL.D.,
(Class of 1814,)
FORMER PRESIDENT OF HARVARD COLLEGE;
"PREFERENCE BEING GIVEN TO WORKS
IN THE INTELLECTUAL AND
MORAL SCIENCES."
RECEIVED 25 March, 1887

ÉTUDE SUR BOURDALOUE.

Autres ouvrages de M. Blampignon :

Malebranche, étude critique et biographique, *couronnée par l'Académie française.*

Œuvres de Massillon, édition annotée et suivie de pièces inédites, 4 vol. in-4°, 1865-1868.

Des Sermons de saint Bernard, étude suivie de textes inédits, revus par M. Léopold Delisle, de l'Institut.

Les Facultés de Théologie en France.

De Ecclesia primœva Carthaginiensi, opus cui subeunt inscriptiones christianæ et hagiographia græca, nondum typis mandata.

Le petit Carême, avec introduction et notices historiques. — (Palmé) 1882.

Histoire de sainte Germaine, vierge et martyre du quatrième siècle, accompagnée de nombreuses chartes inédites, avec la collaboration de M. d'Arbois de Jubainville, de l'Institut.

Histoire de Massillon, d'après des documents inédits :

I. *La Jeunesse et la Prédication,* 1 vol. in-12 (Victor Palmé), 1879, ouvrage autorisé pour les Lycées.

II. *L'Épiscopat,* suivi de la correspondance inédite, 1 vol. in-12 (Plon), 1884.

Anal. p. 84 aux 109.

ÉTUDE SUR BOURDALOUE

avec quelques documents inédits,

suivie d'un choix de sermons,

par M. BLAMPIGNON,

Protonotaire Apostolique I. P., Professeur honoraire à la Sorbonne, Docteur en Théologie de Rome et de Paris, docteur ès-lettres.

Berche et Tralin, éditeurs,

rue de Rennes, 69, PARIS.

1886.

C 1126.84
~~HL 1475~~

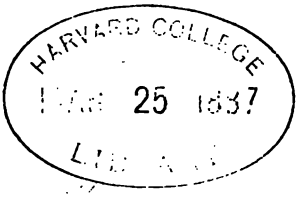

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

AVANT-PROPOS.

Rareté des documents biographiques. — Notices anciennes. — Travaux modernes. — But de cette étude.

LA vie régulière, exacte, saintement uniforme de Bourdaloue, ne pouvait pas fournir une longue biographie. Prier, prêcher, confesser, donner des encouragements et des consolations, voilà son existence. Ses sermons apprennent à le faire connaître tel qu'il fut. Si Huet, retiré chez les Jésuites et qui le voyait presque chaque soir, a dit de lui que son âme était si transparente qu'on y lisait jusqu'au fond, on a le droit d'ajouter que ses prédications sont si sincères, si limpides, si pures qu'on peut y voir sa vie tout entière. On y trouve ce qui composait sa vertu et son mérite, le bon sens le plus inaltérable, un cœur chrétien débordant de zèle et de charité, le désintéressement qui se sacrifie sans cesse pour tout donner aux autres.

Les documents biographiques sur ce modeste et grand serviteur de Dieu, se réduisent à trois petits éloges parus peu de temps après sa mort, c'est-à-dire une circulaire du P. Martineau, une notice de la comtesse de Pringy et une lettre de Lamoignon, auxquels il faut joindre les préfaces de son éditeur le P. Bretonneau [1]. Les mémoires et les correspondances du

1. Le P. Bretonneau a mis vingt-sept ans à éditer les œuvres de Bourdaloue; le premier volume a paru en 1707 et le dernier en 1734.

siècle de Louis XIV, surtout les lettres de Madame de Sévigné y ajoutent quelques traits précieux.

Au commencement du XIXe siècle, trois amateurs d'autographes et de manuscrits, MM. Villenave (1), de Châteaugiron (2) et Labouderie (3) ont fait au sujet de Bourdaloue quelques trouvailles, ou plutôt quelques rectifications utiles. De nos jours enfin, Sainte-Beuve dans deux admirables articles, MM. Vinet, Nisard et A. Feugère ont consacré à l'humble religieux les fleurs de l'art et les fruits de l'érudition (4), tandis qu'un membre de la Société de Jésus, le P. Lauras, ne négligeait rien pour enrichir de quelques détails édifiants la vie religieuse de son éloquent confrère, et surtout pour lui composer une ample apologie théologique (5).

Quant à nous, nos désirs sont nécessairement modestes ; nous voudrions dans cette étude réunir les principaux renseignements qu'on a publiés sur Bourdaloue ; puis, parcourant pour notre compte le champ du XVIIe siècle, essayer d'y glaner quelques épis

1. 1812. *Édition des œuvres de Bourdaloue.*

2. 1819. DIDOT. *Instruction générale à Madame de Maintenon*, déjà imprimée par LA BEAUMELLE, t. IX, p. 273.

3. 1825. *Notice sur Bourdaloue*, par M. l'abbé LABOUDERIE, vicaire général d'Avignon ; 44 pages in-8°, reproduite dans plusieurs éditions de Bourdaloue.

4. Il faut joindre à ces beaux travaux l'intéressante notice de M. PROFILLET, qui accompagne sa traduction de la rhétorique de Bourdaloue, d'après le texte latin de la bibliothèque d'Alençon, 1864.

5. *Bourdaloue*, par le P. LAURAS, 2 forts volumes in-8°, 1881. Paris, Victor Palmé. Depuis, le P. Lauras est mort pieusement, ainsi qu'il avait vécu. Pour être complet, signalons encore deux thèses, l'une de M. l'abbé LÉZAT, 1874, présentée à la Faculté de théologie de Paris, et l'autre d'un pasteur protestant, M. TARROU, 1857. De son étude sur Bourdaloue, M. Tarrou conclut que « la psychologie doit renouveler aujourd'hui le dogme officiel formé sous l'influence de la scholastique. »

oubliés par les moissonneurs, et de rassembler les fragments de sa correspondance épars jusqu'ici, et alors pénétrant dans l'enclos du maître et dans les jardins des critiques littéraires, y cueillir les fleurs qui peuvent former un bouquet à sa gloire. En d'autres termes, résumer et éclaircir la biographie de Bourdaloue, ajouter quelques documents inédits à ceux dont on est déjà en possession, et enfin esquisser le caractère de son éloquence, tels seraient, comme eût dit notre prédicateur, les trois points de cet humble travail. *Hoc erat in votis.*

TABLE.

Pages

AVANT-PROPOS. — Rareté des documents biographiques. — Notices anciennes. — Travaux modernes. — But de la présente étude... I

I. BIOGRAPHIE.

Portrait inédit. — Famille de Bourdaloue. — Premières années. — Le Collège. — Le drame au Collège. — Bourdaloue acteur. — Prix. — Aventure de jeunesse. — Noviciat. — Années de régence. — Scholasticat. — De nouveau professeur. — Débuts dans les chaires de province. — Le tonneau de vin de Malzeville. — Appelé à Paris. — Madame de Sévigné, constante et enthousiaste admiratrice. — Variations de Madame de Maintenon. — Rôle à la cour de Bossuet et de Bourdaloue. — Influence sur Louis XIV. — Madame de la Vallière. — Madame de Montespan. — Madame de Pompadour. — Madame de Maintenon. — Disgrâce. — Ministère auprès des affligés et des mourants. — Mademoiselle de Lamoignon. — Luxembourg. — Il console le maréchal de Gramont qui vient de perdre son fils. — Désespoir de Gramont. — Bourdaloue pleure. — Sa sensibilité. — Gramont a vite oublié sa douleur. — Charité de Bourdaloue à l'égard des pauvres, des malades indigents et des domestiques. — Son peu d'ambition. — Il est lié avec Santeuil. — Santeuil ami de tout le monde. — Le Père rancunier. — Les hymnes du Bréviaire romain. — Conspiration du chevalier de Rohan. — Bourdaloue l'assiste à l'échafaud. — On le veut nommer supérieur. — Histoire d'un portrait de Louis XIV. — Vacances à Bâville. — Boileau. — Une chanson. — Malices de Boileau. — Répartie du Jésuite. — Charité envers les villageois. — Sainte-Mesme. — Y a-t-il rencontré Malebranche? — Projets de retraite. — Jours suprêmes. — Sa mort. — Ses dernières paroles. — Mots ingénieux qu'on lui attribue. ... 1

II. RECHERCHES SUR SES MANUSCRITS ET SUR SES AUTOGRAPHES. — DOCUMENTS PUBLIÉS ICI POUR LA PREMIÈRE FOIS.

Les manuscrits originaux des sermons sont perdus. — Le P. Bretonneau éditeur. — A-t-il été fidèle ? — Anciennes copies et éditions subreptices. — Écriture de Bourdaloue. — Rareté de ses autographes. — Cinq lettres éditées au XVIIIe siècle. — Fac-simile plusieurs fois reproduit. — Fragments de correspondance 34

DOCUMENTS INÉDITS.

1° Lettre de Bourdaloue au Maréchal de Bellefonds... 41
2° Autre lettre inédite de Bourdaloue. 42
3° Lettre inédite en latin 43
4° Lettre inédite à Gaignières 43
5° Instruction inédite à Madame de Maintenon.... 45

III. — CARACTÈRE DE SON ÉLOQUENCE.

On ne le fait pas lire au Collège. — Pourquoi ? — Sa solidité. — Admiré au XVIIe siècle, négligé au XVIIIe et au commencement du XIXe malgré les efforts du cardinal Maury. — Remis en honneur de nos jours. — Sa belle simplicité. — Les Provinciales. — L'esprit est-il tout ? — Autorité de Bourdaloue. — Châteaubriand. — Tableau de la fête-Dieu. — Sa dialectique. — Tactique et plans de bataille.— Divisions multipliées. — Ce qu'en pensait Mgr Cœur— Exactitude de sa doctrine et pureté de sa morale.— Portraits. — Il est pratique avant tout. — Peut-on connaître la date de ses sermons ? — Recherches à ce sujet. — Tréville et Sainte-Beuve. — Sermon de la chandeleur. — Le duc de Saint-Simon. — Le quiétisme condamné en chaire. — Fénelon. — Dévotion à la Sainte Vierge.— Il apprenait par cœur.— Méthode différente de Bossuet. — Action. — Physionomie oratoire. — Le P. Giroust trouve qu'il prêche trop rapidement. — Raisons du P. Giroust. — Prêchait-il les yeux fermés ? — Le P. d'Harrouis.— Sagesse et sobriété du style.— Conclusion 53

CORRESPONDANCE. Réunie pour la première fois.

I. Lettre de Bourdaloue à M*** *Revue sur l'autographe.* ... 84
II. Indications d'une lettre à Santeuil. Bâville, 1 septembre 1669. 85
III. Fragment d'une lettre au duc de Charost..— Bâville, 21 septembre 1672 85
IV. Fragment à Le Pelletier — 5 juillet 1683 85
V. Lettre de Bourdaloue à Le Pelletier, *Revue sur l'autographe.* — 26 septembre 1683... 86
VI. Lettre à Me de Maintenon, 30 octobre 1688... 87
VII. Lettre à Me de Maintenon, 25 novembre 1688 95
VIII. Lettre à Me de Maintenon, 10 juillet 1694 96
IX. Instruction (inédite) à Me de Maintenon. — *Publiée sur l'autographe* [1]. V. 45... 102
X. Lettre de Bourdaloue à Santeuil, 20 janvier 1696... 102

1. Il y avait à la Bibliothèque du Louvre une lettre adressée en 1695 par le P. Bourdaloue au maréchal de Noailles pour le féliciter de la nomination de son frère à l'archevêché de Paris. Malheureusement j'ai trop tardé à la copier.

XI. Au même. Bâville, 10 septembre 1696 102
XII. Lettre (inédite) de Bourdaloue à Gaignères, 7 décembre 1697. *Publiée sur l'autographe.* V. 43... 103
XIII. Lettre (inédite) de Bourdaloue à Mgr. 27 novembre 1699. *Publiée sur l'autographe.* V. 42... 103
XIV. Lettre (inédite) de Bourdaloue au maréchal de Bellefonds, *Publiée sur l'autographe.* V. 41... 103
XV. Lettre latine (inédite) de Bourdaloue au P. Srembergs. *Publiée sur l'autographe.* V. 43... 104
XVI. Fragment au P. Bouhours, 23 janvier 1700 104
XVII. Lettre de Bourdaloue à M***... 104
XVIII. Lettre traduite au P. Général (1700) 105

LISTE DES PRÉDICATIONS DE BOURDALOUE.... 107

CHOIX DE SERMONS.

I. **Sur la parole de Dieu.** — Notice historique. — Sermon ... 111
II. **Sur la pensée de la Mort.** — Notice historique.— Sermon. 137
III. **Sur l'éloignement de Dieu et le retour à Dieu.**— Notice historique. — Sermon 168
IV. **Passion.** — Notice historique. — Sermon. 190
V. **Sur la sévérité évangélique.**—Notice historique.—Sermon 217
VI. **Sur l'hypocrisie.** — Notice historique. — Sermon 243
VII. **Sur la Prière.**— Notice historique. — Sermon 265
VIII. **Sur la Communion.** — Notice historique. — Sermon. ... 290
IX. **Sur la Purification de la Vierge.** — Notice historique. — Sermon. 318
X. **Sur la dévotion à la Vierge.**—Notice historique.— Sermon 342
XI. **Sur l'aumône.** — Notice historique.— Sermon 368
AVIS... 396

TABLE ALPHABÉTIQUE
DE L'ÉTUDE SUR BOURDALOUE.

ALEMBERT (d'), 33.
Anselme (le P.), 7.
Arnauld, 19, 30, 65, 66.
Aubigné (comte d'), 12.
Aumale (Mlle), 44, 49.
Avrigny (le P.), 75.
Azaïs, 55.
BAISEMAUX, 23.
Balleroy (de) 31.
Bastille, 23.
Bausset (cardinal de), 10, 40.
Bâville, 20, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 85, 102.
Bellefonds (maréchal de), 41, 103.

Biencourt (marquis de), 44.
Boileau, 19, 26, 27, 28, 29, 30, 57.
Boileau (l'abbé Charles), 33.
Bossuet, 5, 8-12, 30, 32, 34, 39, 55, 56, 59, 74-77, 81, 83.
Bouhours (le P.), 19, 104.
Bourdaloue (M.), 3, 4.
Bourdaloue (Me), 2.
Bourges, 2, 3.
Boutron (M.), 86.
Bretonneau (le P.), I, 35, 37, 70, 77, 105.
Broglie (abbé de), 40, 84.
Brossette, 28.

CAPUCINES, 17.
Caylus (Mme de) 14.
Chaise (le P. de la), 13, 19.
Chambry (M.), 41.
Chamillart, 2, 43.
Chantilly, 103.
Charavay, 85.
Charost (duc de), 85.
Chateaubriand, 59, 60.
Chateaugiron (M. de), II, 44, 45, 87.
Clagny, 10.
Cœur (Mgr), 63.
Colbert, 23.
Corbinelli, 29.
Condé, 3.

DANGEAU, 15, 69.
Dassance, 35.
Dourdan, 31.
Dussault, 55.

ELBŒUF (Mlle d'), 37, 39.
Enfants-Rouges, 108.
Esther, 12.
Eu, 5.

FAUGÈRE (M.), 9.
Feletz, 55.
Fénelon, 5, 7, 12, 14, 27, 30, 39, 59, 62, 74, 76.
Feugère, II, 40, 55, 71.
Fillon, 40, 84.
Fossé d'Arcosse, 85.
Fourchaud (le), 2.

GAIGNIÈRES, 43, 103.
Gerberon (Dom), 75.
Gesvres (duc de) 32.
Giroust (le P.), 78, 79.
Godefroy (M.), 55.
Gonzalès (le P.), 24, 37.
Grammont (maréchal de), 16-18.
Grands-Jésuites, 6, 107, 108.
Grignan (Mme de), 18.
Guiche (comte de), 16.
Guy-Patin, 26.
Guyon (Mme), 96-101.

HARLAY, 105.
Harrouis (le P. d'), 79.
Hébert (M.), 12.
Huet, I, 26.

JOUBERT, 55.

KREUSNACH, 16.

LA BEAUMELLE, II, 14, 40, 44, 45, 87, 92, 95, 96.
Labouderie, 40, 44, 45, 87, 95, 96.
La Bruyère, 19, 64, 71.
La Fayette (Mme de), 17.
La Harpe, 55.
Lamoignon, I, 25, 26, 29, 58.
Lamoignon (Mme de), 30.
Lamoignon (Mlle de), 15.
Lamoignon de Bâville, 26, 27.
La Rachée, 26.
La Roche (le P. de) 7.
La Rue (le P. de), 20, 74, 77, 79, 102.
La Tour (le P. de), 7, 14.
Lavallée, 13, 40, 44, 87, 90, 92, 95.
La Vallière, 8, 11.
Laverdet, 28.
Lauras (le P.), II, 2, 9, 16, 22, 27-29, 35, 36, 40, 44, 45, 86.
Le Dieu, 33, 77.
Le Gendre, 77, 78.
Le Pelletier, 25, 85, 86.
Le Pelletier (Mlle), 86.
Lézat (M. l'abbé), II.
L'Hopital (marquis de), 31.
Louis XIV, 9, 12, 22, 24, 33, 58, 69, 76, 83.
Louis XV, 11.
Louis XVI, 83.
Louis-le-Grand (collège), 19, 25.
Luxembourg (maréchal de), 15.
Luynes (duc de), 11.
Lycée Charlemagne, 6.

MAILLARD (le F.), 40, 84.
Maintenon, (Mme de), 7, 11-13, 18, 40, 44, 45, 87, 95, 96, 102.
Malebranche, 24, 31, 39, 40.
Malzeville, 5.
Marais (château du), 25.
Marais (abbé Godet des), 95.
Martineau (le P.), I, 2.
Massillon, 5-7, 14, 33, 36, 39, 40, 55, 56, 59, 69, 76, 77, 83.
Maury (cardinal), 55, 59, 78.
Mercy (la), 108.
Miramion (Mme de), 15.
Monaco (princesse de), 15.
Montausier (duc de), 31.
Montécot (le P.), 84.
Montespan (Mme de), 9, 10.
Montpellier, 68, 69, 108.
Montpensier (Mlle de), 14, 15.
Moras (Mme de), 104.
Moulceau (président de), 68.
Moustiers-Mérinville (M. de), 36.
Munich (manuscrit de), 35.

NANCY, 5, 6.
Neufchâtel (Mme de), 15.
Neuville (M. de), 42.
Nesmond (Mme de), 15.
Nisard (M.), II, 55, 82.
Noailles, 13, 14, 96.
Nouvelles catholiques, 108.

OLIVET (abbé d'), 65.
Oratoire, 5, 6, 7, 14.
Oratoriens, 7, 14, 19.

PASCAL, 30, 56, 57.
Pellisson, 26.
Perrault, 19.
Phélipeaux (manuscrit), 36-39.
Polycrène, 26.
Pomenars (marquis de), 15.
Pompadour (Mme de), 11.
Pot-de-Fer (rue du), 3.
Préaux (de), 22, 23.
Pringy (Mme de), 1, 2.
Profillet, II.

RACINE, 26.
Rancunier (le P.). Voyez La Rue.
Rapin, 26.
Récollettes, 108.
Riant (comte) de l'Institut, 85.
Rochefoucauld (la), 8.
Rohan (chevalier), 21-23.
Rouen, 79, 107.

SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, 108.
Saint-Cheron, 25, 30.
Saint-Cyr, 11, 12, 14, 89, 108.
Saint-Étienne-du-Mont, 108.
Saint-Eustache, 85, 107, 108.
Saint-Jacques-de-la-Boucherie, 107.
Saint-Jean-en-Grève, 107.
Saint-Germain-en-Laye, 8, 15, 72, 108.
Saint-Germain-l'Auxerrois, 107.
Saint-Nicolas-des-Champs, 108.
Saint-Paul-Saint-Louis, 6, 7, 20, 107, 108.
Saint-Roch, 107.
Saint-Simon (duc de), 7, 9, 10, 26, 73, 74.
Saint-Sulpice, 107.
Saint-Victor (Abbaye), 19.
Sainte-Beuve, II, 3, 55, 70.
Sainte-Mesme, 31.
Salpêtrière (la), 18, 108.
Santeuil (ou Santeul), 5, 19, 20, 26, 28, 40, 85, 102.
Sang-Précieux, 108.
Sévigné (Mme de), II, 6, 7, 8, 15, 16, 18, 26, 29, 65, 68, 72.
Srembergs (le P.), 43, 104.

TARROU (M. le Pasteur), II.
Tréaumont (la) 22, 23.
Trèves, 42, 43, 104.
Tréville, 70, 71.
Toscane (duchesse de), 31.

VAN DEN ENDE, 22, 23.
Vendôme, 15.
Villars (marquise de), 22, 23.
Villenave (M.), II, 40, 44, 84, 95, 96
Villeneuve-le-Roi, 25.
Vinet, II.

WIDENFELT, 75.

Etude sur Bourdaloue.

I. — BIOGRAPHIE.

Portrait inédit. — Famille de Bourdaloue. — Premières années. — Le Collège. — Le Drame au Collège. — Bourdaloue acteur. — Prix. — Aventure de jeunesse. — Noviciat. — Années de régence. — Scholasticat. — De nouveau professeur. — Débuts dans les chaires de province. — Le tonneau de vin de Malzeville. — Appelé à Paris. — Madame de Sévigné enthousiaste et constante admiratrice. — Variations de Madame de Maintenon. — Rôle à la cour de Bourdaloue et de Bossuet. — Influence sur Louis XIV. — Madame de Montespan. — Madame de Pompadour. — Madame de Maintenon. — Disgrâce. — Ministère près des affligés et des mourants. — Mademoiselle de Lamoignon. — Luxembourg. — Il console le maréchal de Gramont qui vient de perdre son fils. — Désespoir de Gramont. — Bourdaloue pleure. — Sa sensibilité. — Gramont a vite oublié sa douleur. — Charité de Bourdaloue à l'égard des pauvres, des malades indigents et des domestiques. — Son peu d'ambition. — Lié avec Santeuil. — Santeuil ami de tout le monde. — Le Père rancunier. — Les hymnes du Bréviaire romain. — Conspiration de Rohan ; Bourdaloue l'assiste à l'échafaud. — On le veut nommer supérieur. — Histoire d'un portrait de Louis XIV. — Vacances à Bâville. — Boileau. — Une chanson.— Malices de Boileau. — Repartie du Jésuite.— Charité envers les villageois. — Sainte-Mesme. — Y a-t-il rencontré Malebranche ? — Projets de retraite.— Les dernières paroles. — Sa mort. — Mots ingénieux qu'on lui attribue.

LA mort vient de nous enlever un des plus grands orateurs qui ont jamais été, en la personne du R. P. Bourdaloue de la compagnie de Jésus, et prédicateur ordinaire du roi, qui mourut *ici*, à la maison professe des jésuites, le treize de *ce mois*, âgé de soixante-douze ans, après avoir exercé le ministère évangélique à la cour et dans cette grande ville avec un succès merveilleux pendant trente-cinq

années. » Ainsi débute une notice inédite sur Bourdaloue. A ces paroles, l'auteur qui est évidemment un confrère de l'éloquent défunt, et qui, comme on a pu le remarquer, écrivait peu de jours après la mort de celui dont sa congrégation s'honorait si justement, ajoute ce portrait, pour nous extrêmement précieux, parce qu'il est tracé sous une impression toute fraîche, et qu'il est évidemment destiné à la résidence même où venait de passer sa vie l'édifiant religieux. « Un fonds de bon sens et de bon esprit, l'imagination vive, la mémoire fidèle, la présence et le son de la voix agréables, la prononciation belle, le geste noble, une assurance honnête, et une grande facilité à parler : » tels sont les traits du tableau qui met sous nos yeux Bourdaloue dans l'exercice même de ses fonctions (1).

Louis Bourdaloue naquit à Bourges sur la paroisse du Fourchaud, aujourd'hui supprimée, où il fut baptisé, le 29 du mois d'août 1632 ; il appartenait à une famille récemment anoblie par une charge municipale. Il n'eut qu'un frère mort en bas âge, et une sœur qui, mariée à un Chamillart, devint la tante de M. de Chamillart, ministre de la guerre en 1701. Sa mère était une femme d'une rare vertu et d'un esprit distingué ; comme elle vécut quatre-vingt-neuf ans, il eut la consolation de la conserver presque jusqu'au moment où il mourut lui-même : mais les jésuites ne jouissent guère de leurs

1. Pièces manuscrites qui suivent les imprimés originaux sur Bourdaloue de Madame de Pringy et du P. Martineau, dans le recueil factice venant des jésuites et appartenant à la bibliothèque ; *Réserve*, L n 27 2727. Il y a dans ce dossier un éloge manuscrit du prédicateur, où il est dit que le Père faisait de Mme de Pringy un cas infini, et qu'il la conduisit, durant plusieurs années, dans les voies spirituelles. Elle le lui a bien rendu. Il est regrettable que le P. Lauras ait ignoré l'existence de ces documents ; nous en avons, du reste, tiré ce qu'ils contiennent de plus curieux.

parents que par la pensée. Dès qu'il eut atteint huit ans, à la rentrée de 1640, on le mit au collège de Bourges, dirigé par la compagnie dont il devait être la gloire. Au XVIIe siècle ainsi qu'au XIXe, les Pères aimaient à donner quelques représentations théâtrales dont leurs meilleurs élèves étaient les acteurs ; ces innocents exercices de collège offerts par la fleur de la jeunesse, « selecto flore juventutis », scandalisaient fort les jansénistes et les oratoriens, mais charmaient les enfants et surtout leurs parents. Le 3 avril 1647, un drame funèbre, « drama funebre » fut joué en l'honneur du prince Henri de Condé qui venait de mourir ; et Bourdaloue y eut le rôle de Galatée, fille d'Uranie, c'est-à-dire de la France, fille de la Religion. Auparavant, lorsqu'il était en seconde, à la distribution de 1644, il avait obtenu le premier prix de discours latin ; la bibliothèque de Bourges conserve encore actuellement le précieux volume qui a pour titre : « *Ecclesiasticæ historiæ scriptores* ». Les succès des jeunes années sont quelquefois trompeurs ; le printemps, dans nos pays, voit bien des boutons qui ne répondent pas à l'attente des jardiniers ; mais ici la fleur s'épanouit et produisit un fruit exquis, sain et savoureux.

Dans cette existence saintement et uniformément laborieuse, il n'y eut, a dit avec esprit Sainte-Beuve, nulle aventure ou nul roman, sinon l'aventure de sa vocation qui ne manque pas de curiosité. Il se sentait irrésistiblement appelé à la vie religieuse. Comme son père qui était très fier de sa nouvelle noblesse et qui n'avait plus d'autre fils, lui suscitait des difficultés en lui demandant quelque délai, Louis s'enfuit de Bourges, se rendit à Paris et alla se réfugier au Noviciat de la rue du Pot-de-fer, maintenant la rue Bona-

parte prolongée, en attendant qu'elle reçoive encore un autre nom, ce qui ne saurait beaucoup tarder au train dont vont les choses. Le jeune homme avait seize ans. Qu'on aimerait à connaître ses sentiments durant ce voyage ! Il devait, avec la candeur de son âme et la ferveur de sa piété, être ravi jusqu'au troisième ciel ; on est loin de ce qui se passait dans le cœur de Jean-Jacques Rousseau, lorsque fuyant, lui aussi, la maison paternelle, il parcourait les grandes routes de la Suisse, de la Savoie, du Piémont et de la France.

Mais le religieux n'a pas laissé de *confessions* comme le philosophe. Pourtant, quelquefois un cri s'échappe de son cœur surpris ; par exemple, prêchant un jour de Toussaint, il dira :

« Avoir Dieu pour partage et pour récompense, voilà le sort avantageux de ceux qui cherchent Dieu de bonne foi et avec une intention pure. Le dirai-je, et me permettrez-vous de m'en rendre à moi-même le témoignage ? Tout pécheur et tout indigne que je suis, voilà ce que Dieu, par sa grâce, m'a fait plus d'une fois sentir. Si en vertu de la profession que j'ai faite, quand j'ai quitté le monde pour vous suivre, je me tiens déjà si riche de votre pauvreté, que sera-ce, et que dois-je espérer des richesses de votre sainte demeure ? Si de souffrir pour vous est un si grand bien, que sera-ce de régner avec vous ; et que serai-je dans la participation de votre gloire, puisqu'il m'est déjà si glorieux et si doux d'avoir part à vos abaissements ? »

Cependant M. Bourdaloue se hâta d'aller réclamer son fils et de le ramener à Bourges ; mais observant la solidité de sa vocation, cédant à de si vifs désirs, il le reconduisit lui-même au noviciat, en protestant qu'il était heureux de le voir dans une compagnie où jadis lui-même avait voulu entrer. Ces choses-là sont rares dans tous les temps, quoiqu'on les rencontre encore quelquefois. Suivant l'usage, ses premières épreuves

finies, il fut appliqué à l'enseignement ; c'était aussi la coutume de l'Oratoire, et Massillon s'y soumit. On professait successivement toutes les classes, et on se retrempait ainsi dans les lettres. Peut-être pourtant Bossuet et Fénelon eurent-ils plus de bonheur encore, lorsqu'ils furent chargés de l'éducation, le premier du fils, et le second du petit-fils de Louis XIV ; ils étaient déjà initiés au monde, à la pratique de la vie, à la prédication, à l'art d'écrire, de sorte qu'ils se trouvèrent plus pleinement à même de profiter de ce retour aux études classiques que s'il n'y eut pas eu d'interruption. Rien ne fait mieux sentir Homère, Sophocle, Virgile, Horace et Tacite que d'y revenir avec l'âge et après s'être mêlé aux affaires de la vie. Quoi qu'il en soit, ce qui est sensible, c'est que Bourdaloue et Massillon ont moins de réminiscences et d'images littéraires proprement dites que Fénelon et que Bossuet.

De 1655 à 1660, il fut appliqué à l'étude de la philosophie et de la théologie. Ordonné prêtre à vingt-huit ans, il est de nouveau professeur. On le voit ensuite préfet des études à Eu où il commence à prêcher. En 1666 il prononce ses vœux solennels de profès, et tout en restant quelque temps encore dans les collèges de province, il paraît plus fréquemment en chaire. Dès 1664, pendant son année de probation à Nancy, il alla donner une mission au village voisin de Malzeville ; les habitants furent si touchés et si reconnaissants de son zèle qu'ils lui offrirent un tonneau de leur meilleur vin. C'est ainsi que Santeuil pour avoir chanté la Bourgogne reçut comme par une sorte de récompense nationale ou provinciale plusieurs bonnes « feuillettes » du crû : mais avec le poète latin le cadeau semble tout à fait à sa place. On avait un peu confondu

ici Massillon avec Bourdaloue: le fait est que l'oratorien donna bien un carême en Lorraine, mais à la cour de Nancy, et seulement en 1717. Les auditeurs ne lui présentèrent que des louanges.

Enfin après tant d'épreuves, d'exercices, de préparations, en 1669, il est définitivement appelé à Paris qu'il devait édifier par sa parole et par sa vertu durant les trente-cinq dernières années de sa vie ; à la suite d'un nouveau séjour au Noviciat, il s'établit aux Grands-Jésuites de la rue Saint-Antoine. L'Église est la paroisse actuelle de Saint-Paul — Saint-Louis; et les bâtiments plusieurs fois remaniés sont maintenant occupés par le Lycée Charlemagne, *Sic vos non vobis :* c'est là que pendant tant d'années il faut se figurer le pieux, zélé et solide prédicateur, et là que reposent encore ses restes.

Durant ces trente-cinq années, l'infatigable Bourdaloue ne cessa de prêcher soit à la cour, soit dans les principales paroisses de la ville, soit dans les faubourgs, soit même en province. Dès l'année de son retour définitif, il se fit entendre aux Grands-Jésuites. C'était en effet l'usage des nouveaux prédicateurs de commencer par leur maison professe; Massillon débuta aussi à l'Oratoire du Louvre, car sa congrégation avait la même coutume que celle de Bourdaloue. Malgré tout ce qu'on a écrit, c'est encore Madame de Sévigné qui nous donne l'idée la plus vive, la plus fraîche, la plus exacte de l'éloquence du célèbre jésuite et de son impression sur ses contemporains comme c'est elle qui contribue le plus à sa gloire. Voulez-vous vous préparer à savourer un sermon de Bourdaloue, relisez d'abord l'aimable, la spirituelle et judicieuse marquise. Elle est un peu janséniste ; à talent égal elle préférerait avant tout les oratoriens; mais peu à peu son goût, son

esprit, sa raison, son bon sens élevé la convertissent, je ne dis pas aux doctrines des jésuites, mais au rare mérite de leur prédicateur. Elle avait cru d'abord qu'il ne réussirait que dans sa maison professe qu'elle appelle fort irrévérencieusement son tripot; mais dès son premier avent à la cour en 1670, tout est déjà changé pour elle : « Le P. Bourdaloue prêche divinement bien aux Tuileries; nous nous trompions dans la pensée qu'il ne jouerait bien que dans son tripot : il passe infiniment tout ce que nous avons ouï. » Mais comment, celle qui faisait ses délices des *Provinciales*, ne sentait-elle pas, que c'était là leur triomphante revanche? Désormais elle lui sera toujours fidèle. A ses yeux, il surpassera tout, sans excepter le P. de la Tour, quoiqu'il fût général de l'Oratoire, et que, d'après le dire de Saint-Simon, « il passât, ainsi que la plupart de ceux de sa congrégation, pour être janséniste (1). » Elle écrivait durant le carême de 1689 : « Tous ceux de cette année sont écoutés quand le grand Pan ne prêche pas; ce grand Pan, c'est le grand Bourdaloue qui faisait languir l'an dernier le P. de la Tour, le P. de la Roche (2), même M. Anselme qui brille à Saint-Paul (3). » Il y a deux choses qui me charment avec cette incomparable femme, c'est qu'elle s'enthousiasme et s'enflamme en présence de ce qui est beau et bon, et que son admiration ne se glace pas sous le froid des ans. C'est exactement le contraire de Madame de Maintenon qui se détachait aussi vite qu'elle s'éprenait. Ainsi d'abord enchantée de Fénelon, puis de Bourdaloue et enfin de Massillon, Madame de Maintenon les abandonna successivement tous les trois, de sorte que si je

1. *Saint-Simon*. CHÉRUEL, in-12, t. III, p. 155. — 2. De l'Oratoire. — 3. T. VIII, p. 559.

ne craignais pas de paraître paradoxal, je dirais volontiers que malgré l'air plus grave de l'une et l'aspect plus mondain ou plus léger de l'autre, c'est souvent Madame de Sévigné qui l'emporte par la solidité, la constance et même la charité. Faites en l'essai. Assurément, par exemple, ce n'est pas la politique, la prudente épouse morganatique du roi Louis XIV qui eût pris le parti de Fouquet disgracié; ce n'est pas elle non plus qui eût laissé tomber ces mots qui appartiennent autant au cœur qu'à l'esprit : Nous relisons « toutes les belles oraisons funèbres de M. de Meaux, de M. l'abbé Fléchier, de M. Mascaron, du Bourdaloue; nous repleurons M. de Turenne, Mme de Montausier, M. le Prince, feu Madame, la reine d'Angleterre; nous admirons ce portrait de Cromwell : ce sont des chefs-d'œuvre d'éloquence qui charment l'esprit. Il ne faut point dire : Ah! cela est vieux, non cela n'est point vieux, cela est divin. » Son caractère a cela de bon, que tout en ayant ses préférences, elle n'est nullement exclusive; son âme généreuse l'inspire et la sert, tandis que Madame de Maintenon en craignant trop de s'attirer l'application d'une perfide maxime de la Rochefoucauld, tombe dans l'excès contraire, et laisse son cœur être souvent la dupe de son esprit. Il serait curieux de suivre Madame de Sévigné à travers toutes ses impressions sur les prédicateurs de son temps, et en particulier sur Bourdaloue. Ce n'était pas la liberté apostolique qui manquait au XVIIe siècle; le XIXe siècle est plus ombrageux et moins tolérant sur ce point. Ouvrant son carême en 1674 à Saint-Germain en Laye, c'est-à-dire suivant un constant usage le jour de la Chandeleur, fête alors très célébrée, peu de semaines avant que Melle de la Vallière prît le voile, le P. Bourdaloue, dit Madame de Sévi-

gné, prononça un sermon qui transporta tout le monde, « il était d'une force qui faisait trembler les courtisans, et jamais un prédicateur évangélique n'a prêché si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes.» Mais ces nobles et énergiques paroles, ces saintes hardiesses qui se renouvelèrent tant de fois, furent-elles les coups décisifs qui triomphèrent des passions opiniâtres de Louis XIV? Est-ce le jésuite qui a la gloire principale dans la conversion de son grand auditeur? Non assurément; et le P. Lauras a tort d'affirmer que l'œuvre appartient à Bourdaloue, en réduisant Bossuet à un rôle secondaire (1). Il est bon d'admirer son héros; pourtant il faut être juste. Or c'est le contraire qui est l'expression de la vérité. Il y a sur ce point un témoignage important de Saint-Simon : il est vrai que le P. Lauras ne pouvait pas le connaître, car il a été récemment publié par M. Faugère (2); le voici : « Ce fut lui (M. de Meaux) qui par la familiarité que sa charge lui avait acquise avec le roi, lui donna les premières atteintes sur Madame de Montespan, et qui le poursuivit avec sagesse, mais qui ne se rebuta point. Il eut peu à peu sa confidence sur ses désirs de finir ce scandale et sur ses faiblesses. Il attaqua aussi Madame de Montespan. Il vainquit un temps l'un et l'autre; puis ils lui échappèrent et l'évitèrent. Il patienta, puis alla deux journées au-devant du roi qui revenait de Flandres et qui fut bien fâché de le voir. Le courage du prélat l'exposa à tout, son bien dire le sauva, mais il fallut encore attendre. Il vint à bout enfin par degrés de les séparer et de faire partir Madame de Montespan de la cour pour n'y jamais revenir. » Du

1. T. I, p. 259. — 2. *Écrits inédits de Saint-Simon*, FAUGÈRE, 1880, t. II, p. 485.

reste, dans ses *Mémoires* [1], Saint-Simon avait déjà nettement déclaré que ce furent les efforts de l'évêque de Meaux qui écartèrent de la cour la marquise de Montespan; et le cardinal de Bausset a mis en pleine lumière la confiance que Louis XIV accordait à Bossuet dans ces affaires si délicates pour le confident et si difficiles pour le roi.

Ce serait un autre genre d'injustice que de nier ou d'affaiblir l'influence de Bourdaloue. Son éloquence austère, vraie, probe, nourrie des Écritures et des Pères, sa logique serrée, sa foi, sa vertu, tout en ce pieux religieux, l'honneur éternel du sacerdoce, parlait à la raison et à l'âme du prince, le préparant à des sacrifices qui plus d'une fois lui parurent impossibles. La preuve la meilleure de son succès, c'est qu'il déplaisait à la favorite. Elle prétendait « qu'il prêchait assez bien pour la dégoûter de ceux qui prêchaient, mais non pas assez bien pour remplir l'idée qu'elle avait d'un prédicateur. » On sent là le dépit. Sans doute elle savait le mot de Bourdaloue à Louis XIV, lorsqu'elle se retira de la cour, mais non pas de Versailles, à son hôtel de Clagny. — « Mon Père, disait le roi au prédicateur, vous devez être content de moi; Madame de Montespan est à Clagny. » — « Oui, Sire, repartit le prédicateur, mais Dieu serait plus content si Clagny était à soixante et dix lieues de Versailles. » — De plus, il s'unit à Madame de Maintenon pour aider à la réformation morale du roi et de sa cour qui en avaient fort besoin. Se connaître en fausses sorties, chercher à faire suivre à Louis XIV les devoirs et les leçons de la religion, voilà ce qui aux yeux de Montespan rabaissait fort le talent de Bourdaloue.

1. Éd. Chéruel, in-12, t. VIII, p. 147.

Après tout, ne pas remplir l'idée que Madame de Montespan se faisait d'un prédicateur, est un accident dont devait aisément se consoler le chrétien et l'honnête homme. Madame de Pompadour, à ce que rapporte le duc de Luynes ([1]), ne le goûtait pas mieux que Madame de Montespan. Je n'ai pas de peine à le croire. Un jour la marquise surprit Louis XV, pendant qu'il lisait du Bourdaloue; le roi lui proposa de continuer avec elle ; mais l'offre ne fut pas agréée.

Au contraire, Madame de la Vallière, revenue du monde et de la cour, vaincue par la grâce, prête à consommer son sacrifice de pénitence, se rendait tout entière à l'éloquence de Bourdaloue. « Nous avons le P. Bourdaloue, écrivait-elle, le 4 mars 1674 ; il nous fait des sermons admirables ; je voudrais que vous les entendissiez ; je suis sûre que vous en seriez ravi. » A défaut de Bossuet, elle eût choisi Bourdaloue pour le discours de sa prise de voile, c'est elle qui le déclare. Le 19 mars 1674, la grande pénitente écrivait encore : « Il nous a prêché une Passion merveilleuse et propre à toucher les cœurs les plus endurcis ; je l'ai même entretenu, il y a peu de jours ; il me plaît fort, et il est tellement pénétré des vérités qu'il prêche que vous en êtes persuadé d'avance. »

Il me plaît fort. Plaire à la Vallière repentie est une bonne marque. Quant à Madame de Maintenon, ne semblait-il pas qu'il fut le prédicateur fait exprès pour elle par la contexture solide, unie et serrée du style? Aussi l'invita-t-elle à Saint-Cyr ([2]), ce qui était bien le comble de la faveur.

1. LUYNES, VII, 310. — 2. « Je suis bien fâchée de ne pas avoir entendu le P. Bourdaloue ; j'espère qu'il voudra bien venir un soir pour moi. » — *Lettre à M. du Pérou*, 12 mars 1693.

Durant l'hiver de 1690, il eut l'honneur recherché d'y assister à une des glorieuses représentations d'*Esther*. Les vers angéliques et attendrissants de Racine, la sainteté du sujet, les images de la Bible, reproduites dans leur antique simplicité et dans le plus mélodieux langage, la présence de la nouvelle Esther, celle du roi qu'il voyait aussi attentif qu'au sermon, les larmes de l'auditoire, l'âge des actrices, tout était fait pour pénétrer les cœurs des hommes de goût et des chrétiens sincères. Il se rappelait sans doute les temps où lui-même avait obtenu son rôle dans des spectacles analogues, quoique infiniment moins poétiques ; et son âme surprise retournait à ce théâtre du collège de Bourges où il avait eu son heure de succès, heure délicieuse, pleine de la douce ivresse de l'enfance et de la joie orgueilleuse des parents, que rien ne remplace, pas même la gloire.

Avec Bossuet et Fénelon, il souriait à ces jeux innocents, si amèrement blâmés par les jansénistes. Évidemment, il n'eut pas dit avec le rigide Hébert, curé de Versailles, depuis évêque d'Agen : « Ces divertissements doivent être proscrits de toute bonne éducation ; ils exposent à toutes les tentations et excitent toutes les passions. »

Un jour même, avant le sermon, nous voyons Bourdaloue dîner à Saint-Cyr avec le comte d'Aubigné. — « Au moins, mon Père, dit en riant d'Aubigné, n'allez pas compter sur la collation. Saint-Cyr est la maison de Dieu ; on n'y mange, ni on n'y boit. » — « Que voulez-vous, reprit spirituellement Madame de Maintenon, on ne réussit pas tout : l'instruction est notre fort, et notre faible l'hospitalité. » — Il semble que le prédicateur se soit acquitté de ce qu'il devait à Ma-

dame de Maintenon, lorsque du haut de la chaire, il montrait le rôle immense de la femme dans la sanctification des rois et des peuples : « Je vous l'ai déjà dit plus d'une fois, Mesdames, et j'ose encore ici vous le redire, c'est de vous et presque uniquement de vous, que dépend le bon ordre et la sanctification du christianisme. » Il parlait ainsi le 9 décembre 1697, et déjà les choses étaient changées pour lui. M. de Noailles, devenu archevêque de Paris, en s'emparant momentanément de la confiance de la fondatrice de Saint-Cyr, la détournait de la compagnie de Jésus. Dès la fin de l'année 1696, elle écrivait à M. de Noailles : « Les jésuites nous déclarent la guerre hautement, de tous côtés ; et ceux qui aiment la paix sont à plaindre ([1]). »

Bourdaloue, dont elle avait admiré la sagesse et goûté la pure doctrine, partagea la disgrâce commune ; il fit, près de l'omnipotente dame, le dimanche 25 janvier 1700, une très inutile démarche, car elle écrivait le 31 janvier suivant : « Je vis dimanche le P. Bourdaloue, qui me témoigna la peine de la compagnie sur ce que je parais ne la pas aimer, par l'éloignement qui est entre le P. de la Chaise et moi. Je répondis que ce n'était pas ma faute, et que j'étais prête à faire toutes les avances avec lui. Je dois être dans ces sentiments, et j'y suis, grâce à Dieu, mais je n'espère rien de ce côté-là ([2]). » A ce moment, en effet, M. de Noailles, dont on connaît les préventions contre les jésuites, et dont la volumineuse correspondance inédite, déposée à la Bibliothèque nationale, contient les irrécusables témoignages de ses opinions jansénistes, la tournait tout entière vers la congrégation rivale.

1. C. g. t. IV. p. 94, édit. LAVALLÉE. — 30 avril 1696. — 2. C. g. IV. p. 310. ED. LAVALLÉE. Lettre du 31 janvier 1700.

Depuis l'avent de 1697, Bourdaloue ne prêcha plus à la Cour. Massillon, présenté par M. de Noailles, apparaîtra bientôt à Versailles, et Madame de Maintenon, touchée de sa parole harmonieuse et de son onction, l'invite à Saint-Cyr ; elle est ravie de ses discours. Puis, par un autre revirement, elle se sépare de M. de Noailles et de son protégé, faisant partager au roi ces étranges variations. En 1706, elle écrivait à Madame de Caylus, en parlant du P. de la Tour, général de l'Oratoire : « Plût à Dieu qu'il ne fût pas à la tête d'une congrégation où l'on a, dit-on, des maximes suspectes ! » et elle disait encore à sa nièce : « Je crains que vous ne vous trompiez sur le P. Massillon : je serais ravie qu'il ne fût pas janséniste (1). » Quant à Fénelon, elle ne pouvait même plus supporter son nom. Personne n'eut le courage d'oser prononcer l'oraison funèbre du précepteur du duc de Bourgogne, et on a remarqué que ce fut le seul des archevêques de Cambrai dont la tombe n'eut pas d'éloge ; il est vrai que c'est celle qui en avait le moins besoin. Il me semble intéressant de noter tant de changements qui expliquent bien des choses de la fin du règne de Louis XIV.

Une admiratrice plus constante fut la grande Mademoiselle. Bourdaloue, en 1665, c'est-à-dire à trente-trois ans, était préfet des études au collège d'Eu, et il prêcha soit dans la chapelle de sa maison, soit dans la paroisse de Saint-Jean, aujourd'hui disparue. La fille de Gaston d'Orléans l'entendit à Eu, dès ses premiers débuts, et elle lui fut fidèle jusqu'à la fin, puisqu'elle le fit appeler pour la soutenir dans les derniers instants de sa vie (2). Elle goûtait tellement son élo-

1. T. XII, p. 7 et p. 297. — LA BAUMELLE, Maestricht, avec les réserves nécessaires. — 2. *Mercure*, d'avril 1693.

quence que, croyant convenable d'assister à l'instruction de sa paroisse, en 1676, elle courait ensuite de Paris à Saint-Germain-en-Laye, entendre le jésuite qui y donnait le carême à la cour. « Le carême (1676), écrit-elle même, ma sœur (la grande duchesse) vint une fois aux sermons du P. Bourdaloue qui y prêchait. J'allais tous les samedis à Paris pour être au prône de ma paroisse, le vicaire prêchant parfaitement bien, et m'en allais après bien vite à Saint-Germain pour ne pas perdre le sermon du P. Bourdaloue (1). »

Parmi les autres malades dont il consola les douleurs, nous pouvons encore citer Mademoiselle de Lamoignon, une des grandes aumônières du XVIIe siècle ; près du chevet, il rencontra deux fidèles compagnes de ses œuvres de bienfaisance, Madame de Nesmond et Madame de Miramion. Madame de Sévigné nous le montre près du marquis de Pomenars (2) et de la princesse de Monaco, fille du maréchal de Gramont (3). Il assista le maréchal de Luxembourg, et lui inspira de tels sentiments que le pieux confesseur édifié put dire « qu'il voudrait mourir comme lui (4). » Et voyant ses enfants et sa sœur livrés à une douleur trop désespérée, Bourdaloue leur dit que le maréchal « mourait en chrétien et en grand homme, et que peut-être aucun d'eux n'aurait le bonheur de mourir de la sorte (5). » Voilà le langage d'un apôtre, et aussi la conduite, car il avait d'abord réconcilié le malade avec Vendôme. De plus, nous apprend Dangeau « il a désiré de lui qu'il donnât sa bénédiction à Madame de Neufchâtel, sa fille, dont il n'était pas tout à fait con-

1. *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*, Ed. Chéruel, 1866, t. IV, p. 379. — 2. Ed. Regnier, VI, 189. — 3. Ed. Regnier, V, 458. — 4. Ed. Regnier, X, 228.— 5. *Saint-Simon*, Ed. Chéruel, t. I, p. 145

tent : il a obéi au P. Bourdaloue, et la lui a donnée [1].»

Pour de pareils ministères, il ne suffit pas d'avoir de la force, il faut aussi du cœur, un cœur tendre et sensible. Bourdaloue compatissait aux maux d'autrui et versait des larmes. C'est là mieux que partout ailleurs, dans la bonté de l'âme, que je vois le vrai secret de son génie. Le maréchal de Gramont, admirateur enthousiaste de l'éloquence du religieux, eut à subir une des plus cruelles épreuves de la vie humaine. On sait, par Madame de Sévigné, qu'un jour devant le roi, à un sermon de Bourdaloue, il s'était écrié tout haut au milieu de la prédication : « Mordieu, il a raison [2] ! » A l'heure de la douleur, on songea au jésuite.

Or le fils du maréchal, le comte de Guiche était mort à Kreusnach, le 29 novembre 1673 ; la nouvelle arrive à Paris quelques jours après ; on charge le prédicateur de la cruelle mission de la porter au pauvre père. Ici relisons une des pages les plus émues et les plus admirables de Madame de Sévigné. Il n'y a rien au-dessus de ce tableau pris sur le vif.

« Le P. Bourdaloue l'a annoncée au maréchal de Gramont, qui s'en douta, sachant l'extrémité de son fils. Il fit sortir tout le monde de sa chambre ; il était dans un petit appartement qu'il a au dehors des capucines. Quand il fut seul avec ce Père, il se jeta à son cou, lui disant qu'il devinait bien ce qu'il avait à lui dire ; que c'était le coup de sa mort, qu'il la recevait de la main de Dieu ; qu'il perdait le seul et véritable objet de toute sa tendresse, de toute son inclination naturelle ; que jamais il n'avait eu de sensible joie, ni de violente douleur que par ce fils qui avait des choses admirables. Il se jeta sur un lit, n'en pouvant plus, mais sans pleurer, car on ne pleure point (dans cet état). *Le Père pleurait*, et n'avait encore rien dit ; enfin il

1. Dangeau. Ed. Feuillet de Conches, t. V, p. 131. — 2. Ed. Regnier, t. III, p. 18. Le P. Lauras, effrayé de l'exclamation militaire rapportée par la marquise de Sévigné, l'a ainsi adoucie et transformée : « Mon Dieu, il a raison. » — P. Lauras, t. II, p. 71.

parla de Dieu, comme vous savez qu'il en parle. Ils furent six heures ensemble ; et puis le Père, pour lui faire faire ce sacrifice entier, le mena à l'Église de ces bonnes capucines (1), où l'on disait vigile pour ce fils. Il y entra en tombant, en tremblant, plutôt traîné et poussé que sur ses jambes ; son visage n'était plus connaissable. M. le duc le vit en cet état ; et en nous le contant chez Madame de la Fayette, il pleurait. Le pauvre maréchal revint enfin dans sa petite chambre. Il est comme un homme condamné. Le roi lui a écrit. Personne ne le voit (2). »

Ainsi mêlé aux afflictions humaines, pleurant avec ceux qui pleurent, nul mieux que lui n'a compris le prix divin de la souffrance ; et en répandant sur nos plaies l'onction de la grâce, il montre ce que sont les peines aux yeux d'un christianisme sincère. Son ministère consiste, sans rien changer aux lois de la mortalité, à faire voir combien le tombeau renferme d'espérances éternelles et de quelle grandeur morale sont pleines soit les douleurs, soit les humiliations de la vie. Venez, s'écrie-t-il dans un de ses sermons les plus touchants, venez à moi, vous qui gémissez sous le poids de la misère humaine. « Je ne suis qu'un homme faible comme vous, et plus faible que vous ; mais avec la grâce de mon Dieu, avec l'onction de sa parole et les maximes de son Évangile, j'ai de quoi vous rendre inébranlables au milieu des plus violentes secousses ; j'ai de quoi réveiller toute votre foi, et ranimer toutes vos espérances (3). »

Et pourtant telle est l'infirmité de notre cœur, telles sont son inconstance et sa mobilité, que tout s'y efface comme sur l'eau d'un étang ! Ce même Gramont que le 8 décembre on nous montrait accablé jusqu'à la mort, se reprend à la vie ; et dès le jour de Noël, Madame

1. Le couvent des capucines occupait l'emplacement de la rue de la Paix. Une rue et un boulevard en conservent le souvenir. — 2. T. III, p. 301. — 3. IVe Dimanche après l'Épiphanie.

de Sévigné pouvait écrire à Madame de Grignan qui, en répondant à sa lettre, lui parlait de la profonde tristesse du maréchal, qu'elle était déjà passée. Elle essaie de rire, mais quelle amertume se cache sous cette apparence de gaieté ! « Ha, fort, fort bien, nous voici dans les lamentations du comte de Guiche ! Hélas ! ma pauvre enfant, nous n'y pensons plus ici, ni même le maréchal qui a repris le soin de faire sa cour [1].

Il ne faudrait pas, en jugeant d'après de pareils noms, s'imaginer que Bourdaloue négligeait les petits pour les grands et les pauvres pour les riches. Il prêchait aussi bien à la Salpétrière [2] qu'à la cour; il prend sans cesse en main la cause des indigents et des orphelins ; il parle en faveur des prisonniers et des malades sans ressources. Au temps de sa plus grande faveur, il déclare qu'il ne pourra entretenir Madame de Maintenon que deux fois par an. Il recommande aux maîtres le soin paternel des domestiques ; il veut qu'on les instruise ; il se propose lui-même pour donner aux serviteurs l'enseignement chrétien dont ils ont besoin, et il demande qu'on s'adresse à lui, heureux de s'employer à un ministère si utile. « Oui à moi qui me ferai une gloire de cultiver ces âmes rachetées du sang de Jésus-Christ. D'autres s'appliqueront à vous conduire vous-mêmes, et vous en trouverez assez. Mais pour ces pauvres aussi chers à Dieu que tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde, je les recevrai. Je serai leur prédicateur, comme je suis maintenant le vôtre. Je vous laisserai le pouvoir de leur commander, et je me réserverai la charge ou plutôt l'honneur de leur faire

1. S. III, p. 330. — 2. « Le P. Bourdaloue a prêché encore mieux que jamais à la Salpétrière. » Lettre de Madame de Sévigné du 12 avril 1692. X, p. 77.

entendre les ordres du souverain Maître à qui nous devons tous obéir, et de leur expliquer sa loi [1]. » Il est évident que ce n'est pas pour lui que la Bruyère a dit que l'air de cour est contagieux. Ce qu'il a fait est marqué au coin de l'ouvrier, je veux dire de l'ouvrier de l'Évangile, qui doit travailler pour tous sans exception.

Ainsi ce grand chrétien, ce vrai prêtre ne visait nullement à plaire, ni à réussir: il ne voulait qu'être utile. Il n'en était pas de même d'un autre religieux avec lequel Bourdaloue fut lié et qui demeurait à Saint-Victor. L'emplacement de l'abbaye de Saint-Victor, on le sait, est maintenant en grande partie occupé par la halle au vin, soit parce que le XIXe siècle préfère les marchands de vin aux monastères, soit parce qu'il n'y a rien de stable ici-bas, particulièrement en France, et plus particulièrement encore à Paris. Or Santeuil, moine de cet antique couvent, essayait d'être l'ami de tout le monde: c'est un bizarre projet: il veut agréer à Boileau et à Perrault; il chante les dieux de l'Olympe et les saints du Paradis; il est reçu à Port-Royal et aux jésuites; il salue jusqu'à terre les régents de Louis-le-Grand, les Pères profès de la rue Saint-Antoine et même leur frère cuisinier; mais il s'incline non moins profondément quand il rencontre un oratorien ou un janséniste avéré. A ces derniers, il parle d'Arnauld avec vénération, et il leur montre comme une relique une lettre du docteur de la grâce qu'il porte sur son cœur; aux autres il vante leur Bouhours, leurs poètes latins et leur Bourdaloue, si bien que le P. de la Chaise lui obtint du roi une bonne pension de huit cents livres, et que les jours de fête il dînait chez MM. de Port-Royal. Mais tout finit

1. Sur l'Aveuglement spirituel.

par se savoir; un beau jour, le pauvre Santeuil se voit repoussé par les jésuites comme un traître et un ingrat : les jeunes professeurs décochent contre lui des vers latins de toutes les espèces, qui, sans valoir les siens, ne manquent pourtant ni de sel, ni surtout de malice. N'y tenant plus, il demande grâce et va trouver Bourdaloue qui rit d'abord comme les autres. « Monsieur Santeuil, lui dit-il, vous ressemblez fort au sacristain de notre église Saint-Louis.» — «Comment, répond le poète?» — «Eh! oui! selon les jours et les fêtes, il change les ornements de l'autel, mettant tantôt du noir et tantôt du blanc, tantôt du rouge et tantôt du vert. » Santeuil proteste de sa fidélité et de sa constance; il affirme qu'il ne varie pas d'opinion parce qu'on lui fait faire bonne chère à Port-Royal ou parce qu'on lui obtient une pension de S. M. aux jésuites. Très dignement, très charitablement, Bourdaloue, sans plus penser aux changements de couleur des ornements, console et calme ce grand enfant, le défend contre un de ses plus vifs adversaires qu'il appelle le P. *Rancunier*, c'est-à-dire le P. de la Rue; il vante ses œuvres, ce qui est bien la plus grande charité qu'on puisse exercer à l'égard d'un homme de lettres ; il l'attire à Bâville; enfin par ses louanges, ses conseils, sa cordialité, il apaise cet irascible caractère de poète, tant son éloquence était capable de tous les miracles.

Et chose qui semblera curieuse, Bourdaloue va jusqu'à préférer les hymnes de Santeuil à celles du Bréviaire romain. Il lui écrit même: « Plût à Dieu que toutes les hymnes du Bréviaire romain fussent de votre façon! Car il y en a qui ne sont pas soutenables, quoique elles aient le mérite de l'antiquité [1]. » Parle-

1. Lettre de Bourdaloue à Santeuil. *Mélanges*, 1742, t. II, p. 150.

t-il ainsi par un excès de politesse pour l'extrême sensibilité du poète latin? Partageait-il sur ce point les sentiments d'un grand nombre de ses contemporains? Ne comprenait-il pas le charme de la simplicité chrétienne? Quoi qu'il en soit, nous nous étonnons qu'un tel esprit n'ait pas mieux goûté la sainteté de la liturgie romaine, n'ait pas rendu justice à son mérite, et n'ait pas su le prix de son universalité: c'est là qu'on prie en prononçant les mêmes paroles que toute l'Église, en union avec le Père commun des fidèles. Santeuil, en vérité, et malgré son talent ne saurait à lui seul remplacer des hymnes ou des proses enfantées par la foi de plusieurs siècles, par la ferveur des saints et précieusement recueillies par l'Église romaine. Dans tous les cas, on le voit, ce n'est pas Bourdaloue qui, avec les Guéranger et les Gaume, eût excommunié les classiques, leurs traducteurs, leurs imitateurs ou même simplement ceux qui les admirent. Mon Dieu! sachons donc être justes, et tout en aimant la candeur des vieilles liturgies, la fleur pure et fraîche de la légende cénobitique, la grâce ou la naïveté du moyen âge, n'allons pas pour cela jusqu'à vouloir anathématiser des chants qui ont charmé, consolé, édifié nos pères par leur admirable latinité, leur piété profonde et leur lyrisme religieux. D'ailleurs, ces inexorables ennemis des classiques et du XVIIe siècle vont être pleinement satisfaits: après la mort de Santeuil, on ne fit plus de vers latins que dans les collèges, et maintenant on n'en fera plus nulle part, en France du moins.

Une autre chose bien différente est la conspiration et la mort du chevalier de Rohan qui fut assisté par Bourdaloue à ses derniers moments. Les historiens n'ont guère parlé de cette sombre et étrange affaire;

naturellement le P. Lauras n'a pas su que l'auteur du *Juif errant* a publié les pièces du procès. Mais cela n'ôte rien au zèle, à la charité et au courage du prédicateur; et d'ailleurs on a d'autres documents inédits et imprimés. J'indiquerai surtout, comme peu connu, le manuscrit provenant de la bibliothèque Lamoignon. (Téchener, nº 163, 1862), et B. Mazarine, Procès de Rohan, année 1674, nº 5357bis. »

Le chevalier de Rohan, deuxième fils du prince de Guéméné, était superbe, aventureux et fanfaron. Un jour, au jeu du roi, il avait perdu une somme assez considérable : il compte plusieurs centaines de louis, et veut achever de payer sa dette en or d'Espagne. « Non, remarque Louis XIV, il ne faut ici que de la monnaie française.»—Alors, Rohan dépité jette à pleines poignées tout ce qu'il avait sur lui par les fenêtres, en criant : « Puisque V. M. n'en veut pas, tout cela n'est bon à rien ? » Quoi de plus fantastique que la conjuration rêvée par ce cerveau malade ? Il ne s'agissait de rien moins que de détrôner Louis XIV, à l'aide de l'Espagne et de la Hollande, et ensuite d'ériger la France en république militaire : cette république aurait eu pour chef un général nommé par le peuple. Les principaux conjurés, outre Rohan, étaient la marquise de Villars, déjà deux fois veuve malgré ses trente-quatre ans, mais accusée d'avoir empoisonné ses deux maris, la Tréaumont, fils d'un auditeur à la chambre des comptes de Rouen, de Préaux, chevalier de Malte, neveu de la Tréaumont, et le Hollandais Van den Ende, professeur, qui avait compté parmi ses élèves le célèbre Spinosa. Après la bataille de Senef, dans les effets du gouverneur des Pays-Bas espagnols, on trouva des pièces qui mirent sur la trace du complot.

La Tréaumont, ne voulant pas se laisser emprisonner, se défendit à coups de pistolet contre les gardes, chargés de l'arrêter, et se fit tuer. Les trois autres furent conduits à la Bastille. Colbert écrivait, le 9 octobre 1674 à M. Baisemaux, gouverneur de la Bastille, pour le prévenir que le roi permettait au P. Bourdaloue de passer toute la journée du 10 octobre avec le chevalier de Rohan [1]. Le pauvre prisonnier avait bien besoin d'être soutenu : il tremblait devant les juges et devant la mort. Tantôt il implorait sa grâce ; tantôt il entrait dans des accès de désespoir répugnants. Enfin les quatre conspirateurs furent condamnés à mort, et l'exécution fut fixée au 27 novembre. Dès minuit, le P. Bourdaloue se rendit à la Bastille, et y accomplit son douloureux ministère. Il dit la Messe dans la chapelle de la prison, et les condamnés y assistèrent. Madame de Villars montra beaucoup de résignation et de repentir. Rohan, encouragé par Bourdaloue, quoique tremblant encore, se raffermit un peu, et mourut avec des sentiments qui parurent à la Reynie « dignes d'un chrétien véritablement touché ». Il fut décapité, vers trois heures, le premier; la marquise de Villars vint ensuite ; toujours calme, elle baisa l'échafaud et tendit son cou au bourreau. Le chevalier de Préaux lui succéda. On raconte que l'exécuteur, soit qu'il fût fatigué, soit qu'il s'enorgueillît d'avoir abattu trois têtes de qualité, en arrivant à Van den Ende, aurait dit à ses aides: « Pendez-moi cela, vous autres »; et se serait retiré avant la fin du lugubre drame.

Pendant qu'avec un dévouement infatigable le vertueux et éloquent religieux consolait les moribonds ou convertissait les pécheurs, pendant qu'il prêchait,

1. L'Autographe existe dans le Ms. Lamoignon.

confessait, dirigeait, on eut l'idée singulière de le nommer supérieur de la maison professe. Il s'excuse sur ce qu'il est occupé à ses sermons ; le général de la Compagnie, le P. Gonzalès cède, en écrivant qu'en effet « il sera plus facile de trouver des supérieurs pour le remplacer dans le gouvernement que des prédicateurs pour le remplacer dans la chaire. » On ne saurait être plus vrai et plus naïf. Une des plus attrayantes vertus de cet exemplaire religieux qui, comme Malebranche, mourut dans sa simplicité,ce fut sa bienheureuse candeur. Avec quelle modestie,il accomplit les devoirs multipliés de la vie austère de sa communauté ! Tous ses supérieurs rendent hommage à sa constante obéissance et à sa belle humilité. S'il était la gloire de la compagnie, il en était aussi l'édification par sa régularité, sa ferveur, sa fidèle soumission aux moindres observances, plus admirable encore dans sa cellule ou avec ses frères que lorsqu'il parlait aux rois et aux grands. Ce qu'il dit de la piété, de l'esprit d'immolation et de désintéressement, on le sent, a d'abord passé par son cœur. Cependant, malgré sa pauvreté, par une exception unique, dans sa cellule, au milieu du plus misérable mobilier, étincelait, richement entouré, le portrait du roi Louis XIV. S'en plaignit-on ? Quoi qu'il en soit, le P. Gonzalès l'autorisa formellement à le conserver en lui écrivant : « Il me paraît très juste, en mettant de côté toutes les autres raisons,que l'image d'un roi si bienveillant pour vous et toute notre compagnie, reste gravée dans votre esprit et dans votre cœur, qu'elle soit toujours sous vos regards, dans le lieu et avec l'entourage qui convient à un si grand prince. »

Quoique toute la vie du religieux fût appliquée aux

labeurs apostoliques, la sincérité de son caractère, la droiture de son jugement et l'élévation de son âme lui attiraient de nombreux amis chez lesquels il passait de temps en temps quelques jours de vacances méritées. Ainsi nous le voyons prendre un peu de repos à Villeneuve-le-Roi près du surintendant Le Pelletier. Mais c'est surtout à Bâville, terre du président de Lamoignon, que le prédicateur allait chercher le grand air, le silence des forêts et la paix des scènes agrestes. A Louis-le-Grand, dans sa jeunesse, il avait donné des leçons particulières à M. de Lamoignon. Lorsque deux natures vertueuses, deux généreux esprits se trouvent ainsi rapprochés, il jaillit ordinairement de ce contact produit par les lettres et par l'étude quelque chose qui vaut mieux encore, une pure, vive et durable affection dont le maître est autant honoré que l'élève.

Bâville, situé près de Saint-Cheron à une huitaine de lieues de Paris, est tel aujourd'hui qu'au temps des Lamoignon et des Bourdaloue. Austère et vaste château bâti en briques et en pierres, sous Louis XIII, il offre une multitude de chambres qui rappellent la large hospitalité du XVIIe siècle.

Le parc, couvert d'arbres magnifiques de vieillesse, accidenté par d'énormes blocs de grès, présente un aspect monastique ou parlementaire, n'ayant d'autre décoration que les noms des routes et des avenues consacrées aux personnages illustres qui s'y promenèrent jadis. Quelle différence avec le Marais situé dans le voisinage, et construit sous Louis XVI ! Bâville se détache avec netteté, grand, sain, sobre jusqu'à la sévérité. Le Marais prétentieux, lourd, écrasé sous ses colonnes, semble se noyer dans l'eau qui l'entoure et à

laquelle il doit son nom ; on y voit ce qui sépare le commencement du XVIIe siècle de la fin du XVIIIe, la simple et solide beauté de la recherche trop affectée pour satisfaire longtemps.

C'était à l'automne, quand on voyait

Le vendangeur ravi de ployer sous le faix,

que Bâville réunissait des magistrats, des évêques, des molinistes et des jansénistes, Madame de Sévigné, Huet, Racine, Rapin, Santeuil, Pelisson, Boileau, Guy Patin, les poètes latins et les poètes français «force seigneurs de la cour, dit Saint-Simon (1), et toujours le célèbre P. Bourdaloue ». On se promenait sous les mélancoliques futaies du parc, ou, allant un peu plus loin, on visitait la source riante de Polycrène, ou plus prosaïquement de la Rachée. Me de Sévigné y trouvait que le P. Bourdaloue avait l'esprit charmant et une facilité fort aimable. Il est évident, en effet, que lorsqu'on va dans le monde, qu'on fréquente la bonne société, il faut y plaire et s'y plaire : si l'on veut être chagrin, revêche, opiniâtre, pourquoi ne pas rester dans sa solitude ? Sans doute Boileau mettait de la malice à la conversation : très attaché au parti des anciens et surtout à celui des jansénistes, il décochait assez volontiers, même à table, ses traits aigus contre les Jésuites. J'aime à me figurer Bourdaloue sachant, comme il est séant dans une honnête compagnie, supporter gaiement la piqûre, riant, répondant spirituellement, et renvoyant à son tour la flèche, tel qu'un écolier prompt à recevoir et à rejeter la balle qu'on lui lance. Par exemple, à Bâville, au mois d'août 1672, il y eut des fêtes pour les noces de M. Lamoignon de Bâville, depuis intendant du

1. Ed. Chéruel, in-12, t. V, p. 25.

Languedoc ([1]). Naturellement, Boileau et Bourdaloue y assistaient. Le poète y fit une petite chanson à boire un peu légère où il ne manqua pas l'occasion de se livrer aux deux passions ordinaires de sa muse, c'est-à-dire la louange et la satyre : ou il brûle de l'encens, ou il lance des flèches; ce n'est pas pour rien qu'Apollon a un arc. Il vantait donc les maîtres du lieu, et il attaquait les Jésuites. On est à table, à des festins de noce plantureux et prolongés ; on boit, et Despréaux suppose assez justement que Bourdaloue voudrait tempérer ou abréger ces plaisirs et ces jeux.

Si Bourdaloue un peu sévère
Nous dit : « Craignez la volupté. »
— « Escobar (lui dit-on), mon Père,
Nous la permet pour la santé. »
Contre ce docteur authentique
Si du jeûne il prend l'intérêt,
Bacchus le déclare hérétique
Et janséniste, qui pis est.

A ces couplets légers, Bourdaloue, fronçant les sourcils, puis, j'imagine, finissant par rire, s'écria fort spirituellement : « Eh bien ! si M. Despréaux me chante, moi, je le prêcherai. » — Le P. Lauras ne voit pas là une plaisanterie permise dans la liberté des repas ; il déclare l'anecdote inadmissible ([2]). C'est une fâcheuse tendance de ce respectable écrivain de rejeter ainsi sans débat et sans motif tout ce qui le gêne et tout ce qui lui déplaît; par exemple, il suspectera l'authenticité des *Dialogues sur l'éloquence* ([3]) parce que Fénelon s'y élève contre l'usage d'apprendre les sermons par cœur, et y attaque dans les discours sacrés l'em-

1. C'est à M. de Bâville qu'est dédié un curieux petit livre intitulé : *Le Bon goût de l'éloquence*. Lyon 1702. Nous y reviendrons. — 2. T. I, p. 56. — 3. T. I, p. 202-203.

ploi des divisions et des subdivisions multipliées ; il prétendra aussi que les lettres de Santeuil ([1]) sont apocryphes parce que Bourdaloue y exprime des idées qui étaient celles de son temps. Je me permets d'appuyer un peu sur ce point, car c'est un abus fâcheux qui cherche à prévaloir chez plusieurs auteurs de nos jours ; on n'examine plus, on ne discute plus, on invalide, et c'est facile. Le P. Lauras infirme de même un autre mot pourtant assez célèbre ([2]).

Dans une conversation un peu vive, Bourdaloue s'animant avait dit à Boileau : « Il est donc bien vrai que tous les poètes sont fous ! » — « Je vous l'accorde, repartit Despréaux, mais pourtant si vous voulez venir avec moi aux Petites-Maisons, je m'offre de vous fournir dix prédicateurs contre un poète, et vous ne verrez à toutes les loges que des mains qui sortent des fenêtres et qui divisent leurs discours en trois points. » Pourquoi douter ? apparemment, le P. Lauras ne savait pas que M. Laverdet a publié d'après les originaux eux-mêmes la correspondance de Boileau et de Brossette ([3]). On y a un texte à la fois plus complet et plus authentique. Or cet important recueil donne dans une lettre de Despréaux du 15 juillet 1702 tout le récit du repas de Bâville : il est vrai que le poète y omet la vive et charmante repartie du prédicateur, parce qu'il n'avait pas lieu d'en être satisfait ; mais Brossette l'a citée dans son édition de Boileau. Pour la réponse à Bourdaloue, elle est dans une lettre de Boileau du 12 mars 1706 ; et le poète la déclare très véritable. Sans contredit, un religieux ne va pas à Bâville pour

1. T. I., p. 66. — 2. T. I., p. 63. — 3. Correspondance entre Boileau et Brossette, TECHENER 1858. — PP. 113 et 213. — Les autographes ont été vendus 4500 francs à la vente de M. A. A. Renouard.

y faire la mine, mais pour y montrer un peu de belle humeur.

Je regrette donc que le P. Lauras se fâche à propos de ce gracieux séjour, et qu'il dise par exemple, en parlant de Boileau: « le poète janséniste abusant de la réserve discrète et prudente du P. Bourdaloue, comptant sur la terreur qu'inspirait sa muse, se laissait aller à toute sa verve satirique, et ne demandait qu'à jeter son *venin* (1). » Oh! que nous sommes loin du ton de Bâville! Je sais bien que Boileau n'était pas toujours commode, et qu'il s'irritait aisément : mais on n'est pas obligé de l'imiter en cela. Il vaut mieux avec Bourdaloue savoir rire, même de ce qui déplaît à bon droit. Un jour, par exemple, chez M. de Lamoignon se rencontrent Corbinelli, Despréaux et Bourdaloue avec son socius. On parle des anciens et des modernes; naturellement Boileau soutient les anciens, à la réserve pourtant d'un seul moderne. « Le compagnon de Bourdaloue qui faisait l'entendu, et qui s'était attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit. Il ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit: « Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. » Despréaux lui répondit en riant: « Ah! Monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » — Le jésuite reprend, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Avec un air dédaigneux, un *cotal riso amaro*, Despréaux lui dit : « Mon Père, ne me pressez point. » — Le Père continue ; enfin Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, lui dit : «Mon Père, vous le voulez :

1. P. LAURAS, t. I, p. 60.

eh bien ! c'est Pascal, morbleu [1] ! » Le socius devint tout rouge, et il eut tort. Sous l'Empire, un aimable et saint jésuite se tira mieux d'affaire ; comme un préfet attaquait devant lui sa compagnie, en citant des articles du *Siècle*, « Monsieur le préfet, répondit spirituellement le Père, prenez garde, je ne vous juge ni vous, ni votre gouvernement d'après le *Siècle*, mais d'après vos actes ; je vous prie de faire de même à notre endroit. » —La vertu désintéressée et la belle doctrine de Bourdaloue auraient suffi au socius pour montrer l'injustice des *Provinciales*. Ce n'est pas que Boileau n'eût pour le prédicateur du goût et de l'affection ; il le dit lui-même :

> Enfin après Arnauld, ce fut l'illustre en France
> Que j'admirai le plus, et qui m'aima le mieux.

Mais c'est une admiration secondaire : il préférait les phrases interminables, enchevêtrées et pesantes d'Arnauld, sa hautaine et invincible opiniâtreté à la modeste vertu, à la parole naturelle, facile et claire non seulement de Bourdaloue, mais encore de Rancé, de Bossuet et de Fénelon. Peut-être pourtant ne devons-nous pas trop prendre ces vers au sérieux ; pour exciter les gens il aime à pousser les choses à l'extrême, et ce n'est sans doute qu'une malice de plus.

Souvent échappant à l'intérêt de la discussion et aux grâces d'une pareille société, Bourdaloue s'esquivait sans rien dire. Tantôt il allait confesser quelque pauvre ouvrier ou visiter un malade indigent ; tantôt il se rendait à Saint-Cheron pour y faire le catéchisme aux petits villageois que Madame la présidente

1. Me de Sévigné, Ed. de M. REGNIER, t. IX, p. 415.

de Lamoignon trouvait bien ignorants, tout en les faisant asseoir à ses côtés. Puissant attrait de la charité qui arrache aux plaisirs de l'esprit pour conduire au chevet d'un laboureur qui expire, ou au catéchisme d'un hameau afin d'y instruire les enfants des paysans! Dourdan et Sainte-Mesme ne sont pas loin de Bâville ; le P. Bourdaloue s'intéresse à l'hôpital de Dourdan ; il fait un don à la supérieure dans l'automne de 1683 en compagnie du duc de Montausier et de la duchesse de Toscane, alors en villégiature à Sainte-Mesme (1). Cette terre appartenait au marquis de l'Hôpital, le savant ami du Malebranche. « Je vous dirai, écrivait M. de Balleroy en 1718 (2), que je n'ai guère vu de château qui sente plus le grand seigneur que celui de Sainte-Mesme (3). » Par une riante matinée de septembre, au détour d'un chemin, Bourdaloue aurait pu rencontrer Malebranche qui, selon son usage, considérait les herbes des champs et les mouches qui s'y plaisent, admirant la Providence autant dans les jeux des insectes et le coloris des fleurs que dans les replis de la pensée humaine ou que dans les feux de l'imagination. Que pensait le prédicateur, sans cesse occupé à parler aux foules dominées, de l'observateur et du contemplatif, recueilli en lui-même, et qui n'était éloquent que dans son cabinet la plume à la main ? — D'autre part, quelle idée se faisait Malebranche du fécond auteur chrétien qui n'écrivait que ce qu'il devait prêcher, et dont la logique, moins curieuse et moins brillante que la sienne, avait une vigueur plus suivie ?

1. Chronique de Dourdan par M. GUYOT 1869, p. 256. — 2. Correspondance de Balleroy 1883, t. I, p. 321. — 3. Voir à l'Arsenal les vues de Sainte-Mesme faites en 1753 par d'Argenson.

Cependant, ce grand serviteur de Dieu et des hommes, sans refuser le travail, aspirait à la solitude et au repos ; il avait demandé qu'on lui permît de se retirer loin de Paris, dans une maison solitaire, pour s'y préparer à la mort. Ses vœux allaient probablement être exaucés, lorsque Dieu l'appela dans son sein. Il continua les devoirs de son ministère jusqu'à sa dernière maladie qui fut très courte. Enfin, ayant accompli courageusement sa tâche, au-dessus des éloges comme au-dessus des reproches, le 13 mai 1704, âgé de près de soixante-douze ans, le fidèle et saint religieux rendit avec joie sa belle âme au Dieu qu'il avait si magnifiquement célébré et si tendrement aimé, mais en léguant à la terre dont il s'éloignait ses impérissables ouvrages, la gloire de l'Église de France qui va constamment s'y retremper pour trouver de nouvelles forces contre de nouvelles épreuves.

Attaché à sa tâche malgré le déclin de sa santé, il prêchait encore cinq ou six jours avant sa mort ; le 10 il assistait le duc de Gesvres, gravement malade, mais qui pourtant devait lui survivre de quelques mois; il célébra même la sainte Messe le 11, fête de la Pentecôte, quoiqu'il fût si faible qu'il fallut le soutenir. On raconte que lorsqu'on lui parla de la gravité de son état, il répondit avec grâce et avec esprit : « Je vous entends, voilà pour moi le moment de faire ce que j'ai si souvent prêché aux autres. »

Où je le trouve plus édifiant encore et plus admirable, c'est lorsqu'il loue celui qui commençait à le remplacer aussi bien à Versailles qu'à Paris. Personne n'aime en général à célébrer un successeur : il semble qu'en vieillissant l'orateur, l'écrivain, redoute les jeunes talents et ne les voit percer qu'avec chagrin. Bossuet,

par exemple, se montra défavorable aux débuts de Massillon ([1]).

Il y a longtemps qu'Aristote a remarqué qu'on envie ceux qui possèdent les mêmes biens que nous, ou les biens que nous possédions autrefois ([2]).

Pour lui, il s'éleva bien au-dessus d'un pareil sentiment. Que j'aime à me le figurer, couvert de ses cheveux blancs épars sur son front, comme nous le représentent ses portraits, et se glissant dans la foule parmi les auditeurs de Massillon ! Le sermon est fini, et le prédicateur descend de la chaire. Quelques confrères, peut-être avec malice, demandent à Bourdaloue quel est son avis. Et l'auguste vieillard, désignant du doigt le jeune oratorien, répond avec saint Jean-Baptiste : *illum oportet crescere, me autem minui.* Un tel mot égale le plus éloquent des sermons. Au reste, les quelques réparties plus ou moins authentiques qu'on cite de lui, sont toujours ingénieuses. Il disait de l'abbé Claude Boileau, de l'Académie française « qu'il avait deux fois trop d'esprit pour prêcher ([3]). » — Comme Louis XIV lui parlait d'un capucin qui avait un grand succès, quoiqu'il eût conservé l'accent de sa province, et que le roi voulait savoir l'opinion de Bourdaloue : « Sire, répondit-il, il est vrai qu'il écorche les oreilles, mais il déchire les cœurs en même temps. On restitue à ses sermons les bourses qu'on a volées aux miens. »

1. Journal de l'abbé Le Dieu, t. II, pp. 2 et 165. — 2. *Rhétorique*, II, 10. — 3. D'Alembert, *Éloges*, t. II, p. 296.

II. — RECHERCHES SUR SES MANUSCRITS ET SES AUTOGRAPHES. Documents inédits.

Les manuscrits originaux sont perdus. — Le P. Bretonneau éditeur. — A-t-il été fidèle? — Anciennes copies. — Écriture de Bourdaloue. — Rareté de ses autographes. — Une seule lettre publiée par le P. Lauras. — Cinq lettres éditées au XVIIIe siècle. — Fac-Simile plusieurs fois reproduit. — Fragments de Correspondance. — DOCUMENTS INÉDITS : 1° Lettre de Bourdaloue au maréchal de Bellefonds. — 2° Autre lettre inédite. — 3° Lettre inédite en latin. — 4° Lettre inédite à Gaignères. — 5° Instruction inédite à Madame de Maintenon.

LES trois grands orateurs sacrés, Bossuet, Bourdaloue et Massillon sont morts sans avoir fait imprimer leurs sermons. Tandis que les moindres prédicateurs s'éditaient avec luxe, avec pompe, eux, à part quelques oraisons funèbres dont les convenances exigeaient la publication, descendirent dans la tombe en oubliant leurs sermons, tant la modestie accompagnait leur talent. Et encore, par surcroît de malheur, les manuscrits originaux de Massillon et de Bourdaloue ont disparu, soit par l'incurie des hommes, soit par la jalousie du temps. Seuls les manuscrits des sermons de l'évêque de Meaux existent encore, quelques-uns dispersés, la plupart à la Bibliothèque nationale. Il suffit de les étudier un peu pour s'apercevoir combien les imprimés répondent imparfaitement à la merveilleuse beauté du véritable texte.

Les éditions récentes, malgré leurs promesses, sont même très inférieures aux anciennes. Quand donc la France religieuse, moins insouciante de ses gloires les plus pures et les plus sincères, verra-t-elle les sermons de Bossuet dans l'intègre majesté des originaux ?

Après la mort du prédicateur, le P. Bretonneau édita les sermons de Bourdaloue chez Rigaud. Mais l'imprimeur finit par trouver qu'il y avait trop de sermons, et les deux derniers volumes furent confiés aux presses de Cailleau. Le P. Bretonneau, homme probe et sévère, donna sans doute avec une certaine exactitude relative les œuvres de son illustre confrère. Cependant, il déclare lui-même qu'il a *mis un peu la main à l'œuvre* (1). Il dit encore : « Comme la grande réputation du P. Bourdaloue lui attirait de continuelles occupations au dehors, il n'avait guère eu le loisir de retoucher *lui-même* ses sermons et d'y mettre la dernière main. C'est à quoi j'ai tâché de suppléer ; et par une assiduité assez constante au travail, je suis enfin parvenu à faire paraître un cours de sermons pour toute l'année (2). » Voilà qui n'est pas très rassurant ; et, dans certains détails d'expression, on a peur d'admirer du Bretonneau et non du Bourdaloue.

Mais à défaut des manuscrits, nous avons les anciennes copies. Je regrette que le P. Lauras n'ait pas connu la plus importante de toutes : c'est celle de la bibliothèque de Munich ; je l'ai souvent consultée : c'est un document de la plus haute importance aux yeux du critique ; et il serait indispensable au savant qui voudrait donner une nouvelle édition complète de Bourdaloue. L'abbé Dassance avait un manuscrit du sermon sur l'Aumône dont le texte différait notablement

1. *Pensées*, préface. — 2. *Dominicales*, avertissement.

de l'imprimé. Qu'est-il devenu ? Notre grande bibliothèque, sous les numéros f^r 22945 — 22,948 possède le recueil Phélipeaux qui contient des copies de Bourdaloue ; il y en a encore sans doute d'autres ; M. des Moustiers-Mérinville avait un recueil de dix-neuf sermons qu'il avait prêté au P. Lauras : la Commune de 1871 l'a fait disparaître dans le pillage de la maison de la rue des Postes ; le retrouvera-t-on jamais ? Voilà sur quoi on peut établir une nouvelle édition. L'esprit, le sentiment, le fonds ne varient pas ; mais l'expression se modifie souvent d'une manière fort curieuse pour le critique.

Ce n'est pas tout : nous avons plusieurs éditions parues durant la vie de l'auteur, mais contre son gré. Les avait-on données sur les cahiers que le sermonnaire confiait à des amis ? Avait-on, comme plus tard pour Massillon, réussi à écrire, malgré la rapidité de sa diction, quelques-uns de ses discours au moment où il les prononçait ? C'était assez l'usage de son temps. Quoi qu'il en soit la première de ces publications subreptices remonte à l'année 1692. Or, il résulte de la confrontation et de ces anciennes éditions et de ces anciennes copies que l'orateur modifiait son texte et son exorde pour les conformer au jour où il paraissait en chaire.

Dans ces premiers documents il y a plus de locutions surannées, comme « chrétienne compagnie » au lieu de « mes Frères » ; souvent aussi il y a ou plus de feu ou plus d'onction. Il semble qu'on s'y trouve plus près du prédicateur dans l'ardeur de l'âge et dans la flamme de l'action oratoire. Les copies primitives offrent non seulement des différences considérables, mais un certain nombre d'instructions absolument négligées par le P.

Bretonneau; telle est l'exhortation pour la vêture de Mademoiselle d'Elbœuf (1). Il est d'ailleurs certain que Bourdaloue lui-même a retouché ses sermons, puisque dans une lettre du 16 février 1694 (2), le P. Gonzalès lui exprime la satisfaction dont il est pénétré en apprenant que l'orateur revise ses sermons pour les mettre en état d'être imprimés. C'est donc lui qui, avec les années et le progrès de la langue, a rajeuni ce qui lui paraissait vieilli, adouci ce qui lui semblait trop vif, resserré la gerbe qui s'était détachée, et transformé ce qui ne satisfaisait plus son goût. On va pouvoir juger par un exemple; je prends l'exorde du second discours pour l'Annonciation. Voici d'abord le texte du P. Bretonneau, et ensuite celui du manuscrit Phélipeaux :

—❊—❊—

Édition Bretonneau.

Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.
Le Verbe s'est fait chair, et il a demeuré parmi nous.
SAINT JEAN, ch. I.

SIRE,

C'EST le grand mystère que nous célébrons aujourd'hui, et sur quoi est fondée toute la religion chrétienne. Mystère que l'apôtre saint Paul exprimait en des termes si relevés, et qu'il appelait le mystère par excellence de la bonté et de la charité de Dieu envers les hommes : *Magnum pietatis sacramentum, manifestatum in carne* (3). Le Verbe s'est fait chair : voilà, dit saint Augustin, ce qui paraissait incroyable. Mais il y avait encore, ajoute-t-il quelque chose de plus incroyable, savoir, que ce mystère, tout incroyable qu'il était, fût cru néanmoins dans le monde; et c'est ce qui est arrivé. De ces deux choses incroyables, celle qui l'était le plus a cessé de l'être, et est devenue non seulement croyable, mais évidente. Car il est évident que le mystère d'un Dieu incarné a été prêché aux nations, et que le monde s'est soumis à ce point de foi : *Magnum pietatis sacramentum, prædicatum gentibus, creditum in mundo* (4). Quand saint Paul en

1. Manuscrit PHÉLIPEAUX, II, f° 638.— 2. *Arch. du Gesù*, P. LAURAS, I, p. 124. — 3. *I Tim.* III, 16. — 4. *Ibid.*

parlait ainsi, ce n'était qu'une prédiction qui dès lors commençait à se vérifier; mais nous voyons la prédiction pleinement accomplie. Le monde devenu chrétien croit un Dieu fait chair; et voilà le miracle qu'a opéré le Seigneur, et qui paraît à nos yeux : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris* (1). Or, convaincus, comme nous le sommes, du plus incroyable, pourquoi aurions-nous de la peine à croire ce qui l'est moins? C'était le raisonnement de saint Augustin. Mais ce n'est pas assez : le Verbe fait chair a demeuré parmi nous, *Et habitavit in nobis* (2); pourquoi cela? pour nous instruire par ses exemples, et pour nous sanctifier par sa doctrine. Voilà, dit saint Paul, par rapport à nous, une des principales fins de l'incarnation : *Apparuit erudiens nos* (3). Écoutez-le donc, mes chers auditeurs, ce Verbe incréé, mais incarné : c'est par moi qu'il vous doit aujourd'hui parler, c'est moi qui lui dois servir d'organe; et, pour m'acquitter dignement d'un si saint ministère, j'ai besoin des lumières et des grâces du même Esprit dont Marie reçut la plénitude. Demandons-les par l'intercession de cette mère de Dieu, et disons-lui avec l'ange : *Ave, Maria.*

Manuscrit. Tome I, p. 390.

Verbum caro factum est.
Le Verbe s'est fait chair.
SAINT JEAN, ch. I.

MADAME,

VOILÀ l'accomplissement du grand mystère que nous célébrons aujourd'hui; et que l'Apôtre nous a exprimé en peu de paroles quand il a dit que c'était là par excellence le grand Sacrement de la miséricorde de Dieu, *Magnum pietatis sacramentum*, sacrement qui a fait paraître un Dieu visible, sacrement qui est manifesté dans la chair, sacrement qui a été justifié en esprit, sacrement qui a été révélé aux anges, sacrement qui a été cru dans le monde, sacrement qui a été prêché aux gentils, sacrement enfin qui a été reçu dans la gloire et qui fait la béatitude des Saints : *Quod manifestatum est in carne, justificatum est in spiritu, apparuit angelis, prædicatum est gentibus, creditum est mundo, assumptum in gloria.* En un mot, ce sacrement, c'est le sacrement de l'Incarnation que l'Église honore aujourd'hui, qui est le fondement de tous les autres mystères de notre religion. Aussi saint Augustin nous dit que pour parler dignement du Verbe

1. *Psalm.* CXVII. — 2. JOAN. I. — 3. *Tit.* II.

incarné dans le sein de la Vierge, il faut que ce même Verbe qui s'est incarné une fois dans ce sein sacré, s'incarne dans la bouche des prédicateurs, afin que par cette incarnation mystérieuse et spirituelle, la langue soit consacrée et divinisée pour expliquer l'incarnation véritable et substantielle du Fils de Dieu. Puisque donc je vous dois parler aujourd'hui de ce grand mystère, la grâce m'est nécessaire, et afin de concevoir dans mon cœur et sur ma langue le même Verbe que Marie conçut dans ses chastes flancs, il faut que le Saint-Esprit opère en moi par proportion le même mystère qu'il opéra en la sainte Vierge, lorsqu'il fit descendre du Ciel ce Verbe dans ses chastes entrailles : et comme sa parole fut toute-puissante pour opérer ce prodige en disant : *Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole*, ainsi cette même parole sera toute-puissante pour faire descendre ce Verbe dans nos cœurs, si nous lui disons avec l'ange : *Ave.*

Le manuscrit contient la copie de neuf sermons attribués à Bourdaloue que le critique devrait étudier, à savoir : de l'Ingratitude ([1]), sur l'Aveugle-né, sur l'Impureté, sur l'Annonciation, de la Grâce ou de la Samaritaine pour le dimanche de la Passion, sur le Jugement universel pour le premier dimanche de la Passion, de l'Amour de Dieu, pour la vêture de Mademoiselle d'Elbœuf, et de la Sévérité de la pénitence. Nous ne désespérons pas de revenir un jour sur ce sujet.

A défaut des manuscrits autographes dont nous n'avons pu découvrir le moindre vestige, il y a plusieurs lettres de sa main, encore existantes : son écriture modeste, ramassée, rapide, contraste avec la grande manière de Fénelon, de Bossuet et de Massillon ; elle se rapproche plutôt de celle de Malebranche. Ces lettres elles-mêmes d'ailleurs sont très rares. On en voit peu paraître aux ventes publiques d'autographes; et encore doit-on s'y tenir sévèrement sur ses gardes, car leur prix élevé tente les faussaires. Les

1. XIIIe Dimanche après la Pentecôte.

autographes de Malebranche et de Massillon sont difficiles à rencontrer; ceux de Bourdaloue le sont plus encore. Il faut du zèle et de la patience.

Aussi jusqu'à présent on n'a pas réuni les fragments épars de sa correspondance. On espérait que ses récents biographes, M. Feugère et le P. Lauras, tenteraient de les recueillir,car rien ne fait mieux pénétrer dans l'âme des grands écrivains que leurs lettres familières. Malheureusement l'attente a été déçue.

On ne connaissait autrefois que cinq lettres, et ces cinq lettres ont été publiées au XVIIIe siècle, à savoir deux à Santeuil, et trois à Madame de Maintenon, toutes trois imprimées par le suspect la Beaumelle, mais collationnées depuis (1). En outre, les amateurs d'autographes possédaient le fac-simile d'un billet assez court, et un fac-simile souvent reproduit d'une lettre où il est question de l'abbé de Broglie (2) ; l'original était aux mains de M. Villenave ; après avoir passé par plusieurs collections, il a figuré en 1882 à la vente de M. Benjamin Fillon. Récemment enfin le P. Lauras a édité une lettre que je lui avais signalée. Voilà tout, et on ne saurait vraiment disette plus grande.

1. La Martelière, 1742, t. II. — La Beaumelle, Éd. de 1778, t. IX, p. 264, 273 et 283. — M. Lavallée a reproduit deux des trois lettres à Madame de Maintenon, *Correspondance générale*, t. III, p. 135 et p. 156. — Le Cardinal de Beausset, *Histoire de Fénelon*, appendice, donne aussi une de ces lettres. — Villenave, œuvres de B. 1812, t. XVI. — Labouderie, 1825, et Poilloux, 1830, t. I. des *Œuvres complètes*.

2. On a supposé tantôt que cette pièce était adressée à Lamoignon et tantôt à Boileau (Villenave et Fossé-Darcosse). Le fait est qu'on n'en sait rien, car il n'y a pas de suscription, et le texte n'offre pas de renseignements suffisants. M. Villenave l'a imprimée. Elle commence par ces mots : « Le F. Maillard a entre les mains la démission de l'abbé de Broglie. » — Les fac-simile sont fort imparfaits.

Les admirateurs de Bourdaloue — et ils deviennent de plus en plus nombreux — seraient heureux d'avoir quelque chose de plus. Nous donnerons à la suite de cette étude tout ce que nous avons pu trouver soit dans les inventaires d'autographes, soit dans les livres imprimés, de la correspondance de Bourdaloue dont les débris n'avaient jamais été réunis. Maintenant nous offrons ce que nous avons recueilli d'absolument inédit.

Lettre inédite de Bourdaloue au maréchal de Bellefonds [1].

« A Paris, le 15 juillet.

« BIEN loin, Monseigneur, que je crusse me rabaisser en allant prêcher la fête de votre dédicace, je considérerais cette occasion comme l'une des plus avantageuses, et même, selon l'homme, des plus agréables que mon ministère me puisse fournir. Car, outre qu'elle me serait un moyen de vous donner quelques marques du profond respect, et si vous me permettez d'user de ce terme, de la vénération sincère que j'ai pour votre personne, elle me procurerait encore un bien que j'ai souvent désiré, et auquel je n'ai quasi osé prétendre, qui serait d'avoir quelque liaison et quelque commerce avec vous. J'y trouverais mon utilité en plus d'une manière, et sans y rechercher autre chose que le fruit de l'Évangile, je suis sûr que pour peu que vous eussiez la bonté de me communiquer vos pensées, les miennes dans les sujets que je traite en deviendraient plus fortes et plus touchantes. Mais il arrive pour mon malheur que je ne puis, Monseigneur, profiter de l'avantage que vous me présentez, ayant ici des engagements qui m'empêchent de disposer de moi, surtout pour le mois d'octobre. Faites-moi donc, s'il vous plaît, la grâce non seulement de recevoir mes très humbles excuses, mais d'entrer un peu dans mes intérêts et de me plaindre de ce que je suis privé malgré moi d'un honneur qui m'aurait été si cher. Au moins, Monseigneur, trouvez bon que je m'en console par la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, et dont je me tiens encore plus édifié qu'honoré.

1. Sur l'autographe du cabinet de M. Chambry.

Elle est si pleine de ces sentiments chrétiens que vous avez dans le cœur, que je crois vous en donner ici un particulier remerciement, vous suppliant, du reste, de me regarder et de me considérer désormais comme un homme qui fait profession d'être parfaitement à vous en qualité, Monseigneur, de votre très humble et très obéissant serviteur. »

Autre lettre inédite du P. Bourdaloue [1].

« Le vendredi, 27 novembre 1699.

« IL est de mon devoir, Monseigneur, de vous rendre compte du petit voyage que je viens de faire. M'étant trouvé à Versailles lundi au soir, M. de Neuville me donna une chaise de poste pour aller le lendemain matin à Hautebruyère où j'eus la consolation de voir Madame votre fille dans d'aussi bonnes dispositions que nous le pouvons souhaiter vous et moi. Car je crois, Monseigneur, vous dire beaucoup, quand je vous assure que j'en fus content. En un mot, je ne l'avais pas encore vue si tranquille, ni si déterminée au parti qu'elle prend de demeurer dans sa maison. Il m'a paru que cette visite à laquelle elle s'était attendue et même préparée lui avait fait un petit plaisir ; et je n'ai pas manqué, Monseigneur, de lui faire entendre que c'était vous-même qui aviez eu la bonté de m'y engager. Je me réserve à votre retour de vous faire un récit plus particulier de l'entrevue que j'eus avec elle.

« Cependant, Monseigneur, je suis avec un profond respect et un attachement inviolable votre très humble et très obéissant serviteur.

BOURDALOUE, S. I. »

Quelquefois il écrivait à l'étranger. Comme il avait remporté au collège le premier prix de discours latin, il se servait de ce qui pouvait s'appeler la langue universelle des honnêtes gens. Il aimait la maison que sa compagnie avait à Trèves ; il lui fut utile en plus d'une occasion ; et il lui adressa cette lettre.

1. Sur l'autographe.

Lettre inédite de Bourdaloue [1].

« Parisiis, 25 januarii, (vers 1700).

REVERENDE IN CHRISTO PATER, P. X.

« QUOD suis nuper litteris postulabat a me vestra Reverentia exposui Domino Chamillart [2], successori Domini de Pontchartrain, et supremo regii aurarii præfecto. Respondit satis benigne id se a rege impetraturum, dummodo constet quanta vobis frumenti copia necessaria sit. Itaque rogo Reverentiam vestram ut quamprimum hac de re certiorem me faciatis ; et tum curabo ut facultas vobis concedatur prædicta quibus indigetis frumenta ex ditione Gonesvillana augendi. Interim me sanctissimis ejus sacrificiis enixe commendo.

LUDOVICUS BOURDALOUE, S. I.

Allemagne, R. in X. Patri Vuillelmo Srembgers Societatis JESU, procuratori domus Probationis in novitiatu, Treviros, à Trèves. »

A la Bibliothèque nationale, je n'ai trouvé qu'un seul autographe ; il est dans les papiers de Gaignières. Ms. 9,547. Le voici ; c'est une lettre avec cachet L. B. timbré d'une couronne.

Pour M. de GAIGNIÈRES,
à l'hôtel de Guise.

« Ce samedi, 7 décembre (1697).

JE vous envoie, Monsieur, ce que je vous ai promis ; et je me fais un très sensible plaisir de trouver cette petite occasion pour vous marquer non seulement l'estime que je fais de votre personne dont j'honore parfaitement le mérite, mais l'extrême envie que j'aurais d'avoir un peu de part à l'honneur de votre amitié. Je vous la demande, Monsieur, et vous supplie de croire que l'homme du monde qui vous est le plus acquis est sans exception

BOURDALOUE, S. I. »

1. Sur l'autographe de la collection de M. le comte d'Hauterive, ancien député. — 2. Neveu de la sœur du Jésuite, Anne Bourdaloue qui avait épousé M. de Chamillart-Villatte.

Voici maintenant la pièce inédite la plus importante que jusqu'ici j'ai pu rencontrer : c'est une instruction fort détaillée à Madame de Maintenon : elle est contenue dans un petit manuscrit appartenant à M. le marquis de Biencourt qui a bien voulu nous permettre de le transcrire. Les premières pages ont été copiées par Mme de Maintenon même, et les autres par Mademoiselle d'Aumale.

Jusqu'à présent, disions-nous, nous n'avions que trois lettres de Bourdaloue à Madame de Maintenon, toutes trois publiées par la Beaumelle ; elles ont été souvent reproduites depuis, la seconde surtout, datée du 30 octobre 1688. M. de Châteaugiron l'a, le premier, collationnée sur l'autographe qu'il possédait et qui passa ensuite aux mains de M. Labouderie, et l'a rééditée en 1819 sous le titre d'*Instruction générale donnée le 30 octobre 1688 par le P. Bourdaloue à Madame de Maintenon* (1). Par malheur, la Beaumelle qui n'avait pas l'habitude de se gêner, a défiguré l'avant-dernier paragraphe ; et, chose plus extraordinaire, le P. Lauras qui, lui aussi, réimprime ce document si connu, l'a réédité sur le texte du suspect la Beaumelle. Bourdaloue, à cause de la mauvaise santé de Madame de Maintenon, l'engage à différer la pénitence extérieure qu'elle s'était imposée jusqu'à son complet rétablissement, « aimant bien mieux que jusque-là vous redoubliez en vous le désir et même la pratique de la pénitence intérieure à laquelle vous devez principalement vous attacher. » La Beaumelle et d'après lui le P. Lauras, ont ainsi dénaturé ce pas-

1. Lettre VIII, LA BEAUMELLE, t. IX, p. 272. — VILLENAVE, 1812, t. XVI. — CHATEAUGIRON, 1819. — LABOUDERIE, 1825, 1829 et 1830. — LAVALLÉE, C. g. t. III, p. 135 et enfin le P. LAURAS, t. II, p. 604.

sage : « Le *déni* de vous-même et les pratiques de la pénitence intérieure, voilà à quoi vous devez principalement vous attacher [1]. »

Instructions (inédites) de Bourdaloue à Madame de Maintenon [2].

1. PUISQUE Dieu a permis que vous soyez la supérieure d'une des plus grandes communautés du royaume et d'un nouvel établissement dans lequel on peut faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, n'oubliez rien pour répondre à son choix, et pour obtenir les grâces dont vous avez un si grand besoin.

2. Et puisque Dieu a voulu que je contribuasse au bien de votre maison, je crois vous devoir dire tout ce qui me vient dans l'esprit, en vous déclarant que si j'écris quelque chose qui ne soit pas approuvé des gens de bien que vous verrez, je me dédis et je condamne mon opinion.

3. Je crois, ma très chère (fille), que pour bien gouverner, il faut sans cesse vous oublier, et ne penser qu'à établir la supériorité de la manière dont elle sera la plus utile et la plus édifiante pour votre maison.

4. Ne pensez donc jamais à votre personne ni pour vous enorgueillir des avantages que vous pourrez donner à la Supérieure, ni à vous humilier pour lui ôter ce qui lui serait dû et nécessaire pour que l'on lui rende le respect que l'on doit.

5. Mais en tout ce que vous ferez, pensez à ce qui sera le plus utile pour le bien spirituel et temporel, sans songer à ce que l'on dira ou à ce que l'on pensera de vous.

6. N'avilissez point la place de Supérieure pour vous humilier, car vous avez l'autorité pour vous en servir. N'élevez pas trop la place de Supérieure de peur de mettre dans votre maison des airs de grandeur et d'abbaye que votre fondateur [3] n'y a pas voulu.

7. Mais marchez simplement et franchement par le milieu qui est le chemin de la vertu, et prenez toute l'autorité qu'il faut pour

1. P. LAURAS, t. II, p. 611, et LA BEAUMELLE, t. IX, p. 283. Le texte a été rectifié sur l'autographe par MM. de Châteaugiron et Labouderie. — 2. Sur le manuscrit appartenant à la collection de M. le marquis de Biencourt. — 3. Louis XIV.

être estimée, crainte, respectée, et ne désirez cela que pour conduire vos filles à Dieu.

8. Ne craignez pas trop de déplaire, je crois vous l'avoir déjà recommandé ailleurs.

9. Faites-vous quelque ordre pour ne pas manquer à vos devoirs qui sont plus étendus que vous ne pensez.

10. Par exemple, je me réglerais à aller tous les mois aux classes, et je me fixerais un jour dans mon projet.

11. Le premier lundi du mois j'irai voir les Bleues à l'heure qu'on leur fait le catéchisme, pour entendre la manière dont on les instruit.

12. J'irai le second lundi du mois voir les Jaunes, et je prendrai l'heure qu'on leur fait la lecture pour voir comment cela se passe.

13. J'irai le troisième lundi du mois voir les Vertes, et je prendrai l'heure qu'elles lisent pour voir si la méthode est bonne.

14. Le quatrième mardi du mois j'irai assister au lever des Rouges pour voir si chacun fait son devoir d'un bout à l'autre.

15. Je ne dirai point mon projet de peur que l'on m'attende, et je changerai de temps en temps ; mais je me réglerai de sorte que je verrai les demoiselles tous les mois, sans compter les extraordinaires.

16. Outre le temps que je donnerai à voir et arrêter les comptes, je ne manquerai pas à donner tous les mois un jour au dépôt pour m'informer de l'ordre qu'on y tient sur les registres, mémoires et quittances, et je lirai quelque chose dans le livre que M. a mis au dépôt, qui traite en détail le revenu de la maison.

17. J'irai tous les mois, une fois, le matin, au jardin et m'y ferai accompagner par la sous-prieure ou par l'assistante ; j'aurai le principal valet avec moi ; j'entretiendrai le jardinier ; je me ferai tout montrer par lui ; je saurai à quoi il est obligé par son marché, et je verrai s'il s'en acquitte et si le jardin est en bon ordre.

18. Je ne passerai pas un mois sans aller une fois au lavoir, suivie de la dame qui a soin du linge, et là je verrai si tout se fait comme il faut.

19. J'irai une fois la semaine à l'infirmerie quand il n'y a point de maladies considérables ; et quand il y aura quelqu'un en danger, j'irai tous les jours lui faire une visite pour lui parler de Dieu et pour m'informer s'il ne lui manque rien.

20. Il ne se passera pas un mois que je n'aille au noviciat assister à l'instruction que l'on y fait ; et je me prescrirai un jour pour n'y

pas manquer et pour n'y pas aller trop souvent, et inégalement si j'oublie quand j'y aurais été.

21. Il ne faudrait pas passer un mois sans faire une visite aux prêtres pour savoir si rien ne leur manque.

22. Pour la visite des charges, elle se doit faire plus souvent, mais je ne laisserais pas de me faire à moi-même quelque règle pour qu'il y eût égalité et uniformité dans ma conduite qui ne me laissât rien oublier.

23. Je destinerais quelques jours de la semaine, comme par exemple le vendredi et le mercredi, pour donner du temps à toutes celles qui voudraient me parler; et je ne ferais pas de difficulté de les remettre à ces jours-là, quand elles ne seraient pas pressées, sans leur dire pourtant que j'y eusse destiné ces jours-là.

24. Il faudrait aller deux fois l'année à l'infirmerie de la petite vérole pour voir l'état où elle est et se faire accompagner par l'inspectrice des meubles.

25. Il ne faudrait pas passer un mois sans aller une fois à la lecture et à l'instruction que l'on fait aux sœurs converses dans le réfectoire des demoiselles.

26. Outre les raisons que vous aurez quelquefois de ne vous pas trouver à toutes les observances, il faudrait y manquer de temps en temps, et aller dans un des oratoires pour voir si rien ne se relâche, quand on ne vous voit pas, au chœur, soit pour les cérémonies ou pour les bienséances.

27. Aimez l'ordre extérieur, assujettissez-y vos filles; mais travaillez à perfectionner leur vocation, car votre maison ne se soutiendra pas si elles ne sont vraiment religieuses et si elles ne sont réglées que par la complaisance ou par la crainte qu'elles ont pour vous.

28. Aimez l'ordre et l'arrangement; mais ne vous troublez pas et ne vous impatientez pas, quand quelque chose de nécessaire se trouble, et soyez persuadée que pour le bien établir, il faut que les dames l'aiment autant que vous. Or le moyen de le leur faire aimer est de leur inspirer de la piété, et de leur donner pour cela toute la liberté et toute la facilité qui peut les y conduire.

29. Vous ne serez jamais sans quelque désordre dans votre maison, si vous appelez désordre ce qui trouble l'arrangement extérieur. Il y aura tantôt des maladies générales, tantôt des curieux, une fois des confesseurs extraordinaires, une autre fois des étrangers, un

jour des consultations de vos filles, un autre le relâchement ou la révolte de quelques-unes, un jour le feu, un jour le débordement des eaux; enfin comptez qu'il y a toujours quelque chose qui vient troubler et embarrasser celle qui est chargée de tout et qui doit penser à tout.

30. Le moyen de trouver du repos est de n'en point espérer, de n'en point chercher et de n'en point désirer, et de faire une paix au dedans de soi avec Dieu dans tous ces événements.

31. Si vous prenez ce parti, votre travail vous paraîtra doux; car une des peines du travail est l'envie d'avoir achevé son travail ; et si vous vous mettez dans l'esprit que vous n'aurez jamais fait et que vous voulez travailler toute votre vie, vous agirez sans inquiétude et sans impatience.

32. Ne jugez pas de vos filles par vous, et compatissez à leurs lâchetés et à leurs faiblesses, mais en travaillant à les guérir.

33. Observez-les sans les contraindre dans les récréations où elles se montrent plus naturellement, et c'est un des endroits qui vous les fera le mieux connaître.

34. Ne leur laissez ni scrupules mal fondés, ni superstition, ni faiblesses, ni singularités ; ces défauts-là augmenteraient toujours, et elles sont assez jeunes pour s'en défaire.

35. Il est nécessaire de mettre chez vous un bon esprit ferme et solide, pourvu que ce soit une solidité fondée sur la religion, et non sur la morale païenne dont il faut éloigner vos demoiselles.

36. Faites-vous une pratique de patience de parler souvent à vos filles en particulier. Vous ne manquerez pas pour cela de prétextes, quand elles ne s'y porteraient pas d'elles-mêmes, et rien ne leur sera plus utile.

37. Considérez que si vous parlez tous les jours à une de vos dames, vous ne leur parlerez pas tant que tous les dix-neuf jours.

38. Le fruit de ces conversations ne vous paraîtra pas d'abord, mais il n'en sera pas moins effectif.

39. Consolez l'une sur la maladie ; excitez l'autre dans sa lâcheté; attaquez dans l'une la trop grande liberté de trouver à redire à tout ; conseillez à l'autre d'être moins occupée de ses proches; portez celle qui est trop dissipée à plus de recueillement, et la contemplative à un peu d'action : tout cela sont des œuvres qui seront bien agréables à Dieu et bien utiles à votre maison.

40. Mais il faut agir avec une grande douceur, et un grand désir de les conduire à Dieu.

41. Oui, Madame, toutes vos actions, toutes vos paroles, toutes vos réprimandes et toutes vos complaisances doivent être dans cette fin, et je ne doute pas qu'elles n'y soient.

42. Je suis sûr que vos promenades, vos jeux et vos plaisirs ont pour but de leur faire voir que vous accordez tout ce qui n'est point mauvais, afin de les persuader qu'il n'entre ni austérité, ni mauvaise humeur dans vos refus.

43. Si votre charge est pénible par les soins continuels auxquels elle vous engage, elle a quelque chose de bien doux, si vous pensez combien vous pouvez contribuer à la gloire de Dieu, et que vous serez récompensée de toutes vos actions et de toutes vos paroles.

44. Il est bien consolant de penser, et de penser avec vérité, que les récréations accordées dans cette vue sont aussi agréables à Dieu que ce que vous faites dans le chapitre.

45. Agissez donc avec cette fidélité qui, bien loin de vous contraindre, augmentera votre joie, et servira Dieu dans la maison, avec une grande liberté d'esprit et une confiance qui ne peut aller trop loin, dans une conscience telle que je connais la vôtre.

46. Vous voyez avec quelle complaisance j'écris tout ce qui me vient dans l'esprit, parce que vous le désirez, et malgré la confusion où je suis de faire des leçons de piété, moi qui n'ai pas encore fait le premier pas dans celle que je dois avoir, si je veux faire mon salut [1].

47. Prévenez vos filles, donnez-leur du temps, reprenez-les cordialement, ne les fâchez que le moins que vous pourrez ; ne souffrez entre vous aucune froideur ; allez au-devant, quelque tort qu'elles peuvent avoir.

48. Allez bien droit avec vos filles ; ne les regardez pas différemment par rapport au plus ou moins de confiance qu'elles ont en vous; ce sera le moyen de les attirer toutes à vous; mais il y faut une grande patience.

49. Prenez du temps pour prier, vous en avez grand besoin. La régularité, l'obéissance, le rapport des filles avec vous: voilà le principal.

50. Vous avez à vous garder de vous-même, de vos sœurs et des demoiselles.

51. Une petite préférence, quelques louanges données vivement, une peine de les voir souffrir: tout cela est regardé comme l'effet d'une inclination particulière.

1. Ici finit l'écriture de Madame de Maintenon pour faire place à celle de Melle d'Aumale.

52. Que la supérieure,sur les avis qui lui sont donnés sur les amitiés particulières, suspende son jugement; qu'elle voie si le même lui viendra de plusieurs endroits ; qu'elle observe la disposition des personnes qui avertissent à l'égard de celles qu'elles accusent ; qu'elle fasse réflexion sur le caractère d'esprit des unes et des autres ; et si toutes ces précautions la confirment dans ses soupçons,qu'elle attende pour y remédier que la Providence lui fournisse quelque occasion naturelle.

52bis. Confiez-vous en Dieu quand vous voulez parler ; ne prétendez à rien qu'à remplir vos obligations, et je vous assure que vous ferez du fruit.

53. Dans le choix de vos sujets il faut éviter les petits esprits difficultueux et qui se troublent aisément.

54. Ayez toujours en vue la gloire de Dieu, l'accomplissement de vos vœux et la fin de votre institut : la gloire de Dieu est qu'il soit bien servi chez vous, et jamais offensé par votre faute ; l'accomplissement de vos vœux est de bien pratiquer et de bien établir ceux que vous avez faits ; la fin de votre institut est l'éducation des demoiselles à laquelle il faut tout sacrifier; il faut donc que vos demoiselles soient bien élevées, bien traitées et bien observées, et que tout manque chez vous plutôt que ce qui les regarde.

55. Évitez une économie contraire à la régularité et au véritable bien de vos filles, et n'évitez pas moins un air de dépense, de grandeur et de hauteur si peu conforme à la pauvreté religieuse.

56. N'oubliez rien pour vous faire aimer de votre communauté; enfin dans leurs faiblesses, dans leurs peines bien ou mal fondées, perdez du temps pour éviter leur plainte : il ne sera pas perdu pour vous.

57. Il faut que vos filles soient persuadées que vous êtes aussi condescendante dans ce que vous pouvez que vigilante dans ce que vous devez.

58. Il faut que vous soyez d'un facile accès: cela est essentiel à une supérieure; qu'on vous trouve toujours prête à écouter, sans jamais rebuter, ni vous impatienter, accordant avec douceur ce que vous pouvez accorder, et remettant le reste quand vous y aurez pensé.

59. Prenez du temps pour vous reposer, pour lire, pour penser, pour prier.

60. Soyez inexorable sur ce qui peut troubler l'ordre,assujétissez-y vous-même; car votre troupeau est si grand et si vif que si quelqu'un

se détourne, tous les autres suivront, et vous aurez de la peine à les rassembler.

61. Il faut exiger une obéissance exacte, soumise et sans raisonnement.

62. Il faut quand vous avez donné un règlement ou un ordre, qu'il soit exécuté dans le temps, dans le lieu et par la personne que vous avez prescrits et que vous puissiez compter que ce que vous avez ordonné est fait.

63. La bonne intention et la discrétion doivent régler votre conduite.

64. Soyez d'un facile accès, et donnez aux dames tout le temps qu'elles vous demandent ; écoutez leurs plaintes, leurs scrupules, et ne croyez pas perdre les heures que vous emploierez à ces actions de charité.

65. Servez-vous de tout pour les conduire à Dieu, et croyez que vos complaisances, votre patience, les petits relâchements, les tolérances, et enfin jusqu'aux divertissements, croyez, dis-je, que tout aura son mérite, si votre motif est de vous servir de toute chose pour la gloire de Dieu.

66. Imitez Jésus-Christ dans votre supériorité, et souvenez-vous de ces paroles : *Venez à moi et je vous soulagerai.*

67. Soyez bien appliquée à tenir le milieu entre la trop grande liberté avec les confesseurs et la contrainte dans les confessions. Je crois que vous devez toujours conserver la pratique de ne les point voir à la grille, mais au confessionnal.

68. Ne désavouez jamais les dames qui sont en charge, surtout celles qui ont le maniement du temporel. Ce serait autoriser le désordre; mais reprenez les manquements en particulier, quoique vous ayez soutenu la personne en public.

69. Soyez soigneuse de la santé de vos filles ; allez au-devant de tout ce qu'elles peuvent raisonnablement désirer.

70. Le moyen de trouver du repos, c'est de n'en point chercher et de n'en point désirer : il faut se faire une paix au dedans de soi avec Dieu dans tous les événements.

71. Si vous prenez ce parti, votre travail vous paraîtra doux, car une des peines du travail, c'est l'envie d'avoir achevé son ouvrage ; et si vous vous mettez dans l'esprit que vous n'aurez jamais fait et que vous voulez travailler toute votre vie, vous agirez sans inquiétude et sans impatience.

72. Ne jugez pas de vos filles par vous; compatissez à leurs faiblesses et à leurs lâchetés, mais en travaillant à les corriger.

73. Observez-les sans les contraindre dans les récréations où elles se montrent plus naturellement: et c'est un des endroits qui vous les feront le mieux connaître.

74. Il est nécessaire de mettre chez vous un bon esprit ferme et solide pourvu que ce soit une solidité fondée sur la piété, et non sur l'élévation de l'esprit dont il faut éloigner les demoiselles aussi bien que vous.

75. Faites-vous une pratique de patience de parler souvent à vos filles en particulier; vous ne manquerez pas pour cela de prétexte, quand elles ne s'y porteraient pas d'elles-mêmes; et rien ne leur sera plus utile. »

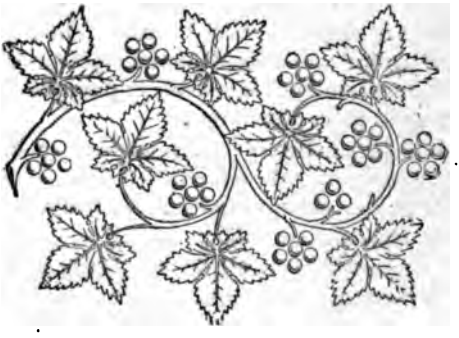

III. — CARACTÈRE DE SON ÉLOQUENCE.

On ne le fait pas lire au Collège. — Pourquoi ? — Sa solidité. — Admiré au XVIIe siècle, négligé au XVIIIe et au commencement du XIXe, malgré les efforts du cardinal Maury. — Remis en honneur de nos jours. — Sa belle simplicité. — Les provinciales. — L'esprit est-il tout ? — Autorité de Bourdaloue. — Chateaubriand. — Tableau de la Fête-Dieu. — Sa dialectique. — Tactique et plans de bataille. — Divisions multipliées. — Ce qu'en pensait Mgr Cœur. — Exactitude de sa doctrine et pureté de sa morale. — Portraits. — Il est pratique avant tout. — Peut-on connaître la date de ses sermons ? — Recherches à ce sujet. — Tréville et Sainte-Beuve. — Sermon de la Chandeleur. — Le duc de Saint-Simon. — Le quiétisme condamné en chaire. — Fénelon. — Dévotion à la Sainte Vierge. — Il apprenait par cœur. — Méthode différente de Bossuet. — Action. — Physionomie oratoire. — Le P. Giroust trouve qu'il parle trop rapidement ; raisons du P. Giroust. — Le P. d'Harrouis. — Sagesse et sobriété de style. — Conclusion.

BOURDALOUE se dérobe à un avantage ou à un inconvénient qui s'attache aux noms de Bossuet, de Massillon et de Fénelon. De très bonne heure on nous a donné les œuvres des trois derniers ; c'était un devoir de les lire, de les apprendre par cœur, peut-être même de les traduire ; par conséquent ils nous ont semblé parfois un peu longs, un peu ennuyeux, et les discours du sage Mentor nous paraissaient interminables. Mais en revanche que de passages nous ont vivement intéressés, et sur lesquels encore aujourd'hui la délicieuse poésie des pre-

mières années de l'existence a laissé pour nous ses féeriques et éblouissantes couleurs ! Par exemple, lorsque nous revoyons le tableau de la grotte de Calypso, entourée d'un bois de ces arbres touffus qui portent des pommes d'or, et dont la fleur répand le plus doux des parfums, d'où l'on entendait le bruit d'un ruisseau qui, se précipitant du haut d'un rocher, tombait à gros bouillons pleins d'écume, et s'enfuyait au travers de la prairie ; à ces paysages, à ces scènes, nous nous trouvons par le coup de baguette d'un enchanteur transportés bien loin par derrière, près des genoux d'une tendre mère ou au milieu de jeunes condisciples, de sorte que la magie des vieux souvenirs s'ajoute au charme de cette belle prose qui nous semble faire partie de notre vie passée. O premiers rayons de la vie, vous prêtez à toute chose ces teintes pures et suaves qui nous caressent et nous rient, comme l'aurore sans nuage d'un jour de printemps !

Avec Bourdaloue rien de tel à espérer ou à craindre. C'est par excellence le livre de l'âge mûr. Et pourtant, puisque la mode veut qu'on change tout dans les collèges, pourquoi n'en viendrait-on pas à mettre ses substantiels sermons entre les mains des jeunes gens ? Il est clair, net, judicieux ; il ne flatte personne, ce qui est sa manière d'être libéral ; une expression sans recherche, sans surprise, mais sans défaut, la plénitude des saintes paroles, rien de surfait ou de trompeur, l'exacte probité, un bon sens élevé, une pressante logique, un style pur, tout en lui paraît propre à contribuer à la formation du goût. On aime mieux quelque chose de plus rare, de plus ingénieux ou de plus éclatant. Il ne faudrait pas pourtant négliger un si bon maître, lors même qu'on ne chercherait dans ses œuvres

qu'un admirable terme de comparaison. Si l'on avait fait étudier aux élèves quelques pages choisies de Bourdaloue, on pourrait ensuite leur dire : « Il n'a pas l'incomparable splendeur du génie de Bossuet, ni la grâce délicate de Massillon avec ses reflets souvent enchanteurs, encore que parfois un peu décevants ; mais il a une franche, une pure, une constante clarté : il apprend à bien penser ; et s'il parle moins à l'imagination, à l'esprit et au cœur, il s'adresse plus à la raison. Or, dans tous les temps, surtout au nôtre, il n'est pas mauvais que la jeunesse aille à l'école de la raison. »

Mais, j'en ai peur, c'est peut-être cette solidité même qui a tant plu au XVIIe siècle, sur laquelle on s'appuiera pour le repousser de l'enseignement classique. Néanmoins plus que jamais il agrée aux meilleurs critiques. Qui l'a mieux loué que M. Nisard ou que Sainte-Beuve ? A leur suite, le regrettable M. A. Feugère et M. Frédéric Godefroy lui rendent bonne justice. Il n'en fut pas toujours ainsi : la critique du premier empire avec Laharpe, Dussault (1), Joubert (2), l'abbé de Féletz (3) ne le plaçait pas si haut. Il est vrai qu'elle le mettait au-dessus de Bossuet, en le rangeant au-dessous de Massillon : ce qui faisait une sorte de compensation, comme eût dit alors M. Azaïs.

Cela nous étonne : c'est que, malgré Maury, on suivait encore le courant du siècle précédent. Le XVIIIe

1. A mes yeux Massillon est le premier de nos orateurs. *Annales*, t. II, p. 124.— Au tome V, p. 481, il tient les plateaux de ses balances en équilibre entre le jésuite et l'oratorien. C'est un progrès ; mais il ne va pas jusqu'à penser que Bossuet pourrait bien l'emporter et sur l'un et sur l'autre.

2. Voilà les deux pensées de Joubert : « Il n'y a en Bourdaloue ni précision parfaite, ni volubilité. — Tout est pratique dans les idées du judicieux Bourdaloue. »

3. *Mélanges*, t. III, p. 160 et ss.

siècle apportait à ses préférences des raisons particulières ; il avait aussi un autre petit motif pour ne pas lire les sermons de Bossuet ; ils n'étaient pas imprimés ; et il n'en pouvait parler que par ouï-dire. En effet ils ne parurent que de 1772 à 1788, tandis que le premier volume de Bourdaloue avait vu le jour en 1707 et celui de Massillon en 1745. La critique ne se soucie pas de ces dates qui expliquent pourtant bien des choses.

Mais cette admiration ne doit pas être platonique, pour être méritoire, Bourdaloue veut qu'un sentiment se traduise en œuvre ; si le prédicateur jésuite paraît si parfait, il faut donc qu'on l'étudie et qu'on le pratique davantage. Sa simplicité qui est celle des saints, sa sincérité oratoire, le naturel, la belle popularité de son expression qui *rend sensible et familière* la vérité [1], la magnifique ordonnance de ses arguments, ce sont là des mérites qu'il ne suffit apparemment pas de signaler de loin, mais desquels il convient encore d'approcher, de jouir et de profiter.

On aime l'esprit, le trait, la saillie ; la vérité, la conviction, la gravité ne doivent pourtant pas perdre leur poids. Aux collégiens on impose aujourd'hui les *Provinciales :* soit, mais à condition qu'on mette Bourdaloue en regard. Son style honnête, chaste, modeste, impersonnel, sa vie si vertueuse et si simple, enfin un irréprochable enseignement, voilà le contraste qu'on doit opposer aux *Provinciales* de Pascal ; comme à ses *Pensées* parfois déchirantes, désespérées, pleines de terreur et de tremblement, il faut mettre en regard la confiance absolue qu'a Bourdaloue dans le Sauveur,

1. *Recueil*, ms. déjà cité.

ses espérances dont aucun nuage n'affaiblit le rayon, son âme qui respire la paix, son cœur où domine la joie de l'Évangile. A la sérénité de sa religion, à la bienfaisante chaleur de son éloquence, les préjugés les plus spécieux ou les plus étincelants paradoxes fondront ainsi que les cristaux de la neige sous l'action d'un bon soleil. En effet, l'esprit ni même le génie ne suffisent pas à tout. A l'art de Pascal je préfère la simplicité de Bourdaloue. Et lui-même, l'auteur des *Provinciales*, le philosophe, le géomètre, n'était pas si satisfait. Hélas! il a des heures d'ennui, de lassitude, de dégoût que l'autre ne connut jamais. Sa raison le tourmente et le fait gémir ; il sent trop la pesanteur du poids de la vie et pas assez la légèreté du joug de Jésus. Il a l'âme sombre ; son rire est amer; il raille parce qu'il souffre, et il essaie d'échapper à ses propres angoisses, en se moquant de ceux qui sont plus heureux que lui. O Pascal, tirez donc vos feux d'artifice les plus éblouissants, tâchez de vous distraire, faites pétiller votre esprit, laissez étinceler votre génie ; et avouez que rien ne vaut la lumière d'un beau ciel d'été dont, sans tant raffiner, jouissent tout bonnement les pauvres et les simples de l'Évangile.

Bourdaloue avait l'âme contente parce qu'il aimait la règle. La soumission qui rendait sa théologie si correcte donnait le calme à son âme. Il ignorait les révoltes de la raison, et les agitations de Pascal devaient l'étonner. « Quoi, se disait-il peut-être, en rentrant dans sa rue Saint-Antoine après avoir entendu parler des sublimes, mais cruelles imaginations de Pascal, quoi, quel étrange génie, et faut-il se trouver réduit à le plaindre ! Il passe son temps à se créer des chimères pour les combattre ensuite. Mon ami M. Des-

préaux admire son talent ; et pourtant qu'il est malheureux avec tout son art ! Il considère l'homme comme un condamné à la peine capitale qui à chaque instant attend qu'on l'appelle au supplice, tandis que le chrétien ne regarde la mort qu'à travers l'espérance et n'y voit que le moment où la Béatitude divine commence à se révéler à nous. »

Pour lui, il vivait sans inquiétude, rapportant tout à la fin dernière, et plein de confiance dans la bonté de Dieu. La polémique le tourmentait peu. On dira sans doute qu'ainsi disposé il admira trop l'ordre social de son temps et même le pouvoir absolu de son royal auditeur. Outre qu'il était bien de son époque, il s'occupait beaucoup plus des choses de la spiritualité que des affaires de l'État. Au fond, il avait fait vœu de complète obéissance, et en tout il voulait la loi. Personnellement, par caractère, il était autoritaire. Lui-même avait son empire, et il y gouvernait sans admettre d'opposition. Il fallait, remarque Lamoignon, ou plier ou le quitter. Dans son petit royaume mystique, il se montrait aussi absolu que Louis XIV dans ses vastes États temporels.

Sans contredit, mieux que pour aucune autre souveraineté, les sujets avaient opté librement ; mais une fois entrés dans les domaines du P. Bourdaloue, s'ils ne voulaient être reconduits sur-le-champ au delà des frontières, ils devaient respecter les décrets du maître. On ne s'en plaignait pas ; car en condamnant à une vie austère, occupée et utile, il était lui-même le plus mortifié, le plus laborieux ainsi que le plus charitable. Sage politique : rien n'encourage les administrés aux sacrifices comme les sacrifices de leurs gouvernants.

Il y a des époques où les livres et les discours qui

exigent ainsi des hommes le désintéressement ou l'immolation, ont peu d'attrait, non plus qu'une littérature apaisée, intérieure et sévère. En dépit des justes éloges de Maury, le ciel de Bourdaloue, aux premières lueurs du XIXe siècle, avait semblé pâlir de plus en plus. On cherchait quelque chose de plus radieux, de plus vif, de plus triomphant. L'imagination était l'idole que bientôt une école nouvelle allait adorer seule. L'éclat de Châteaubriand attirait tous les regards. La raison toute nue paraissait froide et terne. Il fallait la pompe d'un costume brillant, la soie, le velours, l'or, les pierreries. La vérité même avait besoin d'être couronnée de diamants.

On rabaissa donc Bourdaloue pour mieux relever Bossuet, Massillon et Fénelon qui n'avaient pas besoin de ces dangereux hommages. Sans contredit, le *Génie du christianisme* avec ses merveilleuses couleurs, ses souvenirs attendrissants, ses poétiques décors, vint à temps pour réjouir les âmes fatiguées du joug de l'impiété et accablées sous le poids odieux du matérialisme : et aujourd'hui encore il console par l'aspect des fêtes, des vertus et des œuvres chrétiennes nos imaginations qu'attriste la vue d'un monde qui n'aspire plus qu'à la jouissance brutale suivie d'un éternel néant, et qui prétend imposer impérieusement aux nobles âmes le vulgaire naturalisme dont il est enivré, comme d'un vin pesant. Mais, malgré les attrayantes beautés du chef-d'œuvre de Châteaubriand, il n'aurait pas dû faire négliger la science théologique, la force, l'élévation morale d'un prédicateur qui ramène à Dieu, non, il est vrai, par le spectacle des choses extérieures, mais par la considération de nos faiblesses et de nos misères.

Néanmoins, quoique rarement, Bourdaloue lui aussi, a peint le monde visible; et chose curieuse, il devait se rencontrer avec l'auteur du *Génie du christianisme*. Quelle mémoire un peu lettrée n'a présente la description qu'offre Châteaubriand des processions de la Fête-Dieu, touchantes cérémonies auxquelles prenaient part dans une salutaire égalité que seule peut donner la religion, toutes les classes diverses de la société? « Enfin, le pontife de la fête apparaît seul dans le lointain. Ses mains soutiennent la radieuse Eucharistie, qui se montre sous un dais, à l'extrémité de la pompe, comme on voit quelquefois le soleil briller sous un nuage d'or, au bout d'une avenue illuminée de ses feux.» A ce tableau du plus habile décorateur des temples chrétiens, du plus éclatant des coloristes, ne craignons pas d'opposer la peinture du plus sobre des prédicateurs, et osons dire que, quoique moins célèbre, elle ne lui est pas inférieure par le mouvement, la vie, le sentiment et même la lumière. Sa palette est moins riche, ses tons moins vifs, ses images moins flatteuses. Je le crois bien, l'un regarde dans l'âme et l'autre dans la nature; l'un cherche Dieu plutôt que le monde et l'autre plutôt le monde que Dieu. Le bon laboureur, sans se laisser distraire par le dehors est tout appliqué au champ où il cultive le blé, nourriture essentielle de l'homme; il abandonne aux délicats et aux oisifs l'art des parterres et des jardins d'agrément, préférant les gerbes de froment aux œillets, aux roses et aux jasmins.

« Venez prendre part à cette pompeuse et dévote solennité... De toutes parts on se rend au lieu désigné pour la marche; on se dispose, on se range : une nombreuse assemblée, ou, pour mieux dire, une nombreuse cour, se forme de tous les états et de toutes les conditions, depuis le plus petit et le plus pauvre jusques au prince, jusques

au monarque. A l'aspect de la Divinité présente, toute dignité disparaît; et chacun à l'envi ne pense à se distinguer que par ses hommages et ses respects... Les rues sont jonchées de fleurs, les maisons parées et ornées, les autels dressés sur la route d'espace en espace pour recevoir le Seigneur et pour lui servir en quelque manière de repos. Il est au milieu de ses ministres comme grand-prêtre et pontife souverain; il est sous le dais comme roi du ciel et de la terre. On lui offre de l'encens, et il le reçoit comme Fils de Dieu et Dieu lui-même. Le bruit même des armes se fait entendre et l'honore comme vainqueur du monde. Que de voix s'élèvent pour célébrer son nom et pour l'exalter! Que de cantiques de louanges, que d'harmonieux concerts, que de bénédictions, que d'adorations! Tout s'humilie, tout se prosterne. Il me semble que je pourrais bien lui appliquer les belles et mystérieuses paroles du prophète: Il a établi sa demeure dans le soleil, et il y paraît avec la même grâce qu'un époux qui sort de sa chambre nuptiale; il a pris son essor comme un géant pour fournir sa course, et sur son passage il répand le feu de tous côtés et les rayons de sa lumière (1). »

N'allons pourtant pas chercher son mérite dans de pareils morceaux. Sa vertu oratoire consiste dans l'ordre et la vigueur de sa dialectique. Il livre bataille aux passions humaines, perçant les erreurs ou les prétextes dont elles se couvrent. Comme un général expérimenté, doué du coup d'œil de l'aigle, il ramasse ses régiments, il les dispose, il en passe une revue détaillée; puis lorsqu'il voit que tout est prêt, il vous déclare la guerre. En loyal adversaire, il vous avertit, a-t-on remarqué, à la façon des héros de l'*Iliade*, car il n'aime pas les surprises. C'est un combat en plein jour. « Quelque fort que vous soyez, s'écrie-t-il, je ne veux point vous attaquer à la dérobée; si je réussis à vous atteindre, je veux que ce soit ouvertement (2). » Gare! voici l'ennemi. Il se précipite à la tête de ses phalanges. Au moment fixé, ses bataillons s'avancent menaçants

1. *Octave du Saint-Sacrement*, VIIII. — 2. *Iliade*, chant VII.

et invincibles. Où se tourner ? A droite, à gauche, partout des troupes ardentes et solides. Comment résister ? « Tel un fleuve à pleins bords, du haut des montagnes, se jette dans la plaine : grossi par les pluies, il entraîne les chênes antiques, les pins amoncelés, et pousse un épais limon vers la mer (1). » Et pourtant le prudent héros n'a rien donné à la fortune, et chacun de ses coups a été médité. Sans pouvoir se mettre à l'abri, l'ennemi prévenu a vu venir l'inondation. La marche est savante, quoique impétueuse.

Ces plans de bataille, ces arrangements et ces dispositions habiles forment le grand art de Bourdaloue. Devant ses coups il ne reste qu'à se rendre à merci, à moins de murmurer tout bas avec un personnage d'Aristophane : *non, tu ne me persuaderas pas, quand même tu m'aurais persuadé,*

Οὐ γαρ πείσεις, οὐδ' ἤν πείσῃς (2).

Tous ses contemporains ont reconnu cette valeur. Je sais bien que Fénelon, et depuis, d'autres critiques lui ont reproché de trop faire paraître d'avance sa tactique et l'ordre inflexible de son armée. Pareil aux guerriers d'Homère, il énumère les qualités de ses soldats et annonce leurs exploits. Quelquefois il a pu excéder, je l'avoue, car personne ne saurait dire qu'il ne se trompe jamais. Ses divisions et ses subdivisions rappellent l'ancien professeur de théologie scholastique. Il y a des jours où l'on croirait qu'il ne s'arrêtera plus. C'est à l'infini. Comme un ébéniste patient, il prend le tronc de son arbre, et le fend d'abord en un certain nombre de morceaux égaux ; puis il relève

1. *Iliade*, chant XI. — 2. ΠΛΟΥΤΟΣ, v. 600.

chaque morceau pour le couper en plusieurs tranches parfaitement symétriques. Ce n'est pas assez ; il débite toutes ses tranches elles-mêmes en lames parfois si minces, si fines et si ténues qu'on tremble à de certains moments de ne plus trouver dans cette minutieuse besogne qu'un procédé au lieu d'un art ; telle est par exemple cette subdivision :

« Ce n'est là que le fond de notre misère : mais prenez garde, en voici le comble, en voici l'excès, en voici le prodige, en voici l'abus, en voici la malignité, en voici l'abomination, et si ce terme ne suffit pas, en voici, pour m'exprimer avec le prophète, l'abomination de la désolation. Autant de points que je vous prie de bien suivre parce qu'étant ainsi distingués, et l'un enchérissant toujours sur l'autre, c'est de quoi vous donner par degrés une idée juste de ce fond de corruption (1). »

Hâtons-nous de dire que c'est la seule fois que Bourdaloue pousse l'analyse à cette extrémité. Ordinairement, ses divisions sont sages, utiles, commodes. Fénelon les condamne; d'autres, même de ses contemporains, y furent opposés (2). Ce qui me semble de plus judicieux sur cette matière, est ce que j'ai entendu dire à un évêque dont les sermons furent célèbres dans leur temps (3). « On ne veut plus de divisions marquées dans la chaire sous prétexte que les orateurs de l'antiquité n'y ont pas eu recours. On ne réfléchit pas que la prédication chrétienne est un genre très différent, que c'est une argumentation sur un sujet de doctrine ou de morale, et non point sur un fait. Dans ces matières graves et de l'ordre purement intellectuel, on a besoin d'une ordonnance qui vous fasse clairement voir le but et le terme : cela repose l'attention et empêche

1. Conception de la Vierge. — 2. *Le bon goût de l'éloquence chrétienne*, 1702, p. 124. — 3. Monseigneur Cœur, évêque de Troyes.

la trop grande fatigue. D'ailleurs, il ne s'agit pas uniquement de frapper, ni même de convaincre l'auditeur : il faut laisser un aliment à son âme. Or lorsqu'on veut revenir sur ce qu'on a entendu au sermon, on est bien aise d'avoir des points de repère qui vous aident à retrouver le chemin. La scholastique nous a laissé cet ordre méthodique et conservons-le avec respect. » Ces excellentes réflexions montrent que Bourdaloue, en partageant avec tant de soin ses substantiels discours, satisfait au goût et au besoin des âmes pieuses.

Faut-il aussi admirer ses portraits ? Je ne le pense pas. Ils sont piquants, curieux, mais, dans la chaire chrétienne, toujours grave et toujours charitable, ils ne sont pas à leur place. Ce genre renferme et cache un peu de malignité, quoi qu'on fasse. Sans doute, Bourdaloue ne ressemble en rien à la Bruyère, placé près des grands en qualité de précepteur et de répétiteur, c'est-à-dire dans une sorte de domesticité dorée. La Bruyère, souvent humilié par des personnages qui se croyaient au-dessus de lui, souffrait cruellement, et laissait échapper à chaque page de son livre l'amertume dont son cœur était plein. Bourdaloue, réduit à l'esclavage et à la pauvreté, mais par choix, portait dans la paix et dans la joie le joug sacré qu'il s'était librement imposé ; son onction intérieure, la suavité de son cœur, son contentement habituel se répandent et se font sentir dans tous les sermons. Cependant, il est homme, et il parle à des hommes. « A quoi bon des portraits ? Quel rapport, quelle proportion ont-ils à la fin de l'éloquence chrétienne ? Sont-ils bons à toucher, sont-ils bons à faire aimer la vertu, à faire haïr le vice [1] ? » Peut-être. Mais ils ne répondent pas à l'in-

1. *Le bon goût*, 1702, p. 183.

dulgence évangélique dont la chaire est l'écho. On ne saurait pourtant nier qu'il n'y ait des portraits dans les sermons du plus grave et du plus apostolique des orateurs. Je veux bien croire que Madame de Sévigné prétende un peu plaisanter lorsqu'elle écrit qu'il n'y manquait que le nom, et que Boileau agisse de même, quand il se déclare sur ce point :

Écolier ou plutôt singe de Bourdaloue.

Mais enfin il y eut des applications, on chercha et on crut découvrir les originaux ; et ce qui est plus fâcheux au rapport de l'abbé d'Olivet [1], les jeunes prédicateurs l'imitèrent : comme les moralistes faisaient des caractères, les prédicateurs traçaient des portraits. Pour ne citer qu'un exemple, Bourdaloue n'a-t-il pas peint Arnauld, ne le confond-il pas avec les damnés, lorsqu'il dit dans sa *dominicale* sur la Médisance :

« Un homme aura passé toute sa vie à décrier, non seulement quelques particuliers, mais des sociétés entières ; il aura employé ses soins à réveiller mille faits injurieux et calomnieux, et comme si ce n'était pas assez de les avoir débités de vive voix, et d'en avoir informé toute la terre, ou par lui-même ou par d'autres animés de son esprit, il se sera servi de la plume pour les tracer sur le papier, et pour en perpétuer la mémoire dans les âges futurs : cependant cet homme meurt ; et sur tout cela l'on ne voit nulle satisfaction ; on ne pense pas même à entrer pour lui là-dessus en quelque scrupule; et sans hésiter on dit : C'était un homme de bien, c'était un grand serviteur de Dieu ; il est mort dans des sentiments de piété qui pénétraient les cœurs et qui ont édifié tout le monde. Je le veux bien et je ne rabattrai rien de l'opinion de sa bonne vie ; mais après tout trois choses me font de la peine : l'une qu'il est incontestablement chargé d'une multitude infinie de médisances et de médisances atroces ; l'autre que toute médisance qui n'est pas réparée, autant qu'elle pouvait l'être, devient dès lors, au jugement de Dieu, et selon la doctrine la plus relâchée, *un titre certain de*

1. *Histoire de l'Académie française*, II, 321.

condamnation ; et la troisième enfin qu'il ne paraît rien qui donne à connaître que ce mourant ait marqué quelque repentir de ses médisances passées, et qu'il ait pris quelques mesures pour les effacer. »

Bourdaloue qui vivait au milieu du feu de la lutte, qui voyait les violentes attaques d'Arnauld et des Jansénistes aussi bien contre l'Église que contre les jésuites, n'a pas su résister à son impression attristée et indignée. Mais de pareils traits tombent rarement de ses mains. Sa manière est pour l'ordinaire générale et purement impersonnelle. Sans doute, il a peint les mœurs de la ville et de la cour auxquelles il s'adressait. Seulement, comme les ministres de la parole sainte ne paraissent pas dans les chaires pour aduler, mais pour convertir, ne prétendons point trouver dans un sermonnaire l'histoire morale d'un siècle ou d'une société. Vous y verrez la peinture de ses défauts, de ses travers, de certains vices dominants, des périls d'une opinion, d'une vogue, d'un caprice, d'un engouement. A la bonne heure ; n'y cherchez pas trop le tableau de ses vertus ; il y a bien assez d'écrivains ou d'orateurs dont toute l'occupation ambitieuse est de flatter, de courtiser, de flagorner, d'enivrer de louange leurs contemporains pour laisser au discours chrétien le soin gratuit de nous entretenir de nos misères et de nos défaillances.

Si Bourdaloue a essayé de guérir les plaies de son époque, il a surtout sondé les nombreuses et vives blessures qui saignent dans tout cœur humain, en chaque siècle comme sous chaque régime social. Il ne les étudie pas d'un œil froid et curieux ; ce n'est point un critique, un simple observateur : il a des larmes et des consolations, il vous plaint, il ranime vos forces, il vous soutient, il vous porte entre les bras de Celui

qui seul rend la santé morale. Lorsqu'en remuant le patient sur sa couche d'angoisse, il le fait crier, il n'a pas envie comme Molière de rire amèrement de son mal ; c'est parce que son âme miséricordieuse sait que cet effort est salutaire. Il montre le crucifié aux bras largement ouverts pour embrasser tous les hommes ; et il ne veut pas qu'on lui réponde comme son janséniste : « Que sais-je si ce sang divin a été répandu pour moi ? que sais-je si c'est le prix de ma rançon, puisque je ne sais si Dieu veut me sauver ? »

On dit tantôt que Bourdaloue est sévère et tantôt qu'il est adouci. Ni l'un ni l'autre. Il tient l'exacte mesure de la doctrine et de la morale catholiques. Guide sûr, il ne chancelle jamais. C'est là le fruit, l'admirable récompense de sa vie modeste, régulière, exemplairement soumise. Sa morale découle du dogme; on peut y avoir pleine confiance. S'il nous apparaît comme l'homme de la pure et saine pratique, ce n'est pas seulement parce qu'il a beaucoup étudié le cœur humain, beaucoup confessé, beaucoup dirigé, c'est surtout parce qu'il a toujours marché sous la lumière des saints.

A part quelques jansénistes chagrins, les théologiens n'ont jamais rien trouvé à reprendre ni à sa doctrine, ni à sa morale. Il est irréprochable. Il apparaît comme l'expression de la foi et de l'enseignement de l'Église. Sans doute, il prêche surtout la morale, mais la morale chrétienne, indissolublement liée au dogme. Il ne craint pas d'être théologien en chaire; les Pères et saint Thomas d'Aquin forment la substance de ses sermons. Voltaire a dit de lui que c'était la raison éloquente; à mon avis, il est plutôt la théologie éloquente, tant il entre avant dans les preuves, les enseignements, les discus-

sions des plus grands maîtres. Il veut une foi soumise, mais éclairée, et toujours prête à rendre compte d'elle-même. Aussi, lorsqu'il fut envoyé à Montpellier pour évangéliser les protestants, il obtint les plus heureux résultats, parce qu'il combattait avec une science vigoureuse les difficultés soulevées par l'hérésie. Ce fut durant l'hiver de 1685 à 1686. Une expérience déjà longue du cœur humain, sa connaissance des siècles primitifs de l'Église, son continuel commerce avec l'Écriture et les Pères, sa sagesse consommée, tout en lui était fait pour ramener à l'Église les esprits droits et sincères. A ce sujet, durant le carême de 1686, Madame de Sévigné répondait à M. de Moulceau, président de la chambre des comptes de Montpellier : « Pour le P. Bourdaloue, ce serait mauvais signe pour Montpellier s'il n'y était pas admiré, après l'avoir été à la cour et à Paris d'une manière si sincère et si vraie. Je comprends que ces endroits cousus, par le sujet des nouveaux frères, à la beauté ordinaire de ses sermons font une augmentation considérable. C'est par ces sortes d'endroits tout pleins de zèle et d'éloquence qu'il enlève et qu'il transporte ; il m'a souvent ôté la respiration par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses discours ; et je ne respirais que quand il lui plaisait de les finir, pour en recommencer un autre de la même beauté. Enfin, Monsieur, je suis assuré que vous savez ce que je veux dire et que vous êtes aussi charmé de l'esprit, de la bonté, de l'agrément et de la facilité du P. Bourdaloue dans la vie civile et commune, que charmé et enchanté de ses sermons... Si vous voulez assurer le P. Bourdaloue de mes sincères respects et M. de la Trousse de ma fidèle amitié, vous ferez plaisir à votre

très humble servante [1]. » Au moment où le prédicateur, avant de partir de Montpellier, était venu saluer le roi, Louis XIV qui eut si souvent des mots ingénieux et aimables, lui dit : « Les courtisans entendront peut-être des sermons médiocres, mais les Languedociens apprendront *une bonne doctrine et une belle morale* [2]. » Je ne sais pourquoi les biographes ne citent pas cette grande parole de Louis XIV; elle en vaut pourtant la peine.

Une bonne doctrine et une belle morale, tout est là. En effet, plus on le relit, plus on s'instruit et plus on s'édifie, tant il est plein de la sève des vrais docteurs de la loi chrétienne. C'est là son mérite incontestable, et nul ne saurait le lui enlever.

Les curieux voudraient connaître la date des principaux sermons : mais à cela il y a des difficultés presque toujours insurmontables. Il prêcha durant de longues années soit à la cour, soit dans les paroisses et les communautés de Paris, soit en province. Comme Massillon, il répéta plusieurs fois les mêmes prédications, en les modifiant suivant les circonstances. Par exemple Madame de Sévigné nous apprend qu'en 1671 il reprit la passion de 1670, « qu'il avait rajustée, selon ce que ses amis lui avaient conseillé, afin qu'elle fût inimitable [3]. » En 1680, elle dit encore : « Le Bourdaloue prêcha comme un ange du ciel l'année passée, et celle-ci encore, car c'est le même sermon [4]. » Ainsi ne craignait-il pas de reprendre et de reproduire les mêmes discours, même devant Louis XIV,

1. 3 Avril 1686, t. VII, p. 489 et p. 494. — 2. Dangeau, au 16 Octobre 1685. Ed. Feuillet de Conches, t. I, p. 233. — 3. Lettre du 1er avril 1671, Ed. Régnier, t. II, p. 138. — 4. Lettre du 1er mai 1680, t. VI, p. 368.

si bien que le roi put un jour répondre à ses excuses ou à ses objections : « J'aime mieux vos redites que les nouveautés des autres. » Par conséquent, comment déterminer les dates ? Pour cela, il eût fallu que l'orateur inscrivît sur ses cahiers : « Prononcé pour la première fois en telle église, tel jour de telle année. Prononcé pour la seconde fois en telle église, tel jour de telle année. Prononcé pour la troisième fois, etc., etc. » Comme il ne l'a pas fait ou comme le P. Bretonneau n'a pas tenu compte de ses indications, nous sommes la plupart du temps réduits à une éternelle ignorance. Seulement, dans des cas très rares, quelques allusions du sermonnaire ou quelques remarques des contemporains nous aident à retrouver un des cadres et un des jours. Par exemple, à la fête de Noël 1671, Madame de Sévigné écrivait que Bourdaloue « s'est mis à dépeindre les gens, et que l'autre jour il fit trois points de la retraite de Tréville[1]. » Là dessus, Sainte-Beuve, dans une analyse pénétrante et délicate, a montré combien le sermon de Bourdaloue sur la sévérité évangélique répondait parfaitement à l'indication de Madame de Sévigné et au caractère de M. de Tréville. Mais voilà que les nouveaux critiques, ravis de trouver Sainte-Beuve en défaut, remarquent que le sermon sur la sévérité évangélique fut prêché à la cour, puisque l'orateur y adresse la parole au roi, tandis qu'en 1671 [2] il donnait l'avent à Saint-Jean-en-Grève, et que par conséquent, il ne faut pas vouloir chercher dans le texte que nous possédons des allusions à la retraite de Tréville. A la vérité il n'est pas facile d'atteindre ainsi la fine et savante critique de Sainte-Beuve.

1. II, 448. — 2. Liste des prédicateurs pour 1671. — Biblioth. N. Réserve.

Puisqu'il est prouvé que Bourdaloue ne redoutait nullement de se répéter, pourquoi n'aurait-il pas reproduit plus tard à la cour le sermon sur la sévérité évangélique ? Les inconstances de M. de Tréville l'avaient même rendu plus vrai. Dans cette retraite un peu janséniste, et fort déplaisante à Louis XIV, le grand moraliste voyait une maladie, un dégoût assez communs à la fin du XVIIe siècle. Les Tréville ou les Arsène, comme les appelle la Bruyère, se lassent de la vie suivie et uniforme; les devoirs vulgaires leur répugnent ; ils veulent faire autrement que les autres, et, dans leur superbe sévérité, se regardant comme les parfaits, ils mettent leur jouissance à mépriser le reste du genre humain. Telle est cette maladie de la fausse sévérité que Bourdaloue signale et caractérise, parce qu'elle est non seulement celle de Tréville, mais celle de tout ce parti dans lequel il se jette : « On a pitié de tout le monde, dit-il, je ne dis pas une pitié charitable et compatissante, mais une pitié dédaigneuse et méprisante ; on croit tous les autres perdus ; on aime la singularité ; un laïque s'érigera en censeur des prêtres, un séculier en réformateur des religieux. Par conséquent, nul mérite dans cette sévérité, et j'ajoute même, nulle vraie sévérité alors, puisque l'orgueil en détruit tout le fond et toute la substance. » C'est ainsi qu'en médecin de génie, il sonde et met à nu les plaies les plus secrètes du cœur humain.

M. Feugère [1] a donc eu tort d'accuser Sainte-Beuve de s'être mépris, et de déclarer que le « sermon sur la sévérité évangélique n'est nullement celui dont il est question dans la lettre de Madame de Sévigné. Mais voici un autre discours, sur lequel la même Ma-

1. 2e édition, p. 46.

dame de Sévigné nous donne aussi des indications précieuses et précises ; je ne vois pas cette fois qu'on puisse rien objecter. C'est en 1674 ; Bourdaloue prêche le jour de la chandeleur au château de Saint-Germain-en-Laye, et toute la cour est présente ([1]).

« Le P. Bourdaloue fit un sermon le jour de Notre-Dame, qui transporta tout le monde ; il était d'une force qu'il faisait trembler les courtisans, et jamais un prédicateur évangélique n'a prêché si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes. Il était question de faire voir que toute puissance doit être soumise à la loi, à l'exemple de Notre-Seigneur qui fut présenté au temple ; enfin, ma bonne, cela fut poussé au point de la plus haute perfection, et certains points furent poussés comme les aurait poussés l'apôtre saint Paul ([2]). »

Rien ne saurait mieux s'appliquer au premier sermon sur la Purification. L'orateur y montre en effet que toute grandeur est assujettie à la loi divine ; aucune exception. Pourquoi le Sauveur s'est-il soumis à la loi ?

« Pour vous faire entendre, grands du monde, l'obligation spéciale où vous êtes de vivre dans un parfait assujettissement aux lois de Dieu. Vous ne l'avez peut-être jamais bien conçu, et par un renversement de raison et de religion, vous vous flattez que la rigueur des lois divines n'est pas pour vous comme pour le reste des hommes. Mais détrompez-vous !.... Dieu ne vous a distingués dans le monde que pour le glorifier ; car ne croyez pas qu'il y ait des hommes ou revêtus d'honneurs, ou pourvus de biens, pour être plus en droit que les autres de faire leurs volontés, et de vivre selon leurs lois. Cela ne peut être ; et Dieu, dont la toute-puissance est inséparable de sa sagesse et de sa sainteté, n'a pu se proposer une telle fin. »

Admirable liberté apostolique ! Dans tous les siècles, les puissants du jour auront besoin que la parole évangélique les rappelle à la justice, à la vérité et à la mo-

1. Liste des prédicateurs pour 1674. — Gazette du 10 février 1674.
2. Lettre de Madame de Sévigné du 5 février 1674. ED. RÉGNIER, t. III, p. 401.

dération. Ce qui me touche, c'est qu'au moment où il instruit les grands, il console en même temps les petits, en faisant luire à leurs yeux les espérances de l'éternité. Détournant donc ses regards de son royal auditeur, il cherche au fond de la chapelle les serviteurs et les pauvres, et, sans les flatter, il les relève et les soutient.

« Ceci me donne lieu de parler maintenant à vous, à vous dont le salut me doit être d'autant plus cher et les âmes plus précieuses qu'ayant moins de part aux avantages du siècle, vous participez moins à ses désordres et à sa corruption ; à vous que Dieu a fait naître dans des conditions plus obscures, et dont il semble que la destinée, ou, pour mieux dire, la vocation se termine à dépendre et à obéir. Pourquoi une Mère de Dieu, et par son ministère, un Homme-Dieu soumis à la loi ?.... Pour vous consoler de l'état où vous êtes, et qui vous réduit à n'avoir pour partage que l'obéissance ; c'est l'état que Jésus-Christ a choisi, ayant mieux aimé prendre la forme de serviteur que celle de maître, et se soumettre à la loi que de donner la loi ; pour vous fortifier dans cette pensée que ceux qui sont plus élevés que vous dans le monde, sont sujets comme vous à la loi de Dieu, seront jugés aussi bien que vous selon la loi de Dieu, n'éviteront pas plus que vous le tribunal où tout doit être décidé par la loi de Dieu : voilà votre consolation. »

Faut-il aussi avoir recours au duc de Saint-Simon ? Il n'aime pas les jésuites ; mais la doctrine de Bourdaloue est si pure, sa vertu si sincère, son jugement si droit, que, malgré bien des préventions, Saint-Simon est contraint de lui rendre justice. Par rectitude de raison, par attachement au Saint Siège, le prédicateur évita toutes ces erreurs qui, de son temps, séduisirent des esprits trop raffinés, le quiétisme tout autant que le jansénisme. Il eût dit comme Madame de Sévigné : « Épaississez-moi un peu la religion, qui s'évapore toute à force d'être subtilisée (1). » — « La vérité est, dit

1. *Saint-Simon*, Ed. Chéruel, t. I, p. 263.

Saint-Simon [1], que le P. Bourdaloue, *aussi droit en lui-même que pur dans ses sermons*, n'avait jamais pu goûter ce qu'alors on nommait quiétisme. » Saint-Simon nous apprend que le 25 mars, jour de l'Annonciation, pendant que le P. de la Rue prêchait à la cour contre le système nouveau, Bourdaloue faisait de même à Paris. Précisément nous avons un sermon sur la prière où, dans la seconde partie, l'orateur attaque les abus de l'oraison extraordinaire ; illusions, fantômes, perfection bizarre, voies plus hautes, en apparence, mais fausses et trompeuses, extases, abstraction totale de soi-même, oubli de toutes les choses dont on devrait être occupé, rester dans la prière oisif et sans action, voilà, selon lui, quelques-unes des illusions du siècle ; voilà comment les âmes séduites sont tombées dans l'abîme. « Elles entraient dans ces voies d'oraison par esprit de vanité, de curiosité et de singularité ; elles y demeuraient par esprit d'opiniâtreté, d'indépendance, d'indocilité ; éblouies de ces termes de *quiétude*, de repos, de silence, elles y entretenaient leur oisiveté.... Quand on vous dira qu'il paraît un homme de Dieu, dont la conduite dans le gouvernement des âmes est toute nouvelle, quelque éloge que vous en entendiez faire, ne suivez pas une ardeur précipitée qui vous y porte. » Il est impossible de s'y méprendre ; et il n'y manque que le nom. Qui pourtant ne regretterait ici que la haute et noble raison du prédicateur n'ait rendu hommage à la pureté des vues, à la soumission sincère, au cœur généreux de Fénelon ? Mais ces deux grands hommes n'étaient pas destinés à se connaître. On aime mieux Bossuet écrivant de l'abondance de son âme : « Le P.

1. T. I, p. 266.

Bourdaloue nous a fait un sermon qui a ravi tout notre peuple et tout le diocèse ([1]). »

Ainsi averti, il semble qu'on goûte mieux à la parole fortifiante de Bourdaloue et qu'on savoure avec plus de joie le vin qu'il nous verse, liqueur salutaire qui réchauffe la piété, qui rajeunit le sentiment sans monter jamais à la tête.

Les mémoires chronologiques du P. d'Avrigny, à l'année 1674, nous avertissent encore que Bourdaloue composa sur la dévotion à la sainte Vierge « un sermon exprès » pour réfuter un petit livre janséniste publié contre elle ([2]). C'est le second des deux discours sur l'Assomption. Widenfeldt, en effet, avait en 1673, fait paraître à Gand un écrit intitulé : *Monita salutaria B. M. V. ad cultores suos indiscretos.* Dom Gerberon en donna en 1674 une traduction française. C'était un résumé des objections proposées par les protestants et les jansénistes contre les honneurs que les catholiques rendent à Marie et la confiance qu'ils ont en elle. Or le 15 août 1674, pendant la guerre du Palatinat à laquelle il fait allusion dans sa péroraison ([3]), l'orateur, avec modération et solidité, défendait la doctrine de l'Église cruellement attaquée par un parti nombreux. Rien de plus judicieux : il veut qu'on règle la dévotion à la sainte Vierge, qu'on en profite et qu'on s'en serve pour se sanctifier. Il y a des morceaux touchants, où respirent les sentiments d'une âme pieuse, consolée et comblée.

1. Bossuet, 4 août 1694. à Me de Luynes. Lettre 180 ; voir aussi la lettre 181. — 2. Ed. de 1739, t. III, p. 113. s. l. *Mémoires chronologiques et dogmatiques* (par le P. D'AVRIGNY). — 3. « Éteignez le feu d'une guerre allumée dans toute l'Europe, et qui divise les princes chrétiens. »

« Quel comble de joie, pour vos zélés serviteurs de voir en ce jour les puissances de la terre humiliées à vos pieds! Car c'est en ce jour que tous les grands et tous les riches du peuple implorent votre assistance... C'est en ce jour qu'à l'exemple de nos rois, et en exécution du traité qu'ils ont fait avec vous, on voit les juges, les magistrats, ceux qui tiennent parmi nous les premières places et qui occupent les premières dignités, paraître devant vos autels, et vous rendre hommage. Mais si les riches du peuple vous honorent de la sorte, que ne font pas les pauvres du peuple, les petits et les humbles du peuple dont la foi est communément plus vive, et la dévotion plus ardente et plus tendre ! »

Voici un autre morceau sur lequel il n'est pas permis d'hésiter ; en terminant, l'auteur fait un compliment à Louis XIV à l'occasion du mariage du duc de Bourgogne qui avait été célébré deux jours auparavant. C'est la Conception de la Vierge ; il fut donc prêché le 9 décembre 1697, parce que la fête avait été remise au lundi, à cause de la coïncidence du 8 avec le deuxième dimanche de l'Avent.

Au surplus, dans le choix de sermons que nous offrons ici, nous avons essayé avant chaque discours de grouper ce qu'on peut recueillir de renseignements contemporains ou remarquer d'allusions qui permettent de déterminer les dates ou les circonstances.

Il est certain que, comme plus tard Massillon, il apprenait par cœur. Au contraire, Fénelon abhorrait les sermons ainsi récités. Bossuet tenait le milieu : il jetait sur le papier son plan, ses textes, ses preuves, sans s'astreindre aux mots ; autrement, rapporte Le Dieu, son secrétaire, lui a-t-on ouï dire cent fois, son action aurait langui et son discours se serait énervé. Cela fait, il priait, et méditait longuement, profondément. Alors, il montait en chaire; et là « il suivait l'impression de la parole sur son auditoire; et soudain,

effaçant volontairement de son esprit ce qu'il avait médité, attaché à sa pensée présente, il poussait le mouvement par lequel il voyait sur le visage les cœurs ébranlés ou attendris[1]. » Par là, ne se répétant pas, à la différence de Bourdaloue et de Massillon, il se renouvelait sans cesse, toujours plein de vie, de fraîcheur et de jeunesse, en parlant de Celui qui est toujours ancien et toujours nouveau. C'est la même plante, si l'on veut, le même arbre, mais, qui chaque année, se charge de fleurs et de fruits différents dans leur invariabilité même ; ou plutôt, c'est l'Océan qui, en nous semblant immuable, offre aux yeux des teintes, des mouvements, des aspects, des horizons, un spectacle en un mot qui nous ménage des surprises sans fin.

Le génie de Bossuet, soit qu'il écrive, soit qu'il parle, a donc quelque chose de plus libre et de plus varié. Bourdaloue revient souvent au même point ; ses contemporains paraissent avoir aimé cette sorte de régularité. Ils savaient combien elle était sûre et profitable. Les jansénistes mêmes l'honoraient, sauf quelques esprits tout à fait excessifs et outrés qui jusqu'au XVIIIe siècle découvraient dans ses sermons « des inexactitudes de théologie pour ne rien dire de plus [2] ».

Quant à son action oratoire on a peu de renseignements directs et authentiques. Nous savons seulement par ses contemporains, le P. de la Rue et le P. Bretonneau, qu'il avait du feu, la prononciation rapide, la voix douce, harmonieuse, et pourtant éclatante, pleine et sonore. Le chanoine Le Gendre, secrétaire de M. de Harlay, archevêque de Paris, est celui qui nous présente le mieux la physionomie de l'orateur. Il l'avait

1. *Mémoires de Le Dieu*, t. I, p. 111. — 2. *Nouvelles ecclésiastiques* du 27 août 1748.

entendu : il avait même été le voir, croyant que le célèbre prédicateur le servirait dans ses petits desseins ambitieux ; il se trompait. Néanmoins Le Gendre a tracé le portrait de Bourdaloue dans la chaire si non avec enthousiasme, du moins avec un accent de vérité auquel il n'y a pas à se méprendre : « Il avait un air prévenant ; sa voix était d'une étendue prodigieuse ; il prononçait fort vite, et cependant si distinctement qu'on ne perdait pas une seule de ses paroles. Quoiqu'il gesticulât un peu trop, son action ne déplaisait point (1). » Il semble que le chanoine eût été plus satisfait s'il eût pu signaler quelque chose de déplaisant dans l'action d'un si grand prédicateur. Mais après cela que penser du tableau que se fait le cardinal Maury : un Bourdaloue prêchant habituellement les yeux fermés et consultant son cahier? Il est certain qu'il parlait non pas d'une manière lente et posée, comme on se le figure volontiers, mais vivement, avec entrain. Nous avons même là-dessus le mot d'un de ses envieux, le P. Giroust : « On se plaint qu'il prononce trop rapidement, et moi je dis qu'il ne va pas encore assez vite; s'il donnait le temps de réfléchir sur ce qu'il dit, on verrait que ce n'est pas merveille (2). » On le reconnaît, ce bon Giroust qui avait été dans son temps un prédicateur assez suivi, mais dont la réputation s'obscurcissait devant celle de Bourdaloue, avait ses raisons pour trouver que son heureux rival ne parlait pas encore assez vite. A cette remarque chagrine d'un vieillard qui jalouse la jeunesse triomphante, qui n'aimerait à opposer la modeste, naïve et spirituelle observation non plus cette fois d'un prédécesseur, mais

1. *Mémoires de Le Gendre*, p. 20. — 2. *Ibid.*, p. 19.

d'un successeur ? Bourdaloue avait donné le carême à Rouen en 1677 ; le P. d'Harrouis le remplaça l'année suivante, mais sans obtenir le même succès. Harrouis en prit mieux son parti que Giroust, car il disait à Ménage : « Lorsque le P. Bourdaloue prêcha l'année dernière à Rouen, les artisans quittaient leurs boutiques pour aller l'entendre ; les marchands, leur négoce ; les avocats, le palais ; les médecins, leurs malades, qui s'en trouvaient mieux. Mais pour moi, quand j'y prêchai ensuite, je remis toute chose dans l'ordre ; personne n'abandonna son emploi. »

A son tour, le P. de la Rue qui vécut près de lui, celui-là même qu'en se jouant on avait traité de père Rancunier, est venu rendre témoignage à la rapidité de sa diction, en même temps qu'il a rappelé le soin avec lequel il confiait à sa mémoire ses sermons les plus importants. Il s'exprime ainsi dans sa préface : « Pour ne s'être pas d'abord affranchi de la servitude de sa mémoire, il en fut gourmandé jusqu'à la fin de ses jours. Il est pourtant vrai qu'il eût pu s'en affranchir aisément, par la fécondité de son génie, et par sa méthode régulière de distribuer son sujet en parties et en subdivisions, en l'embrassant toujours par ce qu'il renfermait de plus grand et de plus intéressant. Aussi, quand il suivait avec pleine liberté les mouvements de son zèle en prêchant aux pauvres (ce qu'il a fait deux carêmes entiers dans les hôpitaux autour de Paris), il y trouvait toujours le même concours du grand monde et les mêmes applaudissements, parce qu'il y portait toujours le même art de peindre les mœurs, quoique avec des couleurs moins brillantes, et la même force à convaincre le pécheur, soutenue d'une voix enlevante par son éclat et sa rapidité. »

Quoique sans cesse il fasse intervenir la pieuse antiquité, il ne ressemble aux Pères que par la sainteté du fonds et la simplicité de l'expression. Ce n'est plus une touchante exhortation sur un texte des Écritures, c'est un traité complet, méthodique, mais toujours éloquent. Comme dans un traité théologique, *tractatus*, il expose nettement la doctrine, développe les preuves tirées des Livres saints, de l'autorité et de la tradition, et répond aux objections de son temps. Il repasse sur chaque trait, afin de le mieux graver. S'il n'a pas le charme heureux, le rayonnant éclat, la poésie enchanteresse de la Grèce ou de l'Orient, ni le feu de l'Afrique ou de Rome, s'il ne possède pas la lumière étincelante de Chrysostome, la grâce de Basile, l'esprit et la tendresse d'Augustin, sous un ciel plus sombre et plus triste le fils des Gaules chrétiennes a aussi sa fécondité, sa richesse et son mouvement. Sur les rives privilégiées que découpent la Propontide et l'Archipel, la terre paraît s'ouvrir comme d'elle-même et porter spontanément ses fruits; dans les climats du nord, il faut au laboureur un travail répété et d'âpres efforts. Et pourtant qui voudrait soutenir que les larges plaines de la Normandie ne valent pas les champs de la Morée ou les côtes de la Corne d'or? L'homme y trouve une ample subsistance ; et la poésie elle-même, quoique voilée, y existe avec ses attraits, ses suavités et sa puissance mystérieuse. On a su s'élever vers le ciel aussi bien sous les hêtres et les sapins des épaisses forêts celtiques que sous l'ombre légère des sycomores d'Athènes et des palmiers de Syrie.

Avec un certain manque d'éclat et de joie extérieure, Bourdaloue est d'une venue saine, agréable par sa vigueur même. Avec moins de fleur, de parfum et de

coloris, il inspire l'idée de force, de durée et de calme. Pareil au chêne, il offre une végétation abondante et pressée, et il donne comme un aspect de sereine stabilité. Par là, il semble la plus exacte expression de la littérature théologique durant la seconde moitié du XVIIe siècle, c'est-à-dire durant une époque pieuse, savante, éclairée et reposée.

Il doit une grande partie de son succès à la morale. Bossuet avait dit : « On veut de la morale dans les sermons, et on a raison, pourvu qu'on entende que la morale chrétienne est fondée sur les mystères du Christianisme. » Il s'appuie sur l'ordre du cycle liturgique, sur la suite des mystères et la distribution des Évangiles, malheureusement trop abandonnés de nos jours où l'on se crée un système arbitraire, en s'éloignant ainsi de la méthode consacrée par les Pères et par les grands prédicateurs. Jamais il n'a prêché la philosophie humaine, quelque belle et quelque raffinée qu'elle pût être, comme on le fait si souvent aujourd'hui ; et c'est là un mérite précieux, car si cette philosophie humaine est admirable dans les chaires académiques, elle est souverainement déplacée devant l'autel de l'Agneau ; elle ne console pas les ignorants et elle ne satisfait pas les savants : les uns et les autres viennent avec raison chercher autre chose dans le sanctuaire du Dieu de l'Évangile.

On ne saurait nier que le XVIIe siècle ne l'ait mis comme prédicateur au-dessus de Bossuet qui l'avait précédé ; les témoignages des contemporains sont nombreux, incontestables, décisifs. Cependant, il lui manque la flamme, l'enthousiasme, les transports lyriques du grand évêque ; il n'a pas de ces coups d'aile qui vous enlèvent au troisième ciel. En revanche, il possède

d'autres dons qui plaisaient avant tous à un auditoire converti et pacifié. A défaut de l'accent cornélien, héroïque, il parle avec suite, avec abondance, sans se distraire des deux objets auxquels on se passionnait, de Dieu et du cœur humain. Son langage est si net, si clair, d'une popularité si sincère qu'il est compris sans effort ; et sa méthode dialectique tellement appropriée à notre esprit que nous croyons la découvrir nous-mêmes à mesure qu'il la révèle, chose dont nous lui savons un gré infini. En l'entendant, nous ne nous écrions pas : cela est beau, mais cela est vrai. Or, dans la vie et dans la pratique chrétiennes, on a plus habituellement besoin de l'éloquence de Bourdaloue que de celle même de Bossuet. Du moins en était-il ainsi au temps de Louis XIV.

Il intéressa moins le XVIIIe siècle qui n'estimait pas plus la simplicité du style que l'austérité des Évangiles. Mais de nos jours, pourquoi Bourdaloue attire-t-il autant, en dehors des âmes pieuses dont il fit toujours les délices, les meilleurs juges des choses de l'esprit, M. Nisard le premier ? Est-ce parce que le XIXe siècle comprend mieux le Christianisme que le XVIIIe? Pourquoi non? Dans les classes vraiment éclairées, chez les esprits généreux, dans les grandes âmes dégagées des ambitions vulgaires, cherchant la vérité et aimant la vertu, on ne traite plus la religion comme une ennemie; on sent combien le Christ est nécessaire au pauvre pour ennoblir sa vie, au riche pour attendrir son cœur, à tous les hommes pour les élever et les consoler, pour donner un point fixe à l'instabilité de leur existence. D'autre part, le goût est-il plus épuré ou plus affermi? Pourquoi pas encore? Après l'éclectisme philosophique qui nous a préparés à rendre justice aux différentes construc-

tions métaphysiques sans nous attacher servilement à aucune, est venue la critique désintéressée qui ne s'inspire que de l'équité seule, et qui accorde à chaque génie ce qui lui revient : à Bossuet la sublimité, à Bourdaloue la force logique et la science morale, à Massillon enfin l'harmonie et la suave onction.

Arrêtons-nous. Car qu'importeraient à Bourdaloue de pareilles louanges ? Il n'a voulu qu'édifier, et il a réussi. Que d'âmes depuis deux siècles il a encouragées ! A combien d'hommes a-t-il été bienfaisant ! S'il a parlé au cœur des humbles, il n'a pas négligé celui des puissants du jour ; s'il abaisse les heureux du siècle, il relève les misérables; il ne caresse pas la changeante opinion ; il lui oppose la vérité permanente.

Durant sa vie, il n'a pas craint de redresser le glorieux et redouté Louis XIV ; après sa mort ses sermons allèrent au Temple consoler son descendant infortuné : on conserve encore le respectable exemplaire du Bourdaloue qui fut destiné « à l'usage de Louis Capet ». Ainsi le saint religieux fit luire sous les lourdes murailles de la prison les purs rayons du jour céleste. A tous qui que nous soyons, il nous apprend enfin quelles sont nos obligations ; il ne nous enseigne pas ce que les autres nous doivent à nous-mêmes, parce qu'il sait bien que l'égoïsme nous le crie assez haut ; il nous rappelle donc toujours nos devoirs et jamais nos droits, ce qui est moins flatteur, mais plus utile, plus sage et même plus politique.

CORRESPONDANCE DE BOURDALOUE.

I. — Lettre de Bourdaloue à M...

Revue sur l'autographe appartenant en dernier lieu à M. Benjamin Fillon. Reproduite en fac-simile. Éditée par M. Villenave.

Ce jeudi matin 7 d'août.

LE F. Maillard a entre les mains la démission de l'abbé de Broglie ; elle est, m'a-t-il dit, conçue en trois lignes. Si vous avez sur cela quelque ordre à lui donner, il l'exécutera ponctuellement. Ce refus confirmé et réitéré me cause un double chagrin par la raison de celui qu'il vous cause à vous-même. Mais vous savez mieux que moi qu'en ce pays-ci plus qu'en tout autre, il faut posséder son âme dans la patience, ne se rebuter de rien, et par-dessus tout, ne point tirer de conséquences des événements, parce qu'outre qu'elles attristeraient, elles seraient souvent mal tirées. C'est ce que mon peu d'expérience m'a fait connaître en plus d'une occasion. Que sera-ce, Monsieur, si vous ajoutez à cette philosophie certaines pensées plus solides et plus consolantes dont vous voulez bien quelquefois que je prenne la liberté de vous parler, sans rien entreprendre sur les droits du Père Montécot ? Quand j'aurai l'honneur de vous voir, ce qui sera peut-être dès aujourd'hui, je vous dirai les réflexions que j'ai faites sur tout cela. Cependant, je suis avec plus d'attachement que jamais, et pour tout le reste de ma vie, votre très humble et très obéissant serviteur.

II. — Lettre de Bourdaloue à Santeuil.

Bâville, 1er septembre 1669.

Cette lettre charmante, dit-on, se trouvait chez M. de Reichel à Saint-Pétersbourg (1).

III. — Fragment d'une lettre de Bourdaloue au duc de Charost.

Cat. Charavay.

Bâville, 21 septembre 1672.

JE resterai ici jusqu'à la fin de ce mois; ma santé y est assez bonne, Dieu merci, et comme je l'ai vouée à l'Évangile, je l'emploie uniquement à travailler à mon ministère, m'étant défait de toutes les autres études qui ne s'y rapportent pas. J'ai fait quelques sermons pour Saint-Eustache (2)...

IV. — Fragment d'une lettre de Bourdaloue à M. Le Pelletier, conseiller d'État.

De la collection de M. Fossé-D'Arcosse.

Ce 5 juillet 1683.

JE n'appris qu'hier au soir le choix que le Roi avait fait de Monsieur votre frère pour être conseiller d'État. Vous savez trop, Monsieur, l'intérêt que je prends à tout ce qui vous touche, pour ne pas être persuadé de la joie sensible que j'en ai eue... Cette nouvelle m'a fait faire, par rapport à vous, bien des réflexions qui pourraient être le sujet de notre prochain entretien.

1. Je dois cette communication à M. le comte Riant, de l'Institut. — 2. Il devait prêcher le carême de 1673 à l'église de Saint-Eustache.

V. — Lettre de Bourdaloue à M. Le Pelletier.

Sur l'autographe appartenant à M. Boutron. Déjà publiée par le P. Lauras auquel nous l'avions indiquée.

Ce 26 septembre 1683.

JE reçus hier une lettre de Mademoiselle Pelletier à laquelle j'ai cru ne devoir pas répondre, sans vous l'avoir auparavant communiquée; je vous l'envoie donc, Monsieur, afin que vous y fassiez toutes les réflexions qu'un père aussi sage et aussi chrétien que vous doit faire en pareille rencontre, et que vous preniez ensuite les mesures que vous jugerez les plus convenables à votre prudence et à votre piété. Je serai à Paris la semaine prochaine, et je ne manquerai pas, sitôt que j'y serai arrivé, de me donner l'honneur de vous voir, pour savoir vos intentions et recevoir vos ordres. Que si vous étiez vous-même à la campagne, vous auriez, s'il vous plaît, la bonté de m'écrire un mot, afin que je puisse faire ma réponse, qui dépent absolument de la disposition où vous serez. Cependant, je prierai Dieu qu'il conduise le tout pour sa gloire et pour votre satisfaction, c'est-à-dire pour le salut de Mademoiselle votre fille, étant très persuadé que c'est la principale et unique chose que vous y envisagez. Vous savez, Monsieur, l'intérêt que j'y prends, non seulement par la raison de mon devoir, mais, puisque vous me permettez bien d'user de ce terme, par l'attachement d'amitié qui ne diminue pourtant rien du respect avec lequel je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

VI. — Lettre de Bourdaloue à Madame de Maintenon.

La Beaumelle, 1778, t. IX, p. 273. — Châteaugiron, sur l'autographe, 1819. — Labouderie, 1825. — Lavallée, d'une manière incorrecte, C. G. t. III. p. 135.

Ce 30 octobre 1688.

J'AI reçu la lettre que l'on m'a apportée de Fontainebleau, et puisque vous voulez qu'en y répondant, non seulement j'entre avec vous dans le détail, mais que je décide et que j'ordonne suivant le détail même que vous me faites, je m'en vais ordonner et décider.

J'approuve tout à fait l'idée que vous avez conçue de la dévotion solide, et pourvu que vous la remplissiez dans tous ses chefs, comme elle est exprimée dans votre lettre, je ne crains pas que l'opposition que vous pourriez avoir à certains petits assujettissements, vous éloigne jamais de Dieu ; car c'est alors que vous éprouverez la vérité de ce qu'a dit saint Paul: Où est l'esprit du Seigneur, là est aussi la liberté (II Cor. 3, 17) [1]. Mais je voudrais que vous eussiez cette idée de dévotion solide toujours présente, que vous la relussiez souvent, que vous vous y attachassiez exactement, et c'est pourquoi je vous la garderai pour vous la renvoyer, ou pour vous la rendre moi-même, afin qu'elle vous serve de règle et que vous puissiez y avoir recours dans tous les états de relâchement où il vous arriverait de tomber.

Quand je vous ai parlé des exercices de piété auxquels je voulais que vous eussiez un attachement inviolable, j'ai entendu ceux dont l'ordre d'une vie chrétienne ne permet pas qu'on se dispense: par exemple la prière du matin, celle du soir, l'examen de

1. Chapitre II et V, LAVALLÉE.

la journée, tant pour la prévoir que pour la repasser devant Dieu, la revue du mois, le sacrifice de la messe, la préparation à la confession et à la communion ; en un mot, les mêmes choses à peu près que vous pratiquez, et dans lesquelles vous me marquez qu'il est rare qu'on vous dérange. Lorsqu'il sera donc question de ces devoirs, vous vous ferez un point de religion de vous y assujettir ; et quoique votre naturel vif et actif vous persuadât alors qu'une bonne œuvre serait quelque chose de meilleur que de vous forcer à attendre avec un esprit distrait et un corps paresseux que l'heure de votre sable soit écoulée, vous attendrez qu'elle s'écoule, mortifiant cependant votre esprit et votre corps, tâchant à surmonter par votre ferveur l'inapplication de l'un et la paresse de l'autre, vous humiliant devant Dieu et vous confondant de votre lâcheté à le prier ; et pour la bonne œuvre, à moins qu'elle ne fût absolument pressée et nécessaire, la remettant à un autre temps ; car la maxime de saint Paul : Où est l'esprit du Seigneur, là est aussi la liberté, n'exclut pas la sainte violence qu'on doit se faire à soi-même pour s'appliquer et vaquer à Dieu. Sans cela il serait impossible d'éviter que la vie d'action ne fût pleine d'imperfection et ne se tournât en dissipation, quelque bonne intention qu'on eût de se préserver de ces deux désordres.

Hors de ces exercices que j'appelle privilégiés, et qui tiennent, comme j'ai dit, le premier rang dans la vie chrétienne, pour tous les autres qui seraient de votre choix ou de votre dévotion, c'est la prudence accompagnée de la charité qui vous doit conduire et qui doit, par conséquent, dans l'usage que vous en ferez, faire cesser vos scrupules et vos inquiétudes.

Ainsi, quand il vous prendra envie de vous renfermer pour méditer ou pour lire, et qu'on viendra malgré vous ouvrir votre porte pour une affaire dont vous serez interrompue, bien loin de vous troubler, vous vous soumettrez à l'ordre de Dieu, vous vous ferez un mérite de quitter Dieu pour Dieu, et sans témoigner nul chagrin, avec un esprit libre, s'il est possible, et un visage égal, vous expédierez l'affaire dont il s'agit, édifiant par votre douceur ceux qui ont dans ces rencontres à traiter avec vous, et vous persuadant que d'en user ainsi vaut mieux pour vous que la méditation et la lecture que vous auriez continuée. De même, quand vous aurez des lettres à écrire, et qu'elles seront d'une nature à ne pouvoir être différées, vous abrégerez votre prière et vous demeurerez tranquille. Quand vous serez à Saint-Cyr et qu'il vous faudra vaquer à quelque chose du règlement ou de l'intérêt de la maison, vous vous absenterez des Vêpres, et n'en aurez aucune peine. C'est Dieu qui le veut dans cette circonstance, et il lui faut obéir : car le grand principe que vous devez établir, est que la volonté de Dieu doit être la règle et la mesure de tout ce que vous faites ; et que jusque dans les plus petites choses, ce qui vous paraît la volonté de Dieu soit ce qui vous détermine : or par là vous serez toujours en paix. Qu'importe que vous agissiez ou que vous priiez, pourvu que vous fassiez actuellement ce que Dieu demande de vous ?

J'entre fort dans votre sentiment, que d'avoir passé la journée à faire de bonnes œuvres, c'est avoir prié tout le jour, et c'est l'un des sens que les Pères de l'Église donnent à ce précepte de Jésus-Christ quand il dit, dans le chapitre XVIIIe de saint Luc, qu'il faut toujours prier sans cesser jamais de le faire. Mais ce que

vous m'ajoutez du plaisir que votre naturel bienfaisant vous fait prendre à ces bonnes œuvres, m'oblige à vous donner deux avis qui me paraissent en ceci bien essentiels. L'un, qu'afin que ces bonnes œuvres vous tiennent lieu de prière, et soient en effet une espèce de prière [1], il ne suffit pas de les faire par l'attrait du plaisir que vous y prenez, car cela devrait plutôt vous les rendre suspectes et vous faire craindre qu'elles ne fussent purement humaines et naturelles : mais il faut que vous les rapportiez à Dieu en les faisant par des motifs dignes de Dieu, dans la vue de le glorifier, de racheter vos péchés, de réparer ces années malheureuses données au monde ; car il est évident qu'agir avec ces intentions, c'est prier. L'autre, qu'il faut que vous fassiez ces bonnes œuvres avec discernement, c'est-à-dire que vous ne consumiez pas les talents, l'esprit, le crédit que Dieu vous a donnés, à faire de bonnes œuvres peu considérables, pendant que vous pourriez en faire de plus importantes que vous ne faites peut-être pas, c'est-à-dire que les bonnes œuvres de votre goût et qui coûtent peu, ne vous détournent pas de celles qui seraient plus utiles, mais qui vous coûteraient aussi plus de soins et plus de peines, ce qui est peut-être la cause de la répugnance que vous y avez : car dans la place que Dieu vous a mise, il ne se contente pas que vous fassiez du bien, il veut que vous fassiez de grands biens, et comme saint Chrysostome disait, en parlant de l'aumône, qu'il fallait craindre qu'au lieu d'être récompensé pour avoir donné, on ne fût un jour puni pour avoir donné trop peu : aussi devez-vous prendre garde qu'après avoir fait quelque

1. Derniers mots omis par Lavallée.

bien, vous ne soyez encore coupable de n'en avoir pas fait assez, ou plutôt de n'avoir pas fait celui que Dieu attendait particulièrement de vous. Je ne vous dis point ceci pour vous inquiéter ni pour vous embarrasser, mais pour vous encourager et pour exciter votre zèle. C'est à vous à examiner devant Dieu ce que vous pouvez et de quoi vous êtes capable, et c'est à vous de profiter des occasions que la Providence vous fera naître pour parler et pour agir utilement; car c'est alors que votre action sera une excellente prière ; mais c'est pourtant dans la prière même et dans la communication avec Dieu que vous devez vous préparer et prendre des forces pour ce genre d'action.

Quoique la posture dans laquelle on prie ne soit pas absolument de l'essence de la prière, elle ne doit pas cependant être négligée; car le corps aussi bien que l'esprit doit contribuer à honorer Dieu et à lui rendre, même extérieurement, le culte que nous lui devons, la religion que nous professons n'étant pas, dit saint Augustin, la religion des anges, mais des hommes; c'est ce que toute l'Écriture nous enseigne, et ce que l'expérience même nous fait sentir. Suivant ce principe, quelque faible que vous soyez, à moins que vous ne fussiez tout à fait malade, vous commencerez au moins votre prière à genoux, pour la continuer ensuite, s'il est besoin, dans une posture plus commode, mais pourtant honnête et respectueuse, vous souvenant toujours que vous êtes devant Dieu et que vous lui parlez ; car pour la prière du lit, vous ne vous y réduirez que dans l'état de maladie, pendant laquelle je conviens que les aspirations fréquentes, sont la manière de prier, non seulement la plus facile, mais la meilleure. Je ne dis pas qu'il ne soit bon de prier dans le lit, puisque David

qui était un homme selon le cœur de Dieu, l'a ainsi conseillé et pratiqué, comme il paraît en tant d'endroits de ses psaumes ; mais je dis que de prier seulement dans le lit est une espèce de mollesse et d'irrévérence, que cela n'est excusable que dans les malades (1) et nullement dans ceux qui ne le sont pas; quoiqu'on se flatte de prier pour lors avec plus d'attention, ce qui est un prétexte ou un artifice de l'amour-propre qui se cherche jusque dans les choses les plus saintes. Quand donc il vous arrivera de vous coucher devant les personnes (2) que vous me marquez, ne vous dispensez point pour cela de faire à Dieu au moins une prière courte avant de vous mettre au lit ; cette régularité les édifiera et leur pourra être une fort bonne instruction.

Je trouve très bon que pour fixer votre esprit dans l'oraison, vous écriviez, en la faisant, les lumières et les vues que Dieu vous y donne; c'est un moyen très propre, non seulement à vous appliquer dans le moment au sujet que vous méditez, mais pour en conserver le souvenir et pour en pouvoir plus longtemps profiter, relisant après les choses dont vous aurez été touchée. Il faut seulement prendre garde que l'application que vous aurez à écrire, à force d'occuper votre esprit ne dessèche votre cœur et ne l'empêche de s'unir à Dieu par des affections vives et tendres dans lesquelles consiste l'essentiel de l'oraison ; car alors ce que vous appelez oraison, deviendrait étude, et ce ne serait plus prier, mais composer. Si vous évitez cet inconvénient, l'écriture jointe à l'oraison, à l'examen de votre conscience et aux autres exercices intérieurs, vous pourra

1. *La maladie*, LA BEAUMELLE et LAVALLÉE. — 2. *La personne*, LA BEAUMELLE et LAVALLÉE.

être d'un très grand fruit, et je conçois en particulier que votre dernière lettre, prise de la sorte, en même temps que vous l'écriviez, était pour vous une véritable oraison. Mais je suppose toujours que le cœur en fût occupé aussi bien que l'esprit, et même encore plus que l'esprit ; car, encore une fois, dans l'oraison, l'esprit ne doit agir que pour le cœur.

Vous voulez que je vous règle le temps que vous donnerez à la prière, le voici : quand vous vous porterez bien, vous vous tiendrez à celui que vous avez jusqu'à présent observé vous-même, qui va, dites-vous, à une heure. Une heure pour vous, c'est assez, il s'agit de la bien employer, et que Dieu n'ait pas à vous faire le reproche que Jésus-Christ fit à saint Pierre : Quoi ! vous n'avez pu veiller une heure avec moi ! Quand vous serez indisposée ou languissante, c'est l'état de vos forces qui vous réglera ; mais ce que vous ne pourrez faire alors d'une façon, vous le ferez de l'autre ; car la souffrance avec soumission et avec une résignation parfaite de votre volonté à celle de Dieu, sera une prière bien plus longue et plus continuelle, que celle que vous feriez dans votre oratoire ou au pied des autels. Quand vous ne serez pas maîtresse de votre temps, car il vous doit être indifférent que vous le soyez ou non, vous en donnerez à la prière autant que vous le pourrez, et Dieu sera content de vous ; pourquoi donc en ce cas-là seriez-vous dans le trouble ? Vous craignez que la peur d'être importunée ne vous fasse prier Dieu dans votre chambre plutôt que d'aller aux saluts qui se disent dans les églises ; en effet, vous pouvez manquer en ceci et dans la substance de la chose et dans le motif ; dans la chose, car il est à propos que vous alliez quelquefois à ces saluts, quand ce

ne serait que pour donner l'exemple, en vous conformant à la dévotion publique ; je dis quelquefois, comprenant bien que très souvent vous aurez des empêchements légitimes et de justes raisons de n'y pas aller. Dans le motif, car il ne vous est pas permis d'appréhender si fort l'importunité, laquelle vous devez regarder, dans l'ordre de Dieu comme une dépendance de votre état ; cette peur trop grande d'être importunée ne pouvant venir que d'un fond d'orgueil secret ou d'amour excessif de votre repos, et qu'étant par conséquent directement opposée à l'humilité, à la charité, à la mortification chrétienne, il faut donc la modérer en vous oubliant un peu vous-même, et vous abandonnant un peu davantage à la conduite de Dieu dont les desseins sont quelquefois attachés à ce qui vous importune. En combien de rencontres y avez-vous peut-être manqué, pour vous être sur cela trop écoutée, et combien la fuite de l'importunité vous a-t-elle fait perdre d'occasions heureuses de rendre à Dieu et au prochain des services importants que vous voudriez leur avoir rendus ? Il faut vous faire une vertu de souffrir qu'on vous importune, d'aimer à être importunée pour de bons sujets, et de ne craindre que l'inutilité de ce qui est pour vous importuner.

Vous avez très bien fait d'omettre depuis deux mois la pénitence que vous vous étiez prescrite ; comme je suppose que vous avez pris en esprit de pénitence le mal que Dieu vous a envoyé, il vous a dû être une pénitence d'autant plus salutaire et d'autant plus sûre qu'elle n'a pas été de votre choix, mais de celui de Dieu. Cela n'empêchera pas que vous ne repreniez l'autre quand votre santé sera rétablie, mais il faut qu'elle le soit parfaitement. Car autrement je n'y con-

sens point, aimant mieux que jusque-là vous redoubliez en vous le désir et même les pratiques de la pénitence intérieure à laquelle vous devez principalement vous attacher. Il me semble que voilà à peu près les choses sur lesquelles vous m'avez consulté, et vous ne vous plaindrez pas que je ne sois pas entré dans le détail.

VII. — Lettre de Bourdaloue à Madame de Maintenon.

La Beaumelle, 1778, t. IX, p. 283. — Labouderie, p. 37. — Villenave. — La Vallée, t. III, p. 156. — A la suite de cette lettre les Dames de Saint-Cyr ont mis cette note précieuse : « Madame de Maintenon avait eu dessein de prendre le P. Bourdaloue pour son directeur, comme l'on voit : mais le Père lui ayant dit qu'il ne pourrait la voir qu'une fois en six mois, à cause de la grande occupation que ses sermons lui donnaient, Madame de Maintenon qui avait besoin d'un conseil plus fréquent jeta en sa place les yeux sur M. l'abbé des Marais. »

Ce 25 novembre 1688.

MADAME, je conviens [1] avec vous qu'une dévotion qui ne consisterait que dans un certain arrangement serait quelque chose de bien superficiel, et dont vous ne devriez être nullement contente, car quoique l'arrangement soit bon, surtout jusqu'à un certain point, et qu'il ne faille pas le négliger, il doit pourtant supposer un fond plus solide, et ce fond doit être en vous un amour véritable de la pénitence, un parfait détachement de vous-même, un zèle ardent de la gloire de Dieu, une charité tendre pour le prochain, une humilité sincère, un attachement inviolable à vos devoirs même les plus pénibles, une entière soumission

1. *Je demeure d'accord*, LA BEAUMELLE et LAVALLÉE.

aux ordres de la Providence, une préparation à tout souffrir, et aux autres choses que je pourrais ajouter. Or tout cela se peut pratiquer dans les états mêmes où votre arrangement viendrait à cesser ; car il est évident, par exemple, que dans la maladie, une partie de cela, pour peu qu'on soit fidèle à la grâce, se pratique non seulement aussi bien, mais mieux, et avec moins de mélange d'amour-propre que dans la santé.

Servez-vous donc des lumières que Dieu vous donne sur ce point, et profitant de votre expérience propre, faites-vous un plan de direction qui soit indépendant de tout, c'est-à-dire que vous puissiez maintenir et dans l'infirmité et dans la santé, et dans l'embarras des affaires et dans le repos, et dans la bonne humeur et dans le chagrin ; car il me semble qu'un excellent moyen pour cela est de faire consister votre dévotion à accomplir la volonté de Dieu selon l'état présent où Dieu vous met : car Dieu, selon les états différents où vous vous trouverez, demande de vous certaines choses dont votre perfection actuelle dépend, et qui valent mieux pour vous que celles qui seraient plus de votre goût et plus conformes à vos idées ; il ne s'agit donc pour lors que de vous appliquer à reconnaître cette volonté de Dieu et à l'accomplir.

VIII. — Lettre de Bourdaloue à Madame de Maintenon.

Manuscrits des Dames de Saint-Cyr. — La Beaumelle 1778, t. IX, p. 264. — Villenave et Labouderie. Madame de Maintenon parle de cette lettre de Bourdaloue : « Je vous envoie, écrit-elle le 20 mars 1698 à M. de Noailles, l'original de toutes les réponses à la consultation que je fis il y a quatre ans (sur les livres de Madame Guyon) ; celle qui n'est pas signée est du P. Bourdaloue. »

Paris, ce 10 juillet (1694).

J'AI lu, Madame, et relu avec toute l'attention dont je suis capable, le petit livre [1] que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, et puisque vous m'ordonnez de vous en dire ma pensée, la voici en peu de mots. Je veux croire que la personne qui l'a composé, a eu une bonne intention. Mais, autant que j'en puis juger, son zèle n'a pas été selon la science, comme il aurait pourtant dû l'être dans une matière aussi importante que celle-ci ; car il m'a paru que ce livre n'avait rien de solide, ni qui fût fondé sur les véritables principes de la religion : au contraire, j'y ai trouvé beaucoup de propositions fausses, dangereuses, sujettes à de grands abus, et qui vont à détourner les âmes de la voie d'oraison que Jésus-Christ nous a enseignée, et que l'Écriture nous recommande expressément ; à les détourner, dis-je, jusqu'à leur en donner du mépris. En effet, la forme d'oraison que Jésus-Christ nous a prescrite, est de faire à Dieu plusieurs demandes particulières pour obtenir de lui, soit comme pécheurs, soit comme justes, les différentes grâces du salut dont nous avons besoin. L'oraison que l'Écriture nous recommande en mille endroits, est de méditer sur la loi de Dieu, de nous exciter à la ferveur de son divin service, de nous imprimer une crainte respectueuse de ses jugements, de nous occuper du souvenir de ses miséricordes, de l'adorer, de l'invoquer, de le remercier, de repasser devant lui les années de notre vie dans l'amertume de notre âme, d'examiner en sa présence nos obligations et nos devoirs. Ainsi priait David, l'homme selon le cœur de Dieu, et ainsi l'ont pratiqué

1. De Mme GUYON, *Moyen court et facile de faire l'oraison.*

les saints de tous les siècles. Or, la méthode d'oraison commune dans le livre dont il s'agit, est de retrancher tout cela, non seulement comme inutile, mais comme imparfait, comme opposé à l'unité et à la simplicité de Dieu, comme une propriété de la créature, et même comme quelque chose de nuisible à l'âme, eu égard à l'état où l'on suppose qu'elle se met, quand il lui plaît de se réduire à ce simple acte de foi, par lequel elle envisage Dieu en elle-même sous la plus abstraite de toutes les idées, se bornant là, et sans autre effort ni préparation, attendant que Dieu fasse tout le reste. Méthode, encore un coup, pleine d'illusion, qui roule sur ce principe mal entendu dont le quiétiste abuse, savoir, que la perfection de l'âme dans l'oraison, est qu'elle se dépouille de ses propres opérations surnaturelles, saintes, méritoires et procédantes de l'esprit de Dieu, telles que sont celles dont je viens de faire le dénombrement : car, quelle perfection peut-il y avoir à se dépouiller des plus excellents actes des vertus chrétiennes, dans lesquels, selon Jésus-Christ, et selon tous les livres sacrés, consiste le mérite et la sainteté de l'oraison même ? Cependant, c'est à ce prétendu dépouillement, j'ose dire, à cette chimérique perfection, qu'aboutit toute cette doctrine du *Moyen court*. Je sais bien que Dieu, dans l'état, et dans le moment de l'actuelle contemplation, peut se communiquer à l'âme d'une manière très forte, qui fasse cesser en elle soudainement tous les actes particuliers, quoique bons et saints, parce qu'il tient alors les puissances de l'âme comme liées et fixées à un seul objet ; en sorte que l'âme n'est pas libre, et qu'elle souffre l'impression de Dieu plutôt qu'elle n'agit. Je sais, dis-je, que cela arrive ; car à Dieu ne plaise que je veuille ici combattre la

grâce, et le don de la contemplation infuse ! Mais que l'âme, de son chef, prévenant cet état et ce moment de contemplation, affecte elle-même de suspendre dans l'oraison les plus saintes opérations, pour s'en tenir au seul acte de foi, et que par son choix, elle se détermine à sortir de la voie sûre que Jésus-Christ lui a marquée, pour s'engager dans une nouvelle route, qui, par la raison même qu'elle est nouvelle, doit au moins lui être suspecte, c'est ce que je ne conviendrai jamais être pour elle une perfection. On dit que l'âme n'en use ainsi, et ne se défait de ses opérations que pour s'abandonner pleinement à Dieu, et laisser agir Dieu en elle ; et moi je soutiens qu'elle ne peut mieux se disposer à laisser Dieu agir en elle, qu'en faisant elle-même fidèlement ce que Jésus-Christ lui a appris dans l'oraison dominicale, ou ce que David a pratiqué dans ses entretiens avec Dieu ; et j'ajoute que, si jamais l'âme avait droit d'espérer que Dieu l'élevât à la contemplation, ce serait dans le moment où avec humilité, avec fidélité, il la trouverait solidement occupée du saint exercice de la méditation. Quoi qu'il en soit, se faire, selon le *Moyen court*, une méthode et une pratique de retrancher de l'oraison ce que Jésus-Christ y a mis, et ce que les saints ont conçu de meilleur et de plus agréable à Dieu : les demandes, les remercîments, les offres de soi-même, les désirs, les résolutions, les actes de résignation et de componction, pour s'arrêter à une foi nue, qui n'a pour objet ni aucune vérité de l'Évangile, ni aucun mystère de Jésus-Christ, ni aucun attribut de Dieu, ni nulle chose quelconque, si ce n'est précisément Dieu ; proposer indifféremment cette méthode d'oraison à toutes sortes de personnes, sans exception ; préférer cette méthode d'oraison à celle que

Jésus-Christ a enseignée à ses apôtres, et par eux à toute son Église ; prétendre que cette méthode d'oraison est plus nécessaire au salut, plus propre à sanctifier les âmes, à acquérir les vertus, à corriger les vices, plus proportionnée aux esprits grossiers et ignorants, plus facile pour eux à pratiquer que l'oraison commune de méditation et d'affection ; quitter pour cette méthode d'oraison la lecture, les prières vocales, le soin d'examiner sa conscience, substituer même cette méthode d'oraison aux dispositions les plus essentielles du sacrement de pénitence, jusqu'à vouloir qu'elle puisse tenir lieu de contrition, sans qu'on ait actuellement aucune vue de ses péchés : toutes ces choses, dis-je, me paraissent autant de choses dangereuses dont le *Moyen court* est rempli. Il me faudrait un volume entier, pour vous le faire remarquer suivant l'ordre des chapitres : j'en ai fait l'extrait, que je pourrai quelque jour vous porter à Saint-Cyr, aussi bien que le sermon que je fis à Saint-Eustache sur cette matière [1]. Cependant, comme j'ai découvert que ce *Moyen court* n'était qu'une répétition d'un autre ouvrage, intitulé : *Pratique facile pour élever l'âme à la contemplation*, qui parut, il y a environ vingt ans, et dont l'auteur était un prêtre de Marseille, nommé Malaval, je vous envoie la traduction française de la réfutation qui s'en fit alors par un célèbre prédicateur, nommé le Père Segneri, qui vit encore, et qui a le premier combattu la secte de Molinos.

Mais je ne puis, en finissant, m'empêcher de remercier Dieu de ce qu'il vous a préservée d'avoir du goût pour ces sortes de livres, et de ce que, par une providence particulière, vous ne leur avez donné nulle ap-

1. Voir p. 74.

probation. Car, dans le mouvement où sont les esprits, quels progrès cette méthode d'oraison ne ferait-elle pas parmi les dévots, surtout à la cour, si elle y était appuyée de votre crédit ? Dieu m'est témoin que je n'abonde point en mon sens, et que j'ai même la consolation que ce que je connais dans le monde de gens habiles, distingués par leur savoir et par leur piété, en jugent comme moi.

Ce qui serait à souhaiter, dans le siècle où nous sommes, ce serait qu'on parlât peu de ces matières, et que les âmes mêmes qui pourraient être véritablement dans l'oraison de contemplation, ne s'en expliquassent jamais entre elles, et encore même rarement avec leurs Pères spirituels.

C'est ce que j'ai observé à l'égard de certaines personnes qui se sont adressées à moi pour leur conduite, et à qui j'ai donné pour première règle de n'avoir, sur le chapitre de leur oraison, nulle communication avec d'autres dévotes, sous quelque prétexte que ce soit, pour éviter les abus que l'expérience m'a appris s'ensuivre de ces confidences.

Voilà, Madame, toutes mes pensées que je vous confie, et qui ne seront peut-être pas bien éloignées des vôtres.

Comme j'achevais ces remarques, j'ai reçu, Madame, le petit billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je vous demande bien pardon de ne vous avoir pas renvoyé plus tôt le livre qu'on m'avait apporté de votre part ; il est vrai qu'ayant eu depuis ce temps-là trois sermons à faire, à peine ai-je pu trouver le temps de le lire attentivement et à loisir. Mais je ne prétends pas, Madame, me justifier par là auprès de vous ; et j'aime bien mieux vous remercier de la manière obligeante avec laquelle vous voulez bien vous intéresser à ma santé.

IX. — Instruction (inédite) de Bourdaloue à Madame de Maintenon.

Voir page 45

X. — Lettre de Bourdaloue à Santeuil.

Mélanges de littérature à M. de Santeuil. Cologne, 1742, t. II. Voir quelques réflexions sur cette pièce, p. 20.

Ce 20 janvier (1696).

SOYEZ en repos, le Rancunier (1) est déjà converti; et c'est lui-même qui me charge de vous en assurer. Vos vers lui ont paru très beaux, et ils le sont en effet. Il n'y a point de rancune qui puisse tenir contre la poésie, j'entends contre la vôtre. Je serai ravi de voir l'hymne de saint André. Plût à Dieu que toutes celles du bréviaire romain fussent de votre façon, car il y en a qui ne sont pas soutenables, quoiqu'elles aient le mérite de l'antiquité. Je suis, Monsieur, plus que personne du monde très parfaitement et très sincèrement à vous.

XI. — Lettre de Bourdaloue à Santeuil.

(*Mélanges...* 1742, t. II.)

(Bâville) 10 septembre 1696.

D'UN cœur aussi bon et aussi grand que le vôtre, il n'y a rien qu'on ne doive attendre. Si cela est, Monsieur, oubliez toutes mes fautes ; et pour m'en donner une marque certaine, ne vous contentez pas de m'envoyer ici les mots que vous me faites espérer ; venez les apporter vous-même, et soyez sûr que vous y serez

1. Le P. de la Rue.

encore mieux reçu que vos ouvrages. C'est pourtant beaucoup dire, car quelle estime n'y a-t-on pas pour tout ce qui vient de vous ? Vous n'y trouverez pas, comme à Chantilly, des princesses du sang, ni des altesses sérénissimes qui vous fassent leur cour; mais on me charge de vous dire que vous y serez écouté comme un oracle, et qu'on se tiendra d'autant plus obligé de la bonté que vous aurez de vous abaisser jusqu'à nous. Je me réserve donc, Monsieur, à vous faire alors une réparation solennelle de tout ce que vous avez à me reprocher; et cependant je vous supplie de croire que je suis l'homme du monde qui vous honore le plus sincèrement et le plus cordialement, et sans exception. — Votre très humble et très obéissant serviteur.

XII. — Lettre inédite de Bourdaloue à Gaignières.

Sur l'autographe, voir p. 43.

XIII. — Lettre inédite de Bourdaloue à Monseigneur... 27 novembre 1699.

Sur l'autographe, voir p. 42.

XIV. — Lettre inédite de Bourdaloue au maréchal de Bellefonds.

Paris, 15 juillet (sans indication d'année).

Sur l'autographe. Voir page 41.

On m'a signalé l'existence de quelques autres lettres du prédicateur au maréchal de Bellefonds ; mais leur authenticité me semble douteuse ; aussi je ne les donne pas.

XV. — Lettre inédite de Bourdaloue au R. P. Guillaume Srembergs, de la Compagnie de Jésus, à Trèves.

Paris, 25 janvier (vers l'année 1700).

Sur l'autographe. Voir p. 43.

XVI. — Fragment d'une lettre de Bourdaloue au P. Bouhours.

(Charavay, Catalogue 1865.)

Mercredi, 23 janvier 1700.

LE P. Bouhours avait fait paraître les *Pensées ingénieuses des Pères de l'Église.* Bourdaloue lui écrivit que tous les prédicateurs lui sont infiniment obligés du soin qu'il a pris de leur marquer tout ce qu'il y a de propre à enrichir leurs sermons ; et par un retour touchant sur lui-même, il ajoutait : « Quoique je sois au bout de ma course, je ne laisse pas de prendre part à la reconnaissance qu'ils vous doivent. »

XVII. — Lettre de Bourdaloue à M***.

Sur le fac-simile.

Ce vendredi matin 27 février.

PARDONNEZ-MOI, s'il vous plaît, Monsieur, la liberté que je prends de vous envoyer une lettre que je reçus hier au soir de Madame la présidente de Moras [1]. Elle vous expliquera ce que je n'ose vous demander pour elle, ne le jugeant pas moi-même raisonnable, qui serait que vous eussiez la bonté de

1. Peut-être M. de Lamoignon (Chrétien-François), avocat général et ensuite président à Mortier au parlement de Paris.

recommander son affaire à Monsieur de Harlay [1]. Comme il pourrait pourtant arriver que cela ne vous fît nulle peine, en ce cas, et non autrement, je vous en serais parfaitement obligé ; encore une fois, Monsieur, je vous demande très humblement d'en user avec vous si librement ; au moins est-ce une marque de mon entière confiance qui ne diminue rien du respect avec lequel je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

XVIII. — Lettre de Bourdaloue au supérieur-général de la Compagnie de Jésus.

Traduite du latin. Bretonneau, préface. — Cette lettre doit être de l'année 1700; en effet, son auteur dit qu'il y a cinquante-deux ans qu'il est dans la Compagnie; or, il entra au noviciat le 10 novembre 1648.

Mon très Révérend Père,

DIEU m'inspire et me presse même d'avoir recours à Votre Paternité pour la supplier très humblement, mais très instamment, de m'accorder ce que je n'ai pu, malgré tous mes efforts, obtenir du R. P. Provincial. Il y a cinquante-deux ans que je vis dans la Compagnie, non pour moi, mais pour les autres ; du moins plus pour les autres que pour moi. Mille affaires me détournent et m'empêchent de travailler, autant que je le voudrais, à ma perfection, qui néanmoins est la seule chose nécessaire. Je souhaite de me retirer et de mener désormais une vie plus tranquille, je dis plus tranquille, afin qu'elle soit plus

1. Procureur général, puis premier président du parlement de Paris, beau-frère de Chrétien-François de Lamoignon avec lequel il n'était pas dans une parfaite union.

régulière et plus sainte. Je sens que mon corps s'affaiblit et tend vers sa fin. J'ai achevé ma course; et plût à Dieu que je pusse ajouter : J'ai été fidèle! Je suis dans un âge où je ne me trouve plus guère en état de prêcher. Qu'il me soit permis, je vous en conjure, d'employer uniquement pour Dieu et pour moi-même ce qui me reste de vie, et de me disposer par là à mourir en religieux. La Flèche, ou quelque autre maison qu'il plaira aux supérieurs, (car je n'en demande aucune en particulier, pourvu que je sois éloigné de Paris) sera le lieu de mon repos. Là, oubliant les choses du monde, je repasserai devant Dieu toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme. Voilà le sujet de tous mes vœux....

LISTE DES PRÉDICATIONS DE BOURDALOUE [1].

1669. — Octave des Morts et Avent à la Maison professe.
1670. — Avent à la Cour et Dominicales à la Maison professe.
1671. — Carême à Notre-Dame et Avent à Saint-Jean-en-Grève.
1672. — Saint François-Xavier à la Maison professe. — Carême à la Cour. — Avent à la Maison professe.
1673. — Carême à Saint-Eustache.
1674. — Carême à la Cour.
1675. — Carême à Saint-Germain-l'Auxerrois.
1676. — Carême à la Cour.
1677. — Carême à la cathédrale de Rouen. (Registre du chapitre métropolitain de Rouen.)
1678. — Carême à Saint-Sulpice.
1679. — Carême à Saint-Jacques de la Boucherie.
1680. — Carême à la Cour.
1681. — Carême à Saint-Germain-l'Auxerrois.
1682. — Carême à la Cour.
1683. — Carême à Saint-Paul. 10 décembre, Oraison funèbre de H. de Condé.
1684. — Avent à la Cour.
1685. — Carême à Saint-Roch.

1. Gazette, Dangeau, Madame de Sévigné et Liste des prédicateurs imprimée pour chaque année, Recueil de la Bibliothèque nationale. — *Réserve*.

1686. — Carême à Montpellier [1]. — Avent à la Cour.
1687. — 26 avril, Oraison funèbre de L. de Condé. — 4 septembre, Sermon à Saint-Cyr.
1688. — Carême à Saint-Eustache.
1689. — Purification à la Cour. — Dominicales d'été à la Maison professe. — Avent à la Cour.
1690. — Avent à Saint-Nicolas-des-Champs.
1691. — Avent à la Cour.
1692. — Carême à la Salpétrière. — Avent à Saint-Paul.
1693. — Avent à la Cour.
1695. — Les mercredis de Carême à Saint-Germain-en-Laye, devant le roi et la reine d'Angleterre. — Avent à Saint-André-des-Arcs,
1697. — Dernier Avent à la Cour,
1699. — Il prêche durant le Carême aux Nouvelles Catholiques, et durant l'Avent aux Enfants-Rouges.
1700. — 25 mars, aux Nouvelles Catholiques.
1701. — 8 décembre, aux Récollettes de la rue du Bac.
1702. — Quasimodo à la Mercy. — 1er dimanche de l'Avent et Noël aux Nouvelles Catholiques.
1703. — Annonciation au Sang-Précieux, rue de Vaugirard.
1704. — Quinquagésime à Saint-Étienne-du-Mont.

1. Outre les carêmes de Rouen et de Montpellier, il prêcha deux autres stations en Province.

Choix de Sermons.

By Louis Bourdaloue.

I.—SERMON SUR LA PAROLE DE DIEU.

Notice historique.

LE Sermon sur la Parole de Dieu fut prononcé à la cour, et aussi très probablement à Paris ; car d'une part Bourdaloue s'y adresse à Louis XIV, et de l'autre il y dit que souvent « dans une ville » ou « dans une cour » on remarque, touchant les ministres de la parole sainte, le même partage qu'on vit autrefois à Corinthe à l'égard des dispensateurs du baptême. Du reste, ainsi que nous l'avons prouvé, il ne craignait pas de se répéter. Si par cet excellent discours, Bourdaloue explique les dispositions avec lesquelles il faut écouter un prédicateur de l'Évangile, il y montre aussi le but que doit se proposer l'orateur sacré. Par conséquent, il nous y fait voir quels étaient les desseins qui le firent monter dans les chaires chrétiennes. Massillon prêcha sur le même sujet à Versailles, et sans doute le 13 Février 1701, premier dimanche de Carême. On peut comparer l'un avec l'autre. Bourdaloue a un second sermon sur cette matière fondamentale.

Il semble que le sermon sur la parole de Dieu soit comme le frontispice du temple, ou comme l'introduction à ses instructions religieuses.

Qui ex Deo est, verba Dei audit.
Celui qui est de Dieu, entend la parole de Dieu.
SAINT JEAN, VIII, 47.

SIRE,

IL n'est rien de plus efficace et de plus fort que la parole de Dieu. Je ne dis pas seulement cette parole conçue dans Dieu même, et par laquelle Dieu se parle à lui-même, qui est le Verbe incréé ; mais celle que Dieu produit au dehors, et qu'il fait entendre à ses créatures, soit qu'il la leur adresse immédiatement, ou qu'il se serve pour cela du ministère des hommes qui en sont les organes et les interprètes. C'est cette parole que Salomon, dans le livre de la Sagesse, a appelée toute-puissante : *Omnipotens sermo tuus* (1). Et, en effet, à voir ce qu'elle a opéré,

1. *Sap.*, XVIII, 15.

soit dans l'ordre de la nature ou dans celui de la grâce, rien ne lui convient mieux que ce caractère de toute-puissante. Car c'est elle, dit l'Écriture, qui, par un pouvoir souverain, a tiré tous les êtres du néant, qui a affermi les cieux, qui a donné à la terre sa consistance et sa fécondité. C'est elle, selon l'expression de saint Paul, qui appelle les choses qui ne sont pas et qui n'ont jamais été, comme si elles étaient ; qui en ressuscitant les morts, fera sentir un jour sa vertu à celles qui ne sont plus, et qui, sans aucune résistance, leur fait prendre, tandis qu'elles sont, tous les mouvements qu'il plaît à Dieu, leur créateur, de leur imprimer ; en sorte qu'il n'y en a pas une, ajoute saint Augustin, qui, par quelque prodige extraordinaire, n'ait rendu hommage à cette adorable parole.

A peine fut-elle sortie de la bouche de Josué, que le soleil arrêta sa course. Moïse ne l'eut pas plutôt prononcée, que les eaux devinrent immobiles. Le ciel s'ouvrit et se ferma, à mesure qu'elle fut employée par Élie ; on vit la mer s'humilier et les tempêtes se calmer, au moment que Jésus-Christ parla. Voilà ce que peut dans la nature la parole de Dieu. Mais ce n'est rien encore, j'ose le dire, en comparaison des miracles éclatants qu'elle a faits dans l'ordre de la grâce. Car c'est cette même parole qui a converti et sanctifié le monde, qui a triomphé de l'idolâtrie, qui a dompté le vice et l'impiété, qui a brisé les cèdres du Liban, et abattu l'orgueil des puissances de la terre: *Vox Domini confringentis cedros* (1). C'est elle qui, annoncée par douze pêcheurs, s'est fait entendre par tout l'univers ; qui sans nul artifice et sans nul secours de l'éloquence humaine, a persuadé les philosophes, a confondu les libertins, a convaincu les athées ; en un mot, qui, par la seule force de la vérité, a engendré, pour m'exprimer avec l'apôtre saint Jacques, des millions de fidèles à Jésus-Christ : *Voluntarie enim genuit nos verbo veritatis* (2). D'où vient donc, demande saint Chrysostome, que cette parole, toute féconde et toute divine qu'elle est, paraît aujourd'hui si faible et si stérile dans le christianisme ? D'où vient que le saint ministère de la prédication, qui, dans le cours naturel de la Providence, devrait produire des fruits si abondants, par une malheureuse fatalité, est devenu à notre confusion un des emplois, ce semble, les plus inutiles? D'où vient même que la parole du Seigneur, bien loin d'être salutaire pour nous, a tous les jours un effet tout

1. *Psalm.*, XVIII, 5. — 2. JAC., I, 18.

XVIX. 5 R.V

opposé; et qu'au lieu d'être le principe de notre conversion, elle devient, par un jugement de Dieu bien redoutable, le sujet de notre condamnation ? C'est ce que j'entreprends d'examiner dans ce discours. Je veux vous découvrir la source d'où procède un mal si pernicieux, et en vous la faisant connaître, vous mettre en état d'y apporter les remèdes nécessaires. Il s'agit, ô Esprit-Saint, de justifier votre parole. Répandez sur moi vos lumières, afin qu'à la faveur de vos lumières je puisse pénétrer dans les cœurs, et y graver profondément les grandes vérités que cette matière m'engage à traiter. C'est la grâce que je vous demande par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Il est constant, Chrétiens, que jamais la parole de Dieu n'a été plus souvent annoncée dans le christianisme qu'elle l'est de nos jours ; mais il est également vrai que ce bon grain semé dans le champ de l'Église n'y fut jamais plus stérile, et que jamais les chrétiens n'en ont tiré moins de fruit. Il n'est point maintenant de prédicateurs de l'Évangile qui ne puissent se plaindre à Dieu, et lui dire avec Isaïe : *Domine, quis credidit auditui nostro* (1) ? Seigneur, c'est votre parole que nous avons prêchée ; nous avons paru dans le monde comme vos ambassadeurs ; on nous a reçus, et reçus même avec honneur ; mais s'est-il trouvé quelqu'un qui nous ait donné créance ? Après nous être épuisés pour représenter de votre part les vérités éternelles, quel en a été le succès? Nous avons pu quelquefois remuer les consciences, exciter dans les cœurs la crainte de vos jugements ; mais, du reste, quel changement avons-nous vu dans les mœurs, et à quoi avons-nous pu connaître l'effet de votre sainte parole ?

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui faisait autrefois l'étonnement des prophètes, et ce qui fait encore le mien. Je demande d'où peut venir cette inutilité de la parole de Dieu, et à qui elle doit être imputée ? Est-ce à la parole même de Dieu ? est-ce aux prédicateurs qui la débitent ? est-ce aux chrétiens qui l'écoutent ? car il faut par nécessité que ce soit à l'un de ces trois principes. Or, de vouloir en accuser la parole de Dieu même, ce serait une injustice ; car elle n'est pas moins puissante aujourd'hui qu'elle l'a été du temps des apôtres. De dire qu'elle s'est altérée dans la succession des

1. Isaï., LIII, 1.

siècles, ce serait tomber dans l'erreur de nos hérétiques. L'Église, dit Cassiodore, a toujours conservé et conservera jusqu'à la consommation des temps la parole de Dieu aussi pure que la foi. Nous prêchons le même Évangile que saint Pierre prêchait, lorsque dans un seul discours il convertit trois mille auditeurs ; et quand le Saint-Esprit descendit visiblement sur les fidèles qui entendaient la parole de Dieu,comme il est rapporté par saint Luc, ce n'était pas une autre parole que celle dont nous vous faisons part tous les jours, et que vous écoutez dans nos temples. Quoi donc ! sont-ce les prédicateurs qui causent ce désordre ? J'avoue, Chrétiens, que tous ne la dispensent pas avec les mêmes dispositions ni la même édification. J'avoue qu'il s'en est trouvé, comme dit l'Apôtre, qui l'ont retenue captive ; qu'il s'en trouve encore qui la rendent mercenaire, et qui, par une espèce de simonie, en trafiquent pour acheter je ne sais quel crédit et une vaine réputation dans le monde. J'avoue même que quelques-uns ont déshonoré le saint ministère par le dérèglement de leurs mœurs ; semblables à ces pharisiens qui enseignaient, mais qui ne pratiquaient pas : *Dicunt, et non faciunt.*

Mais, après tout, ce n'est ni au mérite ni à la sainteté des prédicateurs que l'efficace de la parole de Dieu est attachée; elle opère par sa propre vertu ; et elle a même cet avantage sur les sacrements, qu'elle ne dépend point de l'intention de ses ministres.S'ils la profanent,ils se pervertissent eux-mêmes; mais, en se pervertissant, ils ne laissent pas de sanctifier les autres ; et l'on peut dire de cette divine parole ce que saint Augustin disait du baptême conféré par les schismatiques : Il est nuisible à ceux qui le donnent mal, et il est profitable à ceux qui le reçoivent bien : *Nocet indigne tractantibus, sed prodest digne suscipientibus.* Si donc, mes Frères, la parole de Dieu fructifie si peu parmi vous, c'est à vous-mêmes que vous devez vous en prendre ; et pour en venir à mon dessein, je trouve dans la plupart des chrétiens trois obstacles bien ordinaires à la prédication de l'Évangile : savoir, le dégoût de la parole de Dieu, l'abus de la parole de Dieu, enfin une résistance volontaire à la parole de Dieu ; et ce sont ces trois obstacles que j'entreprends ou de lever, ou du moins de combattre dans ce discours.Le dégoût de la parole de Dieu, qui se rencontre particulièrement dans les âmes lâches ; l'abus de la parole de Dieu,où tombent communément les âmes vaines ; la

résistance à la parole de Dieu,qui est le caractère des pécheurs. Or, suivant l'ordre et le partage de ces obstacles ainsi distingués, j'avance trois propositions qui renferment un grand fonds d'instruction et de morale. Car je dis que le dégoût de la parole de Dieu est une des plus terribles punitions que doive craindre un chrétien ; c'est la première partie. Je dis que l'abus de la parole de Dieu est un des désordres les plus essentiels que puisse commettre un chrétien; c'est la seconde. Je dis que la résistance à la parole de Dieu est une des plus prochaines dispositions à l'endurcissement et à la réprobation d'un chrétien ; c'est la troisième. Les premiers ne l'écoutent point, parce qu'ils s'en dégoûtent ; les seconds l'écoutent, mais non point comme parole de Dieu, et en cela ils en abusent. Les derniers l'écoutent, et l'écoutent même comme parole de Dieu, mais ne la veulent point pratiquer, et c'est ainsi qu'ils y résistent. De là, par une règle toute contraire, je veux conclure avec Jésus-Christ : *Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud* (1) : Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent ! En trois mots : dégoût de la parole de Dieu, opposé à la béatitude de ceux qui l'écoutent : *Beati qui audiunt.* Abus de la parole de Dieu, opposé au bonheur de ceux qui l'écoutent comme parole de Dieu : *Beati qui audiunt verbum Dei.* Résistance à la parole de Dieu, opposée au mérite et à l'avantage de ceux qui l'écoutent comme parole de Dieu,et qui la pratiquent : *Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.* C'est tout le sujet de votre attention. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

JE vous l'ai dit, Chrétiens, et il est vrai, c'est par la parole de Dieu qu'il a plu à la Providence de sanctifier le monde. Voilà le moyen que Dieu a choisi, et l'instrument dont il s'est servi pour la conversion des âmes. Il pouvait y en employer d'autres ; mais, dans le cours ordinaire et même naturel de sa sagesse, il s'est en quelque sorte borné à celui-là. En effet, dit le grand Apôtre, la foi n'est venue que de ce qu'on a entendu ; et l'on n'a entendu que parce que la parole de Jésus-Christ a été prêchée : *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi* (2). Or ce qu'il disait alors de la foi à

1. Luc., xi, 28. — 2. *Rom.*, x, 17.

l'égard des infidèles, je puis le dire de la pénitence à l'égard des pécheurs, et de la persévérance à l'égard des justes : on ne se convertit et l'on ne change de vie que parce qu'on se sent touché des vérités éternelles ; et ces vérités sont la parole de Dieu que l'on entend ; parole qui, publiée et légitimement annoncée par les ministres de l'Évangile, frappe d'abord nos oreilles, mais pénètre ensuite jusque dans nos cœurs, et en remue les plus secrets ressorts ; parole, ajoute excellemment saint Augustin, qui sert de disposition et comme de véhicule à toutes les inspirations et à toutes les grâces intérieures que Dieu veut répandre sur nous , parole qu'il nous fait distribuer comme un de ses dons les plus précieux, et qui, par une espèce d'enchaînement, attire encore tous les autres dons à quoi la prédestination de l'homme est attachée. N'est-ce pas ainsi que Dieu en a toujours usé ; et en consultant les oracles de l'Écriture, ou plutôt l'expérience de tous les siècles, trouve-t-on que les hommes soient jamais sortis des ténèbres du péché, et parvenus à la lumière de la grâce, par une autre voie que par celle de la parole qu'ils avaient entendue ? D'où je conclus qu'un des plus grands malheurs que l'homme chrétien ait à craindre, disons mieux, qu'une des punitions de Dieu les plus visibles dont l'homme chrétien doive se préserver, est de tomber dans le dégoût de cette sainte parole. Car quel malheur pour moi que de concevoir du dégoût pour ce qui doit me convertir, pour ce qui doit me sauver, pour ce qui doit m'affectionner à mes devoirs, pour ce qui doit guérir mes faiblesses, pour ce qui doit corriger mes erreurs, pour ce qui doit me ranimer si je suis tiède, pour ce qui doit m'éclairer si je suis aveugle, pour ce qui doit me nourrir si je suis vivant, pour ce qui doit me ressusciter si je suis dans un état de mort! et ne sont-ce pas là les effets de la parole de Dieu ?

Ceci, Chrétiens, suffirait pour établir ma première proposition. Mais parce que vous attendez que je vous en donne une intelligence plus parfaite, appliquez-vous à ce que je vais vous dire. Je n'examine point ici les sources d'où peut procéder ce dégoût si commun dans le christianisme, et si pernicieux. Si j'en voulais rechercher le principe, je vous ferais aisément reconnaître qu'il vient dans les uns d'un orgueil secret, dans les autres d'un fonds de libertinage ; dans ceux-ci d'un attachement honteux aux plaisirs des sens, dans ceux-là d'une insatiable cupidité des biens temporels. Car le moyen, dit

saint Chrysostome, de goûter une parole qui ne prêche que l'humilité, que l'austérité, que la pauvreté évangélique, tandis qu'on est ambitieux, sensuel, intéressé ? Comment goûter ce qui remet sans cesse devant les yeux l'obligation indispensable de haïr et de fuir le monde, tandis qu'on a l'esprit et le cœur préoccupés de l'amour du monde ? Voilà, dis-je, de quoi je vous ferais convenir, et par où vous verriez que ce dégoût de la parole de Dieu est de la nature de ces choses qui, selon la doctrine des Pères, sont tout à la fois dans nous, péché et peine de péché, c'est-à-dire de ces choses pour lesquelles Dieu nous punit, et par lesquelles il nous punit. Réflexion qui confondrait au moins notre infidélité, lorsque nous prétendons sur ce point nous justifier aux dépens de Dieu, puisqu'il est évident que tous les principes d'où naît le dégoût de sa parole sont, par rapport à nous, autant de principes volontaires, et par là même, autant de sujets de condamnation. Cependant, sans entreprendre de les approfondir, contentons-nous d'en voir les malheureuses conséquences. Car que fait ce dégoût de la divine parole ? Il nous en éloigne, et il nous rend incapables d'en profiter. Or l'un et l'autre est également à craindre, parce que l'un et l'autre est un des plus rigoureux châtiments que Dieu exerce sur un pécheur, quand il le livre dès cette vie à la sévérité de sa justice.

Savez-vous, Chrétiens (ceci mérite votre attention, et sous une figure sensible va vous découvrir un des plus importants secrets de la prédestination et de la réprobation des hommes), savez-vous par où la colère de Dieu commença à éclater sur les Israélites, et par où ces esprits rebelles commencèrent eux-mêmes à s'apercevoir qu'ils avaient irrité contre eux le Seigneur ? L'Écriture nous l'apprend : ce fut par le dégoût qu'ils conçurent pour la manne. Je m'explique. Cette manne tombait du ciel, et c'était l'aliment dont Dieu les avait pourvus dans le désert, et qu'il prenait soin lui-même de leur distribuer chaque jour à proportion de leurs besoins. Nourriture qui les maintenait tous dans une santé parfaite ; en sorte, dit le texte sacré, qu'on ne voyait point dans leurs tribus de malades : *Et non erat in tribubus eorum infirmus* (1). Nourriture qui, toute simple qu'elle était, avait néanmoins les qualités les plus rares ; qui, par une merveille bien surprenante, s'ac-

1. *Psalm.*, CIV, 37. CV. 37

commodait à tous les goûts, et qui, sans nul autre assaisonnement, leur tenait lieu des mets les plus exquis. Mais qu'arrive-t-il ? A peine ont-ils secoué le joug du Dieu d'Israël, et par là obligé le Dieu d'Israël à se retirer d'eux, qu'il leur prend un dégoût de cette viande. Quoiqu'elle soit en substance toujours la même, elle commence à n'avoir plus pour eux le même attrait : ils ne vont plus la recueillir qu'avec dédain, et dans l'usage qu'ils en font ils n'y trouvent plus rien que d'insipide. Étonnés de ce changement, que se disent-ils les uns aux autres ? *Anima nostra jam nauseat super cibo isto levissimo* (1). Quel prodige ! cette manne autrefois si délicieuse nous est maintenant insupportable. Ils soupirent après des viandes plus matérielles et plus grossières ; et l'Écriture ajoute qu'au même temps la colère de Dieu s'éleva contre eux : *Et ira Dei ascendit super eos* (2). Comme si la dépravation de leur goût, selon la belle réflexion d'Origène et de saint Jérôme, eût été le premier effet de la vengeance du Seigneur. Or tout cela, reprend l'Apôtre, n'était que l'ombre de ce qui devait s'accomplir en nous. Car voici, mes chers auditeurs, ce qui se passe tous les jours en je ne sais combien de chrétiens du siècle, et plaise au ciel qu'une funeste expérience ne vous l'ait pas fait connaître ! La parole de Dieu, dit saint Augustin, est la vraie manne, c'est-à-dire la nourriture spirituelle que Dieu nous a préparée, et qui doit être pour nos âmes, suivant le dessein de la Providence, tout ce que la manne du désert était pour les corps. Et en effet, quand autrefois nous étions dans l'ordre et que nous marchions dans les voies de Dieu, cette parole nous soutenait, cette parole nous consolait, cette parole se proportionnait à nos besoins et à nos goûts : nous l'écoutions avec plaisir, nous la recevions avec avidité, nous en sentions la vertu secrète et toute miraculeuse. Mais maintenant que par notre infidélité nous avons engagé Dieu à se tourner contre nous, nous n'éprouvons plus rien de tout cela. Cette parole, toute divine qu'elle est, ne fait plus ni sur nos cœurs ni sur nos esprits nulle impression. Il ne nous en reste qu'un triste dégoût, qui nous fait dire comme les Juifs : *Nauseat anima nostra super cibo isto levissimo* (3). De là vient que nous la négligeons et que nous refusons de l'entendre, que nous préférons à ce de-

1. *Num.*, XXI, 5. — 2. *Psalm.*, LXXVII, 31. — 3. *Num.*, XXI, 5.

R.V.LXXVIII.

voir les plus vains amusements, que tout nous sert de prétexte pour nous en dispenser, que nous regardons ce saint temps du carême comme un temps de fatigue. De là vient, si quelquefois nous y assistons, ou forcés par une certaine bienséance, ou entraînés par l'exemple, que nous n'en profitons plus; pourquoi ? Parce que pour profiter d'une viande, il faut l'aimer et la goûter ; et que ce qui est vrai des aliments du corps l'est encore plus des aliments spirituels. Aussi Dieu s'est-il déclaré lui-même qu'il remplira de biens les âmes affamées. *Animam esurientem satiabit bonis* (1) : c'est-à-dire, qu'à mesure que nous entretiendrons dans nous un saint désir de sa parole, cette parole entrera dans nos âmes avec la plénitude des grâces qui la suivent immédiatement: comme, au contraire, il menace ailleurs de renvoyer ces âmes dédaigneuses qui ne savent pas estimer un de ses dons les plus précieux, et de les priver de tous les avantages qui y sont attachés : *Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes ;* un autre texte porte : *Fastidiosos dimisit inanes* (2).

Ainsi voyons-nous tant de mondains n'entendre la parole de Dieu qu'avec indifférence, et n'en remporter qu'un vide affreux de toutes les pensées du ciel, et de tout ce qui pourrait les exciter à chercher le royaume de Dieu et sa justice. Ainsi les voyons-nous sortir des prédications les plus touchantes sans en être émus, souvent rebutés des choses mêmes dont les autres sont pénétrés ; et par leur insensibilité montrant bien qu'ils sont de ces délicats que Dieu rejette : *Fastidiosos dimisit inanes.* Mais, dites-vous, ce dégoût que nous condamnons et que nous vous reprochons n'est point précisément un dégoût de la parole de Dieu, mais de la parole de Dieu mal annoncée : car si je trouvais, ajoutez-vous, des hommes solides et judicieux ; des hommes, comme les prophètes, animés de l'esprit de Dieu, et capables de me représenter avec force les obligations de mon état ; si je trouvais des prédicateurs de l'Évangile, tels que les désirait saint Paul, qui joignissent le zèle à la science, et qui sussent, en éclairant l'esprit, remuer le cœur, je les écouterais, et je les écouterais avec plaisir. C'est ainsi qu'un lâche auditeur voudrait encore se justifier aux dépens de la Providence, et qu'il prononce lui-même son jugement. Car s'il était vrai, Chrétiens, qu'il

1. *Psalm.*, CVI, 9. — 2. LUC., I, 53.

n'y eût plus de ces hommes évangéliques propres à émouvoir et à instruire, quelle marque plus sensible pourriez-vous avoir de la colère de Dieu? Ne serait-ce pas l'accomplissement de cette menace que Dieu faisait à son peuple : Je leur ôterai les prédicateurs de ma parole ; et ceux qui en porteront encore le nom et qui en feront l'office ne seront plus que des hommes vains, semblables à un airain sonnant et à une cymbale retentissante. Voilà, disait le Seigneur, par où je les punirai. Je ne susciterai plus de prophètes qu'ils écoutent, il n'y en aura plus qui ait le don de les toucher et de les convertir ; ils demeureront sans maître et sans docteur qui leur enseigne ma loi : *Absque sacerdote, doctore, et absque lege* (1). Ne commenceriez-vous pas, dis-je, à ressentir l'effet de cette malédiction ; et, saisis d'une frayeur salutaire, à quel autre qu'à vous-mêmes pourriez-vous imputer cette triste disette ? Mais, malgré l'iniquité du monde, nous n'en sommes pas là. Rendons grâces au Seigneur ; il y a encore dans l'Église des hommes éclairés et fervents, des successeurs de Jean-Baptiste, qui, comme des lampes ardentes et luisantes, découvrent la vérité, et la prêchent saintement, fortement, utilement. Mais vous en voulez qui la prêchent poliment et agréablement, rien davantage ; je dis poliment selon vos idées, et agréablement par rapport à votre goût ; et parce que ceux que vous entendez, quelque zèle qu'ils puissent avoir d'ailleurs, n'ont pas néanmoins le don de vous plaire, c'est assez pour vous en éloigner. Or en cela même consiste la misère spirituelle de votre âme, et le châtiment de Dieu ; je veux dire en ce qu'il n'y a plus d'hommes assez parfaits pour satisfaire votre goût et pour répondre à votre délicatesse. Voilà par où Dieu commence à vous réprouver. Car la réprobation de Dieu s'accomplit aussi bien à votre égard quand il n'y a plus de prédicateurs qui vous plaisent, que s'il n'y en avait plus absolument pour vous instruire ; et peut-être vaudrait-il mieux pour vous qu'il n'y en eût plus absolument, que de n'en plus trouver qui s'attirent votre attention et votre estime. État déplorable, mais état ordinaire des gens du monde, et particulièrement de ceux qui vivent à la cour ; il n'y a plus pour eux de parole de Dieu, parce qu'il n'y a plus de sujets qui aient ces qualités requises pour la leur rendre supportable. S'ils raisonnaient bien, ils concluraient de là que Dieu donc est irrité contre

1. *II Paral.*, XV, 3.

eux ; qu'il y a donc en eux quelque principe de religion ou corrompu ou altéré ; que ce raffinement de goût dont ils se piquent est, pour m'exprimer de la sorte, un des indices les plus certains de la mauvaise constitution de leur foi ; que de là, s'ils n'y prennent garde, s'en suit la ruine évidente de leur salut. Car enfin Dieu, tout sage et tout bon qu'il est, ne fera pas pour eux d'autres lois de providence que celles qu'il a établies. Or il a sanctifié le monde par la prédication de l'Évangile, et il n'est pas croyable qu'il les convertisse par un autre moyen que celui-là.

Je sais que le fonds de ses grâces n'est point épuisé, et qu'il pourrait pour les sauver, au lieu de sa parole, employer les prodiges et les miracles ; mais pour peu qu'ils se fissent justice, ils reconnaîtraient qu'exiger de Dieu ces miracles, après avoir rejeté sa parole, c'est une présomption criminelle. Ainsi, dis-je, raisonneraient-ils. Mais le comble du malheur pour eux est de ne rien comprendre de tout cela, et, par un aveuglement dont ils se savent encore bon gré, de s'en tenir à des vues purement humaines, comme si le défaut de prédicateurs, tels qu'ils les demandent, n'était qu'une preuve et de la finesse et de la justesse de leur esprit ; comme si Dieu ne devait pas confondre cette prétendue finesse et cette fausse justesse d'esprit par elle-même, en permettant qu'elle serve d'obstacle à un nombre infini de grâces à quoi leur salut était attaché, et qui dépendaient de la docilité d'un esprit humble. Je ne dis point par quelle injustice, ou plutôt par quelle bizarrerie, ce qu'il y a de plus vénérable et de plus saint dans la parole de Dieu a cessé d'être du goût du siècle ; et surtout du goût de la cour. Autrefois les mystères de la religion, expliqués et développés, étaient les grands sujets de la chaire. Maintenant, parce que la foi des hommes est languissante, on ne trouve plus dans ces grands sujets que de la sécheresse ; et ceux qui les doivent traiter, forcés en quelque sorte de condescendre au gré de leurs auditeurs, ou évitent d'y entrer, ou ne font en y entrant que les effleurer. Si les Pères de l'Église revenaient au monde, et qu'ils prêchassent dans cet auditoire ces éloquents discours qu'ils faisaient aux peuples, et que nous avons encore dans les mains, je ne sais s'ils seraient écoutés, et Dieu veuille qu'ils ne fussent pas abandonnés ! Les éloges des Saints, les merveilles que Dieu a opérées par ses élus, étaient des matières touchantes pour les

fidèles : c'est de là que les ministres de l'Évangile tiraient certains exemples éclatants et convaincants, qui animaient, qui encourageaient, qui servaient de modèles et de règles : comment aujourd'hui ces exemples seraient-ils reçus ? On ne veut plus qu'une morale délicate, qu'une morale étudiée, qui fasse connaître le cœur de l'homme, et qui serve de miroir où chacun, non pas se regarde soi-même, mais contemple les vices d'autrui. Et qui sait si cette morale n'aura pas enfin le même sort, et si elle ne perdra pas bientôt cette pointe qui la soutient ? Après cela que restera-t-il à un prédicateur pour gagner les âmes ; disons mieux, que restera-t-il par où la grâce de Jésus-Christ, sans un miracle du ciel, puisse trouver entrée dans les cœurs ?

Ah ! Chrétiens, où en sommes-nous, et à quelle extrémité notre foi est-elle réduite ? D'où peut venir un tel désordre, si ce n'est pas de l'abandon de Dieu, et à quoi peut-il aboutir qu'à notre perte éternelle ? ne goûtant plus la parole de vie, que devons-nous attendre que la mort ? Voilà, mes chers auditeurs, où nous conduit l'esprit du siècle ; vous le savez, à ne chercher plus que l'agréable et à rejeter le sérieux et le solide ; à n'aimer que ce qui plaît et à mépriser ce qui instruit et ce qui corrige, à faire perdre aux plus saintes vérités toute leur vertu, et, si je l'ose dire, à les anéantir : *Quoniam diminutæ sunt veritates à filiis hominum* (1). Heureux donc, mon Dieu, ces Chrétiens dociles et fidèles qui goûtent votre parole, et qui l'écoutent parce qu'ils la goûtent : *Beati qui audiunt.* Leurs cœurs, comme une terre bien cultivée, reçoivent ce bon grain, et ce bon grain y prend racine, et y fructifie au centuple. Sont-ils dans les ténèbres, c'est une lumière qui les dirige. Sont-ils dans la langueur, c'est une grâce qui les ranime. Excitez en nous, Seigneur, un désir ardent et un goût salutaire de cette parole de vérité, de cette parole de sainteté, de cette parole de salut ; mais, en nous la faisant aimer, faites, ô mon Dieu, que nous l'aimions comme votre parole, afin d'en éviter l'abus. C'est le sujet de la seconde partie.

1. *Psalm.*, XI, 2.

DEUXIÈME PARTIE.

SAINT Paul, instruisant les premiers fidèles sur l'Eucharistie, qui de nos mystères est le plus auguste, se servait d'une expression bien remarquable pour leur donner à entendre l'abus qui se faisait dès lors, et qui se fait encore tous les jours dans le christianisme, de cet adorable sacrement : *Qui enim manducat indigne, judicium sibi manducat ; non dijudicans corpus Domini* (1). Quiconque, leur disait-il, mes Frères, mange indignement ce pain de vie, doit savoir qu'il mange sa propre condamnation ; et pourquoi ? parce qu'il ne fait pas le discernement qu'il doit faire du corps du Seigneur. Prenez garde, s'il vous plaît : l'Apôtre réduisait l'abus de la communion à ce seul point, de recevoir le corps de Jésus-Christ sans distinguer que c'est le corps de Jésus-Christ; d'user de cette viande céleste, qui est immolée sur l'autel, comme on userait d'une viande commune ; de ne la pas prendre avec ce sentiment respectueux que demande la chair d'un Dieu ; de la confondre avec les aliments les plus vils, ne mettant nulle différence entre manger et communier, entre participer à la sainte table et être admis à une table profane. Abus qui, dans ces premiers siècles de l'Église, pouvait venir de l'ignorance des Gentils, ou de l'ignorance même des Juifs nouvellement convertis à la foi ; mais abus qui, par notre infidélité et par la corruption de nos mœurs, est devenu bien plus fréquent et plus criminel, parce qu'il n'est rien de plus ordinaire ni rien de plus déplorable que de voir encore aujourd'hui des chrétiens qui communient sans discerner la nourriture sacrée qui leur est offerte, c'est-à-dire sans qu'il paraisse que c'est une viande divine et la chair même du Rédempteur qu'ils croient recevoir : *Non dijudicans corpus Domini.*

Or j'applique ceci à mon sujet, et sans prétendre que la comparaison soit entière, elle me servira néanmoins et me tiendra lieu de preuve pour établir ma seconde proposition. Nous commettons tous les jours mille abus dans l'usage de la parole de Dieu ; et malheur à nous si les commettant, ou nous ne les connaissons pas, ou nous ne les ressentons pas! Mais, Chrétiens, l'abus capital, celui que nous devons sans cesse nous reprocher et d'où suivent tous les autres, c'est que, dans

1. *I Cor.*, XI, 29.

la pratique, nous ne faisons pas le discernement nécessaire de cette adorable parole, je veux dire que nous ne l'écoutons pas comme parole de Dieu, mais comme parole des hommes; qu'au moment qu'elle nous est annoncée, au lieu de nous élever au-dessus de nous-mêmes, pour la recevoir avec cette préparation d'esprit qui nous la rendrait également vénérable et profitable, en nous souvenant que c'est la parole du Seigneur, nous nous en formons des idées tout humaines : que nous ne la déshonorons pas moins, selon la remarque de saint Chrysostome, en l'approuvant qu'en la méprisant, puisque dans nos éloges et dans nos mépris nous en jugeons comme si c'était l'homme et non pas le Dieu tout-puissant qui nous parlât. Voilà ce que l'expérience m'a appris, ce qu'elle vous apprend à vous-mêmes, et de quoi je voudrais vous faire sentir toute l'indignité.

En effet, convenez avec moi, mes chers auditeurs, que cet abus est un des désordres les plus essentiels où nous puissions tomber : désordre, reprend saint Augustin, par rapport à Dieu, qui, selon l'Écriture, étant un Dieu jaloux, l'est singulièrement de l'honneur de sa parole ; désordre par rapport à nous-mêmes, qui par là détruisons et anéantissons toute la vertu que Dieu, comme auteur de la grâce, communique à cette sainte parole pour nous sanctifier : deux points d'une extrême importance. Écoutez-moi. Quand vous ne faites pas un juste discernement du corps de Jésus-Christ, saint Paul prétend, et avec raison, que vous le profanez : *Reus erit corporis et sanguinis Domini* (1) et moi je soutiens, par la même règle, que vous profanez la parole de Dieu quand vous ne savez pas la discerner de la parole de l'homme, selon l'esprit de notre religion. Ne comparons point ici ces deux désordres, pour en mesurer l'excès et la grièveté. Vous avez horreur d'une communion sacrilège, et loin d'affaiblir et de diminuer en vous ce sentiment, je voudrais, s'il m'était possible, l'augmenter encore et le confirmer : mais ma douleur est qu'avec cette horreur d'une communion indigne, vous n'ayez nul remords de l'outrage que vous faites à Dieu en écoutant, si je puis m'exprimer de la sorte, sa parole indignement ; et je voudrais que l'horreur de l'un, par une conséquence naturelle, servît à exciter en vous l'horreur de l'autre. Tremblez, vous dirais-je,

1. *I Cor.*, XI, 27.

quand vous mangez le pain des anges avec aussi peu de fo que vous mangeriez un pain terrestre et matériel: en user ainsi, c'est un crime que vous ne détesterez jamais assez. Mais tremblez encore, ajouterais-je, quand vous entendez la parole que l'on vous prêche, avec aussi peu de religion que si c'était un discours académique ; quand, dis-je, vous l'entendez sans mettre entre elle et celle des hommes la différence que Dieu y met et qu'il veut que vous y mettiez ; et comprenez bien qu'il y a dans l'abus de la prédication une espèce de sacrilège que nous pouvons comparer à l'abus de la communion. Voici comment saint Augustin lui-même s'en est expliqué : *Non minus est verbum Dei, quam corpus Christi.* Non, mes Frères, disait-il, la parole de Dieu que nous entendons n'est rien à notre égard de moins précieux ni de moins sacré que le corps même de Jésus-Christ. Voilà le principe qu'il supposait comme incontestable ; d'où il tirait cette conclusion, qui, toute sensée qu'elle est, avait toutefois besoin d'être appuyée de son autorité : *Non minus ergo reus erit, qui verbum Dei perperam audierit, quam qui corpus Christi in terram cadere sua negligentia præsumpserit.* Celui-là donc, ajoutait-il, n'est pas en quelque sorte moins criminel ni moins sujet à l'anathème de saint Paul qui abuse de cette sainte parole et qui la profane, que s'il profanait le corps du Sauveur en le laissant tomber par terre et le foulant aux pieds. Avouons-le néanmoins, mes chers auditeurs, c'est ce qui vous arrive tous les jours, et à quoi vous n'avez peut-être jamais pensé, pour en faire devant Dieu le sujet de votre confusion et de votre douleur ; car si l'on venait entendre la parole de Dieu comme parole de Dieu, y viendrait-on par un esprit de curiosité pour l'examiner, par un esprit de malignité pour la censurer, par un esprit d'intérêt pour faire sa cour, par un esprit de mondanité pour voir et pour se faire voir; le dirai-je, et n'en serez-vous point scandalisés? par un esprit de sensualité pour contenter les désirs de son cœur, et pour trouver l'objet de sa passion ?

Ah ! Chrétiens, ne rougirait-on pas de s'y présenter avec de telles dispositions ? Cette pensée seule, c'est la parole de mon Dieu que je vais écouter, ne suffirait-elle pas pour nous saisir d'une salutaire frayeur ? Occupé de cette pensée, n'y viendrait-on pas avec un esprit humble, avec une âme recueillie, avec un cœur touché et pénétré des plus vifs senti-

ments de la religion, en un mot, comme l'on irait à un sacrement et au plus redoutable des sacrements, qui est celui de nos autels? Car voilà toujours la véritable et juste idée que nous devons avoir de la parole de Dieu : *Non minus est verbum Dei, quam corpus Christi.* Quand donc vous venez l'entendre avec des vues toutes contraires, il est évident que vous ne la regardez plus comme parole de Dieu, mais comme parole de l'homme ; et tel est l'abus que je combats, et qu'on ne peut assez déplorer ; car, dit saint Chrysostome, Dieu parlant en Dieu veut être écouté en Dieu ; et quand il parle par la bouche des prédicateurs, qui sont ses organes, il veut que ses organes soient écoutés comme lui-même : *Qui vos audit, me audit ; et qui vos spernit, me spernit* (1). Mais vous, sans remonter si haut, vous voulez les écouter comme hommes, les contrôler comme hommes, les railler même souvent et les décréditer comme hommes ; et ce que vous ne feriez pas au moindre sujet qui vous annoncerait les ordres du prince et vous parlerait en son nom, vous le faites impunément et sans scrupule au ministre de votre Dieu. Après cela, étonnez-vous que j'en appelle à vous-mêmes, et que je vous accuse devant le tribunal de votre conscience, d'avoir été cent fois et d'être encore tous les jours les profanateurs du saint dépôt que Dieu nous a confié, et qu'il nous a confié pour vous, qui est le ministère de sa parole !

De là, par une conséquence immanquable, l'inutilité de ce divin ministère : car la parole de Dieu, reçue comme parole de l'homme, ne peut produire dans les cœurs que des effets proportionnés à la vertu de la parole de l'homme ; et il est de la foi que la parole de l'homme, quelque touchante, quelque convaincante, quelque forte et quelque puissante qu'elle soit d'ailleurs, n'est d'elle-même pour le salut qu'un vain instrument. C'est ce que le grand Apôtre faisait entendre aux Thessaloniciens : *Ideo et nos gratias agimus Deo sine intermissione ; quoniam cum accepissetis a nobis verbum auditus Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed (sicut est vere) verbum Dei qui operatur in vobis* (2). Votre bonheur, mes Frères, leur disait-il, et le sujet de ma consolation, c'est qu'ayant entendu la parole de Dieu que nous vous prêchons, vous l'avez reçue non comme parole des hommes, mais comme

1. Luc., x, 16. — 2. *I Thessal.*, ii, 13.

parole de celui qui agit efficacement en vous. Voilà la source de toutes les bénédictions que Dieu a répandues sur votre Église, et ce qui fait que votre foi est devenue célèbre jusqu'à servir de modèle à toutes les églises d'Asie. Prenez garde, dit Théophylacte; c'était la parole de saint Paul qui opérait dans ces nouveaux fidèles, mais qui opérait comme parole de Dieu. Au contraire, voulez-vous voir la parole de Dieu, quoique annoncée par saint Paul, opérer comme parole de l'homme? En voici un exemple bien remarquable. Saint Paul entre dans une ville de Lycaonie pour y publier la loi de Dieu : on l'écoute, on est charmé de ses discours, on le suit en foule, on va jusqu'à lui offrir de l'encens, jusqu'à vouloir lui sacrifier comme à une divinité, jusqu'à le prendre pour Mercure et pour le dieu de la parole : *Et vocabant Barnabam Jovem, Paulum vero Mercurium, quoniam ipse erat dux verbi* (1). N'était-ce pas, ce semble, une disposition bien avantageuse pour l'Évangile ? Ah ! Chrétiens, disons plutôt que c'était un obstacle au progrès de l'Évangile. Ils écoutaient saint Paul comme homme ; autrement ils n'auraient pas pensé à en faire un dieu : sa parole agissait donc en eux comme la parole d'un homme. Et en effet, ces applaudissements, ces éloges sont les fruits ordinaires de la parole des hommes, quand ils ont le don de s'énoncer avec éloquence ou avec agrément : mais n'attendez rien de plus. O profondeur des conseils de Dieu ! de ce grand nombre d'admirateurs, saint Paul ne convertit pas un infidèle ; et de tous ces auditeurs charmés, il n'y en eut pas un qui renonça à ses erreurs pour embrasser la foi. Voilà ce qu'éprouvent maintenant encore tant de mondains ; ce sont des corrupteurs, ou, s'il m'est permis d'user de la figure du Saint-Esprit, ce sont des adultères de la parole de Dieu. Peu en peine de sa fécondité, ils n'en cherchent que le plaisir. *Adulterantes verbum Dei* (2). Que fera le prédicateur le plus zélé ? Leur représentera-t-il l'horreur du péché, la sévérité des jugements de Dieu, les conséquences de la mort ? ils s'arrêteront à la justesse de son dessein, à la force de son expression, à l'arrangement de ses preuves, à la beauté de ses remarques. Leur mettra-t-il devant les yeux l'importance du salut éternel et la vanité des biens de la vie ? ils conviendront qu'on ne peut rien dire de plus grand, que tout y est noble,

1. *Act.*, XIV, 11. — 2. *II Cor.*, II, 17.

sensé, suivi ; mais dans la pratique nulle conclusion. Ils admireront, mais ils ne se convertiront pas ; déshonorant, dit saint Augustin, la parole de Dieu par les louanges mêmes qu'ils lui donnent, ou plutôt qu'ils lui ôtent, pour les donner à celui qui n'en est que le dispensateur.

C'est ce que faisaient les Juifs lorsque le prophète Ézéchiel leur annonçait les calamités dont Dieu, pour le juste châtiment de leurs crimes, devait bientôt les affliger. Car l'Écriture nous apprend qu'ils étaient enchantés des discours de ce prophète, sans être émus de ses menaces ; et Dieu lui-même en marquait la raison : *Filii populi tui loquuntur de te juxta muros et in ostiis domorum* (1). Eh bien ! prophète, lui disait le Seigneur, sais-tu l'effet des vérités étonnantes que tu prêches à mon peuple ? c'est qu'ils parlent de toi par toute la ville et dans toutes les compagnies. Au lieu de glorifier ma parole, ils te préconisent toi-même : *Et dicunt unus ad alterum : Venite, et audiamus quid sit sermo egrediens a Domino* (2). Quand tu dois les instruire, ils s'invitent les uns les autres : Allons, et voyons comment le prophète aujourd'hui réussira. *Et veniunt ad te, quasi si ingrediatur populus* (3) ; et en effet, ils viennent t'entendre comme ils iraient à un spectacle : *Et es eis quasi carmen musicum quod suavi dulcique sono canitur* (4) ; ils t'écoutent comme une agréable musique qui leur flatterait l'oreille. Mais prends garde, ajoutait le Dieu d'Israël, qu'ils se contentent d'écouter ce que tu leur enseignes, et du reste qu'ils se sont mis dans une malheureuse possession de n'en rien pratiquer : *Et audiunt verba tua, et non faciunt ea* (5). Pourquoi ? parce que c'est ta parole qu'ils entendent, et non pas la mienne : *Et audiunt verba tua.* Or ta parole peut avoir la grâce de leur plaire, mais elle n'aura jamais la force de les convertir.

Aussi, reprend saint Jérôme, y va-t-il de l'honneur de Dieu que la conversion des âmes, qui est le grand ouvrage de sa grâce, ne soit pas attribuée à la parole des hommes, ni même à la sienne, confondue avec celle des hommes. Vous voulez entendre ce prédicateur parce qu'il vous plaît ; et Dieu ne veut pas que ce soit par ce qui vous plaît dans ce prédicateur que vous soyez convertis, mais par la simplicité de la foi. N'espérez pas qu'il change cet ordre, et qu'il fasse pour

1. Ezech., xxxiii, 30. — 2. Ibid., 30. — 3. Ibid., 31. — 4. Ibid., 32. — 5. Ibid., 32.

vous une loi particulière. Mais savez-vous comment il vous punira ? Il se vengera de vous par vous-même ; il vous laissera en partage la parole des hommes, puisque c'est celle que vous cherchez ; et pour sa parole, il la révélera aux vrais fidèles qui la reçoivent avec une humble docilité ; ou pour mieux dire, de cette même parole il vous laissera tout ce qu'elle peut avoir de spécieux et d'inutile à quoi vous vous attachez ; mais tout ce qu'elle a de solide et d'avantageux pour le salut, il le réservera à ces âmes choisies qui ne cherchent dans sa parole que sa parole même. Étrange et pernicieux abus ! On écoute les prédicateurs pour juger de leurs talents, pour faire comparaison de leur mérite, pour rabaisser celui-ci, pour donner la préférence à celui-là : et souvent on verra, dans une ville, dans une cour, touchant les ministres de la parole évangélique, le même partage d'esprits qu'on vit autrefois à Corinthe touchant les ministres du baptême, quand l'un disait : Pour moi, je suis à Apollo ; et l'autre : Pour moi, je suis à Céphas. Ah ! mes Frères, reprenait saint Paul, pourquoi ces contestations et ces partialités? Jésus-Christ est-il donc divisé? *Divisus est Christus* (1) ? Est-ce Apollo qui a été crucifié pour vous ; et avez-vous été baptisés au nom de Céphas ? N'est-ce pas le même Dieu qui vous a sanctifiés par eux ? A quoi j'ajoute, Chrétiens : N'est-ce pas le même Dieu qui vous parle et qui vous exhorte par notre bouche : *Deo exhortante per nos* (2) ? Qui sommes-nous, disait ailleurs saint Pierre en prêchant aux Juifs, pour mériter que vous vous occupiez de nous, et que vous fassiez distinction de nos personnes ? Pourquoi nous regardez-vous, tandis que nous faisons l'office de simples ambassadeurs ? *Viri fratres, quid miramini in hoc, aut nos quid intuemini* (3) ? Sans cette qualité d'ambassadeur de Jésus-Christ, moi qui parais aujourd'hui dans cette chaire après y avoir déjà tant de fois paru, oserais-je soutenir la présence du plus grand des rois, et la soutenir de si près, tandis que les nations entières tremblent devant lui, et qu'il répand si loin la terreur ? Oserais-je élever la voix au milieu de la plus florissante cour du monde, si, tout indigne que je suis, je n'étais prévenu et vous ne l'étiez comme moi de cette pensée, que Dieu m'a confié cette parole, et que c'est en son nom que je vous l'annonce : *Viri fratres, quid miramini in hoc, aut nos quid intuemini ?*

1. *I Cor.*, I, 13. — 2. *II Cor.*, V, 20. — 3. *Act.*, III, 12.

Cependant, quoiqu'il soit vrai que tout prédicateur de l'Évangile, en conséquence de sa mission, est l'ambassadeur et l'organe de Dieu, n'en peut-on pas faire le choix, et s'attacher à l'un plutôt qu'à l'autre? Oui, Chrétiens, ce choix peut être bon et utile ; mais il doit être réglé selon la prudence du salut. Ainsi le disciple Ananie fut-il choisi préférablement à tout autre, pour être le docteur et le maître de celui même qui devait l'être de toutes les nations. Ainsi Dieu même inspira-t-il à saint Augustin, encore pécheur, de se faire instruire par saint Ambroise et de l'écouter. Ainsi, mon cher auditeur, Dieu peut-être a-t-il résolu d'opérer votre conversion par le ministère de tel prédicateur, et lui a-t-il donné grâce pour cela ; car c'est ce qui arrive tous les jours, et rien n'est plus ordinaire dans la conduite de la Providence. Mais voulez-vous que votre choix ne fasse rien perdre, ni à la parole de Dieu de l'honneur qui lui est dû, ni à vous-même du profit que vous en pouvez retirer, voici deux avis importants que je vous donne, et que vous devez suivre. Premièrement, entre les ministres de l'Évangile, ne préférez pas tellement l'un que vous méprisiez les autres. Car étant tous envoyés de Dieu, vous les devez tous honorer ; et tel sur qui tomberaient vos mépris, est celui peut-être dont Dieu se servira pour convertir tout un peuple : or il est de la Providence qu'il y ait des prédicateurs pour ce peuple aussi bien que pour vous. Secondement, n'ayez égard dans le choix que vous faites qu'à votre avancement spirituel et à votre perfection, c'est-à-dire ne vous attachez à un prédicateur que parce qu'il vous est plus utile pour le salut ; car il faut vouloir les choses pour la fin qui leur est propre ; or, la parole de Dieu n'a pas d'autre fin que notre sanctification. Quand, pour la santé du corps, j'ai à choisir un médecin, je n'examine point s'il est orateur ou philosophe, s'il s'exprime avec politesse, et s'il sait donner à ses pensées un tour ingénieux et délicat : mais je veux qu'il ait de l'expérience et qu'il soit versé dans son art ; je veux qu'il connaisse mon tempérament, et qu'il soit en état de me guérir : cela me suffit. Si donc je trouve un ministre de la divine parole qui m'édifie, qui fasse impression sur moi, qui ait le don de remuer mon cœur, qui me porte plus efficacement, plus fortement à Dieu, c'est là que je dois m'en tenir. Voilà l'homme que Dieu m'a député pour me faire connaître ses volontés, voilà pour moi son ambassadeur.

Qu'il n'ait du reste nul avantage de la nature : il me touche, il me convertit ; c'est assez. En l'écoutant, j'écoute Dieu même ; et mon bonheur en écoutant Dieu dans son ministre est d'attirer sur moi les grâces les plus puissantes, et de me préserver de cet endurcissement fatal et de cette réprobation où conduit une opiniâtre résistance à la parole de Dieu, comme nous l'allons voir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

IL y a des choses dont l'usage nous est tellement profitable, qu'elles peuvent sans conséquence et sans danger devenir inutiles. Mais il y en a d'autres qui, du moment qu'elles nous deviennent inutiles, par une malheureuse fatalité, nous deviennent préjudiciables. Les aliments et les remèdes sont de cette nature. Si je ne profite pas des aliments, ils se tournent pour moi en poison ; et la médecine me tue dès qu'elle n'opère pas pour me guérir. Or, il en est de même, Chrétiens, de la parole de Dieu : elle est dans l'ordre de la grâce, le principe de la vie ; mais quand elle ne donne pas la vie, elle cause nécessairement la mort. Ne vous étonnez pas, dit saint Bernard, que le Saint-Esprit nous la propose tout à la fois dans l'Écriture et comme une viande et comme une épée : *Non te moveat, quod idem verbum Dei et cibum dixerit et gladium.* Car il est vrai que c'est une viande pour ceux qui se la rendent salutaire ; mais il n'est pas moins vrai que c'est une épée dont les coups sont mortels pour ceux qui ne s'en nourrissent pas. Et en cela même, ajoute ce saint docteur, Dieu vérifie parfaitement ce qu'il avait dit par son Prophète, que sa parole ne serait jamais oisive, et que de quelque manière qu'on la reçût dans le monde, elle aurait toujours son effet : *Sic erit verbum meum quod egredietur ex ore meo : non revertetur ad me vacuum, sed faciet omnia quæcumque volui* (1). Cette parole, disait le Seigneur, qui sort de ma bouche, et dont les prédicateurs ne sont que les organes, ne reviendra point à moi vide et sans fruit ; et, malgré l'iniquité des hommes, elle fera toujours ce que je veux. Mais en quel sens pouvons-nous entendre que la parole de Dieu soit toujours suivie de l'exécution des ordres et des volontés de Dieu même ? notre indocilité n'en arrête-t-elle pas tous les jours la

1. ISAÏ., LV, 11.

vertu ? Non, répond l'ange de l'école, saint Thomas ; car Dieu, dit-il, en nous faisant annoncer sa parole, a deux volontés différentes, dont l'une est tellement substituée à l'autre, que si la première vient à manquer, il faut, par une indispensable nécessité, que la seconde ait son accomplissement. Je m'explique. Dieu veut que sa parole opère en nous des effets de grâce et de salut, et c'est sa première volonté ; mais supposé qu'elle ne les opère pas, ces effets de salut et de grâce, il veut qu'elle en produise d'autres, qui sont des effets de justice et de colère ; voilà la seconde. Je puis bien empêcher que l'une ou l'autre de ces deux volontés ne s'exécute ; mais il ne dépend pas de moi d'arrêter toutes les deux ensemble, et de faire que ni l'une ni l'autre ne s'accomplisse. C'est-à-dire, il est bien en mon pouvoir que la parole de Dieu ne soit pas pour moi une parole de vie, parce que je puis l'écouter avec un esprit rebelle; il dépend bien de moi qu'elle ne soit pas à mon égard une parole de mort, parce que je puis l'écouter avec un cœur docile; mais je ne saurais éviter qu'elle n'ait l'une ou l'autre de ces deux qualités ; je veux dire qu'elle n'ait par rapport à moi ou ces effets de justice ou ces effets de miséricorde ; et c'est ainsi que Dieu dit toujours avec vérité : *Non revertetur ad me vacuum, sed faciet quæcumque volui* (1). Mais encore quels sont ces effets de justice attachés pour nous à la parole de Dieu quand nous lui résistons ? Les voici, Chrétiens, expressément marqués dans l'Écriture : l'endurcissement du pécheur, et sa condamnation devant le tribunal de Dieu ; effets directement opposés aux desseins de Dieu, en nous faisant part de cette sainte parole. Car dans les vues de Dieu, poursuit le docteur angélique, elle devait amollir et fléchir nos cœurs ; mais, par la résistance que nous y apportons, elle les endurcit. Dans les vues de Dieu elle devait nous justifier; mais à mesure que cette résistance croît, elle nous accuse et nous condamne, pour achever un jour de nous confondre devant le souverain Juge. Encore un moment d'attention.

Dieu, sans intéresser aucun de ses divins attributs, surtout sa sainteté, endurcit quelquefois les cœurs des hommes. C'est lui-même qui s'en déclare : *Indurabo cor ejus* (2) : J'endurcirai le cœur de Pharaon. De savoir comment il peut contribuer à

1. Isaï., LV, 11. — 2. *Exod.*, VII, 3.

cet endurcissement, lui qui est la charité même, et comment en effet il y contribue, c'est un mystère que nous devons révérer, et que je n'entreprends point ici d'examiner. Je m'en tiens à la foi ; et la même foi qui m'enseigne que Dieu fait miséricorde à qui il lui plaît, m'apprend encore qu'il endurcit qui il lui plaît : *Ergo cujus vult miseretur, et quem vult indurat* (1). Or, je prétends que rien ne conduit plus efficacement le mondain à ce funeste état que la parole de Dieu méprisée et rejetée, et j'en tire la preuve de l'exemple même de Pharaon. Comprenez-le, Chrétiens ; et vous consultant ensuite vous-mêmes, reconnaissez que ce qui se passa d'une manière visible dans la personne de ce prince réprouvé de Dieu, se renouvelle tous les jours intérieurement dans ces pécheurs que saint Paul appelle des vaisseaux de colère et de damnation. Dieu remplit Moïse de son esprit; il lui met dans la bouche sa parole, et lui dit : Allez, c'est moi qui vous envoie. Vous parlerez à Pharaon, et vous lui signifierez mes ordres. Je sais qu'il n'y déférera pas ; mais au même temps j'endurcirai son cœur : *Tu loqueris ad Pharaonem omnia quæ mando tibi, et non audiet te; sed ego indurabo cor ejus* (2). L'effet répond à la menace : le saint législateur parle, il s'acquitte de la commission qu'il a reçue ; mais autant de fois qu'il parle au nom de son Dieu, le texte sacré ajoute que le cœur de Pharaon s'endurcissait : *Et induratum est cor Pharaonis* (3). C'est le Dieu d'Israël, disait Moïse, qui vous ordonne de mettre son peuple en liberté, et de le tirer de la servitude où vous le retenez si injustement et si longtemps. Mais qui êtes-vous, répondait Pharaon, et qui est le Dieu dont vous vous autorisez ? où sont les preuves et les signes de votre mission ? Vous en allez être témoin, répliquait l'envoyé de Dieu ; et frappant de cette baguette mystérieuse qu'il tenait dans ses mains, il couvrait l'Égypte de ténèbres, et la remplissait de ces autres fléaux dont l'Écriture nous fait une si affreuse peinture. N'était-il pas surprenant que Pharaon, malgré tant de prodiges, s'obstinât dans sa désobéissance ? Non, Chrétiens, il n'en fallait point être surpris, puisque c'était par là même que Dieu vengeait l'outrage fait à sa parole, et qu'une résistance aussi outrée que celle de Pharaon ne devait pas être suivie d'un moindre châtiment. Ah! Seigneur, ne

1. *Rom.*, IX, 18. — 2. *Exod.*, VII, 2-4. — 3. *Ibid.*, VII, 13.

nous punissez jamais de la sorte ; et plutôt que de nous livrer à un endurcissement si fatal, employez contre nous toutes vos autres vengeances ; envoyez-nous, comme à Pharaon, des adversités, des calamités, des humiliations ; pour peu que nous soyons chrétiens, nous nous y soumettrons sans peine : mais, mon Dieu, préservez-nous de cette dureté de cœur qui nous rendrait insensibles à tous les traits de votre grâce et à tous les intérêts de notre salut : *Aufer a nobis cor lapideum.* Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui arrive. A force de résister à Dieu et à sa parole, ce cœur de pierre se forme peu à peu dans nous. Ne me demandez point, dit saint Bernard, quel est ce cœur dur ; c'est le vôtre, répond ce Père, si vous ne tremblez pas : *Si non expavisti, tuum est.* Car il n'y a qu'un cœur endurci qui puisse n'avoir pas horreur de soi-même, parce qu'il ne se sent plus lui-même : *Solum enim est cor durum, quod semetipsum non exhorruit, quia nec sentit.* Aussi qu'un prédicateur tâche à l'intimider, à l'engager, à l'exciter, rien ne l'émeut, ni promesses, ni menaces, ni récompenses, ni châtiments.

De là cette même parole qui devait servir à justifier le pécheur, ne sert plus qu'à le condamner. Car plus le talent qu'on lui avait mis dans les mains était précieux, plus est-il criminel de n'en avoir fait nul usage : plus la parole de Dieu par elle-même avait d'efficace pour le toucher et le convertir, plus est-il coupable d'en avoir anéanti toute la vertu. C'est pourquoi le Fils de Dieu fulminait de si terribles anathèmes contre les habitants de Bethsaïde et de Corosaïm : et certes, reprend Origène, il fallait bien que cette terre fût maudite, puisque une semence aussi féconde que la parole de Dieu n'avait pu rien y produire. C'est pour cela que le même Sauveur du monde ordonnait à ses apôtres de sortir des villes et des bourgades où ils ne seraient point écoutés, et de secouer en se retirant la poussière de leurs souliers, pour marquer à ces peuples infidèles que Dieu les rejetait. Enfin, c'est en ce même sens que saint Augustin explique cet important avis que nous donne Jésus-Christ dans l'Évangile : *Esto consentiens adversario tuo cito, dum es in via cum eo* (1). Marchez toujours d'intelligence et accordez-vous avec votre ennemi. Cet ennemi, dit ce saint docteur, c'est la parole de Dieu, que nous susci-

1. MATTH., V, 25.

tons contre nous en lui résistant. Elle se déclare contre nos vices, contre nos habitudes, contre nos passions : *Adversarium tuum fecisti sermonem Dei.* Mais, suivant le conseil du Fils de Dieu, travaillons à nous la rendre favorable. Conformons nos mœurs à ses maximes, profitons de ses enseignements, écoutons-les, aimons-les, pratiquons-les : pourquoi? *Ne forte tradat te adversarius et judici, judex tradat te ministro* (1) : De peur que ce formidable adversaire ne vous livre entre les mains de votre juge, et ne s'élève contre vous pour vous accuser.

Oui, Chrétiens, elle s'élèvera contre vous, elle vous accusera, elle vous réprouvera, elle demandera justice à Dieu de tous les mépris et de tous les abus que vous en aurez faits ; et Dieu qui fut toujours fidèle à sa parole, et qui ne lui a jamais manqué, la lui rendra tout entière. Deux sortes de personnes interviendront à ce jugement, et se joindront à elle pour la seconder, auditeurs et prédicateurs. Auditeurs, qui l'auront honorée, et qu'elle aura sanctifiés; prédicateurs, qui l'auront annoncée, et que Dieu avait remplis pour vous de son esprit. Les premiers, représentés par les Ninivites, et les seconds, par les apôtres. Car vous savez avec quelle promptitude les Ninivites obéirent à Jonas, qui leur prêchait la pénitence ; et ce sera votre condamnation : *Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione ista, et condemnabunt eam : quia pœnitentiam egerunt in prædicatione Jonæ* (2). Et vous n'ignorez pas que le Sauveur du monde a promis à ses apôtres, et dans la personne de ses apôtres aux ministres fidèles de sa parole, de les faire asseoir auprès de lui pour juger toutes les nations : *Sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israël* (3).

Ah! Seigneur, serai-je donc employé à ce triste ministère? Après avoir été le prédicateur de cet auditoire chrétien, en serai-je l'accusateur, en serai-je le juge? Prononcerai-je la sentence de réprobation contre ceux que je voudrais sauver au prix même de ma vie? Il est vrai, mon Dieu, ce serait un honneur pour moi d'avoir place auprès de vous sur le tribunal de votre justice. Mais cet honneur, je ne l'aurais qu'aux dépens de tant d'âmes qui vous ont coûté tout votre sang. Peut-être même en les condamnant me condamnerais-je moi-même,

1. MATTH., V, 25. — 2. MATTH., XII, 41. — 3. MATTH., XIX, 28.

puisque je suis encore plus obligé qu'eux à pratiquer les saintes vérités que je leur prêche. J'aurai donc plutôt recours dès maintenant, et pour eux et pour moi, au tribunal de votre miséricorde : je vous supplierai de répandre sur nous l'abondance de vos grâces, afin que, par la vertu de votre grâce, votre parole nous soit une parole de sanctification et une parole de la vie éternelle, où nous conduise, etc.

II. — SUR LA PENSÉE DE LA MORT.

Notice historique.

CE sermon, qui est un des plus admirables discours de Bourdaloue, fut prononcé le mercredi des Cendres 11 février 1671. En effet, dans son exorde, le prédicateur nous apprend qu'il parle trois jours après le service funèbre de M. de Péréfixe, archevêque de Paris. Or M. de Péréfixe était mort le 31 décembre 1670 ; et, suivant l'usage du temps, six semaines après son décès, il y eut, en son honneur, un service solennel à la métropole de Paris. Cette année-là, Mascaron prêchait le carême à Saint-Gervais, et Bourdaloue à Notre-Dame. C'est pourquoi Madame de Sévigné écrivait le 27 février 1671 : « Mascaron, Bourdaloue me donnent tour-à-tour des plaisirs et des satisfactions qui doivent pour le moins me rendre sainte (1). » Sainte-Beuve a justement loué ce discours ; accordons donc la joie d'entendre les belles réflexions de Sainte-Beuve, à son meilleur moment (1853) : « Je ne crois pas qu'il y ait rien de plus parfait dans le genre pur du sermon que ce discours qui fut fait pour le mercredi des Cendres 1672 (2)... Tous les mérites de Bourdaloue y sont réunis. Il excelle d'ordinaire dans le choix de ses textes et dans le parti qu'il en tire pour la division morale de son sujet : mais mainte fois il est subtil ou il semble l'être dans l'interprétation qu'il donne, dans l'antithèse qu'il fait aux divers mots de ce texte ; on dirait qu'il les oppose à plaisir et qu'il en joue (comme saint Augustin), et ce n'est qu'au développement qu'on s'aperçoit de la solidité du sens en même temps que de la finesse de l'analyse. Ici l'usage qu'il fait du texte est simple, et l'avertissement sort de lui-même. S'emparant de cette poussière du jour des Cendres, il va démontrer que la pensée présente et actuelle de la mort qu'elle tend à donner à chacun, est le meilleur remède, l'application la plus efficace et dans les crises de passion qui nous entraînent, et dans les conseils ou résolutions qu'on veut prendre, et dans le cours ordinaire des devoirs à accomplir et des exercices de la vie... Là comme toujours, il enseigne ouvertement et sans détour. Car le

1. Ed. REGNIER, t. II, p. 88. — 2. Évidemment Sainte-Beuve se trompe ici d'une année.

propre de Bourdaloue (tant il est sûr de sa modestie et tant il s'oublie lui-même) est de se confondre totalement avec son ministère de prédicateur et d'apôtre ; il ne laisse rien aux délicatesses du siècle : « Écoutez-moi. — Suivez-moi. — Appliquez-vous. — Comprenez ceci. — Écoutez-en la preuve. — Appliquez-vous toujours. » — Ce sont les formes ordinaires de ce démonstrateur chrétien qui de ces trois choses proposées à l'orateur ancien, *instruire*, *plaire*, *émouvoir*, ne songe qu'à la première, méprise la seconde, et est bien sûr d'arriver à la troisième par la force même de l'enseignement et la nature pénétrante de la vérité. S'il a, comme on l'a dit, quelque chose de Démosthène, c'est en cela. En lisant ce sermon sur la *Pensée de la mort* et à mesure que j'avançais, je sentais s'évanouir ces vagues idées d'un Dieu non chrétien, d'un Dieu *des bonnes gens* qui se sont aujourd'hui glissées insensiblement dans presque toutes les âmes. Je sentais s'évanouir également ces idées naturelles ou plutôt de naturaliste et de médecin, qui ne s'y sont pas moins glissées ; ce qui faisait dire à Pline l'ancien, que de toutes les morts, la mort subite était la plus enviable et le comble du bonheur de la vie ; ce qui a fait dire également à Buffon « que la plupart des hommes meurent sans le savoir ; que la mort n'est pas une chose aussi terrible que nous nous l'imaginons ; que nous la jugeons mal de loin ; que c'est un spectre qui nous épouvante à une certaine distance, et qui disparaît lorsqu'on vient à en approcher de près. » Je sentais, au contraire, reparaître présente et vivante cette idée formidable de la mort au sens chrétien, idée souverainement efficace si on la sait appliquer à toutes les misères et vanités, à toutes les incertitudes de la vie : ce fondement solide et permanent de la morale chrétienne m'apparaissait à nu, et se découvrait dans toute son étendue par l'austère exposition de Bourdaloue, et j'éprouvais que, dans le tissu serré et la continuité de son développement, il n'y a pas un instant de pause où l'on puisse respirer, tant un anneau succède à l'autre, et tant ce n'est qu'une seule et même chaîne. « Il m'a souvent ôté la respiration, disait Madame de Sévigné, par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses discours, et je ne respirais que quand il lui plaisait de finir... » J'éprouvais encore que, sous la rigueur du raisonnement chez Bourdaloue, il se sent un feu, une ferveur et une passion comme chez Rousseau (pardon du choc de ces deux noms), sauf que celui-ci déclame souvent en raisonnant et qu'avec l'autre on est dans la probité pure. Je reconnaissais toute la différence qu'il y a entre le développement de Bourdaloue et celui de Massillon, ce dernier ayant plutôt un développement de luxe et d'abondance qui baigne et qui repose, et l'autre un développement de raisonnement et de nécessité qui enchaîne. »

Dans ces nobles et équitables paroles, on sent que Sainte-Beuve avait alors comme ressaisi pour un instant la foi de ses tendres années, car, me disait M. Cousin, fils du président de Boulogne-sur-Mer, « lorsque M. Sainte-Beuve, dont je fus le condisciple et l'ami d'enfance, se préparait à sa première communion, il était d'une piété angélique et d'une touchante ferveur. » Ce bon M. Cousin, de Boulogne, vint même exprès à Paris pour tenter de ramener son ancien camarade aux sentiments de sa onzième année. — Quant à moi, je me rappellerai toujours quelle profonde impression firent sur moi ces articles de Sainte-Beuve et combien ils m'inspirèrent d'affection pour Bourdaloue, lorsque je les lus pour la première fois ; j'étais au séminaire, et le supérieur, homme de goût autant que de piété, eut la bonté de m'envoyer dans ma cellule les numéros du *Moniteur* où ils venaient de paraître.

Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.
Souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, et que vous retournerez en poussière.
Ce sont les paroles de l'Église dans la cérémonie de ce jour.

IL serait difficile de ne s'en pas souvenir, Chrétiens, lorsque la Providence nous en donne une preuve si récente, mais si douloureuse pour nous et si sensible. Cette église où nous sommes assemblés, et que nous vîmes il n'y a que trois jours occupée à pleurer la perte de son aimable prélat (1), et à lui rendre les devoirs funèbres, nous prêche bien mieux par son deuil cette vérité, que je ne le puis faire par toutes mes paroles. Elle regrette un pasteur qu'elle avait reçu du ciel comme un don précieux, mais que la mort, par une loi commune à tous les hommes, vient de lui ravir. Ni la noblesse du sang, ni l'éclat de la dignité, ni la sainteté du caractère, ni la force de l'esprit, ni les qualités du cœur, d'un cœur bienfaisant, droit, religieux, ennemi de l'artifice et du mensonge, rien ne l'a pu garantir du coup fatal qui nous l'a enlevé, et qui, du siège le plus distingué de notre France, l'a fait passer dans la poussière du tombeau. Vous, Messieurs, qui composez ce corps vénérable dont il était le digne chef (2) ; vous qui, par un droit naturellement acquis, êtes maintenant les dépositaires de sa puissance spirituelle, et que nous reconnaissons à sa place comme autant de pères et de pasteurs, vous, sous l'autorité et avec la béné-

1. M. de Péréfixe, archevêque de Paris.
2. *Le chapitre de Notre-Dame.*

diction de qui je monte dans cette chaire pour y annoncer l'Évangile, vous n'avez pas oublié, et jamais oublierez-vous les témoignages de bonté, d'estime, de confiance que vous donna jusques à son dernier soupir cet illustre mort, et qui redoublent d'autant plus votre douleur, qu'ils vous font mieux sentir ce que vous avez perdu, et qu'ils vous rendent sa mémoire plus chère ?

Cependant, après nous être acquittés de ce qu'exigeaient de nous la piété et la reconnaissance, il est juste, mes chers auditeurs, que nous fassions un retour sur nous-mêmes ; et que, pour profiter d'une mort si chrétienne et si sainte, nous joignions la cendre de son tombeau à celle que nous présente aujourd'hui l'Église, et nous tirions de l'une et de l'autre une importante instruction. Car telle est notre destinée temporelle. Voilà le terme où doivent aboutir tous les desseins des hommes et toutes les grandeurs du monde; voilà l'unique et la solide pensée qui doit partout et en tout temps nous occuper : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* Souvenez-vous,qui que vous soyez, riches ou pauvres, grands ou petits, monarques ou sujets ; en un mot, hommes, tous en général, chacun en particulier, souvenez-vous que vous n'êtes que poudre, et que vous retournerez en poudre. Ce souvenir ne vous plaira pas ; cette pensée vous blessera, vous troublera, vous affligera : mais en vous blessant, elle vous guérira ; en vous troublant et en vous affligeant, elle vous sera salutaire ; et peut-être, comme salutaire, vous deviendra-t-elle enfin, non seulement supportable, mais consolante et agréable. Quoi qu'il en soit, je veux vous en faire voir les avantages, et c'est par là que je commence le cours de mes prédications.

Divin Esprit, vous qui d'un charbon de feu purifiâtes les lèvres du Prophète, et les fîtes servir d'organe à votre adorable parole, purifiez ma langue, et faites que je puisse dignement remplir le saint ministère que vous m'avez confié. Éloignez de moi tout ce qui n'est pas de vous. Ne m'inspirez point d'autres pensées que celles qui sont propres à toucher, à persuader, à convertir. Donnez-moi, comme à l'Apôtre des nations, non pas une éloquence vaine, qui n'a pour but que de contenter la curiosité des hommes ; mais une éloquence chrétienne, qui, tirant toute sa vertu de votre Évangile, a la force de remuer les consciences, de sanctifier les âmes, de gagner les pécheurs, et de les soumettre à l'empire de votre loi. Pré-

parez les esprits de mes auditeurs à recevoir les saintes lumières qu'il vous plaira de me communiquer ; et comme en leur parlant je ne dois point avoir d'autre vue que leur salut, faites qu'ils m'écoutent avec un désir sincère de ce salut éternel que je leur prêche, puisque c'est l'essentielle disposition à toutes les grâces qu'ils doivent attendre de vous. C'est ce que je vous demande, Seigneur, et pour eux et pour moi, par l'intercession de Marie, à qui j'adresse la prière ordinaire. *Ave, Maria.*

C'est un principe dont les sages mêmes du paganisme sont convenus, que la grande science ou la grande étude de la vie est la science ou l'étude de la mort ; et qu'il est impossible à l'homme de vivre dans l'ordre et de se maintenir dans une vertu solide et constante, s'il ne pense souvent qu'il doit mourir. Or, je trouve que toute notre vie, ou pour mieux dire tout ce qui peut être perfectionné dans notre vie, et par la raison et par la foi, se rapporte à trois choses : à nos passions, à nos délibérations et à nos actions. Je m'explique. Nous avons dans le cours de la vie des passions à ménager, nous avons des conseils à prendre, et nous avons des devoirs à accomplir. En cela, pour me servir du terme de l'Écriture, consiste tout l'homme; tout l'homme, dis-je, raisonnable et chrétien : *Hoc est enim omnis homo*(1). Des passions à ménager, en réprimant leurs saillies et en modérant leurs violences: des conseils à prendre, en se préservant, et des erreurs qui les accompagnent, et des repentirs qui les suivent : des devoirs à accomplir, et dont la pratique doit être prompte et fervente. Or, pour tout cela, Chrétiens, je prétends que la pensée de la mort nous suffit, et j'avance trois propositions que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elles vont faire le partage de ce discours. Je dis que la pensée de la mort est le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions ; c'est la première partie. Je dis que la pensée de la mort est la règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations ; c'est la seconde. Enfin, je dis que la pensée de la mort est le moyen le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions; c'est la dernière. Trois vérités dont je veux vous convaincre, en vous faisant sentir toute la force de ces paroles de mon texte : *Memento, homo, quia pulvis es, et in*

1. *Eccles.*, XII, 13.

pulverem reverteris. Vos passions vous emportent, et souvent il vous semble que vous n'êtes pas maîtres de votre ambition et de votre cupidité : *Memento*, souvenez-vous, et pensez ce que c'est que l'ambition et la cupidité d'un homme qui doit mourir. Vous délibérez sur une matière importante, et vous ne savez à quoi vous résoudre : *Memento*, souvenez-vous, et pensez quelle résolution il convient de prendre à un homme qui doit mourir. Les exercices de la religion vous fatiguent et vous lassent, et vous vous acquittez négligemment de vos devoirs : *Memento*, souvenez-vous, et pensez comment il importe de les observer à un homme qui doit mourir. Tel est l'usage que nous devons faire de la pensée de la mort, et c'est aussi tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

POUR amortir le feu de nos passions, il faut commencer par les bien connaître ; et pour les connaître parfaitement, dit saint Chrysostome, il suffit de bien comprendre trois choses : savoir, que nos passions sont vaines, que nos passions sont insatiables, et que nos passions sont injustes. Qu'elles sont vaines, par rapport aux objets à quoi elles s'attachent; qu'elles sont insatiables et sans bornes, et par là incapables d'être jamais satisfaites et de nous satisfaire nous-mêmes ; enfin, qu'elles sont injustes dans les sentiments présomptueux qu'elles nous inspirent, lorsque, aveuglés et enflés d'orgueil, nous prétendons nous distinguer en nous élevant au-dessus des autres. Voilà en quoi saint Chrysostome a fait particulièrement consister le désordre des passions humaines. Il nous fallait donc, pour en réprimer les saillies et les mouvements déréglés, quelque chose qui nous en découvrît sensiblement la vanité ; qui, les soumettant à la loi d'une nécessité souveraine, les bornât dans nous malgré nous : et qui, faisant cesser toute distinction, les réduisît au grand principe de la modestie ; c'est-à-dire à l'égalité que Dieu a mise entre tous les hommes, et nous obligeât, qui que nous soyons, à nous rendre au moins justice, et à rendre aux autres sans peine les devoirs de la charité. Or, ce sont, mes chers auditeurs, les merveilleux effets que produit infailliblement, dans les âmes touchées de Dieu, le souvenir et la pensée de la mort. Ecoutez-moi, et ne perdez rien d'une instruction si édifiante.

Nos passions sont vaines; et pour nous en convaincre, il ne s'agit que de nous former une juste idée de la vanité des objets auxquels elles s'attachent; cela seul doit éteindre dans nos cœurs ce feu de la concupiscence qu'elles y allument, et c'est l'importante leçon que nous fait le Saint-Esprit dans le livre de la Sagesse. Car avouons-le, Chrétiens, quoique à notre honte; tandis que les biens de la terre nous paraissent grands, et que nous les supposons grands, il nous est comme impossible de ne les pas aimer, et en les aimant de n'en pas faire le sujet de nos plus ardentes passions. Quelque raison qui s'y oppose, quelque loi qui nous le défende, quelque vue de conscience et de religion qui nous en détourne, la cupidité l'emporte ; et, préoccupés de l'apparence spécieuse du bien qui nous flatte et qui nous séduit, nous fermons les yeux à toute autre considération, pour suivre uniquement l'attrait et le charme de notre illusion. Si nous résistons quelquefois, et si, pour obéir à Dieu, nous remportons sur nous quelque victoire, cette victoire, par la violence qu'elle nous coûte, est une victoire forcée. La passion subsiste toujours, et l'erreur où nous sommes que ces biens, dont le monde est idolâtre, sont des biens solides, capables de nous rendre heureux, nous fait concevoir des désirs extrêmes de les acquérir, une joie immodérée de les posséder, des craintes mortelles de les perdre. Nous nous affligeons d'en avoir peu, nous nous applaudissons d'en avoir beaucoup ; nous nous alarmons, nous nous troublons, nous nous désespérons, à mesure que ces biens nous échappent, et que nous nous en voyons privés. Pourquoi? parce que notre imagination, trompée et pervertie, nous les représente comme des biens réels et essentiels, dont dépend le parfait bonheur.

Pour nous en détacher, dit saint Chrysostome, le moyen sûr et immanquable est de nous en détromper. Car du moment que nous en comprenons la vanité, ce détachement nous devient facile ; il nous devient même comme naturel : ni l'ambition, ni l'avarice, si j'ose m'exprimer ainsi, n'ont plus sur nous aucune prise. Bien loin que nous nous empressions, pour nous procurer par des voies indirectes et illicites les avantages du monde, convaincus de leur peu de solidité, à peine pouvons-nous même gagner sur nous d'avoir une attention raisonnable à conserver les biens dont nous nous trouvons légitimement pourvus; et cela fondé sur ce que les biens

du monde, supposé cette conviction, ne nous paraissent presque plus valoir nos soins, beaucoup moins nos empressements et nos inquiétudes. Or, d'où nous vient cette conviction salutaire? Du souvenir de la mort, saintement méditée, et envisagée dans les principes de la foi.

Car la mort, ajoute saint Chrysostome, est à notre égard la preuve palpable et sensible du néant de toutes les choses humaines, pour lesquelles nous nous passionnons. C'est elle qui nous les fait connaître : tout le reste nous impose ; la mort seule est le miroir fidèle qui nous montre sans déguisement l'instabilité, la fragilité, la caducité des biens de cette vie ; qui nous désabuse de toutes nos erreurs, qui détruit en nous tous les enchantements de l'amour du monde, et qui, des ténèbres mêmes du tombeau, nous fait une source de lumières, dont nos esprits et nos sens sont également pénétrés : *In illâ die*, dit l'Ecriture en parlant des enfants du siècle livrés à leurs passions, *in illâ die peribunt omnes cogitationes eorum* (1). Toutes leurs pensées, à ce jour-là, s'évanouiront. Ce jour de la mort, que nous nous figurons plein d'obscurité, les éclairera, et dissipera tous les nuages dont la vérité jusqu'alors avait été pour eux enveloppée. Ils cesseront de croire ce qu'ils avaient toujours cru, et ils commenceront à voir ce qu'ils n'avaient jamais vu. Ce qui faisait le sujet de leur estime deviendra le sujet de leur mépris; ce qui leur donnait tant d'admiration les remplira de confusion. En sorte qu'il se fera dans leur esprit comme une révolution générale, dont ils seront eux-mêmes surpris, saisis, effrayés. Ces idées chimériques qu'ils avaient du monde et de sa prétendue félicité s'effaceront tout à coup, et même s'anéantiront: *Peribunt omnes cogitationes eorum.* Et comme les passions n'auront point eu d'autre fondement que leurs pensées, et que leurs pensées périront, selon l'expression du Prophète, leurs passions périront de même ; c'est-à-dire qu'ils n'auront plus ni ces entêtements de se pousser, ni ces désirs de s'enrichir, parce qu'ils verront dans un plein jour, *in illâ die*, la bagatelle, et, si j'ose ainsi parler, l'extravagance de tout cela. Or, que faisons-nous, quand nous nous occupons durant la vie du souvenir de la mort ? nous anticipons ce dernier jour, ce dernier moment ; et, sans attendre que la catastrophe et le dénoûment des intrigues du

1. *Psalm.*, CXLV, 4.

monde nous développe malgré nous ce mystère de vanité,nous nous le développons à nous-mêmes par de saintes réflexions. Car,quand je me propose devant Dieu le tableau de la mort,j'y contemple dès maintenant toutes les choses du monde dans le même point de vue où la mort me les fera considérer ; j'en porte le même jugement que j'en porterai ; je les reconnais méprisables, comme je le reconnaîtrai ; je me reproche de m'y être attaché, comme je me le reprocherai ; je déplore en cela mon aveuglement, comme je le déplorerai ; et de là ma passion se refroidit, la concupiscence n'est plus si vive, je n'ai plus que de l'indifférence pour ces biens passagers et périssables ; en un mot, je meurs à tout d'esprit et de cœur, parce que je prévois que bientôt j'y dois mourir réellement et par nécessité.

Et voilà, mes chers auditeurs, le secret admirable que David avait trouvé pour tenir ses passions en bride, et pour conserver jusque dans le centre du monde, qui est la cour, ce parfait détachement du monde où il était parvenu. Que faisait ce saint roi ? Il se contentait de demander à Dieu, comme une souveraine grâce, qu'il lui fît connaître sa fin : *Notum fac mihi, Domine, finem meum* (1), et qu'il lui fît même sentir combien il en était proche, afin qu'il sût, mais d'une science efficace et pratique, le peu de temps qui lui restait encore à vivre : *Et numerum dierum meorum quis est, ut sciam quid desit mihi* (2). Il ne doutait pas que cette seule pensée, il faut mourir, ne dût suffire pour éteindre le feu de ses passions les plus ardentes. Et en effet, ajoutait-il, vous avez, Seigneur, réduit mes jours à une mesure bien courte : *Ecce mensurabiles posuisti dies meos* (3) ; et par là tout ce que je suis, et tout ce que je puis désirer ou espérer d'être, n'est qu'un pur néant devant vous : *Et substantia mea tanquam nihilum ante te* (4). Devant moi ce néant est quelque chose, et même toutes choses ; mais devant vous, ce que j'appelle toutes choses se confond et se perd dans ce néant ; et la mort, que tout homme vivant doit regarder comme sa destinée inévitable, fait généralement et sans exception de tous les biens qu'il possède, de tous les plaisirs dont il jouit, de tous les titres dont il se glorifie, comme un abîme de vanité : *Verumtamen universa vanitas omnis homo vivens* (5). L'homme mondain n'en con-

1. *Psalm.*, XXXVIII, 5. — 2. *Ibid.* — 3. *Ibid.*, 6. — 4. *Ibid.* — 5. *Ibid.*

vient pas, et il affecte même de l'ignorer ; mais il est pourtant vrai que sa vie n'est qu'une ombre, et une figure qui passe : *Verumtamen in imagine pertransit homo* (1). Il se trouble, et, comme mondain, il est dans une continuelle agitation : mais il se trouble inutilement, parce que c'est pour des entreprises que la mort déconcertera, pour des intrigues que la mort confondra, pour des espérances que la mort renversera : *Sed et frustra conturbatur* (2). Il se fatigue, il s'épuise pour amasser et pour thésauriser ; mais son malheur est de ne savoir pas même pour qui il amasse ni qui profitera de ses travaux : si ce seront des enfants ou des étrangers; si ce seront des héritiers reconnaissants ou des ingrats ; si ce seront des sages ou des dissipateurs : *Thesaurizat, et ignorat cui congregabit ea* (3). Ces sentiments, dont le Prophète était rempli et vivement touché, réprimaient en lui toutes les passions, et d'un roi assis sur le trône en faisaient un exemple de modération.

C'est ce que nous éprouvons nous-mêmes tous les jours : car, disons la vérité, Chrétiens ; si nous ne devions point mourir, ou si nous pouvions nous affranchir de cette dure nécessité qui nous rend tributaires de la mort, quelque vaines que soient nos passions, nous n'en voudrions jamais reconnaître la vanité, jamais nous ne voudrions renoncer aux objets qui les flattent, et qu'elles nous font tant rechercher. On aurait beau nous faire là-dessus de longs discours ; on aurait beau nous redire tout ce qu'en ont dit les philosophes ; on aurait beau y procéder par voie de raisonnement et de démonstration, nous prendrions tout cela pour des subtilités encore plus vaines que la vanité même dont il s'agirait de nous persuader. La foi avec tous ses motifs n'y ferait plus rien : dégagés que nous serions de ce souvenir de la mort, qui, comme un maître sévère, nous retient dans l'ordre, nous nous ferions un point de sagesse de vivre au gré de nos désirs ; nous compterions pour réel et pour vrai tout ce que le monde a de faux et de brillant ; et notre raison, prenant parti contre nous-mêmes, commencerait à s'accorder et à être d'intelligence avec la passion.

Mais quand on nous dit qu'il faut mourir et quand nous nous le disons à nous-mêmes, ah ! Chrétiens, notre amour-propre, tout ingénieux qu'il est, n'a plus de quoi se défendre.

1 *Psalm.*, XXXVIII, 7. — 2. *Ibid.* — 3. *Ibid.*

Il se trouve désarmé par cette pensée, la raison prend l'empire sur lui, et il se soumet sans résistance au joug de la foi. Pourquoi cela ? parce qu'il ne peut plus désavouer sa propre faiblesse, que la vue de la mort non seulement lui découvre, mais lui fait sentir. Belle différence que saint Chrysostome a remarquée entre les autres pensées chrétiennes, et celle de la mort. Car pourquoi, demande ce saint docteur, la pensée de la mort fait-elle sur nous une impression plus forte, et nous fait-elle mieux connaître la vanité des biens créés, que toutes les autres considérations ? Appliquez-vous à ceci. Parce que toutes les autres considérations ne renferment tout au plus que des témoignages et des preuves de cette vanité, au lieu que la mort est l'essence même de cette vanité, ou que c'est la mort qui fait cette vanité. Il ne faut donc pas s'étonner que la mort ait une vertu spéciale pour nous détacher de tout. Et telle était l'excellente conclusion que tirait saint Paul, pour porter les premiers fidèles à s'affranchir de la servitude de leurs passions, et à vivre dans la pratique de ce saint et bienheureux dégagement qu'il leur recommandait avec tant d'instance. Car le temps est court, leur disait-il : *tempus breve est* (1). Et qu'en s'ensuit-il de là? que vous devez vous réjouir, comme ne vous réjouissant pas ; que vous devez posséder, comme ne possédant pas ; que vous devez user de ce monde, comme n'en usant pas : *Reliquum est ut qui gaudent, tanquam non gaudentes; et qui emunt, tanquam non possidentes ; et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur* (2). Quelle conséquence ! Elle est admirable, reprend saint Augustin ; parce qu'en effet se réjouir et devoir mourir, posséder et devoir mourir, être honoré et devoir mourir, c'est comme être honoré et ne l'être pas, comme posséder et ne posséder pas, comme se réjouir et ne se réjouir pas. Car ce terme, mourir, est un terme de privation et de destruction qui abolit tout, qui anéantit tout ; qui, par une propriété tout opposée à celle de Dieu, nous fait paraître les choses qui sont, comme si elles n'étaient pas ; au lieu que Dieu, selon l'Écriture, appelle celles qui ne sont pas comme si elles étaient.

Non seulement nos passions sont vaines; mais quoique vaines, elles sont insatiables et sans bornes. Car quel ambitieux, entêté de sa fortune et des honneurs du monde, s'est jamais

1. *I Cor.*, VII, 29. — 2. *Ibid.*, 29, 30, 31.

contenté de ce qu'il était ? Quel avare, dans la poursuite et dans la recherche des biens de la terre, a jamais dit : C'est assez ? Quel voluptueux, esclave de ses sens, a jamais mis de fin à ses plaisirs ? La nature, dit ingénieusement Salvien, s'arrête au nécessaire ; la raison veut l'utile et l'honnête ; l'amour-propre, l'agréable et le délicieux ; mais la passion, le superflu et l'excessif. Or, ce superflu est infini; mais cet infini, tout infini qu'il est, trouve, si nous voulons, ses limites et ses bornes dans le souvenir de la mort, comme il les trouvera malgré nous dans la mort même. Car je n'ai qu'à me servir aujourd'hui des paroles de l'Église : *Memento, homo, quia pulvis es.* Souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, *et in pulverem reverteris*, et que vous retournerez en poussière. Je n'ai qu'à l'adresser, cet arrêt, à tout ce qu'il y a dans cet auditoire d'âmes passionnées, pour les obliger à n'avoir plus ces désirs vastes et sans mesure qui les tourmentent toujours, et qu'on ne remplit jamais. Je n'ai qu'à leur faire la même invitation que firent les Juifs au Sauveur du monde, quand ils le prièrent d'approcher du tombeau de Lazare, et qu'ils lui dirent : *Veni et vide* (1); venez, et voyez. Venez avare : vous brûlez d'une insatiable cupidité, dont rien ne peut amortir l'ardeur ; et parce que cette cupidité est insatiable, elle vous fait commettre mille iniquités, elle vous endurcit aux misères des pauvres, elle vous jette dans un profond oubli de votre salut. Considérez bien ce cadavre: *Veni, et vide ;* venez, et voyez. C'était un homme de fortune comme vous ; en peu d'années il s'était enrichi comme vous ; il a eu comme vous la folie de vouloir laisser après lui une maison opulente et des enfants avantageusement pourvus. Mais le voyez-vous maintenant ? voyez-vous la nudité, la pauvreté où la mort l'a réduit ? Où sont ses revenus ? où sont ses richesses ? où sont ses meubles somptueux et magnifiques ? A-t-il quelque chose de plus que le dernier des hommes ? cinq pieds de terre et un suaire qui l'enveloppe, mais qui ne le garantira pas de la pourriture : rien davantage. Qu'est devenu tout le reste ? Voilà de quoi borner votre avarice. *Veni, et vide*, venez, homme du monde, idolâtre d'une fausse grandeur : vous êtes possédé d'une ambition qui vous dévore ; et parce que cette ambition n'a point de terme, elle vous ôte tous les sentiments de la religion, elle

1. JOAN., XI, 34.

vous occupe, elle vous enchante, elle vous enivre. Considérez ce sépulcre : qu'y voyez-vous ? C'était un seigneur de marque comme vous, peut-être plus que vous; distingué par sa qualité comme vous, et en passe d'être toutes choses. Mais le reconnaissez-vous ? Voyez-vous où la mort l'a fait descendre ? voyez-vous à quoi elle a borné ses grandes idées ? voyez-vous comme elle s'est jouée de ses prétentions ? c'est de quoi régler les vôtres. *Veni, et vide ;* venez, femme mondaine, venez : vous avez pour votre personne des complaisances extrêmes ; la passion qui vous domine est le soin de votre beauté ; et parce que cette passion est démesurée, elle vous entretient dans une mollesse honteuse ; elle produit en vous des désirs criminels de plaire, elle vous rend complice de mille péchés et de mille scandales. Venez, et voyez : c'était une jeune personne aussi bien que vous ; elle était l'idole du monde comme vous, aussi spirituelle que vous, aussi recherchée et aussi adorée que vous. Mais la voyez-vous à présent? voyez-vous ces yeux éteints, ce visage hideux et qui fait horreur ? c'est de quoi réprimer cet amour infini de vous-même. *Veni, et vide.*

Enfin nos passions sont injustes, soit dans les sentiments qu'elles nous inspirent à notre propre avantage, soit dans ceux qu'elles nous font concevoir au désavantage des autres : mais la mort, dit le philosophe, nous réduit aux termes de l'équité, et par son souvenir nous oblige à nous faire justice à nous-mêmes, et à la faire aux autres de nous-mêmes : *Mors sola jus æquum est generis humani* (1). En effet, quand nous ne pensons point à la mort, et que nous n'avons égard qu'à certaines distinctions de la vie, elles nous élèvent, elles nous éblouissent, elles nous remplissent de nous-mêmes. On devient fier et hautain, dédaigneux et méprisant, sensible et délicat, envieux et vindicatif, entreprenant, violent, emporté. On parle avec faste ou avec aigreur, on se pique aisément, on pardonne difficilement, on attaque celui-ci, on détruit celui-là ; il faut que tout nous cède, et l'on prétend que tout le monde aura des ménagements pour nous, tandis qu'on n'en veut avoir pour personne. N'est-ce pas ce qui rend quelquefois la domination des grands si pesante et si dure ? Mais méditons la mort, et bientôt la mort nous apprendra à nous rendre justice, et à la rendre aux autres de nos fiertés et de nos hauteurs,

1. *Senec.*

de nos dédains et de nos mépris, de nos sensibilités et de nos délicatesses, de nos envies, de nos vengeances, de nos chagrins, de nos violences, de nos emportements. Comme donc il ne faut, selon l'ordre de la parole du Dieu tout-puissant, qu'un grain de sable pour briser les flots de la mer : *Hic confringes tumentes fluctus tuos* (1), il ne faut que cette cendre qu'on nous met sur la tête, et qui nous retrace l'idée de la mort, pour rabattre toutes les enflures de notre cœur, pour en arrêter toutes les fougues, pour nous contenir dans l'humilité et dans une sage modestie. Comment cela ? c'est que la mort nous remet devant les yeux la parfaite égalité qu'il y a entre tous les autres hommes et nous. Égalité que nous oublions si volontiers, mais dont la vue nous est si nécessaire pour nous rendre plus équitables et plus traitables.

Car, quand nous repassons ce que disait Salomon, et que nous le disons comme lui : Tout sage et tout éclairé que je puis être, je dois néanmoins mourir comme le plus insensé : *Unus, et stulti, et meus occasus erit* (2) ; quand nous nous appliquons ces paroles du Prophète royal : Vous êtes les divinités du monde, vous êtes les enfants du Très-Haut ; mais fausses divinités, vous êtes mortelles, et vous mourrez en effet, comme ceux dont vous voulez recevoir l'encens, et de qui vous exigez tant d'hommages et tant d'adorations : *Dii estis, et filii Excelsi omnes : vos autem sicut homines moriemini* (3) : quand, selon l'expression de l'Écriture, nous descendons encore tout vivants et en esprit dans le tombeau, et que le savant s'y voit confondu avec l'ignorant, le noble avec l'artisan, le plus fameux conquérant avec le plus vil esclave : même terre qui les couvre, mêmes ténèbres qui les environnent, mêmes vers qui les rongent, même corruption, même pourriture, même poussière : *Parvus et magnus ibi sunt, et servus liber a domino suo* (4) : quand, dis-je, on vient à faire ces réflexions, et à considérer que ces hommes au-dessus de qui l'on se place si haut dans sa propre estime ; que ces hommes à qui on est si jaloux de faire sentir son pouvoir et sur qui on veut prendre un empire si absolu ; que ces hommes pour qui l'on n'a ni compassion, ni charité, ni condescendance, ni égards ; que ces hommes de qui l'on ne peut rien supporter,

1. Job., xxxviii, 11. — 2. *Eccles.*, ii, 15.— 3. *Psalm.*, lxxxi, 6 et 7.— 4. Job., iii, 19.

et contre qui on agit avec tant d'animosité et tant de rigueur, sont néanmoins des hommes comme nous, de même nature, de même espèce que nous ; ou si vous voulez, que nous ne sommes que des hommes comme eux, aussi faibles qu'eux, aussi sujets qu'eux à la mort et à toutes les suites de la mort : ah ! mes chers auditeurs, c'est bien alors que l'on entre en d'autres dispositions. Dès là l'on n'est plus si infatué de soi-même, parce que l'on se connaît beaucoup mieux soi-même. Dès là l'on n'exerce plus une autorité si dominante et si impérieuse sur ceux que la naissance ou que la fortune a mis dans un rang inférieur au nôtre, parce qu'on ne trouve plus, après tout, que d'homme à homme il y ait tant de différence. Dès là l'on n'est plus si vif sur ses droits, parce que l'on ne voit plus tant de choses que l'on se croie dues. Dès là l'on ne se tient plus si grièvement offensé dans les rencontres, et l'on n'est plus si ardent ni si opiniâtre à demander des satisfactions outrées, parce qu'on ne se figure plus être si fort au-dessus de l'agresseur, ou véritable ou prétendu, et qu'on n'est plus si persuadé qu'il doive nous relâcher tout, et condescendre à toutes nos volontés. On a de la douceur, de la retenue, de l'honnêteté, de la complaisance, de la patience ; on sait compatir, prévenir, excuser, soulager, rendre de bons offices et obliger. Saints et salutaires effets de la pensée de la mort ! C'est le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, comme c'est encore la règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

QUELQUE pénétration que nous ayons, et de quelque force d'esprit que nous puissions nous piquer, c'est un oracle de la foi, que nos pensées sont timides, et nos prévoyances incertaines : *Cogitationes mortalium timidæ, et incertæ providentiæ nostræ* (1). Nos pensées sont timides, dit saint Augustin expliquant ce passage, parce que souvent dans les choses mêmes qui regardent le salut, nous ne savons pas si nous prenons le meilleur parti, ni même si le parti que nous prenons est absolument bon ; et que nous n'avons point assez d'évidence pour en faire un discernement exact, beau-

1. *Sap.*, IX, 14.

coup moins un discernement sûr et infaillible. D'où il s'ensuit que, malgré toutes nos lumières, nous craignons de nous y tromper, et que nous avons sujet de le craindre, puisque la voie où nous nous engageons, quelque droite qu'elle nous paraisse, peut ne l'être pas en effet ; et que les vues courtes et bornées d'une faible raison qui nous sert de guide, n'empêchent pas que nous ne soyons exposés aux funestes égarements dont saint Paul voulait nous garantir, quand il nous avertissait d'opérer notre salut avec crainte et avec tremblement : *Cogitationes mortalium timidæ.* Comme nos pensées sont timides, l'Écriture ajoute que nos prévoyances sont incertaines, parce que l'avenir n'étant pas en notre pouvoir, et Dieu s'en étant réservé la connaissance, de quelque précaution que nous usions, nous sommes toujours dans le doute si ce que nous entreprenons, quoique avec des intentions pures et en apparence chrétiennes, est bien entrepris ; si nous n'aurons point lieu un jour de nous en repentir ; si notre conscience ne nous le reprochera jamais, et si ce que nous avons cru innocent pendant la vie ne sera point à la mort la matière de nos regrets et de nos désespoirs: *Et incertæ providentiæ nostræ.* État malheureux, que le plus éclairé des hommes déplorait, et qu'il regardait comme la suite fatale du péché. Il serait donc important de trouver un moyen qui nous délivrât de ces incertitudes affligeantes, et de ces craintes si opposées à la paix intérieure de nos âmes ; qui, dans les occasions où il s'agit de nos devoirs, nous mît en état de conclure toujours sûrement, et qui, dans mille conjonctures où le salut et la conscience se trouvent mêlés, nous préservât également de l'erreur et du repentir. Or, je soutiens que le moyen pour cela le plus efficace est le souvenir de la mort. Pourquoi ? le voici : parce que le souvenir de la mort est une application vive et touchante, que nous nous faisons à nous-mêmes, de la fin dernière, qui doit être le solide fondement de toutes nos délibérations ; et qu'il est certain qu'en pratiquant ce saint exercice du souvenir fréquent de la mort, nous prévenons ainsi tous les remords et tous les troubles dont pourraient être sans cela suivies nos résolutions. Dans l'engagement indispensable où nous sommes de régler selon Dieu notre conduite, est-il rien de plus instructif, rien de plus édifiant et même de plus consolant pour nous que ces vérités ? Suivez-moi.

Pour bien délibérer et pour bien résoudre, il faut toujours avoir devant les yeux cette fin dernière, qui est la règle de tout, et à laquelle par conséquent tout ce que nous nous proposons dans le monde doit aboutir, comme autant de lignes au centre. J'entends par la fin dernière, ce souverain bien, cet unique nécessaire, ce salut que nous ne devons jamais perdre de vue, et dont toutes nos actions doivent avoir une dépendance essentielle et immédiate. C'est un axiome indubitable dans la morale chrétienne, et un principe universellement reconnu. Mais le moyen d'avoir toujours ce regard fixe sur un objet aussi élevé que celui-là, et de pouvoir être assez attentifs sur nous-mêmes, pour observer dans chaque action de la vie le rapport qu'elle a, je ne dis pas à la fin particulière et prochaine qui nous fait agir, mais à la fin commune et plus éloignée où nous devons tous aspirer? C'est, mes chers auditeurs, d'envisager et de prévoir la mort: la mort, malgré nous-mêmes, nous rappelle toute l'éternité qui la suit : elle la rapproche de nos yeux, comme un rayon de lumière, mais un rayon vif et perçant qui se répand dans nos esprits ; et par là elle nous découvre tout ce qu'il y a dans nos entreprises et dans nos desseins de bon ou de mauvais, de sûr ou de dangereux, d'avantageux ou de nuisible.

En effet, pénétré que je suis de cette pensée : Il faut mourir, je commence à juger bien plus sainement de toutes choses : dégagé de mille illusions que la mort et l'éternité dissipent, quelque occasion qui se présente, je vois bien plus clairement et bien plus vite ce qui m'éloigne de ma fin, ou ce qui peut m'aider à y parvenir ; et dès que je le vois, je ne balance point sur la résolution que j'ai à former touchant ce qui m'est ou salutaire ou préjudiciable dans la voie de Dieu. Je dis sans hésiter : Ceci m'est pernicieux, ceci m'est utile, ceci m'exposera, ceci me perdra. Et puisqu'il m'est pernicieux, je le dois donc rejeter ; et puisqu'il m'est utile, je le dois donc prendre ; et puisqu'il m'exposera, je le dois donc craindre ; et puisqu'il me perdra, je le dois donc éviter. Sans la vue de la mort, cette considération de ma dernière fin ne ferait tout au plus sur moi qu'une impression superficielle, qui ne m'empêcherait pas de donner dans mille écueils, et de faire mille fausses démarches : c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Mais quand je médite la mort et l'éternité qui en

est inséparable, elle frappe mon esprit et toutes les puissances de mon âme, en sorte même que je ne puis plus me distraire ni me détourner de cette fin bienheureuse à laquelle je suis appelé, et pour laquelle j'ai été créé. Je me trouve comme déterminé à la faire entrer dans tous les projets que je trace, dans tous les intérêts que je recherche, dans tous les droits que je poursuis : et parce que cette fin ainsi appliquée est la règle infaillible du mal qu'il faut fuir et du bien qu'il faut embrasser, la méditation de la mort devient pour moi, selon l'Écriture, un fonds de prudence et d'intelligence : *Utinam saperent et intelligerent, ac novissima providerent* (1) !

Aussi, pourquoi les païens mêmes rendaient-ils une espèce de culte aux tombeaux de leurs ancêtres ? pourquoi y avaient-ils recours comme à leurs oracles ? pourquoi, dans les traités et dans les négociations importantes, y tenaient-ils leurs conseils et leurs assemblées ? C'était une superstition ; mais cette superstition, remarque Clément Alexandrin, ne laissait pas d'être fondée sur un instinct secret de raison et de religion ; car ils semblaient ainsi reconnaître que leurs conseils ne pouvaient être ni régulièrement ni constamment sages, sans le souvenir et la vue de la mort. C'est pour cela qu'ils ne s'assemblaient pas dans des lieux de réjouissance, mais dans le séjour de l'affliction et des larmes ; parce que c'est là, comme dit Salomon, que l'on est authentiquement averti de la fin de tous les hommes, et par conséquent que l'on est plus capable de consulter et de décider : *Illic enim finis cunctorum admonetur hominum* (2). Or ce que faisaient les païens peut nous servir de modèle, en le rectifiant et le sanctifiant par la foi.

En effet, il n'y a point de jour, mes chers auditeurs, où vous ne deviez, pour ainsi dire, tenir conseil avec Dieu et avec vous-mêmes ; tantôt pour le choix de votre état, tantôt pour le gouvernement de vos familles, tantôt pour l'usage de vos biens, tantôt pour la disposition de vos emplois, tantôt pour la mesure de vos divertissements, tantôt pour l'ordre de vos dévotions, tantôt pour votre propre conduite, tantôt pour la conduite de ceux dont vous devez répondre ; car malheur à nous si nous abandonnons tout cela au hasard, et si nous agissons sans règle et sans principe ! En vain dirons-nous que nous n'avons pas eu assez de lumières pour trouver là-dessus,

1. *Deuter.*, XXXII, 29. — 2. *Eccles.*, VII, 3.

parmi les embarras du siècle, le point fixe et immobile de la vraie sagesse. Abus, Chrétiens, puisque nous en avons le moyen le plus efficace. En voulez-vous une preuve sensible? faites-en l'essai, et jugez-en par vous-mêmes. Il s'agit de choisir un état de vie : choisissez-le comme devant un jour mourir ; et vous verrez si la tentation et le désir de vous élever vous y fera prendre un vol trop haut. Il est question de régler l'usage de vos biens ; réglez-le comme les devant bientôt perdre, parce qu'il faudra bientôt mourir ; et vous verrez si l'attachement aux richesses tiendra votre cœur étroitement resserré dans les bornes d'une avare convoitise. On vous propose un intérêt, un gain, un profit : examinez-le comme étant sûr d'en rendre compte à Dieu et de mourir ; et vous verrez si les maximes du monde vous y feront rien hasarder contre les lois de la conscience. Vous êtes embarqué dans une affaire, vous avez un différend à terminer ; videz l'un et l'autre, comme vous voudriez l'avoir fait s'il fallait maintenant mourir ; et vous verrez si l'entêtement ou l'orgueil vous fera oublier les lois de la justice et manquer aux devoirs de la charité. Non, Chrétiens, il n'y aura plus rien à craindre pour vous. La seule pensée que vous devez mourir corrigera vos erreurs, détruira vos préjugés, arrêtera vos précipitations, servira de frein à vos empressements et de contre-poids à vos légèretés. Et n'est-ce pas ce qui de tout temps a conduit les Saints dans les voies droites qu'ils ont tenues, sans s'égarer et sans tomber ? N'est-ce pas ce qui leur a fait prendre si souvent des résolutions que le monde condamnait de folie, mais que leur inspirait la plus haute sagesse de l'Évangile ? N'est-ce pas ce qui les a portés à embrasser des vocations pénibles, humiliantes, contraires à toutes les inclinations de la terre, et où la seule grâce de Dieu les pouvait soutenir ? Les routes qu'ils devaient suivre pour ne se pas perdre étaient autant de secrets de prédestination : mais ces secrets autrement impénétrables se développaient sensiblement à leurs yeux dès qu'ils regardaient la mort. Il y avait des dangers et des pièges dans le chemin où ils marchaient, puisqu'il y en a partout ; mais la vue de la mort les préservait de tous les pièges et de tous les dangers ; et il ne tient qu'à vous et à moi d'en tirer le même avantage.

Si donc nous n'avons pas assez de discernement pour nous bien conduire, et si, manque de connaissance, nous faisons

des fautes irréparables; si nous nous engageons témérairement ; si nous choisissons des états où Dieu ne nous a point appelés, ou s'il nous prive de mille grâces qu'il voulait nous donner ailleurs ; si nous prenons des emplois à quoi nous ne sommes pas propres, et où notre incapacité nous fait commettre des péchés sans nombre ; si nous contractons des alliances qui ne produisent que des chagrins, que des amertumes, que des guerres intestines, que des divorces scandaleux ; si nous nous jetons dans des intrigues qui nous attirent de tristes revers, et dont le succès ne tourne qu'à notre confusion et à notre ruine ; si nous entrons en des sociétés, en des parties, en des négoces qui intéressent la conscience, et où le salut devient comme impossible (car vous savez combien ce que je dis est ordinaire ; et Dieu sait combien d'âmes seront éternellement malheureuses pour s'être livrées de la sorte elles-mêmes, sans réflexion et sans discrétion) ; si, dis-je, tout cela nous arrive, ne l'imputons point à Dieu, Chrétiens ; ne l'imputons pas même à notre misère. Dieu y avait pourvu ; et, malgré notre misère, le souvenir de la mort pouvait et devait nous mettre à couvert. Mais n'en accusons que notre infidélité, qui nous fait éloigner de nous ce souvenir si nécessaire, comme un objet fâcheux et désagréable, et qui, par une suite inévitable, nous expose à tous les égarements où nous nous laissons entraîner.

De là vient un autre avantage qui est comme une conséquence du premier. Car pour délibérer sagement, il faut prévenir les inquiétudes, beaucoup plus les repentirs et les désespoirs dont nos résolutions pourraient être suivies, puisque, comme dit saint Bernard, ce qui doit être le sujet d'un repentir ne peut être le conseil d'un homme sensé. Or, d'où peut venir un effet aussi avantageux que celui-là ? qui peut nous mettre en état de dire, si nous voulons, à chaque moment : Je prends un parti dont je ne me repentirai jamais ; ce que je fais, je me saurai éternellement bon gré de l'avoir fait ? Qui le peut, Chrétiens ? l'usage fréquent de ce que j'appelle la science pratique de la mort. Pourquoi ? excellente raison de saint Augustin : Parce que la mort, dit ce saint docteur, étant le terme où aboutissent tous les dessins des hommes, c'est là même que naissent leurs repentirs les plus douloureux. Mais le secret de les prévenir, c'est de prévenir, autant qu'il est possible, le moment de la mort. Et comment ? en se

demandant à soi-même : Quel sentiment aurai-je à la mort de ce que j'entreprends aujourd'hui ? ce que je vais faire me troublera-t-il alors ? me consolera-t-il ? me donnera-t-il de la confiance ? me causera-t-il des regrets ? l'approuverai-je ? le condamnerai-je ? Car, pour chacune de ces questions, nous avons dans nous-mêmes une réponse générale, mais décisive, sur laquelle nous pouvons faire fond ; et cette réponse, pour appliquer ici la parole du grand Apôtre, c'est la réponse de la mort : *Et ipsi in nobis responsum mortis habemus* (1). Tandis que nous raisonnons selon les principes de la vie, les réponses que nous nous rendons à nous-mêmes nous entretiennent dans un déréglement de conduite, qui fait que nous nous repentons maintenant de ce qui devrait nous consoler, et que nous nous applaudissons de ce qui devrait nous affliger : mais la pensée de la mort, par une vertu toute contraire, et que l'expérience nous fait sentir, redresse, si je puis ainsi parler, tous ces sentiments ; elle ne nous donne de joie que pour ce qui doit être le vrai sujet de notre joie, et ce qui le sera toujours ; elle ne nous donne de douleur et de repentir, que pour ce qui doit être le vrai sujet de notre repentir et de notre douleur, et ce qui ne le sera plus à la mort, après l'avoir été dans la vie. En nous attachant à la vie, nous ne concevons que des repentirs passagers et variables, qui nous font aujourd'hui condamner ce que demain nous approuverons ; d'où vient que nos repentirs mêmes ne peuvent former en nous cette conduite uniforme, qui est le caractère de la prudence chrétienne. Mais quand nous méditons la mort, nous la prévoyons, et en la prévoyant nous prévenons ces repentirs éternels, dont l'horreur, toujours la même, non seulement est suffisante, mais toute-puissante pour arrêter les saillies de notre esprit, et pour empêcher que la cupidité ne l'aveugle et qu'elle ne l'emporte. Or, c'est bien ici que la prudence des justes triomphe de la témérité des impies. Car enfin, mon frère, dirais-je avec saint Jérôme à un libertin du siècle, quelque endurci que vous soyez dans votre péché, quelque tranquille que vous affectiez de paraître en le commettant, quelque force d'esprit que vous marquiez lorsqu'il faut vous y résoudre, votre malheur est de ne pouvoir faire un retour sur vous-même, sans porter déjà contre vous-même ce triste

1. *II Cor.*, I, 9.

arrêt : Je vais faire un pas qui me jettera dans le plus cruel désespoir, du moins à la mort, et que je voudrais alors réparer par le sacrifice de mille vies.

Je sais qu'autant qu'il est en vous, vous étouffez ce sentiment ; mais je sais aussi qu'il n'est pas toujours en votre pouvoir de vous en défaire. Je sais que cette réflexion se présente à vous malgré vous, lors même que vous faites plus d'efforts pour l'éloigner de vous ; je sais qu'elle vient jusques au milieu de vos plaisirs, parmi les divertissements et les joies du monde, dans les moments les plus heureux en apparence, vous saisir, vous troubler ; et qu'au fond de l'âme elle vous fait bien payer avec usure cette fausse tranquillité, qui ne consiste que dans des dehors trompeurs. Mais moi qui veux me garantir de ces alarmes et de ces agitations secrètes, que fais-je ? J'aime à m'occuper du souvenir de la mort, afin qu'un remords piquant et importun ne l'excite pas dans moi contre moi. Je préviens par la pensée tous les repentirs de la mort ; et au lieu de les réserver à cette dernière heure, je me les rends utiles pour l'heure présente. J'en veux être touché maintenant, afin qu'ils ne me désespèrent pas à la mort ; c'est-à-dire, je veux maintenant me remplir de cette idée, que je me repentirais, afin de ne me repentir jamais. Je dis, comme le Prophète royal : *Circumdederunt me dolores mortis* (1) ; les douleurs de la mort, ses regrets, ses désespoirs m'ont investi, m'ont assiégé de toutes parts ; et bien loin de m'en défendre, j'en fais mon bonheur et ma sûreté. Car qu'y a-t-il de plus désirable pour moi que d'avoir en moi ce qui me répond de moi-même ; ce qui me sert à régler toutes mes démarches, à mesurer tous mes pas, à en découvrir les suites fâcheuses, et à les éviter ? Avec cela que puis-je craindre ? ou avec cela que ne puis-je pas entreprendre ? Pensée de la mort, remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations; enfin, motif le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions. C'est la troisième partie.

1. *Psalm.*, XVII, 5.

TROISIÈME PARTIE.

C'EST de la ferveur de nos actions que dépend la sainteté de notre vie ; et c'est la sainteté de notre vie qui doit rendre devant Dieu notre mort précieuse. Voilà, dit saint Chrysostome, l'ordre naturel que Dieu a établi pour ses élus, et dont on peut dire que sa providence ne peut pas même nous dispenser. Ce qui déconcerte, ou plutôt ce qui renverse ce bel ordre, c'est un fonds de lâcheté et de tiédeur. Tiédeur si hautement réprouvée de Dieu dans l'Écriture, tiédeur qui corrompt nos meilleures actions, je dis celles à quoi la religion et le christianisme nous engagent par devoir ; en sorte que toutes bonnes qu'elles sont en elles-mêmes, notre vie, bien loin d'en être sanctifiée, n'en devient souvent que plus imparfaite et même que plus criminelle, et se termine enfin à une mort qui nous doit faire trembler, si l'on en juge dans les vues de Dieu, et par l'extrême rigueur de sa souveraine justice. Il s'agit, Chrétiens, de combattre cette lâcheté, qui, sans autre désordre qu'elle-même, est seule capable de nous perdre : il s'agit de la surmonter ; et c'est ce que le Fils de Dieu a voulu particulièrement nous apprendre, et à quoi, si nous y prenons bien garde, il a, ce semble, réduit tout son Évangile. Car qu'est venu faire sur la terre ce Dieu Sauveur ? Il est venu répandre dans les cœurs des hommes le feu de la charité et le zèle des bonnes œuvres : *Ignem veni mittere in terram* (1). Telle est la fin de sa mission. Or, de tous les motifs qu'il pouvait nous proposer, et qu'il nous a en effet proposés pour exciter cette ferveur et pour allumer ce feu céleste, les deux plus puissants sont sans doute la proximité de la mort, et l'incertitude de la mort. Proximité de la mort, qu'il s'est efforcé, pour ainsi dire, de nous faire sentir, comme l'aiguillon le plus vif et le plus capable de nous piquer. Incertitude de la mort, qu'il nous a tant de fois représentée comme le sujet de notre vigilance et d'une continuelle attention. Deux motifs où ce divin maître a rapporté toutes ses adorables instructions, et où nous trouvons de quoi réveiller toute notre ardeur, et de quoi nous animer à faire tout le bien que sa grâce nous inspire.

1. LUC., XII, 49.

Oui, Chrétiens, il faut travailler, et travailler avec cette ferveur d'esprit qui doit être l'âme de toutes nos actions, parce que nous approchons de notre terme : premier motif qui confond notre lâcheté. Marchez, disait le Sauveur du monde, tandis que la lumière vous éclaire : pourquoi ? parce que la nuit vient, où personne ne peut plus agir. Veillez : pourquoi ? parce que le Fils de l'homme, que vous attendez, est déjà à la porte. Négociez, et faites profiter les talents que vous avez en main : pourquoi ? parce que le maître qui vous les a confiés est sur le point de revenir, et de vous en demander compte. Tenez vos lampes allumées : pourquoi ? parce que voici l'époux qui arrive. Hâtez-vous de porter des fruits : pourquoi ? parce que c'est bientôt le temps de la récolte. Que voulait-il nous faire entendre par là ? Ah ! Chrétiens, ces paraboles, toutes mystérieuses qu'elles sont, s'expliquent assez d'elles-mêmes, et nous font connaître malgré nous notre folie, lorsque nous proposant la mort dans un éloignement imaginaire, quoique, selon le terme de l'Écriture, il n'y ait qu'un point entre elle et nous, nous croyons avoir droit de nous relâcher dans la pratique de nos devoirs. Car tel est notre aveuglement, et voilà l'erreur dont Jésus-Christ nous veut détromper. Cette marche qu'il nous ordonne n'est rien autre chose que l'avancement et le progrès dans le chemin du salut, *Ambulate* (1) ; cette veille, que l'attention sur nous-mêmes, *Vigilate* (2) ; ce négoce, que le bon usage du temps, *Negotiamini* (3) ; ces lampes allumées, que l'édification d'une vie exemplaire, *Luceat lux vestra coram hominibus* (4) ; ces fruits, que les œuvres de pénitence et de sanctification, *Facite fructus dignos pœnitentiæ* (5) ; et ce jour de la récolte, ce retour du maître, cette arrivée de l'époux, cette nuit qui vient, n'étaient, dans le langage ordinaire du Fils de Dieu, que les symboles, mais les symboles naturels, d'une mort prochaine. Comme si Jésus-Christ nous eût déclaré que sa sagesse, tout infinie qu'elle est, ne lui fournissait rien de plus propre à nous embraser d'un saint zèle, et à nous retirer d'une vie tiède et languissante, que la proximité de la mort.

En effet, Chrétiens, quand nous aurions à vivre des siècles entiers, et que Dieu, par une conduite ou de sévérité ou de

1. JOAN., XII, 35. — 2. LUC., XXI, 36. — 3. IBID., XIX, 13. — 4. MATTH., V, 16. — 5. LUC., III, 8.

bonté, nous laisserait sur la terre aussi longtemps que ces premiers patriarches fondateurs du monde, nous aurions encore mille raisons de nous reprocher nos relâchements. Quelque éloignée que fût la mort, chacune de nos actions se rapportant toujours à l'éternité, étant toujours la matière du jugement de Dieu, pouvant toujours nous mériter une gloire immortelle, il serait toujours juste qu'elle fût faite d'une manière digne de Dieu ; puisque Dieu doit toujours être servi en Dieu : il serait toujours juste qu'elle fût faite d'une manière digne de la récompense que nous attendons de Dieu ; et malheur à nous si nous abusions alors même d'un temps si cher, et si nous faisions, comme parle l'Écriture, l'œuvre du Seigneur négligemment ! Mais être à la veille de paraître devant Dieu, et demeurer tranquille dans une vie négligente; toucher de près au terme où l'on ne peut plus rien faire, et ne pas redoubler ses soins par une vie plus agissante ; avoir déjà la mort à ses côtés, mourir comme l'Apôtre à chaque moment : *Quotidie morior* (1), et ne s'empresser pas d'arriver à la sainteté par la voie courte et abrégée d'une vie fervente, il n'y a, mes chers auditeurs, ou qu'une stupidité grossière, ou qu'une infidélité consommée, au moins commencée, qui puisse aller jusque-là. C'est néanmoins notre état, et l'état le plus déplorable. Ah ! Chrétiens, Jésus-Christ nous dit en termes exprès : *Ecce venio cito*, Me voici, j'arrive : *Merces mea mecum est* (2), j'ai ma récompense avec moi, pour donner à chacun selon ses œuvres. Pesez bien ces paroles. Il ne dit pas: Je viendrai, ni: Je me dispose à venir ; mais il dit : Je viens, *Ecce venio;* et je viens bientôt : *Ecce venio cito.* Hâtez-vous donc, conclut le Seigneur, en s'adressant à une âme paresseuse et lente ; chargez-vous de dépouilles ; faites-vous un riche butin de tant d'actions vertueuses que vous omettez, que vous négligez, et dont vous perdez le mérite : *Accelera spolia detrahere, festina prædari* (3). Dieu, dis-je, dans l'un et dans l'autre Testament, par lui-même, par ses prophètes, par ses prêtres, nous parle de la sorte, nous presse de la sorte, et toujours insensibles aux avertissements qu'il vous donne, et qu'il vous fait donner, vous demeurez dans le même assoupissement et dans la même langueur : pourquoi? parce que vous n'avez jamais bien considéré la brièveté de votre vie.

1. *I Cor.*, XV, 31. — 2. *Apoc.*, XXII, 12. — 3. ISAÏ., VIII, 3.

Car enfin, si vous et moi, mes Frères, nous étions bien convaincus qu'il ne nous reste plus que fort peu de jours ; si nous nous disions souvent avec saint Paul, mais en sorte que nous fussions bien remplis de cette pensée : *Ego enim jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat* (1) : Je suis comme une victime qui va être immolée, et qui a reçu l'aspersion pour le sacrifice; le temps de ma dernière dissolution approche, et il me semble que j'y suis déjà : si, par le ministère d'un ange, Dieu nous annonçait que ce sera pour demain, que ferions-nous ? ou plutôt que ne ferions-nous pas ? Cette seule idée que je vous propose, et qui n'est après tout qu'une supposition, toute pure supposition qu'elle est, a néanmoins, au moment que je vous parle, je ne sais quoi qui nous touche, qui nous frappe, qui nous anime. Nous ferions tout; et en faisant tout, nous gémirions encore d'en faire trop peu. Bien loin de nous ralentir, nous nous porterions à des excès qu'il faudrait modérer. Ni divertissement, ni plaisir, ni jeu qui nous dissipât; ni spectacle, ni compagnie, ni assemblée qui nous attirât; ni espérance, ni intérêt qui nous engageât ; ni passion, ni liaison, ni attachement qui nous arrêtât. Tout recueillis et comme tout abîmés dans nous-mêmes; ou pour mieux dire, tout recueillis et comme tout abîmés en Dieu, morts au monde et à tous ses biens, à toutes les vanités, à tous les amusements du monde, nous n'aurions plus de pensées que pour Dieu, plus de désirs que pour Dieu, plus de vie que pour Dieu : pas un moment qui ne lui fût consacré, pas une action qui ne fût sanctifiée par le mérite de la plus pure et de la plus fervente charité. Et comme il arrive qu'un élément, à mesure qu'il retourne vers son centre, s'y porte avec un mouvement plus rapide, ainsi plus nous avancerions vers notre terme, plus nous sentirions croître notre activité et notre zèle. C'est le miracle visible que la présence de la mort opérerait. Or pourquoi ne l'opère-t-elle pas dès maintenant ? Jésus-Christ ne s'est-il pas expliqué en des termes assez précis ; et la parole d'un Dieu a-t-elle moins d'efficace que la parole d'un ange ?

Voulez-vous savoir, Chrétiens, comment parle, et surtout comment agit un homme qui envisage la mort de près, et qui en fait le sujet de ses réflexions ? Écoutez le saint roi Ézé-

1. II Timoth., iv, 6.

chias, et formez-vous sur cet exemple. J'ai dit, s'écriait-il profondément humilié devant Dieu, j'ai dit, au milieu de ma course : Je m'en vas aux portes de l'enfer, c'est-à-dire, selon le langage du Saint-Esprit, aux portes de la mort : *Ego dixi in dimidio dierum meorum : Vadam ad portas inferi* (1) : J'ai supputé le nombre de mes années : *Quæsivi residuum annorum meorum* (2) ; et j'ai reconnu que je devais dans peu quitter cette demeure terrestre, pour être transféré ailleurs, comme l'on transporte la tente d'un berger d'un champ à un autre, *Generatio mea ablata est a me, quasi tabernaculum pastorum* (3) : que, par une destinée à laquelle je suis forcé de me soumettre, le fil de mes jours allait être coupé comme une toile à demi tissue, *Præcisa est velut a texente vita mea* (4) ; que du matin au soir ce serait fait de moi, et que mon arrêt ayant été prononcé dans le conseil de Dieu, l'exécution n'en pouvait plus être longtemps retardée, *De mane usque ad vesperam finies me* (5). Or, ces principes ainsi établis (car c'était là en effet, remarque saint Ambroise, comme autant de principes qu'il posait), quelles conséquences en tirait-il ? quelles conclusions pratiques pour la réformation de sa vie ? Elles sont admirables, et je ne puis vous donner un plus beau modèle. Ah! Seigneur, poursuivait le saint roi, c'est donc pour cela que je pousserai sans cesse des cris vers vous, comme le petit d'une hirondelle qui demande la pâture : *Sicut pullus hirundinis, sic clamabo* (6) : voilà la ferveur de sa prière. C'est pour cela que je gémirai comme la colombe, et que je m'appliquerai jour et nuit à méditer la profondeur de vos jugements, *Meditabor ut columba* (7) : voilà la ferveur de sa méditation. C'est pour cela que mes yeux se sont affaiblis à force de regarder en haut, d'où j'attendais tout mon secours, et où je cherchais mon unique bien : *Attenuati sunt oculi mei, suspicientes in excelsum* (8) ; voilà la ferveur de sa confiance. C'est pour cela que je résiste aux plus violentes tentations qui m'attaquent, et que pour n'y pas succomber, instruit que je suis de la force de votre grâce, je vous prie de combattre et de répondre pour moi : *Domine, vim patior; responde pro me* (9) : voilà la ferveur de sa foi. C'est pour cela que je repasserai devant vous toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme : *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine*

1. Isaï., xxxviii, 10. — 2. Ibid., 11. — 3. Ibid., 12. — 4. Ibid. — 5. Ibid., 14. — 6. Ibid. — 7. Ibid. — 8. Ibid. — 9. Ibid.

animæ meæ (1) : voilà la ferveur de sa pénitence. Car je sais, ô mon Dieu, ajoutait-il, que ce n'est ni l'enfer, ni la mort qui célèbrent vos louanges : *Quia non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te* (2) : c'est-à-dire, selon l'explication de saint Jérôme, je sais que ce ne sont pas les mourants qui vous glorifient, ni qui sont en état de vous glorifier par leurs œuvres : et qui donc ? ceux qui vivent, Seigneur, mais qui vivent aussi persuadés que moi qu'ils doivent bientôt mourir; mais qui vivent déterminés comme moi à faire de cette persuasion la règle de toutes leurs actions : *Vivens, vivens, ipse confitebitur tibi, sicut et ego hodie* (3). Ainsi parlait ce religieux monarque ; et de là, Chrétiens, nous apprenons cette méthode si solide, si connue des Saints, si peu pratiquée parmi nous, mais si praticable néanmoins, et d'où dépend la sanctification de notre vie ; savoir, de faire toutes nos actions comme si chacune était la dernière, et devait être suivie de la mort. Prier comme je prierais à la mort ; examiner ma conscience comme je l'examinerais à la mort ; pleurer mon péché comme je le pleurerais à la mort ; le confesser comme je le confesserais à la mort ; recevoir le sacrement de Jésus-Christ comme je le recevrais à la mort : voilà de quoi corriger toutes nos tiédeurs et toutes nos lâchetés, de quoi vivifier toutes nos œuvres par le souvenir même de la mort et de sa proximité.

Mais il m'est incertain si la mort est proche, ou si elle est encore éloignée de moi : je le veux, mon cher auditeur ; que concluez-vous de là ? Parce qu'il est incertain quand et à quel jour vous mourrez, en devez-vous être moins actif, moins vigilant, moins fervent dans l'observation de vos devoirs ; et cette incertitude, qui peut-être vous sert de prétexte pour justifier vos négligences, n'est-elle pas au contraire une nouvelle raison pour les condamner? Car pourquoi le Sauveur du monde nous ordonne-t-il de veiller ? Ce n'est pas seulement parce que la mort est prochaine, mais parce qu'elle est incertaine, c'est-à-dire parce que nous n'en savons ni le jour ni l'heure : *Quia nescitis diem, neque horam* (4). Ah! Chrétiens, Jésus-Christ sans doute aurait bien mal raisonné, si l'incertitude de la mort autorisait en aucune sorte nos lâchetés et nos tiédeurs. Mais c'est ici que saint Augustin a admiré la sagesse de Dieu, qui nous a caché le jour de notre mort, pour nous

1. Isaï., xxxviii, 15.— 2. Ibid., 18.—3. Ibid., 19.—4. Matth., xxv, 13.

faire employer utilement et saintement tous les jours de notre vie : *Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies.*

En effet, si nous connaissions précisément le jour et l'heure où nous mourrons, plus de pénitence dans la vie, plus d'exercice de piété. Tout serait remis à la dernière année; et dans la dernière année, au dernier mois ; et dans le dernier mois, à la dernière semaine ; et dans la dernière semaine, au dernier jour ; et dans le dernier jour, à la dernière heure, ou même au dernier moment. Et de là, plus de salut : pourquoi? parce que le moment de la mort n'est ni le temps des bonnes œuvres, ni le temps de la pénitence, et qu'on ne peut néanmoins se sauver que par la pénitence et les bonnes œuvres. Mais que fait Dieu ? Par une conduite également sage et miséricordieuse, il nous tient dans une incertitude absolue touchant ce dernier moment, afin que nous nous tenions nous-mêmes en garde à tous les moments. Car quelle pensée est plus capable de nous renouveler sans cesse en esprit, que celle-ci : Peut-être ce jour sera-t-il le dernier de mes jours ; peut-être, après cette confession ; peut-être, après cette communion ; peut-être, après cette prédication ; peut-être, après cette conversation ; peut-être, après cette occupation, la mort tout à coup viendra-t-elle m'enlever du monde, pour me transporter devant le tribunal de Dieu ? Quand on porte partout cette idée, et que partout on la conserve fortement imprimée dans son souvenir, bien loin de se relâcher et de se laisser abattre, il n'y a plus rien qui arrête, plus rien qui étonne, plus rien que l'on n'entreprenne, que l'on ne soutienne, à quoi l'on ne parvienne. On devient (belle peinture d'une vie fervente, que l'Apôtre lui-même nous a tracée!), on devient laborieux et appliqué, *Sollicitudine non pigri* (1) ; prompt et ardent, *Spiritu ferventes* (2) ; infatigable dans le service du Seigneur, *Domino servientes* (3) ; détaché du monde, et uniquement attentif aux choses du ciel, *Spe gaudentes* (4) ; patient dans les maux, *In tribulatione patientes* (5) ; adonné à l'oraison, *Orationi instantes* (6) ; charitable envers ses frères, et toujours prêt à exercer la miséricorde, *Necessitatibus sanctorum communicantes, hospitalitatem sectantes* (7) ; également fidèle à tout ce que l'on doit à Dieu, à tout ce que l'on doit

1. *Rom.*, XII, 11. — 2. *Ibid.* — 3. *Ibid.* — 4. 12. — 5. *Ibid.* — 6. *Ibid.*, 12 — 7. 13.

au prochain, et à tout ce que l'on se doit à soi-même, *Providentes bona; non tantum coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus* (1).

Disons quelque chose de plus pressant encore, et de plus convenable à ce que Dieu demande surtout de nous dans ce saint temps où nous entrons. C'est un temps de pénitence, et la grande action de notre vie, étant pécheurs comme nous le sommes, c'est notre retour à Dieu, c'est une sincère et parfaite conversion à Dieu. Or, n'est-ce pas sur cela même que nous sentons davantage notre faiblesse, et que nous paraissons plus lâches et plus irrésolus ? Il s'agit de nous déterminer à rompre nos liens par un généreux effort ; il s'agit de nous inspirer cette ferveur de conversion qui ravit une âme, qui l'arrache au monde et à elle-même, qui ne lui permet pas le moindre délai ; et voilà ce que doit faire l'incertitude de la mort. Car dites-moi, pécheur, à quoi serez-vous sensible, si vous ne l'êtes pas au danger affreux où elle vous expose ? Mourez dans votre péché, vous êtes perdu, et perdu sans ressource ; mais tandis que vous y demeurez, n'y pouvez-vous pas mourir ? et n'y pouvez-vous pas mourir à chaque moment, puisqu'il n'y a rien de plus incertain pour vous et pour moi que la mort ?

Je me trompe, Chrétiens, il y a dans la mort quelque chose de certain pour nous : et quoi ? c'est que nous y serons surpris. Le Sauveur du monde ne s'est pas contenté de nous dire : Veillez, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure que viendra le Fils de l'Homme ; il ne s'en est point tenu là, mais il a expressément ajouté : Veillez, parce que le Fils de l'Homme viendra à l'heure que vous ne l'attendrez pas. Est-il rien de plus formel que cette parole ? et l'infaillibilité de cette parole, n'est-ce pas encore ce qui redouble mon crime, quand je vis tranquillement dans mon péché et que je néglige ma conversion ? Si ce divin maître ne m'avait dit autre chose, sinon que le temps de la mort est incertain, peut-être serais-je moins coupable. Puisqu'il est incertain, dirais-je, je n'ai pas perdu tout droit d'espérer. Je suis un téméraire, il est vrai, d'en vouloir courir les risques ; mais enfin ma témérité ne détruit pas absolument ma confiance. Je puis être surpris : mais aussi je puis ne l'être pas : et dans la conduite que je

1. *Rom.*, XII, 17.

tiens, tout aveugle qu'elle est, j'ai du moins encore quelque prétexte. Ainsi raisonnerais-je. Mais après la parole de Jésus-Christ, il ne m'est plus permis de raisonner de la sorte; et je dois compter de mourir à l'heure que je n'y penserai pas. Le Fils de Dieu ne me l'a fait connaître que par là, cette heure fatale. Tout ce que je sais, mais que je sais à n'en pouvoir douter, c'est que le jour de ma mort sera pour moi un jour trompeur : *Qua hora non putatis* (1). Après cela, ne faut-il pas que j'aie moi-même conjuré ma perte, si dans le désordre où je suis, et me voyant exposé à toute la haine et à toutes les vengeances de mon Dieu, je ne prends pas de justes et de promptes mesures pour me remettre en grâce avec lui, et pour prévenir par la pénitence le coup dont il m'a si hautement et tant de fois menacé ? Y avez-vous jamais fait, Chrétiens, je ne dis pas toute la réflexion nécessaire, mais quelque réflexion ? Maintenant même que je vous parle de la mort, pensez-vous à la mort, ou y pensez-vous bien ? y pensez-vous attentivement ? y pensez-vous chrétiennement ? y pensez-vous efficacement ? Mais si vous n'y pensez pas, à quoi pensez-vous ? et si vous n'y pensez pas à présent, quand y penserez-vous, ou qui jamais y pensera pour vous ? Heureux qui n'attend pas à y penser, lorsqu'il ne sera plus temps d'y penser ! heureux qui y pense dans la vie ! c'est ainsi que la mort, châtiment du péché, en sera pour nous le remède. Elle est entrée dans le monde par le péché ; mais si nous la considérons comme les Saints, si nous y pensons comme les Saints, elle nous fera entrer comme eux par la grâce dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

1. LUC., XII, 40.

III. — SUR L'ÉLOIGNEMENT DE DIEU ET LE RETOUR A DIEU.

Notice historique.

« J'AI dîné aujourd'hui chez Madame de Lavardin, après avoir été en Bourdaloue, où étaient les mères de l'Église ; c'est ainsi que j'appelle les princesses de Conti et de Longueville. Tout ce qui est au monde était à ce sermon, et ce sermon était digne de tout ce qui l'écoutait. J'ai songé vingt fois à vous, et vous ai souhaitée autant de fois auprès de moi ; vous auriez été ravie de l'entendre, et moi encore plus ravie de vous le voir entendre... Ah ! Bourdaloue, quelles divines vérités vous nous avez dites sur la mort ! Madame de la Fayette y était pour la première fois de sa vie ; elle était transportée d'admiration (1). » Ainsi écrivait à sa fille Madame de Sévigné, le 13 mars 1671, vendredi de la quatrième semaine de Carême. Le sermon que nous avons pour le vendredi de la quatrième semaine de Carême roule sur la mort de Lazare, qui représente la mort de l'âme par le péché et son éloignement de Dieu, et sur la résurrection de Lazare, figure de la conversion et du retour à Dieu. Mais ce sermon de la plus haute et la plus solide théologie, n'a pas seulement été prêché à Notre-Dame en 1671, il a été aussi prononcé à la cour, puisque dans le texte que nous avons, Bourdaloue s'adresse à Louis XIV. Il y a pour le jeudi de la quatrième semaine un discours sur la Préparation à la mort, qui pourrait bien être celui qu'entendit Madame de Sévigné et qui aurait été déplacé par le P. Bretonneau lui-même.

Hæc cum dixisset, voce magna clamavit : Lazare, veni foras ; et statim prodiit qui fuerat mortuus.
Ayant parlé de la sorte, il cria à haute voix : Lazare, sortez : et à l'heure même le mort sortit du tombeau. SAINT JEAN, ch. XI, 43, 44.

SIRE,

QUAND le Sauveur du monde ressuscita la fille du prince de la Synagogue, il ne prononça pas une parole, et il se contenta de lui prendre la main et de la relever : *Tenuit manum ejus, et surrexit puella* (2). Quand il ressuscita le fils de la veuve de Naïm, il parla, et parla

1. ED. REGNIER, t. II, p. 103 et p. 107. — 2. MATTH., IX, 25.

en maître : *Adolescens, tibi dico : Surge* (1) : Jeune homme, levez-vous, je vous le commande; et le mort aussitôt lui obéit: *Et resedit qui erat mortuus* (2). Mais pour ressusciter Lazare, que fait-il ? non seulement il parle, mais il crie à haute voix; il prie son Père de l'exaucer, il pleure, il frémit, il s'émeut : *Clamavit, lacrymatus est, infremuit, turbavit seipsum* (3). Ne nous étonnons pas, Chrétiens, de la différence de ces trois résurrections : en voici, dans la pensée de saint Augustin, tout le mystère. La fille du prince de la Synagogue venait d'expirer ; elle avait encore, pour ainsi dire, son âme sur les lèvres : lui rendre la vie, c'était, ce semble, un miracle facile à Jésus-Christ ; aussi ne lui en coûta-t-il que de le vouloir. Le fils de la veuve de Naïm n'était pas seulement mort, mais sur le point d'être inhumé ; car on le portait en terre, et l'on faisait actuellement la cérémonie des funérailles : le ressusciter, c'était l'effet d'un pouvoir plus absolu ; et voilà pourquoi le Sauveur des hommes usa de commandement. Mais Lazare était déjà dans le tombeau, et il y était depuis quatre jours : faire revivre un mort de quatre jours, ce devait être le chef-d'œuvre et comme un dernier effort de la toute-puissance du Fils de Dieu.

Or, toutes ces figures, mes Frères, dit saint Augustin, nous marquent de grandes vérités ; et ces résurrections visibles, si nous en savons pénétrer le secret, sont autant de règles que Dieu nous propose pour une autre résurrection intérieure et invisible, mais bien plus importante, qui est la conversion de nos âmes. Rendons-nous donc attentifs, pour comprendre aujourd'hui ce que Dieu veut nous enseigner. Frappons à la porte, afin qu'on nous ouvre : *Omnia ista innuunt nobis aliquid; intentos nos volunt, ut pulsemus, hortantur.* Et pour obtenir les lumières du Saint-Esprit, à qui seul il appartient de nous donner l'intelligence de notre évangile, implorons le secours de la Mère de Dieu, en lui disant : *Ave, Maria.*

Il est évident, Chrétiens, qu'outre la première vue que se proposa Jésus-Christ en ressuscitant Lazare, et qui fut de donner aux Juifs une preuve éclatante et convaincante de sa divinité, il eut encore dessein de nous marquer, dans toutes les circonstances de ce miracle, les déplorables suites du péché et les merveilleux effets de la grâce. Les déplorables

1. LUC., VII, 14. — 2. IBID., 15. — 3. JOANN., XI, 43, 35, 33.

suites du péché, pour nous en donner de l'horreur ; et les merveilleux effets de la grâce, pour réveiller notre confiance, et pour exciter en nous le zèle de notre sanctification. En effet, m'attachant à mon évangile, et, selon l'interprétation de saint Augustin, le prenant dans un sens moral, sans m'écarter en rien du sens historique, j'y découvre deux choses très utiles pour notre commune instruction et qui vont partager ce discours; savoir, l'état d'un juste qui se pervertit,et l'état d'un pécheur qui se convertit. L'état d'un juste qui se pervertit, représenté dans la mort de Lazare; et l'état d'un pécheur qui se convertit,figuré dans sa résurrection. L'un et l'autre,comme vous le verrez, si naturellement exprimé, que tout ce que nous dirons de Lazare, ou mourant et mort, ou rentrant dans la vie et ressuscité, vous instruira des vérités les plus essentielles qui regardent, ou notre éloignement de Dieu, ou notre retour à Dieu. Venez donc, justes et pécheurs. Venez, justes, et reconnaissez-vous dans ce tableau, qui, sous la figure d'un mort, ami de Jésus-Christ, doit vous faire craindre souverainement la mort d'une âme par le péché. Venez, pécheurs, et contemplez-vous dans ce même tableau, qui, sous la figure d'un mort de quatre jours ressuscité, doit, si vous voulez profiter de la parole que je vous prêche, vous faire non seulement désirer, mais espérer la résurrection de votre âme par la grâce. Venez, justes, et vous apprendrez quelles démarches conduisent même les amis de Dieu à l'état de perdition ; ce sera la première partie. Venez, pécheurs, et vous apprendrez par quelles voies vous devez marcher pour parvenir à une solide et véritable conversion ; ce sera la seconde partie. Heureux si je puis engager par là les uns à ne pas déchoir de leur état de justice, et les autres à sortir de l'état de leur péché !

PREMIÈRE PARTIE.

QUOIQUE l'homme, depuis sa chute, ait une pente naturelle et par conséquent une malheureuse facilité à se pervertir, il est néanmoins vrai, et l'expérience nous le démontre, que dans le cours ordinaire il ne se pervertit jamais tout à coup, mais par degrés. C'est peu à peu, et d'une manière souvent imperceptible, que son désordre va toujours croissant; et le Saint-Esprit ne pouvait nous mettre devant les yeux une plus sensible image de ce funeste progrès, qu'en

nous proposant l'exemple de Lazare. Car ce n'est pas sans mystère que ce même Lazare, qui, par une disposition particulière de Dieu, devait être la figure du pécheur, nous est représenté par l'évangéliste en cinq différents états. Premièrement, comme malade et dans une extrême langueur : *Erat quidam languens Lazarus* (1). Secondement, comme assoupi et dans un sommeil léthargique : *Lazarus amicus noster dormit* (2). En troisième lieu, comme mort et sans aucun sentiment de vie : *Lazarus mortuus est* (3). Ensuite, comme enseveli, et même depuis quatre jours : *Quatriduanus est* (4). Enfin, comme infect et sentant déjà mauvais : *Domine, jam fœtet* (5). Or quelle idée plus juste peut-on se former du malheur d'une âme qui, séduite par la passion et entraînée par le charme du monde, vient insensiblement à se corrompre, et qui d'abord n'a point d'autre marque de son dérèglement qu'une certaine langueur dans le service de Dieu ; qui de là tombe dans une espèce de léthargie, et dans un profond assoupissement sur tout ce qui regarde ses devoirs et l'affaire de son salut; qui bientôt après perd la vie de la grâce par le péché; qui, par de fréquentes rechutes, s'ensevelit, pour ainsi dire, dans l'habitude du crime, et, afin que l'application soit entière, qui, corrompue elle-même et dans ses maximes et dans ses mœurs, répand encore au dehors une contagion mortelle, et infecte les autres de son mauvais exemple ? N'est-ce pas ainsi que s'accomplit tous les jours ce mystère d'iniquité, et que l'on descend sans y prendre garde jusque au fond de l'abîme ? Écoutez-moi, et ne perdez rien d'une moralité aussi chrétienne que celle-là.

Le premier pas qui conduit à la mort, je dis à la mort de l'âme, c'est la langueur : *Erat quidem languens.* Non pas, reprend saint Bernard, et remarquez ceci, non pas cette langueur de charité dont l'Épouse des Cantiques se faisait un mérite auprès de son divin Époux, quand elle disait aux filles de Jérusalem : *Adjuro vos, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo* (6) ; Je vous conjure, si vous trouvez mon bien-aimé, de lui dire que je languis d'amour pour lui. Car languir d'amour pour Dieu, ce n'est point un état imparfait, puisqu'au contraire c'est la perfection même. Non pas encore cette langueur involontaire et d'aridité dont

1. JOANN., XI, 1. — 2. IBID., 11. — 3. IBID., 14. — 4. IBID., 39. — 5. IBID. — 6. *Cant.*, V, 8.

se plaignait David, lorsque, touché du sentiment de sa misère, il disait à Dieu : *Anima mea sicut terra sine aqua tibi* (1) : Mon âme, Seigneur, est devant vous comme une terre sèche et aride. Car cette sécheresse intérieure qui affligeait le saint roi pouvait être une épreuve de Dieu, et une épreuve rigoureuse, sans être un désordre qu'il eût à se reprocher. Quand donc j'ai dit langueur dans le service de Dieu, je conçois, et vous devez concevoir avec moi, une langueur d'infidélité, une langueur qu'on ne peut imputer qu'à soi-même, et dont l'effet ordinaire est que peu à peu l'on se relâche de cette régularité qui entretenait la ferveur ; qu'on se rebute de ses devoirs, qu'on s'ennuie de la dévotion, qu'on abandonne la prière, qu'on quitte l'usage des sacrements, qu'on se dégoûte de la parole de Dieu, qu'on a horreur des pratiques de la pénitence ; que les obligations les plus communes de la religion deviennent pesantes et onéreuses ; qu'on s'en dispense aisément, qu'on ne s'en acquitte que très négligemment ; en un mot, qu'on ne sert plus Dieu en esprit, mais comme par cérémonie, l'honorant des lèvres et non du cœur : *Populus hic labiis me honorat* (2). Car voilà le portrait que saint Bernard faisait autrefois de cette langueur spirituelle ; et Dieu veuille que notre expérience ne nous ait jamais fait sentir ce qu'un sage discernement et l'esprit de Dieu lui en avaient fait connaître!

De vous dire, Chrétiens, que cette langueur est un état injurieux à Dieu, c'est sur quoi il serait inutile de m'étendre, puisque vous le comprenez assez de vous-mêmes, et que Dieu s'en est si hautement déclaré dans l'Écriture. Car pourquoi, dans l'ancienne loi, Dieu rejetait-il expressément les victimes qui paraissaient languissantes, lorsqu'on les conduisait au sacrifice pour lui être immolées, sinon, dit saint Chrysostome, parce que la victime qu'on offrait au Seigneur représentait l'âme chrétienne, dont la vive et ardente piété devait être le véritable sacrifice de la loi de grâce ; et qu'en effet rien n'est plus indigne de Dieu qu'une âme lâche qui n'est plus touchée ni de la vue de ses perfections, ni de la reconnaissance de ses bienfaits, ni de la terreur de ses jugements, ni de zèle et d'amour pour lui ? Vous me demandez, disait-il aux Israélites, en quoi vous me déshonorez ; et moi je vous réponds : En ce

1. *Psalm.*, CXLII, 6. — 2. ISAI., XXIX, 13; MATTH., XV, 8; MARC., VII, 6.

que vous ne me présentez que des hosties méprisables, en ce que vous n'offrez sur mon autel que ce qu'il y a dans vos troupeaux de malade et de languissant : *Dixistis : In quo despeximus nomen tuum ? Si offeratis claudum et languidum : nonne malum est* (1) ? Or ce que Dieu leur disait, il nous le dit à nous-mêmes. Pour toutes les choses du monde vous êtes vifs et agissants ; mais pour moi vous n'avez que de l'indifférence et de la froideur. S'il s'agit de vos affaires temporelles, de vos intérêts, de votre fortune, c'est là que tout votre feu se réveille et que vous redoublez vos soins : mais s'agit-il de ma gloire ; s'agit-il d'accomplir un devoir chrétien, de m'adresser une prière d'assister au mystère redoutable de mes autels, d'examiner le fond de vos consciences, de méditer ma loi et de l'observer, d'écouter ma parole et d'en profiter ; ce n'est alors que tiédeur et que négligence. Allez, mondains, allez chercher un Dieu qui puisse agréer votre culte, et qui s'en tienne honoré ; mais, de ma part, n'attendez que de justes reproches et de rigoureux châtiments. Langueur non moins pernicieuse à l'homme qu'elle est injurieuse à Dieu ; et cela comment ? par mille raisons : parce que c'est une espèce de maladie que les remèdes les plus efficaces peuvent à peine guérir ; parce que dans la pratique, cette guérison est en effet aussi rare que difficile ; parce qu'on voit bien plus d'impies se convertir de bonne foi, que d'âmes tièdes reprendre un esprit de ferveur ; parce que les conséquences de ce mal sont encore plus funestes que le mal même ; parce qu'elles sont d'autant plus à craindre qu'on les craint moins, et que souvent on n'en voit pas même les périls ; parce que, sous prétexte qu'on est exempt de certains vices grossiers, on vit dans une sécurité trompeuse ; parce que c'est enfin pour cela que le Saint-Esprit, dans l'Apocalypse, a dit au tiède ces étonnantes paroles : *Utinam frigidus esses aut calidus* (2). Plût au ciel que vous fussiez ou tout à fait à Dieu, ou tout à fait contre Dieu ! Mais cette morale me conduirait trop loin ; passons à un autre point.

De la langueur on tombe dans l'assoupissement ; et le passage de l'une à l'autre est si naturel, que, selon le texte sacré, il est même comme infaillible. Dans ce premier état d'imperfection que je viens de marquer, quelque languissante

1. MALACH., I, 8. — 2. *Apoc.*, III, 15.

que fût une âme, encore n'était-elle pas entièrement ni absolument insensible aux mouvements de la grâce ; encore s'humiliait-elle et gémissait-elle quelquefois de son relâchement ; encore était-elle quelquefois effrayée de cette menace : *Sed quia tepidus es, incipiam te evomere ex ore meo* (1) : Parce que vous êtes tiède, je commencerai à vous rejeter ; encore, pour se garantir de ce malheur, écoutait-elle de temps en temps la voix de sa conscience : une prédication solide et touchante, une remontrance vive et forte ; une maladie, une disgrâce, une affliction, ne laissaient pas d'avoir encore quelque vertu pour la réveiller, et pour lui inspirer, malgré sa tiédeur, de bons désirs. Mais dans l'état dont je parle et que je déplore, on n'éprouve plus rien de tout cela. Ce qui causait à l'âme de saintes frayeurs, n'en cause plus ; ce qui produisait des remords, n'en produit plus ; ce qui excitait la douleur et la componction, ne se fait plus même sentir ; ce qui donnait de la confusion, ne fait plus rougir ; pourquoi ? parce que l'assoupissement est formé. On est encore, quant à l'essentiel, ami de Dieu ; mais on l'est comme Lazare, dont le Sauveur disait : *Lazarus amicus noster dormit* (2). Car de même que le sommeil du corps tient toutes les opérations des sens liées et suspendues, aussi, dans ce désordre où l'âme se trouve, il semble qu'on ait des yeux pour ne plus voir, et des oreilles pour ne plus entendre : *Ut videntes non videant, et audientes non intelligant* (3).

Et voilà, mes chers auditeurs, l'état malheureux où parurent ces trois disciples que Jésus-Christ avait choisis pour l'accompagner au jardin, et pour être témoins de ses derniers sentiments la veille même de sa passion. Cet adorable Sauveur venait de les quitter ; et en les quittant, il les avait avertis que l'heure approchait où leur fidélité serait mise à l'épreuve de la plus violente tentation. Il leur avait représenté le danger pressant où ils étaient, et le scandale que causerait leur lâcheté, s'ils l'abandonnaient. Il les avait exhortés à se tenir sur leurs gardes, et à veiller : *Vigilate* (4). Ainsi, dis-je, leur avait-il parlé, pour les préparer aux combats ; mais au bout de quelques moments il les trouve assoupis et endormis : *Et invenit eos dormientes* (5). Exemple, mais exemple terrible,

1. *Apoc.*, III, 16. — 2. JOAN., XI, 11. — 3. LUC., VIII, 10. — 4. MATTH., XXIV, 42. — 5. IBID., XXVI, 43.

de ce qui nous arrive tous les jours dans la conduite du salut. On s'étonne, et l'on a raison de s'étonner, que, malgré tous les oracles de la parole de Dieu, qui nous crient sans cesse : Veillez, tant de chrétiens, sages d'ailleurs selon le monde, s'endorment néanmoins sur l'essentielle affaire de leur éternité. Et n'est-il pas en effet comme incompréhensible qu'un homme instruit des principes de sa religion, et qui connaît la nécessité et la difficulté de se sauver, qui se voit environné de précipices et d'écueils ; qui sait que le monde, pour le perdre, lui dresse partout des embûches ; que l'ennemi, comme un lion rugissant, tourne autour de lui pour le dévorer ; que la mort l'attend comme un voleur pour le surprendre ; qu'il est à la veille d'un jugement sans miséricorde, et sur le point d'une éternité bienheureuse ou malheureuse dont il court tous les risques, puisse tomber dans un tel assoupissement et y demeurer ? C'est ce que nous ne concevons pas ; mais nous n'avons de la peine à le concevoir, que parce que nous ne remontons pas jusques à la source et aux jugements de Dieu. Car il est vrai que Dieu s'en mêle, et que cet assoupissement dont nous sommes la principale et première cause est en même temps un des effets de sa plus sévère justice. Qui nous l'apprend ? Lui-même, par ces paroles d'Isaïe, trop expresses pour en douter, et trop funestes pour n'en pas trembler : *Quoniam miscuit vobis Dominus spiritum soporis, claudet oculos vestros, et prophetas vestros operiet* (1) : Parce que le Seigneur a répandu sur vous un esprit d'assoupissement ; c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, parce que, touché de vos infidélités, il a permis que vous soyez tombés dans l'assoupissement, vos yeux seront fermés à la lumière et aux plus claires vérités, et vous serez sourds à la voix de vos plus zélés prophètes. Ils vous parleront, et vous ne les entendrez plus ; ils vous reprocheront vos désordres, et vous ne les croirez plus. Or cela même, reprend saint Chrysostome, ne s'accomplit pas tout à coup. Comme les vierges folles de l'Évangile, d'un assoupissement léger par où leur malheur commença, vinrent enfin à s'endormir tout à fait : *Dormitaverunt omnes, et dormierunt* (2) : de même en est-il d'un mondain qui quitte Dieu, et que Dieu délaisse. L'enchantement du siècle, l'éclat de la prospérité, l'amour du plaisir, la liberté, l'indépendance, l'im-

1. Isai., xxix, 10. — 2. Matth., xxv, 5.

punité, tout cela l'endort peu à peu, jusqu'à le réduire au déplorable état où l'Écriture nous représente l'infortuné Jonas, lorsqu'au milieu de la tempête, tandis que les autres étaient dans l'effroi, il demeurait seul plongé dans un profond sommeil : *Et dormiebat sopore gravi* (1). Un prédicateur a beau déclamer, un confesseur a beau conjurer, exhorter, menacer ; après avoir bu ce calice d'assoupissement, et s'en être comme enivré dans le progrès d'une vie mondaine et sensuelle, on ne se réveille plus : *Dormiebat sopore gravi.* Et c'est ainsi, lâche chrétien, que vous devenez tous les jours plus insensible, en buvant, selon le langage du même Isaïe, le calice de la colère du Seigneur, et en le buvant jusques au fond : *Qui bibisti de manu Domini calicem iræ ejus, et usque ad fundum calicis soporis bibisti* (2).

Le mal peut aller encore plus loin, et il y va. Car cet assoupissement conduit enfin à la mort ; et en ceci la destinée du pécheur est malheureusement semblable à celle de ce prince réprouvé, dont il est dit au livre des Juges que, joignant la mort au sommeil, il périt par un coup du ciel dans le lieu même qui devait lui servir d'asile : *Qui soporem morti consocians, defecit et mortuus est* (3). Car de s'imaginer alors que la vie de la grâce puisse longtemps subsister ; de se flatter que, ne donnant presque aucune marque de religion et n'en pratiquant plus les œuvres, on en puisse conserver l'esprit ; de croire qu'on se préservera de cette seconde mort que cause le péché, sans faire paraître à l'égard de Dieu nul signe de vie : abus, Chrétiens, et confiance présomptueuse. On meurt donc, et l'on cesse absolument de vivre pour Dieu ; et il n'est plus seulement vrai de dire : *Lazarus dormit* (4), Lazare dort ; mais il faut ajouter, *Lazarus mortuus est*, Lazare est mort. Car le péché, j'entends le péché mortel, ou la mort de l'âme par le péché succède à son assoupissement : une médisance griève qui échappe, une haine secrète qu'on nourrit dans le cœur, un emportement de vengeance qu'on ne réprime pas, une injustice que l'on commet, un désir criminel à quoi l'on consent, mille autres sortes de péchés contre lesquels on n'est point en garde, achèvent d'étouffer dans l'âme chrétienne cette étincelle de vie qui lui restait. De là ce juste en qui la grâce produisait

1. JONÆ., I, 5. — 2. ISAI., LI, 17. — 3. JUDIC., IV, 21. — 4. JOAN., XI, 11.

des opérations saintes et méritoires ; ce juste qui, malgré ses relâchements, avait encore l'habitude de la charité ; ce juste qui, tout mourant qu'il était, ne laissait pas d'être encore ami de Dieu et enfant de Dieu, dépouillé de cette grâce qui l'animait, n'est plus devant Dieu qu'un triste cadavre sans action et sans mouvement : *Lazarus mortuus est.* Le comble de la désolation, c'est que l'on en vient souvent là sans le savoir ; et que, par un aveuglement qu'on ne comprend pas, parce qu'il n'a point d'exemple dans la nature, quoique mort selon Dieu, l'on se croit toujours vivant.

Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui ne manque presque jamais d'arriver dans le cours d'une vie lâche ; et tel fut l'état de cet évêque à qui Dieu disait : *Scio opera tua, quia nomen habes quod vivas, et mortuus es* (1). Je sais quelles sont vos œuvres ; vous passez dans le monde pour un homme vivant, et vous êtes mort. Comme s'il lui eût dit : Je sais que vous vous êtes acquis dans le monde une vaine estime ; je sais qu'il y a des hommes trompés par la fausse apparence de votre vertu ; je sais qu'on vous croit de la probité et de la piété : mais je sais aussi que vous n'avez de tout cela que le nom : *Nomen habes quod vivas;* je sais qu'avec tout ce mérite qui éblouit les yeux, un péché que la passion vous cache et sur quoi elle vous aveugle ; un péché que vous ignorez, mais dont votre conscience n'est pas moins chargée ; un péché que vous vous dissimulez à vous-même, donne la mort à votre âme : *Nomen habes quod vivas, et mortuus es.* Or, à combien de mes auditeurs ce reproche ne peut-il pas convenir ? Combien de chrétiens, réputés justes, ont en effet tous les dehors d'une vie pure et innocente, et sont toutefois, comme des sépulcres blanchis, pleins de corruption et d'iniquité ? Combien de femmes prétendues régulières et honnêtes, sont à couvert de la censure sur un certain honneur du monde, et dès là croient avoir accompli toute justice et être en assurance auprès de Dieu, quoique mille péchés qu'elles ne comptent pour rien, immodesties, luxe, folles dépenses, amour d'elles-mêmes, dureté envers les pauvres, oisiveté molle, jeu sans règle, divertissements continuels et sans mesure, soient pour elles autant de principes de mort ? Combien d'hypocrites, dont la vie, sous le faux éclat de quelques actions

1. *Apoc.*, III, 1.

saintes et vertueuses, n'est qu'un fantôme qui séduit ? et combien d'autres, trompés par eux-mêmes et ne se connaissant pas, prennent pour sainteté, pour vertu, pour religion, ce qui, dans l'idée de Dieu, n'est que vanité, n'est qu'intérêt, n'est qu'imperfection ? Tous, autant de sujets à qui l'on peut dire : *Nomen habes quod vivas, et mortuus es.* Tous, dans la pensée de saint Augustin, autant de Lazares sur qui il faut que Jésus-Christ fasse agir sa grâce toute-puissante, pour leur rendre cette vie divine que le péché leur a fait perdre.

Miracle, poursuit ce saint docteur, toujours accompagné dans l'exécution de difficultés et d'obstacles, mais dont les obstacles et les difficultés sont encore bien plus insurmontables, quand l'âme, ainsi morte par le péché, au lieu de recourir promptement à l'auteur de la vie, et de se mettre en état par la pénitence d'être spirituellement ressuscitée, s'ensevelit dans son péché par l'habitude même du péché. Car voilà jusqu'où l'iniquité se porte ; et s'il peut y avoir de l'ordre dans le déréglement d'une âme qui se pervertit, voilà l'ordre que le Saint-Esprit nous y fait remarquer. Ce péché, qui, selon l'expression du prophète royal, est comme une fosse que l'impie s'est creusée, devient un tombeau pour lui. Ce n'est plus seulement un mort de quatre jours ; mais par le délai qu'il apporte à sa conversion, par la tranquillité avec laquelle il demeure dans la disgrâce de Dieu, c'est peut-être un mort de quatre années, souvent même de dix, de vingt années et au delà. Voulez-vous, mes chers auditeurs, que je vous représente en un mot, mais d'une manière sensible, l'affreux état où il se trouve alors ? Figurez-vous l'état de Lazare dans le tombeau. Il avait, dit l'Évangéliste, les pieds et les mains liés, le corps enveloppé d'un suaire, serré de bandes, sous une pierre d'une énorme grosseur : *Ligatus pedes et manus institis, et facies illius sudario erat ligata* (1). Tel est l'homme du siècle plongé dans son habitude : mille engagements le lient et l'attachent à la créature ; mille embarras de conscience l'enveloppent, sans qu'il voie de jour pour en sortir ; le poids d'une longue habitude l'accable, et met le comble à son malheur aussi bien qu'à sa malice. Ah ! mes Frères, conclut saint Augustin, qu'il est difficile à un homme que le péché tient asservi de la sorte, de se dégager et de se relever ! *Quam diffi-*

1. JOAN., XI, 44.

cile surgit, quem tanta moles consuetudinis premit! Si ce n'était qu'un simple mort, c'est-à-dire un pécheur seulement pécheur, mais sans attachement à son péché, sans nulle obligation particulière qu'il eût contractée par son péché, il pourrait plus aisément revenir ; et à force de s'écrier avec l'Apôtre : *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus* (1) ? Infortuné que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? il aurait lieu d'espérer un heureux retour à la vie. Mais quand, après le péché, il se voit étroitement serré par les liens du péché ; quand le péché, outre la mort qu'il lui a causée, l'a fait entrer en de malheureuses intrigues, l'a embarqué dans des commerces d'où il ne lui est plus libre de se retirer, sans faire dans le monde des éclats auxquels il ne peut se résoudre, l'a jeté dans un gouffre et dans un labyrinthe d'affaires qui n'ont point de fin, l'a rendu personnellement responsable des crimes d'autrui ; quand le péché attire après soi des restitutions, des réparations, des satisfactions qui doivent coûter, et dont rien néanmoins ne peut dispenser ; ah ! c'est alors qu'il faut à Jésus-Christ toute la vertu de sa grâce pour arracher cette âme du sein de la mort ; c'est alors, et en vue d'une résurrection si miraculeuse, que cet Homme-Dieu ressent les mêmes mouvements dont il fut agité à l'aspect du tombeau de Lazare ; c'est alors qu'il a de quoi pleurer, de quoi frémir, de quoi se troubler. Car qu'y a-t-il, dit saint Augustin, de plus digne des larmes d'un Dieu, qu'une âme créée à l'image de Dieu, et devenue l'esclave du démon et du péché ? Quel sujet plus capable de troubler un Dieu Sauveur, que de voir dans l'habitude du crime et dans le centre de la perdition ce qu'il a sauvé ?

Enfin, après la sépulture, suit la corruption du cadavre et l'infection même qui en sort : *Domine, jam fœtet* (2). Car un pécheur dont le fonds est gâté et corrompu, ne s'en tient pas là ; et quand il le voudrait, il ne le peut pas. Son libertinage, qu'il avait intérêt de cacher, se répand malgré lui au dehors : peu à peu il se fait connaître ; et à mesure qu'il se fait connaître, il devient contagieux. Comme il n'est rien de plus subtil à se communiquer que l'exemple, chaque exemple qu'il donne porte avec soi cette odeur de mort dont parlait l'Apôtre. *Odor mortis in mortem* (3). Et parce que le monde est plein

1. *Rom.*, VII, 24. — 2. JOAN., XI, 39. — 3. *II Cor.*, II, 16.

d'âmes faibles, qui n'ont pas la force de résister aux impressions qu'elles reçoivent, non seulement il les scandalise, mais il les corrompt. Ainsi un père vicieux pervertit, sans le vouloir même, ses enfants. Ainsi une mère coquette inspire l'air du monde à une fille qu'elle élève. Ainsi un maître débauché rend des domestiques complices et imitateurs de ses débauches. Ainsi une femme sansc onscience dérègle toute une maison. Ainsi un homme libertin et sans religion, abusant de son esprit et débitant ses fausses maximes, suffit pour infecter toute une cour. Ah! mon Dieu, un ouvrage digne de vous, c'est la conversion de ce pécheur, *Domine, jam fœtet* (1). C'est un homme pernicieux et pour lui-même et pour les autres ; c'est un homme corrompu dans ses mœurs et dans ses sentiments. Mais enfin, tout corrompu qu'il est, il peut encore servir de sujet à votre grâce. Je sais que pour le convertir il ne faut pas moins qu'un miracle ; mais ce miracle, Seigneur, est dans vos mains ; il ne tient qu'à vous de le faire, et c'est celui, mes chers auditeurs, que je vais vous faire admirer dans la résurrection de Lazare. Lazare mort, figure d'un juste qui se pervertit. Lazare ressuscité, figure d'un pécheur qui se convertit ; c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

IL faut, dit saint Chrysostome, que la conversion d'un pécheur soit quelque chose de plus grand et de plus divin que la résurrection d'un mort, puisque les pharisiens, qui refusaient à Jésus-Christ la qualité de Fils de Dieu, ne s'étonnèrent jamais qu'il ressuscitât les morts, et que toujours, au contraire, ils se scandalisèrent de ce qu'il s'attribuait le pouvoir de remettre les péchés. Aussi est-il vrai que le Sauveur du monde n'usa de cet empire absolu qu'il avait sur la mort, en ressuscitant les morts, que pour marquer celui qu'il avait sur le péché, en convertissant et en sanctifiant les pécheurs ; et son dessein, remarque saint Chrysostome, fut toujours que l'un servît de preuve et de figure à l'autre, et que le miracle visible qu'il opérait lorsqu'il commandait aux morts de sortir de leurs tombeaux, nous représentât sensiblement le miracle invisible de sa grâce, lorsqu'il commande à une âme crimi-

1. JOAN., XI, 39.

nelle de sortir de son désordre, et qu'il la tire en effet de la puissance de l'enfer. Or c'est, Chrétiens, ce qui paraît aujourd'hui dans l'exemple le plus authentique et le plus fameux de l'Évangile. Appliquons-nous à considérer ce miracle. N'en perdons pas une circonstance : et pour y observer quelque ordre, voyons ce qui engagea le Fils de Dieu à ressusciter Lazare ; voyons quelle condition il exigea avant que de lui rendre la vie ; voyons quelles paroles il employa pour accomplir ce chef-d'œuvre de sa toute-puissance ; voyons de quelle manière Lazare, tout enseveli qu'il était, entendit sa voix et lui obéit; enfin, voyons ce qu'il ordonna à ses apôtres, et ce que ses apôtres exécutèrent au moment que le tombeau fut ouvert. De tout cela, formons-nous une idée de la conversion parfaite et de la justification du pécheur.

Qui donc engagea le Fils de Dieu à ressusciter Lazare ? Le zèle de Marthe et de Madeleine ; l'instante prière de ces deux sœurs en faveur de ce frère bien-aimé, qui faisait le sujet de leur douleur. Car c'est pour cela qu'elles députèrent d'abord vers Jésus-Christ, et qu'elle lui firent dire : Seigneur, celui que vous aimez est malade : *Ecce quem amas infirmatur* (1). C'est pour cela que Marthe alla au-devant de lui, qu'elle se jeta à ses pieds, et lui dit : Seigneur, si vous eussiez été présent ici, mon frère ne serait pas mort : *Domine, si fuisses hic, frater meus non esset mortuus* (2). C'est pour cela qu'elle lui marqua tant de foi et tant de confiance, lorsqu'elle lui répondit : Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Fils du Dieu vivant, et que rien ne vous est impossible : *Utique, Domine, ego credidi quia tu es Christus, filius Dei vivi* (3). Ce n'est pas que le Sauveur du monde, pour d'autres raisons, n'eût déjà résolu de faire ce miracle ; mais il voulait encore être prié. Il voulait que les pressantes sollicitations de Marthe et de Madeleine fussent un des motifs qui l'y portaient. Il voulait par là donner à connaître ses sentiments pour elles. En un mot, il voulait que Lazare fût redevable à ses sœurs de cette seconde vie, à laquelle il allait renaître ; et, par un secret de providence qu'il était important de nous révéler, il voulait faire dépendre de l'intercession et de la charité de ces saintes âmes, ce qui ne dépendait absolument que de lui-même.

Belle leçon, mes chers auditeurs, qui non seulement auto-

1. JOAN., XI, 3. — 2. IBID., 21. — 3. IBID., 27.

rise la créance catholique touchant l'intercession des Saints, mais établit solidement et confirme un autre article de notre foi, touchant la communion des Saints, je veux dire, touchant l'obligation de prier les uns pour les autres. Leçon d'autant plus nécessaire dans le christianisme, qu'elle y paraît aujourd'hui, et qu'elle y est même en effet plus négligée. Je m'explique. Nous avons des frères selon l'esprit, et peut-être selon la chair, qui maintenant et au moment que je parle, égarés de la voie de Dieu, sont dans la voie de perdition et dans l'état du péché. Dieu veut les ressusciter par sa grâce ; mais il veut au même temps que nous soyons auprès de lui les solliciteurs, les négociateurs, les coopérateurs de cette résurrection spirituelle. Il veut que nous la demandions avec ardeur, et, que, par nos vœux et nos larmes, nous le forcions en quelque manière à nous l'accorder. Sans cela il ne lui plaît pas d'ouvrir les trésors de cette grande miséricorde qui doit être le principe du salut et de la conversion des grands pécheurs. Ainsi, dit saint Fulgence, l'Église n'aurait pas saint Paul, ce vaisseau d'élection, si saint Étienne n'eût prié ; et j'ajoute qu'elle n'aurait pas saint Augustin, ce docteur de la grâce, si sainte Monique n'eût pleuré. Il a fallu que cette mère zélée sentît une seconde fois, si j'ose m'exprimer de la sorte, les douleurs de l'enfantement, pour régénérer son fils à Dieu ; et que le premier des martyrs employât la voix de son sang, pour faire de son persécuteur un apôtre de Jésus-Christ. Ni Augustin ni Paul n'étant pas alors en disposition d'intercéder pour eux-mêmes, c'était à ceux que Dieu avait choisis et qui avaient grâce pour cela, de leur rendre ce favorable office. Autrement, qui sait si ces deux hommes, les lumières du monde chrétien, ne seraient pas toujours demeurés dans les ténèbres, l'un du vice et l'autre de l'erreur ? Or ce qui a paru d'une manière miraculeuse dans ces conversions éclatantes, se passe encore tous les jours à l'égard de tant de pécheurs, sur qui Dieu ne répand ses dons que parce qu'il y a des justes charitables qui lui offrent pour eux des sacrifices, et que sa providence se plaît à sanctifier les uns par l'entremise et le secours des autres.

Ah ! mes chers auditeurs, combien pensez-vous qu'il y ait dans le monde d'âmes perdues et comme abandonnées de Dieu, parce qu'il n'y a personne qui prie, ni qui s'intéresse pour leur salut ? Combien pourraient dire à Dieu ce que le

paralytique disait à Jésus-Christ : *Domine, hominem non habeo* (1) : Il y a tant d'années que je suis dans l'état déplorable de mon péché, parce que je n'ai pas un homme qui soit touché de ma misère et qui pense à m'aider. Si cette mère, d'ailleurs passionnée pour son fils, l'avait aimé en mère chrétienne, à force de solliciter auprès de Dieu pour sa conversion, elle l'aurait retiré de son libertinage et de ses débauches. Si cette femme mondaine, au lieu de certaines jalousies qui l'ont si cruellement tourmentée, et qui la piquent encore si vivement, avait eu une jalousie sainte et telle que l'avait l'Apôtre, *Æmulor enim vos Dei æmulatione* (2) ; c'est-à-dire, si, dans un vrai désir de voir ce mari changer de conduite et quitter ses habitudes, elle se fût adressée au ciel, elle aurait eu la consolation de le ramener à Dieu. Si cet ami faible et complaisant s'était fait un point de conscience de remettre son ami dans l'ordre, et qu'il eût eu recours aux autels, d'un impie il en aurait fait un serviteur de Dieu. Mais où sont maintenant ces amitiés solides ? où est ce zèle pur, cette charité divine ? On s'inquiète, mais d'une inquiétude toute païenne ; on a du zèle pour des enfants, mais un zèle fondé sur le sang et sur la chair. Que ce fils qu'on idolâtre tombe dans une maladie dangereuse, on fait cent fois à Dieu pour lui la prière de Marthe : *Domine, ecce quem amas infirmatur.* Mais est-il dans un engagement criminel, mais entretient-il un commerce qui le perd, mais mène-t-il une vie libertine et scandaleuse, on y est insensible : c'est un jeune homme, dit-on, que le torrent du monde entraîne ; il en reviendra ; cependant on le laisse dans son désordre; et il y vit, peut-être pour n'en sortir jamais et pour y mourir.

Vous dirai-je, Chrétiens, que cette insensibilité est un des articles dont nous aurons à répondre au jugement de Dieu, et que, dans la rigueur de sa justice, Dieu nous demandera compte de ces âmes que nous aurons négligées lorsqu'il nous était si aisé de contribuer à leur conversion et de l'obtenir ? ce serait une morale terrible pour vous, mais où je ne dois pas m'engager, parce qu'elle est trop étendue et trop vaste. Quoi qu'il en soit, toujours est-il vrai que, dans l'ordre de la prédestination tel qu'il a plu à Dieu de l'établir et de nous le déclarer, la conversion des pécheurs est communément atta-

1. JOAN., V, 7. — 2. *II Cor.*, XI, 2.

chée aux prières des justes; que c'est ainsi, mon cher auditeur, que vous-même qui m'écoutez, avez peut-être été autrefois tiré de l'abîme, et que vous seriez le plus méconnaissant des hommes, si vous ne faisiez pas pour les autres ce que l'on a fait pour vous; que c'est en cela que consiste le zèle du chrétien, et qu'au lieu de tant déclamer contre les impies, si, par une charité solide, vous preniez soin de prier pour eux ; Dieu qui veut, tout impies qu'ils sont, les convertir, vous accorderait la grâce qui les doit sauver. Je sais qu'il y a des péchés pour lesquels le disciple même bien-aimé ne nous a pas conseillé de prier, parce que ce sont des péchés atroces qui vont à la mort : *Est peccatum ad mortem; non pro illo dico ut roget quis* (1). Mais alors, dit saint Augustin, il faut recourir à l'artifice de Marthe : il faut, comme elle, faire prier Jésus-Christ, le grand avocat des pécheurs auprès de son Père, le souverain prêtre, le médiateur par excellence, et lui dire avec cette bienheureuse fille : *Sed et nunc scio, quia quæcumque poposceris à Deo, dabit tibi* (2). Il est vrai, Seigneur, il ne m'appartient pas de demander un miracle aussi singulier que la conversion de ce pécheur endurci; mais je suis certain que si vous l'entreprenez, si vous employez pour lui votre intercession toute-puissante, rien ne vous sera refusé. Oui, Chrétiens, Jésus-Christ, si je puis parler de la sorte, entrera en cause avec vous ; ce cœur rebelle, ce cœur de pierre sera tout à coup fléchi et attendri ; la grâce y ranimera les sentiments de religion que le péché semblait y avoir étouffés ; ce pécheur ouvrira les yeux, il reconnaîtra son injustice, et son repentir l'effacera. On en sera surpris dans le monde ; mais ce prodige viendra d'une âme fidèle, d'une Marthe pieuse, d'une Madeleine fervente qui se sera prosternée devant le Seigneur, et qui l'aura touché par ses pleurs et par ses gémissements.

Ceci toutefois ne suffit point encore ; car, pour ressusciter Lazare, le Fils de Dieu commanda qu'on levât la pierre qui fermait le tombeau ; et c'est une circonstance que les Pères ont remarquée, et d'où ils ont tiré une instruction bien importante pour nous. En effet, demande saint Chrysostome, pourquoi le Sauveur du monde exigea-t-il cette condition ? Il ne fut point nécessaire que la pierre fût levée, lorsque après

1. JOAN., I epis., V, 16. — 2. JOAN., XI, 22.

sa mort il voulut se ressusciter lui-même et sortir du sépulcre. Ne pouvait-il pas faire à l'égard de Lazare le même miracle ? D'ailleurs, si cette pierre qui couvrait Lazare était un obstacle, ne pouvait-il pas d'une parole lever tous les obstacles ? Ah ! mes Frères, répond ce saint docteur, Jésus-Christ pouvait l'un et l'autre ; et quant à son absolue puissance, le miracle qu'il allait opérer ne dépendait de nulle condition. Mais cet Homme-Dieu qui disposait les choses selon les vues de son adorable sagesse, et qui prétendait que cette résurrection fût pour nous un parfait modèle de conversion,ne voulut rien faire sans la coopération de ceux qui s'intéressaient pour Lazare. Il voulut que les Juifs, qui attendaient ce miracle, y contribuassent eux-mêmes, et que leur ministère servît à l'accomplissement de ses desseins. Lever la pierre, c'était de leur part une action possible et facile : il voulut qu'ils commençassent par là. Figure qui nous découvre un des points les plus essentiels touchant la justification des hommes. Car si vous êtes mort selon Dieu, mon cher auditeur, si vous avez perdu la vie de la grâce, le Sauveur du monde veut faire un miracle pour vous et en vous ; mais il y a des obstacles, dit saint Augustin, que vous devez auparavant et nécessairement lever. Il s'agit de ressusciter votre âme, de vous tirer de l'abîme du péché, de vous renouveler en esprit, et cet Homme-Dieu le peut ; mais il veut, avant toutes choses, que vous leviez certaines pierres de scandale, qui, dans le cours de la vie, sont des obstacles à sa grâce, et qui tiennent votre cœur fermé. Qu'arrive-t-il ? On voudrait qu'il fît l'un sans demander l'autre. On voudrait qu'avec tous les obstacles que nous opposons à notre conversion, et qu'il nous plaît d'entretenir ou dans nous-mêmes ou hors de nous-mêmes, il opérât en nous les plus merveilleux effets de sa grâce vivifiante. On le voudrait, mais en vain. Jésus-Christ est le Dieu des miracles ; mais ce n'est point un Dieu aveugle, pour prodiguer ses miracles et pour les avilir. De tous les miracles, notre conversion est celui qu'il souhaite le plus ardemment; mais il la souhaite selon les règles de cette sage miséricorde, à laquelle il prétend que nous répondions, et qui doit être accompagnée de notre fidélité. D'espérer que pour parvenir à ce miracle il sera toujours disposé à faire un autre miracle encore plus grand, qui serait de nous convertir et de nous sauver sans nous, c'est prendre plaisir à nous tromper nous-mêmes. *Tollite*

lapidem (1) : Levez la pierre : c'est-à-dire, quittez ce commerce, retranchez ce luxe, renoncez à ce jeu, brûlez ce livre, fuyez ces spectacles, évitez ces occasions, car tout cela ce sont comme des pierres qui vous rendent impénétrables aux traits de la grâce. Mais dès que la grâce ne trouvera plus tous ces obstacles, vous verrez aussi bien que Marthe la gloire de Dieu, et la vertu du Très-Haut éclatera dans votre conversion : *Videbis gloriam Dei* (2). Sans cela, ne comptez pas sur un double miracle, lorsqu'un seul miracle suffit ; et n'attendez pas que Dieu vous convertisse, ni qu'il vous sauve à votre gré. Quoi que vous en puissiez penser, il en faudra toujours revenir à la parole de Jésus-Christ : *Tollite lapidem ;* puisqu'il est constant, dans les principes mêmes de la foi, que la première action de la grâce est d'éloigner de nous tout ce qui lui fait obstacle, et que c'est en cela qu'elle fait d'abord sentir son efficace, et qu'elle commence à être victorieuse.

Aussi, la pierre levée, que fait Jésus-Christ ? c'est alors qu'il se met en devoir d'agir, il tourne les yeux et il tend les bras vers le ciel. Il rend grâces à son Père de l'avoir exaucé. D'une voix impérieuse il se fait entendre à Lazare, et lui ordonne de paraître : *Clamavit voce magna : Lazare, veni foras* (3). Cette voix de majesté, qui, selon le témoignage de Jésus-Christ même, pénètre jusque dans le creux des tombeaux : *Qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei* (4) ; cette voix de tonnerre qui, selon l'expression du Prophète, brise les cèdres du Liban, divise la flamme du feu, ébranle et fait trembler les déserts, c'est-à-dire, dompte l'orgueil de la plus fière impiété, éteint l'ardeur de la plus vive cupidité, force la résistance de l'infidélité la plus obstinée : c'est cette voix qui frappe Lazare et qui le rappelle du séjour de la mort ; et c'est pour obéir à cette voix que Lazare sort au même instant de l'obscurité de son tombeau : *Et statim prodiit qui erat mortuus* (5). Tandis qu'il était caché dans ce lieu de ténèbres, la vertu de Jésus-Christ demeurait comme suspendue : il faut qu'il sorte dehors, qu'il se produise, qu'il se montre au jour, pour être parfaitement ressuscité : *Lazare, veni foras.* Or, voilà mon Frère, reprend saint Augustin exhortant un pécheur, et l'instruisant sur les devoirs de la vraie pénitence, voilà sur quoi vous devez

1. JOANN., XI, 39. — 2. IBID., 40. — 3. IBID., XI, 43. — 4. IBID., V, 25. — 5. IBID., XI, 44.

vous former, et ce que vous devez vous appliquer. Car tandis que vous fuyez la lumière, tandis que vous vous tenez enveloppé dans les ombres d'une conscienee criminelle, tandis que vous ne découvrez pas le fond de votre âme, cette grâce qui ranime les morts, n'a dans vous ni pour vous nul effet de vie. Il faut que vous vous fassiez connaître ; et que, par une confession sincère de vos désordres, vous sortiez comme un autre Lazare hors du tombeau : *Et statim prodiit qui erat mortuus.* Il faut que ce qu'il y a dans vous de plus intérieur soit révélé ; et que, sans attendre le jugement de Dieu, vous comparaissiez devant le tribunal de ses ministres ; que vous leur déclariez avec humilité et sans réserve ce que si longtemps peut-être vous avez affecté de vous cacher à vous-même. Car tel est l'ordre de Dieu, et c'est ainsi qu'il lui a plu d'attacher à cette déclaration la grâce de votre sanctification : *Lazare, veni foras.* Cela vous trouble, dites-vous, et à peine y pouvez-vous penser sans frémir ; mais la chose n'en est pour vous ni moins salutaire, ni moins nécessaire ; et le trouble même qu'elle vous cause est une preuve de sa nécessité. Car pourquoi le Fils de Dieu se troubla-t-il en ressuscitant Lazare, sinon pour vous apprendre ce qui devait vous troubler vous-même ? *Quid enim est, quod turbavit semetipsum, nisi ut significaret tibi, quod et tu turbari debeas?* ce sont les paroles de saint Augustin. Il se troubla, ajoute ce Père, parce qu'il le voulut ; et nous devons nous troubler parce qu'il le faut, et que ce trouble nous convient : *Turbatus est, quia voluit : nos, quia decet et oportet.* Son trouble fut un témoignage de sa charité et de sa miséricorde, et le nôtre doit être l'effet de notre contrition. Non, mon cher auditeur, ne craignez point de vous troubler vous-même, quand vous êtes dans l'état du péché ; mais craignez plutôt de ne vous pas troubler assez, puisqu'il n'y a que le seul trouble de la pénitence chrétienne qui vous puisse sauver. Troublez-vous, afin que Dieu, selon l'oracle de David, guérisse les plaies de votre âme ; et, qu'ému de votre douleur et de vos larmes, il en fasse un remède à vos maux : *Sana contritiones ejus, quia commota est* (1). Si c'est trop peu de vous troubler, frémissez, à l'exemple de Jésus-Christ ; mais frémissez en esprit et dans les vues de la foi. Ne vous contentez pas d'une simple horreur qui passe, et qui

1. *Psalm.*, LIX, 4.

n'est que dans le sentiment. Car l'homme, dit admirablement saint Augustin, doit frémir contre lui-même ; comment ? en confessant ses iniquités ; et pourquoi ? afin que l'habitude du péché cède à la violence et à l'efficace du repentir : *Homo enim quasi fremere sibi debet in confessione peccatorum, ut violentiæ pœnitendi cedat consuetudo peccandi.*

Après cela, Chrétiens, que restera-t-il sinon que les prêtres, représentés par les apôtres, ou plutôt représentant les apôtres et Jésus-Christ même, vous délient comme Lazare ? *Solvite eum, et sinite abire* (1). C'est là qu'ils commenceront à exercer en votre faveur leur ministère ; et qu'en vertu de cette absolution juridique dont la grâce leur a été confiée, ils seront autorisés de Dieu pour vous dégager des liens de votre péché, *Solvite eum.* Prenez garde : le Fils de Dieu ne dit pas seulement aux disciples, en leur montrant Lazare : Déclarez-le délié, mais : Déliez-le vous-mêmes : *Solvite;* pour nous marquer (c'est l'application que le saint concile de Trente fait de cette figure, et ses paroles doivent nous tenir lieu d'une décision expresse et infaillible), pour nous marquer que ce que nous appelons absolution dans le sacrement, n'est point une simple commission ou d'annoncer l'Évangile ou de déclarer les péchés remis ; mais un acte de juridiction, par où le ministre et le lieutenant de Jésus-Christ prononce, exécute, remet, justifie. C'est pour cela même que Jésus-Christ, selon la solide remarque de l'abbé Rupert, usa dans cette occasion du même terme dont il devait se servir en faisant aux ministres de son Église cette promesse solennelle : *Quodcumque solveritis super terram, erit solutum et in cœlis* (2) : Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. Promesse, où il ne prétendait pas précisément leur faire entendre que ce qu'ils auraient délié sur la terre sera délié pour la terre, comme s'ils n'eussent dû absoudre que des censures des hommes ; mais où il voulait expressément s'engager à délier dans le ciel tout ce qu'ils auraient délié sur la terre : *Erit solutum et in cœlis :* parce qu'en effet le grand privilège de l'ordination et du sacerdoce devait être de pouvoir délier les consciences par rapport au jugement de Dieu. O mes Frères, conclut saint Augustin dans la paraphrase de notre Évangile, quel bonheur et quel avantage pour nous, si nous pouvions, en suivant ces

1. JOAN., XI, 44. — 2. MATTH., XVI, 19.

règles, ressusciter les pécheurs et nous ressusciter nous-mêmes avec eux ! *O si possemus excitare homines mortuos, et cum ipsis pariter excitari !* En sorte, ajoutait cet incomparable docteur, que nous fussions aussi touchés de l'amour de cette vie bienheureuse qui ne doit jamais finir, que le sont les gens du siècle de cette vie mortelle qui leur échappe à tous les moments : *Ut tales essemus amatores vitæ permanentis, quales sunt amatores hujus vitæ fugientis.* Plaise à Dieu, Chrétiens, qu'il y en ait parmi vous de ce caractère, et que ce ne soit pas en vain que je vous aie développé ce grand miracle de la résurrection des âmes ! Plaise à Dieu qu'entre ceux qui m'écoutent, il y ait quelque Lazare qui sorte de son tombeau, converti et justifié ! Peut-être le plus endurci et le plus abandonné de ceux à qui je parle, est celui que Dieu a destiné pour cela. Peut-être celui dont vous attendez le moins ce merveilleux changement, et que vous savez y avoir plus d'opposition, est l'heureux sujet que Dieu a choisi. Pourquoi ne l'espérerais-je pas ? pourquoi mettrais-je des bornes à la grâce de mon Dieu ? Le bras du Seigneur est-il raccourci ? Le Dieu d'Élie n'est-il pas encore le Dieu d'Israël ? n'est-il pas toujours le maître des cœurs ? n'a-t-il pas le même pouvoir qu'il avait lorsqu'il ressuscitait les morts ? et n'est-ce pas dans les plus grands pécheurs qu'il se plaît à faire éclater sa miséricorde ? Faites, ô mon Dieu, que ce ne soit point là un simple souhait, mais que l'effet réponde à ma parole, ou plutôt à la vôtre. Opérez ce miracle, non seulement pour la conversion particulière de celui de mes auditeurs que vous avez en vue, mais pour l'exemple de tous les autres. Ainsi vous vérifierez, ô divin Sauveur, ce que vous fîtes dire à Madeleine et à Marthe, que la maladie de Lazare n'allait point jusques à la mort, mais qu'elle était pour la gloire de Dieu et du Fils unique de Dieu : *Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei ut glorificetur Filius Dei per eam* (1). Ou, si l'état de ce pécheur est un état de mort, cette mort passagère, reprend saint Augustin, n'ira point jusques à une mort éternelle, mais elle servira à faire paraître et à faire admirer la vertu toute-puissante de Dieu : *Mors ista non erit ad mortem, sed ad miraculum.* Contribuons nous-mêmes à ce miracle. Par là nous glorifierons Dieu, et nous rentrerons dans la voie de l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

1. JOAN., XI, 4.

IV. — PASSION.

Notice historique.

IL y a quatre Passions de Bourdaloue, toutes quatre prononcées devant Louis XIV. Nous donnons la Passion placée dans son Carême. Le Vendredi-Saint, 27 mars 1671, Madame de Sévigné avait grande envie d'entendre Bourdaloue, mais la foule des auditeurs la retint : « Les laquais y étaient dès mercredi, et la presse était à mourir. Je savais qu'il devait redire celle que M. de Grignan et moi entendîmes l'année passée aux Jésuites ; et c'était pour cela que j'en avais envie. Elle était parfaitement belle ; et je ne m'en souviens que comme d'un songe (1). » Et quelques jours après, revenant sur le même sujet, elle s'écriait : « Ah ! le Bourdaloue ! Il fit, à ce qu'on m'a dit, une Passion plus parfaite que tout ce qu'on put imaginer ; c'était celle de l'année passée qu'il avait rajustée, selon ce que ses amis lui avaient conseillé, afin qu'elle fût inimitable (2). » Elle disait encore en 1680 : « Le Bourdaloue prêcha (la Passion), comme un ange du ciel, l'année passée et celle-ci encore, car c'est le même sermon (3). »

Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt; nos autem prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam; ipsis autem vocatis Judæis atque Græcis, Christum Dei virtutem, et Dei sapientiam.

Les Juifs demandent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse. Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un sujet de scandale aux Juifs, et qui paraît une folie aux Gentils ; mais qui est la force de Dieu et la sagesse de Dieu à ceux qui sont appelés, soit d'entre les Gentils, soit d'entre les Juifs. *Dans la première épître aux Corinthiens*, ch. I, 22, 23, 24.

SIRE,

SI jamais les prédicateurs pouvaient avec quelque sujet apparent rougir de leur ministère, ne serait-ce pas en ce jour, où ils se voient obligés de publier les humiliations étonnantes du Dieu qu'ils annoncent, les outrages qu'il a reçus, les faiblesses qu'il a ressenties, ses langueurs, ses souffrances, sa passion, sa mort ? Cependant, disait le grand Apôtre, malgré les ignominies de la croix, je

1. Ed. REGNIER, t. II, p. 132. — 2. IBID., p. 138. — 3. Ed. REGNIER, t. VI, p. 368. La *Gazette* nous apprend que Bourdaloue donna la Passion le Vendredi-Saint au matin, 19 avril 1680, en présence du roi et de la reine.

ne rougirai jamais de l'Évangile de mon Sauveur ; et la raison qu'il en apporte est aussi surprenante, et même encore plus surprenante, que le sentiment qu'il en avait : c'est que je sais, ajoutait-il, que l'Évangile de la croix est la vertu de Dieu pour tous ceux qui sont éclairés des lumières de la foi : *Non erubesco Evangelium ; virtus enim Dei est omni credenti* (1). Non seulement saint Paul n'en rougissait point, mais il s'en glorifiait. Car à Dieu ne plaise, mes Frères, écrivait-il aux Galates, que je fasse jamais consister ma gloire dans aucune autre chose que dans la croix de Jésus-Christ : *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi* (2). Bien loin que la croix lui donnât de la confusion dans l'exercice de son ministère, il prétendait que, pour soutenir son ministère avec honneur, le plus infaillible moyen était de prêcher la croix de l'Homme-Dieu ; et qu'en effet, il n'y avait rien dans tout l'Évangile de plus grand, de plus merveilleux, de plus propre même à satisfaire des esprits raisonnables et sensés, que ce profond et adorable mystère. Car voilà le sens littéral de ce passage tout divin que j'ai choisi pour mon texte : *Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt* (3). Les Juifs incrédules demandent qu'on leur fasse voir des miracles ; les Grecs vains et superbes se piquent de chercher la sagesse. Les uns et les autres s'obstinent à ne vouloir croire en Jésus-Christ qu'à ces deux conditions. Et moi, dit l'Apôtre, pour confondre également l'incrédulité des uns et la vanité des autres, je me contente de leur prêcher Jésus-Christ même crucifié : pourquoi ? parce que c'est par excellence le miracle de la force de Dieu et tout ensemble le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu. Miracle de la force de Dieu, qui seul doit tenir lieu aux Juifs de tout autre miracle : *Christum crucifixum Dei virtutem.* Chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu, qui seul est plus que suffisant pour soumettre les Gentils au joug de la foi, et pour les faire renoncer à toute la sagesse mondaine : *Christum crucifixum Dei sapientiam.*

Admirable idée que concevait le Docteur des nations se représentant toujours la passion du Sauveur des hommes comme un mystère de puissance et de sagesse. Or, c'est à cette idée, Chrétiens, que je m'attache, parce qu'elle m'a paru d'une part plus propre à vous édifier, et de l'autre plus digne

1. *Rom.*, I, 16. — 2. *Galat.*, VI, 14. — 3. *I Cor.*, I, 22.

de Jésus-Christ, dont j'ai à vous faire aujourd'hui l'éloge funèbre. Car il ne s'agit pas ici de pleurer la mort de cet Homme-Dieu. Nos larmes, si nous en avons à répandre, doivent être réservées pour un autre usage, et nous ne pouvons ignorer quel est cet usage que nous en devons faire, après que Jésus-Christ lui-même nous l'a si positivement et si distinctement marqué, lorsqu'allant au Calvaire il dit aux filles de Jérusalem : Ne pleurez point sur moi, mais sur vous. Il ne s'agit pas, dis-je, de pleurer sa mort, mais il s'agit de la méditer ; il s'agit d'en approfondir le mystère ; il s'agit d'y reconnaître le dessein de Dieu, ou plutôt l'ouvrage de Dieu ; il s'agit d'y trouver l'établissement et l'affermissement de notre foi : et c'est, avec la grâce de mon Dieu, ce que j'entreprends. On vous a cent fois touchés et attendris par le récit douloureux de la passion de Jésus-Christ ; et je veux, moi, vous instruire. Les discours pathétiques et affectueux que l'on vous a faits ont souvent ému vos entrailles, mais peut-être d'une compassion stérile, ou tout au plus d'une componction passagère, qui n'a pas été jusqu'au changement de vos mœurs. Mon dessein est de convaincre votre raison, et de vous dire quelque chose encore de plus solide, qui désormais serve de fonds à tous les sentiments de piété que ce mystère peut inspirer. En deux mots, mes chers auditeurs, qui vont partager cet entretien : vous n'avez peut-être jusqu'à présent considéré la mort du Sauveur que comme le mystère de son humilité et de sa faiblesse ; et moi je vais vous montrer que c'est dans ce mystère qu'il a fait paraître toute l'étendue de sa puissance : ce sera la première partie. Le monde jusques à présent n'a regardé ce mystère que comme une folie ; et moi je vais vous faire voir que c'est dans ce mystère que Dieu fait éclater plus hautement sa sagesse : ce sera la seconde partie.

Donnez-moi, Seigneur, pour traiter dignement un si grand sujet, ce zèle dont fut rempli votre Apôtre, quand vous le choisîtes pour porter votre nom aux rois, et pour leur faire révérer, dans l'humiliation même de votre mort, la divinité de votre personne. Je ne parle pas ici comme saint Paul, à des Juifs ni à des Gentils ; je parle à des chrétiens de profession ; mais parmi lesquels on voit tous les jours des faibles dans la foi, qui, pleins des maximes du siècle, et consultant trop la prudence humaine, ne laissent pas, quoique chrétiens, d'être

quelquefois troublés et même tentés sur l'incontestable vérité de leur religion, quand on leur représente le Dieu qu'ils adorent comblé d'opprobres, et expirant sur une croix. Or, c'est pour cela que je dois les fortifier en leur faisant connaître le don de Dieu caché dans le mystère de votre mort, et en relevant dans leur idée vos faiblesses apparentes. Soutenez-moi donc, ô mon Dieu ! mais au même temps donnez à mes auditeurs cette docilité avec laquelle ils doivent entendre votre parole, pour être non seulement persuadés, mais convertis et sanctifiés. Je vous la demande, Seigneur, cette grâce, et je l'obtiendrai par les mérites de votre croix même. Car oubliant aujourd'hui Marie, je n'envisage que votre croix, notre unique espérance ; et je vais lui rendre d'abord l'hommage et le culte que lui rend solennellement toute l'Église : *O crux ave !*

PREMIÈRE PARTIE.

QU'UN Dieu, comme Dieu, agisse en maître et en souverain ; qu'il ait créé d'une parole le ciel et la terre, qu'il fasse des prodiges dans l'univers, et que rien ne résiste à sa puissance, c'est une chose, Chrétiens, si naturelle pour lui, que ce n'est presque pas un sujet d'admiration pour nous. Mais qu'un Dieu souffre, qu'un Dieu expire dans les tourments, qu'un Dieu, comme parle l'Écriture, goûte la mort, lui qui possède seul l'immortalité, c'est ce que ni les anges ni les hommes ne comprendront jamais. Je puis donc bien m'écrier avec le Prophète : *Obstupescite, cœli* (1) ! O cieux, soyez-en saisis d'étonnement ! car voici ce qui passe toutes nos vues, et ce qui demande toute la soumission et toute l'obéissance de notre foi ; mais aussi est-ce dans ce grand mystère que notre foi a triomphé du monde : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (2). Il est vrai, Chrétiens ; Jésus-Christ a souffert, et il est mort. Mais, en vous parlant de sa mort et de ses souffrances, je ne crains pas d'avancer une proposition que vous traiteriez de paradoxe, si les paroles de mon texte ne vous avaient disposés à l'écouter avec respect ; et je prétends que Jésus-Christ a souffert et qu'il est mort en Dieu ; c'est-à-dire d'une manière qui ne pouvait convenir qu'à un Dieu ; d'une manière tellement propre de Dieu, que saint Paul, sans autre raison, a cru pouvoir dire aux Juifs et aux

1. JEREM., II, 12. — 2. I JOAN., V, 4.

Gentils : Oui, mes Frères, ce crucifié que nous vous prêchons, cet homme dont la mort vous scandalise, ce Christ qui vous a paru au Calvaire frappé de la main de Dieu et réduit dans la dernière faiblesse, est la vertu de Dieu même. Ce que vous méprisez en lui, c'est ce qui nous donne de la vénération pour lui. Il est notre Dieu, et nous n'en voulons point d'autre marque ni d'autre preuve que sa croix. Voilà le précis de la théologie de saint Paul, que vous n'avez peut-être jamais bien comprise, et que j'entreprends de vous développer. Entrons, Chrétiens, dans le sens de ces divines paroles : *Christum crucifixum Dei virtutem*, et tirons-en tout le fruit qu'elles doivent produire dans nos âmes pour notre édification.

Je dis que Jésus-Christ est mort d'une manière qui ne pouvait convenir qu'à un Homme-Dieu. La seule exposition des choses va vous en convaincre. En effet, un homme qui meurt après avoir prédit lui-même clairement et expressément toutes les circonstances de sa mort ; un homme qui meurt en faisant actuellement des miracles, et les plus grands miracles, pour montrer qu'il n'y a rien que de surhumain et de divin dans sa mort ; un homme dont la mort bien considérée est elle-même le plus grand de tous les miracles, puisque, bien loin de mourir par défaillance comme le reste des hommes, il meurt au contraire par un effort de sa toute-puissance ; mais, ce qui surpasse tout le reste, un homme qui, par l'infamie de sa mort, parvient à la plus haute gloire, et qui, expirant sur la croix, triomphe par sa croix même du prince du monde, dompte par sa croix l'orgueil du monde, érige sa croix sur les ruines de l'idolâtrie et de l'infidélité du monde ; n'est-ce pas un homme qui meurt en Dieu, ou, si vous voulez, en Homme-Dieu ? Et voilà sur quoi s'est fondé l'Apôtre, en disant que cet homme mort sur la croix était, non pas le ministre de la vertu de Dieu, mais la vertu même de Dieu incarnée : *Christum crucifixum Dei virtutem.* Ne séparons point ces quatre preuves ; et vous avouerez qu'il n'y a point d'esprit raisonnable, ni même d'esprit opiniâtre, qui n'en doive être touché. Venons au détail.

Non, Chrétiens, il n'appartient qu'à un Dieu de pénétrer dans l'avenir jusques à l'avoir absolument en sa puissance, et jusques à pouvoir dire infailliblement et en maître : cela sera, quoique la chose dépende d'une infinité de causes libres qui y doivent concourir. Il n'appartient qu'à un Dieu de

connaître distinctement et par soi-même le fond des cœurs, et d'en révéler les plus intimes secrets, les intentions les plus cachées, jusqu'à savoir mieux ce qui est ou ce qui sera dans la pensée et dans la volonté de l'homme, que l'homme même. Or c'est ce qu'a fait Jésus-Christ à l'égard de sa passion et de sa mort. Je m'explique. A l'entendre parler de sa passion, longtemps avant sa passion même, et sans que les Juifs eussent encore formé nul dessein contre lui, on dirait qu'il en parle comme d'un événement déjà arrivé et dont il raconte l'histoire, tant il est exact à en marquer jusques aux moindres circonstances ; et à le voir le jour de sa mort subir les différents supplices qu'il endure, on croirait que les bourreaux qui le tourmentent sont moins les exécuteurs des jugements rendus contre sa personne, que de ses prédictions. Enfin, disait-il à ses apôtres pour les préparer à ce douloureux mystère, nous allons à Jérusalem, et tout ce qui a été dit du Fils de l'Homme va s'accomplir. Car ce Fils de l'Homme (c'était la qualité qu'il se donnait), ce Fils de l'Homme que vous voyez, et qui vous parle, sera livré aux Gentils ; il sera outragé, insulté, fouetté, crucifié ; on lui crachera au visage, il mourra dans l'opprobre, et il ressuscitera le troisième jour. Prenez garde, Chrétiens, à la réflexion que fait ici saint Chrysostome. Il y avait déjà des siècles entiers que les prophètes, qui furent dans l'ancienne loi les précurseurs du Messie, avaient publié toutes ces particularités. Comme l'obstacle principal qui devait un jour détourner les esprits mondains de croire en Jésus-Christ était le prétendu scandale que leur causerait l'ignominie de sa mort, Dieu, par une singulière providence, avait révélé aux prophètes que la mort, quoique ignominieuse, de ce Messie, serait dans la plénitude des temps le souverain remède du péché, la réparation solennelle du péché, l'excellent moyen du salut et de la rédemption du monde ; afin que la prophétie, témoignage invincible de la Divinité, rendît les ignominies mêmes de cette mort, non seulement vénérables, mais adorables ; et que les hommes, dans cette vue, bien loin de s'en scandaliser, fussent persuadés qu'il n'y avait rien dans la passion du Sauveur qui ne fût au-dessus de l'homme. Car voilà, dit saint Chrysostome, quel était le dessein de Dieu, lorsque dans l'Ancien Testament il faisait parler Isaïe des souffrances de Jésus-Christ avec autant de certitude, et dans des termes aussi précis que les

évangélistes en ont ensuite parlé dans le Nouveau. Mais ce dessein de Dieu était encore bien plus sensible, et la preuve beaucoup plus convaincante et plus touchante, dans la prédiction immédiate qu'en faisait Jésus-Christ lui-même. Car c'est moi, disait-il à ses disciples, en les entretenant de sa mort prochaine, c'est moi qui suis cet homme de douleurs annoncé par Isaïe. C'est moi qui vais remplir jusques à un point tout ce qui en est écrit. Nous voici arrivés au terme de la consommation des choses, et vous en allez être les spectateurs et les témoins. Mais il m'importe que, dès maintenant, vous en soyez avertis, afin que dans la suite vous n'en soyez pas troublés.

Aussi tout ce que cet adorable Sauveur leur avait marqué des livres de Moïse et des prophètes comme se rapportant à lui, s'exécuta-t-il bientôt après, et à la lettre, dans la sanglante catastrophe de sa passion et de sa mort. Ce fut en conséquence et en vertu de ces divines prophéties, dont il était personnellement le sujet, que les Juifs, au lieu de le juger selon leur loi, puisqu'il était Juif, le livrèrent à Pilate qui était Gentil ; que les soldats, contre toutes les formes de la justice, ajoutant à ce que portait l'arrêt de sa condamnation l'insulte et l'inhumanité, lui crachèrent au visage, et le meurtrirent de soufflets ; que jusques aux moindres circonstances, du prix auquel il devait être vendu, de l'emploi qu'on devait faire de cet argent, du partage de ses habits et de sa robe jetée au sort, du fiel qu'on lui présenta, les Écritures, qu'il s'était lui-même appliquées, furent, à ce qu'il semble, la règle de tout ce que ses ennemis attentèrent contre lui ; comme s'il n'eût souffert que pour justifier ces oracles prononcés tant de siècles avant qu'il eût paru au monde : *Ut adimplerentur Scripturæ; ut impleretur sermo quem dixerat*(1). Argument si solide et si fort, qu'il n'en fallut pas davantage pour la conversion de ce fameux eunuque, trésorier de la reine d'Éthiopie, dont il est parlé au livre des Actes, et à qui saint Philippe, diacre, expliqua la merveille que je vous prêche. Toutes ces prophéties, et bien d'autres, littéralement et ponctuellement vérifiées dans la passion de Jésus-Christ, l'obligèrent à reconnaître ce Messie promis de Dieu, et envoyé dans la plénitude des temps. Nous, mes chers auditeurs, nous revêtus

1. MATTH., XXVI, 56 ; JOAN., XIII, 18.

du caractère de chrétiens, en serions-nous moins touchés ? et ce qui a suffi pour convaincre un homme que la lumière de l'Évangile n'avait point encore éclairé, serait-il trop faible pour nous confirmer dans la foi que nous professons ? Je dis de même du secret des cœurs, dont Jésus-Christ dans sa passion fit bien voir qu'il était le maître. Il prédit à ses apôtres qu'un d'entre eux le trahirait ; et Judas y pensait actuellement, et le trahit. Il prédit à saint Pierre qu'il le renoncerait ; et saint Pierre le renonça en effet. Il lui prédit que, malgré sa chute, sa foi ne manquerait point : et la foi de saint Pierre n'a pas manqué. Il lui prédit qu'après sa conversion il affermirait ses frères ; et sa conversion dans la suite les affermit tous. Il prédit à Madeleine que l'action qu'elle venait de faire, en répandant sur sa tête un parfum précieux, serait louée et prêchée dans tout le monde ; et dans tout le monde on en parle encore aujourd'hui. Il prédit à Jérusalem, en pleurant sur elle, qu'elle serait détruite et ruinée de fond en comble ; et Jérusalem fut assiégée, pillée, renversée par les Romains, sans qu'il en restât pierre sur pierre. Cette science des choses futures et des secrets les plus impénétrables n'était-elle pas évidemment la science d'un Dieu : *Scrutans corda et renes Deus ?* et un homme qui mourait de la sorte, révélant et manifestant ce qui n'était ni ne pouvait être connu que de Dieu, n'avait-il pas toute la puissance et toute la vertu de Dieu même : *Christum crucifixum Dei virtutem ?*

Mais ce que j'ajoute doit faire encore plus d'impression sur vous. Il meurt, cet Homme-Dieu, faisant des miracles ; et quels miracles ? Ah ! Chrétiens, y en eût-il jamais et jamais y en aura-t-il de plus éclatants ? Tout mourant qu'il est, il fait trembler la terre, il ouvre les sépulcres, il ressuscite les morts, il déchire le voile du temple, il obscurcit le soleil ; prodiges aussi surprenants qu'inouïs, prodiges dont les soldats furent tellement émus, qu'ils s'en retournèrent convertis ; mais du reste, remarque saint Augustin, convertis par l'efficace du même sang qu'ils avaient répandu : *Ipso redempti sanguine quem fuderunt.* Que dis-je, que saint Matthieu n'ait pas rapporté en termes exprès ? *Viso terræ motu, et his quæ fiebant, timuerunt valde, dicentes : Vere Filius Dei erat iste* (1). Je sais qu'il s'est trouvé jusque dans le christianisme

1. MATTH., XXVII, 54.

des impies plus ennemis de Jésus-Christ que les Juifs et les païens même, qui n'ont point eu honte de contester la vérité de ces miracles, prétendant qu'ils pouvaient être supposés ; que, par un dessein formé, les évangélistes avaient pu s'accorder entre eux pour les publier à la gloire de leur maître. Mais c'est ici que l'impiété, pour me servir du terme de l'Écriture, se confond elle-même et qu'en s'élevant contre Dieu, elle fait paraître autant d'ignorance que de malignité, car, sans examiner combien ce doute est téméraire, puisqu'il n'a point d'autre fondement que la prévention et l'esprit de libertinage, il faudrait montrer, dit saint Augustin, quel intérêt auraient eu les évangélistes à publier ces miracles de Jésus-Christ, s'ils eussent été persuadés que c'étaient de faux miracles. N'est-il pas évident que tout le fruit qu'ils en devaient attendre et qui leur en revint fut la haine publique, les persécutions, les fers, les tourments les plus cruels ? Bien loin donc de croire qu'ils eussent pris plaisir à inventer et à débiter ces miracles, dont ils auraient connu la fausseté, il faudrait plutôt s'étonner que, les ayant même connus pour vrais, ils eussent eu assez de force pour en rendre, aux dépens de leur propre vie, le témoignage qu'ils en ont rendu. De plus, poursuit saint Augustin, le style seul dont les évangélistes ont écrit l'histoire de Jésus-Christ et de sa passion, leur simplicité, leur naïveté, ne marquant ni indignation contre les Juifs, ni compassion pour leur maître ; parlant de lui comme en auraient parlé des hommes du monde les plus indifférents et les moins intéressés dans sa cause ; racontant ses faiblesses dans le jardin, ses dégoûts, ses ennuis, ses frayeurs, le sanglant affront qu'il eut à essuyer dans le palais d'Hérode, et le mépris que ce prince lui témoigna ; les traitements indignes qu'on lui fit chez Anne, chez Caïphe, chez Pilate ; et les racontant avec plus d'exactitude et plus au long que ses miracles mêmes; cette sincérité, dis-je, fait bien voir qu'ils n'écrivaient pas en hommes passionnés et prévenus, mais en témoins fidèles et irréprochables de la vérité, dont ils furent les martyrs jusques à l'effusion de leur sang. Ce n'est pas tout ; car si ces miracles étaient supposés, les Juifs, à qui il importait tant de découvrir l'imposture, et qui ne manquaient pas alors d'écrivains célèbres, n'eussent-ils pas pris soin d'en détromper le monde ? ne se fussent-ils pas inscrits contre ? Et c'est néanmoins ce qu'ils n'ont jamais fait, et ce qu'ils ne font pas même encore, puis-

que leurs propres auteurs, et Josèphe entre les autres, les démentiraient. Cette éclipse universelle, arrivée contre le cours de la nature, eut quelque chose de si prodigieux et de si remarquable, que Tertullien, deux siècles après, en parlait encore aux païens, magistrats de Rome, comme d'un fait dont ils conservaient la tradition dans leurs archives : *Cum mundi casum relatum habetis in archivis vestris.* Ce fait même, qu'on regardait comme un fait constant et avéré, surprit tellement Denys l'Aréopagite, ce sage de la gentilité, mais devenu un des plus fermes appuis et des plus grands ornements de notre religion, que, tout éloigné qu'il était de la Judée, et plus encore de la connaissance de nos mystères, il en fut frappé jusqu'à reconnaître lui-même que ces ténèbres avaient été pour lui comme une source de lumière, ou l'avaient au moins disposé à recevoir avec soumission les vérités de la foi et les divines instructions de saint Paul. Que dirai-je de ce fameux criminel crucifié avec Jésus-Christ, et tout à coup converti par ce même Sauveur? Ce changement si subit, qui d'un scélérat fit un vaisseau d'élection et de miséricorde, pouvait-il être l'effet d'une persuasion humaine, et ne partait-il pas visiblement d'un principe surnaturel et divin? Si Jésus-Christ n'eût agi en Dieu, eût-il pu, mourant sur la croix, faire connaître à ce malheureux et confesser sa divinité ? et ce miracle de la grâce ne sert-il pas encore à confirmer tous les prodiges de la nature, dont le ciel et la terre, comme de concert, honorèrent ce Dieu agonisant et expirant ?

Mais, me direz-vous, les pharisiens, malgré ces miracles, ne laissèrent pas de persister dans leur incrédulité. J'en conviens, mes chers auditeurs ; mais, sans entrer sur ce point dans la profondeur et dans l'abîme des jugements de Dieu, toujours justes et saints, quoique terribles et redoutables, vous savez quelle fut l'envie des pharisiens contre Jésus-Christ, et vous n'ignorez pas ce que peut une telle passion pour aveugler les esprits et pour endurcir les cœurs. Quelque inconcevable qu'ait été l'obstination des pharisiens, peut-être encore aujourd'hui trouverait-on dans le monde, et dans le monde chrétien, des hommes aussi incrédules, s'ils voyaient leurs ennemis faire des miracles ; et qui plutôt attribueraient ces miracles à l'enfer, comme les pharisiens attribuaient ceux du Sauveur du monde au prince des ténèbres, que de renoncer à leurs préjugés et à leur haine. Quoi qu'il en soit, reprend saint

Chrysostome, c'est par là même que commença la réprobation des pharisiens ; et ce mystère de la prédestination et de la réprobation divines parut en ce que les mêmes miracles qui convertirent les soldats et une grande foule de peuple ne servirent qu'à rendre les pharisiens plus indociles et plus opiniâtres. Mais c'est encore à cette différence que nous devons reconnaître dans Jésus-Christ mourant la toute-puissante vertu dont nous parlons : car, comme raisonne saint Chrysostome, mourir en sauvant les uns et en réprouvant les autres, en éclairant les aveugles qui vivaient dans les ténèbres de l'infidélité, et en aveuglant les plus éclairés qui abusaient de leurs lumières ; convertissant ceux-là par miséricorde, et laissant périr ceux-ci par justice : n'était-ce pas faire éclater jusque dans sa mort les plus glorieux et même les plus essentiels attributs de Dieu?

Il n'y eut qu'un miracle que Jésus-Christ ne voulut pas faire dans sa passion, c'était de se sauver lui-même, comme lui proposaient ses ennemis, l'assurant qu'ils croiraient en lui s'il descendait de la croix : *Si rex Israël est, descendat nunc de cruce, et credimus ei* (1). Mais pourquoi ne le fit-il pas ce miracle? On en voit aisément la raison, dit saint Augustin ; et c'est que ce seul miracle eût détruit tous les autres, et arrêté le grand ouvrage qu'il avait entrepris et à quoi tous les autres miracles se rapportaient comme à leur fin, savoir, l'ouvrage de la rédemption des hommes, qui devait être consommé sur la croix. D'ailleurs ses ennemis, préoccupés de leur passion, auraient aussi peu déféré à ce miracle qu'à celui de la résurrection de Lazare. Car si l'évidence du fait qui les obligea de convenir que Lazare, mort et enseveli depuis quatre jours, était incontestablement ressuscité, au lieu de les déterminer à croire en Jésus-Christ, leur fit prendre la résolution de le perdre, parce que ce n'était plus la raison, mais la passion qui présidait à leurs conseils ; peut-on juger que le voyant descendre de la croix ils eussent été de meilleure foi, et plus disposés à lui rendre la gloire qui lui était due? Mais, sans m'arrêter aux pharisiens, répondez-moi, mes chers auditeurs, et dites-moi : Jésus-Christ, dans la conjoncture où je le considère, pouvant, comme il est indubitable, se sauver lui-même, et ne le voulant pas, n'a-t-il pas fait quelque chose de

1. MATTH., XXVII, 42.

plus grand et de plus au-dessus de l'homme, que s'il l'eût en effet voulu ? Miracle pour miracle (appliquez-vous à ceci, que vous n'avez peut-être jamais bien pénétré, et qui me paraît plus édifiant), miracle pour miracle, la douceur avec laquelle il permet aux soldats de se saisir de sa personne, après les avoir renversés par terre en se présentant seulement à eux, et leur disant cette parole : C'est moi, *ego sum;* la réprimande qu'il fait à saint Pierre sur l'indiscrétion de son zèle, le blâmant d'avoir tiré l'épée contre un domestique du grand-prêtre, lui faisant entendre qu'il n'avait qu'à prier son Père, et que son Père lui enverrait des légions d'anges qui combattraient pour sa défense ; et afin de le convaincre qu'il ne parlait pas en vain, guérissant actuellement par un miracle le serviteur que Pierre avait blessé ; ce silence si admirable et si constamment soutenu devant ses juges, surtout devant Pilate, qui, convaincu de son innocence, ne l'interrogeait que pour avoir lieu de l'absoudre ; ce refus de contenter la curiosité Hérode, dont il lui était si facile de s'attirer la protection ; cet abandonnement de sa propre cause, et par conséquent de sa vie ; cette tranquillité et cette paix au milieu des insultes les plus outrageantes ; cette détermination à supporter tout sans en demander justice, sans prendre personne à partie, sans former la moindre plainte ; cette charité héroïque qui lui fait excuser en mourant ses persécuteurs : tout cela, je dis tous ces miracles de patience dans un homme d'ailleurs d'une conduite irréprochable et pleine de sagesse, n'étaient-ils pas plus miraculeux que s'il eût pensé à se tirer des mains de ses bourreaux, et qu'il se fût détaché de la croix ? *Christum crucifixum Dei virtutem* (1).

Il n'est donc mort que parce qu'il l'a voulu, et même encore de la manière qu'il l'a voulu ; ce qui n'appartient, dit saint Augustin, qu'à un Homme-Dieu, et ce qui marque dans la mort même la souveraineté et l'indépendance de Dieu. Or voilà, Chrétiens, sur quoi j'ai fondé cette autre proposition, que la mort de Jésus-Christ, bien considérée en elle-même, avait été non seulement un miracle, mais le plus singulier de tous les miracles. Pourquoi ? parce qu'au lieu que les autres hommes meurent par faiblesse, meurent par violence, meurent par nécessité, il est mort, je ne dis pas précisément par choix

1. *I Cor.*, I, 24.

et par une disposition libre de sa volonté, mais par un effet de son absolue puissance : en sorte que jamais il n'a fait, comme Fils de Dieu et comme Dieu, un plus grand effort de cette puissance absolue que dans le moment où il consentit que son âme bienheureuse fût séparée de son corps ; et les théologiens en apportent deux raisons. Comprenez-les. Premièrement, disent-ils, parce que Jésus-Christ ayant été exempt de tout péché, et absolument impeccable, il devait être et il était naturellement immortel ; d'où il s'ensuit que son corps et son âme unis hypostatiquement à la divinité, ne pouvaient être séparés sans un miracle. Il fallut donc que Jésus-Christ, pour faire cette séparation, forçât pour ainsi dire toutes les lois de la providence ordinaire, et qu'il usât de tout le pouvoir que Dieu lui avait donné pour détruire cette belle vie, qui, quoique humaine, était toutefois la vie d'un Dieu. Secondement, parce que Jésus-Christ, en vertu de son sacerdoce, étant par excellence le souverain pontife de la loi nouvelle, il n'y avait que lui qui pût ni qui dût offrir à Dieu le sacrifice de la rédemption du monde, et immoler la victime qui y était destinée. Or cette victime, c'était son corps. Nul autre que lui ne devait donc immoler ce corps, nul autre que lui n'avait le pouvoir pour cela nécessaire. Les bourreaux qui le crucifiaient étaient bien les ministres de la justice de Dieu ; mais ils n'étaient pas les prêtres qui devaient sacrifier cette hostie à Dieu. Il fallait un pontife qui fût saint, qui fût innocent, qui fût sans tache, qui fût séparé des pécheurs et revêtu d'un caractère particulier. Or ce caractère ne pouvait convenir qu'à Jésus-Christ ; d'où saint Augustin concluait que Jésus-Christ, par l'effet le plus merveilleux, avait été tout ensemble et le prêtre et l'hostie de son sacrifice : *Idem sacerdos et hostia.*

Ce fut donc lui-même qui se sacrifia, lui-même qui exerça sur sa propre personne cette fonction de prêtre et de pontife ; lui-même qui détruisit, au moins pour quelques jours, cet adorable composé d'un corps souffrant et d'une âme glorieuse ; en un mot, lui-même qui se fit mourir ; car ce ne furent point les bourreaux qui lui ôtèrent la vie, mais il la quitta de lui-même : *Nemo tollit animam meam a me, sed ego pono eam a meipso* (1). Il est mort sur la croix, dit saint Augustin ; mais, à parler proprement et dans la rigueur, il n'est pas mort par

1. JOAN., X, 18.

le supplice de la croix; et, pour vous le faire comprendre, il est certain, par le témoignage même des Juifs, que le supplice de la croix, ou plutôt que ce qui faisait mourir les criminels condamnés à la croix, n'était pas simplement d'y être attachés, mais d'y être rompus vifs. Or, selon la prophétie, Jésus-Christ avait déjà rendu le dernier soupir lorsqu'on voulut lui briser les os; d'où vient que Pilate s'étonna qu'il fût si tôt mort : *Pilatus autem mirabatur, si jam obiisset* (1). Et ce qui montre qu'il n'était point mort par défaillance de la nature, c'est qu'en expirant il poussa un grand cri vers le ciel : *Jesus autem, emissa voce magna, expiravit* (2); chose si extraordinaire, qu'au rapport de l'évangéliste, le centurier qui l'observait de près, et qui le vit expirer de la sorte, protesta hautement qu'il était Dieu et vrai Fils de Dieu : *Videns autem centurio, qui ex adverso stabat, quia sic clamans expirasset, ait : Vere Filius Dei erat iste* (3). Si ce centurier eût été un disciple du Sauveur, et qu'il eût ainsi raisonné, peut-être son raisonnement et son témoignage pourraient-ils être suspects; mais c'est un infidèle, c'est un païen, qui, de la manière dont il voit mourir Jésus-Christ, conclut sans hésiter qu'il meurt par miracle, et qui de ce miracle tire immédiatement la conséquence qu'il est donc vraiment le Fils de Dieu : *Videns quia sic expirasset, ait : Vere Filius Dei erat iste.* En faut-il davantage pour justifier la parole de l'Apôtre : *Christum crucifixum Dei virtutem ?*

Il est vrai que ce Sauveur mourant a eu ses langueurs et ses faiblesses ; et je pourrais répondre d'abord avec Isaïe que les langueurs et les faiblesses qu'il fit paraître dans sa mort n'étaient pas les siennes, mais les nôtres, et que le prodige est qu'il ait porté seul les faiblesses et les langueurs de tous les hommes : *Vere languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit* (4). Mais parce que cette pensée, quoique solide, serait peut-être encore trop spirituelle pour des esprits mondains et incrédules, je réponds autrement avec saint Chrysostome, et je dis : Oui, ce Sauveur mourant a eu ses faiblesses, mais le prodige est que ses faiblesses mêmes, que ses langueurs mêmes, que ses défaillances mêmes aient été dans le cours de sa passion comme autant de miracles : car s'il sue en priant dans le jardin, c'est une sueur de sang, et si

1. MARC., XV, 44. — 2. IBID., 37. — 3. IBID., 39. — 4. ISAÏ, LIII, 4.

abondante que la terre en est baignée ; si quelques moments après sa mort, on lui perce le côté, par un autre effet miraculeux il en sort du sang et de l'eau ; et celui qui le rapporte assure qu'il l'a vu, et qu'il en doit être cru : *Et qui vidit, testimonium perhibuit* (1). On dirait qu'il souffre et qu'il ne meurt que pour faire éclater dans sa personne la vertu de Dieu : *Christum crucifixum Dei virtutem.*

Concluons par une dernière preuve, mais essentielle ; c'est de voir un homme que l'ignominie de sa mort, que la confusion, l'opprobre, l'humiliation infinie de sa mort, élève à toute la gloire que peut prétendre un Dieu : tellement qu'à son seul nom, et en vue de sa croix, les plus hautes puissances du monde fléchissent les genoux, et se prosternent pour lui faire hommage de leur grandeur : *Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod et Deus exaltavit illum; ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium et infernorum* (2). Voilà ce que Dieu révélait à saint Paul dans un temps, remarque bien importante, dans un temps où tout semblait s'opposer à l'accomplissement de cette prédiction ; dans un temps où, selon toutes les vues de la prudence humaine, cette prédiction devait passer pour chimérique ; dans un temps où le nom de Jésus-Christ était en horreur. Toutefois, ce qu'avait dit l'Apôtre est arrivé ; ce qui fut pour les chrétiens de ce temps-là un point de foi a cessé en quelque façon de l'être pour nous, puisque nous sommes témoins de la chose, et qu'il ne faut plus captiver nos esprits pour la croire. Les puissances de la terre fléchissent maintenant les genoux devant ce crucifié. Les princes, et les plus grands de nos princes, sont les premiers à nous en donner l'exemple ; et il n'a tenu qu'à nous, les voyant en ce saint jour au pied de l'autel adorer Jésus-Christ sur la croix, de nous consoler, et de nous dire à nous-mêmes: Voilà ce que m'avait prédit saint Paul ; et ce que du temps de saint Paul j'aurais rejeté comme un songe, c'est que ce que je vois, et de quoi je ne puis douter. Or un homme, mes chers auditeurs, dont la croix, selon la belle expression de saint Augustin, a passé du lieu infâme des supplices sur le front des monarques et des empereurs, *a locis suppliciorum ad frontes imperatorum ;* un homme qui, sans autre secours

1. JOAN, XIX, 35. — 2. PHILIPP., II, 8, 9 et 10.

sans autres armes, par la vertu seule de la croix, a vaincu l'idolâtrie, a triomphé de la superstition, a détruit le culte des faux-dieux, a conquis tout l'univers ; au lieu que les plus grands rois de l'univers ont besoin pour les moindres conquêtes de tant de secours ; un homme qui, comme le chante l'Église, a trouvé le moyen de régner par où les autres cessent de vivre, c'est-à-dire par le bois qui fut l'instrument de sa mort. *Quia Dominus regnavit a ligno:* et ce qui est encore plus merveilleux, un homme qui pendant sa vie avait expressément marqué que tout cela s'accomplirait, et que du moment qu'il serait élevé de la terre il attirerait tout à lui, voulant, comme l'observe l'évangéliste, signifier par là de quel genre de mort il devait mourir : *Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum ; hoc autem dicebat, significans qua morte esset moriturus* (1) ; un tel homme n'est-il pas plus qu'homme? N'est-il pas homme et Dieu tout ensemble ? Quelle vertu la croix où nous le contemplons n'a-t-elle pas eue pour le faire adorer des peuples ? Combien d'apôtres de son Évangile, combien d'imitateurs de ses vertus, combien de confesseurs, combien de martyrs, combien d'âmes saintes dévouées à son culte, combien de disciples zélés pour sa gloire, disons mieux, combien de nations, combien de royaumes, combien d'empires n'a-t-il pas attirés à lui par le charme secret mais tout-puissant de cette croix ! *Christum crucifixum Dei virtutem.*

Ah ! mes Frères, les pharisiens voyaient les miracles de ce Dieu crucifié, et ils ne se convertissaient pas. C'est ce que nous avons peine à comprendre. Mais ce qui se passe dans nous est-il moins incompréhensible ? Car nous voyons actuellement un miracle de la mort de Jésus-Christ encore plus grand, un miracle subsistant, un miracle avéré et incontestable, je veux dire le triomphe de sa croix ; le monde converti, le monde devenu chrétien, le monde sanctifié par sa croix : *Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum.* Nous le voyons, et notre foi, malgré ce miracle, est toujours languissante et chancelante ; voilà ce que nous devons pleurer, et ce qui nous doit faire trembler. Mais, pour profiter de ce mystère, au lieu de trembler et de pleurer par le sentiment d'une dévotion passagère et superficielle, tremblons et pleurons dans l'esprit d'une salutaire componction. Jésus-Christ

1. JOAN., XII, 32 et 33.

mourant a fait des miracles ; il faut qu'il en fasse encore un qui doit être le couronnement de tous les autres, et c'est le miracle de notre conversion. Il a fait fendre les pierres, il a ouvert des tombeaux, il a déchiré le voile du temple. Il faut que la vue de sa croix fasse fendre nos cœurs, peut-être plus durs que les pierres ; il faut qu'elle ouvre nos consciences, peut-être jusques à présent fermées comme des tombeaux ; il faut qu'elle déchire notre chair, cette chair de péché, par les saintes rigueurs de la pénitence. Car pourquoi ce Dieu mourant ne nous convertira-t-il pas, puisqu'il a bien converti les auteurs de sa mort ? et quand nous convertira-t-il si ce n'est en ce grand jour, où son sang coule avec abondance pour notre salut et notre sanctification ?

Pécheurs qui m'écoutez, voilà ce qui doit vous remplir de confiance. Tandis que vous êtes pécheurs, vous êtes en qualité de pécheurs les ennemis de Jésus-Christ ; vous êtes ses persécuteurs ; le dirai-je ? mais, puisque c'est après saint Paul, pourquoi ne le dirais-je pas? vous êtes mêmes ses bourreaux. Car, autant de fois qu'il vous arrive de succomber à la tentation et de commettre le péché, vous crucifiez tout de nouveau ce Sauveur dans vous-mêmes. Mais souvenez-vous que le sang de cet Homme-Dieu a eu le pouvoir d'effacer le péché même des Juifs qui l'ont répandu : *Christi sanguis sic fusus est, ut ipsum peccatum potuerit delere quo fusus est.* C'est en cela, dit saint Augustin, qu'a paru la vertu toute divine de la rédemption de Jésus-Christ. C'est en cela qu'il a paru Sauveur. De ses ennemis il a fait des prédestinés, de ses persécuteurs il a fait des saints : tout pécheurs que vous êtes, quel droit n'avez-vous donc pas de prétendre à ses miséricordes ? Approchez du trône de sa grâce, qui est sa croix ; mais approchez-en avec des cœurs contrits et humiliés, avec des cœurs soumis et purifiés de la corruption du monde, avec des cœurs dociles, et susceptibles de toutes les impressions de l'esprit céleste ; car tel est le miracle que ce Dieu Sauveur veut, par la vertu de sa croix, opérer aujourd'hui dans vous. Votre retour à Dieu, et un retour parfait après de si longs égarements ; votre pénitence, et une pénitence exemplaire après tant de désordres et de scandales ; la profession que vous ferez, et une profession haute et publique de vivre en chrétiens après avoir vécu en libertins : voilà le miracle qui prouvera que Jésus-Christ crucifié est lui-même personnelle-

ment la force et la vertu de Dieu. Ah ! Seigneur, serais-je assez heureux pour obtenir que ce miracle s'accomplît visiblement dans mes auditeurs, comme il s'accomplit en effet dans les soldats qui furent présents à votre mort, et dont plusieurs s'attachèrent à vous comme à l'auteur de leur salut! Donnerez-vous pour cela, Seigneur, à ma parole assez de bénédiction ; et puis-je espérer qu'entre ceux qui m'écoutent, il y en aura d'aussi touchés que le centenier, c'est-à-dire qui sortiront de cette prédication non seulement attendris, mais convertis ; non seulement baignés de larmes, mais commençant à glorifier Dieu par leur œuvres; non seulement persuadés, mais sanctifiés et pénétrés des sentiments chrétiens que cette première vérité a dû leur imprimer? Que le Juif infidèle se scandalise de la croix ; Jésus-Christ mourant est la puissance et la force de Dieu incarné, *Christum crucifixum Dei virtutem ;* vous l'avez vu. Que le Gentil s'en moque, et qu'il traite la croix de folie ; Jésus-Christ mourant est la sagesse de Dieu même : *Christum crucifixum Dei sapientiam.* Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

QUELQUE juste, quelque saint, quelque irrépréhensible que soit Dieu dans toutes ses vues et dans toute sa conduite, il ne faut pas s'étonner que l'homme, par un effet de son ignorance et de son orgueil, ait souvent entrepris de censurer les œuvres du Seigneur, et qu'il soit assez téméraire pour s'en scandaliser. Les pensées de l'homme et celles de Dieu étant, comme dit l'Écriture, aussi opposées qu'elles le sont depuis le péché, ce scandale était d'une suite en quelque sorte nécessaire. Ce qui doit plus nous surprendre, c'est que, par un aveuglement extrême, l'homme se soit scandalisé contre Dieu des bontés mêmes de Dieu, des prodiges mêmes de l'amour de Dieu, de l'abondance même et de l'excès des miséricordes de Dieu. Car voilà, Chrétiens, l'affreux désordre que déplorait saint Grégoire, pape, dans ces excellentes paroles de l'Homélie sixième sur les Évangiles: *Inde homo adversus Salvatorem scandalum sumpsit, unde ei magis debitor esse debuit.* Voilà le désordre où tomba l'hérésiarque Marcion, lorsque, sous prétexte d'un faux zèle pour le Fils de Dieu, il ne voulut pas croire ni que ce Fils de Dieu eût vraiment souffert sur la croix, ni qu'il y fût vraiment mort ; comme si

la croix et la mort eussent été absolument indignes de la majesté et de la sainteté d'un Dieu. Erreur contre laquelle Dieu suscita Tertullien, qui la combattit hautement, et qui devint par là le défenseur des souffrances et de la passion de Jésus-Christ ; erreur qui, malgré l'établissement du Christianisme, n'est peut-être encore aujourd'hui que trop commune, et contre laquelle il est de mon devoir d'employer ici toute la force de la parole de Dieu. Renouvelez, s'il vous plaît, toute votre attention. Le mystère d'un Dieu crucifié paraît aux mondains aussi bien qu'aux Gentils une folie : *Gentibus stultitiam ;* et saint Paul prétend, au contraire, qu'à l'égard des prédestinés et des élus, c'est par excellence le mystère de la sagesse de Dieu : *Ipsis autem vocatis Christum crucifixum, Dei sapientiam.* Or voyons qui des deux en a mieux jugé, ou l'Apôtre ou le mondain : l'Apôtre, après en avoir été instruit d'une manière toute miraculeuse par le Sauveur même ; le mondain, qui n'en sait et qui n'en connaît que ce que la chair et le sang lui en ont révélé. Voyons si dans ce mystère de la croix, si élevé, à ce qu'il semble, au-dessus de notre raison, il y a quelque chose en effet qui blesse notre raison. Car aujourd'hui Dieu veut bien même ne pas rejeter le jugement de notre raison ; et pourvu que notre raison ne soit ni prévenue ni opiniâtre, il ne refuse pas de l'admettre dans le conseil de sa sagesse, et de lui répondre sur les difficultés qu'elle peut former.

De quoi s'agissait-il, Chrétiens, dans le grand mystère que nous célébrons? De deux choses, dit saint Léon, pape, également difficiles et nécessaires : de satisfaire Dieu offensé et déshonoré par le péché de l'homme, et de réformer l'homme perverti et corrompu. Voilà pourquoi Jésus-Christ était envoyé, et à quoi se terminait la mission qu'il avait reçue. Or je vous demande : pour parvenir à ces deux fins, pouvait-il, tout Dieu qu'il est, prendre un moyen plus puissant, plus efficace, plus infaillible que la croix? et nous-mêmes, avec toute notre prétendue raison, en pouvons-nous imaginer un autre où les proportions fussent, je ne dis pas plus exactement, mais aussi exactement gardées ? Allons au Calvaire, et, témoin de ce qui s'y passe, étudions notre religion, dont voici tout ensemble la hauteur et la profondeur, que saint Paul souhaitait tant de pouvoir comprendre : *Sublimitas et profundum* (1).

1. *Ephes.*, III, 18.

Il fallait satisfaire Dieu, et nul autre ne le pouvait qu'un Homme-Dieu : c'est de quoi la raison même est obligée de convenir. Qu'a fait cet Homme-Dieu? Ah! Chrétiens, que n'a-t-il pas fait dans la vue d'acquitter nos dettes? quel soin n'a-t-il pas eu de choisir ce qui pouvait uniquement et souverainement remplir la mesure des satisfactions que Dieu attendait et qu'il avait droit d'attendre? En quoi consistait l'offense de Dieu? en ce que l'homme, s'oubliant lui-même, avait affecté d'être semblable à Dieu, *Eritis sicut dii.* Et moi, dit l'Homme-Dieu, moi non seulement semblable à Dieu, mais égal et consubstantiel à Dieu, par un oubli de moi-même bien différent, je m'abaisserai au-dessous de tous les hommes, je deviendrai l'opprobre des hommes, je serai un ver de terre, et non pas un homme ; car c'est en propres termes ce que le Prophète lui fait dire sur la croix : *Ego autem sum vermis, et non homo* (1). Concevons-nous et pouvons-nous concevoir une réparation plus authentique? L'homme en se révoltant contre Dieu, avait secoué le joug de l'obéissance, et violé le commandement de son souverain : et moi, dit l'Homme-Dieu, tout indépendant que je suis par moi-même, je me réduirai dans la plus pénible et la plus humiliante sujétion. Je me ferai obéissant, *Factus obediens*, et obéissant jusques à mourir, *Usque ad mortem*, et jusques à mourir sur la croix, *Mortem autem crucis.* Non seulement j'obéirai à Dieu, mais aux hommes, mais aux plus criminels, mais aux plus vicieux, mais aux plus sacrilèges de tous les hommes, qui sont mes persécuteurs et mes bourreaux. Non seulement j'obéirai aux arrêts du ciel, toujours équitables et sages, mais à ceux de la terre, pleins d'injustice et de cruauté. Non seulement j'obéirai à des puissances qui n'ont nulle autorité légitime sur moi, mais à des puissances liguées contre moi, à des puissances qui m'oppriment; et par cet assujettissement volontaire, j'abolirai le crime de l'homme rebelle à la loi de son Créateur. C'est pour cela même, dit saint Bernard, qu'il ne voulut point descendre de la croix, ayant mieux aimé, remarque ce Père, laisser les Juifs dans leur incrédulité, que de les convaincre par un miracle de sa propre volonté ; et préférant d'accomplir l'ordre de son Père et d'obéir, plutôt que de les convertir et de les sauver, en n'obéissant pas. L'homme, par une intem-

1. *Psalm.*, XXI, 7.

pérance criminelle, en goûtant du fruit de l'arbre, avait accordé à ses sens un plaisir défendu ; et moi, dit l'Homme-Dieu, qui pourrais ne me rien refuser des délices de la vie, je me présenterai à mon Père comme un homme de douleur, comme une victime de pénitence, comme un agneau destiné au sacrifice le plus sanglant. Car ce fut dans sa sainte passion qu'animé d'un zèle ardent pour la gloire et les intérêts de Dieu, il conçut ce dessein et qu'il l'exécuta : *Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi ; holocautomata pro peccato non tibi placuerunt; tunc dixi : ecce venio* (1). Vous n'avez plus voulu, ô mon Dieu, dit-il, dans le secret de son cœur, au moment qu'il fut crucifié, comme il l'avait dit, selon le témoignage de saint Paul, en entrant dans le monde (remarquez ces paroles, Chrétiens, qui expriment si bien le fond et l'intérieur de ce mystère); vous n'avez plus voulu d'oblation ni d'hostie ; mais vous m'avez formé un corps. Les sacrifices des animaux ont cessé de vous agréer : c'est pourquoi j'ai dit : Me voici; je viens, je m'immole. Paroles vénérables qui, selon la lettre même, doivent être entendues de ce qui se fit au Calvaire, puisque c'est là que Jésus-Christ, en qualité de grand-prêtre, termina les sacrifices de l'ancienne loi par la consommation du sacrifice de la loi de grâce ; là que la croix lui servant d'autel, il présenta solennellement sa personne divine ; là qu'il offrit, non plus le sang des boucs et des taureaux, mais son propre sang; et, pour parler en des termes plus simples et plus précis, là qu'il se mit en état de satisfaire à Dieu, non plus par des sujets étrangers, mais par lui-même et aux dépens de lui-même. Or c'est ce que j'appelle l'ouvrage de la sagesse d'un Dieu.

Ce n'est pas encore assez; car j'ajoute que ce Sauveur des hommes nous a fait parfaitement comprendre ce qui de soi-même était incompréhensible, et ce que nous aurions sans lui éternellement ignoré. Et quoi? ce que c'est que Dieu, ce que c'est que le péché, ce que c'est que le salut; trois choses auxquelles se doit rapporter toute la sagesse de l'homme, et dont la connaissance, et pour vous et pour moi, était essentiellement attachée au mystère de Jésus-Christ mourant sur la croix. Qu'est-ce que Dieu? un être pour la gloire duquel il a fallu qu'il y eût un Homme-Dieu humilié et anéanti jusques à la croix. Voilà l'idée que

1. *Hebr.*, x, 5-7.

je m'en forme aujourd'hui : tout le reste ne me fait point suffisamment connaître Dieu; tout ce que j'en découvre dans la nature, tout ce que m'en dit la théologie, tout ce que les Écritures m'en apprennent, tout ce que la lumière de gloire m'en révélera, ce ne sont proprement que des ombres. C'est au Calvaire où la foi, comme dans un plein jour, me fait paraître ce Dieu aussi grand qu'il est, parce que j'y vois un Homme-Dieu immolé pour reconnaître ce qu'il est ; et Dieu lui-même (l'oserai-je dire?) n'a point d'idée plus sublime de la divinité de son être, que de mériter d'être glorifié par la croix d'un Homme-Dieu ; je dis plus, que de ne pouvoir être autrement satisfait que par la croix d'un Homme-Dieu. Qu'est-ce que le péché? un mal pour l'expiation duquel il a fallu qu'un Dieu-Homme se fît anathème et devînt un sujet de malédiction : *Factus pro nobis maledictum* (1). Voilà ce que le mystère de la croix me prêche. Je ne concevais pas comment le péché pouvait attirer sur nous des châtiments si terribles ; et m'érigeant en censeur des arrêts de Dieu, je lui demandais raison de cette affreuse éternité de peines que sa justice prépare aux âmes réprouvées dans l'enfer ; mais mon ignorance venait de n'avoir pas bien considéré le mystère de Jésus-Christ mourant ; car la mort d'un Dieu, ordonnée comme un moyen nécessaire pour l'abolition du péché, me fait comprendre plus que je ne veux quelle proportion il y a entre le péché, qui est l'offense de Dieu, et l'éternité malheureuse, qui est la peine de la créature. Supposé l'un, je ne trouve plus de difficulté dans l'autre ; et, convaincu par le raisonnement de Jésus-Christ même, *Si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet* (2)? Si le Fils et l'innocent est ainsi traité, que sera-ce de l'esclave et du coupable? Je ne m'étonne plus de la rigueur des jugements de Dieu, ni de l'excès de ses vengeances ; mais je m'étonne de mon propre étonnement. Qu'est-ce que le salut de l'homme? un bien qui seul a coûté la vie à un Dieu, et pour lequel un Homme-Dieu n'a point cru trop donner ni être prodigue, que de se sacrifier soi-même. Voilà la grande leçon que me fait ce divin maître expirant sur la croix. Je comptais ce salut pour rien, je le négligeais, je l'exposais, je le risquais ; un vain intérêt, un faux honneur, un moment de plaisir, et du plus infâme plaisir, me le faisait

1. *Galat.*, III, 13. — 2. LUC., XXIII, 31.

abandonner. Mais approche, me dit par la voix de son sang ce Dieu crucifié ; approche, et aux dépens de ce que je souffre, instruis-toi du mérite de ton âme : tu t'estimes toi-même, mais tu ne t'estimes pas encore assez. Contemple-toi bien dans moi ; tu verras ce que tu es et ce que tu vaux. C'est par moi que tu dois te mesurer : car je suis ton prix ; et ce salut à quoi tu renonces en tant de rencontres, n'est rien moins que ce que je suis moi-même, puisque je me livre moi-même pour te l'assurer. C'est ainsi, dis-je, qu'il me parle. Or cela seul me suffirait pour conclure avec saint Paul que le mystère de la croix est donc le mystère de la sagesse divine. Car, comme raisonne saint Chrysostome, un mystère qui me donne de si hautes idées de Dieu, un mystère qui m'inspire une horreur infinie pour le péché, un mystère qui me fait priser mon salut préférablement à tous les autres biens passés, présents, futurs et même possibles, de quelque côté que je le regarde, doit être pour moi un mystère de sagesse ; des sentiments si raisonnables, si élevés, si sublimes ne peuvent partir d'un principe trompeur et faux. Il n'y a que la sagesse, et que la sagesse d'un Dieu, qui puisse me les donner. Et voilà pourquoi l'Apôtre des Gentils, pénétré de la foi de ce mystère, faisait profession, mais une profession ouverte, de vouloir ignorer tout le reste, hors Jésus, et Jésus crucifié : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum* (1). Car dans ce Jésus crucifié il trouvait excellemment et en abrégé tout ce qu'il devait savoir, et tout ce qu'il avait intérêt de savoir, c'est-à-dire la science éminente de Dieu et la science salutaire de soi-même. Or, avec ces deux sciences, il croyait, et avec raison, pouvoir se passer de toute autre science : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.*

Mais approfondissons une vérité si édifiante, et développons le second motif de la mission de Jésus-Christ et de sa fonction de Sauveur. Après avoir satisfait à Dieu, il était question de réformer l'homme, qui non seulement était tombé dans le désordre, mais dans l'extrémité et dans l'abîme de tous les désordres. Ce désordre de l'homme, dit le bien-aimé disciple saint Jean, venait de trois sources : de la concupiscence des yeux, de la concupiscence de la chair, et de

1. *I Cor.*, II, 2.

l'orgueil de la vie ; c'est-à-dire d'une insatiable avidité des biens temporels, d'une recherche passionnée des honneurs du siècle, et d'un attachement excessif aux plaisirs des sens. Il s'agissait de nous guérir de ces trois grandes maladies ; et en voici les remèdes, que le Fils de Dieu nous a apportés du ciel, et qu'il nous présente aujourd'hui dans sa passion : le dépouillement de toutes choses et la nudité où il meurt, contre l'amour des richesses et la cupidité qui nous brûle ; les abaissements prodigieux où il se réduit, contre les projets de l'ambition qui nous dévore ; les austérités d'une chair virginale, ensanglantée et déchirée de coups, contre la mollesse et la sensualité qui nous corrompent : remèdes infaillibles et sûrs ; remèdes qu'il ne tient qu'à nous de nous appliquer, dont il ne tient qu'à nous de profiter, et où paraît toute la providence et toute la sagesse du médecin qui nous les a préparés. Ne nous préoccupons point, et faisons-nous une fois justice, pour la faire éternellement à notre Dieu. N'est-il pas évident, mes chers auditeurs, que le mystère de la croix a une opposition essentielle à ces trois principes, qui causent tous les déréglements de votre vie ? n'est-il pas évident que ce seul mystère condamne toutes vos injustices, toutes vos violences, toutes vos haines, tous vos commerces scandaleux, toutes vos dissolutions, toutes vos débauches ; et de là ne s'ensuit-il pas que c'est un mystère où la sagesse de Dieu a présidé ? Ce qui modère nos désirs, ce qui règle nos passions, ce qui confond notre orgueil, ce qui arrache de notre cœur l'amour de nous-mêmes, en un mot, ce qui corrige tous nos vices et ce qui nous tient dans l'ordre, peut-il n'être pas un effet de l'ordre, et par conséquent de cette suprême sagesse qui est en Dieu ? Que serait-ce, disait le savant Pic de la Mirande, si les hommes, d'un consentement unanime, s'accordaient entre eux à vivre selon les exemples que Jésus-Christ leur a donnés et les leçons qu'il leur a faites dans sa passion, en sorte que ce Dieu crucifié fût, dans la pratique, la règle universelle par où le monde se gouvernât ? A quel degré de perfection le monde, aujourd'hui si corrompu, ne se trouverait-il pas tout à coup élevé ? Cette vue que l'on aurait toujours présente et à laquelle on se fixerait, cette vue de la croix, dans quelle modestie ne contiendrait-elle pas les grands, et quelle soumission n'inspirerait-elle pas aux petits? Les riches abuseraient-ils de leurs richesses, et

les pauvres se plaindraient-ils de leur pauvreté? ceux qui souffrent se tourneraient-ils contre Dieu dans leurs souffrances, et les prétendus heureux du siècle oublieraient-ils Dieu en s'oubliant eux-mêmes dans leur prospérité ? verrait-on dans la société humaine des vengeances et des trahisons ? l'esprit d'intérêt y régnerait-il ? la jalousie et l'ambition y causeraient-elles des divisions et des troubles ? la bonne foi et la probité en seraient-elles bannies ? Autant que les hommes sont maintenant déréglés, autant leur conduite serait-elle sage et droite, et leur vie innocente et pure.

Mais pourquoi fallait-il que Jésus-Christ, sans être sujet à nos maux, en éprouvât les remèdes dans sa personne ? Ah ! mes Frères, répond saint Augustin, ces remèdes étant aussi amers qu'ils le sont, pouvait-il rien faire de mieux que de les éprouver dans sa personne, pour nous les adoucir, et pour nous en persuader l'usage ? Sans cela les aurions-nous jamais pu goûter ; et pour nous engager à les prendre, ne fallait-il pas l'exemple d'un Dieu ? Supposons que cet Homme-Dieu, au lieu de la croix, eût choisi, pour nous sauver, les douceurs de la vie ; quel avantage notre amour-propre, source de toute corruption, n'aurait-il pas tiré de là, et jusques à quel point ne s'en serait-il pas prévalu ? Aurais-je eu bonne grâce alors de vous demander, comme je fais aujourd'hui, la mortification des sens, le crucifiement de la chair, le renoncement à vous-mêmes, l'humilité de la pénitence ? M'écouteriez-vous ? et cette seule idée de votre Dieu dans l'éclat des honneurs et dans le plaisir, ne serait-elle pas un préjugé insurmontable contre toutes mes raisons ? Mais quelle force aussi cet exemple d'un Dieu mourant sur la croix ne donne-t-il pas à mon ministère et à ma parole ? et avec quelle autorité ne vous dis-je pas qu'il faut que vous soyez humbles, mortifiés, détachés du monde ; ce que je n'aurais dit qu'en tremblant, et désespérant d'en être cru ? Or, n'était-ce pas une sagesse à Dieu, de fournir aux ministres de Jésus-Christ et aux prédicateurs de son Évangile, de quoi vous fermer la bouche quand ils vous prêchent les devoirs les plus difficiles de votre religion, et de vous mettre dans l'impuissance de leur répondre quand ils vous reprochent l'opposition extrême que vous marquez à les pratiquer ? Mais pourquoi corriger des excès par d'autres excès, les excès de l'homme par les excès d'un Dieu ? Et moi je dis : Quelle sagesse d'avoir corrigé des

excès de malice par des excès de perfection, des excès d'iniquité par des excès de sainteté, des excès d'ingratitude par des excès d'amour ! Pour retirer l'homme de l'extrémité des vices où il s'était porté, ne fallait-il pas le faire pencher vers l'extrémité des vertus contraires ? Aurait-il pu, dans la violence de sa passion, tenir toujours le milieu ; et n'était-il pas nécessaire, pour éteindre en lui le feu de l'avarice, de l'ambition, de l'impureté, de lui faire aimer la pauvreté, l'humiliation, l'austérité ? Car, encore une fois, pour nous sauver d'une manière parfaite, il ne suffisait pas à Jésus-Christ de nous venir dire que ces trois concupiscences nous perdaient, il fallait qu'il vînt dans un état qui nous engageât à les combattre, à les contredire, à les arracher de nos cœurs. Elles ne nous perdaient qu'autant qu'elles séduisaient notre raison et qu'elles infectaient notre cœur ; et si nous en eussions conservé toujours l'amour et l'estime, nous n'étions sauvés qu'à demi. Il fallait donc que les vertus opposées à ces concupiscences malheureuses nous devinssent non seulement supportables, mais aimables, mais précieuses et vénérables. Or, pour cela, que pouvait trouver de plus merveilleux le Verbe de Dieu, que de les consacrer dans sa personne, afin, comme dit excellemment saint Augustin, que l'humilité de l'homme eût dans l'humilité d'un Dieu sur quoi s'appuyer et de quoi se soutenir contre les atteintes et les insultes de l'orgueil : *Ut humilitas humana contra insultantem sibi superbiam divinæ humilitatis patrocinio fulciretur.*

En voilà trop, Chrétiens, je ne dis pas pour convaincre, mais pour confondre un jour notre raison dans le jugement de Dieu ; et plaise au ciel que ce jugement de Dieu, où notre raison doit être convaincue de ses erreurs et confondue, ne soit pas déjà commencé pour nous ! car dès aujourd'hui ce Sauveur mourant s'est mis en possession de juger le monde, et la croix a été le premier tribunal sur lequel il a paru, prononçant contre les hommes, ou en faveur des hommes, des arrêts de vie ou de mort. Ce n'est point un sentiment particulier que la piété m'inspire, mais une vérité que la foi m'enseigne, quand je vous dis que le jugement du monde commença au moment même que commença la passion de Jésus-Christ, puisque c'est ainsi que lui-même il s'en expliqua à ses apôtres : *Nunc judicium est mundi* (1). Ce ne sont point de

1. JOAN., XII, 31.

vaines terreurs qu'on veut nous donner, quand on nous dit que la croix où cet Homme-Dieu fut attaché sera produite à la fin des siècles, pour être la règle du jugement que Dieu fera de nous et de tous les hommes : *Tunc parebit signum Filii Hominis* (1). Pensée terrible pour un mondain ! c'est la croix de Jésus-Christ qui me jugera ; cette croix si ennemie de mes passions, cette croix que je n'ai honorée qu'en spéculation, et que j'ai toujours eue en horreur dans la pratique ; cette croix dont je n'ai jamais fait aucun usage, et dont à mon égard j'ai anéanti tous les mérites. C'est cette croix qui me sera confrontée : *Tunc parebit signum Filii Hominis.* Tout ce qui ne s'y trouvera pas conforme portera le caractère et le sceau de la réprobation. Or quels traits de ressemblance puis-je découvrir entre cette croix et mon libertinage, entre cette croix et mes folles vanités, entre cette croix et ma vie sensuelle ? Ah ! Seigneur, serai-je donc condamné par le plus grand de vos bienfaits, et par le gage même de mon salut ? et ce qui devait me réconcilier avec vous ne servira-t-il qu'à me rendre devant vous plus criminel et plus odieux ? Mais, au contraire, pensée consolante pour une âme fidèle et juste, c'est la croix de Jésus-Christ qui décidera de mon sort ; cette croix en qui j'ai mis toute ma confiance, cette croix qui m'a fortifié et qui me fortifie encore tous les jours dans mes peines, cette croix dont je vais adorer l'image devant cet autel, mais dont je veux être moi-même une image vivante. Dieu crucifié, recevez mes hommages, agréez les sentiments de mon cœur, et faites que votre croix, après avoir été le sujet de ma vénération, et plus encore l'objet de mon imitation, soit éternellement pour moi un signe de bénédiction.

1. MATTH., XXIV, 30.

V. — SUR LA SÉVÉRITÉ ÉVANGÉLIQUE.

Notice historique.

CE sermon a dû être prêché le troisième dimanche de l'Avent, 13 décembre 1671, à Saint-Jean-en-Grève. Depuis, Bourdaloue le donna de nouveau dans une de ses stations à la cour. C'est celui où l'on trouve des allusions certaines à la retraite du comte de Tréville. « On dit qu'il s'est mis à dépeindre les gens, et que l'autre jour, il fit trois points de la retraite de Tréville; il n'y manquait que le nom; mais il n'en était pas besoin. Avec tout cela on dit qu'il passe toutes les merveilles passées, et que personne n'a prêché jusques ici (1). » Nous avons parlé longuement de ce sermon dans notre étude, p. 70 et ss.

Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini.
Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droite la voie du Seigneur. SAINT JEAN, ch. I, 23.

SIRE,

CETTE voie du Seigneur est sans doute, selon la pensée de tous les Pères de l'Église, et même dans le sens littéral, la voie étroite du salut ; et Jean-Baptiste est le premier qui, comme précurseur de Jésus-Christ, fut envoyé au monde pour la faire connaître, pour la préparer dans les cœurs, pour l'aplanir sans l'élargir, mais surtout pour la rendre droite par les saintes règles qu'il nous a tracées, en nous exhortant à y entrer et à la suivre : *Dirigite viam Domini, rectas facite semitas ejus.* Voie étroite, voie unique, qui puisse désormais nous conduire à la vie, je dis à la vie éternelle : *Arcta via est quæ ducit ad vitam* (2). Car, depuis le péché, dit saint Jérôme, il n'y a plus d'autre voie pour aller à Dieu que la voie de la mortification.

Mais, par une suite funeste de l'état malheureux où le péché nous a réduits, combien ignorent cette voie et ne la savent pas discerner ? Combien d'entre ceux mêmes qui la

1. Lettre de M. de Sévigné du 25 décembre 1671, t. II, p. 448. — 2. MATTH., VII, 14.

cherchent et qui croient l'avoir trouvée, s'y égarent néanmoins et s'y perdent ? En effet, nous apprenons de l'Écriture qu'il y a une voie dont les apparences sont trompeuses, que les hommes regardent comme une voie droite, mais dont les issues aboutissent à la mort : *Est via quæ videtur homini recta ; novissima autem ejus ducunt ad mortem* (1). Il est donc aujourd'hui question, mes chers auditeurs, de vous préserver d'une illusion si dangereuse : il s'agit de vous donner une juste idée de la sévérité chrétienne, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours. Ne prenons point d'autre modèle que Jean-Baptiste ; et parce que c'est par l'opposition des ténèbres que la lumière paraît plus éclatante, opposons la vraie sévérité de saint Jean à cette fausse sévérité des pharisiens, que le Fils de Dieu, dans l'Évangile, a si souvent et si hautement réprouvée. Qui jamais fit profession d'une vie plus austère que le divin précurseur ? qui jamais fut plus sévère dans ses mœurs ? Mais dans sa sévérité même, remarquez ceci, ce fut un homme désintéressé, ce fut un homme humble, et ce fut un homme charitable. Désintéressement le plus parfait : il ne tient qu'à lui d'être reconnu dans toute la Judée pour le Messie ; des prêtres, des lévites, députés de la Synagogue, sont prêts à le saluer en cette qualité : mais sans se laisser prendre à l'état d'une dignité si auguste et si éminente, il proteste, non seulement qu'il n'est pas le Messie, mais qu'il n'est pas même prophète : *Elias es tu ? Non sum. Propheta es tu ? Non sum* (2). Humilité la plus héroïque ; bien loin d'accepter l'offre qu'on lui fait, il confesse qu'il n'est pas digne de rendre à ce Messie que l'on cherche les plus vils services, ni de dénouer les cordons de ses souliers : *Cujus non sum dignus ut solvam corrigiam calceamenti ejus* (3). Enfin, charité la plus pure et la plus solide : s'il a de la dureté, c'est pour lui-même ; et du reste, il emploie toute l'ardeur de son zèle à instruire les peuples, à toucher et à gagner les cœurs pour les gagner à Jésus-Christ. *Ego vox clamantis: Dirigite viam Domini.*

Voilà ce que j'appelle une sévérité vraiment évangélique ; voilà ce qui manquait aux pharisiens, et qui manque encore à tant d'autres qui, selon le reproche de saint Jérôme, ont hérité, par une malheureuse succession, de tous les vices de

1. *Prov.*, XVI, 25 — 2. JOAN., I, 21. — 3. IBID., I, 27.

ces prétendus dévots : *Væ vobis, ad quos pharisæorum vitia transierunt !* Ils se piquaient d'une piété sévère ; mais quel en était le fond ? Un esprit d'intérêt. Malheur à vous, leur disait le Sauveur du monde, qui faites de longues prières et qui cherchez à vous enrichir du patrimoine des veuves ! Un orgueil secret. Malheur à vous, poursuivait le Fils de Dieu, qui voulez partout dominer et tenir les premiers rangs ! Une dureté impitoyable pour le prochain. Malheur à vous, qui chargez vos frères de fardeaux pesants, dont ils sont accablés et qu'ils ne peuvent porter ! De là, mes chers auditeurs, tirons trois règles pour bien juger de la sévérité chrétienne, et concluons qu'elle doit surtout consister dans un plein désintéressement : c'est la première partie ; dans une sincère humilité ; c'est la seconde ; et dans une charité patiente et compatissante : c'est la troisième. On dira que cette matière ne convient pas à la cour, et moi je dis que c'est spécialement à la cour qu'elle convient. Car à la cour, comme partout ailleurs, on ne peut se sauver que par la voie étroite : et n'est-ce pas à la cour, plus que partout ailleurs, qu'on a, dans cette voie étroite, à se défendre de l'intérêt, de l'orgueil, des aversions, des animosités, des envies, de tout ce qui peut envenimer un cœur et l'endurcir ? Je n'y persuaderai pas, mais au moins j'instruirai. La sévérité que j'y prêche n'y sera pas pratiquée, mais au moins elle y sera connue : et n'y eût-il que quelques âmes fidèles qui dussent profiter de cette instruction, ce sera assez pour moi. Dieu aura la gloire d'avoir trouvé jusque dans la cour, ou, plutôt, d'y avoir formé de parfaits adorateurs. Demandons, etc. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'EST par le retranchement de l'intérêt, ou plutôt de la cupidité qui s'attache à la poursuite de l'intérêt, que doit commencer cette circoncision du cœur dont parle si souvent l'Apôtre, et sans laquelle il est impossible d'entrer dans cette voie étroite de l'Évangile, qui conduit à la vie, et qui est le principe du salut : *Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus* (1) : Quiconque ne renonce pas d'esprit et de cœur à tout ce qu'il a, beaucoup plus à tout ce qu'il n'a pas et qu'il ne peut avoir

1. Luc., xiv, 33.

sans injustice ou sans forcer l'ordre de Dieu, est incapable d'être mon disciple. Voilà le premier axiome de la morale de Jésus-Christ, qui, pour n'être que le plus bas degré de la perfection évangélique, ne laisse pas d'abord d'élever l'homme au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu, et qui fait déjà réellement et solidement en lui ce que la philosophie païenne n'a jamais pu faire qu'en apparence dans ses plus parfaits et ses plus zélés sectateurs. D'où je conclus qu'un chrétien, quelque idée de sainteté qu'il se propose, n'aura jamais cet esprit de sévérité, propre de la loi de grâce, qu'autant qu'il aura cet esprit de désintéressement par où notre divin maître a voulu que ses disciples fussent distingués.

Car pour vous en développer le mystère, prenez garde, s'il vous plaît, aux propositions que j'avance, et qui vont vous désabuser d'autant d'erreurs dont je craindrais avec sujet que vous ne fussiez prévenus. S'il faut mesurer la sévérité chrétienne par quelque règle, à parler exactement, ce ne doit point être, ni par la difficulté des choses que l'on entreprend ou que l'on est prêt à souffrir, ni par l'éclat d'une vie extérieurement austère et mortifiée, ni par un certain zèle de réforme dont on se pique dans les discours et dans les conversations du monde, ni par un abandon même effectif de quelques intérêts particuliers dont on consent à se dépouiller. Pourquoi ? parce que tout cela précisément considéré, bien loin d'être ce que Jésus-Christ a prétendu, en nous obligeant à être sévères envers nous-mêmes, peut subsister, et subsiste en effet tous les jours avec les plus honteux relâchements du christianisme. Quelle est donc la marque sûre et infaillible de la sévérité que nous professons dans notre religion ? je le répète, un désintéressement général, absolu, sincère : trois qualités aussi rares dans le monde qu'elles sont estimables, et par où nous devons juger si nous sommes en effet devant Dieu ce que peut-être nous nous flattons bien injustement d'être devant les hommes. Ceci mérite toute l'attention de vos esprits ; ne perdez rien d'une si importante matière.

Non, Chrétiens, ce n'est point par la règle, ni de la difficulté des choses, ni du courage à les entreprendre où à les souffrir, qu'il faut discerner la vraie sévérité d'avec la fausse. Et la preuve en est évidente : parce que, comme raisonne fort bien saint Chrysostome, les choses même les plus fâcheuses, et celles dont la nature a le plus d'horreur, nous deviennent

supportables, et même faciles et agréables, dans la vue d'un intérêt humain ; et quand nous agissons par le motif de cet intérêt, bien loin que nous nous fassions violence en nous abstenant, en nous surmontant, en nous captivant, on peut dire, et il est vrai, que nous nous la ferions tout entière en ne nous abstenant pas, en ne nous surmontant pas et en ne nous captivant pas.

Ce que nous prenons alors sur nous, nous nous l'accordons à nous-mêmes. Nous mortifions une passion, mais c'est pour suivre le mouvement et l'attrait d'une autre. Il nous en coûte, mais d'une manière qui ne choque point notre amour-propre, puisqu'au contraire c'est notre amour-propre qui nous fait porter lui-même la pesanteur du joug, et qui cherche en cela à se satisfaire. Or, ce qui satisfait en nous l'amour-propre ne peut pas être l'objet de la sévérité évangélique.

En effet, on ne dira pas que la vie pénible et laborieuse d'un avare qui s'épuise pour amasser, soit une vie austère selon l'Évangile, ni que la servitude d'un courtisan qui, pour établir sa fortune, essuie tout et dévore tout, lui doive être comptée pour un exercice de cette abnégation qui fait le souverain mérite des justes. Au contraire, plus l'un et l'autre est déterminé, dans cette vue, à prendre sur soi-même, plus il est censé amateur de soi-même, et plus il est éloigné de cette sainte haine que le Fils de Dieu veut que nous ayons de nous-mêmes. Pourquoi ? Parce que l'intérêt qui le domine, et dont il s'est rendu esclave, n'est rien autre chose qu'un amour déréglé de soi-même qui le fait souffrir. Sa véritable abnégation (je parle de l'homme mondain) serait donc plutôt de ne pas souffrir de la sorte, et de renoncer à cet intérêt pour lequel il renonce à tout le reste. Car voilà ce qui lui coûterait ; mais c'est justement ce qu'il ne gagne jamais sur lui, parce que, selon la pensée de saint Ambroise, s'il se resserre, ce n'est point dans cette voie étroite et salutaire que Jésus-Christ nous a enseignée, mais, par un aveuglement bien déplorable, dans le chemin large et spacieux qui mène à la perdition.

Je dis plus, et je vous prie d'écouter ceci. Une vie exacte et extérieurement mortifiée n'est point toute seule un témoignage convaincant de la sévérité que nous cherchons, et qui est celle que l'Évangile nous recommande. En voici la raison, c'est que dans cet extérieur de mortification et de régularité,

il peut encore y avoir un intérêt caché où la nature se trouve. Quel intérêt, me direz-vous ? un intérêt, Chrétiens, d'autant plus difficile à vaincre, et plus dangereux, qu'il est plus déguisé et plus raffiné, c'est-à-dire un intérêt où la piété se mêle, et qui est revêtu de ce qu'il y a de plus spécieux et de plus éclatant dans la religion.

Car si la piété est utile à tout, comme disait saint Paul, quoiqu'il l'ait dit dans un sens bien différent de celui-ci, beaucoup plus la piété qui se pique d'exactitude et d'austérité. Or, telle est surtout celle de certains esprits dont saint Augustin nous a si bien donné l'idée ; qui se font, dit-il, un intérêt d'être sévères, et dont il semble que la politique soit d'être regardés dans le monde et tenus pour tels : et moi je soutiens que du moment qu'ils se font un intérêt de l'être, dès là ils cessent de l'être, et qu'il est impossible qu'ils le soient, parce qu'ils n'y a point de contradiction plus positive dans la morale chrétienne que celle qui se rencontre entre ces deux termes, la recherche de l'intérêt et la sévérité.

Un exemple plausible, et d'autant plus touchant pour nous que Jésus-Christ, notre souverain maître, à force de nous le mettre devant les yeux, l'a consacré, pour ainsi dire, à notre instruction, c'est celui des pharisiens. Qu'y avait-il de plus régulier en apparence, et de plus détaché par profession de toutes les douceurs de la vie, que les pharisiens parmi les Juifs ? C'était l'esprit de leur secte. Cependant le Sauveur du monde ne put jamais les supporter ; et la remarque de saint Jérôme est bien étonnante, que cet Homme-Dieu, qui était d'un côté la sagesse même, et de l'autre la douceur et la bonté même, fit toujours paraître plus d'indignation et un zèle plus amer contre cette prétendue sévérité pharisaïque, que contre les désordres les plus énormes des publicains et des femmes prostituées de Jérusalem.

Que manquait-il aux pharisiens pour être sévères? Ah! mes Frères, répond saint Bernard, que ne leur manquait-il pas ? Ils avaient l'ombre de la sévérité, mais ils n'en avaient pas le corps, bien loin qu'ils en eussent l'esprit. Pourquoi ? Parce qu'ils n'en affectaient les pratiques que pour s'en attirer les profits et les émoluments ; c'est-à-dire parce que c'était des hommes mercenaires qui ne s'attachaient à la rigueur des observances de la loi que pour se maintenir dans la possession d'un misérable intérêt qui les aveuglait, et dont ils étaient

jaloux ; que pour parvenir à leurs fins ; que pour contenter leur cupidité ; que pour se rendre maîtres des esprits ; que pour exercer un empire plus absolu, non seulement sur les personnes, mais, comme Jésus-Christ leur reprochait, sur les revenus et les biens, et en particulier sur les biens de certaines veuves qui, préoccupées de l'opinion de leur sainteté, s'épuisaient pour fournir à leur entretien : *Væ vobis, quia comeditis domos viduarum* (1) ! Car tout cela, ce sont les points marqués par les évangélistes, sur quoi le Fils de Dieu avait coutume de s'étendre pour confondre ces sages du judaïsme, ne les épargnant jamais, et jugeant qu'il était nécessaire de découvrir l'abus de leur conduite, parce qu'il ne concevait rien de plus opposé à la pureté de ses maximes, que cet intérêt couvert du voile de la sévérité.

Si donc, Chrétiens, pour nous appliquer cette divine morale, il arrivait malheureusement pour nous, que nous prissions les mêmes voies, et qu'au milieu du christianisme dont nous professons la créance et le culte, nous fussions pharisiens d'action et de mœurs, ce n'est point une supposition chimérique ; et saint Paul, qui prévoyait les malheurs dont l'Église était menacée, avertissait son disciple Timothée qu'il viendrait un temps où ce trafic de piété régnerait, même entre les fidèles, et qu'il y en aurait parmi eux dont la corruption de l'esprit et du cœur irait jusqu'à s'imaginer que la religion leur doit être un moyen pour réussir dans le monde : *Hominum mente corruptorum, existimantium quæstum esse pietatem* (2) ; il l'a prédit, Chrétiens, et Dieu veuille que notre siècle ne soit point un de ceux qu'il a désignés par ces paroles ! c'est à vous et à moi de nous préserver d'un tel désordre : s'il arrivait, dis-je, qu'abusant d'une chose aussi sainte qu'est la sévérité évangélique, le scandale qu'a déploré saint Paul vînt à se vérifier en nous, que n'ayant rien peut-être d'ailleurs par où nous pousser dans le monde et y faire quelque figure, nous entreprissions d'en venir à bout par les apparences d'une vie plus réformée, que par là l'on cherchât à s'établir, par là l'on se fît des amis, par là l'on se ménageât des patrons, par là, ou plutôt en cela, l'on eût des desseins, des espérances, des vues qui se produiraient dans leur temps, en sorte que tout cet éclat de piété, et de piété sévère, n'aboutit qu'à con-

1. MATTH., XXIII, 14. — 2. *I Tim.*, VI, 5.

duire une intrigue, qu'à soutenir une entreprise, qu'à engager celui-ci, qu'à gagner celle-là, en un mot, qu'à entretenir cette société, ce commerce indigne qui a été un sujet d'horreur pour l'Apôtre : *Existimantium quæstum esse pietatem;* pourrait-on dire alors qu'il y eût là le moindre vestige de cette sévérité chrétienne, qui doit non seulement nous rendre parfaits, mais parfaits comme notre Père céleste ? Ah! mes chers auditeurs, ce serait bien renverser les idées des choses, et prendre plaisir à nous séduire nous-mêmes, que d'en juger ainsi. Non, non, si nous en sommes réduits là, Jésus-Christ ne nous reconnaît point pour ses disciples. Cette sévérité intéressée est un des plus pernicieux relâchements où nous puissions tomber, et tout le fruit que nous en devons attendre, c'est qu'après nous en être servis pour faire quelque temps une figure odieuse ou ridicule devant les hommes, elle serve, un jour, à faire notre confusion et notre honte devant Dieu.

Mais on a du zèle pour maintenir la discipline, et l'on ne craint pas de le faire hautement valoir, et de l'opposer à la licence et aux déréglements du siècle. Autre erreur, dit saint Augustin : car ce zèle de la discipline, si louable d'ailleurs et si nécessaire, ne coûte rien dans les entretiens, dans les cercles, dans les livres, dans les chaires mêmes et dans les discours publics ; le bornant là, on n'en est point incommodé ; au contraire, on s'en fait honneur, et l'abus en vient jusques à ce point que le libertinage même s'accoutume à tenir ce langage, parce que c'est le langage à la mode, et qu'on a trouvé le secret de faire impunément toutes choses, pourvu qu'on parle sévèrement.

N'a-t-on pas vu des hypocrites se soutenir par cet artifice, et imposer au genre humain? et n'entend-on pas tous les jours des gens perdus de conscience, et chargés de crimes, s'exprimer éloquemment sur le chapitre de la réforme et sur la censure des mœurs? L'imposture est si commune, qu'on commence à ne s'y plus tromper. Mais, sans entrer dans cette politique des sages du monde, je dis des sages libertins, voulons-nous connaître, Chrétiens, si ce zèle de réforme, si vif en apparence, et si ardent, est dans nous un véritable effet de la sévérité de l'Évangile? examinons-le par nous-mêmes et par notre propre conduite. En parlant comme nous parlons, c'est-à-dire en nous piquant dans les conversations d'autoriser les maximes les plus sévères, en sommes-nous pour cela

moins intéressés? en sommes-nous moins âpres à poursuivre ce que nous prétendons nous être dû? en sommes-nous de meilleure foi pour nous faire une justice rigoureuse sur ce que nous devons aux autres? en sommes-nous plus disposés à nous relâcher de nos droits sur mille sujets où la charité, où la paix, où le devoir, où l'honneur même l'exige? mais surtout en sommes-nous plus dégagés de ces vues humaines qui infectent tout ce qu'il y a de plus sacré dans le culte de Dieu?

Car voilà, s'il m'est permis d'user de ce terme, la pierre de touche ; mais c'est à quoi le faux zèle ne veut pas être éprouvé. Nous exagérons en paroles la sainteté du christianisme, et ce n'est point précisément ce que je condamne ; mais au même temps que dans nos paroles et dans nos décisions nous sommes si rigoureux, avons-nous, dans la pratique, une affaire à traiter, un différend à terminer, un argent à placer, une restitution à faire, un bénéfice, comme l'on parle, à sauver ou à négocier? et puisque le nom de bénéfice m'a échappé, avons-nous à combattre les justes remords que doit donner la pluralité, l'incompatibilité, la non-résidence, la translation, l'emploi, ou, pour mieux dire, la profanation des revenus? c'est justement alors que nous nous comportons comme tout le reste des hommes, et bien souvent pis que les autres hommes. Pourquoi? parce qu'il s'agit de notre intérêt. Ces théologiens faciles et commodes, que nous ne pouvions auparavant souffrir, ne nous paraissent plus si odieux. Étudiant de plus près leurs opinions, nous y découvrons du bon sens, et, après les avoir cent fois condamnés pour les autres, nous les estimons enfin raisonnables pour nous-mêmes; car n'est-ce pas ainsi que l'amour-propre est ingénieux à nous prévenir et à nous corrompre?

Je sais, Chrétiens, que nous ne manquons pas d'adresse pour paraître en cela même consciencieux, et qu'après nous être une fois déclarés pour le parti sévère du christianisme, s'il nous survient dans le monde une occasion importante que nous n'avions pas prévue, et où cette sévérité se trouve par malheur opposée à notre intérêt, une occasion où le monde nous attendait, pour voir de quelle manière nous en userions, et où il est déterminé à ne nous faire nulle grâce; je sais, dis-je, que là-dessus nous savons bien nous ménager, et ne pas risquer notre réputation; que pour cela nous ne nous ren-

dons pas tout à coup au sentiment qui nous favorise ; que nous sommes même les premiers à prononcer contre nous ; qu'il faut bien des remontrances de nos amis et de nos proches, pour nous faire modérer cette rigueur, et qu'il n'y a point de consultation dont nous n'ayons soin de nous prémunir. Mais quand je m'aperçois enfin que tout ce mystère se termine à faire avec beaucoup de cérémonie ce que font, sans tant de difficultés et tant de façons, les plus relâchés, et ce que ne ferait peut-être pas un chrétien qui vit selon le train commun du monde, quoique moins zélé en spéculation pour les mœurs et pour la discipline, en vérité je ne puis pas, mes chers auditeurs, que je ne déplore notre misère et notre faiblesse.

La sévérité du christianisme, dans ces rencontres, était de ne point prendre tant de mesures, de ne point consulter tant d'auteurs, de ne point écouter tant d'avis, de tenir ferme dans son principe, et d'en demeurer à ce que l'on avait jugé, selon Dieu, le plus sûr et le plus exact ; de faire sincèrement ce que l'on aurait exigé des autres, et de renoncer à cet intérêt, qui ne s'accorde pas en effet avec les règles de la religion. Mais où sont aujourd'hui les exemples de cette sévérité ? Cependant c'est par là qu'il la faut mesurer : car quand je vois un chrétien me parler de la voie étroite de l'Évangile, et en revenir toujours à son intérêt, fît-il des miracles, je ne croirais pas en lui ; prononçât-il des oracles, je n'en serais pas touché : qu'il me paraisse désintéressé, et il me persuadera.

Enfin, j'ai dit que l'abandon même effectif de quelques intérêts particuliers ne suffit pas : pourquoi ? c'est la réflexion de saint Augustin ; parce qu'il est aisé de renoncer à un intérêt pour un autre intérêt, comme il était aisé à ce philosophe de fouler aux pieds le faste de Platon par un autre faste encore plus grand et moins supportable. Il faut donc, si nous voulons entrer dans cette voie que Jésus-Christ nous a tracée, et qui est celle des élus, que notre désintéressement soit général, qu'il soit absolu, qu'il soit sincère. Général : tellement que, dans la profession que nous faisons de nous attacher à Dieu, nous n'envisagions et nous ne cherchions que Dieu ; et ne mérite-t-il pas bien d'être cherché de la sorte ? Absolu, sans condition, sans réserve, sans restriction ; car c'est ici que cette maxime : Tout ou rien, doit avoir lieu plus que partout ailleurs, et que le moindre ménagement de ce qui s'appelle intérêt propre ternit le lustre et anéantit le mérite de la plus

apparente piété. Sincère, sans tout ce raffinement qui nous fait quelquefois fuir l'intérêt pour y mieux parvenir ; qui nous le fait abandonner pour le mieux conserver ; qui pour en éviter le reproche, lors même que nous le recherchons avec plus d'empressement, nous en fait témoigner un mépris feint et simulé : car l'intérêt, dit saint Augustin, parle toutes sortes de langues, et joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé. Mais trompons-nous Dieu ? et avec toute notre prudence, trompons-nous même les hommes ?

Voilà, Chrétiens, le premier caractère de la sévérité évangélique ; voilà par où l'on arrive à la perfection. Tandis qu'elle a été suivie dans le christianisme, je veux dire tandis que l'intérêt, ou plutôt l'esprit d'intérêt en a été banni, le christianisme s'est maintenu dans sa pureté ; du moment que nous l'avons quitté, l'esprit de notre religion s'est altéré, et nous avons commencé à dégénérer.

C'est sur cela que nous ne pouvons assez regretter les heureux siècles de la primitive Église, et c'est sur quoi il faudrait souhaiter de les voir renaître. Les fidèles alors ne possédaient rien en propre, mais dès qu'on a voulu distinguer le mien et le tien, dès qu'on a entendu ces froides paroles, selon l'expression de saint Jean Chrysostome, mais qui, dans leur froideur même, excitent tant de chaleur dans les esprits, toute la sainteté chrétienne s'est démentie, et l'on est tombé dans une entière corruption de mœurs. En cherchant le sien, on a appris à trouver celui d'autrui ; et en trouvant celui d'autrui, on en a fait le sien : de là sont venues tant de divisions, de chicanes, de fourberies, de concussions, d'oppressions, d'usurpations ; de là tant d'abus qui se sont glissés jusque dans le sanctuaire, en sorte qu'on peut bien présentement nous reprocher ce que reprochait Tertullien aux païens, quand il leur disait qu'ils faisaient servir la majesté de leurs dieux à leurs intérêts : *Apud vos majestas quæstuaria efficitur ;* de là les simonies palliées et déguisées, les permutations, plus sordides encore que la simonie même ; les gratifications ou les récompenses, les tributs et les pensions sur des bénéfices, sans les avoir jamais possédés ; les dissipations du patrimoine de Jésus-Christ en meubles, en trains, en équipages ; l'envie de dominer dans l'Église, s'engageant à la servir pour y commander : désordres qui l'ont décriée, qui l'ont rendue odieuse aux hérétiques, qui lui ont attiré de leur part de si atroces invectives.

Ah ! mes Frères, réveillons aujourd'hui notre zèle ; prenons des sentiments plus épurés et moins terrestres ; ne débitons point tant de belles maximes, mais venons-en aux effets ; commençons par dégager notre cœur, par le détacher. Par là nous glorifierons Dieu, nous édifierons l'Église, nous fermerons la bouche à ses ennemis ; et j'ose dire même que nous n'y perdrons rien. Car la piété, dit l'Apôtre, est une grande richesse, si nous savons nous en contenter : *Est quæstus magnus pietas cum sufficientia*(1). Dès que nous ne nous en contentons pas, dès que nous voulons quelque chose au delà, et que, par une espèce de sacrilège, nous mêlons des intérêts profanes et humains avec des intérêts tout spirituels et tout célestes, Dieu réprouve ce mélange, et les hommes le méprisent. N'ayons en vue que Dieu, ne cherchons que Dieu; Dieu nous suffira : *Cum sufficientia*. Et pourquoi ne nous suffirait-il pas? Il suffit pour tout ce qu'il y a de bienheureux dans le ciel ; il suffit pour lui-même. Avons-nous un cœur plus vaste que tant de Saints ou que Dieu même? Qu'y a-t-il, Seigneur, dans toute l'enceinte de ce grand univers, que je puisse désirer hors de vous ; et si vous êtes à moi, que me faut-il davantage? Ainsi parlait David. Dieu lui tenait lieu de tout. Il est vrai qu'il se proposait la récompense, qu'il la demandait, qu'il la recherchait : mais cette récompense, qu'était-ce autre chose que Dieu même? Sévérité chrétienne, sévérité non seulement désintéressée, mais encore sévérité humble : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'EST dans les plus beaux fruits, dit saint Augustin, que les vers se forment, et c'est aux plus excellentes vertus que l'orgueil a coutume de s'attacher. Car ce qu'est au fruit le ver qui le corrompt, l'orgueil l'est aux vertus, et surtout aux vertus chrétiennes, qu'il infecte. Il n'est rien selon Dieu de plus parfait que cette sévérité évangélique dont je vous parle, quand elle est bien prise et saintement pratiquée. On peut dire, et il est vrai, que c'est le fruit le plus exquis et le plus divin que le christianisme ait produit dans le monde : mais aussi faut-il confesser que c'est le plus exposé à cette corruption de l'amour-propre, à cette tentation délicate de

1. *I Tim.*, VI, 6.

la propre estime, qui fait qu'après s'être préservé de tout le reste, on a tant de peine à se préserver de soi-même.

Oui, Chrétiens, avouons-le à notre confusion, il est rare, dans le désordre du siècle où nous vivons, de trouver des hommes ennemis du relâchement, et sévères pour eux-mêmes, comme la religion nous oblige à l'être. Mais ce qui doit encore bien plus nous confondre, c'est que peut-être n'est-il pas moins rare dans le siècle où nous sommes, et jusque parmi ceux qui sont les plus sévères pour eux-mêmes, de trouver des hommes à couvert de l'orgueil et humbles d'esprit et de cœur. Cependant, mes Frères, disait saint Bernard parlant à ses religieux, être humble et être sévère à soi-même, ce ne sont point deux choses distinguées dans les maximes de Jésus-Christ ; et si nous voulons nous en rapporter à notre expérience, nous connaîtrons que c'est dans la pratique d'une sincère humilité que consiste la véritable et l'essentielle austérité. Que serait-ce donc si, par un déplorable aveuglement, nous venions à séparer l'un de l'autre ? Que serait-ce donc si, cherchant ce port du salut où le Sauveur nous a appelés quand il nous a dit : *Intrate per angustam portam* (1), nous allions heurter contre un écueil aussi dangereux que celui d'une flatteuse vanité et d'une orgueilleuse présomption ? C'est à moi, Chrétiens, à vous le découvrir cet écueil, et c'est à vous à le craindre et à l'éviter. Mais malheur à vous et à moi, si nous négligeons de reconnaître une si trompeuse illusion, et si nous n'apportons pas tout le soin qu'il faut pour ne nous y laisser jamais surprendre !

Or, je l'ai dit ; et comme mon dessein me rappelle nécessairement aux pharisiens, je suis encore obligé de le redire : ne nous étonnons pas si le Fils de Dieu, n'étant venu au monde que pour être le réformateur du monde, et pour lever (qu'il me soit permis de parler ainsi) l'étendard de la vie austère, il commença d'abord par une guerre ouverte contre ces prétendus dévots les plus sévères, et, dans l'opinion commune, les plus réformés du judaïsme. Pour agir conséquemment à son adorable mission, et conformément à l'Évangile qu'il nous annonçait, il dut les traiter de la sorte. A travers le voile de cette apparente sévérité, il les reconnut pour des esprits superbes, et dès lors il les envisagea comme les

1. MATTH., VII, 13.

usurpateurs de la gloire de son Père. Voilà pourquoi il les entreprit.

C'étaient des hommes d'un extérieur édifiant, et qui se glorifiaient par-dessus tout d'observer littéralement et inviolablement la loi : mais qui, du reste, remplis d'une haute estime d'eux-mêmes, et préoccupés de leur mérite, s'attribuaient tout le bien qui paraissait en eux ; qui se regardaient et se faisaient un secret plaisir d'être regardés comme les justes, comme les parfaits, comme les irrépréhensibles : *Qui in se confidebant, tamquam justi* (1) ; qui de là prétendaient avoir droit de mépriser tout le genre humain, ne trouvant que chez eux la sainteté et la perfection, et n'en pouvant goûter d'autre : *Et aspernabantur cæteros* (2) ; qui dans cette vue ne rougissaient point, non seulement de l'insolente distinction, mais de l'extravagante singularité dont ils se flattaient, jusqu'à rendre des actions de grâces à Dieu de ce qu'ils n'étaient pas comme le reste des hommes : *Gratias tibi ago quia non sum sicut cæteri hominum* (3) ; qui dans les exercices même d'humilité, dans les œuvres de pénitence, cherchaient une vaine gloire ; jeûnant, dit le texte sacré, afin de paraître jeûner, et défigurant leurs visages pour s'attirer la confiance et la vénération des peuples : *Exterminant facies suas, ut appareant jejunantes* (4) ; qui, sous ce prétexte de vie régulière et de morale étroite, satisfaisaient leur ambition, se faisant appeler maîtres, et le voulant être partout? *Et vocari ab hominibus rabbi*(5) ; qui, sans autre titre que celui-là, je veux dire, d'une régularité plus exemplaire, se croyaient suffisamment autorisés à prendre partout les premiers rangs et à s'emparer des places d'honneur : *Amant autem primos recubitus in cœnis, et primas cathedras in synagogis* (6). Car ce sont là les traits sous lesquels Jésus-Christ même les a dépeints ; en sorte qu'il ne nous a rien laissé dans l'Évangile, ni de plus vif ni de plus fini que ce tableau, où il voulait que chacun de nous s'étudiât et apprît à se connaître. Or tout cela, reprend saint Augustin, était contradictoirement opposé à la sévérité évangélique, telle que le Sauveur du monde l'avait conçue, et telle qu'il s'était proposé de l'établir sur la terre ; et c'est aussi le sujet pourquoi il témoigna tant de zèle contre la sévérité fastueuse de ces faux docteurs de la Synagogue.

1. Luc., xviii, 9. — 2. Ibid. — 3. Ibid., 11. — 4. Matth., vi, 16. — 5. Ibid., xxiii, 7. — 6. Ibid., 6.

Mais s'il n'a pu supporter ce faste dans les pharisiens, comment le supportera-t-il dans nous ? c'est la belle réflexion de saint Grégoire, pape. Si le Fils de Dieu a hautement condamné cette sévérité corrompue et empoisonnée par l'orgueil dans des hommes qui ne lui appartenaient en rien et qui ne furent jamais élevés dans les principes de sa loi, que lui paraîtra-t-elle dans des chrétiens qui sont, comme parle Zénon de Vérone, les disciples de son humilité, et qui, par un engagement indispensable, en doivent être les sectateurs ? C'est toutefois, mes Frères, l'autre désordre dont nous avons à nous garantir, et sur quoi l'on nous ordonne de veiller avec une attention particulière: *Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus ut videamini ab eis* (1) : Prenez bien garde à ne pas faire vos bonnes œuvres devant les hommes, pour en être loués et approuvés.

Car ne nous imaginons pas que cette sévérité d'ostentation tant de fois censurée par Jésus-Christ, soit un fantôme que la loi de grâce ait entièrement dissipé. Il subsiste encore, et Dieu veuille qu'après avoir été le vice des pharisiens, par une malheureuse succession, il ne soit pas devenu le nôtre ! telle est en effet notre misère. Comme nous ne sommes dans le fond de notre être que vanité et que néant, tout, jusqu'à nos vertus, se ressent de ce néant et tient de cette vanité; et comme l'orgueil, si j'ose le dire, est la partie la plus subtile de l'amour de nous-mêmes, si profondément enraciné dans nos âmes, par une triste fatalité il s'insinue, non seulement dans les choses où nous aurions lieu en quelque manière de nous rechercher, mais jusque dans la haine de nous-mêmes, jusque dans le renoncement à nous-mêmes, jusque dans les saintes rigueurs que Dieu nous inspire d'exercer sur nous-mêmes. A peine nous sommes-nous mis sur un certain pied de vie réformée, que ce démon de l'orgueil commence à nous attaquer. Dès là, si nous ne sommes en garde contre nous, nous nous oublions : il semble que nous ne soyons plus de cette basse région du monde, il semble que nous soyons singulièrement les élus de Dieu, toujours contents de nous-mêmes, et toujours prêts à nous exalter, sous prétexte d'exalter Dieu dans nous.

Ce n'est pas qu'en bien des rencontres nous ne fassions

1. MATTH., VI, 1.

les humbles, mais d'une humilité, dit saint Jérôme, qui ne risque rien, d'une humilité qui cherche à être honorée et qui est sûre de l'être, d'une humilité qui sert d'amorce à la louange, et dont l'orgueil même se pare. On se reconnaît, on se confesse pécheurs en général ; mais en particulier, on ne veut jamais convenir qu'on ait manqué. Vous diriez qu'il suffit d'être sévère pour être plein de soi-même, attaché à son sentiment et idolâtre de ses pensées. De là, sans même l'apercevoir, on ne parle plus que de soi ; on ne voit plus de bien qu'en soi ; on mesure tout par soi : quoique Dieu ait des conduites de grâce toutes différentes, on n'estime plus que la sienne, et, par une petitesse d'esprit présomptueuse, on voudrait tout réduire à la sienne. Et parce qu'on n'y trouve pas tout le monde disposé, on a pitié de tout le monde ; je ne dis pas une pitié charitable et compatissante, mais une pitié dédaigneuse et méprisante. Tout ce qui n'est pas selon notre goût paraît réprouvé. On croit tous les autres perdus ; à l'exemple de cet homme dont parle saint Bernard, qui, par je ne sais quel enchantement, avait infatué le monde de ses erreurs, en persuadant aux ignorants et aux simples qu'après même le bienfait de la rédemption il n'y avait presque de salut pour personne, et que toutes les richesses de la miséricorde divine étaient uniquement réservées pour ceux qui croyaient en lui et qui s'attachaient à lui, c'est-à-dire, ajoute saint Bernard, pour ceux qui se laissaient tromper par lui : *Qui nescio qua arte* (ces paroles sont dignes de remarque), *nescio qua arte persuaserat populo stulto et insipienti, etiam post Christi effusum sanguinem, totum mundum perditum iri, et ad solos quos decipiebat, totas miserationum Dei divitias et universitatis gratiam pervenisse.* Combien de fois, dans la suite des temps, cette illusion s'est-elle renouvelée ?

On veut pratiquer le christianisme dans sa sévérité, mais on en veut avoir l'honneur. On se retire du monde, mais on est bien aise que le monde le sache ; et s'il ne le devait pas savoir, je doute qu'on eût le courage et la force de s'en retirer. On renonce à certains divertissements que la religion condamne, mais on se soutient par la gloire d'y avoir renoncé. On quitte le luxe des habits, mais on a pour soi-même autant ou plus de complaisance que les plus mondains. On ne se soucie plus de sa beauté, mais on est entêté de son esprit et de son propre jugement. On se retranche, on s'abstient, on se

mortifie en secret; mais on fait si bien que ce secret cesse bientôt d'être secret, et l'on a cent biais pour le rendre public, en sauvant même les dehors et les apparences de la modestie.

De là vient que, dans toutes ces choses et en mille autres, on aime la singularité : pourquoi ? parce que la singularité a cela de propre, qu'elle excite l'admiration, qui est le charme de la vanité. Toute la perfection de l'Évangile, selon les voies simples et communes, n'a rien qui touche. S'il y a quelque chose de nouveau, c'est à quoi l'on donne, et où l'on trouve sa dévotion ; et, au lieu que saint Augustin, pensant à se convertir, n'évita rien plus soigneusement que de le faire avec bruit, de peur, disait-il lui-même, qu'il ne semblât avoir voulu paraître grand jusque dans sa pénitence : *Ne conversa in factum meum intuentium ora dicerent, quod quasi appetiissem magnus videri ;* nous, par un principe tout contraire, mais par un esprit bien éloigné de la sagesse de ce pénitent, nous recherchons, jusque dans la pénitence, un vain éclat dont nous nous laissons éblouir.

C'est assez que nous ayons un certain zèle de discipline et de réforme, pour nous attribuer le pouvoir de juger de tout, pour usurper une supériorité que ni Dieu ni les hommes ne nous ont donnée, et pour faire la loi peut-être à ceux dont nous devons la recevoir. Car un laïque s'érigera en censeur des prêtres, un séculier en réformateur des religieux, une femme en directrice, et que sais-je de qui? tout cela, parce que, sous couleur de piété, on ne s'aperçoit pas qu'on veut dominer. Cette présomption même, ainsi que je l'ai déjà remarqué, par une conséquence naturelle, dégénère souvent et se tourne en ambition. Il semble qu'être sévère dans ses maximes soit un degré pour s'agrandir, et que cette qualité seule, bien ménagée, doive tenir lieu de tout autre mérite. Comme les pharisiens s'en servaient pour obtenir les premières chaires dans les synagogues, on s'en sert pour s'introduire dans les premières dignités de l'Église. Car ne dirait-on pas toujours que Jésus-Christ avait entrepris de nous marquer, dans ces sages du judaïsme, tous les déréglements et tous les abus à quoi nous devions être sujets ; et n'est-il pas étonnant que ce qu'il leur reprochait alors soit justement, et à la lettre, ce qui se voit encore aujourd'hui dans le monde chrétien ?

Or, je soutiens que ce levain et cette enflure de l'orgueil, non seulement corrompt le mérite de la sévérité chrétienne, mais qu'il en détruit même la substance. Qu'il en corrompe le mérite, vous n'en doutez pas; car quel peut être devant Dieu le mérite d'un homme superbe? avec quel front osera-t-il dire avec saint Paul : *Reposita est mihi corona justitiæ* (1)? J'attends de mon Dieu la couronne de justice qui m'est réservée. Quel droit le Sauveur du monde n'aura-t-il pas de lui répondre, comme dans l'Évangile : *Recepisti mercedem tuam* (2)? Vous vous promettez une récompense, et vous ne faites pas réflexion que vous l'avez déjà reçue, ou plutôt que vous vous l'êtes déjà donnée? vous vouliez vous satisfaire, vous complaire en vous-même, et de quelles secrètes complaisances n'avez-vous pas été rempli? combien avez-vous été satisfait de votre personne? vous voilà donc récompensé, et je ne vous dois plus rien que le châtiment de votre vanité et de votre orgueil. Mais c'est en votre nom, Seigneur, que je me suis engagé dans des voies dures et pénibles. En mon nom? dites au vôtre. Votre nom, par les soins que vous en avez pris, ou que l'on en a pris pour vous, en a été dans le monde plus vanté et plus honoré; mais pour le mien, bien loin d'être glorifié, il en a souffert.

Par conséquent, Chrétiens auditeurs, nul mérite dans cette sévérité, et j'ajoute même nulle vraie sévérité alors, puisque l'orgueil en détruit tout le fond et toute la substance. J'en donne la raison. C'est que la vraie sévérité, la sévérité chrétienne, doit consister à se faire violence, et à contredire la nature et l'amour-propre. Or, tout ce qui flatte notre orgueil flatte la nature; et au lieu de la combattre, on la suit, on la contente, on la repaît de ce qu'elle goûte avec plus de douceur et plus de plaisir. Et en effet, il n'y a point de vie, pour laborieuse et pour gênante qu'elle puisse être, que nous ne trouvions douce naturellement, quand nous savons qu'elle nous distingue dans le monde, qu'elle fait parler de nous dans le monde, qu'elle nous y fait considérer et respecter. Il ne faut plus de grâce pour nous faire agir, la nature seule nous donne des forces.

C'est pour cela, dit saint Chrysostome (et cette pensée m'a toujours paru bien solide et bien judicieuse), c'est pour cela

1. *II Tim.*, IV, 8. — 2. MATTH., VI, 2.

que nous avons beaucoup moins de peine à faire plus que nous ne devons, qu'à faire ce que nous devons; et qu'une des erreurs les plus communes parmi les personnes mêmes qui cherchent Dieu, est de laisser le précepte et ce qui est d'obligation, pour s'attacher au conseil et à ce qui est de surérogation. Pourquoi? parce qu'à faire plus qu'on ne doit, il y a une certaine gloire que l'on ambitionne, et qui rend tout aisé; au lieu qu'à faire ce que l'on doit, il n'y a point d'autre louange à espérer, que celle des serviteurs inutiles : *Servi inutiles sumus, quod debuimus facere, fecimus* (1).

Quelle est donc, encore une fois, la véritable austérité du christianisme? Ah! mes chers auditeurs, concevons-le bien, et ne l'oublions jamais. La vraie austérité du christianisme, c'est d'être humble, c'est d'être petit à ses yeux, c'est d'être vide de soi-même; c'est de ne point faire tant de retours sur soi-même; c'est d'être mort, sinon au sentiment, du moins au désir et à la passion de l'honneur; c'est de recevoir de bonne grâce, et quand Dieu le veut, l'humiliation et le mépris. La vraie austérité du christianisme, c'est d'aimer à être abaissé, à vivre dans l'oubli, dans l'obscurité, et de pratiquer solidement et de bonne foi cette courte, mais cette importante leçon de saint Bernard : *Ama nesciri;* car voilà ce qui est insupportable à la nature : on ne pensera plus à moi, on ne parlera plus de moi; je n'aurai plus que Dieu pour témoin de ma conduite, et les hommes ne sauront plus, ni qui je suis, ni ce que je fais. Et parce que l'humilité même se trouve exposée en certains genres de vie dont toute la perfection, quoique sainte d'ailleurs, a un air de distinction et de singularité, la vraie austérité du christianisme, surtout pour les âmes vaines, est souvent de se tenir dans la voie commune, et d'y faire, sans être remarqué, tout le bien qu'on ferait dans une autre route avec plus d'éclat. Dans cette voie commune, on ne pensera plus à vous : tant mieux, c'est ce que vous devez chercher. Dans cette voie commune, on ne vous admirera plus; vous n'aurez plus d'approbateurs gagés pour faire valoir vos moindres actions : eh bien! c'est ce qui mettra vos bonnes œuvres plus en assurance. Dans cette voie commune, vous ne serez pas de la société des parfaits, votre nom sera comme enseveli : à la bonne heure;

1. Luc., xvii, 10.

c'est l'état où l'Apôtre veut que vous soyez, quand il vous dit que, comme chrétien, vous avez dû mourir à tout, et que votre vie doit être cachée avec Jésus-Christ en Dieu : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* (1). Cela vous paraîtra rude, et cela l'est en effet ; mais c'est par là même, et en cela même que vous trouverez cette voie étroite qui conduit à la sainteté propre de la religion que vous avez embrassée.

Ah ! Seigneur, imprimez-nous bien avant ces vérités dans l'esprit. Je vous rends grâces, ô Dieu de mon âme, de ce que vous ne les avez point fait connaître aux sages et aux prudents : *Confiteor tibi, Pater, quia abscondisti hæc à sapientibus et prudentibus* (2). Je ne dis pas seulement aux sages mondains, aux politiques du siècle, mais aux sages dévots, à ces dévots superbes qui se sont évanouis dans leurs pensées. *Sed revelastis ea parvulis* (3). Et je vous bénis au même temps de les avoir révélées aux petits, qui ne se produisent point tant dans le monde, et qu'on n'y produit point tant ; dont on n'exalte point tant le mérite, mais dont les noms, inconnus sur la terre, sont écrits dans le ciel ; dont les voies sont d'autant plus droites et plus sûres qu'elles sont plus simples. Oui, mon Dieu, soyez-en béni : *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te* (4). Finissons ; sévérité chrétienne, sévérité désintéressée, sévérité humble, enfin sévérité charitable : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

A CONSIDÉRER les choses dans l'apparence, il n'est rien de plus opposé, ce semble, que la sévérité chrétienne et la charité. Car la charité, selon saint Paul, est douce, indulgente, condescendante ; elle couvre tout, elle excuse tout, elle supporte tout (5). Et au contraire la sévérité fait profession de n'excuser rien, de ne supporter rien, de n'avoir ni complaisance ni indulgence, d'être inflexible dans ses sentiments, et rigide dans sa conduite : qualités qui se détruisent, à ce qu'il paraît, les unes les autres. Cependant, Chrétiens, le Fils de Dieu a supposé que l'on pourrait parfaitement les allier ensemble ; et de la manière qu'il a conçu

1. *Coloss.*, III, 3. — 2. MATTH., XI, 25. — 3. IBID. — 4. IBID., 26. — 5. *I Cor.*, XIII, 7.

son Évangile, à peine dirait-on pour laquelle de ces deux vertus il a témoigné plus de zèle, ne les ayant jamais séparées, n'ayant point voulu de l'une sans l'autre, mais ayant fait également de l'une et de l'autre le caractère de sa loi. Comment cela, et quel moyen de les accorder? Rien de plus aisé, mes chers auditeurs, pour peu que nous soyons versés dans la morale de Jésus-Christ. Car distinguons bien les objets ; et par la différence des objets, nous reconnaîtrons que ce qui paraît en ceci contradictoire, est justement ce qui fait toute l'harmonie et toute la perfection de la loi de grâce.

En effet, dit saint Augustin, et voici le dénouement de la question : le Sauveur du monde n'a jamais prétendu, dans l'Évangile, que nous eussions pour les autres de la sévérité, mais seulement pour nous-mêmes ; et son intention n'a point été que nous eussions pour nous-mêmes cette charité dont il s'agit, c'est-à-dire cette douceur et cette bénignité, mais seulement pour les autres. Or la charité pour les autres, et la sévérité pour soi-même, ce sont deux devoirs qui se concilient d'eux-mêmes, et qui, bien loin de se combattre, s'entretiennent mutuellement, puisqu'il est certain que la seule obligation d'être charitables envers nos frères nous met dans une absolue nécessité d'être sévères envers nous-mêmes, et que l'expérience nous apprend tous les jours que l'occasion la plus fréquente et le sujet le plus ordinaire que nous ayons d'exercer cette sévérité envers nous-mêmes, est la charité que nous devons au prochain.

Je ne parle pas, au reste, de ceux que Dieu a établis pour gouverner les autres et pour leur commander, beaucoup moins de ceux à qui Dieu confie la conduite des âmes, tels que sont les pasteurs, les confesseurs, les directeurs. Ce n'est point à moi, et je m'en suis déjà déclaré dans un autre discours, ce n'est point à moi qu'il appartient de leur donner des règles ; ce serait plutôt à moi de les prendre d'eux. De savoir s'ils doivent être sévères ou indulgents ; si, dans les fonctions de leur ministère, la sévérité doit prédominer pardessus la charité, ou si la charité doit l'emporter sur la sévérité ; si la sévérité sans charité peut être utile, ou si la charité sans sévérité peut être efficace : ce sont des points qui ne regardent pas ceux qui m'écoutent, et que je n'entreprends pas de décider. Mais je parle de chrétien à chrétien,

de particulier à particulier, et je dis ce qu'il serait si important pour vous et pour moi de nous dire tous les jours de notre vie, que la charité due au prochain est la matière la plus abondante, et au même temps la plus nécessaire, de cette sévérité dont Dieu veut que nous usions envers nous-mêmes. Pourquoi ? en pouvons-nous douter, après les excellentes idées que saint Paul nous donne de la charité chrétienne, et surtout après tant d'épreuves de ce qu'il nous en coûte presque à chaque moment dans le commerce du monde, pour la pratiquer ?

Quand ce grand apôtre nous dit que la charité doit supporter les faiblesses et les imperfections du prochain, qu'elle doit obliger et servir le prochain, qu'elle doit soulager les misères du prochain ; quand il ajoute qu'elle ne s'aigrit point, qu'elle ne se pique point, qu'elle ne rend point le mal pour le mal, qu'elle est patiente dans les injures, qu'elle fait du bien à ceux qui l'outragent, qu'il n'y a rien qu'elle ne soit disposée à souffrir ; dans cette description si belle et si vive, que nous prêche-t-il, sinon la sévérité envers nous-mêmes ?

Sévérité véritable : car, pour accomplir tout cela, que ne faut-il pas prendre sur soi-même ? combien de victoires ne faut-il pas remporter sur son naturel, sur son humeur, sur ses passions ? entrons dans le détail. Pour avoir cette charité patiente, que ne faut-il pas endurer ? à combien de bizarreries et de caprices de la part de ceux avec qui l'on vit, à combien de manières importunes, fâcheuses, choquantes, ne faut-il pas s'accommoder ? quelles aversions et quelles antipathies naturelles ne faut-il pas surmonter ? Pour avoir cette charité discrète et sage, en combien de choses ne faut-il pas se contraindre ? par exemple, en combien de rencontres ne faut-il pas, par charité, se taire quand on voudrait parler, acquiescer quand on serait tenté de résister, excuser quand on aurait envie de contrôler, aimer mieux paraître dans l'entretien moins agréable et moins spirituel, que d'offenser et de railler ? Pour avoir cette charité détachée d'elle-même, que ne doit-on pas sacrifier ? de combien de prétentions justes ne faut-il pas se relâcher ? en combien de sujets et de conjonctures où il serait aisé de l'emporter, ne faut-il pas, pour le bien de la paix, plier et céder ? Pour avoir cette charité douce, quels mouvements de colère ne faut-il pas réprimer ? quels senti-

ments de vengeance ne faut-il pas étouffer ? quels mauvais offices et quelles injures ne faut-il pas oublier ? Dites-moi, mes chers auditeurs, qu'est-ce que la sévérité évangélique, si ce ne l'est pas là ? Donnez-moi un homme qui s'aime lui-même, et qui ne sache pas se gêner et se mortifier : comment s'acquittera-t-il de ces devoirs, et de mille autres à quoi nous oblige la charité du prochain ? comment aimera-t-il le prochain à ces conditions ? comment s'incommodera-t-il pour l'assister dans ses besoins ? comment s'humiliera-t-il pour l'adoucir dans ses emportements ? comment consentira-t-il à lui pardonner une injure ? comment se soumettra-t-il à le prévenir, pour ménager une réconciliation ? Il est donc vrai que la charité dont nous sommes redevables à nos frères, bien loin d'être contraire à la sévérité chrétienne, en est une des parties les plus essentielles et comme le fondement.

Mais qu'arrive-t-il? Appliquez-vous à cette dernière pensée: au lieu de raisonner et d'agir suivant ce principe, nous confondons tout l'ordre des choses, et, par un renversement que l'amour-propre ne manque guère à faire dans notre cœur, si nous n'avons soin de nous en garantir, au lieu d'exercer contre nous-mêmes cette sévérité, contre nous-mêmes, dis-je, qui, de droit naturel et divin, en sommes les premiers ou les seuls objets, nous l'employons contre nos frères, qui ne sont pas néanmoins de son ressort. Car à quoi se réduit communément cette prétendue sévérité dont nous nous flattons ? Je veux, Chrétiens, qu'elle ne laisse pas de produire en nous quelque réforme; je veux qu'elle nous retranche certains plaisirs et certains divertissements du siècle corrompu ; je veux même qu'elle nous fasse paraître plus occupés de Dieu et de notre sanctification ; mais si, avec tout cela, elle nous rend fâcheux, importuns, critiques, censeurs des actions d'autrui, et insupportables dans la société ; si malgré tout cela, elle nous fait perdre cette complaisance charitable, cette déférence que nous devons avoir pour les autres, et sans laquelle il est impossible de conserver la paix, surtout entre des proches et dans une famille ; si, en conséquence de ce que nous sommes réguliers, nous croyons avoir un droit acquis de ne rien approuver, de ne rien tolérer, de ne rien passer ; si cette sévérité s'attache à observer jusques à une paille dans l'œil de notre prochain, et à l'étendre, à la grossir jusqu'à la faire paraître comme une poutre ; si elle nous inspire je ne sais

quelle aigreur dans les avis mêmes de charité que nous donnons ; ou si, sous prétexte de charité, elle nous met sur le pied d'en donner sans mesure, et toujours par bizarrerie et par caprice ; si elle nous autorise dans une liberté de médire d'autant plus dangereuse qu'elle paraît mieux intentionnée, et qu'elle prend l'apparence du zèle ; si, par maxime de régularité nous disons plus de mal de notre frère que les plus médisants du siècle n'en diraient, ou par imprudence ou par malice ; si cet esprit de sévérité sert à fomenter nos ressentiments, à exciter nos vengeances, à nous rendre incapables de retour, jusque-là que, parce que nous sommes pieux et dévots, ou que nous en avons la réputation, on craigne plus mille fois de nous blesser que d'offenser un homme du monde qui n'aspire point à une si haute sainteté ; mais par-dessus tout, si l'aversion même, et une aversion d'état; si l'aliénation du cœur et un esprit de contradiction et le principe secret qui nous engage à nous déclarer sévères ; car, encore une fois, cela peut arriver ; et puisque je monte dans la chaire de Jésus-Christ pour corriger les désordres des chrétiens, je ne les dois pas déguiser ; si, dis-je, notre sévérité dégénère dans ces abus, ce n'est plus qu'une sévérité fausse, et l'on peut bien nous reprocher, comme aux pharisiens, que nous sommes de grands observateurs de petites choses, tandis que nous négligeons les plus importantes.

Car un des plus grands préceptes, c'est celui de la charité, et voilà, hypocrites pharisiens, leur disait le Sauveur du monde, à quoi vous manquez. Toute votre piété se réduit à de légères observances et à de menues pratiques de religion ; à payer les dîmes, dont il n'est pas même parlé dans la loi, et que l'on n'exige pas de vous : *Decimatis mentham et anethum* (1) ; mais cependant vous oubliez les points les plus essentiels, la justice et la miséricorde : *Reliquistis quæ graviora sunt legis, misericordiam et judicium.* La loi vous ordonne d'être équitables dans vos jugements, et tous les jours vous portez contre le prochain les plus injustes arrêts, en le décriant, en le déchirant, en le condamnant ; la loi vous ordonne de secourir vos frères, et tous les jours vous leur suscitez de nouveaux ennemis ; vous formez contre eux de nouvelles intrigues ; au lieu de les aider, vous travaillez à les

1. MATTH., XXIII, 23.

perdre : c'est ainsi que vous vous aveuglez ; c'est ainsi que vous craignez d'avaler un moucheron, et que vous dévorez des chameaux.

Tel fut en effet le vice des pharisiens : exactitude scrupuleuse à l'égard de certaines traditions, de certaines cérémonies peu nécessaires, mais en quoi ils faisaient consister la sévérité de leur morale ; et du reste, transgression libre et entière des devoirs les plus indispensables. S'agissait-il du jour de sabbat, ils l'observaient avec un telle rigueur, ou plutôt avec une telle superstition, que, pour ne le pas violer, comme l'a remarqué Josèphe, ils aimèrent mieux, durant le siège de Jérusalem, livrer leur ville au pouvoir des Romains, exposer leurs biens, leur liberté, leur vie, que de réparer une brèche ; mais à ce même jour du sabbat, ils ne se faisaient point de peine des perfidies les plus noires et des plus lâches trahisons. S'agissait-il d'entrer dans la salle de Pilate ; ils se tenaient dehors, ils s'en éloignaient, de peur, dit l'Évangéliste d'être souillés en y entrant ; mais au même temps ils conspiraient contre Jésus-Christ, ils le calomniaient, ils poursuivaient sa mort. Voilà, reprend saint Augustin, des gens d'une conscience bien délicate : ils regardent comme une espèce d'impureté de paraître dans le prétoire d'un juge païen, et ils ne se font pas un crime de verser le sang d'un innocent : *Alienigenæ judicis prætorio contaminari metuebant, et fratris innocentis sanguinem fundere non timebant.* Or, n'est-ce pas là une peinture naturelle de la piété de notre siècle ? Une personne fera cent communions, qui n'aura pas la moindre complaisance pour un mari, pour des enfants, pour des parents, pour des domestiques ; elle mortifiera son corps, et elle ne remportera pas une seule victoire sur son cœur ; elle fera souffrir toute une famille par ses caprices et ses chagrins ; on la verra au pied d'un autel réciter de longues prières, et dans une conversation on l'entendra tenir les discours les plus médisants. Qu'est-ce que cela ? une piété de pharisien, ou, si vous voulez que je parle avec l'Apôtre, une piété d'enfant. Ah ! mes Frères, écrivait-il aux Corinthiens, je vous conjure de ne vous point comporter dans les choses de Dieu comme des enfants : *Fratres, nolite pueri effici sensibus* (1). Sur quoi saint Chrysostome fait une comparaison bien propre

1. *I Cor.*, XIV, 20.

à mon sujet. Voyez, dit ce Père, un enfant: qu'on le dépouille de ses biens, qu'on lui enlève son héritage, qu'il voie sa maison en feu, il n'en est point touché ; mais qu'on lui ôte une bagatelle qui l'amuse, il s'afflige, il pleure, il est inconsolable ; c'est ce qui nous arrive tous les jours. A-t-on manqué aux règles les plus sacrées de la charité, à peine y faisons-nous quelque attention ; mais a-t-on omis un exercice de notre choix, et qu'on s'est volontairement prescrit, on court au tribunal de la pénitence s'en accuser, et l'on en gémit devant Dieu. Mais quoi! faut-il donc les quitter, toutes ces pratiques ? faut-il prendre une voie plus large, et nous relâcher de notre sévérité ? A cela je réponds comme le Sauveur du monde ; il ne disait pas aux pharisiens : Laissez ces petites observances, mais: Attachez-vous d'abord aux plus nécessaires ; il faut, avant toutes choses, accomplir celles-ci, et ne pas abandonner ensuite les autres : *Hæc oportuit facere, et illa non omittere* (1). Oui, Chrétiens, soyons exacts et réguliers, soyons sévères dans nos mœurs ; non seulement j'y consens, mais je vous y exhorte, et je ne puis trop fortement vous y exhorter. Cependant, selon la belle leçon que nous fait ce grand maître de la vie spirituelle, François de Sales, ne nous arrêtons pas à garder quelques dehors, tandis que l'ennemi s'empare du corps de la place ; que notre sévérité soit solide ; et elle le sera, si c'est une sévérité désintéressée, si c'est une sévérité humble, si c'est une sévérité charitable : par là nous parviendrons à la perfection de l'Évangile, et à la gloire que je vous souhaite, etc.

1. MATTH., XXIII, 23.

VI. — SUR L'HYPOCRISIE.

Notice historique.

BOURDALOUE prêcha sur l'hypocrisie à la chapelle de Versailles le 16 décembre 1691, troisième dimanche de l'Avent. Le marquis de Dangeau nous l'apprend; il dit en effet à cette date : « Le roi et monseigneur furent au sermon du P. Bourdaloue, qui prêcha sur l'hypocrisie, et fit le plus beau sermon du monde (1). » Mais cette instruction fut évidemment prononcée ailleurs encore qu'à Versailles, puisqu'elle est imprimée dans les *Dominicales*, au septième dimanche après la Pentecôte. Dans ces pages admirablement vraies, le prédicateur s'attaque moins à l'hypocrisie qui est un mal assez rare qu'à l'incrédulité qui, dominée par le désir que toute religion ne soit qu'hypocrisie, abandonne le devoir pour se livrer à la passion ou à l'intérêt, sous prétexte que le Christianisme ne produit pas que des héros et des saints. Il nous révèle un autre effet de l'hypocrisie sur les fidèles peu généreux ou peu courageux : ils dissimulent les sentiments de piété dont leur cœur est secrètement pénétré; de peur de paraître hypocrites, ils se montrent tout autres qu'ils ne sont en effet. C'est ainsi, remarque excellemment M. Feugère, que le moraliste, aidé du dialecticien, découvre à l'âme dupe d'elle-même les contradictions où elle s'égare, et la contraint de se connaître. Dans cette instruction si complète et si approfondie, Bourdaloue n'a pas craint d'attaquer le *Tartufe* de Molière. C'est que le *Tartufe* donne la main aux *Provinciales*, comme l'a observé Sainte-Beuve (2). D'ailleurs, ajoute-t-il, «qu'en son temps le grand comique ait excité le scandale et l'alarme parmi les âmes sincèrement chrétiennes, qui donc pourrait s'en étonner ?... Qui a fait *Tartufe* fera *Don Juan*. » Tout esprit loyal et éclairé conviendra que le prédicateur avait le droit de signaler les dangers d'une pareille pièce pour un grand nombre de spectateurs irréfléchis. — Il est bon d'opposer à cette instruction le sermon sur le respect humain au deuxième dimanche de l'Avent.

---

1. Ed. FEUILLET DE CONCHES, t. III, p. 442.
2. *Port-Royal*, 1867, t. III, p. 266, 301 et 302.

Dixit Jesus discipulis suis: Attendite à falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces.

JÉSUS dit à ses disciples : Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis, et qui dans le fond sont des loups ravissants. SAINT MATTH., ch. VII, 15.

C'EST de tout temps qu'il y a eu de faux prophètes et des hypocrites dans l'Église de Jésus-Christ ; et c'est à nous, mes chers auditeurs, aussi bien qu'aux premiers disciples, que s'adressent ces paroles de notre adorable Maître. Il n'est rien de plus saint que la piété, rien de plus excellent et de plus divin; mais ne puis-je pas dire avec douleur qu'il n'est rien aussi de plus exposé aux profanations et aux abus, ni rien de plus dangereux que ces âmes artificieuses, qui, sous le voile d'une dévotion apparente, cachent ou le venin d'une doctrine corrompue, ou le déréglement d'une conduite criminelle? Ceci, Chrétiens, m'engagerait à parler aujourd'hui contre l'hypocrisie, si Dieu ne m'avait inspiré un autre dessein qui, quoique différent de celui-là, ne laisse pas de s'y rapporter, et dont je me promets encore plus de fruit pour la réformation de vos mœurs. L'hypocrisie, dit ingénieusement saint Augustin, est cette ivraie de l'Évangile, que l'on ne peut arracher sans déraciner en même temps le bon grain. Laissons-la croître jusqu'à la moisson, selon le conseil du père du famille, pour ne nous point mettre en danger de confondre avec elle les fruits de la grâce, et les saintes semences d'une piété sincère et véritable. Au lieu donc d'employer mon zèle à combattre l'hypocrisie, j'entreprends de combattre ceux qui, raisonnant mal sur le sujet de l'hypocrisie, ou en tirent de malignes conséquences, ou en reçoivent de funestes impressions, ou s'en forment de fausses idées au préjudice de la vraie piété. Je veux considérer l'hypocrisie non pas en elle-même, mais hors d'elle-même ; non pas dans son principe, mais dans ses suites; non pas dans la personne des hypocrites, mais dans ceux qui ne le sont pas. En un mot, je veux, autant qu'il m'est possible, vous préserver des tristes effets que produit communément en nous l'hypocrisie d'autrui. Esprit-Saint, vous qui êtes souverainement et par excellence l'esprit de vérité, éclairez-nous et conduisez-nous par votre grâce, afin que nous marchions en assurance dans le chemin du salut, et que nous ne recevions nul dommage de l'imposture et du mensonge. C'est ce que je vous

demande par l'intercession de la Vierge à qui vous communiquâtes vos plus pures lumières, et que je salue en lui disant : *Ave.*

Vous avez trop de pénétration, Chrétiens, pour n'avoir pas compris d'abord le dessein et le plan de ce discours. Je distingue dans le christianisme trois sortes de personnes qui, sans être hypocrites ni le vouloir être, se font de l'hypocrisie d'autrui un obstacle essentiel à leur salut. Remarquez-en bien les divers caractères. Les premiers, ce sont les mondains et les libertins du siècle, qui, déclarés contre Dieu et contre son culte, se prévalent ou veulent se prévaloir de l'hypocrisie d'autrui pour autoriser leur libertinage et s'élever contre la vraie piété. Les seconds, ce sont les chrétiens lâches à qui l'hypocrisie d'autrui est une occasion de scandale et de trouble, jusqu'à les dégoûter et à les rebuter de la vraie piété. Et les derniers, ce sont les ignorants et les simples, qui, ne consultant ni leur foi ni leur raison, se laissent séduire par l'hypocrisie d'autrui, et la prennent pour la vraie piété. Ainsi les impies pensent trouver dans l'hypocrisie d'autrui la justification de leur impiété, les lâches le prétexte de leur lâcheté, les simples l'excuse de leur imprudence et de leur témérité. Mais je prétends leur montrer à tous combien leur conduite est insoutenable et leurs raisonnements frivoles. Je prétends, dis-je, faire voir au libertin combien il est mal fondé quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, ce sera la première partie ; au lâche, combien il est faible et coupable dans sa faiblesse quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu, ce sera la seconde partie; à l'ignorant et au simple, combien est-il inexcusable devant Dieu lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui, ce sera la troisième partie. Trois points d'une extrême importance, et que je traiterai selon que le temps me le permettra. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'EST l'injustice et la malignité du libertin de prétendre tirer avantage de l'hypocrisie et de la fausse dévotion; et si vous voulez savoir en quoi consiste cet avantage, et quel est là-dessus le secret de sa politique, il me suffit, pour vous en instruire pleinement, de développer ici la remarque de

saint Chrysostome dans un excellent discours qu'il nous a laissé sur cette matière, où il ramasse en peu de mots tout ce qu'on en peut dire de plus sensé et de plus solide; car voici comment il raisonne. Le libertin, dit ce grand docteur, ne manque jamais de se prévaloir de la fausse piété pour se persuader à lui-même qu'il n'y en a point de vraie, ou du moins, qu'il n'y en a point qui ne soit suspecte, et pour affaiblir par là le reproche qu'elle semble lui faire continuellement de son libertinage. Double prétexte, l'un et l'autre très dangereux, que lui suggère l'esprit du monde, et qui sont en lui autant d'oppositions formelles à l'esprit de Dieu. Prenez garde, s'il vous plaît. Il veut s'autoriser dans sa vie libertine et déréglée; et parce qu'il voit des gens de bien qui vivent autrement que lui et dont les exemples le condamnent, que fait-il ? Il en appelle de cette condamnation à son jugement propre; et s'érigeant de plein droit en censeur du prochain, il prononce sans hésiter que toute cette piété qui paraît dans les autres n'est qu'hypocrisie et qu'un spécieux fantôme;ou s'il ne va pas jusques à porter un arrêt si décisif et si absolu,du moins il tient toute piété qui se montre à ses yeux pour douteuse, comme s'il n'y en avait aucune sur quoi l'on pût sûrement compter. Damnables principes,auxquels il s'attache d'autant plus volontiers qu'ils sont plus favorables à sa passion et plus capables de le confirmer dans ses déréglements. Donnons jour encore à ces deux pensées, et tâchez à les bien comprendre.

Comme l'impie est déterminé à être impie, et que la passion à laquelle il s'abandonne l'engage à vivre dans une déplorable corruption de mœurs, il voudrait qu'en cela même tout le reste des hommes lui ressemblât ; et quoiqu'il se reconnaisse pécheur et qu'il fasse profession de l'être, sa joie serait de se pouvoir flatter qu'il est aussi homme de bien que tous les autres, ou plutôt que tous les autres ne sont pas meilleurs que lui. Ce sentiment est bizarre, et néanmoins très naturel. Quoi qu'il en soit de ce sentiment bizarre, il se forme une opinion et se convainc peu à peu que la chose est en effet de la manière qu'il se la figure, et qu'il souhaiterait qu'elle fût ; et parce que l'exemple des hypocrites et des faux dévots appuie son erreur et lui donne quelque couleur de vraisemblance, il s'arrête à cette vraisemblance, au préjudice de toutes les raisons contraires. Parce qu'il y a des dévots hypocrites, il conclut d'abord que tous le peuvent être; et de là

passant plus loin, il s'assure que la plupart et même communément tous le sont. Il s'obstine dans ses désordres par cette vaine persuasion que ceux qu'on croit dans le monde mener une vie plus régulière et avoir plus de probité, à bien considérer tout, ne valent pas mieux que lui; que la différence qu'il y a entre lui et eux, c'est que ceux-ci sont ordinairement plus dissimulés et plus adroits à se cacher, mais qu'ils ont du reste leurs engagements comme il a les siens ; que pour certains vices grossiers que le seul respect humain leur fait éviter, ils en ont d'autres, plus spirituels à la vérité, mais qui ne sont pas moins condamnables devant Dieu; que s'ils ne sont pas débauchés, ils sont orgueilleux, ils sont ambitieux, ils sont jaloux, ils sont intéressés. D'où vient que, malgré leur régularité et son libertinage, il a même l'assurance, je devrais dire l'extravagance, de se croire dans un sens moins coupable qu'eux, parce qu'il est au moins de bonne foi, et qu'il n'affecte point de paraître ce qu'il n'est pas? Voilà les préjugés d'un libertin, qui vont à effacer, autant qu'il est possible, de son esprit toute idée de la véritable piété, et à lui faire juger que tout ce qui s'appelle ainsi n'est qu'une chimère, qu'un nom dont les hommes se font honneur, mais qui ne subsiste que dans leur imagination; qui, dans sa signification propre et rigoureuse, surpasserait la nature, quelque secours qu'elle reçût de la grâce, et qui, par conséquent, ne se trouve nulle part dans le monde. Voilà, dis-je, de quoi il se prévient, et sur quoi il ne veut rien entendre qui le puisse détromper.

Que s'il est après tout forcé de convenir que toute piété n'est pas fausse, du moins prétend-il qu'elle est suspecte, et qu'il y a toujours lieu de s'en défier. Or cela lui suffit : car il n'y a point de piété qu'il ne rende par là méprisable, en la rendant douteuse; et tandis qu'on la méprisera, qu'on la soupçonnera, elle sera faible et impuissante contre lui. C'est ce qu'il croit gagner en faisant de ses entretiens et de ses discours autant de satires de l'hypocrisie et de la fausse dévotion : car comme la fausse dévotion tient en beaucoup de choses de la vraie, comme la fausse et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes; comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tout semblables, il est non seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci défigurent celle-là, à moins qu'on

y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte et bien intentionnée; ce que le libertinage n'est pas en disposition de faire. Et voilà, Chrétiens, ce qui est arrivé, lorsque des esprits profanes, et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est pas de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant et faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété, par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel, et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule, la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion faiblement soutenues, au même temps qu'ils les supposaient fortement attaquées ; lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes ; le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servait qu'à couvrir ses infamies; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus austère, ce semble, et la plus exemplaire, mais dans le fond, la plus mercenaire et la plus lâche.

Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous suspects, pour leur ôter la liberté de se déclarer en faveur de la vertu, tandis que le vice et le libertinage triomphaient ! car ce sont là, Chrétiens, les stratagèmes et les ruses dont le démon s'est prévalu, et tout cela fondé sur le prétexte de l'hypocrisie. Le monde est plein de ces hypocrites, disait le libertin : ils sont au milieu de nous, et nous sommes parmi eux; mais nous ne les connaissons pas, et il n'y a que Dieu, qui sonde les cœurs, lequel puisse les distinguer. Que savons-nous si toutes ces vertus qu'on élève si haut, et qu'on nous propose pour modèles, ne sont point de ces hypocrisies colorées, qui n'ont qu'une belle face et qu'un certain brillant? Ainsi, dis-je, raisonnait l'impie, et ainsi raisonne-t-il encore tous les jours; par où, comme je viens de

le remarquer, il prétend se défendre du témoignage que la piété rend contre lui, et pense avoir droit de la récuser, puisque, du moment qu'elle est suspecte, elle perd toute autorité et n'est plus recevable dans ses jugements. Or je soutiens, moi, qu'en cela et en tout le reste le libertin raisonne mal; et, pour renverser son raisonnement, j'en attaque tout à la fois et la conséquence et les principes. Redoublez, je vous prie, votre attention. Car je veux bien d'abord convenir avec le libertin des principes qu'il établit, tout injurieux qu'ils sont à la piété; je veux bien qu'il n'y ait point de vraie piété dans le monde, ou qu'il n'y ait qu'une piété douteuse : peut-il conclure de là ce qu'il conclut, qu'il n'a donc qu'à demeurer dans sa vie mondaine et déréglée, et que la conduite des autres est une justification de la sienne? Fausse et pernicieuse conséquence. Que toute piété soit bannie du christianisme, ou que toute piété qui paraît dans le christianisme soit sujette à de légitimes soupçons, il y a toujours un Dieu qui doit être adoré en esprit et en vérité ; et quand tous les hommes lui refuseraient les justes hommages qui lui sont dûs, ils ne lui seraient pas moins dûs par chacun des hommes, et chacun des hommes ne serait pas moins criminel en les lui refusant. Il y a toujours une loi qui doit être observée dans tous ses points; et quand tous les hommes la violeraient, chacun des hommes ne serait pas moins obligé de l'accomplir, ni moins coupable en la transgressant. Dieu, en se faisant connaître à nous, ne nous a pas dit : Vous m'honorerez à proportion que le reste des hommes m'honorera, et parce qu'il m'honorera ; mais: Vous m'honorerez parce que je mérite de l'être, parce que je suis le Seigneur ton Dieu : *Ego Dominus, et non alius extra me.* En nous imposant sa loi, il ne nous a pas dit : Vous ferez cela et vous vous abstiendrez de ceci, selon que vous verrez les autres le faire ou s'en abstenir ; mais : Vous le ferez parce que je l'ordonne, vous vous en abstiendrez parce que je le défends, et parce que j'ai pouvoir d'ordonner l'un et de défendre l'autre, parce que j'ai raison d'ordonner l'un et de défendre l'autre, parce qu'il est juste que vous fassiez l'un et que vous vous absteniez de l'autre : *Mandatum quod præcipio tibi* (1). Or, indépendamment de la conduite que tiennent et que peuvent tenir tous les hommes,

1. *Deut.*, VIII, 1.

Dieu est toujours Dieu, et par conséquent toujours maître, toujours adorable, toujours digne de notre culte et de notre obéissance. La loi est toujours loi, l'Évangile toujours Évangile, la raison toujours raison, la justice toujours justice, le bien toujours bien, et le péché toujours péché; d'où il s'ensuit que vous devez toujours l'observer cette loi, que vous devez toujours le suivre cet Évangile, que vous devez toujours l'écouter cette raison, que vous devez toujours la garder cette justice, que vous devez toujours pratiquer ce bien, et toujours vous préserver de ce péché.

Voici donc ce que devrait se dire à lui-même le libertin, pour raisonner juste : Qu'ai-je à faire de prendre garde à ce que font tels et tels, et que m'importe de savoir si cette piété qu'ils professent est sincère ou affectée ? leur vie n'est pas ma règle : si ce sont de faux dévots, leur fausse dévotion n'est pas à mon égard un titre pour être mauvais chrétien, pour me livrer impunément à mon ambition, pour m'abandonner aux mouvements de ma passion, pour négliger tous les devoirs de la religion ; chacun répondra pour soi ; laissons-les vivre comme ils le voudront ; mais nous, vivons comme nous le devons. En effet, mes chers auditeurs, si Dieu, dans son dernier jugement, produit contre nous certains exemples, ce ne sera pas le sujet fondamental de notre condamnation, mais ce n'en sera qu'une circonstance : ce qui décidera de notre éternité bienheureuse ou malheureuse, ce seront nos œuvres ; et c'est ce que David avait admirablement compris, et ce qui le soutenait contre la corruption générale de son siècle. En quel état le voyait-il ? dans un dérèglement universel. Tous se sont égarés, s'écriait-il dans l'amertume de son cœur ; tous sont sortis des voies de Dieu : *Omnes declinaverunt* (1). Ce n'est partout que licence, qu'impiété, qu'abomination : *Corrupti sunt, abominabiles facti sunt* (2). Sous le voile même de la vertu le vice s'insinue ; et de tous ceux qui paraissent les plus adonnés au bien, il n'y en a pas proprement un qui le cherche ni qui le pratique : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* (3). Cependant quelle conclusion tirait-il de là ? en devenait-il moins fidèle à Dieu ? en était-il moins zélé pour la loi de Dieu ? disait-il : suivons le torrent ; et puisqu'il n'y a plus de piété sur la terre, renonçons-y nous-mêmes, et quit-

1. *Psalm.*, XIII, 3. — 2. *Ibid.*, 1. — 3. *Ibid.*

tons-en tous les exercices ? Ah ! Seigneur, reprenait ce saint roi, que tout le monde se tourne contre vous et profane vos divins commandements, je m'y attacherai toujours, et je n'oublierai jamais la plus essentielle de mes obligations, qui est de vous servir : *Ego autem non dereliqui mandata tua* (1). Ainsi en usa Tobie au milieu de tout un peuple idolâtre et superstitieux. On courait de toutes parts à des veaux d'or, pour leur présenter un encens sacrilège, et, par une fausse religion, on se prosternait devant ces idoles ; mais lui, se séparant de la multitude, il allait à Jérusalem reconnaître le vrai Dieu et lui offrir ses vœux : *Hic solus fugiebat consortia omnium, sed pergebat in Jerusalem ad templum Domini, et ibi adorabat Dominum Deum Israel* (2).

Voilà donc la conséquence du libertin détruite : mais si je remonte jusqu'aux principes sur lesquels il s'appuie, je ne le trouve pas mieux établi dans son injuste prétention. Car, quoique je sois le premier à déplorer la triste décadence du christianisme, et quoique je déclame si souvent et si hautement contre les désordres qui y règnent, et qui se sont glissés jusque dans la pratique de la piété, je n'ai garde néanmoins de confondre le bon grain avec l'ivraie ; et, convenant avec vous qu'il y a des hypocrites, je n'en suis pas moins persuadé qu'il y a des âmes solidement et vraiment vertueuses. Non, mes Frères, Dieu n'a point tellement abandonné son Église qu'il ne se soit réservé de parfaits adorateurs, comme autrefois il s'en réserva parmi les Juifs, lorsque cette aveugle nation tomba dans l'infidélité. Nous voyons encore des hommes tels que la religion les demande, et dont la vie exemplaire nous peut servir de modèle ; nous voyons des femmes, des vierges dont la ferveur nous édifie, et dont la dévotion ardente, charitable, humble, désintéressée, a tous les caractères de la sainteté évangélique. Outre ceux ou celles que la Providence, par une vocation particulière, a renfermés dans les solitudes et dans les cloîtres, il y en a dans tous les états : il y en a jusqu'à la cour ; et si le libertin les méconnaît, ils ne feront pas moins devant Dieu sa condamnation, parce qu'il affecte de les méconnaître ; parce qu'il ferme volontairement les yeux pour ne pas apercevoir ces lumières dont l'éclat l'importune, en lui découvrant sa misère ; parce qu'il ne tâche à les

1. *Psalm.*, CXVIII, 87. — 2. TOB., I, 5, 6.

éteindre, du moins à les obscurcir, qu'afin de se dérober à lui-même la connaissance de son iniquité, et de s'épargner le remords que cette vue excite malgré lui dans son cœur. S'il était de meilleure foi, il rendrait gloire à Dieu et justice à la vertu ; il s'humilierait, il se confondrait, et peu à peu cette confusion salutaire le convertirait : mais comme il ne veut ni se confondre et s'humilier, ni changer et se convertir, il conteste ce qu'il y a de plus évident ; il l'interprète, non selon la vérité ni selon les apparences, mais selon son gré et son intérêt. Si le public se déclare, il tient seul contre ce jugement public, et il imagine des raisons de soupçonner, où personne ne forme le moindre doute. Mais grâces immortelles vous en soient rendues, Seigneur, vous êtes encore connu en Israël, et votre saint nom est encore révéré sur la terre. En vain le pécheur et le mondain s'inscrit en faux contre tout ce qu'on lui rapporte et tout ce qu'il voit ; ce qui reste de piété dans le monde ne porte pas moins témoignage contre son péché : et de ne vouloir pas céder à la force et à l'évidence de ce témoignage, bien loin de l'excuser, c'est ce qui redouble son crime. Mais que sais-je, dit-il, ce qui se passe dans l'âme, et si l'intérieur répond à ces beaux dehors qui frappent les yeux ? Et moi je lui dis : Pourquoi, mon cher auditeur, de deux partis prenez-vous toujours le moins favorable ? et, sur un soupçon vague et sans nulle preuve particulière, pourquoi voulez-vous que ces dehors trompent toujours parce qu'ils trompent quelquefois ? Mais ces exemples, ajoute-t-il, de vertus véritables et incontestables sont bien rares. Il est vrai : mais, quoique rares, ce seront toujours des titres convaincants pour justifier l'arrêt que Dieu prononcera contre vous : car il est en votre pouvoir de les imiter ; et d'ailleurs le Fils de Dieu vous a fait expressément entendre que le nombre de ses élus est très petit, et qu'il faut se conformer à ce petit nombre, qu'il faut marcher avec ce petit nombre, qu'on ne peut être sauvé que dans ce petit nombre. Heureux si désormais vous le suivez, et si vous cessez d'en être l'injuste censeur, pour en devenir le fidèle imitateur ! heureux qui le suivra comme vous ! Mais parlons présentement au chrétien lâche, et montrons-lui combien il est faible et coupable dans sa faiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

IL ne faut pas s'étonner si l'hypocrisie, dont les libertins profitent pour se confirmer dans leur libertinage, est aux chrétiens faibles et tièdes un sujet de trouble et une tentation dangereuse pour les détourner de la vraie piété. Le démon, qui est le père du mensonge, étant par la même raison le père de l'hypocrisie ; et Dieu, comme nous l'apprenons de l'Évangile, lui permettant de se servir de l'hypocrisie pour perdre même, s'il était possible, les élus, on peut dire qu'il n'y a rien en cela qui ne soit très naturel. Il s'agit seulement de bien établir en quoi consiste cette tentation, afin de la pouvoir détruire, et de bien connaître le mal qu'elle cause, pour y apporter le remède : et c'est ce que vous attendez maintenant de moi. Or je trouve que cette tentation a trois pernicieux effets dans les chrétiens faibles. Car, premièrement, elle leur imprime une crainte servile de passer dans le monde pour hypocrites et pour faux dévots ; et cette crainte leur est un obstacle à l'accomplissement des plus saints devoirs de la religion. Secondement, elle produit en eux un dégoût de la piété, fondé, disent-ils, sur ce que la piété, quoique solide en elle-même et estimable devant Dieu, a le malheur d'être sujette à la censure des hommes et à la malignité de leurs jugements. Enfin, ils tombent par là dans un abattement de cœur qui va souvent jusqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu, plutôt que de s'engager à soutenir la persécution, c'est-à-dire à essuyer la raillerie qu'ils se persuadent que ce reproche odieux, ou même que le simple soupçon d'hypocrisie leur attirerait. De savoir, mes chers auditeurs, si en tout cela ils sont excusables, c'est ce que nous allons examiner ; mais auparavant comprenez quel est leur état, ou, pour mieux dire, leur désordre : le voici.

Ils voudraient s'attacher à Dieu et faire profession de le servir ; mais ils craignent de passer pour hypocrites, et cette crainte les arrête : car voilà ce que nous voyons tous les jours, nous ministres de Jésus-Christ, secrets confidents des âmes et dépositaires de leurs sentiments; voilà ce qui fait perdre à nos exhortations les plus pathétiques toute leur vertu, et ce qui rend notre ministère inutile auprès de tant de chrétiens lâches. Ils ont du penchant pour la piété ; ils connaissent là-dessus leurs obligations, et ils seraient très disposés à y

satisfaire. Nous tâchons à les y porter, nous leur en représentons l'importance et la nécessité. Ils nous écoutent, ils goûtent tout ce que nous leur disons, ils en paraissent édifiés, et il semble qu'ils soient déterminés à le mettre en pratique; mais dès qu'il faut faire le premier pas, une malheureuse réflexion survient et c'est assez pour les retenir. Que pensera-t-on de moi, et à quels raisonnements vais-je m'exposer ? croira-t-on que c'est la piété qui me fait agir ? on se figurera que j'ai mes vues, et que je tends à mes fins; on empoisonnera mes plus saintes actions; on donnera à mes plus droites intentions un mauvais tour, et l'on en rira. N'est-ce pas ainsi qu'on demeure dans un état de vie d'où l'on souhaiterait de sortir, et que, pour éviter une hypocrisie, du moins pour en éviter la réputation et le nom, on tombe pour ainsi dire dans une autre ? Car si c'est une hypocrisie d'avoir les dehors de la piété sans en avoir le fond, n'en est-ce pas une d'avoir dans le cœur l'estime de la piété, le désir de la piété, les sentiments de la piété, et d'affecter des dehors tout opposés ; de condamner en apparence ce qu'intérieurement on approuve, et d'approuver ce qu'intérieurement on condamne; de se déclarer pour le monde et d'en suivre les voies corrompues, lorsqu'on en connaît la corruption, qu'on en a même une secrète horreur, et qu'on gémit de s'y voir engagé; de s'éloigner de Dieu et de quitter ses voies, lorsqu'on juge que ce sont les plus droites et les plus sûres, et qu'une heureuse inclination, soutenue de la grâce, nous y attire; en un mot, de se montrer tout autre qu'on n'est en effet ? Quoi qu'il en soit, voilà où en sont réduits une multitude infinie de chrétiens; voilà l'esclavage où leur lâcheté les tient asservis. Au lieu de prendre l'esprit de saint Paul, cet esprit généreux et saintement libre, cet esprit supérieur au monde et à tous ses discours, cet esprit élevé et indépendant; au lieu de dire comme cet apôtre, *Mihi autem pro minimo est ut à vobis judicer aut ab humano die* (1). Pour moi je suis peu en peine de quelle manière vous parlerez, ou quelque homme que ce soit, quand il s'agit de ce que je dois à mon Dieu : accusez-moi tant qu'il vous plaira de déguisement et d'hypocrisie, pourvu que j'en sois innocent devant celui qui est mon juge, je me consolerai, et de votre jugement j'en appellerai au sien, *Qui autem judicat me, Do-*

1. *I Cor.*, IV, 3.

minus est (1); au lieu d'entrer dans cette disposition vraiment chrétienne, ils se laissent prévenir des fausses idées d'une prudence toute charnelle, et vivent dans une servitude plus honteuse mille fois que tous les mépris dont ils se font de si vains fantômes.

Ce n'est pas tout. De cette crainte, dont les serviteurs mêmes de Dieu ne sont pas exempts, suit le dégoût de la piété, et la raison en est évidente. Car, comme a remarqué saint Chrysostome, n'y ayant rien dans le monde de plus méprisable ni de plus méprisé que l'hypocrisie; et un certain amour-propre qui subsiste en nous jusque dans les plus saints états se trouvant blessé du seul soupçon de ce vice, nous devons aisément et naturellement nous dégoûter de ce qui nous expose à ce soupçon. Or, à moins d'une grâce forte qui nous élève au-dessus de nous-mêmes et qui guérisse sur ce point notre faiblesse, nous nous imaginons, et nous croyons même en avoir l'expérience, que c'est là le sort de la piété, et qu'il est presque impossible de l'embrasser et de la pratiquer sans avoir tous les jours cette peine à soutenir, c'est-à-dire sans être tous les jours, sinon condamné, au moins soupçonné d'hypocrisie. Et parce qu'un tel soupçon est en lui-même très humiliant, et que la délicatesse de notre orgueil ne le peut souffrir, de là vient qu'ébranlés, ou, si vous voulez, que fatigués de cette tentation, nous perdons peu à peu la joie intérieure, qui est un des plus beaux fruits de la piété; que nous nous rebutons de ses pratiques; que nous devenons tièdes, languissants, pusillanimes sur tout ce qui regarde le culte de Dieu ; que nous n'accomplissons plus les obligations du christianisme qu'avec cet esprit de chagrin qui, selon saint Paul, en corrompt toute la perfection et tout le mérite.

Mais si la persécution du monde se joint à cela, je veux dire si ce dégoût de la piété vient encore à être excité par les paroles piquantes et par les insultes, on succombe enfin, on se relâche, on se dément. Cette persécution de la piété, sous le nom d'hypocrisie, se présentant à l'esprit, on s'en fait un monstre et un ennemi terrible. En se consultant soi-même on n'y croit pas pouvoir résister, on désespère de ses forces, on se défie même de celles de la grâce, on quitte entièrement le parti de Dieu ; et, plutôt que d'être traité d'hypocrite, on

1. *I Cor.*, IV, 4.

devient impie et libertin. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, les trois déplorables effets de cette tentation dont je voudrais aujourd'hui vous préserver. Or je prétends que ce scandale est très déraisonnable, et qu'à l'égard d'un homme chrétien, il ne peut être justifié dans aucun de ces trois chefs. Suivez ceci, s'il vous plaît.

Je soutiens qu'un chrétien n'a jamais de sujet légitime pour craindre qu'on le mette au rang des hypocrites et des faux dévots. Pourquoi ? parce qu'il lui est aisé, pour peu qu'il fasse de réflexion sur sa conduite, de se garantir de cette tache ; parce qu'il sait fort bien comment il peut servir Dieu de telle sorte que le monde même soit convaincu de sa droiture ; parce qu'il ne tient qu'à lui d'allier, quand il voudra, l'exercice d'une piété solide devant Dieu, et la réputation d'une parfaite sincérité devant les hommes. Car, quoique en matière de religion il y ait eu en tout temps de l'artifice, quoiqu'il soit vrai que les apparences sont trompeuses, quoique le discernement en soit quelquefois difficile, et que les hommes s'y laissent assez souvent tromper, il faut après tout convenir que la vraie vertu a certains traits éclatants par où elle se fait bientôt connaître. C'est une lumière, dit saint Augustin, qui en découvrant toutes choses se découvre encore mieux elle-même; c'est un or pur qui se sépare sans peine de tous les autres métaux, c'est un modèle qui ne peut être si bien contrefait qu'il ne se distingue toujours de ses copies. J'avoue que la sainteté a des caractères équivoques, capables de séduire ; mais aussi en a-t-elle d'infaillibles, qui, lui étant uniquement propres, ne peuvent être suspects. Une humilité sans affectation, une charité sans exception et sans réserve, un esprit de douceur pour autrui et de sévérité pour soi-même, un désintéressement réel et parfait, une égalité uniforme dans la pratique du bien, une soumission paisible dans la souffrance, tout cela est au-dessus des jugements mauvais, et l'on ne s'avise point de donner à tout cela le nom d'hypocrisie. Nous avons donc tort de prétexter pour excuse de nos relâchements dans la voie de Dieu cette malignité du siècle, qui, en fait de dévotion, confond le vrai avec le faux. La malignité du siècle ne va point jusque-là. Soyons humbles, renonçons à nous-mêmes, marchons simplement et de bonne foi, et le monde, tout injuste qu'il est, nous fera justice. Tenons-nous dans le rang où Dieu nous a mis, par un saint attachement

à ses ordres, et on ne nous confondra point avec ceux qui falsifient ou qui altèrent son culte. Faisons luire, selon la règle de l'Évangile, cette lumière de notre foi par l'édification de nos œuvres; et les hommes, glorifiant Dieu dans nous, seront les premiers à nous en rendre le témoignage. Que jamais donc une crainte vaine d'être pris pour ce que nous ne sommes pas, j'entends pour hypocrites, ne nous empêche d'être constamment ce que nous devons être, je veux dire chrétiens.

Il en est de même des deux autres effets du scandale que je combats. Vous dites que le malheur de la piété, d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie, est ce qui vous en fait naître le dégoût: et moi je vous réponds avec saint Jérôme que c'est ce qui vous en doit inspirer le zèle; et que s'il y a une raison qui vous oblige indispensablement de prendre à cœur ses intérêts, c'est cette même iniquité des hommes dans la liberté qu'ils se donnent de soupçonner et de juger ceux qui la professent. Pourquoi cela? parce que c'est à vous de vous opposer à cette iniquité, de détruire ces soupçons, de réfuter ces jugements, et de montrer par votre vie que, quoi qu'en pense le monde, Dieu ne manque point encore de vrais serviteurs. C'est à vous, dis-je, d'en être une preuve, et d'en convaincre le libertinage: car qui le fera, si ce n'est vous qui connaissez Dieu, et qui, par l'expérience des dons de sa grâce, savez combien il est honorable et avantageux d'être à lui? Mais comment le ferez-vous, si vous vous dégoûtez de son service, et si par votre délicatesse, ou plutôt par votre lâcheté, vous vous éloignez de la piété par la raison même qui vous engage à être encore plus zélé pour elle, et à vous y attacher avec plus d'ardeur? Ainsi ce que vous alléguez pour justifier ce dégoût est justement ce qui le rend criminel. En effet, Chrétiens, il est hors de doute que, dans les temps où l'hypocrisie règne le plus, c'est alors que les véritables fidèles ont une obligation plus étroite de s'intéresser pour Dieu et pour la pureté de son culte: et comme nous pouvons dire, à notre honte, que le siècle où nous vivons est un de ces siècles malheureux, puisqu'il est certain que jamais l'abus de la dévotion apparente et déguisée n'a été plus grand qu'il l'est aujourd'hui, de là je conclus que jamais Dieu n'a exigé de nous plus de ferveur, et que ce qu'il y a parmi nous de vrais chrétiens, bien loin de s'affliger et de se refroidir dans cette vue

doivent s'enflammer d'un feu tout nouveau pour la loi de Dieu, s'en déclarant tout haut comme ce brave Machabée, et y attirer les autres par leur exemple: *Omnis qui habet zelum legis, exeat post me* (1).

Mais pour cela, direz-vous, il faut se résoudre à être persécuté du monde. Eh bien! mon cher auditeur, quelle conséquence tirez-vous de là? Quand il s'agirait d'être persécuté, devriez-vous renoncer au parti de Dieu? Faudrait-il abandonner la piété, parce que le monde lui est contraire? Ces persécutions que le libertinage vous susciterait auraient-elles quelque chose de honteux pour vous? en pourriez-vous souhaiter de plus glorieuses? La seule consolation de les endurer pour une si digne cause ne devrait-elle pas, non seulement vous remplir de force, mais de joie? Ah! Chrétiens, quels sentiments doivent produire en nous ces paroles du Sauveur: *Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius Hominis erubescet quum venerit in majestate sua* (2). Si quelqu'un rougit de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père. Une telle déclaration, qui a inspiré tant de hardiesse et tant de courage aux confesseurs de la foi, ne suffit-elle pas pour détruire au moins dans votre esprit le scandale de votre propre faiblesse? et si vous y succombiez, que pourriez-vous répondre à Jésus-Christ, je ne dis pas dans le jugement exact et rigoureux que vous aurez un jour à subir, mais dès à présent et dans le secret de votre conscience? Seriez-vous bien reçus ou bien recevables à dire que vous n'avez pu consentir qu'on vous traitât d'hypocrites, et que cela seul a ralenti votre zèle, et vous a empêchés de rien entreprendre ni de rien exécuter pour Dieu? Et qu'auriez-vous donc fait, mon cher auditeur, si vous aviez été aussi rudement attaqué que les martyrs? Comment auriez-vous soutenu les affreuses épreuves par où ils ont passé? comment auriez-vous résisté jusqu'à l'effusion de votre sang, si vous ne tenez pas contre une légère contradiction? Voilà ce que je pourrais vous répondre. Mais je n'ai pas même besoin de tout cela pour vous faire voir combien ce prétendu scandale que vous cause l'hypocrisie est mal fondé. La seule erreur où vous êtes que le monde, sous le nom d'hypocrisie, persécute la vraie piété, est ce qui vous a fait prendre jusques ici de si fausses mesures.

1. I MACH., II, 27. — 2. LUC., IX, 26.

Vous vous trompez, Chrétiens, le monde, tout impie qu'il est, ne persécute point absolument la vraie piété. Autant qu'il a de peine à en convenir et à la reconnaître pour vraie, autant, dès qu'il la connaît telle, est-il déterminé à l'honorer. C'est un hommage qu'il lui rend, et dont il ne se peut défendre. Et quoique, en la respectant, il se condamne lui-même, aux dépens de lui-même il la respecte jusqu'à sa propre condamnation. Pratiquez la piété avec toutes les conditions que je vous ai marquées, le monde que vous craignez vous donnera les justes éloges qui vous seront dus. Ainsi vous n'aurez nul prétexte de vous scandaliser, par faiblesse, de l'hypocrisie d'autrui; et il ne vous restera plus qu'à ne vous y laisser pas surprendre par simplicité. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'EST une remarque de saint Chrysostome, que s'il n'y avait point dans le monde de simplicité, il n'y aurait point de dissimulation ni d'hypocrisie; et la preuve qu'il en donne est convaincante: Parce que l'hypocrisie, dit-il, ne subsiste que sur le fondement et la présomption de la simplicité des hommes, et qu'il est évident que l'hypocrite renoncerait à ce qu'il est, s'il ne s'assurait qu'il y aura toujours des esprits faciles à tromper, et capables d'être surpris par ses artifices. En effet, Chrétiens, on s'y laisse surprendre tous les jours, et ce qui est bien terrible quand on l'examine selon les règles de la conscience et du salut, on s'y laisse surprendre jusqu'à quitter le parti de la vérité pour embrasser celui de l'erreur, et jusqu'à se déclarer contre le bon droit pour favoriser l'injustice. Deux désordres, sources d'un million d'autres, et qui, pour l'importance de leurs suites, demanderaient un discours entier, si l'heure ne me pressait de finir.

On quitte le chemin de la vérité, et on s'égare dans des erreurs pernicieuses, parce qu'on se laisse éblouir par l'éclat d'une spécieuse hypocrisie; et c'est par là, comme l'observe le chancelier Gerson, et comme je vous l'ai donné moi-même plus d'une fois à connaître, c'est par là que presque toutes les hérésies ont fait des progrès si surprenants, et qu'elles ont corrompu la foi de tant de chrétiens. Car voici, mes chers auditeurs, ce qui arrivait et ce que Dieu permettait, par un secret impénétrable de sa providence. On voyait des hommes

qui, pour donner crédit à leurs nouveautés et pour autoriser leurs sectes, prenaient tout l'extérieur de la piété la plus scrupuleuse et la plus rigide, et qui, s'introduisant par cette voie, répandaient leur venin dans les parties les plus saines de l'Église. Ils n'avaient qu'à paraître revêtus, comme parle l'Évangile, de cette peau de brebis qui les couvrait, pour attirer les peuples à leur suite. Au seul nom de réforme qu'ils faisaient partout retentir, chacun applaudissait ; les ignorants étaient prévenus, les gens de bien gagnés, les dévots charmés. Tout cela dans la plupart n'était que l'effet d'une simplicité populaire, je l'avoue ; mais cette simplicité, séduite par l'hypocrisie, ne laissait pas de faire des approbateurs, des fauteurs, des sectateurs de l'hérésie, c'est-à-dire des prévaricateurs de leur foi et des déserteurs de la vraie religion. S'ils avaient su que ces hérésiarques travestis en brebis étaient au fond des loups ravissants, ils auraient été bien éloignés de s'attacher à eux ; mais parce qu'ils étaient simples sans être prudents, ils les suivaient en aveugles, et tombaient avec eux dans le précipice.

Voilà ce qui touche l'intérêt de la vérité. En est-il de même de l'équité et de la justice dans le commerce et la société des hommes ? Oui, mes Frères, répond saint Bernard, traitant ce même sujet. Comme par l'illusion et par la surprise de l'hypocrisie on s'engage dans l'erreur au préjudice de la vérité, aussi par la même surprise s'engage-t-on souvent à soutenir l'injustice contre le bon droit, le crime contre l'innocence, la passion contre la raison, l'incapacité contre le mérite : et cet abus est encore plus commun que l'autre. Vous savez, Chrétiens, ce qui se pratique, et l'expérience du monde vous l'aura fait connaître bien mieux qu'à moi. Qu'un homme artificieux ait une mauvaise cause, et qu'il se serve avec adresse du voile de la dévotion, dès là il trouve des solliciteurs zélés, des juges favorables, des patrons puissants, qui, sans autre discussion, portent ses intérêts quoique injustes, et qui, sans considérer le tort qu'en souffriraient de malheureuses parties, croient glorifier Dieu en lui donnant leur protection et en l'appuyant. Que sous ce déguisement de piété un homme ambitieux et vain prétende à un rang dont il est indigne et qui ne lui est pas dû, dès là il ne manque point d'amis qui négocient, qui intriguent, qui briguent en sa faveur, et qui ne craignent ni d'exclure pour lui le plus solide mérite, ni de se

charger devant Dieu des conséquences de son peu d'habileté. Pourquoi? parce qu'ils sont, pour ainsi dire, fascinés par le charme de son hypocrisie. Enfin, qu'un homme violent et passionné, mais en même temps hypocrite, exerce des vexations, suscite des querelles, trouble par ses entreprises le repos de ceux qu'il lui plaît d'inquiéter, et qu'en tout cela il fasse le personnage de dévot, dès là il est sûr d'avoir des âmes dévouées qui loueront son procédé, qui blâmeront ceux qu'il opprime, et qui, ne jugeant des choses que par cette première vue d'une probité fausse et apparente, justifieront les passions les plus visibles, et condamneront la vertu même. Car c'est ainsi que l'hypocrisie, imposant à la simplicité, lui fait commettre sans scrupule les plus grossières injustices; et je serais infini si j'en voulais produire toutes les espèces.

On demande donc si ceux qui se laissent surprendre de la sorte sont excusables devant Dieu. Écoutez, Chrétiens, une dernière vérité, d'autant plus nécessaire pour vous que peut-être n'en avez-vous jamais été instruits. On demande, dis-je, si les égarements dans la foi et si les défauts de conduite qui blessent la charité et la justice envers le prochain, seront censés pardonnables au tribunal du souverain juge, parce qu'on prétendra avoir été trompé et séduit par l'hypocrisie. Et moi je réponds que cette excuse sera l'une des plus frivoles dont un chrétien se puisse servir. Pourquoi cela? par deux raisons tirées des paroles mêmes de Jésus-Christ, et qui ne souffrent point de réplique. Parce que Jésus-Christ, prévoyant les maux que devait produire cet éclat de la fausse piété, ne nous a rien tant recommandé dans l'Évangile que de nous en donner de garde, que d'y apporter tout le soin d'une sainte circonspection et d'une exacte vigilance, que de ne pas croire d'abord à toute sorte d'esprits, que de nous défier particulièrement de ceux qui se transforment en anges de lumière; en un mot, que de nous précautionner contre ce levain dangereux des pharisiens, qui est l'hypocrisie : *Attendite à fermento Pharisæorum, quod est hypocrisis*(1). Faites-y attention, défendez-vous-en, *Attendite*. Or, c'est à quoi nous ne pensons jamais, vivant sur cela dans une négligence, ou, pour mieux dire, dans une indifférence extrême; donnant à tout, ne discernant rien, nous comportant comme si nous étions peu en

1. Luc., xii, 1.

peine d'y être surpris, et même comme si nous voulions l'être. Et ne le voulons-nous pas en effet, surtout quand cette illusion satisfait notre vanité ou notre curiosité ? D'où je conclus que s'il en arrive des désordres, c'est-à-dire si notre foi ou notre charité viennent à en être altérées, bien loin de mériter grâce, nous sommes doublement coupables auprès de Dieu, et du désordre causé par notre erreur, et de notre erreur même, parce que l'un et l'autre vient de notre désobéissance, en n'observant pas ce précepte du Sauveur : *Attendite à fermento Pharisæorum.*

Car enfin, mes Frères, disait saint Bernard, si l'on avertissait un voyageur qu'il y a un précipice dans son chemin dont il doit se préserver, et que, négligeant cet avis salutaire, et marchant au hasard, il s'y jetât par son imprudence, ne serait-il pas inexcusable dans son malheur ? Or voilà justement notre état. Jésus-Christ nous a dit en termes exprès : Prenez bien garde, parce qu'il s'élèvera de faux prophètes, qui viendront sous mon nom, qui auront l'apparence de la sainteté, qui feront même des prodiges, et qui, par ce moyen, en pervertiront plusieurs ; et je vous le prédis, afin qu'ils ne vous séduisent pas : *Videte ne quis vos seducat* (1). C'est ainsi qu'il nous a parlé ; et cette leçon, encore une fois, est celle de tout l'Évangile que ce divin Maître semble avoir eu plus à cœur de nous faire comprendre. Cependant c'est celle que nous voulons comprendre le moins. Notre unique règle est de nous abandonner sur ce point à notre caprice ; et il n'y a rien où nous affections davantage d'agir par la préoccupation de nos idées, sans vouloir écouter notre raison ni notre foi, pour peu que notre foi et notre raison s'opposent à notre goût et contredisent les sentiments de notre cœur. Après cela, si nous faisons de fausses démarches, et si nous nous égarons dans les voies du salut, pouvons-nous prétendre que notre simplicité soit un sujet légitime de justification pour nous ? Mais, quelque précaution que l'on y apporte, il est difficile de n'être pas trompé par l'hypocrisie. Vous le dites, et moi je soutiens qu'après les règles admirables que Jésus-Christ nous a données, il n'est rien de plus aisé que d'éviter cette surprise dans les choses dont nous parlons, qui sont celles de la conscience et du salut éternel. Car en matière de religion, par exemple,

1. MATTH., XXIV, 4.

cet Homme-Dieu nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité était la soumission à son Église ; que hors de là toutes les vertus qui se pratiquaient n'étaient qu'hypocrisie et que mensonge ; et que quiconque n'écoutait pas son Église, fût-il un ange descendu du ciel, il devait être regardé comme un païen et comme un publicain. S'il arrive donc que, sans avoir égard à une instruction si positive et si importante, nous nous attachions à un parti où cet esprit de soumission ne se trouve pas ; dès là, quoique séduits par l'hypocrisie, nous sommes criminels, et notre erreur est une infidélité. Et voilà ce qui confondra, dans le jugement de Dieu, tant d'âmes réprouvées qui, par une simplicité pleine d'indiscrétion, ont adhéré aux sectes et aux hérésies sous ombre d'une réforme imaginaire. Car de quelque bonne foi qu'aient été, à ce qu'il semble, ceux qui se sont engagés dans le schisme de Luther ou dans celui de Calvin, s'ils avaient suivi la règle du Fils de Dieu, et s'ils en avaient fait la juste application qu'ils en pouvaient et qu'ils en devaient faire, ils auraient aisément découvert le piège qu'on leur dressait, et l'écueil où ils se laissaient conduire. Et il ne faut point me répondre qu'ils allaient où ils croyaient voir le plus grand bien ; car c'est par là que tant d'âmes chrétiennes, quittant la voie simple de la piété pour marcher dans des voies plus hautes, mais détournées, se sont perdues et se perdent tous les jours ; malheur que sainte Thérèse déplorait autrefois, et pour lequel Dieu la suscita, afin de nous donner dans sa personne l'idée d'une conduite prudente et droite; c'est, dis-je, par là que le démon, sous prétexte non seulement du bien, mais du plus grand bien, les fait tomber dans l'abîme. Démon que Marie, toute remplie de grâce qu'elle était, appréhenda, quand elle se troubla à la vue d'un ange, se défiant d'autant plus de ce qu'il lui proposait, que c'étaient des mystères plus sublimes ; démon dont saint Paul, tout ravi qu'il avait été au troisième ciel, craignait les ruses et les artifices, quand il disait : Nous n'ignorons pas ses desseins, et nous ne savons que trop que cet esprit de ténèbres se montre souvent sous la forme d'un esprit de lumière ; démon que les apôtres eux-mêmes redoutaient, lorsque, voyant Jésus-Christ ressuscité, ils s'écriaient que c'était un fantôme, ne se fiant pas à leurs propres yeux, ni à la présence de cet Homme-Dieu ; démon, dit saint Bernard, qui, des quatre persécutions dont l'Église a été affligée

y entretient la plus dangereuse. La première a été celle des tyrans qui, par la cruauté des supplices, ont voulu arrêter l'établissement de la foi ; la seconde, celle des hérésiarques qui, par la nouveauté de leurs dogmes, ont corrompu la pureté de la doctrine; la troisième, celle des catholiques libertins, qui, par leurs relâchements, ont perverti la discipline des mœurs : mais la dernière et la plus pernicieuse est celle des hypocrites, qui, pour s'insinuer et pour se faire croire, contrefont la piété, et la plus parfaite piété. Il est donc de notre devoir et d'une nécessité indispensable d'user de toute notre vigilance pour nous tenir en garde contre eux. Sans cela, Dieu nous menace de nous comprendre dans l'anathème qu'il lancera sur leur tête : *Et partem ponet cum hypocritis* (1). Et parce que le Sauveur des hommes nous avertit de joindre toujours la prière à la vigilance, c'est encore une obligation pour nous d'avoir recours à Dieu, et de lui dire souvent avec son prophète : *Notam fac mihi viam in qua ambulem, quia ad te levavi animam meam* (2) : Montrez-moi, Seigneur, la route où je dois marcher ; ne permettez pas qu'une trompeuse illusion m'aveugle. Le monde est rempli de faux guides d'autant plus à craindre qu'ils sont plus adroits à se cacher, et que leurs intrigues sont plus secrètes. C'est pour cela que je m'adresse à vous, ô mon Dieu, afin que vous m'aidiez des lumières de votre grâce, et qu'à la faveur de cette clarté divine je puisse heureusement parvenir au terme de la gloire où vous conduise, etc.

1. MATTH., XXIV, 51. — 2. *Psalm.*, CXLII, 8.

VII. — SUR LA PRIÈRE.

Notice historique.

EN 1699, Bourdaloue prêchait le carême aux Nouvelles Catholiques, rue Sainte-Anne. Il y prêcha encore le 25 mars 1700. Or, d'après le duc de Saint-Simon, un 25 mars, à Paris, le prédicateur s'éleva contre le quiétisme. Le sermon de la *Prière*, sur lequel nous nous sommes étendu (p. 73), combat en effet les illusions de l'oraison extraordinaire. C'est encore un monument de l'irréprochable théologie de Bourdaloue. — Sans doute, le prédicateur l'a donné au moins une fois encore dans d'autres circonstances, et avec quelques remaniements, car dans ses œuvres il se trouve au cinquième dimanche après Pâques.

Dixit Jesus discipulis suis: Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. Usquemodo non petistis quidquam in nomine meo; petite et accipietis.

Jésus parla de cette sorte à ses disciples : Je vous le dis en vérité, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Vous n'avez encore rien demandé en mon nom ; demandez, et vous recevrez. SAINT JEAN, ch. XVI, 23, 24.

IL n'appartient qu'à un Dieu aussi grand que le nôtre de faire une promesse si magnifique et si étendue, parce qu'il n'appartient qu'à lui de la pouvoir exécuter. Le Fils de Dieu ne nous dit pas seulement dans la personne de ses disciples : Si vous demandez telle ou telle chose, vous l'obtiendrez ; mais, si vous demandez quelque chose, quoi que ce soit, mon Père vous le donnera : *Si quid petieritis, dabit vobis.* Il ne nous dit pas précisément, demandez ceci ou cela, mais indéterminément et en général, demandez, et vous recevrez : *Petite et accipietis.* Encore une fois, Chrétiens, il fallait une puissance et une miséricorde infinie pour être en état de s'engager de la sorte, et pour le vouloir. C'est donc là qu'éclate la souveraine grandeur du Dieu que nous adorons ; c'est là qu'il fait également paraître, et ce pouvoir suprême qui le rend maître de tout, et cette bonté sans mesure qui le fait descendre et compatir à tous nos besoins : aussi est-ce de là même que les Pères ont pris occasion de tant

exalter l'efficace de la prière ; qu'ils l'ont regardée comme la mère de toutes les vertus, comme la source de tous les biens, comme le trésor de l'âme chrétienne et comme un fonds de richesses inépuisables, parce que c'est le moyen de parvenir à tout et d'avoir tout : *Si quid petieritis Patrem, dabit vobis.* Il est vrai qu'elle requiert certaines conditions. Dieu n'est pas le dissipateur, mais le dispensateur de ses grâces; et par conséquent il n'écoute pas sans distinction toute prière, mais une prière animée par la foi, une prière sanctifiée par l'humilité, une prière soutenue par la persévérance, une prière non des lèvres et de la bouche seulement, mais de l'esprit et du cœur : tout cela est incontestable, et tout cela est bien raisonnable. Ce qui m'étonne, Chrétiens, et ce qui est en effet bien surprenant, c'est le peu de soin que nous avons de mettre en œuvre auprès de Dieu ce qui devrait nous servir en toutes rencontres. Car ne puis-je pas bien faire à la plupart de mes auditeurs le même reproche que faisait le Sauveur du monde à ses disciples : *Usquemodo non petistis quidquam*, Vous n'avez rien demandé jusqu'à présent? Est-ce que rien ne vous manque? mais vous êtes tous les jours si éloquents à exposer aux hommes les nécessités ou temporelles ou spirituelles qui vous affligent. Est-ce que vous n'avez point encore appris à demander, ni à prier? Si cela est, comme je n'ai que trop lieu de le croire, appliquez-vous à ce discours, où je prétends vous entretenir de la prière, après avoir prié moi-même en m'adressant à Marie et lui disant : *Ave.*

Exercer le ministère de l'Évangile, c'était, dans l'idée de saint Paul, faire profession d'être redevable à tous, aux ignorants et aux savants, aux charnels et aux spirituels, à ceux qui sont encore enfants en Jésus-Christ, et à ceux qui sont déjà des hommes formés et parfaits, ou qui travaillent à le devenir ; aux ignorants pour les instruire, aux savants pour les persuader, aux charnels pour les convertir, aux spirituels pour les affermir; à ceux qui sont encore enfants pour les nourrir de lait, aux parfaits pour leur préparer des viandes solides ; à tous pour leur prêcher la vérité, mais d'une manière proportionnée à leur état et à leurs dispositions. Ainsi ce grand apôtre le pratiquait-il, ainsi en servait-il d'exemple aux ministres qui devaient être chargés après lui du même emploi; et voilà, mes chers auditeurs, l'engagement où je me trouve aujourd'hui. J'ai à vous entretenir de la matière la plus

importante, savoir, de l'oraison ou de la prière; et, par un dessein particulier de Dieu, je me trouve obligé à en instruire tout à la fois deux sortes de personnes ; les chrétiens du siècle, qui marchent dans les routes de la religion, et ceux qui aspirent et qui s'élèvent aux voies les plus sublimes de la perfection. Il semble que, pour l'utilité publique, j'aurais pu me contenter de l'instruction des premiers ; mais Dieu, par son adorable providence, a permis que dans notre siècle il ne fût pas moins nécessaire de s'appliquer à l'édification des seconds; et c'est pourquoi je me suis senti inspiré de parler ici aux uns et aux autres ; aux premiers, pour les convaincre de la nécessité de l'oraison, et aux seconds, pour leur découvrir les abus de l'oraison. Mais parce que le terme d'oraison, par rapport à ces deux sortes de chrétiens, est comme un terme équivoque, qui signifie pour les premiers l'action commune de prier, et pour les seconds quelque chose de plus relevé, que nous appellerons oraison extraordinaire; afin d'ôter toute ambiguïté, et de vous déclarer nettement ma pensée, mon dessein est de faire voir aux uns le besoin qu'ils ont de l'oraison commune, et de marquer aux autres comment ils peuvent abuser de l'oraison extraordinaire ; c'est-à-dire d'engager les uns à prier, et d'empêcher les autres de mal prier ; d'attirer ceux-là au saint exercice de l'oraison, qui nous est commandé, et de retirer ceux-ci des fausses voies d'une oraison dangereuse et inutilement pratiquée. Voilà ce que j'entreprends. En deux mots, l'indispensable nécessité de l'oraison ordinaire, fondée sur les principes de la foi les plus évidents, c'est le premier point; l'abus de l'oraison extraordinaire, reconnu et découvert par les règles de la foi les plus solides, c'est le second point. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

JAMAIS décision de la foi n'a été ni plus authentique, ni reçue dans le monde chrétien avec plus de soumission et plus de respect que celle où l'Église, foudroyant autrefois le pélagianisme, établit, disons mieux, déclara la nécessité de la grâce intérieure de Jésus-Christ pour toutes les œuvres du salut; et jamais conséquence n'a été ni plus infaillible ni plus évidemment tirée de son principe, que celle que je tire aujourd'hui de cette décision de l'Église pour prouver la nécessité de la prière. Sans la grâce du Rédempteur, quelque fonds de

vertu naturelle que je puisse avoir, et quelque bon usage que je fasse de ma raison et de ma liberté, je suis dans une impuissance absolue de parvenir au terme du salut ; c'est ce que le grand saint Augustin soutint avec tant de zèle, et ce qui fut enfin solennellement conclu contre l'hérésiarque Pélage. Sans le secours de la grâce, non seulement je ne puis parvenir à ce bienheureux terme du salut, mais je ne puis pas même m'y disposer, je ne puis pas même commencer à y travailler, je ne puis pas même le désirer, je ne puis pas même y penser ; c'est ce qu'ont depuis défini tant de conciles et tant de papes, pour exterminer le semi-pélagianisme, rejeton pernicieux de l'erreur que saint Augustin avait si glorieusement combattue. Or les mêmes armes dont se servait alors l'Église pour défendre la grâce de Jésus-Christ contre les hérétiques qui l'attaquaient, sont celles qu'elle me fournit encore pour justifier l'indispensable obligation de la prière contre les mondains et les lâches chrétiens qui la négligent : car voici, mes chers auditeurs, comment je raisonne, et comment chacun de vous doit raisonner avec moi.

Sans la grâce il n'y a point de salut ; donc il n'y a point de salut sans la prière, parce que hors la première grâce, qui est indépendante de la prière, comme étant, dit saint Prosper, le principe de la prière même, il est de la foi que la prière est le moyen efficace et universel par où Dieu veut que nous obtenions toutes les autres grâces ; et que toutes les autres grâces, dans l'ordre de la Providence et de la prédestination, sont essentiellement attachées à la prière. *Petite et accipietis:* Demandez, et vous recevrez. Voilà la règle que Jésus-Christ nous a prescrite, et qui, étant limitée à ce don parfait, à ce don souverain et excellent qui nous vient d'en haut, je veux dire la grâce du salut, n'a jamais manqué ; voilà la clef de tous les trésors de la miséricorde ; voilà le divin canal par où tous les biens célestes nous doivent être communiqués. Demandez le royaume de Dieu et sa justice, ou plutôt, demandez sans restriction tout ce qui vous est nécessaire pour y arriver, et soyez sûrs que vous l'aurez : *Petite et accipietis.* Voilà, dis-je, l'oracle de la vérité éternelle, dont il ne nous est pas permis de douter. D'où il faut conclure, reprend le docteur angélique saint Thomas, que nul homme, soit juste, soit pécheur, mais encore moins le pécheur que le juste, n'a droit d'espérer en Dieu qu'en conséquence de ce qu'il le prie, et

que toute confiance en Dieu qui n'est pas fondée sur la prière et soutenue, ou, si j'ose ainsi m'exprimer, autorisée du crédit de la prière, est une confiance vaine, une confiance présomptueuse, une confiance même réprouvée de Dieu ; et la raison est que Dieu, dit saint Thomas, qui ne nous doit rien par justice, et qui est incapable de nous rien devoir autrement que par miséricorde, tout au plus par fidélité, ne s'est engagé à nous par ces titres mêmes de fidélité et de miséricorde, que sous condition et dépendamment de la prière. Il peut donc, non seulement sans être injuste, mais sans cesser d'être fidèle et miséricordieux, ne nous point accorder ses grâces quand nous ne le prions pas. Je dis plus, et dans le cours ordinaire de sa providence, il le doit en quelque façon, parce que des grâces aussi précieuses que les siennes (c'est la réflexion de saint Chrysostome), des grâces aussi importantes que celles qui nous conduisent au salut, méritent bien au moins qu'il nous en coûte de les demander et de les demander avec empressement et avec ferveur.

Vous me direz qu'indépendamment de nos prières, Dieu sait nos besoins spirituels, et, sans que nous nous mettions en peine de les lui faire connaître, qu'il y peut pourvoir. Il est vrai, répondait saint Jérôme à Vigilantius, qui, préoccupé de son sens, et renversant sous ce prétexte le fondement de la religion, voulait conclure de là l'inutilité de la prière; il est vrai, Dieu connaît par lui-même nos besoins ; mais quoiqu'il les connaisse par lui-même, et qu'il y puisse pourvoir sans nous, il veut y être déterminé et engagé par nous ; c'est-à-dire il veut être excité par nos prières à nous accorder les secours qu'il nous a préparés ; il veut que nos prières soient le ressort qui remue sa miséricorde et qui la fasse agir : car il est, ajoutait ce saint docteur, le maître de ses biens ; et en cette qualité de maître, c'est à lui de nous les donner et d'en disposer aux conditions qu'il lui plaît. Or, encore une fois, il lui a plu que la prière fût une de ces conditions, et même la principale, et qu'elle entrât dans le pacte qu'il a fait avec nous comme notre Dieu, en nous disant : *Petite et accipietis ;* il lui a plu, en faisant servir nos besoins à sa gloire, de nous intéresser par là à l'honorer, de nous attacher à son culte par ce sacré lien, de nous tenir par là dans l'exercice de cette continuelle dépendance où nous devons être à son égard ; en un mot, il lui a plu de vouloir être prié, et de mettre comme à

ce prix les dons de sa grâce et les effets continuels de sa charité divine. Car c'est ainsi que s'expliquait saint Jérôme, en réfutant l'hérésie des Adamites, qui consistait à rejeter la prière comme superflue; hérésie que Jovinien avait osé renouveler et dont Vigilantius était alors l'un des plus zélés partisans. Mais de là, Chrétiens, s'ensuivent trois autres vérités qu'il est du devoir de mon ministère de vous bien faire comprendre, et que vous ne pouvez ignorer sans un préjudice notable de votre religion et de votre foi.

Première vérité. Il s'ensuit que, dans le cours de la vie chrétienne, il nous peut arriver et qu'il nous arrive souvent de manquer en effet de certaines grâces pour accomplir le bien auquel nous sommes obligés, et pour éviter le mal que la loi de Dieu nous défend, sans que nous ayons droit d'alléguer notre impuissance pour excuse de nos désordres, sans que nous puissions prétexter devant Dieu nulle impossibilité d'obéir à ses commandements, sans que sa loi, dans ces occasions, nous devienne impraticable : l'obligation que Dieu s'est faite de nous exaucer autant de fois que nous le prierons utilement pour le salut étant alors contre nous une raison invincible qui nous ferme la bouche, et qui confond ou notre lâcheté ou notre erreur. Ceci mérite votre attention. Il vous est impossible, par exemple, dites-vous, d'aimer sincèrement votre ennemi, et de lui pardonner de bonne foi l'injure que vous en avez reçue; et persuadé que cela vous est impossible, vous prétendez par là vous disculper des sentiments de haine et de vengeance que vous conservez dans le cœur. Ainsi le malheureux esprit du monde, qui est un esprit d'infidélité, vous aveugle-t-il. Mais écoutez les paroles de saint Augustin bien opposées à ce langage, ou plutôt, écoutez toute l'Eglise assemblée dans le dernier concile, et se servant des paroles de saint Augustin. Vous vous trompez, mon Frère, dit ce saint docteur cité par le concile, vous vous trompez. Dieu, qui est le meilleur et le plus sage de tous les législateurs, en vous commandant d'aimer votre ennemi, ne vous commande rien d'impossible ; mais par ce commandement adorable il vous avertit de faire ce que vous pouvez, et de demander ce que vous ne pouvez pas, et il vous aide à le pouvoir : *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis.* Voilà en deux mots ou la réfutation de votre erreur, ou la conviction de votre

libertinage. Vous ne vous sentez pas encore prévenu de cette grâce toute-puissante qui inspire la charité pour les ennemis mêmes ; et cette grâce vous manque, je le veux. Mais vous avez une autre grâce qui ne vous manque pas, une autre grâce qui vous tient lieu de celle-là, et avec laquelle il ne vous est jamais permis de rien imputer au défaut de celle-là. Quelle est cette autre grâce? la prière, que Dieu vous a mise en main comme un instrument avec quoi vous pouvez tout, et qu'il ne tient qu'à vous de mettre en œuvre pour vous attirer cette grâce de la charité héroïque et de l'amour des ennemis, que vous n'avez pas. Vous ne pouvez pardonner, mais vous pouvez prier ; et le pouvoir de prier est pour vous une assurance et un gage du pouvoir de pardonner : car il suffit que vous puissiez l'un ou l'autre, ou plutôt que vous puissiez l'un pour l'autre ; et du moment que l'un ou l'autre de ces deux pouvoirs vous est donné, le pardon de l'injure vous est possible. Or, après la promesse de Jésus-Christ, l'un des deux vous est assuré et vous est acquis ; autrement saint Augustin ne vous aurait pas dit, *Et facere quod possis, et petere quod non possis*, de faire ce que vous pouvez, et de demander ce que vous ne pouvez pas, puisqu'il serait également hors de votre pouvoir de demander et de faire. Il faut donc que la grâce de faire ne vous manque que parce que vous n'usez pas de celle de prier et de demander. Et c'est, mon cher auditeur, le secret que je vous apprends, et ce qui éclaircit parfaitement la théologie des Pères de l'Église, quand ils avancent sur cette matière des propositions dures en apparence, mais d'ailleurs d'une connexion admirable entre elles ; car voici le nœud de cette connexion. La grâce nous manque quelquefois : qui en doute, et qui peut en disconvenir? mais nous manque-t-elle parce que Dieu nous la refuse, ou parce que nous ne la demandons pas à Dieu ? nous manque-t-elle par le défaut de celui qui la donne, ou par notre indisposition et notre indifférence à la recevoir? nous manque-t-elle parce que Dieu ne veut pas nous exaucer, ou parce que nous négligeons de le prier ? Voilà, homme du monde, ce qui vous condamnera un jour. Jugez-vous, et écoutez-moi. Vous êtes trop faible pour surmonter la passion qui vous domine, et pour résister à la tentation et à l'habitude du honteux péché dont vous vous êtes fait esclave; je le sais, et j'en gémis pour vous : mais avez-vous bonne grâce de vous en prendre à votre

faiblesse, tandis qu'il vous est aisé de pratiquer ce qui vous rendrait fort et invincible, si vous vouliez y recourir ? Or telle est la vertu de la prière.

De dire qu'il y a des états où cette prétendue faiblesse s'étend jusqu'à la prière même, des états où l'homme tenté n'a pas même la force de prier, je sais que raisonner ainsi, c'est encore une de ces pensées malignes que notre esprit suggère à notre cœur, pour chercher des excuses dans le péché : *Ad excusandas excusationes in peccatis* (1). Mais, comme remarque saint Chrysostome, si cela était, pourquoi l'apôtre de Jésus-Christ nous assurerait-il le contraire, et pourquoi ferait-il consister la fidélité de Dieu en ce que Dieu ne permet point et ne permettra jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces ? *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis* (2). Car s'il y avait des états où nous n'eussions ni la force de vaincre la tentation, ni la force de prier pour en obtenir la victoire, c'est-à-dire des états où la grâce pour l'un et pour l'autre nous manquât également, il faudrait que saint Paul l'eût mal entendu, et qu'en voulant nous consoler par ce motif de la fidélité de Dieu, il nous eût donné une fausse idée, puisqu'il serait vrai qu'étant trop faibles pour prier, aussi bien que pour résister, nous serions évidemment tentés au delà de ce que nous pouvons, et qu'ainsi Dieu permettrait ce que cet apôtre a soutenu qu'un Dieu fidèle ne pouvait permettre. Mais non, mon Frère, poursuit saint Chrysostome, il n'en va pas ainsi : vous êtes faible jusqu'à l'excès, mais vous ne l'êtes que parce que malheureusement vous quittez l'exercice de la prière ; car dans le dessein de Dieu, c'était la prière qui devait vous fortifier, qui devait vous fournir des armes, qui devait vous servir de bouclier pour repousser les attaques du démon. Et, en effet, par la prière, les Saints, quoique fragiles comme vous, ont toujours été victorieux ; et sans la prière, quoique saints d'ailleurs, ils auraient été comme vous vaincus. Cessez donc, encore une fois, d'excuser par là vos chutes; et de l'expérience funeste que vous avez de votre fragilité, ne concluez autre chose que la nécessité absolue où vous êtes d'observer le précepte de Jésus-Christ, qui vous commande de prier, et de prier sans relâche : *Oportet semper orare, et non deficere* (3).

1. *Psalm.*, CXL, 4. — 2. *I Cor.*, X, 13. — 3. LUC., XVIII, 1.

Il en est de même de ces chrétiens froids et languissants, peu touchés des devoirs de leur religion, qui, se voyant dans la sécheresse et le dégoût et même dans l'insensibilité et l'endurcissement, se plaignent que Dieu les délaisse, au lieu de s'accuser devant Dieu de leur propre infidélité, et de reconnaître avec gémissements et avec larmes que leur malheur au contraire est qu'eux-mêmes ils délaissent Dieu, en renonçant à la prière, et ne faisant nul usage de cet excellent moyen sur lequel roule toute l'espérance chrétienne. Car c'est encore un autre point de la créance catholique, qui nous est déclaré par le concile, qu'à l'égard de ceux qui sont une fois justifiés, ou par la pénitence ou par le baptême, Dieu ne les abandonne jamais, s'ils ne l'ont auparavant abandonné. *Deus gratia sua semel justificatos nunquam deserit, nisi prius ab eis deseratur.* Or il est néanmoins hors de doute que ce serait Dieu qui les abandonnerait le premier, si, lorsqu'il leur fait un commandement, il ne leur donnait pour l'accomplir, ni la grâce de la prière, ni, comme parlent les théologiens, la grâce de l'action. Mais il n'est pas moins évident qu'il ne les abandonne qu'après qu'ils l'ont déjà abandonné, quand il ne les prive de la grâce de l'action que parce qu'ils ne sont pas fidèles à la grâce de la prière. Quel est donc l'ordre de cet abandon terrible que nous devons craindre? Le voici : nous commençons, et Dieu achève ; nous abandonnons Dieu en négligeant de recourir à lui, et de nous attirer par la prière sa grâce et son secours; et Dieu, qui, selon le Prophète, méprise celui qui le méprise, nous abandonne, en nous laissant, par une juste punition, dépourvus de ce secours et de cette grâce. Mais l'abandon de Dieu suppose le nôtre ; et sans le nôtre, qui est volontaire, et dont nous nous rendons coupables, nous ne devrions jamais craindre celui de Dieu. Hors de là nous aurions droit de compter sur Dieu, et ce droit ou cette sûreté pour nous serait la prière ; mais avec quel front osons-nous nous en prendre à Dieu, et dire qu'il s'éloigne de nous, pendant que nos consciences nous reprochent que c'est nous-mêmes qui le forçons à cet éloignement, et qui, par le mépris que nous faisons de la prière, sommes les premiers à nous éloigner et à nous détacher de lui ?

Seconde vérité. Il s'ensuit de là que le plus grand de tous les désordres, et en même temps de tous les malheurs où puisse tomber l'homme chrétien, c'est d'abandonner la prière.

Pourquoi ? parce qu'abandonner la prière, c'est renoncer au plus essentiel et au plus irréparable de tous les moyens de salut. Prenez garde, s'il vous plaît. Au défaut de tout autre moyen, quelque avantageux ou même nécessaire qu'il puisse être pour le salut éternel, l'homme chrétien peut trouver des ressources dans la religion. Il n'y a point de sacrement dont l'efficace et la vertu ne puisse être suppléée par les dispositions de la personne qui le désire de bonne foi, mais qui ne peut le recevoir. Il n'y a point d'œuvre, ni méritoire, ni satisfactoire, qu'une autre de pareil mérite et d'égale satisfaction ne puisse remplacer. La contrition pure et parfaite peut tenir lieu de la confession des péchés. L'aumône, selon la doctrine des Pères, peut, par l'acceptation de Dieu, être substituée au jeûne, mais rien ne peut à notre égard être le supplément de la prière, parce que, dans l'ordre du salut et de la justification, la prière, dit saint Chrysostome, est comme la ressource des ressources mêmes, comme le premier mobile qui doit donner le mouvement à tout le reste, et, quand tout le reste viendrait à manquer, comme la dernière planche pour sauver du naufrage l'homme pécheur. Si je suis incapable d'agir pour Dieu, je puis au moins souffrir pour lui. Si l'infirmité de mon corps m'empêche d'exercer sur moi les rigueurs de la pénitence, je puis racheter mes péchés par la miséricorde envers les pauvres ; mais, dans quelque état que je me suppose, si je cesse de prier, je n'ai plus rien sur quoi je puisse faire fond, et par nul autre moyen je ne puis racheter ni réparer la perte que je fais en me privant du fruit de la prière. Ne priant plus, toutes les ressources de la grâce sont taries pour moi, et mon âme, Seigneur, est devant vous comme une terre sèche et aride, qui n'est plus arrosée des pluies du ciel ; ne priant plus, je n'ai plus ni humilité, ni foi, ni patience, parce que, bien loin de m'efforcer à pratiquer ces saintes vertus, je ne me donne pas même la peine de vous les demander ; ne priant plus, je me laisse emporter à mes passions et à mes désirs déréglés, parce que, bien loin de les combattre, je n'ai pas même recours à vous, qui pouvez seul m'aider à les réprimer; ne priant plus, toute l'harmonie de la vie chrétienne est en moi déconcertée, parce que la prière, qui en était l'âme, cesse et n'est plus pour moi d'aucun usage; car c'est à quoi se termine l'indévotion que je remarque et que je déplore dans je ne sais combien de lâches chrétiens.

Cependant, mes chers auditeurs, voilà le désordre du siècle ; et tel de vous à qui je parle, doit actuellement se dire à soi-même : Voilà mon état. C'est un pécheur d'habitude accablé du poids de ses iniquités, mais dont le dernier des soins est de représenter à Dieu sa misère, et de s'adresser à lui comme à son libérateur, en s'écriant avec l'Apôtre : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus* (1) ? Qui me délivrera de ce corps de mort ? C'est une femme mondaine, remplie de l'amour d'elle-même et idolâtre de sa personne ; mais qui n'a jamais dit à Dieu sincèrement : Seigneur, détruisez en moi cet amour profane, et faites-y régner le vôtre. C'est un homme exposé par sa condition aux occasions les plus prochaines du péché, qui, à tous les moments du jour, devrait soupirer vers le ciel et implorer l'assistance du Très-Haut, mais qui, tranquille au milieu des dangers les plus présents, passe les années entières sans rendre à Dieu le moindre culte, ni lui offrir le sacrifice d'une humble prière. Voilà, dis-je, ce que j'appelle la désolation du christianisme. Je ne parle point de certains pécheurs endurcis, qui, rebelles à la loi de Dieu et obstinés dans leurs vices, ont une opposition formelle à la prière, parce qu'ils craindraient d'être exaucés, et que, livrés dès cette vie à l'esprit de réprobation, ils ne voudraient pas que Dieu leur accordât la grâce de leur conversion. Il y en a de ce caractère, et Dieu veuille que personne de vous ne se reconnaisse dans la peinture que j'en fais ! Je parle de ceux et de celles qui par esprit de dissipation, qui par accablement de soins temporels, qui par attachement aux plaisirs du monde, qui par froideur pour Dieu, qui par indifférence pour le salut, qui par oubli de leur religion, se sont mis dans la possession malheureuse de ne plus prier : c'est à ceux-là que je parle, les conjurant, par le plus pressant de tous les motifs, d'ouvrir aujourd'hui les yeux et d'avoir compassion d'eux-mêmes. Car que peut-on, mes Frères, espérer de vous, si vous quittez ce qui est la base et l'appui de toutes les espérances des hommes ? Destitués du secours de la prière, que devez-vous attendre de Dieu ? Sans la prière, quelle part avez-vous aux mérites de Jésus-Christ ? de quel bien êtes-vous capables ? quel mal pouvez-vous éviter ? Comment le péché vous a-t-il portés jusque-là, de renoncer à ce qui devrait être votre sou-

1. *Rom.*, VII, 24.

veraine et votre unique consolation ? Est-ce paresse ? est-ce endurcissement de cœur ? est-ce doute et incrédulité ? Si c'est paresse, en fut-il jamais une plus léthargique que celle de se damner et de se perdre, faute de dire à Dieu: Sauvez-moi ? Si c'est endurcissement, en peut-on concevoir un plus affreux que celui d'être couvert de plaies, et de plaies mortelles, manque de dire à Dieu: Guérissez-moi ? Si c'est incrédulité, y en a-t-il de plus insensée que celle de supposer un Dieu plein de bonté, et de n'en faire jamais l'épreuve, en lui disant : Sautenez-moi, fortifiez-moi, convertissez-moi ?

Troisième vérité. Il s'ensuit que le comble du malheur pour un chrétien est de perdre absolument l'esprit de la prière. J'entends par l'esprit de la prière, une certaine estime que l'on conserve toujours pour ce saint exercice, quoiqu'on ne le pratique pas ; j'entends une certaine confiance en ce moyen de conversion et de sanctification, quoiqu'on néglige de s'en servir ; j'entends un certain sentiment intérieur du besoin que nous en avons, et un fonds de disposition à l'employer dans les rencontres, quoique actuellement et dans les conjonctures présentes on n'en fasse aucun usage. Car avoir perdu cette estime, cette confiance, ce sentiment, cette disposition secrète, c'est avoir perdu jusqu'aux principes les plus éloignés de la vie de l'âme, et c'est être dans l'ordre de la grâce ce qu'est dans l'ordre de la nature un arbre dont on a coupé non point seulement les branches, mais jusqu'à la dernière racine. Tandis qu'on a cet esprit encore, ou qu'on en a quelque reste, tout assoupi qu'il est, il peut dans l'occasion se réveiller, nous exciter à la prière, nous y faire avoir recours ; et, par l'efficace de notre prière, nous pouvons toucher le cœur de Dieu, et impétrer une grâce qui nous touche enfin nous-mêmes, et qui nous ramène à Dieu. Si ce n'est pas aujourd'hui que cet esprit agit, ce sera peut-être demain, ce sera peut-être dans la suite des années ; et le moment viendra où nous éprouverons sa vertu. Mais si cet esprit est absolument éteint, si nous n'avons plus ni estime de la prière, ni confiance en la prière, ni goût pour la prière, ah ! mes chers auditeurs, où en sommes-nous, et quelle espérance y a-t-il que jamais nous nous dégagions des pièges du monde, que nous nous délivrions jamais de l'esclavage de nos passions, que nous surmontions jamais la chair qui nous sollicite sans cesse et qui nous entraîne, que nous revenions de nos égarements, et

que nous rentrions dans les voies de Dieu ? La grâce de la prière ne nous manquera pas pour cela ; mais nous manquerons à cette grâce, parce que, n'ayant plus nul esprit de prière, nous manquerons de dispositions pour recevoir cette grâce et pour y répondre. Voilà pourquoi le Prophète royal regardait comme un des bienfaits de Dieu les plus signalés et le bénissait de n'avoir point permis que l'esprit de prière lui fût enlevé : *Benedictus Deus qui non amovit orationem meam a me* (1). Voilà pourquoi Dieu, voulant marquer son amour à son peuple, lui promettait de répandre sur lui un esprit de grâce et un esprit de prière : *Effundam super domum David et super habitatores Jerusalem spiritum gratiæ et precum* (2). Et voilà pourquoi nous vous exhortons si fortement, Chrétiens, à ne pas dissiper ce précieux talent. Or on le perd en perdant l'habitude de la prière et en demeurant les semaines entières, les mois, les années, sans nul usage de la prière.

Heureux donc si ce discours peut rallumer votre zèle pour une pratique si salutaire et si nécessaire ! Allons, mes Frères, allons nous jeter aux pieds de notre Père céleste, et lui présenter avec foi, avec humilité, avec persévérance, le religieux hommage de nos vœux. Nous ne pouvons ignorer d'une part nos besoins, et de l'autre la parole qu'il nous a donnée de nous accorder son secours, quand nous prendrons soin de l'implorer. Quoique cette parole soit générale, et qu'elle s'étende à tout, aux besoins temporels comme aux spirituels, à ce qui regarde le corps et la vie présente, comme à ce qui concerne l'âme et le salut éternel, *Quodcumque petieritis ;* souvenons-nous néanmoins de cette autre leçon qu'il nous fait ailleurs, de chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et de nous reposer de tout le reste sur sa providence, qui y pourvoira. Demandons-lui, selon l'ordre que le Fils de Dieu nous a prescrit, que son nom soit sanctifié, et que nous puissions contribuer nous-mêmes à sa gloire par la sainteté de nos œuvres ; que son règne arrive, et que dès ce monde il établisse son empire dans nos cœurs, afin que nous régnions éternellement avec lui dans le séjour bienheureux ; que sa volonté soit faite dans le ciel et sur la terre, mais pardessus tout qu'elle s'accomplisse en nous, et que nous lui

1. *Psalm.* LXV, 20. — 2. ZACH., XII, 10.

soyons toujours soumis. Demandons-lui que chaque jour il nous fournisse le pain qui doit entretenir la vie de nos âmes, le pain de sa grâce, ce pain supersubstantiel, pour me servir de l'expression même de l'Évangile ; que, tout pécheurs que nous sommes, il jette sur nous un regard de miséricorde, et qu'il nous pardonne tant d'offenses dont nous devons nous reconnaître coupables, et pour lesquelles nous ne pouvons le satisfaire, s'il ne se relâche en notre faveur de la sévérité de ses jugements. Demandons-lui qu'il nous défende des traits empoisonnés de l'esprit tentateur et des attaques de ce lion rugissant qui tourne sans cesse autour de nous pour nous surprendre ; qu'il nous défende des charmes trompeurs du monde et de ses prestiges, mais qu'il nous défende encore plus de nous-mêmes et de la malheureuse cupidité qui nous domine. Enfin demandons-lui qu'il nous préserve de tout mal ; qu'il nous aide à réparer les maux passés, et à nous relever de nos chutes, à guérir les maux présents, et à redresser nos inclinations vicieuses ; à détourner les maux à venir, et à éviter le plus affreux de tous, qui est celui d'une éternelle damnation. Car si nous sommes éclairés d'une sagesse solidement et vraiment chrétienne, voilà où doivent tendre nos prières, et à quoi elles doivent se réduire : en voilà le précis et l'abrégé. Mais, après avoir vu la nécessité de l'oraison commune et ordinaire, il me reste à vous faire voir les abus de l'oraison particulière et extraordinaire : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

QUAND je parle des abus de l'oraison extraordinaire, ne pensez pas, Chrétiens, que je prétende ni la condamner, ni la combattre, puisqu'il est évident, au contraire, que de condamner ceux qui en abusent, c'est faire hautement profession de la reconnaître et de l'honorer. Je sais que Dieu dont la miséricorde est infinie, se communique aux âmes justes par plus d'une voie, et qu'il ne nous appartient pas de limiter ses dons et ses faveurs, beaucoup moins d'entreprendre de les censurer. Je sais, pour me servir des termes de saint Paul, qu'en ce qui regarde ses communications divines, quoique ce soit toujours le même esprit, il y a une diversité de grâces : *Divisiones gratiarum sunt, idem autem*

spiritus (1) ; et que de la part même de la créature il y a une diversité d'opérations, quoique ce soit toujours le même Dieu qui opère tout en tous : *Et divisiones operationum sunt, idem vero Deus qui operatur omnia in omnibus* (2). C'est-à-dire, je sais qu'outre la manière commune de prier, en méditant la loi de Dieu, en contemplant ses mystères, en se remplissant de sa crainte, en s'excitant à son amour, en le remerciant de ses bienfaits, en implorant ses grâces et son secours, qui est le genre d'oraison que pratiquait David, et que les Saints, à son exemple, ont de tout temps pratiqué, il y en a un autre différent de celui-là, où Dieu, par des impressions fortes, prévenant l'âme et s'en rendant le maître, l'élève au-dessus d'elle-même, tient ses puissances liées et suspendues, la fixe à un seul objet, fait qu'elle agit moins qu'elle ne souffre, lui ôte cette application libre qui ne laisse pas, quoique bonne, d'être un effort pour elle et un travail ; l'établit dans un saint repos, lui parle et se découvre à elle, tandis qu'elle est devant lui dans un profond et respectueux silence. Je sais, dis-je, que c'est tout cela qu'on a coutume de comprendre sous le nom d'oraison extraordinaire ; et à Dieu ne plaise qu'il m'arrive jamais de la critiquer, ni de l'improuver ! Mais je veux, pour votre instruction et pour votre édification, vous en faire connaître les abus ; et par là, encore une fois, j'en suppose donc pour les âmes prudentes et éclairées le bon usage possible. Je ne prétends pas même vous en faire voir les abus grossiers, tels que sont ceux qui, de nos jours, ont éclaté à la honte de la religion, et qui ont scandalisé toute l'Église. L'Église, animée d'un saint zèle, a pris soin elle-même de nous en donner toute l'horreur que nous en devons avoir ; et après ce qu'elle a fait, en vain voudrais-je y rien ajouter, persuadé d'ailleurs, comme je le suis, que votre piété n'a nul besoin de ce remède.

Je parle d'abus moins scandaleux, mais toujours très pernicieux dans leurs conséquences, et d'autant plus à craindre qu'ils sont plus ordinaires, et qu'on les craint moins. Je parle de ces abus où nous voyons tomber tant d'âmes chrétiennes, qui, abandonnant la voie de l'humilité et de la simplicité, se laissent emporter à suivre des voies plus hautes en apparence, mais fausses et trompeuses. Malheur que l'illustre

1. *I Cor.*, XII, 4. — 2. *Ibid.*, 6.

Thérèse déplorait autrefois devant Dieu; et nous pouvons dire que Dieu l'avait suscitée pour nous apprendre à nous en préserver, puisqu'il nous a donné dans sa personne l'idée de la plus sage et de la plus solide conduite. Or je réduis, mes chers auditeurs, ces abus à quatre espèces. La première, de ceux qui, par une illusion visible, confondent l'oraison extraordinaire avec des choses qui ne sont rien moins qu'oraison et qui, sous ce nom spécieux, déshonorent plutôt la religion. La seconde, de ceux qui, par erreur et par un défaut de discernement, soit en spéculation, soit en pratique, préfèrent l'oraison extraordinaire à l'oraison commune. La troisième, de ceux qui, par un mouvement de présomption, s'ingèrent d'eux-mêmes ou du moins tâchent de s'élever à l'oraison extraordinaire, sans y être appelés de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu. Et la dernière, de ceux qui, par un fonds de lâcheté et de paresse et pour ne vouloir pas se captiver, sous ombre d'oraison extraordinaire négligent les règles générales auxquelles le Saint-Esprit, dans l'Écriture, veut que nous nous assujettissions pour prier saintement et chrétiennement. Ne craignez pas que je m'étende sur aucun de ces quatre articles. J'ai cru, pour l'accomplissement de mon ministère, devoir une fois vous les proposer, et je ne m'y suis résolu qu'après qu'une expérience confirmée m'en a fait reconnaître la nécessité. Mais, en vous marquant ces abus, j'aurai soin moi-même de ne pas lasser votre patience. Écoutez-moi ; ceci ne sera pas indigne de votre attention.

On se croit dans la voie et dans l'état d'une oraison extraordinaire ; mais on est dans l'égarement d'une pitoyable illusion. On se croit prévenu des dons du ciel ; mais on est, si j'ose le dire, préoccupé de ses imaginations et de ses pensées. On croit avoir part aux communications de Dieu ; mais on est livré à son propre sens, dans lequel on abonde, et qu'on suit uniquement. En un mot, on confond ce que les Pères entendent par oraison sublime, avec des choses qui n'en approchèrent jamais, qui sont de pures visions de l'esprit humain, qui bien souvent en sont les extravagances, qui n'ont nul caractère de solidité, et qui ne se trouvent fondées sur aucun des principes de la religion. C'est en quoi je fais consister le premier abus. Car j'appelle oraison chimérique, celle dont l'Évangile ne nous parle point, et que Jésus-Christ ni saint Paul ne nous ont jamais enseignée : n'étant ni vraisemblable

ni possible que, dans le dessein qu'ils ont eu de nous apprendre toute perfection, ils nous eussent laissés dans une ignorance profonde de ce qui devait être, en matière d'oraison, le plus haut degré de la perfection même. Or c'est justement ce qui serait arrivé ; car en quel endroit ou de l'Évangile, ou des autres livres sacrés, paraît-il le moindre vestige de cent choses que le raffinement des derniers siècles a inventées, et qu'on a voulu faire passer dans le monde pour oraison extraordinaire ? J'appelle oraison chimérique celle qui, réduite aux principes, ne se trouve pas à l'épreuve de la plus exacte et la plus sévère théologie : la théologie, dit le savant chancelier Gerson, devant être particulièrement en ceci comme la pierre de touche pour distinguer le faux et le vrai, ce qui est suspect et ce qui est sûr, ce qui est vicieux et ce qui est louable et soutenable ; et tout ce qui ne s'accorde pas avec cette théologie, ne pouvant être que la production d'un esprit trompeur ou trompé. Or vous savez combien de ces manières d'oraison, que la nouveauté ou l'entêtement avait fait valoir dans le monde, soumises ensuite à la censure des docteurs, et par là au jugement de l'Église, ont été rejetées et réprouvées, non seulement comme vaines et frivoles, mais comme dangereuses et préjudiciables à la vraie piété. J'appelle oraison chimérique celle qui choque le bon sens, et contre laquelle la droite raison se révolte d'abord, ayant toujours été convaincu que le bon sens, quelque voie qu'on suive, doit être de tout ; et que là où le bon sens manque, il n'y a ni oraison ni don de Dieu. Or cela seul ne devait-il pas suffire pour discerner la fausseté de tant d'espèces d'oraisons qui ont servi de pièges aux âmes faibles ; et n'est-il pas étonnant que, malgré ce bon sens universel qui a toujours réclamé contre un tel désordre, c'est-à-dire que, malgré l'opposition de tous les esprits judicieux et de tous les hommes sages, on n'ait pas laissé de courir après ces fantômes d'oraison, et qu'à la honte du christianisme on ait vu ces fantômes l'emporter souvent sur l'oraison solide et véritable ? J'appelle oraison chimérique celle dont les termes et les expressions mêmes semblent n'être propres qu'à décrier la religion et à la faire tomber dans le mépris : la religion, disait Lactance, ne devant rien admettre, ni rien autoriser qui ne soit digne de la majesté et de la sainteté du culte de Dieu ; et l'oraison, pour peu qu'elle se démente de ce caractère, cessant d'être ce qu'elle est, et ne méritant plus

le nom qu'elle porte. Or voilà, chrétienne compagnie, ce qui fait sujet de ma douleur, quand je vois se répandre dans le monde tant de livres sans choix, où, sous prétexte d'oraison, la religion est toute défigurée, et qui, par un goût dépravé du siècle où nous vivons, ont néanmoins leurs approbateurs. J'appelle oraison chimérique celle qui, de la manière qu'on la propose, est absolument inintelligible, et où les plus pénétrants et les plus éclairés théologiens ne conçoivent rien. Vous me direz qu'entre Dieu et l'âme, il peut se passer dans l'oraison des mystères ineffables et inexplicables; et moi je réponds, premièrement, que, si ces mystères sont inexplicables, on ne doit donc pas entreprendre de les expliquer; que, si ces mystères sont inexplicables, il faut donc se tenir dans le silence, et imiter au moins saint Paul, qui, après son ravissement au troisième ciel, avouait humblement l'impuissance où il était de rapporter ce qu'il y avait entendu : *Et audivi arcana verba quæ non licet homini loqui* (1). Car c'est ainsi qu'en usait ce grand apôtre : mais voici l'abus, mes chers auditeurs : on se croit plus capable que saint Paul ; et ce que saint Paul n'a pas cru lui être permis, on le présume de soi-même. C'est-à-dire, quelque ineffables et inexplicables que soient ces mystères d'oraison, un homme particulier et sans aveu s'estime assez habile pour en parler, pour les développer aux autres, pour les réduire en art et en méthode, pour en faire des leçons, pour en donner des préceptes, pour en composer des traités, et pour en discourir éternellement avec des âmes peut-être aussi vaines que lui et souvent séduites par lui. Au lieu de renfermer en soi-même, comme saint Paul, ce que Dieu pourrait lui avoir fait entendre, il produit indiscrètement et inutilement hors de soi ce qu'il a pour l'ordinaire imaginé, et ce qu'il n'entendit jamais. Combien d'exemples tout récents n'en avons-nous pas? Mais, en second lieu, je soutiens que nul genre d'oraison ne doit être approuvé, beaucoup moins admis sous cette notion de mystères élevés, mais inexplicables. Autrement il n'y aurait point d'insensé ni de visionnaire qui ne fût reçu à débiter dans l'Église de Dieu, comme mystères d'oraison, ses folies et ses rêveries. Car il n'appartient qu'à saint Paul de pouvoir dire, *Audivi arcana verba :* dans ce commerce intime avec mon Dieu, j'ai entendu

1. *II Cor.*, XII, 4.

ce que je ne puis exprimer. Quand saint Paul parlait de la sorte, je suis sûr qu'il avait entendu quelque chose de divin, parce qu'étant, comme il était, l'organe du Saint-Esprit, il ne pouvait se rendre à soi-même que des témoignages infaillibles. Mais quand tout autre que saint Paul me tient ce langage, j'ai droit et je suis même dans l'obligation de m'en défier. Pourquoi ? parce que sans cela je serais exposé à tous les écueils du mensonge et de l'imposture, et parce qu'il n'y aurait plus d'erreur dont je pusse me garantir. Mais présupposons toujours une espèce d'oraison sublime, exempte d'illusion et de tromperie, et qui soit en effet de Dieu : ce que je vais dire demande une réflexion toute nouvelle.

On préfère l'oraison extraordinaire à l'oraison commune ; c'est le second abus que je combats. Car il est évident, Chrétiens, que l'oraison la plus commune est celle dont le Fils de Dieu nous a lui-même prescrit la forme, et que nous appelons pour cela oraison dominicale; et il est d'ailleurs de la foi que cette oraison, que nous avons reçue du Seigneur même, quoique la plus commune et la plus simple, est celle qui nous doit être plus vénérable, et à laquelle, préférablement à toute autre, nous devons nous attacher. Pourquoi? Non seulement, dit saint Cyprien, parce que c'est Jésus-Christ qui en est l'auteur, et qui nous l'a apportée du ciel, mais parce qu'en effet, toute commune et toute simple qu'elle est, c'est l'oraison la plus parfaite et la plus capable de rendre les hommes parfaits. Qu'il y en ait d'autres plus mystérieuses, et, si vous voulez, d'une plus haute élévation, c'est ce que je vous laisse à décider; mais anathème à quiconque en reconnaîtra une plus sainte et plus sanctifiante! Or, selon toutes les maximes de la vraie religion, nous devons préférer, comme chrétiens, l'oraison qui nous sanctifie à celle qui nous élève. Il est vrai, celle qui élève l'âme à ces degrés sublimes de contemplation peut être une grâce et un don de Dieu ; mais prenez garde, s'il vous plaît, que c'est l'une de ces grâces stériles qui, quoique infuses de Dieu, ne rendent l'homme ni plus juste ni plus agréable à Dieu; l'une de ces faveurs de Dieu qui ne donnent point de mérite; l'un de ces dons qui peuvent être quelquefois les effets de la sainteté, les récompenses de la sainteté, les marques de la sainteté, mais jamais ni la cause de la sainteté, ni la sainteté même : au lieu que l'oraison commune, par l'exercice et par les actes des plus méritoires vertus aux-

quelles elle tient l'âme appliquée, est une source féconde et abondante de toutes les grâces qui font devant Dieu la sanctification de l'homme. Or, pesant les choses dans la balance du sanctuaire, ce qui produit la sainteté, ce qui opère le mérite, ce qui enrichit l'âme des vertus, doit avoir dans notre estime une préférence infinie sur ce qui n'est que pure grâce et que pure faveur : et comme la foi nous enseigne que le moindre degré d'humilité, de charité, de patience, est quelque chose, selon Dieu, de plus estimable que le don de faire des miracles et de ressusciter les morts, parce que le don des miracles est une grâce infructueuse qu'ont eue quelques saints, mais qui n'a point aidé à les faire saints, et sans laquelle il y en a eu d'aussi saints et de plus saints; aussi, du même principe, devons-nous conclure que le moindre degré de cette oraison, où l'âme, par un usage libre de ses puissances, et fidèle à la grâce de son Dieu, travaille à se purifier et à se perfectionner, qui est l'oraison commune, quoique moins élevée, vaut mieux et est d'un mérite plus grand que toutes les extases et tous les dons imaginables, où l'on suppose l'âme sans action et dans le repos de la contemplation. Pourquoi? parce que Dieu, encore une fois, ne discerne point les élus par la sublimité, mais par la fidélité; et parce que toutes les extases ne sont pas comparables, dans l'idée de Dieu, à la moindre vertu acquise par le travail d'une humble prière. Désirer donc de parvenir à ces grâces extraordinaires, les rechercher, y aspirer, abus, Chrétiens, qu'on ne peut aujourd'hui assez déplorer. Ainsi en usent, pour ne rien dire encore de plus, les âmes ignorantes et imprudentes ; mais ce n'est pas ainsi qu'en ont usé les âmes spirituelles et intelligentes. Ce n'est pas ainsi qu'en a jugé la célèbre Thérèse, qui, dans le moment où Dieu par ses voies extraordinaires se communiqua plus abondamment à elle, lui demandait qu'il modérât l'excès de ses faveurs, qu'il ne l'élevât pas si haut, qu'il suspendit un peu les effets de ses opérations divines, afin, disait-elle, qu'elle pût, dans l'amertume de son cœur, pleurer ses fautes passées, et qu'elle n'en perdît pas si tôt le souvenir : *Exclamans, petebat beneficiis in se divinis modum imponi, nec celeri oblivione culparum suarum memoriam aboleri* (1). Elle concevait donc que l'exercice de pleurer ses péchés, en repassant devant Dieu les années

1. *Offic. Eccl.* in fest. S. Theres.

de sa vie, était meilleur pour elle que l'extase et le ravissement, et qu'il lui était plus avantageux de ressentir dans la prière les amertumes d'une componction salutaire, que de goûter les délices d'une oraison plus élevée, mais moins profitable. Et voilà, mes chers auditeurs, ce que je vous prêche: *Æmulamini charismata meliora* (1) ; à l'exemple de cette grande sainte, entre les dons de Dieu, désirez et enviez les plus excellents : c'est saint Paul qui vous le permet, et même qui vous l'ordonne; mais ne vous aveuglez pas jusqu'à prendre pour les plus excellents ceux qui sont les plus éclatants. Désirez ceux qui vous sont les plus utiles, enviez ceux qui sont les plus propres à vous convertir, ceux qui vous inspirent plus le zèle de pénitence, ceux dont l'effet particulier est de vous rendre plus humbles, plus obéissants, plus charitables, plus mortifiés, plus désintéressés. Car ce sont là, dans le sens de l'Apôtre, les plus excellents pour vous : *charismata meliora.* Mais souvenez-vous que les dons de ce caractère sont attachés à l'oraison commune, que le Fils de Dieu nous a lui-même pour cela particulièrement recommandée. Ce n'est pas tout, et voici quelque chose de plus essentiel.

On entre dans ces voies extraordinaires sans y être appelé de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu ; troisième abus, qui surpasse tous les autres. Car n'est-ce pas entrer contre l'ordre de Dieu dans l'oraison extraordinaire, de prétendre s'y adonner, quand on a d'ailleurs un évident, un extrême, un pressant besoin de demeurer dans la pratique de l'oraison commune ? quand, par exemple, on est rempli de défauts qu'on ne peut espérer de corriger sans le secours de l'oraison commune ? quand on est dominé par des passions dont la victoire doit être le fruit et ne peut être le fruit que de l'oraison commune ? quand on a des devoirs à accomplir, auxquels on ne satisfait point, et dont on ne s'instruit jamais que par les réflexions et les lumières de l'oraison commune ? Malgré tous ces besoins, abandonner l'oraison commune pour se jeter dans d'autres voies qui ne conduisent à rien de tout cela, et pour lesquelles par conséquent on n'a ni vocation, ni disposition ; et au lieu de vaquer à l'étude de soi-même, à la réformation de soi-même, au changement et à l'anéantissement

1. *I Cor.*, XII, 31.

de soi-même, se proposer un genre d'oraison dont le fond est, pour ainsi dire, une abstraction totale de soi-même, et un oubli de toutes les choses dont on devrait être occupé, n'est-ce pas renverser l'ordre de Dieu ? Or c'est ce renversement qui me fait pitié, je l'avoue, dans la conduite de je ne sais combien d'âmes, censées intérieures : car voilà sur ce point l'illusion du siècle. On se pique d'oraison, et d'oraison sublime ; et cependant on suit le mouvement de ses passions les plus vives et les plus ardentes ; et cependant on ne connaît pas ses imperfections les plus grossières; et cependant on se confirme dans ses plus dangereuses habitudes ; et cependant on manque à ses plus importants devoirs. Preuve infaillible, âme chrétienne, que ce n'est point à l'oraison sublime que vous êtes appelée de Dieu. Pourquoi ? parce qu'il est indubitable que l'oraison à laquelle vous êtes appelée de Dieu doit être proportionnée à votre état. Or il n'y a nulle proportion entre cet état de lâcheté, de dissipation, de désordre où vous vivez, et l'oraison sublime dont vous vous piquez. Ce n'est donc point à vous que cette oraison, dans le dessein de Dieu, peut convenir. Remédier à vos faiblesses, vous détromper de vos erreurs, combattre les passions et les vices qui règnent en vous, voilà à quoi Dieu veut que votre oraison soit employée. Si celle dont vous usez ne se rapporte là, quelque sublime qu'elle vous paraisse, ce n'est plus Dieu qui vous attire, c'est votre propre sens qui vous y porte. Or, dès là, fût-elle aussi sublime qu'elle vous paraît, quel bien en devez-vous attendre, et quel succès devez-vous vous en promettre ? Il est vrai, cette espèce d'oraison extraordinaire a été saintement pratiquée dans le christianisme ; mais par qui ? par des âmes parfaites, qui avaient pour cela toutes les marques de la vocation de Dieu ; par des âmes réglées, qui, s'acquittant de leurs devoirs, accomplissaient toute justice ; par des âmes dont la vie était pure, exemplaire, irrépréhensible ; qui par de longues épreuves d'elles-mêmes, s'étaient rendues capables des dons divins, et à l'égard desquelles on pouvait dire, avec toute sûreté, que la grâce de l'oraison sublime était la récompense de leur sainteté. Vous, dans l'éloignement où vous êtes de leur sainteté, vous voulez avoir part à leur récompense et vous arroger cette grâce ; voilà votre égarement. Car, dans la vie imparfaite que vous menez, la grande règle d'oraison pour vous est qu'au lieu de vous élever, il faut descendre; qu'au lieu

de vous abîmer et de vous perdre dans les communications que vous avez avec Dieu, il faut vous y chercher et vous y trouver, c'est-à-dire y reconnaître vos obligations, y examiner vos actions, y modérer vos désirs et vos affections, y acquérir le renoncement à vous-mêmes et à vos passions. Sans cela, plus votre oraison est sublime, et plus elle est vaine ; car j'entends par oraison vaine celle qui ne corrige aucun défaut, celle qui n'est suivie dans la pratique d'aucune réforme, celle en vertu de laquelle on ne renonce à rien et on ne se détache de rien. Or combien n'en a-t-on pas vu servir d'un triste exemple de ce que je dis ? Combien d'âmes présomptueuses, qui, en même temps qu'elles faisaient profession de marcher dans ces voies intérieures dont je parle, n'en étaient pour cela ni moins déréglées, ni moins emportées, ni moins aigres, ni moins entières dans leurs sentiments, ni moins hautaines, ni moins dominantes ; en un mot, qui pour être élevées dans l'oraison, n'en étaient ni plus saintes devant Dieu, ni plus édifiantes devant les hommes? Vous me demandez comment elles tombaient dans un abus aussi énorme que celui-là : je vous l'ai dit, Chrétiens, par la séduction de l'esprit qui les conduisait : elles entraient dans ces voies d'oraison par esprit de vanité, de curiosité et de singularité ; elles y demeuraient par esprit d'opiniâtreté, d'indépendance, d'indocilité ; éblouies de ces termes de quiétude, de repos, de silence, elles y entretenaient leur oisiveté. Dieu ne les y appelait pas ; faut-il s'étonner si elles en abusaient, et si, bien loin d'en profiter, elles en étaient encore plus imparfaites ?

Enfin, sous prétexte d'oraison extraordinaire, on méprise et on néglige les règles dont le Saint-Esprit nous a fait des préceptes indispensables pour le saint exercice de la prière : quatrième et dernier abus, qui mériterait un discours entier. Car, dans quelque voie que vous marchiez, fussiez-vous de ces âmes de premier ordre, que Dieu prévient de ses plus exquises faveurs, c'est à vous, comme au reste des fidèles, qu'a prétendu parler le Saint-Esprit, quand il a dit : *Ante orationem præpara animam tuam, et noli esse quasi homo qui tentat Deum* (1). Avant la prière, préparez votre âme, et ne soyez pas semblable à l'homme qui tente Dieu. C'est à vous, dis-je, comme à moi que ce commandement s'adresse ; et de

1. *Eccles.*, XVIII, 23.

vous flatter que vous ayez un privilège qui vous en dispense, de vous persuader qu'en qualité d'âme choisie vous n'êtes pas sujette à cette loi, et qu'il vous est permis ensuite, sans aucune préparation, de vous présenter devant Dieu avec un esprit vide de toute pensée, attendant tout de Dieu, mais sans rien faire de votre part qui vous dispose à recevoir ses dons et ses lumières; de vous figurer que ce qui s'appellerait dans un autre tenter Dieu soit en vous une perfection, parce que Dieu qui vous a élevé n'exige plus de vous ni cette dépendance de sa grâce, ni cet assujettissement à ce que sa sainte parole prescrit en termes exprès ; de vous prévenir de ces idées, ce serait un orgueil qui devrait vous faire trembler. Cependant, Chrétiens, on en vient là. Parce qu'on se croit dans une voie différente des voies communes, on ne se tient plus obligé à prendre soin de préparer son âme ; quelque générale et absolue que soit la loi, on s'en exempte ; au hasard de tenter Dieu, on va à l'oraison sans savoir pourquoi l'on y va ; on s'y présente sans aucune vue, sans s'y proposer rien, sans y chercher rien ; on a un entendement capable d'y découvrir et d'y connaître les plus solides vérités, et on se fait un mérite de ne l'y pas appliquer ; une volonté capable d'y former les plus saints désirs, et d'y concevoir les plus ferventes affections, et on se détermine par avance à s'y tenir oisif et sans action. Or je vous dis que tout cela est illusion : pourquoi ? parce qu'indépendamment des voies que vous suivez, ou plutôt que vous croyez suivre, il faut que la parole de Dieu soit observée : *Ante orationem præpara animam tuam.* Vous êtes donc grossièrement et visiblement trompé, quant au préjudice de cette divine loi, vous n'apportez à la prière nulle préparation. De même, sous ombre d'être élevé à un don particulier de communication avec Dieu, on ne demande plus rien à Dieu, et l'on porte l'erreur jusqu'à s'imaginer que le commandement de Jésus-Christ, *Petite et accipietis*, Demandez et vous recevrez, n'est que pour les âmes du dernier ordre ; que les âmes élues sont occupées dans l'oraison de quelque chose de plus saint et de plus épuré. Et moi, je veux bien déclarer ici que j'aime mieux pour jamais être dans le dernier ordre, en accomplissant le commandement de Jésus-Christ, que d'être des âmes privilégiées et distinguées, en ne l'accomplissant pas. Et où en serions-nous, mes chers auditeurs, si, sous ce nom spécieux d'oraison sublime, on anéantissait un

devoir aussi essentiel et aussi inséparable de la religion, que celui de demander à Dieu les grâces du salut ? Où en serions-nous, si un devoir de ce caractère n'était plus le devoir des parfaits chrétiens, et que pour être élevé dans l'oraison il y fallût renoncer ? Mais qui l'aurait cru, qu'on eût dû se faire dans le christianisme une perfection aussi bizarre que celle-là ?

Ah ! Chrétiens, ne tombez pas en de pareilles erreurs ; et pour vous en préserver, attachez-vous aux règles que Jésus-Christ et ses apôtres nous ont laissées. Ne croyez pas à toutes sortes d'esprits, disait saint Jean ; mais éprouvez-les, pour connaître s'ils sont de Dieu : *Nolite omni spiritui credere* (1). Quand on vous propose des voies extraordinaires, soyez en garde, non seulement contre ceux qui vous les proposent, mais contre vous-mêmes. Quand on vous dira qu'il paraît un homme de Dieu, dont la conduite dans le gouvernement des âmes est toute nouvelle, *Ecce hic est* (2), quelque éloge que vous en entendiez faire, ne suivez pas une ardeur précipitée qui vous y porte : *Nolite credere*. Attachez-vous à ceux qui vous conduisent par les voies d'une foi soumise et agissante, de l'humilité, de la mortification, de la pénitence, de toutes les vertus chrétiennes. Dans le choix que vous ferez, n'oubliez jamais le précepte de Jésus-Christ, *Petite et accipietis :* et si quelqu'un vous parle autrement, j'ose vous dire, comme saint Paul, que quand ce serait un ange du ciel, vous le devez traiter d'anathème. Soit que vous soyez pécheurs, soit que vous soyez justes, ce précepte du Fils de Dieu vous convient. Si vous êtes pécheurs, demandez, *petite*, afin que Dieu vous touche le cœur par des grâces de conversion. Si vous êtes justes, demandez, *petite*, afin que Dieu verse sans cesse sur vous des grâces de sanctification. Surtout demandez, *petite*, afin d'obtenir de Dieu cette grâce de la persévérance finale qui vous mettra en possession de la gloire éternelle, que je vous souhaite, etc.

1. I JOAN. epis., IV, 1. — 2. MATTH., XXIV, 23.

VIII. — SUR LA COMMUNION.

Notice historique.

CE sermon fut prêché à Saint-Paul, le premier jeudi de Carême, 4 mars 1683. Madame de Sévigné l'entendit : « Je suis entêtée, dit-elle, du P. Bourdaloue ; j'ai commencé dès le jour des Cendres à l'entendre à Saint-Paul ; il a déjà fait trois sermons admirables. M. de Lauzun n'en perd aucun ; il apprendra sa religion, et je suis assurée que c'est une histoire toute nouvelle pour lui. C'était sur l'Évangile du Centenier qui dit à Notre-Seigneur : *Domine, non sum dignus.* Sur cela, il prit occasion de parler des dispositions où il fallait être pour communier ; que ceux qui conduisaient les âmes ne devaient jamais faire la menace de la profanation du corps de Jésus-Christ, sans avertir que si nous n'y participions, nous n'aurions jamais la vie éternelle ; que ces deux choses ne devaient jamais se séparer ; que si nous étions bien disposés, il fallait en approcher toujours ; et si nous étions dans le péché, il ne fallait jamais s'en approcher, dit saint Augustin ; mais qu'il fallait s'efforcer de se mettre dans l'état où il est permis de nous en approcher, plutôt que de demeurer tranquilles dans la séparation de ce divin mystère, qui était une fausse paix, et la seule et fausse marque de religion de la plupart des libertins. Tout cela fut traité avec une justesse, une droiture, une vérité que les plus grands critiques n'auraient pas eu le mot à dire. M. Arnauld lui-même n'aurait pas parlé d'une autre manière. Tout le monde était enlevé, et disait que c'était marcher sur des charbons ardents, sur des rasoirs, que de traiter cette matière si adroitement, et avec tant d'esprit, qu'il n'y eût pas un mot à reprendre ni d'un côté ni d'autre. Madame de Caumartin était là qui recevait les compliments. Pour moi, j'étais tout ébaudie d'entendre le P. Desmares avec une robe de jésuite [1]. » Madame de Sévigné tire un peu les choses de son côté ; on peut lire ce sermon en pleine sécurité ; car on y trouvera l'exposition la plus pure et la plus substantielle de la doctrine de l'Église également éloignée du relâchement et du rigorisme.

---

1. Lettre du 5 mars 1683, t. VII, p. 221. — Voir ci-dessus, p. 107.

Ait illi Jesus : Ego veniam, et curabo eum. Et respondens centurio, ait : Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum.

Jésus-Christ dit au centenier : J'irai moi-même, et je le guérirai. Mais le centenier lui répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. SAINT-MATT., ch. VIII, 7 et 8.

VOILA, Chrétiens, entre Jésus-Christ et le centenier une espèce de combat ; mais dans ce combat qu'admirerons-nous davantage, ou la charité d'un Dieu, ou l'humilité d'un païen ? Je puis dire qu'il n'y eut jamais de contestation plus sainte, ni plus propre tout ensemble, et à nous instruire, et à nous édifier. Le Sauveur du monde, par un mouvement de sa charité bienfaisante, veut aller en personne dans la maison du centenier, et le centenier ne croit pas pouvoir accepter cet honneur. Le Fils unique de Dieu, dont la miséricorde n'a point de bornes, lui dit qu'il ira, et que par sa présence il guérira son serviteur paralytique : *Ego veniam, et curabo eum ;* mais le centenier, confus d'une si insigne faveur, proteste hautement qu'il ne la mérite pas, et s'en reconnaît indigne : *Domine, non sum dignus.* Prenez garde, s'il vous plaît. C'est un Gentil à qui Jésus-Christ, en qualité de Messie, n'a point été encore annoncé ni révélé comme aux Juifs ; et cependant, tout Gentil qu'il est, il se sent déjà prévenu pour ce Messie qui lui parle d'une idée si haute et d'un respect si profond, qu'il ne peut même consentir à recevoir sa visite. Humilité, s'écrie saint Augustin, qui procéda d'une foi vive et ardente, et qui, par un effet sensible de la grâce du Rédempteur, forma dès lors dans ce Gentil, non seulement un véritable Israélite, mais un parfait chrétien. Humilité que Jésus-Christ agréa, que Jésus-Christ admira, dont Jésus-Christ fit l'éloge ; mais à laquelle il est pourtant vrai qu'il ne déféra pas, puisque ce fut au contraire pour cela même qu'il persista à vouloir entrer chez le centenier.

Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs; et pour profiter selon le dessein de Dieu d'un si grand exemple, appliquons-nous tout le mystère de cet évangile. Car, comme dit saint Chrysostome, ce qui se passa entre Jésus-Christ et le centenier, se renouvelle encore aujourd'hui entre Jésus-Christ et nous. Je m'explique: ce même Sauveur, instituant la divine Eucharistie, nous a laissé un sacrement par où il prétend se communiquer à nous, et habiter, tout Dieu qu'il est, corporellement en nous; un sacrement par où il vient en personne nous visiter, et

guérir nos infirmités spirituelles et nos faiblesses. Quand donc nous nous préparons à le recevoir dans ce mystère adorable, il nous dit encore, avec autant de vérité qu'il le dit alors : *Ego veniam, et curabo.* J'irai; et en quelque état de langueur que vous soyez, si de bonne foi vous voulez être guéris, je vous guérirai. Et nous, par un sincère aveu de notre faiblesse et de notre néant, nous lui répondons comme le centenier : Non, Seigneur, je ne suis pas digne que vous veniez à moi et dans moi. Car ce sont les paroles vénérables que l'Église nous met dans la bouche, lorsque ce Dieu de gloire, caché sous les sacrés symboles, est sur le point d'entrer dans nous : *Domine, non sum dignus.* Paroles efficaces, qui, selon l'ingénieuse remarque de saint Augustin, ont la vertu d'opérer dans l'âme chrétienne un miracle tout opposé à ce qu'elles signifient ; puisqu'en même temps que nous les proférons, elles font cesser l'indignité que nous nous attribuons et nous donnent à l'égard de Jésus-Christ et de son sacrement un fonds de mérite que sans elles nous n'aurions pas. Paroles qui, par un secret merveilleux de la grâce, nous conduisent au terme même dont elles semblent nous éloigner; puisque, dans la doctrine de tous les Pères, la première et l'essentielle disposition pour approcher dignement du corps de Jésus-Christ, est de nous en croire et de nous en confesser indignes. Paroles enfin qui marquent au Fils de Dieu notre humilité, sans mettre un obstacle à sa charité, et qui, loin de le détourner de nous, lui servent d'attrait pour venir à nous.

Mais qu'arrive-t-il, Chrétiens ? suivez ma pensée. Nous nous appliquons ces paroles, souvent au delà des intentions mêmes de Jésus-Christ ; et pour en user trop selon nos vues, nous nous mettons en danger d'aller directement contre les vues de ce Dieu Sauveur. Comment cela ? le voici. Jésus-Christ nous recherche dans ce sacrement, et nous nous en retirons; il veut par un excès de son amour nous honorer de ses saintes visites, et nous nous y opposons; il nous demande l'entrée dans notre cœur, et, sous des prétextes non seulement spécieux, mais religieux, nous la lui refusons; car, pour nous disculper de ce refus, nous nous retranchons sur notre indignité ; et nous disons, mais par un esprit peut-être bien différent de celui du centenier : Seigneur, je ne suis pas digne : *Domine, non sum dignus.* Comme cette excuse est la plus apparente et la plus commune, j'ai cru devoir m'y attacher, non pas absolu-

ment pour la combattre, non pas aussi pour l'autoriser ; mais pour l'examiner dans ce discours, et pour avoir lieu de vous instruire des plus solides et des plus importantes vérités qui regardent la pratique et l'usage de la communion. Quel besoin pour cela n'aurai-je pas des lumières du ciel ? Demandons-les par l'intercession de la Mère de Dieu. *Ave, Maria.*

S'éloigner de la communion dans la vue de son indignité, c'est une excuse, Chrétiens, qui, selon la qualité et les dispositions de ceux qui s'en servent, peut avoir des caractères bien différents ; et mon dessein, dont voici d'abord l'idée, est de vous représenter aujourd'hui la différence de ces caractères, pour vous faire juger de la nature de cette excuse, et des bonnes ou des mauvaises conséquences qu'on en peut tirer. Car il y a dans le christianisme deux sortes de personnes qui se fondent sur ce principe, et qui peuvent dire avec le centenier : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez chez moi : les justes qui vivent dans la pratique de la loi de Dieu, et les pécheurs qui sont engagés dans les désordres d'une vie criminelle. Pour les justes, on ne peut guère douter que ce ne soit un sentiment d'humilité qui les fait parler de la sorte; mais de savoir jusqu'à quel point cette humilité doit être portée, et s'il est raisonnable qu'elle aille jusqu'à les éloigner en effet de Jésus-Christ et de son sacrement; de savoir si la privation de la divine Eucharistie peut être censée pour une âme juste un exercice ordinaire de pénitence, et si cette espèce de pénitence est conforme aux intentions du Fils de Dieu; si elle s'accorde avec la fin et l'institution de ce mystère, si elle répond à l'usage de la primitive Église, si elle est reçue ou approuvée par l'Église des derniers siècles, si les Pères l'autorisent, et si elle peut être utile : en un mot, de savoir si Jésus-Christ, en tant qu'il est contenu dans le sacrement de son corps, se tient honoré que les justes, au lieu d'aller à lui, se retirent de lui; et si c'est lui rendre un vrai respect, en tant qu'il est le pain de vie, que de se contenter seulement de le révérer et de l'adorer, sans le manger ; ce sont des questions, mes chers auditeurs, où bien des raisons particulières et générales m'empêchent d'entrer, et que je vous laisse à examiner vous-mêmes. Outre qu'il serait assez difficile de vous rien dire de nouveau sur cette matière, peut-être le fruit en serait-il moindre que je ne le dois prétendre d'un discours uniquement consacré à l'édification de vos âmes.

Parlons donc précisément des pécheurs qui, bien plus que saint Pierre, ont droit de dire à Jésus-Christ : Retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur : *Exi a me, quia homo peccator sum* (1). Je les divise comme en trois espèces. J'appelle les premiers pécheurs sincères; les seconds, pécheurs aveugles; et les derniers, pécheurs hypocrites et dissimulés : pécheurs sincères, qui traitent avec Dieu de bonne foi, et qui ne sont pas trompés; pécheurs aveugles, qui ne se connaissent pas, et qui se trompent eux-mêmes ; enfin, pécheurs hypocrites et dissimulés, qui couvrent leur libertinage d'un voile de piété et affectent de tromper les autres. Les premiers ont de la religion, et agissent par esprit de religion. Les seconds, quoiqu'ils aient de la religion, se flattent et sont dans l'erreur de croire qu'ils agissent par religion; et les derniers, quoiqu'ils veuillent paraître agir par religion, n'ont dans le fond nulle religion. Or ces trois sortes de pécheurs peuvent tenir le langage de ce centenier de notre évangile : *Domine, non sum dignus;* et s'excuser de communier sur ce qu'ils s'en jugent indignes. Mais quoiqu'ils le disent également, ils n'en doivent pas être également crus. Car, pour continuer à vous développer mon dessein, dans les premiers, c'est-à-dire dans les pécheurs sincères, cette excuse est une raison ; dans les seconds, c'est-à-dire dans les pécheurs aveugles, cette excuse est un prétexte ; et dans les derniers, c'est-à-dire dans les pécheurs hypocrites et libertins, cette excuse est un abus et même un scandale ; voilà ce que j'ai à vous montrer. Mais ce n'est pas assez, car à cela j'ajoute trois choses qui vous feront connaître ces trois caractères de pécheurs, et qui doivent être pour vous d'une grande instruction. Dire : Je ne communie pas parce que j'en suis indigne, c'est une raison dans un pécheur sincère; mais moi je dis que cette raison a besoin d'être éclaircie. C'est un prétexte dans un pécheur aveugle qui se flatte; et il est important de lui ôter ce prétexte. C'est un abus et un scandale dans un pécheur hypocrite; et il est de mon devoir de combattre ce scandale et cet abus : voilà tout le sujet de votre attention.

1. LUC, V. 8.

PREMIÈRE PARTIE.

POUR bien expliquer ma première pensée, je parle, Chrétiens, d'un pécheur qui ne laisse pas, au milieu de ses désordres, de conserver le fonds de sa religion ; qui traite au moins de bonne foi et sincèrement avec Dieu; qui reconnaît le malheureux état de sa conscience; qui confesse son péché, qui en gémit et qui le déplore, mais qui ne se sent pas néanmoins encore parfaitement disposé à le quitter. S'éloigner alors de la communion, parce que l'on s'en trouve indigne, j'avoue que c'est une raison, et une raison très bien fondée, puisqu'il est évident, et de la foi même, que le pécheur, tandis que son péché subsiste, ne peut approcher de ce sacrement sans se rendre coupable d'un sacrilège. Mais je dis, mes chers auditeurs, que cette raison a besoin d'être éclaircie, et cet éclaircissement consiste à vous faire voir que le pécheur n'en doit pas demeurer là, c'est-à-dire qu'il ne doit pas tellement s'éloigner de la communion pour son indignité, qu'il croie, en s'abstenant de participer au divin mystère, avoir satisfait pleinement à son devoir; mais qu'il doit être persuadé d'un autre principe non moins essentiel ni moins incontestable, je veux dire de l'obligation où il est de sortir au plus tôt et incessamment de l'état de son indignité, pour pouvoir être admis à la table du Seigneur ; en sorte que la communion même lui soit un motif, mais un motif pressant, qui le réduise à la nécessité de se convertir; et que, dans la vue de l'adorable sacrement dont son péché le tient éloigné, il fasse les derniers efforts pour mériter, par une véritable et prompte pénitence, de s'en approcher. Voilà, s'il connaît bien ses devoirs, la disposition où il doit être, et sans laquelle je prétends qu'il n'y a rien de solide dans sa conduite.

Car la grande maxime, Chrétiens, sur laquelle doit rouler toute la conduite d'un pécheur, en ce qui regarde l'usage de la communion, est de ne séparer jamais ces deux vérités, qui sont deux règles inviolables dans le christianisme : l'une, que Jésus-Christ nous commande de manger sa chair; l'autre qu'il nous défend de la manger indignement; l'une que la chair de cet Homme-Dieu doit être la nourriture de nos âmes; et l'autre, que cette nourriture, quoique par elle-même salutaire, devient un poison pour quiconque en use dans l'état du péché: l'une, que comme il est impossible d'entretenir la vie naturelle sans

le secours des aliments, ainsi est-il impossible d'entretenir, sans la sainte Eucharistie, la vie de la grâce; et l'autre, que comme les aliments dans un corps malade, bien loin de le fortifier et de le nourrir, l'affaiblissent et se tournent en corruption, jusqu'à détruire le principe de la vie, ainsi la divine Eucharistie cause-t-elle la mort à tout homme qui, sans avoir purifié son cœur, est assez téméraire pour la recevoir. Si le pécheur s'attache à l'une de ces vérités sans y joindre l'autre, il s'égare, et il se perd; mais s'il les embrasse toutes deux, il commence à entrer dans la voie de Dieu. Car écoutez comment il raisonne. Jésus-Christ me défend de manger sa chair, et me sépare de lui, tandis que le péché règne en moi; il ne faut donc pas que je la mange dans l'état présent où je suis. Mais il m'avertit d'ailleurs que si je ne la mange pas, je n'ai pas en moi, ni ne puis avoir cette vie surnaturelle qui fait la sanctification et le bonheur des justes; il faut donc, quoi qu'il m'en coûte, que je sorte de l'état où je suis, pour me rendre capable de la manger. Je ne puis me dispenser d'obéir à l'un et à l'autre de ces deux commandements : au premier pour l'intérêt de Jésus-Christ ; au second pour mon intérêt propre. Si je communie indignement, je profane le corps du Seigneur; voilà l'intérêt de Jésus-Christ, à quoi je dois pourvoir. Si je ne communie pas, je suis homicide de mon âme, en la privant de ce qui seul peut la nourrir et la faire vivre; voilà mon intérêt propre que je dois sauver. Si je mange ce pain des anges, moi pécheur et demeurant pécheur, je le mange à ma condamnation. Mais d'ailleurs si je ne le mange pas, il est sûr que je périrai. Il ne me reste donc qu'un parti à prendre, et qu'il faut que je prenne nécessairement, savoir, de changer de vie, de renoncer à mon péché, de rentrer en grâce avec Dieu, et de me mettre en état de manger ce pain vivant, afin qu'il puisse être pour moi un pain vivifiant ; car je satisferai par là à ce qui regarde l'honneur de Jésus-Christ, et je satisferai par là même à ce qui regarde mon avantage particulier. Ainsi j'accomplirai tout ce que Dieu exige de moi, qui est que je mange et que je vive de ce pain en le mangeant utilement. Voilà, dis-je, comment il raisonnera, et ce raisonnement, encore une fois, sera la cause déterminante et infaillible de sa conversion; au lieu que s'il s'arrête uniquement à son indignité, il en demeurera toujours au terme d'une vie criminelle, sans rien résoudre pour son

salut, et sans faire aucune démarche pour retourner promptement à Dieu.

Or ce principe, Chrétiens, que le pécheur lui-même doit s'appliquer, est encore celui dont les ministres de Jésus-Christ doivent se servir en travaillant à son instruction. De ces deux préceptes que je viens de vous expliquer, ils ne doivent jamais lui représenter l'un sans le faire au même temps souvenir de l'autre. Pourquoi? parce que l'un sans l'autre ne lui peut être qu'inutile, ou même préjudiciable. Car si vous remontrez sans cesse à un pécheur l'affreux danger d'une communion indigne, sans jamais lui parler de la nécessité indispensable d'une bonne communion, vous le portez à ne communier jamais, contre le commandement du Fils de Dieu: *Nisi manducaveritis carnem Filii Hominis, non habebitis vitam in vobis* (1). Au contraire, si vous lui parlez seulement de la nécessité de communier, sans jamais lui faire craindre le danger d'une communion indigne, vous lui donnez lieu de faire bien des communions imparfaites et même sacrilèges, contre le commandement de saint Paul : *Probet autem seipsum homo* (2). Et voilà, mes chers auditeurs (permettez-moi de faire ici une réflexion dont je suis certain que vous conviendrez avec moi), voilà quelle a été la source de tous les maux qu'a produits la diversité des opinions qu'on a vue de tout temps dans l'Église, et qui si souvent a partagé les esprits touchant l'usage du sacrement de nos autels. Les uns bornant leur zèle à intimider les pécheurs, pour les éloigner des saints mystères; et les autres à leur donner de la confiance pour les en approcher; ceux-ci leur répétant mille fois ces paroles terribles : *Qui manducat indigne, judicium sibi manducat et bibit* (3); et ceux-là les invitant toujours par ces paroles consolantes : *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum* (4). Les premiers réduisant toute leur conduite à donner horreur des communions indignes, et les seconds semblant la rapporter toute à exciter dans les cœurs le désir d'une sainte communion, ni les uns ni les autres ne s'unissaient parfaitement pour l'exécution des desseins de Jésus-Christ. S'ils étaient convenus ensemble, on aurait fait de leurs divers sentiments un tempérament admirable, dont l'Église aurait profité, et qui était le grand moyen de sanctifier les pécheurs. Mais parce qu'ils ne s'entendaient

1. JOAN., VI, 54. — 2. *I Cor.*, XI, 28. — 3. *Ibid.* 29. — 4. JOAN., VI, 59.

pas, et que chacun d'eux peut-être abondait en son sens, ni les pécheurs, ni l'Église n'en tiraient l'avantage que Dieu prétendait. Car ceux qui n'avaient dans la bouche que les anathèmes de la parole de Dieu contre les abus de la communion, sans jamais rien dire qui pût servir d'attrait à ce sacrement, allaient peu à peu à en abolir l'usage, et à faire disparaître de la table de l'époux tous les conviés; mais ceux aussi qui ne pensaient qu'à donner une haute idée des fruits de la communion, et qui se proposaient d'attirer à la table du Sauveur un grand nombre de conviés, se mettaient au hasard, comme les serviteurs de la parabole, d'y attirer indifféremment les bons et les mauvais. Ce qu'ils disaient de part et d'autre pouvait être vrai, et cependant ils ne disaient, ni de part ni d'autre, ce qui devait produire l'entier effet du sacrement de Jésus-Christ, parce que chacun n'en disait qu'une partie. Que fallait-il donc? c'est la judicieuse remarque du saint évêque de Genève. Il fallait dire tout et joindre aux menaces de ceux-ci les invitations de ceux-là ; dire aux pécheurs: Craignez d'approcher de cette sainte table, et craignez de n'en approcher pas. Craignez d'en approcher, si vous n'avez pas la robe des noces, qui est la grâce; et craignez de n'en approcher pas, parce qu'il n'y a que les ennemis de Dieu qui en soient exclus. La viande qui vous est présentée est mortelle pour vous, si vous n'en faites pas un juste discernement par l'esprit de la foi; mais comprenez aussi que c'est une viande salutaire, sans laquelle le Fils de Dieu ne demeurera point en vous, ni vous en lui. Ainsi, tremblez en recevant cette viande; car trembler respectueusement, c'est même une des dispositions nécessaires pour la recevoir; mais tremblez encore davantage si vous ne la recevez pas, parce que vous ne voulez pas y apporter la préparation nécessaire. Voilà comment il fallait parler.

Et c'est, Chrétiens, le langage qu'on tenu tous les Pères de l'Église, quand ils se sont expliqués sur cette matière. Comme ces grands hommes étaient conduits par l'esprit de Dieu, ils n'ont eu garde de séparer ces deux choses, qu'ils savaient bien n'avoir jamais été séparées dans l'intention du Sauveur du monde. Éprouvons-nous, disait saint Chrysostome, et jugeons-nous, de peur qu'en participant au corps de Jésus-Christ, nous n'attirions sur nos têtes des charbons de feu, c'est-à-dire l'indignation de Dieu et ses vengeances. Car ainsi ce

Père s'exprimait-il, et ces paroles étaient capables d'inspirer aux fidèles qui l'écoutaient de la frayeur. Mais au même temps il y ajoutait le correctif: Or, je ne vous dis point ceci afin que vous n'y participiez pas ; à Dieu ne plaise ! mais pour vous engager à y participer avec les dispositions et selon les règles que la loi de Dieu vous prescrit : *Hoc autem non dico ut non accedatis, sed ut temere non accedatis.* Car de même, poursuivait-il, que d'y participer indiscrètement, c'est s'exposer à se perdre, aussi n'y point participer, c'est la ruine et la mort de l'homme chrétien : *Nam sicut temere accedere periculum est, ita omnino non accedere fames est et mors.* J'en vois parmi vous, disait saint Augustin, qui se retirent de la communion, parce qu'ils se sentent coupables : *Adverto nonnullos ex vobis communionem declinare, idque ex conscientia gravium delictorum.* Et moi, reprenait-il (décision importante de ce saint docteur), je leur déclare que, s'ils s'en tiennent précisément là, ils ne font qu'augmenter le poids et le nombre de leurs péchés, en commettant encore un nouveau péché, et se privant du plus nécessaire et du plus souverain remède : *Hoc est enim reatum congregare, et remedium declinare.* Je vous conjure donc, mes Frères, concluait-il, que si quelqu'un de vous se juge indigne de la communion, il travaille à s'en rendre digne, parce que quiconque n'est pas digne de ce sacrement, n'est pas digne de Dieu : *Quapropter hortor vos, Fratres, ut si quis ex vobis indignum se communione ecclesiastica putat, dignum se faciat.* Voilà comment parlaient les Pères. Or, ce qu'ils disaient généralement et absolument, est encore plus vrai par rapport à ce saint temps où le précepte de Jésus-Christ, déterminé par celui de l'Église, impose aux fidèles une obligation expresse et particulière de communier. Telle est la solennité de Pâques, à laquelle nous devons nous préparer chaque jour de ce carême, et qui ne peut être célébrée dans le christianisme que par la manducation de l'agneau, qui est Jésus-Christ. Car se contenter alors de menacer un pécheur de la colère de Dieu, s'il est assez téméraire pour communier dans l'état de son péché, et ne le pas menacer de la colère du même Dieu, s'il ne quitte son péché, et s'il ne communie pour satisfaire à ce commandement, *Nisi manducaveritis*, c'est ne l'instruire qu'à demi, et lui donner lieu de fomenter par là son impénitence. Il faut lui signifier l'ordre du maître, j'entends du grand maître, en

lui disant ce que le Sauveur, par deux de ses disciples, envoya dire à cet homme dont il avait choisi la maison pour y faire la Pâque : *Magister dicit : Apud te facio Pascha* (1). C'est chez vous, mon Frère (ainsi doit-on parler à un pécheur), c'est chez vous, ou plutôt dans vous, que le mystère de la Pâque doit être accompli, puisque le temps approche où Jésus-Christ, qui est la véritable Pâque des Chrétiens, veut et doit être reçu de vous dans l'adorable Eucharistie. Vous n'y êtes pas disposé : mais c'est pour cela même qu'on vous l'annonce de bonne heure, afin que vous vous y disposiez, et que vous vous y disposiez sérieusement, promptement, efficacement. Car il n'y a point ici de milieu pour vous. Demeurant dans votre péché, et ne vous disposant pas, vous ne pouvez éviter d'être ou un profanateur, ou un déserteur du sacrement de Jésus-Christ : un profanateur, si vous mangez cette Pâque sans vous y être préparé par une conversion sincère ; un déserteur, si faute de préparation et de conversion, vous vous trouvez hors d'état de la manger De prétendre qu'on a eu tort de vous réduire à cette extrémité, c'est vouloir contrôler la conduite, et de l'Église qui est votre mère, et de Jésus-Christ qui est votre Dieu. De dire que cette extrémité peut vous porter à des abus, c'est vouloir vous justifier par votre propre désordre, qui consiste à abuser de tout, même des choses les plus saintes. Quoi qu'il en soit, voici la peine dont l'Église, en vertu du pouvoir qu'elle a de lier et de délier, est en droit, selon les canons, de punir votre désobéissance : savoir, de vous retrancher de sa communion, comme un membre scandaleux, quand par l'endurcissement de votre cœur, ou par un attachement opiniâtre à l'objet de votre passion, vous venez à vous séparer vous-même de la communion du corps de Jésus-Christ. Elle n'a point prétendu par là vous dresser un piège, ni vous exposer au péril d'ajouter péché sur péché ; mais comme une mère zélée, elle a prétendu vous faire un devoir nécessaire, un devoir indispensable de ce qu'il y a, dans le christianisme que vous professez, de plus salutaire pour vous et de plus sacré. Pour cela il faut rompre vos liens, et sortir des engagements criminels où vous êtes ; mais c'est justement à quoi tend le précepte de la communion. Pour cela il faut arracher l'œil qui vous scanda-

1. MATTH., XXVI, 18.

lise, c'est-à-dire renoncer à ce commerce, qui est le scandale de votre vie ; mais c'est en quoi vous devez admirer le précepte de la communion, qui vous force, pour ainsi dire, à ce qui doit faire, selon Dieu, tout votre bonheur.

Et, en effet, quel a été le dessein de l'Église quand elle a établi ces lois rigoureuses contre les pécheurs endurcis qui désobéissent à ses ordres, et qui négligent de célébrer la Pâque ? Elle a voulu les obliger, les nécessiter ; et, puisque le Saint-Esprit même s'en explique ainsi, les contraindre en quelque manière à se purifier par la pénitence, pour mériter d'être admis à la table de Jésus-Christ : *Compelle intrare* (1). Voilà l'utile contrainte dont elle usait autrefois, et la sainte violence qu'elle faisait à ces sortes de pécheurs. Car, tout pécheurs qu'ils étaient, ne cessant pas d'être chrétiens et ses enfants, elle se promettait de leur religion et de leur foi qu'ils ne seraient jamais assez endurcis pour se présenter à cette table sans s'être auparavant bien éprouvés. Aussi, touchés eux-mêmes, quoique pécheurs, d'un respect religieux et d'une profonde vénération pour ce sacrement, ils faisaient, dans la vue de le recevoir, ce que jamais sans cela ils n'auraient fait ; je veux dire qu'on voyait en eux des changements et des réformes à quoi tout autre motif ne les aurait jamais engagés. Cette obligation de manger la chair d'un Dieu, et d'ailleurs cette horreur de la manger indignement, voilà ce qui les convertissait, voilà ce qui leur faisait prendre toutes les mesures nécessaires pour rentrer en grâce avec Dieu ; voilà ce qui arrachait de leurs cœurs les passions les plus dominantes. Vous me direz, encore une fois, que de là venaient aussi les sacrilèges : et moi je réponds qu'il n'y a rien en effet de si sacré que l'homme ne puisse profaner ; mais qu'il est toujours vrai que le danger de cette profanation n'a point empêché le Sauveur du monde d'obliger tous les fidèles à manger sa chair, sous peine d'une éternelle mort ; et que l'Église son épouse n'aurait pas agi conformément à ses intentions, si, dans le même temps qu'elle publie aux fidèles l'anathème de saint Paul contre les communions indignes, elle ne les réduisait par ses censures à l'heureuse nécessité d'en faire de saintes et de profitables.

Cependant, pour ne pas joindre ces deux vérités, voici, mes

1. LUC., XIV, 23.

chers auditeurs, les deux écueils où conduit aujourd'hui l'esprit du siècle. Pourvu qu'on persuade à un pécheur, et qu'on obtienne de lui qu'il fasse au dehors son devoir de chrétien, et qu'il s'approche des autels, on croit avoir beaucoup gagné. Avec cela, et cela seul, on loue sa religion, on ne doute point de sa conversion, on se promet tout de sa persévérance : c'est le premier écueil. Mais d'ailleurs aussi, pourvu qu'on fasse entendre à un pécheur qu'il n'y a point de communion pour lui tandis qu'il est dans l'habitude de son péché, on croit avoir tout fait ; et si ce pécheur, confessant son indignité, se tient éloigné des autels, on en est content, comme s'il avait accompli toute la justice : avec cela, qu'il persévère dans son libertinage, on le tolère, on le souffre. Vous diriez que l'éloignement de la communion mette tout le reste à couvert, et qu'il lui soit permis alors de vivre avec impunité, et selon tous les désirs de son cœur. Du premier de ces deux abus que s'ensuit-il ? que parmi ceux qui communient, il y en a tant de faibles, tant d'assoupis et de languissants, et, pour user du terme de saint Paul, tant qui dorment du sommeil de la mort : *Ideo inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi* (1). Et qu'arrive-t-il du second ? que parmi ceux qui ne communient pas, il y en a tant de scandaleux, qui sont aujourd'hui comme en possession de ne donner plus à l'Église nulle marque de christianisme, puisque la plus essentielle marque qui nous distingue en qualité de chrétiens est, selon l'Apôtre, la participation du corps de Jésus-Christ. De là vient que, par un excès de relâchement, et même par une malheureuse prescription, on ne s'étonne presque plus de voir des mondains et des mondaines qui, de notoriété publique, semblent plusieurs années s'être eux-mêmes librement et volontairement excommuniés ; et qu'au mépris de la religion, ces canons et ces lois si saintes, qui punissaient un tel désordre, ne sont ou paraissent n'être plus de nul usage. Décadence qui plonge dans l'amertume les vrais pasteurs, et qui les jette dans le trouble lorsqu'ils sont témoins de la perte de tant d'âmes. Et tout cela, je le répète, parce qu'on n'instruit pas assez les pécheurs de leurs devoirs, parce qu'on ne leur en fait pas connaître toute l'étendue, parce qu'on leur fait seulement éviter un scandale par un autre scandale : le scandale de la

1. *I Cor.*, XI, 30.

mauvaise communion par le scandale de l'impénitence et de l'irréligion, ou le scandale de l'irréligion et de l'impénitence par le scandale de la mauvaise communion ; au lieu de leur faire bien entendre qu'il ne suffit pas de retrancher l'un ou l'autre scandale, mais qu'il faut tout à la fois se préserver de l'un et de l'autre.

Car c'est pour les pécheurs, ô mon Dieu, comme pour les justes que votre sacrement est institué : je ne dis pas pour les pécheurs impénitents, mais pour les pécheurs convertis, pour les pécheurs changés et sanctifiés. Tandis que vous étiez sur la terre, adorable Sauveur, vous n'avez pas dédaigné de manger à la table des pécheurs ; maintenant, par une conduite bien différente, mais toujours par le même esprit, vous admettez les pécheurs pénitents à votre table. Et comme autrefois vous mangiez à la table de ces pécheurs que votre grâce convertissait, bien plus volontiers qu'à la table des pharisiens orgueilleux et superbes ; aussi puis-je dire, pour la consolation de mes auditeurs et pour la mienne, qu'il n'y a point de chrétiens plus favorablement reçus de vous que les pécheurs qui se convertissent, et qui renoncent à leurs péchés pour se rapprocher de vous. Mais cela, comme j'ai dit, suppose que ce sont des pécheurs sincères, et qui agissent de bonne foi ; car si ce sont des mondains qui s'aveuglent et qui se flattent, le respect prétendu qu'ils allèguent pour s'éloigner du sacrement de Jésus-Christ n'est plus une raison à éclaircir, mais un prétexte que je dois lever dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

IL n'est rien de plus subtil que l'esprit du monde pour nous conduire à ses fins, ni rien de plus artificieux pour donner aux choses la couleur et la forme qui lui plaît, quand il s'agit de nous éblouir et de nous tromper dans le discernement que nous avons à faire des voies de Dieu. Car il n'y a point alors de motifs spécieux qu'il ne nous propose ; et souvent nous nous y laissons surprendre, jusques à nous persuader et à croire qu'en nous éloignant même de Dieu, nous honorons Dieu. Or, voilà le caractère de ces autres pécheurs dont j'ai présentement à vous parler ; je veux dire de ces mondains qui, se flattant d'avoir de la religion et d'agir par esprit de religion, se trompent eux-mêmes ; et qui,

s'écartant du chemin droit et simple de la vérité, se font une erreur grossière de leur prétendue humilité. Je m'explique. Ils disent, et même ils le pensent, que c'est par respect qu'ils se retirent de la communion, parce qu'ils conviennent devant Dieu qu'ils en sont indignes. Et moi je soutiens que ce respect dans eux est un vain respect. Je prétends, et je vais leur démontrer, que ce respect, dans l'usage qu'ils en font, et à l'examiner dans ses circonstances, est un faux respect. Enfin, j'ajoute que c'est un respect qui n'a nulle conformité avec celui qu'ont fait paraître dans tous les temps les vrais chrétiens, quand ils se sont séparés du sacrement de Jésus-Christ selon les règles et l'esprit de l'Église. Trois importantes réflexions par où j'entreprends, non pas de les confondre, mais de confondre dans leurs personnes l'esprit du monde qui les aveugle, et qui, pour les attirer dans le précipice et pour les perdre, fait luire à leurs yeux un faux jour de dévotion jusque dans leur indévotion même.

Je dis que c'est un vain respect ; en voici la preuve. Car qu'est-ce que j'appelle vain respect ? celui qui n'opère rien, qui n'est suivi de rien, qui n'aboutit à rien, qui n'engage à rien, qui ne sait rien faire pour se rendre moins indigne de Jésus-Christ et de son sacrement ; celui qui laisse toujours le pécheur dans ses mêmes imperfections ; qui ne le rend ni plus fervent, ni plus régulier, ni plus saint ; en un mot, celui dont l'unique marque est de ne point communier. N'est-ce pas là évidemment un respect inutile et sans fruit ? Or, tel est le respect de ces pécheurs à qui j'adresse cette seconde instruction ; et s'ils savent se faire justice, ils seront les premiers à le reconnaître. Et, en effet, si le respect qu'ils ont, ou qu'ils croient avoir pour Jésus-Christ, était le vrai motif qui les éloignât de la communion, ce motif, à force d'agir et de faire impression sur eux, les engagerait à quelque chose de plus ; et pour peu qu'il eût d'efficace, au moins paraîtrait-il dans leur conduite qu'ils en sont touchés. Or, c'est ce qui ne paraît en aucune sorte. Car à quoi ce motif, s'ils en étaient réellement touchés, à quoi dans la pratique ce sentiment de respect les porterait-il ? à se détacher du monde, puisque c'est, de leur propre aveu, l'amour du monde qui les rend indignes de la table du Fils de Dieu. Pénétrés qu'ils seraient de leur indignité, et reconnaissant que leur indignité vient de la passion malheureuse qu'ils ont pour le monde, pour les fausses joies du

monde, pour les divertissements peu chrétiens et dangereux du monde, pour les intrigues du monde, pour la vanité et le luxe du monde, que feraient-ils? Ils se priveraient de ces divertissements, ils s'interdiraient ces plaisirs, ils retrancheraient ce luxe, ils renonceraient à cette vanité, ils quitteraient ces intrigues ; et par ce sacrifice parfait qu'ils en feraient à Jésus-Christ, d'indignes qu'ils sont de manger sa chair, ils commenceraient à s'en rendre dignes. Ce sont là les solides témoignages qu'ils lui donneraient et qu'ils devraient lui donner de leur respect. Ils ne font rien de tout cela ; et à juger d'eux par leurs œuvres, on ne peut pas croire qu'ils y aient encore la moindre disposition. Eux-mêmes, si j'en attestais leurs consciences, ils avoueraient qu'ils en sont très éloignés. Il n'est donc pas vrai que ce respect les touche autant qu'ils le prétendent ; ce n'est donc pas ce respect qui les empêche d'approcher des divins mystères ; mais quoi ? je l'ai dit, et je le redis : un attachement opiniâtre au monde, et à tout ce qui s'appelle monde. Ils sont du monde ; et ce monde, que Dieu réprouve, ne goûte point Jésus-Christ. Ils aiment le monde plus que Jésus-Christ, et voilà pourquoi ils quittent Jésus-Christ pour le monde. Cette apparence de respect n'est qu'un voile dont ils se couvrent, et dont leur amour-propre se fait honneur. Mais au fond, c'est le monde qui les possède, et qui leur inspire pour la communion cette froideur, cette indifférence, disons mieux, ce dégoût.

Et c'est ce que le Sauveur lui-même a voulu nous faire comprendre dans la parabole des conviés qui négligèrent de venir au festin, parce que d'autres soins leur occupaient l'esprit et le cœur. Avec cette différence bien remarquable, reprend saint Augustin, qu'au moins les conviés de la parabole confessèrent de bonne foi les vraies raisons qui les arrêtèrent; au lieu que ces mondains, dont il est ici question,affectent de ne pas connaître et se cachent à eux-mêmes la cause de leur désordre ; se prévalant toujours de ce vain prétexte, qu'indignes qu'ils sont de communier, le meilleur pour eux est de s'en abstenir ; se consolant intérieurement, comme s'ils honoraient par là Jésus-Christ, et que Jésus-Christ dût un jour les récompenser de ce qu'ils abandonnent ses autels, pour jouir plus en repos et avec plus de liberté des plaisirs du siècle. Car voilà, mes chers auditeurs, jusqu'où va leur aveuglement. Et pour les convaincre, ajoutait saint Chrysostome (ceci paraît

sans réplique), pour les convaincre que, par rapport à eux, ce prétendu respect n'est qu'un prétexte, et non pas une raison, c'est que pour communier plus rarement, ils n'en communient pas plus dignement; c'est-à-dire que, lorsqu'ils communient, ils ne s'y disposent pas mieux, qu'ils ne s'éprouvent pas avec plus de soin, qu'ils ne s'en séparent pas plus du monde; et, si j'ose ainsi m'exprimer, que pour recevoir chez eux Jésus-Christ, ils ne s'en mettent pas plus en frais; se persuadant, par la plus fausse de toutes les maximes, que communier peu, sans y rien ajouter de plus, doit leur tenir lieu de mérite et de tout mérite; et par une visible erreur, dont ils ne s'aperçoivent pas, mesurant tout le respect qu'ils rendent au divin mystère, non par plus d'attention sur eux-mêmes, non par plus de fidélité à leurs devoirs, non par plus d'exactitude ni plus de régularité, mais par l'intervalle et l'espace de temps qu'ils mettent entre une communion et l'autre: *Non munditiam animi, sed intervalla temporis longioris meritum putantes.* Marque infaillible, dit ce Père, que ce n'est ni humilité, ni respect, mais une illusion toute pure de l'esprit du monde qui les séduit.

Or je dis, Chrétiens, qu'il est d'une importance extrême de leur ôter ce prétexte. Et comment? Prenez garde, s'il vous plaît : non pas en leur facilitant la communion, ni en les y portant, tandis qu'ils sont encore dans les engagements d'une vie mondaine: je sais trop ce que la dignité de ce sacrement exige d'une âme fidèle ; et malheur à moi si, dans la plus grande action du christianisme, et dans les dispositions qu'il faut y apporter, je venais jamais à ouvrir la porte aux moindres relâchements ! Mais j'appelle ôter à une âme mondaine ce prétexte, l'obliger à parler juste, et à ne plus dire : Je m'éloigne du corps de Jésus-Christ, parce que je le respecte; mais: Je m'en éloigne, parce que je suis une âme libertine qui ne veux pas m'assujettir aux saintes lois que ma religion me prescrit pour en approcher. Je m'en éloigne, parce que je suis une âme dissipée, qui n'ai en tête que le monde et que mon plaisir. Je m'en éloigne, parce que je suis une âme lâche qui n'ai pas le courage de rien faire, ni de rien entreprendre pour mon salut. Je m'en éloigne, parce que j'ai un empressement pour les affaires temporelles, qui me dessèche le cœur et qui m'endurcit à l'égard de Dieu. Je m'en éloigne, parce que je ne puis me résoudre à me mortifier, ni à me faire la

moindre violence. Je m'en éloigne, parce je veux vivre sans règle, et selon le caprice de mon humeur. Obliger, dis-je, les mondains à convenir de tout cela, et leur remontrer ensuite le désordre de leur conduite, et l'injure qu'ils font à Jésus-Christ de négliger ainsi son adorable sacrement; leur bien faire entendre que non seulement il ne s'en tient pas honoré, mais que c'est l'outrager, que c'est l'irriter, que c'est s'attirer de sa part cette terrible malédiction, par où il conclut la parabole de l'Évangile : *Dico autem vobis, quod nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit cœnam meam* (1) : Ma table était prête et dressée pour eux, et ils ont cherché des prétextes pour s'en éloigner; mais je saurai bien les en punir: car je vous déclare que pas un d'eux ne sera reçu au sacré banquet que je leur avais préparé : voilà de quoi les détromper de la dangereuse illusion qui les aveugle. Combien de fois, mes chers auditeurs, cette prédiction du Sauveur du monde, quoiqu'elle ne soit, si vous voulez, que comminatoire, s'est-elle accomplie à la lettre; et combien de chrétiens, pour avoir abandonné pendant la vie l'usage de la communion, par un secret jugement de Dieu, en ont-ils été privés à la mort! Mais allons plus en avant.

Non seulement vain respect, mais faux respect. Pourquoi? parce qu'il n'est pas accompagné des deux conditions essentielles qu'il doit avoir. L'une est la douleur, et une douleur vive, d'être séparé du corps de Jésus-Christ; l'autre est le désir, et un désir sincère, d'en approcher: deux conditions inséparables du vrai respect ; mais que le mondain, s'il veut bien rentrer en lui-même, ne trouvera pas dans son cœur. Douleur vive d'être séparé du corps de Jésus-Christ: car si j'honore Jésus-Christ autant que je dois l'honorer, si j'ai pour Jésus-Christ ce respectueux attachement dont je me flatte, je dois regarder comme mon souverain bien dans cette vie de lui être uni; je dis uni surtout par le sacrement qu'il a lui-même institué pour entretenir entre lui et moi une sainte et ineffable union : d'où il s'ensuit que je dois, par la même règle, regarder comme mon souverain mal d'être séparé de ce sacrement, dont la participation est le gage de ma béatitude, ou plutôt est ma béatitude anticipée. Et c'est ce que saint Chrysostome comprenait si bien, quand il disait, en parlant de la commu-

1. Luc., xiv, 24.

nion : *Unus sit vobis dolor hac esca privari ;* que votre grande douleur, mes Frères, ou pour mieux dire, que votre unique douleur soit d'être privés de cette viande céleste, qui est la chair de Jésus-Christ! Votre unique douleur, *unus dolor;* car quels sont, en comparaison de celui-ci, tous les autres sujets qui vous affligent? S'il est donc vrai que je respecte le sacrement de Jésus-Christ autant qu'il est respectable, et autant que je veux paraître le respecter; rien ne doit être plus douloureux et plus affligeant pour moi, que de me voir privé de cette divine nourriture; et j'y dois être plus sensible qu'à toutes les pertes du monde, qu'à toutes les afflictions du monde. Cette pensée, je suis séparé de mon Dieu, si j'ai de la foi, doit me désoler, doit me consterner, doit me jeter dans un abattement pareil à celui d'Esaü, quand il se vit exclu de la bénédiction de son père; et par là j'entre comme chrétien dans le sentiment de saint Chrysostome : *Unus sit vobis dolor hac esca privari.*

Douleur encore plus vive, si j'ai à me reprocher que c'est moi-même qui m'en sépare, moi-même qui m'en sépare par mon infidélité; moi-même qui m'en sépare par mon attachement opiniâtre à l'objet d'une honteuse passion dont je me suis rendu esclave; moi-même qui m'en sépare pour ne vouloir pas faire à Jésus-Christ le sacrifice qu'il attend de moi. Mais quel surcroît de peine, si je comprends tout le malheur d'une si triste séparation! Quand l'Église, exerçant sur les premiers chrétiens la sévérité de sa discipline, les retranchait pour un temps de la communion, que faisaient-ils, et quels étaient leurs sentiments? Les Pères nous apprennent qu'ils en tombaient dans la plus profonde tristesse, qu'ils gémissaient, qu'ils soupiraient, qu'ils versaient des torrents de larmes, qu'ils regardaient cet état comme une réprobation passagère. Ainsi, quoique séparés de Jésus-Christ, marquaient-ils néanmoins leur respect, et un respect solide à Jésus-Christ. Mais ces mondains dont je parle ont-ils jamais senti les impressions de cette douleur chrétienne et religieuse? J'en appelle au témoignage de leur cœur, et je les en atteste eux-mêmes. Éloignés de la communion, avec quelle tranquillité ne soutiennent-ils pas cet éloignement? avec quelle indolence ne se voient-ils pas séparés du Dieu de leur salut? avec quelle insensibilité ne s'y accoutument-ils pas, non seulement jusqu'à n'en être plus affligés, mais jusqu'à s'en trouver soulagés? La com-

munion, dans le cours de leur vie mondaine, est un fardeau pesant, et ils s'en déchargent. La communion trouble ou interrompt leurs vains plaisirs ; pour les goûter sans interruption et sans trouble, ils l'abandonnent; il faudrait, pour communier, garder des mesures et se contraindre; il leur est plus commode de s'en abstenir, et de ne communier plus. Avec de telles dispositions, me persuaderont-ils qu'ils ont pour Jésus-Christ et son sacrement un vrai respect; et s'ils le prétendaient encore, n'ai-je pas droit de ne les en pas croire?

Faux respect, parce qu'il n'est accompagné d'aucun désir de la communion. Autre preuve contre eux. Car observez bien, Chrétiens, ce que j'ajoute : Le respect que je dois avoir pour Jésus-Christ peut bien m'engager quelquefois à me retirer pour un temps de la communion ; mais il ne doit jamais, s'il est véritable, éteindre en moi, ni même diminuer le désir de la communion. Au contraire, plus je me trouve indigne de communier, plus je dois, dans un sens, désirer avec ardeur de communier. Pourquoi? parce qu'il est évident que ce désir est au moins une ressource contre mon indignité. Et en effet, c'est par ce désir que je reviens à Jésus-Christ, et en vertu de ce désir que je tâche à me rapprocher de lui. C'est par ce désir que j'en cherche tous les moyens, que j'en surmonte tous les obstacles, que je suis fidèle à en exécuter toutes les résolutions. Tandis que ce désir est en moi, le principe de la vie y est encore, et il n'y a rien dont je ne sois capable ; au lieu que ce désir cessant, je suis comme mort, n'ayant plus aucun sentiment qui me ramène à Jésus-Christ, ni qui me presse de retourner à lui : d'où il s'ensuit que non seulement toute mon indignité subsiste, mais que l'extinction de ce désir est comme la consommation de mon indignité. Indignité consommée, dont saint Ambroise ne craignait point d'exagérer les suites affreuses, quand il soutenait que la perte de ce désir n'était pas moins qu'un présage de la réprobation future. Ah! Seigneur, disait-il, c'est de ce pain adorable de l'Eucharistie qu'il est écrit que tous ceux qui s'éloignent de vous périront ; c'est-à-dire que tous ceux qui perdent le désir de s'unir à vous, seront rejetés de vous : *Domine, de hoc pane scriptum est : Omnes qui elongant se a te peribunt.*

Ainsi le comprenaient parfaitement les premiers fidèles. J'en reviens à leur exemple, et je ne puis trop vous le proposer.

Car c'est pour cela que, privés de l'usage des saints mystères et de la communion, ils témoignaient un empressement si vif et si ardent d'y être rétablis. C'est pour cela qu'ils le demandaient avec tant d'instance, et que, prosternés aux pieds des prêtres, il les conjuraient, par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, de leur abréger ces jours malheureux où ils vivaient séparés de leur Sauveur. C'est pour cela qu'ils employaient même l'intercession des martyrs ; et en cela, dit saint Cyprien, paraissait leur respect et leur vrai respect. Que fait le mondain ? Content de leur ressembler dans cette triste séparation, il est peu en peine de les imiter sur le reste ; et confondant avec la communion le désir de la communion, il renonce également à l'un et à l'autre, et n'a plus pour le sacrement de Jésus-Christ qu'une indifférence de cœur dont il devrait être effrayé. Car voilà, mes chers auditeurs, ce que les Pères de l'Église déploraient si amèrement ; voilà ce qu'ils regardaient comme une des plaies et comme un des plus grands malheurs de leur siècle ; voilà ce que saint Chrysostome reprochait au peuple d'Antioche avec tant de force. Quelle honte, leur disait-il, mes Frères, de voir votre froideur quand on vous parle de recevoir le Saint des Saints ! S'agit-il d'un spectacle dans votre ville, vous y courez en foule ; et rien ne peut vous attirer quand il est question de venir prendre part au sacrifice de nos autels ! Toutes vos places publiques, tous vos amphithéâtres sont remplis, et la table de Jésus-Christ est vide. En vain y sommes-nous assidus pour vous distribuer les dons célestes ; aucun de vous ne s'y présente. Jésus-Christ en personne vous y attend, et il y est délaissé. Tantôt ce Père leur représentait avec quel zèle ils s'assemblaient pour écouter ses prédications, tandis qu'ils en marquaient si peu pour recevoir de ses mains le gage précieux de leur salut. Tantôt il se plaignait de leur dureté à l'égard de ce sacrement d'amour. Tantôt il leur remettait devant les yeux les funestes conséquences de ce respect mal entendu dont ils voulaient se prévaloir, et de l'abus qu'ils en faisaient. Imaginez-vous, mes chers auditeurs, que c'est encore ici saint Chrysostome qui vous parle, puisqu'en effet c'est lui-même ; ou bénissez le ciel de ce que Dieu dès lors inspirait à ce grand homme ce qui doit aujourd'hui confondre vos pitoyables, mais pernicieuses erreurs.

Enfin, j'ai dit, et je viens déjà de vous le faire voir en

partie, que le respect dont s'autorisent les mondains pour s'éloigner de la communion, n'a nulle conformité avec celui des premiers siècles de l'Église : la preuve en est sensible. Car dans ces siècles florissants du christianisme, tandis qu'un pécheur demeurait séparé du corps de Jésus-Christ, il était dans les exercices d'une pénitence laborieuse, à laquelle il se condamnait, et dont il subissait avec courage toutes les rigueurs ; et cette pénitence, selon les lois de l'Église, n'était point une simple cérémonie, puisqu'elle consistait en de très pénibles austérités. L'abstinence et le jeûne, le sac et la cendre, le cilice et les macérations du corps en étaient, comme nous savons, les accompagnements inséparables ; et cela pour montrer combien le pécheur honorait Jésus-Christ, puisqu'il voulait bien se soumettre à de si rigoureuses pratiques, et qu'aux dépens de lui-même, il voulait bien faire à Jésus-Christ une telle réparation. Or, avouons-le à notre honte, de pareilles épreuves ne sont ni du goût, ni de la dévotion des mondains. De quelque respect qu'ils se piquent pour Jésus-Christ, ils ne veulent pas qu'il leur en coûte tant. Aveuglés par l'esprit du monde, et par cet esprit de mollesse, ils prétendent en être quittes à meilleur compte. Toute leur pénitence se termine à ne communier plus, et ce genre de pénitence ne les incommode point. Bien loin de les incommoder, il flatte leurs inclinations, et il leur donne lieu de vivre dans une plus grande liberté, disons mieux, dans un plus grand libertinage. Car voilà où le prétexte de ce faux respect porte les choses ; et plût au ciel que ce que je combats ici fût une chimère, et non une vérité ! J'achève, et il me reste à vous montrer que ce prétendu respect est un scandale dans le pécheur hypocrite. C'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'EST une maxime communément reçue que ce qui est bon en soi ne l'est pas toujours par rapport au principe d'où il part ; et une des règles de la prudence humaine est de tenir les choses, même les plus salutaires, pour suspectes, quand nous découvrons qu'elles viennent d'une source infectée et empoisonnée. Or, nous pouvons et nous devons même appliquer cette règle à ce qui concerne la religion et les pratiques de piété. Je ne sais, Chrétiens, si vous avez jamais

fait une réflexion qui m'a paru bien solide, et dont je suis sûr que vous comprendrez encore mieux que moi la vérité, savoir, que lorsqu'il s'est élevé dans le christianisme des contestations sur le relâchement ou la sévérité de la discipline, certains libertins du monde n'ont presque jamais manqué à se déclarer pour le parti sévère ; non pas afin de l'embrasser dans la pratique et de le suivre, disposition dont ils étaient bien éloignés, mais, ou par une conduite bizarre, pour avoir le plaisir d'en parler, ou par un intérêt secret, pour s'en servir comme d'un voile propre à couvrir d'autres desseins. Ainsi tant de fois a-t-on vu des hommes engagés d'ailleurs dans des désordres honteux, des hommes également corrompus et dans l'esprit et dans le cœur, vains, sensuels, amateurs d'eux-mêmes, être les premiers et les plus zélés en apparence à s'expliquer en faveur de la réforme, et à la maintenir. Ainsi a-t-on vu des femmes trop connues pour ce qu'elles avaient été, et peut-être pour ce qu'elles étaient encore ; des femmes à qui le passé devait au moins fermer la bouche, devenir les plus éloquentes sur la dépravation des mœurs, ne trouver rien d'assez exact ni d'assez rigide dans la police de l'Église, et en appeler sans cesse aux anciens canons, tels qu'ils s'observaient dans leur première institution. Mais ce zèle de la pureté des mœurs et de la perfection du christianisme n'est-il pas louable dans un chrétien ? Oui, répond saint Bernard : mais autant qu'il est louable dans un chrétien, autant, pour ne rien dire de plus, est-il équivoque et douteux dans un libertin ; et je dois, selon le précepte de Jésus-Christ, m'en défier comme de la plus dangereuse hypocrisie.

Or, ce que remarquait en général saint Bernard touchant la pureté et la régularité des mœurs, c'est encore plus particulièrement et plus sensiblement ce qui s'est vérifié et ce qui se vérifie tous les jours à l'égard de la communion. Car qu'est-il arrivé ? vous le savez : on a parlé, et avec raison, des abus qui se commettaient ou qui pouvaient se commettre dans la fréquentation du sacrement de nos autels, de l'extrême facilité avec laquelle il était à craindre qu'on n'y admît les pécheurs, de la nécessité d'en séparer pour un temps certaines âmes imparfaites qui n'en profitaient pas, de la discrétion et de la prudence que les pasteurs y devaient apporter. Tout cela était bon, saint, édifiant ; et je ne doute point (appliquez-vous, s'il vous plaît, à ce que je dis), je ne doute point que les vrais fidèles,

touchés de l'intérêt de Dieu et de celui de son Église, n'aient eu des intentions très pures, en témoignant là-dessus leur zèle : mais ce qui m'étonne, c'est que des gens d'un caractère tout opposé, j'entends les libertins du siècle, aient prétendu être de la partie ; et que, s'ingérant dans une cause où ils n'avaient rien de commun, ils se soient quelquefois montrés les plus vifs et les plus ardents à faire valoir le respect dû au sacrement de Jésus-Christ et à son corps adorable. Ce qui m'étonne, c'est que des hommes qui, parmi les intelligents, passaient pour avoir peu de religion, des hommes engagés dans les derniers déréglements, aient affecté de parler avec plus de chaleur contre les communions fréquentes se soient plus hautement scandalisés sur ce point des moindres relâchements, ou réels ou imaginaires, et soient entrés dans cette question comme dans leur affaire propre. Voilà ce qui m'a toujours surpris.

Car enfin d'où leur peut venir ce zèle ? Impies comme je les suppose, ils n'ont pour tous les autres devoirs du christianisme qu'un secret mépris, et ils tiennent sur celui-ci le langage des parfaits et des spirituels. Il faut donc qu'ils y envisagent quelque intérêt ; et vous êtes trop éclairés pour ne pas comprendre d'abord en quoi cet intérêt consiste, puisqu'il est facile à connaître, et qu'au moins il est certain qu'en parlant de la sorte, ils se mettent en possession d'être libertins, non seulement avec sûreté, mais, si j'ose le dire, avec honneur ; car, encore une fois, ce sont de ces hommes que saint Paul dépeignait à Timothée, des hommes corrompus dans le principe, et dont la foi est comme éteinte ; des hommes à qui tout exercice de religion est onéreux, et qui veulent s'en décharger. Cependant, parce qu'ils n'ignorent pas que la communion a toujours été regardée comme une marque spéciale du christianisme, et que d'y renoncer ouvertement, ce serait une espèce d'apostasie qu'ils auraient peine à soutenir ; pour ne pas se commettre jusque-là, et néanmoins pour secouer le joug qui les incommode, ils se font un voile de religion de leur propre irréligion (je ne sais si je m'explique bien), et ils se portent pour approbateurs de cette maxime qui va à nous éloigner de Jésus-Christ par un sentiment de crainte et de respect, afin qu'on ne puisse plus les distinguer d'avec les chrétiens même les plus exacts, puisqu'ils parlent comme eux, qu'ils paraissent aussi zélés qu'eux.

Or, je prétends que ce langage dans la bouche du libertin est un scandale pour les faibles. Pourquoi? Encore un moment d'attention ; parce qu'il aboutit à deux choses également pernicieuses, savoir, à décrier indifféremment les bonnes et les mauvaises communions : c'est la première ; et à détourner les âmes, non seulement de la communion, mais universellement de tout ce qu'il y a de saint dans la religion : c'est la seconde. Je dis à décrier indifféremment les bonnes et les mauvaises communions : car comme raisonnait fort bien saint Jean Chrysostome, s'il est toujours dangereux, en blâmant la fausse piété, de décréditer la vraie, beaucoup plus l'est-il, quand celui qui se mêle d'en juger est un esprit profane qui se soucie peu de confondre l'une avec l'autre, ou plutôt qui n'attaque l'une que parce qu'il est secrètement ennemi de l'autre, et qui, bien loin d'user de la précaution nécessaire pour séparer le vrai d'avec le faux, semble n'avoir point d'autre but que de détruire le vrai par le faux. Or, ce que disait ce Père de la dévotion, j'ai droit de le dire, et la même expérience le confirme touchant la communion. S'il faut toujours craindre, en condamnant les mauvaises communions, de condamner les bonnes, beaucoup plus quand celui qui s'en fait le censeur est un esprit perverti, qui n'a ni pour les bonnes ni pour les mauvaises nul égard véritable, et qui ne compte pour rien de préjudicier à celles-ci en déclamant contre celles-là.

Et en effet, à quoi se termine le zèle malin que je combats, que je combats, dis-je, dans les impies du siècle qui s'en prévalent, et qui par là troublent les âmes justes et innocentes? à quoi se réduit-il ? A faire dans l'Église de Dieu ce que faisaient dans le temple de Jérusalem les enfants du grand prêtre Héli, qui détournaient les hommes du sacrifice ; crime que détestait le Seigneur, et pour lequel il les réprouva : *Peccatum grande nimis, quia retrahebant homines a sacrificio Domini* (1) ; ou bien, si vous voulez, à renouveler ce que firent dans la suite les pharisiens, à qui pour cela le Sauveur du monde disait avec indignation : Malheur à vous qui fermez aux autres le royaume de Dieu ; car vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous arrêtez encore ceux qui voudraient y entrer ! *Vos enim non intratis, nec introeuntes sinitis in-*

1. *I Reg.*, II, 17.

trare (1). Figure sensible de ce qui s'accomplit tous les jours dans la personne de ces mondains, qui par un endurcissement de cœur s'étant eux-mêmes séparés du divin mystère, où, selon la pensée de saint Cyrille, le royaume de Dieu nous est ouvert, voudraient, s'il leur était possible, en exclure tous les autres. Voilà à quoi ils travaillent, et même à quoi ils parviennent, en contrôlant les gens de bien sur leurs communions, en censurant leur vie, en critiquant leur conduite, en relevant leurs moindres défauts, en ne leur pardonnant rien, et en leur faisant un crime de tout. Saint Augustin, avec toutes ses lumières, n'osait pas désapprouver l'usage de communier tous les jours ; un mondain téméraire et aveugle dans les choses de Dieu le condamne hardiment et sans hésiter. Le dernier concile souhaitait de voir la fréquente communion rétablie dans l'Église ; et le mondain voudrait au contraire l'exterminer et l'anéantir. Ne pensez pas, mes chers auditeurs, que par là je prétende justifier toutes les communions fréquentes ; il y en a de fréquentes que je déplore, mais dont je laisse à Dieu le jugement : c'est-à-dire, il y en a de fréquentes, mais inutiles ; de fréquentes, mais lâches ; de fréquentes, mais très peu édifiantes, mais qui pourraient même plutôt scandaliser qu'édifier. Peut-être en parlerai-je dans un autre discours, et vous verrez bien que mon intention ne fut jamais de les autoriser. Du reste, j'ai dit que j'en laissais à Dieu le jugement, parce qu'autant que je craindrais de rien avancer qui favorisât de telles communions, autant me croirais-je prévaricateur, de donner la moindre atteinte aux communions fréquentes, mais ferventes. Les autres déshonorent Jésus-Christ, mais celles-ci le glorifient ; et comme je dirais anathème à quiconque approuverait les communions vaines et imparfaites, aussi le dirai-je toujours au libertinage, quand il s'élèvera contre celles qui sanctifient les âmes, et dont le Fils de Dieu tire sa gloire. Qui pourrait dire combien le démon, par ce seul artifice, a retiré de justes des autels ? combien d'épouses de Jésus-Christ il a troublées dans leurs saintes communications avec l'Époux céleste ? combien de communions, dont les anges se seraient réjouis dans le ciel, il a comme interdites sur la terre ?

Je dis plus : de l'éloignement de la communion le scandale

1. MATTH., XXIII, 13.

passe, si l'on n'a soin de s'en préserver, jusqu'à l'abandon et au retranchement de tout ce qui se pratique de plus saint dans le christianisme ; et c'est la seconde remarque de saint Chrysostome. Car, supposé ce principe d'une humilité feinte et mal conçue, quelle conséquence n'en peut-on pas tirer, et à quel exercice de la religion une âme fidèle n'est-elle pas tentée de renoncer ? Vous n'êtes pas digne de vous présenter à la table de Jésus-Christ (ce sont les paroles de saint Chrysostome) ; et êtes-vous digne d'entrer dans le temple de Dieu ? et êtes-vous digne de prier et d'invoquer Dieu ? et êtes-vous digne d'entendre la parole de Dieu ? et êtes-vous digne d'être admis à la pénitence, et au tribunal de la miséricorde de Dieu ? et êtes-vous digne de chanter avec l'Église les louanges de Dieu ? et êtes-vous digne d'assister au sacrifice qui est offert à Dieu ? Il faudra donc par la même raison abandonner tout cela, et que la vue de votre indignité, si j'ose m'exprimer de la sorte, vous tienne dans une espèce d'excommunication, où vous n'ayez plus de part à tout ce qui s'appelle culte et devoir chrétien : *Sum, inquis, indignus communione altaris ; ergo et illa quoque communione quæ in precibus est ; ergo et illa quæ in verbo Dei est.* Ainsi concluait ce saint docteur ; et sans parler des bonnes âmes, dont la simplicité peut être séduite par cette illusion, voilà l'avantage que les libertins en voudraient remporter. Ils se feraient un plaisir d'étendre à toutes les obligations chrétiennes ces paroles du centenier, expliquées et corrompues selon leur sens : *Domine, non sum dignus.* Et comme ils s'en servent pour paraître, tout libertins qu'ils sont, humbles et religieux, en ne communiant pas ; aussi, passant plus loin, se sauraient-ils bon gré d'avoir trouvé moyen de ne paraître jamais dans nos temples par respect, de ne plus prier par respect, de s'affranchir par respect de tous leurs devoirs. Or, c'est là, mes chers auditeurs, le scandale qu'il fallait combattre. Pardonnez-moi, si j'en parle avec quelque véhémence ; c'est pour l'intérêt de Jésus-Christ et de sa religion. Que les prélats de l'Église fassent des lois et des ordonnances pour corriger les abus de la communion, c'est ce qui les regarde, et ce que je respecterai toujours. Que les prêtres et les pasteurs des âmes travaillent à y apporter remède, c'est leur ministère et c'est pour cela que Dieu les a établis. Que les particuliers mêmes y contribuent selon la mesure de la grâce que Dieu leur

a donnée, en commençant par eux-mêmes, avant que d'étendre leur zèle sur les autres, c'est ce qui m'édifiera. Mais que des mondains, que des profanes, aveugles dans les choses de Dieu, que des hommes peut-être sans foi, entreprennent de décider ce qu'il y a de plus important dans la religion, de le régler, d'y mêler leurs erreurs, leur intérêt, leur impiété, c'est ce que je condamnerai toujours, et sur quoi je m'élèverai hautement contre eux. Appliquons-nous, mes Frères ; c'est à vous à qui je parle, prêtres du Dieu vivant et ministres de ses autels, séculiers ou réguliers : appliquons-nous à préparer au Seigneur un peuple parfait. Unis par le lien de la charité, travaillons à convertir les pécheurs, à perfectionner les justes, à purifier les âmes fidèles, pour les rendre dignes du sacrement de Jésus-Christ. Voilà à quoi nous devons nous employer; voilà le but que nous devons nous proposer. Car je vous le dis, mes Frères, jamais l'Église de Dieu ne sera sanctifiée, ni jamais le christianisme ne sera bien réformé, que par le bon usage de la communion. Raisonnons tant qu'il nous plaira; il en faudra toujours revenir à ces adorables paroles du Sauveur : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous : *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis.* Au contraire, si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement : *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum ;* il vivra en ce monde par la grâce, et dans l'autre par la gloire, où nous conduise, etc.

IX. — SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Notice historique.

LE jour de la chandeleur, 2 février 1674, Bourdaloue, nous apprend la Gazette, prêcha devant Leurs Majestés et toute la cour dans la chapelle de Saint-Germain en Laye (1). Madame de Sévigné parle de ce sermon de manière à nous montrer que c'est bien celui que nous allons donner. « Il transporta tout le monde, » dit-elle (2). On peut voir ce que nous en avons dit précédemment, page 72.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. SAINT LUC., ch. II, 22.

SIRE,

CET enfant qui est aujourd'hui porté à Jérusalem, c'est le Fils unique de Dieu, égal à son Père, éternel comme lui et Dieu comme lui. Celle qui le porte, c'est Marie, mère de Dieu, la plus sainte de toutes les femmes, et la plus remplie de grâce. Le sujet pourquoi elle le porte, c'est afin de le présenter à Dieu ; et l'évangéliste, s'arrêtant à une circonstance bien remarquable, ajoute que tout cela se fait selon loi : *Sicut scriptum est in lege Domini* (3) : comme si ni Marie, ni Jésus-Christ même, ne pouvaient avec bienséance paraître devant Dieu qu'en observant la loi ; comme si leur sacrifice, tout divin qu'il est, ne devait être agréé de Dieu qu'autant qu'il se trouverait conforme à la loi ; comme si l'ouvrage du salut et de la rédemption des hommes dépendait de l'accomplissement de la loi. Que signifie cela ? c'est, Chrétiens, le mystère que j'entreprends de développer, et le point auquel je m'attache pour votre instruction et votre édification. Cette obéissance

1. *Gazette* du 10 février 1674. — *Liste des prédicateurs* pour 1674, page 107. — 2. Lettre du 5 février 1674, t. III, p. 401. — 3. LUC., II, 23.

à la loi du Seigneur, cette obéissance que la présentation d'un Dieu Sauveur et la purification d'une mère vierge nous prêchent si hautement, cette vertu si inconnue, et néanmoins si nécessaire, voilà l'importante matière que me fournit la solennité de ce jour. Divin Esprit, vous qui sanctifiâtes Marie par la pratique et l'observation de la loi, et qui la conduisîtes dans le temple pour y offrir son sacrifice comme il était ordonné dans la loi, remplissez-nous des mêmes sentiments dont son âme bienheureuse fut alors pénétrée; donnez-nous comme à elle une haute idée de cette sainte et adorable loi du Seigneur; faites-nous bien comprendre que, sans cette loi, il n'y a dans nous que corruption et que désordre; en sorte que, du moment que nous sortons hors des bornes de cette loi, nous devenons incapables de tout bien et déterminés à tout mal. Tant de crimes qui se commettent tous les jours, et que je puis appeler les abominations et les horreurs de notre siècle, en sont une preuve visible ; mais peut-être l'endurcissement de nos cœurs ferait-il perdre à cette preuve toute sa force, si les lumières de votre grâce ne venaient au secours de nos réflexions. Je parle devant le plus grand roi du monde ; et sûr que je suis de sa religion, je ne crains point de parler avec trop de liberté, tandis que je parle pour les intérêts de la loi de Dieu. Je ne vous demande pas même, ô mon Dieu, comme la vertueuse Esther, que mes paroles lui plaisent ; parce que je me promets de sa piété qu'en lui parlant de l'excellence et de la prééminence de votre loi, non seulement je lui plairai, mais je le persuaderai et le toucherai. J'ai besoin néanmoins, Seigneur, de votre secours ; et, pour l'obtenir, je m'adresse à Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

C'est le propre de l'esprit de l'homme, de n'avoir rien d'uniforme dans ses sentiments, d'être souvent contraire à lui-même, et de donner, selon les situations diverses où il se trouve, dans des extrémités tout opposées. Cela se vérifie en mille sujets, mais particulièrement en celui que j'ai entrepris de traiter, qui est l'obéissance et la soumission due à la loi de Dieu. Car je découvre deux principes différents, qui forment dans l'homme une double opposition à cette obéissance; tellement que nous pouvons dire aussi bien que l'Apôtre: Je sens dans moi-même une loi secrète qui répugne à la loi de mon Dieu, et qui me captive sous la loi du péché. Ces deux principes, suivant la belle réflexion de saint Ambroise, sont

l'orgueil de l'homme et sa lâcheté. L'orgueil de l'homme, qui lui fait oublier ce qu'il doit à Dieu ; et sa lâcheté, qui l'empêche de voir ce qu'il peut, et de quoi il est capable avec le secours de Dieu. L'orgueil de l'homme, qui le rend insolent et libertin; et sa lâcheté, qui le rend faible et pusillanime. L'orgueil de l'homme, qui, à l'égard de Dieu même, lui inspire de la hauteur ; et sa lâcheté, qui, à l'égard de ses devoirs, le jette dans l'abattement : l'un et l'autre, pour lui faire violer cette souveraine et divine loi que Dieu lui a imposée, mais dont la servitude, quoique aimable, du moment qu'il se pervertit, commence à lui déplaire et à lui devenir odieuse. Or je veux, Chrétiens, combattre aujourd'hui ces deux désordres ; et parce que l'accomplissement de la loi consiste à éviter également ces deux extrémités dangereuses, soit en se soumettant avec humilité à ce que la loi commande, soit en s'efforçant avec courage de surmonter ce qu'il y a dans la loi de difficile, mon dessein est de graver bien avant dans vos esprits et dans vos cœurs ces deux obligations, et de vous mettre pour cela devant les yeux l'obéissance que pratique aujourd'hui Marie. Car, sans sortir de mon mystère, vous verrez dans la personne de cette vierge offrant son fils en sacrifice, le modèle d'une obéissance solidement humble, et d'une obéissance courageuse et héroïque : d'une obéissance solidement humble, qui confond notre orgueil ; et d'une obéissance héroïque, qui condamne notre lâcheté. Prenez garde : Marie, dans la cérémonie de ce jour, accomplit la loi du Seigneur; et cette loi, comme l'Évangile nous le fait assez entendre, est infiniment rigoureuse pour elle. En ce qu'elle obéit à la loi, je trouve la confusion de notre orgueil; ce sera la première partie : en ce qu'elle surmonte toutes les difficultés de la loi, je trouve la condamnation de notre lâcheté; ce sera la seconde partie : deux points que j'ai à développer, et qui vont faire le partage de ce discours et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

NOUS nous élevons au-dessus de la loi de Dieu; et cela, Chrétiens, nous arrive en deux manières. L'une, que j'appelle révolte du cœur, lorsque, sans nous expliquer autrement que par nos œuvres, nous disons intérieurement comme

l'ange rebelle : *Non serviam* (1). Il m'en coûterait trop pour vivre dans cette servitude; que Dieu ordonne tout ce qui lui plaira, je ne me soumettrai point à sa loi. L'autre, que je considère comme la plus pernicieuse erreur de notre esprit, lorsque, nous trompant nous-mêmes, nous cherchons des prétextes et nous nous formons des consciences pour nous dispenser des obligations de la loi. Or le mystère que nous célébrons confond hautement ces deux entreprises de notre orgueil; et c'est, comme vous l'allez voir, ce qui paraît d'abord dans la présentation de Jésus-Christ et dans la purification de Marie.

Quoique nés dépendants et sujets de Dieu, nous avons, mes Frères, un penchant à nous révolter contre la loi de Dieu qui nous domine : voilà l'origine de toute la corruption de l'homme. Prenant l'homme en particulier, et selon la différence des conditions qui partagent le monde, voilà le péché capital des grands du siècle, qui, de leur état, se font un principe d'indépendance, comme si la loi de Dieu n'était pas faite pour eux, comme si Dieu en la portant avait dû les excepter; comme s'il n'était pas, au contraire, de l'empire de Dieu qu'il y eût pour eux un législateur et une loi, afin, disait le Prophète royal, de leur apprendre qu'ils sont hommes : *Constitue legislatorem super eos, ut sciant quoniam homines sunt* (2). Donnons à cette morale toute son étendue. Voilà, dis-je, en général, le péché des impies et des libertins, qui, jusque dans l'obscurité des plus médiocres fortunes, ont souvent à l'égard de Dieu des cœurs aussi indociles que ceux qui tiennent dans le monde les premiers rangs ; la licence et l'impiété faisant dans les uns ce que l'abus de la grandeur et de l'élévation fait dans les autres. Mais Marie obéissant à la loi de Moïse, et se purifiant dans le temple, confond bien là-dessus, malgré nous, notre conduite. Car enfin elle était reine, elle était mère de Dieu; elle était, comme mère de Dieu, en possession d'une autorité légitime sur l'auteur même de la loi; et par conséquent elle avait tous les titres d'indépendance que peut avoir au-dessous de Dieu une pure créature. Il est vrai; mais c'est justement pour cela que Dieu veut qu'elle s'assujettisse à la loi, afin de détruire par son exemple l'indépendance criminelle que nous affectons, afin de condamner notre libertinage

1. JEREM., II, 20. — 2. *Psalm.*, IX, 21.

par une preuve convaincante et sans réplique. Car si dans l'ordre de la rédemption, dont le secret adorable se développe aujourd'hui à nos yeux, une mère de Dieu, toute mère de Dieu qu'elle est, n'est pas exempte d'obéir, de quel front pouvons-nous soutenir devant Dieu l'injustice et la témérité de nos désobéissances ? Marie fait quelque chose encore de plus; et quoi ? non seulement elle se soumet à la loi, mais elle y soumet son Fils, ce Fils qui, plus grand, plus libre, plus absolu qu'elle, et néanmoins voulant bien être soumis par elle, fournit encore à Dieu contre nous une raison mille fois plus touchante pour réprouver et pour confondre cet esprit d'orgueil qui nous rend prévaricateurs. C'est-à-dire, Marie soumet à la loi la grandeur même, à la loi la puissance même, à la loi l'indépendance et la souveraineté même. Car voilà le double miracle que le ciel nous découvre dans cette fête : une reine sujette, et assujettissant un Dieu; un Dieu obéissant, et présenté par une mère obéissante. Pourquoi ? ah ! mes chers auditeurs, comprenez-le bien. Vous qui tenez dans le monde les premiers rangs, et vous qui vous trouvez réduits aux derniers; vous que vos conditions distinguent, et vous qu'elles ne distinguent pas ; grands et petits, riches et pauvres, car je suis redevable à tous, écoutez-moi: c'est ici que l'intelligence d'une des plus importantes vérités vous est donnée, et c'est par la comparaison même de vos états que je vais vous la rendre sensible.

Pourquoi un Homme-Dieu sujet à la loi ? Pour vous faire entendre, grands du monde, l'obligation spéciale où vous êtes de vivre dans un parfait assujettissement aux lois de Dieu. Vous ne l'avez peut-être jamais bien conçu; et, par un renversement de raison et de religion, vous vous flattez que la rigueur des lois divines n'est pas pour vous comme pour le reste des hommes. Mais détrompez-vous aujourd'hui de cette fausse prévention, et pour cela entrez en esprit dans le temple de Jérusalem : car vous y verrez la maxime contraire solidement établie; et pour peu que vous vous appliquiez à considérer le mystère de ce jour, vous conclurez que les lois divines vous regardent encore plus particulièrement que le reste des hommes, quoiqu'elles soient pour tous sans exception. Vous me demandez sur quoi est fondée cette conséquence ? Sur trois raisons que vous devez méditer tous les jours de votre vie. Première raison, c'est que plus vous avez dans le monde

ou de naissance ou de pouvoir, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en qualité de souverain législateur ; comme il est vrai de dire que Jésus-Christ, en se réduisant sous la loi, a eu seul l'avantage d'honorer la souveraineté de Dieu autant qu'elle mérite de l'être. Motif admirable pour vous engager, tout élevés et tout-puissants que vous êtes, à une obéissance exacte. Dieu trouve en vous, quand vous accomplissez sa loi, une gloire particulière, et il ne tient qu'à vous de la lui procurer, cette gloire, qui plus que toute autre contribue à sanctifier son nom, et dont par là même il est si jaloux. Seconde raison, c'est que Dieu ne vous a distingués dans le monde que pour le glorifier de la sorte ; car ne croyez pas, Chrétiens, qu'il y ait des hommes ou revêtus d'honneurs, ou pourvus de biens, pour être plus en droit que les autres de faire leurs volontés et de vivre selon leurs lois. Cela ne peut être, et Dieu, dont la toute-puissance est inséparable de sa sagesse et de sa sainteté, n'a pu, dans l'inégalité des conditions humaines, se proposer une telle fin. Les rois mêmes, qui, selon l'expression du Saint-Esprit, sont comme les divinités de la terre, ne règnent que pour servir le Seigneur : *Et reges ut serviant Domino* (1). Voilà l'ordre de la Providence et même de la création, selon lequel ce qui approche le plus de Dieu n'est défini que par une servitude plus immédiate, et une plus grande dépendance de Dieu. Et pourquoi cet ordre ne subsisterait-il pas, puisque Jésus-Christ, qui est le chef des prédestinés, n'a été prédestiné lui-même que pour y être soumis? En quoi consiste tout le mystère de son humanité ? Saint Paul nous l'enseigne en deux mots, dont nous voyons aujourd'hui l'accomplissement : *Misit Deus Filium suum factum ex muliere, factum sub lege* (2) ; un Dieu formé d'une femme, pour être assujetti à la loi. Voilà l'idée que nous en donne l'Apôtre; voilà pourquoi ce Fils de Dieu a été envoyé: hors de là, ce Verbe divin ne se serait jamais fait chair, et sans cela il n'y aurait point eu de Dieu-Homme. Serez-vous donc surpris, ou devez-vous l'être, quand j'ajoute que sans cela il n'y aurait dans le monde ni qualité, ni dignité, ni rang, ni fortune, mais que Dieu vous aurait laissés dans le néant ; et que, s'il vous en a tirés, c'est afin que sa loi eût en vous des observateurs fidèles et de zélés défenseurs ? Je dis

1. *Psalm.* CI, 23. — 2. *Galat.*, IV, 4.

plus, et c'est la troisième et dernière raison: Dieu, en vous plaçant au-dessus du commun des hommes, a prétendu vous proposer au monde comme des modèles de la sainte dépendance que je vous prêche; de même que Jésus-Christ et Marie n'ont paru dans le temple du Seigneur que pour être l'exemple d'une inviolable fidélité et d'une parfaite soumission à sa loi. C'est-à-dire, selon saint Grégoire pape, que Dieu prétend que les petits apprennent des grands à lui obéir, et que les grands se considèrent sur ce point comme la règle, à quoi les petits ne manquent jamais de se conformer.

Ceci me donne lieu de parler maintenant à vous, mes Frères, à vous dont le salut me doit être d'autant plus cher et les âmes plus précieuses, qu'ayant moins de part aux avantages du siècle, vous participez moins à ses désordres et à sa corruption; à vous que Dieu a fait naître dans des conditions plus obscures, et dont il semble que la destinée, ou, pour mieux dire, la vocation se termine à dépendre et à obéir. Pourquoi une mère de Dieu, et par son ministère un Homme-Dieu, soumis à la loi? Pour trois autres raisons qui vous regardent, et que je vous prie de n'oublier jamais: pour vous consoler, pour vous instruire et pour vous confondre. Pour vous consoler de l'état où vous êtes, et qui vous réduit à n'avoir pour partage que l'obéissance : c'est l'état que Jésus-Christ a choisi, ayant mieux aimé prendre la forme de serviteur que celle de maître, et se soumettre à la loi que de donner la loi; pour vous fortifier par cette pensée, que ceux qui sont plus élevés que vous dans le monde sont sujets comme vous à la loi de Dieu, seront jugés aussi bien que vous selon la loi de Dieu, n'éviteront pas plus que vous le tribunal où tout doit être décidé par la loi de Dieu: voilà votre consolation. Pour vous instruire de la manière dont vous devez obéir, je veux dire aux hommes pour Dieu, et à Dieu dans les hommes, en sorte que votre obéissance ne s'arrête pas à l'homme, mais qu'elle s'élève à Dieu, comme à sa fin et à son principal objet, *Sicut Domino, et non hominibus* (1); que vous regardiez ces hommes de qui vous dépendez, comme les images de Dieu ; que vous respectiez leurs lois, comme des écoulements de la loi de Dieu ; que vous receviez leurs commandements, comme des déclarations

1. *Coloss.*, III, 23.

expresses de la volonté de Dieu : vous souvenant que sans cela l'obéissance que vous leur rendez n'est qu'une obéissance servile, qu'une obéissance païenne, qu'une obéissance réprouvée, dont Dieu ne vous tiendra jamais nul compte, et dont vous perdez tout le fruit, parce que vous ne la pratiquez pas selon le divin exemplaire qui nous est aujourd'hui proposé dans la présentation d'un Dieu Sauveur, et dans la purification d'une mère vierge : voilà votre instruction. Mais surtout, pour vous confondre de l'extrême et de l'injuste opposition que vous avez à dépendre de Dieu et à porter le joug de sa loi, lorsqu'avec tant de docilité vous vous faites un mérite, du moins une politique, de dépendre des hommes. Car en vous comparant vous-mêmes avec vous-mêmes, voici, mes Frères, le sujet de ma douleur, et ce qui me fait gémir. Vous n'osez désobéir aux hommes, et vous désobéissez à Dieu ; vous êtes souples devant les hommes, et orgueilleux devant Dieu ; les lois des hommes vous contiennent dans le devoir, et vous violez impunément celles de Dieu. Saint Paul disait aux Éphésiens : *Obedite dominis carnalibus sicut Christo* (1) : Obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte et avec respect comme à Dieu même. Mais s'il m'était permis de changer la proposition de saint Paul, peut-être vous dirais-je volontiers : Obéissez à votre Dieu comme vous obéissez à vos maîtres selon la chair ; et c'est là ce que j'appelle votre confusion. Car quelle indignité, que je me trouve obligé de souhaiter pour vous qu'au moins les choses ici fussent égales, et de me contenter que vous eussiez pour votre Dieu une obéissance aussi prompte, aussi humble, aussi fidèle que celle qu'exigent de vous les hommes, et que vous leur rendez si exactement !

Je sais, mon cher auditeur, que cet assujettissement aux lois de Dieu vous paraît gênant et humiliant ; je sais que vous vous aveuglez jusqu'à croire qu'il répugne à cette liberté naturelle dont vous êtes jaloux, et que vous ne distinguez pas d'un amour déréglé de l'indépendance et d'un esprit de libertinage. Mais votre ignorance là-dessus vient encore de n'avoir pas bien pénétré le mystère de Jésus-Christ et de Marie obéissants à la loi du Seigneur : car si je vous disais que l'obéissance à cette sainte loi, bien loin d'humilier l'homme,

1. *Ephes.*, VI, 5.

fait sa véritable gloire ; que plus on est sujet à cette loi, plus on est heureux, plus on est libre, plus on est maître de soi-même ; qu'en cela consiste la différence de cette loi et des lois humaines ; qu'au lieu que l'affranchissement des lois humaines passe pour un privilège, le grand privilège de la grâce, selon saint Augustin, est d'être incapable de s'émanciper de cette loi ; que David, tout roi qu'il était, instruit d'un secret si important, envisageait comme une béatitude l'attachement à cette loi, faisait son occupation la plus ordinaire de méditer cette loi, ne trouvait point de repos que dans l'observation de cette loi, *Pax multa diligentibus legem tuam* (1): ce sont autant de vérités dont la raison et la foi vous feraient, malgré vous, convenir. Mais ne fais-je pas, pour vous en convaincre, quelque chose de plus, quand je vous propose le Saint des saints sanctifié par l'obéissance qu'il rend à cette loi, ce premier-né de toutes les créatures qui s'assujettit à cette loi, ce Rédempteur par excellence qui veut être lui-même racheté selon les termes de cette loi ; quand je vous représente Marie avec toute sa grandeur et son auguste maternité, remplie d'une sainte joie, parce qu'à l'exemple de son Fils elle se conforme à cette loi ? n'est-ce pas, dis-je, ce qui doit faire plus d'impression sur vos esprits et sur vos cœurs, que si je rapportais tous les raisonnements de la théologie ?

Après cela, Chrétiens, laissez-vous encore séduire par les fausses maximes du siècle, et mettez le bonheur de la vie dans une malheureuse possession de ne dépendre d'aucune loi, dans une licence criminelle de tout entreprendre au préjudice de la loi, dans un oubli de vos devoirs qui aille ou à méconnaître votre Dieu, ou à vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres. A le méconnaître, en disant avec l'impie Pharaon : *Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus* (2) ? Et qui est-il, ce Dieu dont on me menace sans cesse, et dont on m'oppose la loi ? qui est-il, pour m'obliger à me contraindre dans mes passions, dans mes désirs, dans mes desseins ? A vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres, en disant avec l'insensé : S'il y a un Dieu, est-il tel qu'on nous le dépeint ? connaît-il toutes choses ? y prend-il un si grand intérêt ? s'offense-t-il si aisément ? a-t-il une justice si sévère ?

1. *Psalm.*, CXVIII, 165. — 2. *Exod.*, V, 2.

est-il si terrible dans ses vengeances ? *Et dixerunt : Quomodo scit Deus, et si est scientia in excelso* (1) ? Car voilà le langage du pécheur ennemi de la loi, et c'est où conduit enfin l'esprit du monde. On n'en vient pas là d'abord ; mais, par un progrès infaillible de l'habitude du péché, on s'accoutume, sinon à parler, du moins à penser et à vivre ainsi. A force de violer la loi, la crainte de Dieu s'affaiblit, le libertinage se fortifie et prend le dessus. Après bien des péchés commis et bien des transgressions réitérées, on se trouve dans l'abominable état de celui qui disait en insultant à Dieu : *Peccavi, et quid mihi triste accidit* (2) ? J'ai péché, et que m'en est-il arrivé de mal ? De là cette tranquillité que l'on conserve même en péchant ; de là cette hauteur et cette fierté avec laquelle on soutient le vice ; de là cet endurcissement qui y met le comble. On rejette sans distinction toute loi de Dieu qui est incommode : si l'on en respecte quelqu'une, ce n'est pas parce qu'elle est la loi de Dieu, mais parce qu'elle est autorisée des lois du monde, et que les lois du monde forcent à la garder. Au commencement on sauve les dehors ; mais à la fin on lève le masque ; on ne se contraint plus en rien, on ne ménage plus rien ; et Dieu veuille qu'on ne fasse pas même gloire de son impiété et de ses excès ! Voilà ce que les Saints et les serviteurs de Dieu ont tant déploré, et ce qu'ils déplorent tant tous les jours ; voilà ce qui leur a fait répandre des larmes. *Defectio tenuit me pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam* (3) : Je suis tombé, disait le Prophète royal, dans une espèce de défaillance, quand j'ai vu, Seigneur, jusqu'à quel point votre loi était profanée ; quand j'ai vu les pécheurs de la terre la mépriser avec insolence et la rejeter. Voilà ce qui obligeait les prophètes à paraître dans les cours des princes, pour opposer au torrent de l'impiété le zèle de la loi qui les animait ; et me voici, Chrétiens, chargé du même ministère, et envoyé pour la même fin. Quand je prêche ailleurs la parole de Dieu, il me suffit de dire à ceux qui m'écoutent, s'ils ne vivent pas en chrétiens : Infortunés que vous êtes, vous avez abandonné la loi de votre Dieu, et c'est ce qui vous a perdus ! Mais parlant aujourd'hui à des grands du monde, je leur fais un reproche encore plus terrible ; je leur dis, avec le prophète Malachie : *Vos autem scandalizastis plurimos in lege* (4). Non seulement vous avez

1. *Psalm.*, LXXII, 11. — 2. *Eccl.*, V, 4. — 3. *Psalm.*, CXVIII, 53. — 4. MALACH., II, 8.

abandonné la loi de votre Dieu, mais vous la faites abandonner à je ne sais combien d'autres que vous scandalisez, et qui ne sont pas à l'épreuve de votre exemple. Mais cette pensée m'emporterait trop loin ; revenons à notre sujet.

Outre que nous nous élevons au-dessus de la loi de Dieu par une révolte du cœur, nous tombons encore dans ce désordre par un aveuglement d'esprit : c'est-à-dire que nous nous laissons préoccuper de certaines erreurs, que nous cherchons des excuses et des prétextes pour nous décharger du fardeau de la loi de Dieu ; que raisonnant selon notre sens, et nous faisant des principes à notre gré, nous adoucissons la sévérité de la loi de Dieu ; que, pour parvenir à nos fins, nous interprétons comme il nous plaît les obligations de la loi de Dieu ; et que, séduits par les artifices de l'amour de nous-mêmes dont nous sommes prévenus, nous accommodons la loi de Dieu à nos intérêts, à nos vues, à nos inclinations et à nos passions, au lieu d'accommoder nos intérêts et nos passions, nos inclinations et nos vues, à la rigueur de la loi de Dieu. Or voici encore Marie et Jésus-Christ même qui, par la sainteté de leur exemple, nous font évidemment connaître le danger et le déréglement d'une conduite si pernicieuse. Comment cela ? en se soumettant l'un et l'autre à une loi dont ils étaient incontestablement exceptés, à une loi qui s'expliquait d'elle-même en leur faveur, et qui, dans les termes où elle était conçue, ne portait rien qui les obligeât.

Non, mes Frères, dit saint Augustin ; soit qu'on eût égard à l'esprit de la loi, soit qu'on la prît à la lettre, ni Marie, ni le Sauveur du monde ne pouvaient y être compris. Car il n'y avait rien à purifier dans Marie, et le Sauveur des hommes était, par lui-même, consacré à Dieu d'une manière plus excellente qu'il ne pouvait l'être par toutes les cérémonies du judaïsme. Ils n'avaient donc l'un et l'autre qu'à user de leurs droits, puisqu'ils étaient dispensés de la loi de Moïse. Mais Dieu, ajoute saint Augustin, par une disposition merveilleuse de sa providence, ne voulut pas que notre religion, dont Jésus et Marie jetaient alors, pour ainsi dire, les premiers fondements, commençât par une dispense, quoique légitime : cette dispense, quelque autorisée qu'elle eût été, aurait pu, par les fausses conséquences que nous en aurions tirées, servir à nos relâchements, et notre amour-propre n'eût pas manqué à s'en prévaloir. Ainsi, pour nous ôter ce prétexte, le christianisme,

qui devait être l'idée de la plus irrépréhensible sainteté, a-t-il commencé par une obéissance volontaire, par une obéissance gratuite, par une obéissance qui anéantit tout ce qu'une vaine subtilité peut nous suggérer contre les saintes lois que la religion nous impose ; par une obéissance qui condamne sans réserve tant de dispenses abusives que nous nous accordons, tant de singularités odieuses que nous affectons, tant d'exceptions du droit commun que nous couvrons du voile d'une prétendue nécessité, tant de raisonnements frivoles et mal fondés, tant d'opinions hardies et trop larges, tant de probabilités chimériques, tant de détours et de raffinements où nous altérons la pureté de la loi ; en sorte que, tout étroite qu'elle est, elle ne nous oblige plus qu'autant que nous le voulons, et de la manière que nous le voulons. Car quelle vertu l'exemple de l'Homme-Dieu et de sa bienheureuse mère n'a-t-il pas pour nous détromper de tout cela, et pour nous en découvrir l'illusion ?

De là vient qu'en conséquence de ce mystère, notre divin Maître, instruisant ses disciples, leur déclarait si souvent ce que son humilité nous prêche aujourd'hui d'une voix bien plus forte et plus intelligible : *Non veni solvere legem, sed adimplere* (1). Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi, ni pour l'enfreindre. Comme s'il eût craint, remarque saint Chrysostome, que sa qualité de Messie et d'auteur de la nouvelle alliance ne leur donnât lieu de former cette pensée, qu'il savait ne leur pouvoir être que préjudiciable. *Non veni solvere sed adimplere.* Non, je ne suis pas venu pour la destruction, mais pour l'accomplissement de la loi : parole divine, et qui devait pour jamais nous fermer la bouche. C'est pour cela même que ce Sauveur adorable était si fidèle et si attaché à toutes les observances de la loi écrite, qu'il se rendait si régulièrement à Jérusalem pour y célébrer la pâque, et que jusqu'à un seul point, il ne laissait rien passer des moindres devoirs sans y satisfaire : *Iota unum aut unus apex non præteribit a lege, donec omnia fiant* (2). Par où il prétendait combattre en nous cette disposition criminelle que nous avons à disputer avec Dieu, quand il s'agit de sa loi ; par où il prétendait nous faire sentir l'injustice de notre procédé, lorsque nous ne rendons à la loi de Dieu qu'une obéissance forcée, qu'une obéis-

1. MATTH., V, 17. — 2. IBID. 18.

sance intéressée, qu'une obéissance imparfaite, et qui se réduit toute à cette règle : Y suis-je obligé dans la rigueur ? est-ce un commandement absolu ? y va-t-il du salut éternel ? règle trompeuse, et qui nous expose à une réprobation éternelle, puisqu'il est certain qu'entre l'obligation de la loi et le conseil il n'y a souvent qu'un pas à franchir, et que, nous conduisant de la sorte, nous marchons toujours sur le bord du précipice. Par où il prétendait nous confirmer dans cette importante maxime, que nous devons toujours prendre contre nous-mêmes le parti de la loi de Dieu ; que sur le sujet de la loi de Dieu, nous devons toujours craindre de nous tromper et de nous former de fausses consciences ; que pour décider en mille occasions jusqu'où la loi de Dieu s'étend, nous ne devons point consulter les lois du monde ; qu'en ce qui regarde la loi de Dieu, le seul nom de dispense nous doit faire trembler, et que nous devons nous en défendre avec tout le zèle que peut inspirer une ferme et solide religion. Car voilà, Chrétiens, les saintes leçons que nous font dans ce mystère la présentation d'un Dieu Fils de Dieu et la purification de la Reine des vierges.

Je sais, encore une fois, que si chacun de nous veut s'écouter, il n'y aura personne qui ne se croie fondé en raison pour se dispenser des lois de Dieu les plus indispensables. Et pour en venir aux espèces particulières, je sais, par exemple, que la loi qui défend l'usurpation du bien d'autrui et qui en ordonne la restitution, se trouvera anéantie, si l'on veut consulter la politique, qui ne manquera jamais de décider en faveur de l'ambition et de la cupidité. Je sais que la loi qui défend de se venger n'aura plus de lieu, si l'on se met en possession de donner aux vengeances les plus déclarées le nom de justice, et si chacun, se faisant droit sur ses propres injures, s'opiniâtre à ne rien rabattre de la satisfaction qu'il se croit due. Je sais que la loi qui fait de l'occasion prochaine du péché, recherchée ou entretenue, un péché déjà consommé, ne sera plus qu'un fantôme de la loi, si chacun en veut être cru ou sur ses prétendus engagements qu'il proteste ne pouvoir rompre, ou sur la confiance qu'il a dans ses forces et dans sa disposition présente. Je sais que cette loi de l'abstinence et du jeûne du carême, que l'Église va bientôt publier, deviendra une loi chimérique, si chacun, idolâtre de sa santé, ne veut avoir égard qu'à sa délicatesse, ou, pour mieux dire, qu'à

sa mollesse.En un mot, je sais qu'en suivant l'esprit du monde, qui est un esprit de licence, nous secouerons le joug des plus rigoureuses obligations, et de nos devoirs les plus essentiels. Mais où va une telle conduite, et qu'en pouvons-nous attendre ? avons-nous affaire à un Dieu qui puisse être surpris, et à qui nous puissions en imposer ? lui qui a fait la loi selon les vues de sa sagesse infinie, et qui ne nous a pas appelés à son conseil quand il a voulu l'établir, s'en rapportera-t-il à nous ? en passera-t-il par nos avis, s'en tiendra-t-il à nos décisions, quand il viendra pour nous juger ? Si Jésus-Christ et Marie avaient raisonné comme nous, ce mystère de leur obéissance que je viens de vous représenter, et qui a tant contribué à notre salut, aurait-il eu son accomplissement ?

Ah ! Seigneur, s'écriait le Prophète royal (et c'est la conclusion que nous devons tirer avec lui), heureux ceux qui, purs et innocents, marchent avec humilité dans la voie de votre sainte loi ! *Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini* (1) ! Heureux ceux qui cherchent cette voie avec un cœur droit, et qui l'ayant une fois trouvée, la suivent avec une invincible persévérance ! car vous l'avez ordonné, mon Dieu, et il était juste que vos lois fussent exactement gardées. Autrement elles ne seraient plus vos lois, et elles n'auraient plus ce caractère de souveraineté qui leurest propre, s'il nous était permis d'attenter sur elles, et de les interpréter au gré de nos passions. Voulez-vous, Chrétiens, un abrégé de tout ce que je viens de vous dire ? le voici dans ces deux paroles de saint Augustin, qui expriment ma pensée bien plus noblement et plus fortement que moi : *Mariam supra legem fecerat gratia, sub lege fecit humilitas* La grâce, dit ce saint Docteur, avait élevé Marie au-dessus de la loi, et l'humilité l'a assujettie à la loi ; la grâce de son innocence et de sa maternité demandait qu'elle fût libre, et l'humilité de son cœur lui a fait préférer d'être obéissante et dépendante. Au contraire, et la grâce et l'humilité nous inspirent également la soumission. Pourquoi ? parce que la grâce qui est en nous, n'est autre que la grâce de la pénitence, et par conséquent de l'humilité même. Mais notre orgueil s'oppose à l'une et à l'autre, et, tout sujets que nous sommes à la loi, je dis doublement sujets et comme hommes et comme pécheurs, il

1. *Psalm.*, CXVIII, 1.

nous révolte contre Dieu. De ce que Marie s'est soumise à la loi par une humble obéissance, c'est la confusion de notre orgueil, et de ce qu'elle a surmonté toutes ces difficultés de la loi par une obéissance généreuse, c'est la condamnation de notre lâcheté, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'EST un principe de foi, que la loi de Dieu, quelque parfaite qu'elle puisse être, non seulement n'est point impossible, mais qu'elle n'est pas même tellement élevée au-dessus de nous, que nous ayons droit de nous plaindre de sa difficulté, et de nous en faire un prétexte pour justifier nos lâchetés et nos infidélités. *Mandatum hoc, quod ego præcipio tibi hodie, non supra te est, nec procul positum, nec in cœlo situm ut possis dicere : Quis nostrum valet in cœlum ascendere, ut deferat illud ad nos* (1) ? Le commandement que je vous fais, disait Dieu aux Israélites, n'est ni au-dessus de vos forces, ni hors de l'étendue de vos conditions ; en sorte que vous puissiez dire : Qui de nous arrivera là ? et pour le garder, il ne faut ni passer les mers, ni se retirer dans les déserts et dans les solitudes, comme s'il était bien éloigné de vous: *Nec trans mare positum, ut causeris et dicas : Quis nostrum poterit transfretare* (2) ? Car c'est un commandement, ajoutait le Seigneur, que j'ai mis dans vos mains, dans votre bouche et dans votre cœur : dans votre cœur, en vous le rendant aimable ; dans votre bouche, en vous faisant avouer qu'il est souverainement juste ; et dans vos mains, en vous donnant de puissants secours pour l'accomplir avec facilité : *Sed juxta te est, in ore tuo, et in corde tuo, ut facias illum* (3). Ainsi parlait le Dieu d'Israël par l'organe de Moïse, en publiant une loi qui néanmoins, comme nous le savons, était une loi de crainte, une loi de rigueur et de servitude. Qu'aurait-il dit (c'est l'excellente réflexion de saint Augustin) et que n'aurait-il pas pu dire, s'il avait été question de publier la loi évangélique, qui est une loi de grâce, une loi d'amour et de liberté ?

Cependant, Chrétiens, nous établissons un principe tout contraire ; et pour avoir de quoi nous défendre de toutes les accusations que cette sainte et adorable loi formera contre nous un jour, ou qu'elle forme déjà devant Dieu, nous l'accu-

1. *Deut.*, XXX, 11, 12. — 2. *Ibid.*, 13. — 3. *Ibid.*, XXX, 14.

sons elle-même de n'être pas assez proportionnée à notre faiblesse ; nous nous la figurons dans un degré de sévérité où nous prétendons que nul de nous ne peut atteindre ; et, par une pusillanimité dont nous voudrions la rendre responsable, nous disons sans cesse, comme l'Israélite prévaricateur, *Quis in cœlum ascendet?* Et qui est l'homme qui pourra jamais parvenir à un point de sainteté si sublime ? en un mot, nous nous persuadons que cette loi, pour exiger trop de nous, est absolument au-dessus de nous. Et pourquoi ? appliquez-vous à ceci : Parce qu'elle nous engage, disons-nous, à nous dépouiller en mille occasions de ce que nous avons de plus cher; parce qu'elle contredit certaines affections tendres de notre cœur, et qu'elle nous oblige à les étouffer ; parce qu'elle nous prive de certaines joies et de certaines douceurs de la vie à quoi nous sommes attachés ; parce qu'elle nous ordonne de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons, et que souvent elle nous réduit à paraître devant les hommes dans des états très humiliants. Car voilà ce que nous concevons de plus rigoureux dans la loi chrétienne, et où volontiers nous supposerions que notre faiblesse, secourue même de la grâce, ne peut s'élever. Mais envisageons aujourd'hui Marie ; et, témoins de sa fermeté et de sa constance, instruisons-nous et confondons-nous. Car voici les importantes leçons que nous pouvons tirer de la conduite de cette Vierge, et que nous devons opposer aux sentiments lâches qui nous arrêtent : leçons que nous rendent sensibles les trois principales circonstances de ce mystère, c'est-à-dire le sacrifice que fait Marie du bien le plus précieux pour elle et le plus cher, qui est son Fils ; le sacrifice qu'elle fait de toutes les douceurs de la vie, en acceptant le glaive de douleur dont Siméon lui prédit que son âme sera percée ; surtout le sacrifice qu'elle fait de son honneur, en voulant paraître, comme les autres femmes, impure et pécheresse, elle qui était l'innocence et la pureté même. Ah ! Chrétiens, que n'ai-je le zèle des apôtres pour vous faire sentir, mais efficacement, mais vivement, toute la force d'un si grand exemple !

Première leçon : Marie n'a qu'un fils, et, pour obéir à la loi, elle se résout à le sacrifier. Ce fils qu'elle aimait de l'amour le plus tendre, ce fils qu'elle avait conçu par miracle, ce fils en qui elle possédait tous les trésors, elle l'offre dans le temple de Jérusalem ; mais elle l'offre de la manière la plus héroïque,

sans condition et sans réserve, sachant les ordres rigoureux que le ciel a portés, et qui doivent un jour s'exécuter dans la personne de ce divin enfant ; consentant déjà qu'il soit la victime et le prix de la rédemption des hommes ; renonçant pour cela à tous les sentiments de son cœur ; et, par un dernier effort de la plus généreuse et de la plus rigoureuse obéissance, voulant bien que ce fils ne soit plus à elle qu'avec le triste, mais l'indispensable engagement de le voir dans la suite des années immolé sur la croix : voilà ce qu'il en a coûté à Marie pour accomplir la loi. Or, est-ce là, mes chers auditeurs, ce qu'il nous en doit coûter à nous-mêmes ? Il est vrai, pour obéir à la loi de Dieu, il nous en doit quelquefois coûter le sacrifice de ce que nous avons de plus cher ; mais confessons-le de bonne foi,et ne nous déguisons rien à nous-mêmes : ce que nous avons alors de plus cher, est-il assez considérable pour le faire tant valoir à Dieu? Quelque cher qu'il nous soit, du moment qu'il répugne à la loi de Dieu, n'est-ce pas ce qui nous trouble ? n'est-ce pas ce qui nous dérègle ? n'est-ce pas ce qui nous corrompt ? n'est-ce pas ce qui nous décrie ? et enfin n'est-ce pas ce qui nous damne ? Si la loi de Dieu nous retranche un mal aussi pernicieux que celui-là, avons-nous sujet de nous en plaindre ; et la sainte violence qu'elle nous fait en nous obligeant à un renoncement si salutaire,doit-elle passer pour un excès de rigueur ? prenez garde, s'il vous plaît ; ceci mérite une réflexion particulière. Dans cette sainte solennité, Dieu nous dit comme à Marie, ou, si vous voulez, comme à Abraham : *Tolle unigenitum tuum quem diligis, et offer illum mihi in holocaustum* (1) ; Sacrifie-moi ce premier-né, c'est-à-dire cette passion dominante qui est dans ton cœur. Cela nous semble dur ; mais, en même temps, faisant un retour sur nous, nous sommes contraints d'avouer que cette passion dominante est, par exemple, un attachement honteux qui nous déshonore,un esclavage des sens qui nous abrutit, une loi de péché qui nous captive et qui nous tyrannise : mais en même temps nous sommes forcés de reconnaître que cet attachement dont nous nous faisons une passion, n'est qu'une fascination d'esprit, qu'un ensorcellement de cœur, qu'une source d'égarements dans notre conduite, et de dérèglements dans nos affections et dans nos actions ; mais en

1. *Genes.*, XXII, 2.

même temps, l'expérience nous montre que cette passion, dont nous sommes possédés, n'a point d'effet plus présent ni plus ordinaire que de remplir notre âme de chagrins, de jalousies, de remords, de désespoirs ; que, tandis que cette passion nous dominera, nous n'aurons jamais de paix ni avec Dieu,ni avec nous-mêmes ; que notre conscience, notre raison, notre foi s'élèveront toujours contre elle ; qu'elle nous exposera même à la censure du monde, et qu'ainsi le monde, tout corrompu qu'il est, préviendra, par son jugement, le jugement terrible de Dieu que nous avons à craindre ; en un mot, nous sentons bien que cette passion, avec ses prétendus charmes, du moment que nous nous y sommes livrés, est comme un démon qui s'est emparé de nous, et qui, malgré nous, nous fait trouver dans nous-mêmes une espèce d'enfer. Or cela étant, quelle plainte avons-nous droit de former contre la loi de Dieu? et quand il nous dit : *Tolle*, délivre-toi, chrétien, de cet enfer, sors de cet esclavage,arrache cette passion de ton cœur ; pouvons-nous lui répondre: Seigneur, vous m'en demandez trop ?

Ah ! mes Frères, reprend saint Chrysostome, si Dieu en usait avec nous dans toute l'étendue de sa puissance, et que, sans nul égard au plus et au moins de ce qu'il nous en peut coûter, mesurant les choses par la seule règle de ce qui lui est dû, il nous commandât de lui sacrifier nos inclinations même les plus innocentes et les plus légitimes ; s'il disait à l'un : Descends de cet état de grandeur qui te distingue dans le monde ; à l'autre : Dépouille-toi de ces biens que tu as si justement acquis ; à celui-ci : Oublie cet enfant qui est l'espérance de ta maison ; à celui-là : Romps ce commerce, quoique honnête, que tu entretiens avec cet ami, et qui fait la douceur de ta vie ; si Dieu, dis-je, nous parlait de la sorte, nous n'aurions rien à répliquer ; et pour le seul respect de sa loi, nous devrions être disposés à tout. Amitié, grandeur, intérêts, famille, il faudrait abandonner tout. Pourquoi ? parce qu'en matière de loi, dit Tertullien, mais particulièrement de loi divine, l'autorité de celui qui commande ne doit point être mise en comparaison avec l'utilité de celui qui obéit. Mais Dieu, mes chers auditeurs, tient à notre égard une conduite bien différente ; et, par une condescendance digne de lui, il ne nous fait point de loi qui ne nous soit avantageuse. Que nous dit-il ? Sacrifie-moi, chrétien, ce qui te nuit, ce qui te

perd, ce qui te damne, car tout le reste, je le laisse à ton pouvoir ; possède ces biens dont je t'ai pourvu, mais défais-toi de cet amour criminel, qui serait le principe de ta réprobation ; mets-toi au-dessus de cet ennemi que tu nourris dans ton sein, et qui t'éloignerait de la voie du salut ; quitte ce péché dont tu t'es fait une habitude, et qui, par les dégoûts et les amertumes dont il est mêlé, te fait bien payer par avance les faux plaisirs que tu y goûtes. Voilà comment Dieu nous traite, plutôt en père qu'en souverain et en législateur, et ne sommes-nous pas inexcusables si pour autoriser nos lâchetés, nous osons encore alléguer que le joug de sa loi est dur et pesant ?

Il est dur de renoncer à ce qu'on a de plus cher ; mais moi, je soutiens que cela n'est dur que parce qu'il ne nous plaît pas de l'adoucir par les grands et puissants motifs que Marie se proposa dans la présentation du Sauveur. Car, comme remarque saint Bernard, ce qui rendit à Marie l'accomplissement de cette loi, je ne dis pas supportable, mais aimable, ce fut la vue qu'elle eut, qu'en présentant son Fils, elle le sacrifiait à Dieu, elle fléchissait la colère et la justice de Dieu, elle s'acquittait elle-même des obligations infinies qu'elle avait à Dieu, elle attirait sur elle et sur nous les faveurs de Dieu : voilà ce qui l'anima, et ce qui lui fit surmonter cette tendresse maternelle qui s'opposait à son sacrifice. Or à qui tient-il que nous n'agissions dans les mêmes vues? et que, dans la nécessité où nous nous trouvons quelquefois d'accomplir un précepte qui combat la nature et à quoi elle répugne, nous ne nous soutenions par ces pensées : Il est vrai que ce qu'on me demande et ce qu'il faut que je sacrifie, c'est ce que j'aime uniquement ; mais par là je donnerai à Dieu ce qu'il attend de moi ; mais par là je montrerai à Dieu que je veux reconnaître ses dons, et les grâces qu'il a répandues sur moi ; mais par là j'apaiserai Dieu, justement courroucé contre moi ; mais par là, tout pécheur que je suis, j'engagerai Dieu à avoir compassion de moi ; mais par là je me rendrai Dieu propice, je le mettrai dans mes intérêts, je le porterai à user de miséricorde envers moi? Au lieu que cette passion a fait jusqu'à présent tout mon désordre, du moment que je la sacrifierai, elle fera devant Dieu tout mon mérite. Si nous avions ces motifs présents à l'esprit, quel précepte nous paraîtrait rigoureux? et si, pour ne nous pas aider de ces motifs, la loi nous

devient pénible, devons-nous nous en prendre à d'autres qu'à nous-mêmes? Il est dur de sacrifier sans condition et sans réserve ce que l'on aime; mais moi, je prétends qu'on le fait bien tous les jours pour obéir aux lois du monde. Car pour satisfaire à certaines lois du monde, que n'abandonne-t-on pas, et de quoi ne se prive-t-on pas? Vous me direz que les lois du monde ne vont pas jusqu'au sacrifice du cœur. Et n'est-ce pas pour cela même, répond saint Ambroise, qu'elles sont plus dures, en nous obligeant à sacrifier tout, tandis que le cœur n'y consent pas et qu'il y contredit, au lieu que la loi de Dieu ne nous oblige à rien à quoi elle ne dispose notre cœur, jusqu'à nous en faire aimer la difficulté?

Seconde leçon: Pour garder la loi de Dieu, il y a des douceurs dans la vie dont il faut se passer; et c'est encore ce qui effraie notre amour-propre. Car, quelque disposition que l'on ait à vivre dans l'ordre, on se propose toujours, en vivant ainsi, un certain état de douceur; et souvent même c'est cette douceur que l'on cherche, en se réduisant à l'ordre; et un des faibles les plus ordinaires de la piété est de se rebuter de l'ordre, dès qu'on n'y trouve pas cette douceur. Mais Marie nous apprend bien aujourd'hui à nous préserver de cet écueil: pour accomplir la loi du Seigneur, cette Vierge incomparable sacrifie toutes les joies de son âme. Je m'explique. Elle sait bien que ce qu'elle va faire, en présentant Jésus-Christ, doit être pour elle une source de douleurs; elle voit déjà Siméon qui lui montre le glaive dont elle sera percée, elle entend l'oracle du ciel qui lui est annoncé par ce saint vieillard, et elle n'ignore pas que la prédiction qu'il lui fait est le commencement de son martyre. Il n'importe: le zèle de la loi la presse; elle entre dans le temple, elle paraît devant Siméon, elle lui met son Fils entre les bras; et par ces paroles prophétiques, *Tuam ipsius animam pertransibit gladius* (1), elle reçoit de lui le coup mortel. Car ne pensez pas qu'elle n'en ait senti l'effet qu'au Calvaire, lorsqu'elle assista au crucifiement de son Fils. Tout ce qu'elle doit souffrir alors, elle le souffre dès aujourd'hui, et dès aujourd'hui elle peut dire qu'elle est attachée à la croix. Mais pourquoi faut-il qu'en obéissant à la loi, elle endure ce martyre douloureux? Ah! Chrétiens, parce qu'elle était prédestinée pour nous ensei-

1. Luc., II, 35.

gner cette grande vérité, que là où il s'agit de la loi de Dieu, il n'y a ni plaisir, ni douceur de la vie à ménager. Or en voici la preuve authentique: car si des joies aussi saintes et aussi pures que les siennes ont dû être sacrifiées, il n'est pas juste, dit saint Bernard, que nous épargnions les nôtres, qui sont vaines, qui sont toutes profanes, qui nous dissipent, et qui nous font perdre l'esprit de Dieu. Et si la Mère de Dieu, qui, par excellence entre toutes les femmes, était bienheureuse, a néanmoins consenti, en se soumettant à la loi, d'être la plus affligée, nous ne devons pas si aisément nous rebuter de cette divine loi, pour quelques peines qu'il y a à supporter en l'observant. Mais le moyen, direz-vous, de mener une vie insipide et ennuyeuse? car voilà le spécieux prétexte dont se couvre la lâcheté de tant d'âmes mondaines, quand on leur parle d'une soumission parfaite à la loi de Dieu. Le moyen de soutenir cet état? Mais, mon cher auditeur, comment le soutenez-vous tous les jours dans les engagements malheureux que vous avez avec le monde? Comment le soutenez-vous dans la dépendance servile où vous vous réduisez pour suivre toutes les volontés et tous les caprices d'un homme dont vous recherchez la faveur? comment le soutenez-vous, quand votre ambition ou votre cupidité vous le commande? Si vous agissiez par l'esprit de la foi, je vous dirais que la grâce, qui est toute-puissante, saura bien vous adoucir cet ennui que vous craignez. Si vous connaissiez le don de Dieu, vous confesseriez que ces joies courtes et passagères auxquelles on renonce pour Dieu sont abondamment compensées par des consolations bien plus solides, et bien plus propres à remplir la capacité de votre cœur. Et si, au défaut de toute autre considération, vous vouliez vous souvenir des désordres où vous avez vécu, vous vous estimeriez heureux de trouver dans cet ennui et dans cet éloignement des fausses joies du monde de quoi faire pénitence; et cette pénitence, quoique secrète et cachée, surpasserait en mérite toutes ces pénitences et ces réformes d'éclat, que la vanité quelquefois soutient plus que la religion. Quoi qu'il en soit, je vous dis qu'il est indigne que, sur un devoir aussi important que l'observation de la loi de Dieu, vous apportiez une excuse aussi frivole que l'est cet ennui prétendu qui vous y paraît attaché.

Troisième et dernière leçon: Marie, pour obéir à la loi, sacrifie jusqu'à son propre honneur, puisqu'en se purifiant

elle paraît de même condition que les autres femmes. Ainsi l'éclat de sa virginité est obscurci; de cette virginité dont elle avait été si jalouse dans le mystère de l'incarnation; de cette virginité dont la gloire est de briller au dehors, et de ne pas laisser voir la moindre tache. Elle consent à en perdre la réputation et le nom; et de toutes les humiliations, voilà, j'ose le dire, la plus difficile à soutenir, d'être pure devant Dieu comme le soleil, et de paraître impure aux yeux des hommes. Tel est néanmoins le sacrifice que fait la plus sainte de toutes les vierges: pourquoi? afin de ne pas manquer à la loi. Or cette loi de Dieu, mes chers auditeurs, ne nous oblige à rien de si humiliant. Elle veut que nous paraissions ce que nous sommes; qu'étant essentiellement soumis au souverain domaine de Dieu, nous ne rougissions point des services qu'il exige de nous, et des hommages que nous devons lui rendre; surtout, qu'étant véritablement impurs et pécheurs, nous n'ayons pas honte des pratiques de la pénitence, qui doivent servir à nous laver, à nous réconcilier, à nous acquitter auprès de la justice divine. Mais que faisons-nous? Par le plus étrange renversement, nous voulons être pécheurs et paraître justes. Marie abandonne les apparences, pourvu qu'elle soit du reste assurée de conserver le trésor de sa virginité; et vous, souvent peu en peine de la chose même, vous ne cherchez qu'à sauver les apparences. Du moins, n'est-ce pas précisément alors le faux honneur du monde qui vous fait garder la loi de Dieu? Mais en combien d'autres occasions cette adorable loi est-elle sacrifiée? Parce qu'on veut s'élever et tenir un certain rang, on viole toutes les lois de l'équité et de la justice, on opprime le faible, on trompe le simple, on forme mille intrigues contre des égaux et des concurrents; on emploie contre eux le crédit, l'artifice, la médisance, la calomnie, et sur leur ruine on établit sa fortune et les fondements de sa grandeur. Parce qu'on est prévenu de cette damnable maxime qu'en matière d'injure il faut avoir raison de tout, et qu'autrement on est sans honneur; malgré la loi la plus authentique et la plus expresse qui nous ordonne de pardonner, quels ressentiments ne conserve-t-on pas? quels desseins ne conçoit-on pas? à quelles extrémités et à quelles vengeances ne se porte-t-on pas? On ne veut point entendre parler d'accommodement, on exige pour une offense assez légère, mais dont on se fait un monstre, des satisfactions infinies;

ou, pour mieux dire, on ne sera jamais satisfait qu'on n'ait vu périr cet homme de qui l'on se croit offensé, et qu'on ne l'ait perdu. Parce qu'on craint la raillerie, et qu'on s'y exposerait en se distinguant des autres, tout instruit qu'on est de la loi, tout disposé qu'on est à l'observer, on se laisse aller au torrent, engager par l'exemple, dominer par le respect humain; et au lieu de mettre sa gloire à servir Dieu, on la met à le déshonorer et à l'outrager, Ah! mon Dieu, faudra-t-il donc que pour un fantôme d'honneur qui nous séduit, tous vos droits vous soient refusés, qu'on trahisse tous vos intérêts, qu'on renverse tous vos desseins, qu'on s'oppose à toutes vos volontés, qu'on méprise et qu'on foule aux pieds toutes vos lois? Et vous, ô homme, ne comprendrez-vous jamais en quoi consiste votre véritable grandeur? que c'est à dépendre du premier de tous les Maîtres, à vous attacher inviolablement à lui, à vous approcher continuellement de lui, à combattre généreusement pour lui, à vous rendre grand devant lui, à vous attirer son estime, et à mériter ses faveurs: tout cela par où? par l'accomplissement de sa loi.

C'est, Sire, ce que Votre Majesté a si bien compris ; c'est de cette loi de Dieu que vous faites gloire d'être le défenseur et le vengeur. Avoir fait des prodiges dans la guerre, vous être rendu l'arbitre de la paix, l'avoir donnée à toute l'Europe aux conditions qu'il vous a plu, avoir forcé par la seule crainte de votre nom toutes les puissances à la recevoir, vous être surmonté vous-même, en arrêtant le cours de vos conquêtes; ce sont, Sire, des éloges auxquels la flatterie n'a point de part, que l'envie même ne peut vous disputer, que vos ennemis, malgré eux, ont publiés aussi hautement que nous, et dont votre modestie commence à être fatiguée. Il y a, Sire, une autre gloire d'autant plus solide que l'objet en est plus saint: une gloire qu'un roi très chrétien ne peut acquérir que par son zèle pour la loi du Seigneur, et c'est ce que Dieu vous réservait pour mettre le comble à votre auguste destinée. Ces saintes ordonnances contre le duel que Votre Majesté vient de renouveler, et pour l'exécution desquelles vous vous êtes fait une religion, si j'ose ainsi m'exprimer, de n'être presque plus maître de vos grâces ; ces déclarations qui sortent chaque jour de votre conseil, si avantageuses à l'Église, et si sages pour contenir l'hérésie dans les bornes que les édits de vos ancêtres lui ont prescrites ; ces tribunaux érigés pour exter-

miner le libertinage et le vice, ce sont autant de preuves, et de preuves authentiques, du zèle qui vous anime. Il y avait dans la France des monstres cachés, et Votre Majesté est le héros que Dieu a suscité pour les étouffer et les écraser. Le sacrilège, l'impiété, l'homicide, suites funestes mais infaillibles de la débauche et de la licence des mœurs, se répandaient dans le monde; et c'est à vous, Sire, que le monde sera redevable d'en être purgé. Il fallait un monarque aussi puissant, aussi éclairé, aussi religieux que vous, pour prendre ainsi la cause de Dieu en main, pour faire de la loi de Dieu votre propre loi, et pour être le restaurateur du bon ordre et de la sûreté publique. Vous soutiendrez, Sire, votre ouvrage ; vous y emploierez toute votre autorité, et par votre autorité royale vous y mettrez la dernière perfection. Autrefois, l'irréligion, la profanation des choses saintes, les jurements, les blasphèmes régnaient à la cour; mais ils y sont devenus des noms odieux, parce que Votre Majesté les a proscrits. Que ne peut-elle point encore contre d'autres désordres, et que doit-elle omettre de tout ce qu'elle peut pour les abolir ? Voilà, Sire, comment vous serez fidèle à la loi du Souverain Maître qui vous a placé sur le trône, et fait part de son pouvoir pour la défendre ; voilà ce qu'elle attend de vous. Mais autant que vous serez fidèle à la loi de Dieu, autant cette sainte loi vous sera-t-elle, selon l'expression du Sage, fidèle elle-même : *Et lex illi fidelis* (1). Elle conduira vos pas, elle dirigera vos conseils, elle réglera vos entreprises, elle attirera sur votre personne sacrée toutes les bénédictions du ciel, et elle vous fera enfin mériter la couronne immortelle que je vous souhaite, etc.

1. *Eccli.*, XXXIII, 3.

X. — SUR LA DÉVOTION A LA VIERGE.

Notice historique.

LE P. d'Avrigny, comme nous l'avons vu précédemment (1), nous explique à quelle occasion ce sermon fut composé. Il fut prononcé le jour de l'Assomption 1674. « La doctrine de l'Église, dit justement le P. Lauras(2), y est exposée d'une manière complète, claire et précise ; l'orateur est inspiré non seulement par l'amour de la vérité, mais encore par cette douce piété que la Sainte Vierge répand dans les âmes qui soutiennent sa cause. »

Intravit Jesus in quoddam castellum, et mulier quædam excepit illum in domum suam.
Jésus entra dans une bourgade, et une femme le reçut dans sa maison. SAINT LUC, ch. x, 38.

CETTE femme ainsi honorée de la présence de Jésus-Christ, ce fut, Chrétiens, dans le sens littéral de notre évangile, Marthe, sœur de Madeleine; mais, selon l'application de l'Église, c'est Marie, la Mère du Rédempteur, la reine des vierges, et la souveraine du ciel et de la terre. C'est elle qui reçut dans ses chastes entrailles le Fils de Dieu ; et c'est elle qui est aujourd'hui reçue par cet Homme-Dieu dans le séjour de la gloire. Heureuse, mes Frères, s'écrie saint Bernard, heureuse réception de l'une et de l'autre part ! *Felix utraque susceptio !* soit celle que Marie fit à Jésus-Christ dans le mystère de son incarnation, soit celle que Jésus-Christ fait à Marie dans le mystère de son assomption. Mais pourquoi parler maintenant de la première, demande le même saint Bernard? Pour mieux juger de la seconde, répond ce saint docteur; pour en former une juste idée; pour en concevoir toute la gloire et toute l'excellence ; ou plutôt pour reconnaître que comme la première est absolument inconcevable à nos esprits, la seconde est au-dessus de toutes nos vues et de toutes nos expres-

1. p. 75. — 2. T. II, p. 482.

sions : *Ut juxta inæstimabilem illius gloriam, inæstimabilis cognoscatur et ista.* En effet, quel langage pourrait jamais expliquer comment ce Dieu de majesté, qui ne peut être compris dans la vaste étendue de l'univers, se renferma dans le sein d'une vierge ; et qui pourrait dire aussi avec quelle pompe cette vierge entra dans le ciel pour y être couronnée, et pour y régner pendant toute l'éternité ? *Christi generationem et Mariæ assumptionem quis enarrabit* ? J'ai donc cru, mes chers auditeurs, devoir prendre un sujet plus proportionné à notre faiblesse, et même plus utile pour vous. J'ai cru que le grand et ineffable mystère de l'assomption de Marie me donnait une occasion favorable de vous entretenir de la dévotion envers cette Mère de Dieu. C'est ce que je me propose, et c'est pour cela même, Vierge sainte, que j'ai besoin de votre secours. Daignez agréer le zèle qui m'anime pour vous, et le seconder; daignez écouter la prière que je vous fais en vous saluant, et vous, disant : *Ave, Maria.*

Si j'entreprends aujourd'hui de vous parler de la dévotion à la Vierge, ce n'est point précisément pour vous l'inspirer, puisque je vous suppose trop chrétiens pour n'avoir pas envers la Mère de Dieu tous les sentiments de zèle et de respect qui lui sont dus. C'est donc seulement pour vous donner sur cette importante matière toute l'instruction que des chrétiens parfaits et spirituels doivent avoir, s'ils veulent parvenir à la pratique de ce culte raisonnable que le grand Apôtre nous a si fortement recommandé: *Rationabile obsequium vestrum* (1). Ainsi, mes chers auditeurs, au lieu de vous exhorter à la dévotion envers Marie, je veux vous apprendre à régler cette dévotion, à profiter de cette dévotion, et à vous sanctifier vous-mêmes par cette dévotion; je veux vous en faire connaître les véritables caractères, vous en marquer les défauts, vous en découvrir les abus, et par là vous engager à en faire un saint usage : pouvais-je choisir un dessein plus convenable à votre piété et plus avantageux à la dévotion même dont il s'agit? Elle consiste, selon saint Bernard, en trois principaux devoirs: à honorer Marie, à l'invoquer, à l'imiter. Or c'est à ces trois devoirs, que je m'attache, et voici en trois mots le partage de ce discours. Il faut honorer Marie, mais l'honorer judicieusement; c'est la première proposition: il faut invoquer Marie,

1. *Rom.*, XII, 1.

mais l'invoquer efficacement; c'est la seconde proposition : enfin il faut imiter Marie, et l'imiter religieusement; c'est la dernière proposition. Il faut honorer cette Vierge judicieusement ; car l'honneur de la reine du ciel, aussi bien que celui de Jésus-Christ le Roi des rois, demande sur toutes choses cette condition: *Nam et honor Reginæ judicium diligit* , dit saint Bernard, appliquant à la Mère ce qui est écrit du Fils, *Et honor Regis judicium diligit* (1): ce sera le sujet de la première partie. Il faut invoquer cette Vierge efficacement; car en vain Marie a-t-elle pour nous du crédit auprès de Dieu, si par l'indignité de nos prières ou par l'impénitence de notre vie, nous nous rendons son crédit inutile : ce sera la seconde partie. Il faut, autant qu'il est en notre pouvoir, imiter cette vierge religieusement; car la sainteté de Marie est un modèle sur lequel Dieu prétend que nous nous formions, et, si nous ne le faisons pas, sur lequel il nous jugera : ce sera la dernière partie. Trois vérités également capables de contribuer à la conversion des pécheurs et à la sanctification des justes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

POUR honorer saintement la Mère de Dieu, il faut l'honorer judicieusement. C'est un principe qui ne peut être contesté, et dont il n'y a sans doute personne qui ne convienne avec moi. Mais on doit en même temps convenir d'une autre vérité qui me paraît également incontestable, savoir, que s'il faut du discernement et de la prudence pour honorer la Mère de Dieu, il n'en faut pas moins, que dis-je? il en faut même plus pour censurer ceux qui l'honorent, et pour s'ériger en juge du culte et des honneurs qu'ils lui rendent. J'ai droit, ce me semble, d'exiger d'abord de votre piété que vous ne sépariez jamais ces deux principes, quand il s'agit de décider sur un sujet aussi important que celui-ci ; et vous avez trop de pénétration, Chrétiens, pour n'entrer pas dans ma pensée, et trop d'équité pour n'avouer pas que la raison, aussi bien que la droite et sincère religion, le demandent ainsi : je m'explique. Il peut y avoir dans le monde, parmi les personnes adonnées au service de la

1. *Psalm.* XCVIII, 4.

Vierge, des dévots indiscrets, j'en veux bien tomber d'accord avec vous ; et s'il y en a de tels, à Dieu ne plaise que je prétende ici les excuser ni les autoriser! mais aussi peut-il y avoir des censeurs indiscrets de la dévotion envers cette même Vierge ; et c'est à quoi l'on ne pense point assez. De ces deux désordres, on se pique d'éviter le premier, et il arrive tous les jours qu'on se fait un faux mérite ou une vanité bizarre du second. Cependant le second n'est pas moins dangereux que le premier ; et l'homme chrétien ne court pas moins de risque devant Dieu, en condamnant avec témérité un culte légitime et saint, qu'en pratiquant par ignorance un culte outré et superstitieux. C'est donc à nous, mes chers auditeurs, à nous préserver de l'un et de l'autre ; c'est à moi, comme prédicateur de l'Évangile, à vous conduire entre ces deux écueils, et par quelle voie ? en vous donnant des règles sûres pour honorer discrètement la reine du ciel, et vous proposant les mêmes règles pour ne pas critiquer légèrement les honneurs même populaires qu'elle reçoit sur la terre. Ne disons rien de vague ; et, dans le dessein que j'ai formé d'éclaircir ces vérités, ne combattons point des fantômes, mais venons au détail des choses.

On a prétendu que, malgré le soin qu'ont eu les pasteurs d'instruire les peuples, et d'épurer, dans notre siècle, la religion ou la dévotion des fidèles, il y avait encore de l'excès, et par conséquent de l'abus dans le culte qu'on rend à la sainte Vierge ; et ce que je vous prie de bien remarquer, ce ne sont pas seulement les ennemis déclarés de l'Église qui en ont jugé de la sorte. Quelques-uns même de ses propres enfants ont déploré cet abus : des catholiques, prétendus zélés, mais dont le zèle sans doute n'a pas eu toutes les qualités requises pour être ce zèle selon la science que demandait l'Apôtre ; quoi qu'il en soit, des catholiques même ont cru devoir prendre sur ce point la cause de Dieu ; et de la manière qu'ils s'en sont expliqués, voici les trois chefs où la vénération du commun des fidèles pour la Mère de Dieu leur a paru aller jusqu'à l'indiscrétion. Car c'est le terme dont ils se sont servis, et il nous importe une fois de bien comprendre à quoi ils l'ont appliqué. Touchés des intérêts de Dieu, ils se sont plaints qu'on rendait des hommages à Marie comme à une divinité ; ils se sont plaints qu'on lui donnait des titres d'honneur qui ne lui appartenaient pas, surtout ceux de

médiatrice et de réparatrice du monde perdu ; ils se sont plaints qu'on lui attribuait de nouveaux privilèges, qui ne nous étaient révélés ni dans l'Écriture, ni dans la tradition. Examinons leurs plaintes sans préjugé : et puisqu'ils les ont publiées dans le monde chrétien en forme d'avertissements donnés par Marie elle-même à ses dévots indiscrets, nous qui voulons de bonne foi que notre dévotion soit prudente, qu'elle soit solide, qu'elle soit sans reproche, profitons de ces avis : pour peu qu'ils soient fondés, édifions-nous-en ; du moins servons-nous de l'examen que nous en allons faire, pour nous rendre encore plus exacts et plus irrépréhensibles dans le culte de la Vierge que nous honorons. Écoutez-moi : ceci n'aura rien de trop abstrait ni d'ennuyeux.

Il est donc vrai, Chrétiens, et je le dis hautement, que d'honorer Marie comme une divinité, quoique *subalterne*, ce serait, non pas un simple abus, ni une simple indiscrétion, mais un crime et une impiété. Car Marie, toute Mère de Dieu qu'elle est, n'est qu'une pure créature ; l'humble servante du Seigneur, dont tout le bonheur est fondé sur l'aveu authentique qu'elle a fait elle-même de sa bassesse et de son néant : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (1). C'est ainsi qu'elle nous l'a appris ; et nous le savons si bien, que pour ne l'oublier jamais, nous nous faisons un devoir de la saluer chaque jour en cette qualité de servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini* (2). Ainsi, grâce à la Providence et à l'esprit qui gouverne le christianisme, je prétends que l'Église de Jésus-Christ, surtout dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, n'avait nul besoin de l'avis prétendu salutaire qu'on a voulu nous donner là-dessus. Car, comme je vous l'ai fait déjà remarquer d'autres fois, ce que disait saint Augustin dans un sujet à peu près semblable, pour répondre aux manichéens, qui, malicieusement et sans raison, accusaient de son temps les catholiques de rendre aux martyrs un culte idolâtre ; ce que disait ce Père touchant les martyrs, qui de nous ne le dit pas de la Mère de Dieu, que ce n'est point à elle que nous dédions des autels, ni à elle que nous offrons le sacrifice, mais à Dieu qui l'a choisie, à Dieu qui l'a sanctifiée, à Dieu qui l'a glorifiée ? Nous sommes donc bien éloignés de cette grossière

1. Luc., I, 48. — 2. Ibid., 38.

erreur, ou de cette énorme indiscrétion qui consisterait à faire de Marie une déesse ; et l'indiscrétion, s'il y en avait ici, serait plutôt de la part de ceux qui, dans leurs avis, auraient supposé qu'un grand nombre de fidèles, à la vue de leurs pasteurs, avaient pu tomber et étaient en effet tombés dans une telle corruption de foi ; l'indiscrétion serait, non seulement d'avoir par là renouvelé les accusations vaines et frivoles des anciens hérétiques contre l'Église, mais d'avoir donné l'avantage à l'hérétique protestant, de voir des catholiques mêmes persuadés que notre foi s'était ainsi corrompue dans ces derniers siècles. Non, mes chers auditeurs, je le répète, l'Église de Jésus-Christ n'a point été abandonnée de la sorte. Car qu'est-ce, selon nous, que d'honorer judicieusement la Mère de Dieu ? C'est l'honorer d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais supérieur à tout autre que celui de Dieu. Or voilà comment nous l'honorons, voilà comment tous les siècles du christianisme l'ont honorée : malheur à celui qui la confondrait avec Dieu ! mais aussi malheur à celui qui ne lui rendrait pas des hommages particuliers, et qui dans son estime ne la mettrait pas au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu ! Il a été de mon devoir d'appuyer d'abord sur cet article, et de vous le faire sentir ; mais allons plus loin.

On a blâmé comme indiscret le zèle des fidèles qui attribuaient à Marie des titres d'honneur qu'on prétend ne lui pas convenir : et moi, j'avance et je soutiens que depuis que l'Église universelle, par le plus solennel de ses décrets, qui fut celui du concile d'Éphèse, a maintenu la Vierge dont je défends ici la gloire, dans la possession du titre de Mère de Dieu, que l'hérésiarque Nestorius lui disputait, il n'y a point de titre d'honneur qui ne lui convienne, ni de qualité éminente qu'on puisse sans indiscrétion lui contester. Appliquez-vous et vous en allez être convaincus. Car puisqu'il s'agit surtout de la qualité de médiatrice et de réparatrice du monde, que les réformateurs de son culte lui voudraient ôter, voyons comment en a parlé saint Bernard : non point dans ces occasions et dans ces discours où il n'a pensé qu'à exalter Marie par les magnifiques éloges qu'il en a faits, mais dans cette célèbre Épître aux chanoines de Lyon, où, raisonnant en théologien, et décidant à la rigueur, il a voulu nous marquer les bornes que doit avoir le culte que nous rendons à la Mère de Dieu. Je me contenterai de traduire ses paroles, et je ne

puis douter que vous n'en soyez touchés. Donnez, disait-il, donnez à Marie les justes louanges qui lui appartiennent, et souvenez-vous que la sainteté, pour être honorée, n'a besoin que de la vérité. Dites, par exemple, que Marie a trouvé pour elle et pour nous la source de la grâce ; dites qu'elle est la médiatrice du salut et la restauratrice des siècles : vous le direz avec raison; car c'est ce que toute l'Église publie, et ce qu'elle chante tous les jours dans ses divins offices : *Magnifica gratiæ inventricem Mariam, mediatricem salutis, restauratricem sæculorum; hæc mihi de illa cantat Ecclesia.* Ceux à qui ces titres déplaisent oseront-ils s'inscrire en faux contre le témoignage de saint Bernard, et récuser un homme d'une si grande autorité parmi les Pères, et qui rapporte en fidèle historien ce que l'Église croyait de son temps, et ce qu'elle pratiquait ? Or voilà ce que j'appelle honorer judicieusement la Vierge, lui attribuer les qualités que toute l'Église lui attribue. On sait bien qu'il n'y a, pour ainsi parler, qu'un médiateur de rédemption; mais on est certain de ne point déroger à ses droits, quand on reconnaît avec l'Écriture, outre cet unique médiateur de rédemption, qui est Jésus-Christ, d'autres médiateurs d'intercession; et Marie, entre ceux-ci, ne doit-elle pas avoir la première place ? On sait que Jésus-Christ seul a racheté le monde par son sang; mais on ne peut ignorer que ce sang qu'il a répandu a été formé de la substance même de Marie, et par conséquent que Marie a fourni, a offert, a livré pour nous le sang qui nous a servi de rançon : car c'est sur quoi toute l'Église s'est fondée pour la qualifier de médiatrice et de réparatrice des hommes. Ce serait donc encore par là une indiscrétion (je devrais peut-être user d'un terme plus propre et plus fort), ce serait, dis-je, une indiscrétion, de lui refuser ces titres glorieux et si solidement établis. Mais, sans raisonner davantage, il me suffit, reprend saint Bernard, que l'Église m'ait appris à honorer de cette manière la Mère de Dieu ; car ce que m'enseigne l'Église, ajoutait ce saint docteur, c'est à quoi je m'attache inviolablement, et de quoi je ne me départirai jamais. Tout ce qu'elle croit, je le crois; et tout ce qu'elle pratique je le veux pratiquer ; et en le croyant, en le pratiquant sans distinction et sans restriction, je me tiens en assurance, puisqu'elle est l'oracle que je dois écouter sur tout, et le guide infaillible que je dois suivre : *Quod ab illa accepi, securus teneo.*

Or, selon cette règle, mes chers auditeurs, nous ne craignons point d'être des dévots indiscrets de Marie, quand nous l'appelons notre médiatrice et notre réparatrice; quand nous disons qu'elle est pour nous une source de vie, qu'elle est dans cette terre d'exil notre consolation, qu'elle est au milieu de tous les dangers notre espérance. Pourquoi? parce que jusqu'à la fin des siècles, malgré le chagrin de l'hérésie, l'Église la réclamera et la saluera sous toutes ces qualités : *Vita, dulcedo et spes nostra, salve.* Notre vie; comment? après Dieu et après Jésus-Christ : notre consolation; comment? après Dieu et après Jésus-Christ : notre espérance ; comment? après Dieu et après Jésus-Christ. Peut-on, sans indiscrétion et même sans malignité, nous soupçonner, ou plutôt soupçonner l'Église de l'entendre dans un autre sens ? Et parce qu'il est évident et incontestable que c'est là le sens de l'Église, et que nous n'en avons point d'autre, malgré la fausse délicatesse des censeurs de notre dévotion envers la Mère de Dieu, nous ne faisons point difficulté de l'appeler absolument notre vie, absolument notre consolation, absolument notre espérance : *Vita, dulcedo et spes nostra.* Oui, c'est ainsi que nous le chantons avec l'Église, et qu'on le chantera jusqu'à la dernière consommation des temps. Les ennemis de Marie passeront, mais l'Église leur survivra, l'Église après eux subsistera, et, touchée des mêmes sentiments, elle dira toujours, en s'adressant à la Mère de son Époux et de son Sauveur : *Vita, dulcedo et spes nostra.*

Enfin, on a traité de zèle indiscret celui que fait paraître le peuple chrétien à défendre certains privilèges de Marie. Privilèges de grâce dans son immaculée conception, privilèges de gloire dans sa triomphante assomption; bien d'autres dont je n'entreprends point de faire ici le dénombrement, et qu'on s'est aussi contenté de nous marquer sous des termes généraux, en les rejetant. Mais moi, voici encore, et sur le même principe, comment je raisonne : car, puisque nous reconnaissons Marie pour Mère de Dieu, de tous les privilèges propres à rehausser l'éclat de cette maternité divine, y en a-t-il un seul que nous ne devions être disposés à lui accorder, ou, pour mieux dire, y en a-t-il un seul que Dieu lui-même ne lui ait pas accordé? Si Dieu ne nous les a pas tous également révélés; si nous n'avons pas sur tous la même certitude, et si tous ne sont pas dans le christianisme des points de foi,

n'est-ce pas assez, pour les attribuer à cette Vierge, que, sans préjudicier aux droits de Dieu, ce soient des privilèges convenables à la dignité de Mère de Dieu ? n'est-ce pas assez que ce soient des privilèges reconnus par les plus savants hommes de l'Église, autorisés par la créance commune des fidèles, appuyés, sinon sur des preuves évidentes et des démonstrations, au moins sur les plus fortes conjectures et les témoignages les plus solides et les plus irréprochables ? Or tels sont les privilèges que nous honorons dans Marie ; et c'est par là que nous les honorons prudemment. Un esprit raisonnable et sage, surtout un esprit bien prévenu à l'égard de Marie, et affectionné à son culte (car voilà le point), un esprit, dis-je, guéri de certains préjugés, ou dégagé de certains intérêts, dans le choix de deux partis, s'il y en avait deux à prendre, ne penchera-t-il pas toujours vers le plus favorable à la sainte Mère que nous révérons ? ne le préférera-t-il pas et ne l'embrassera-t-il pas, quand c'est d'ailleurs le mieux établi et le mieux fondé ? Mais que devrait-on penser d'un esprit toujours prêt à faire naître des doutes sur les grandeurs de Marie et sur ses plus illustres prérogatives ? toujours appliqué à imaginer de nouveaux tours pour nous les rendre suspectes; mettant toute son étude à troubler la piété des peuples, et par toutes ses subtilités ne cherchant qu'à la resserrer, qu'à en décréditer les plus anciennes pratiques, peut-être qu'à l'anéantir, au lieu de travailler à la maintenir et à l'étendre ? Ah ! mon Dieu, fallait-il donc que le ministère de votre parole fût aujourd'hui nécessaire pour défendre l'honneur et le culte que le monde chrétien est en possession de rendre à la plus sainte des vierges ! Après que les premiers hommes de notre religion se sont épuisés à célébrer les grandeurs de Marie, après qu'ils ont désespéré de trouver des termes proportionnés à la sublimité de son état, après qu'au nom de tous saint Augustin a confessé son insuffisance, et protesté hautement qu'il manquait d'expressions pour donner à la Mère de Dieu les louanges qui lui étaient dues, *Quibus te laudibus efferam nescio ;* fallait-il que je fusse obligé de combattre les fausses réserves de ceux qui craignent de la louer avec excès, et qui osent se plaindre qu'on l'honore trop ? Voilà toutefois un des désordres de notre siècle. A mesure que les mœurs se sont perverties, par une apparence de réforme, on a raffiné sur la simplicité du culte ; à mesure que la foi est devenue tiède et languissante, on a

affecté de la faire paraître vive et ardente, sur je ne sais combien d'articles qui n'ont servi qu'à exciter des disputes, et à diviser les esprits sans les édifier. Si ces prétendus zélés et ces censeurs indiscrets du culte de la Vierge avaient été appelés au conseil, et qu'on eût pris leur avis, jamais ils n'auraient consenti à cette multiplicité de fêtes instituées en son honneur. Ce nombre infini de temples et d'autels consacrés à Dieu sous son nom, n'eût pas été de leur goût. Tant de pratiques établies par l'Église pour entretenir notre piété envers la Mère de Dieu les auraient choqués; et pour peu qu'on les écoutât, ils concluraient à les abolir. Il n'a pas tenu à eux, et il n'y tiendrait pas encore, que sous le vain prétexte de ce culte judicieux, mais judicieux selon leur sens, qu'ils voudraient introduire dans le christianisme, la religion ne fût réduite à une sèche spéculation, qui bientôt dégénérerait, et qui de nos jours, en effet, ne dégénère que trop visiblement dans une véritable indévotion. Mais malgré toutes les entreprises que l'hérésie, depuis tant de siècles, a formées contre vous, Vierge sainte, votre culte a subsisté, et il subsistera ; jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre le zèle des vrais chrétiens, et contre leur fidélité à vous rendre les justes hommages qui vous appartiennent. De quelque artifice qu'on use, et quelque effort qu'on fasse pour arracher de leurs cœurs les sentiments tendres et respectueux qui les lient étroitement à vos intérêts, ils les conserveront, ils les publieront, ils en feront gloire. Leur piété l'emportera, et rien ne sera capable de les séduire et de les ébranler. Vous êtes, ô sainte Mère de Dieu, vous êtes l'écueil contre lequel ont échoué toutes les erreurs, et vous le serez toujours. Vous seule avez triomphé de toutes les hérésies ; à peine s'en est-il formé une dans le christianisme qui ne vous ait attaquée, et il n'y en a point que vous n'ayez confondue : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* La victoire que vous remporterez, et que vous remportez déjà sur les téméraires censeurs de votre culte, achèvera votre triomphe : s'il y faut contribuer par nos soins, nous n'y épargnerons rien ; s'il faut parler, nous parlerons : dans la chaire de vérité, nous élèverons la voix, nous nous ferons entendre, et, après avoir appris au peuple chrétien à vous honorer judicieusement, nous lui apprendrons à vous invoquer efficacement : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE

QUE nous puissions invoquer Marie, et qu'elle soit pour nous dans nos besoins une protectrice toute-puissante et toute miséricordieuse, c'est une vérité, Chrétiens, sur laquelle nous ne pouvons former le moindre doute, si nous sommes de fidèles enfants de l'Église, et si nous sommes bien instruits des principes de notre foi. Car puisque l'Église a défini en général que nous pouvons invoquer les saints que Dieu a retirés de cette terre d'exil où nous vivons, et qu'il a placés auprès de lui dans son royaume, à combien plus forte raison pouvons-nous, dans toutes les nécessités de cette vie, nous adresser à la reine, non seulement des saints, mais des anges bienheureux, et lui présenter nos prières? Que lui manque-t-il de tout ce qui peut affermir notre confiance? Croirons-nous qu'uniquement touchée de son bonheur, et tout occupée, pour ainsi dire, de sa propre gloire, elle soit devenue insensible à nos intérêts ? mais n'est-elle pas toujours la mère de miséricorde? Nous persuaderons-nous que Dieu, en la glorifiant, ait tellement borné son pouvoir, qu'elle ne soit plus en état de nous en faire sentir les salutaires effets? mais n'est-elle pas toujours la Mère de ce Dieu Sauveur qu'elle a donné au monde, et qui lui fut si soumis? est-ce en recevant la récompense de ses mérites qu'elle a perdu ses plus beaux droits ; et si ce Fils adorable qu'elle porta dans son sein a fait pour elle des miracles sur la terre, que lui refusera-t-il dans le ciel? C'est ainsi que les Pères ont raisonné, et c'est là-dessus qu'ils se sont fondés pour nous exhorter, dans des termes si énergiques et si forts, à réclamer sans cesse la Mère de Dieu. Que ne puis-je les faire tous ici parler, ou plutôt que ne puis-je rapporter ici, dans un recueil abrégé, tout ce qu'ils ont dit de l'invocation de Marie et des avantages qui y sont attachés! que ne puis-je vous faire entendre ces grands maîtres, et, selon l'expression de saint Paul, vous convaincre par cette nuée de témoins! car quand nous n'aurions point d'autres preuves, en faudrait-il davantage, et ne serait-ce pas une témérité, que dis-je ? ne serait-ce pas l'obstination la plus outrée, que de vouloir tenir contre l'autorité de tout ce qu'il y a eu depuis tant de siècles d'oracles et de docteurs dans l'Église de Jésus-Christ?

Je vais plus loin, et je ne dis pas seulement que nous

pouvons invoquer Marie, mais j'ajoute que nous le devons : et pourquoi ? Pour nous conformer à l'Église, pour nous attirer la grâce, pour nous procurer, contre les dangers du monde, un secours puissant et un ferme soutien pour assurer notre salut. En effet, Chrétiens, si nous sommes obligés de croire ce que croit l'Église comme la règle de notre foi, ne sommes-nous pas obligés de faire ce que fait l'Église comme la règle de nos mœurs ? Or combien de prières solennelles l'Église, tous les jours, adresse-t-elle à la Mère de Dieu, pour implorer son assistance ? et n'est-ce pas une espèce d'infidélité de ne pratiquer pas ce qu'elle pratique avec tant de soin, et de ne demander pas ce qu'elle demande, ni à qui, ou plutôt par qui elle le demande ? Si la grâce nous est nécessaire, et si nous ne pouvons surtout ignorer combien il nous est important d'avoir certaines grâces particulières en certaines conjonctures, nous est-il permis de négliger un des plus sûrs moyens de les obtenir ? Or ce moyen, c'est l'intercession de Marie ; et mille fois ne vous a-t-on pas avertis que c'est par elle que Dieu dispense ses dons, et par les mains de cette Vierge qu'il les fait passer, en nous les communiquant ? Si nous sentons notre faiblesse, et si nous gémissons de nous voir exposés à tant de périls, dans l'obligation où nous sommes d'ailleurs de nous conserver, ne devons-nous pas pour cela mettre tout en œuvre ? Or, de tout ce que nous pouvons mettre en œuvre, rien de plus efficace, de plus présent, que la médiation de Marie ; et puisque tant d'autres qui l'ont éprouvé nous en instruisent, n'est-ce pas consentir à notre perte, que de ne vouloir pas nous servir d'une telle défense? Enfin, si le salut est notre affaire, et, par ses conséquences infinies, notre grande affaire, notre essentielle affaire, notre unique affaire, nous peut-il être pardonnable de n'y pas employer tout ce que la religion nous fournit de plus propre en garantir le succès ? Or la coadjutrice de Dieu, dans l'accomplissement de ce salut, c'est Marie ; et comme ce salut a commencé par elle et par son consentement à la parole de Dieu, c'est par elle et par sa coopération qu'il doit être consommé. D'où il s'ensuit que nous ne pouvons donc trop, dans cette vie mortelle, la solliciter, la presser, l'intéresser en notre faveur par nos supplications et par nos vœux. Avançons.

On peut invoquer Marie, on doit invoquer Marie, vérités incontestables : mais le point est de l'invoquer efficacement,

c'est-à-dire de l'invoquer de telle sorte qu'elle puisse agréer nos prières, qu'elle puisse les trouver dignes d'elle, et y prendre part. Car, selon l'oracle de Jésus-Christ, tous ceux qui disent à Dieu : Seigneur, Seigneur, ne seront pas écoutés pour cela de Dieu, ni n'entreront pas dans le royaume de Dieu ; et, suivant la même règle, j'ajoute que, de ceux qui se mettent ou qui prétendent se mettre sous la protection de la Mère de Dieu, plusieurs l'invoquent en vain. Pourquoi ? parce qu'ils ne le font pas dans un esprit chrétien, ni avec les sentiments convenables pour l'engager dans leurs intérêts, et pour la toucher. Il y a donc ici deux écueils à craindre, et deux extrémités à éviter ; et comme la vérité tient le milieu entre deux vices opposés, la vérité se trouve toujours entre deux erreurs contraires. Je veux dire que les uns comptent trop sur la protection de Marie, mais que les autres aussi ne connaissent point assez, ou semblent ne point assez connaître tout le fonds qu'on y doit faire : que les uns, selon leurs désirs et le gré de leurs passions, lui donnent trop d'étendue, et c'est l'erreur des chrétiens présomptueux ; mais que les autres aussi, selon leurs fausses maximes, la resserrent dans des bornes trop étroites, et c'est l'erreur de nos réformateurs, je dis de ceux à qui je parle dans ce discours, et qui, par une autre prudence que celle de l'Évangile, se sont ingérés à nous donner des avis dont le peuple fidèle n'a pu tirer qu'un scandale, à quoi je me sens obligé, par le devoir de mon ministère, d'opposer toute la force de la divine parole. Appliquez-vous, s'il vous plaît.

Car, pour combattre d'abord ce que j'ai marqué comme la première erreur, il faut convenir, Chrétiens, que nous portons quelquefois trop loin notre confiance et que nous faisons à Marie des prières qu'elle ne peut écouter : comment cela ? parce que ce sont des prières injurieuses à Dieu ; parce que ce sont des prières indignes de la Mère de Dieu ; parce que ce sont des prières pernicieuses pour nous-mêmes. Prières injurieuses à Dieu : pourquoi ? c'est qu'elles sont directement opposées à l'ordre de sa Providence, et qu'elles vont à renverser toute l'économie de notre salut. En effet, tel est l'ordre de la Providence que le salut dépende premièrement de Dieu, et ensuite de nous-mêmes ; qu'aidés de la grâce de Dieu, nous y travaillions nous-mêmes ; que nous obtenions cette grâce par la Mère de Dieu, mais pour la faire valoir par nos

soins, mais pour la rendre féconde par nos œuvres, mais pour la conserver par notre vigilance : voilà le plan que Dieu s'est tracé, et qu'il nous a proposé. Et nous, sans égard aux vues de Dieu, et nous promettant tout de la Mère de Dieu, nous nous en formons un autre selon nos idées particulières, c'est-à-dire selon notre sens réprouvé et nos inclinations corrompues. Car si nous prétendons que, sous la protection de Marie, le salut ne nous coûtera plus rien ; qu'après avoir satisfait à certaines pratiques d'une fausse piété envers Marie, nous pourrons devant Dieu nous tenir quittes de tout le reste; que revêtu des livrées de Marie, nous serons à couvert de tous les dangers du monde, à couvert de toutes les tentations de la vie, à couvert de tous les arrêts de la justice divine et de tous les foudres du ciel ; et qu'ainsi nous n'aurons rien à craindre, en nous exposant aux occasions, en demeurant dans nos habitudes, en vivant dans l'état de péché, en remettant notre pénitence : ah ! Chrétiens, si c'est de la sorte que nous l'entendons, ce n'est pas de la sorte que Dieu l'entend, ni jamais ce ne sera de la sorte qu'il l'entendra. Autrement il se démentirait bien lui-même ; et quel lieu auriez-vous d'espérer, surtout en de pareilles dispositions, qu'il changeât pour vous les immuables décrets de sa sagesse éternelle ? Prières indignes de la Mère de Dieu, puisque c'est attendre d'elle qu'elle nous autorise contre Dieu même, qu'elle nous rassure contre la crainte de ses jugements, jusqu'à ne plus nous mettre en peine de les prévenir ; qu'elle nous serve de prétexte pour persévérer dans nos désordres et pour mourir dans l'impénitence. Et de là enfin, prières qui, bien loin de nous sanctifier, ne peuvent servir qu'à nous corrompre ; qui bien loin de nous approcher de Dieu, ne peuvent servir qu'à nous en éloigner sans retour ; qui, bien loin de nous sauver, ne peuvent servir qu'à nous perdre ; par conséquent prières infiniment pernicieuses pour nous-mêmes. Or, de penser que de telles prières fussent assez efficaces pour toucher le cœur de la plus sainte de toutes les vierges, de la plus fidèle à la loi de Dieu, de la plus soumise aux desseins et aux volontés de Dieu, de la plus zélée pour la gloire de Dieu et pour la sanctification du peuple de Dieu, ne serait-ce pas la plus sensible et la plus évidente contradiction ?

Vous me direz qu'il faut donc conclure de là qu'un pécheur, dans l'état de son péché, ne peut invoquer efficacement la

Mère de Dieu ; que n'ayant pas alors l'amour de Dieu, que vivant actuellement sans pénitence, il a beau du reste se confier en Marie et la prier, que tous ses vœux sont inutiles, et que toute sa dévotion envers la Vierge ne le sauvera pas : autre erreur dont nous avons à nous préserver, mais qui, déguisée sous des termes captieux et pleins d'artifice, proposée sous la forme trompeuse d'avertissements utiles et chrétiens, cachée sous un air de vérité qui impose, et qui empêche d'en voir le danger, demande toute la précision nécessaire pour la découvrir. Rien de plus spécieux que les propositions qu'on nous fait : propositions équivoques, vraies dans un sens, fausses dans l'autre, toujours dangereuses, parce qu'elles ne tendent qu'à détruire toute notre confiance en cette mère de miséricorde, qui doit être l'asile des pécheurs. On nous dit qu'il ne faut pas jeter les simples dans l'illusion, en leur faisant plus espérer de Marie qu'il ne convient ; je l'avoue: mais je dis aussi qu'il ne faut pas jeter les simples dans l'illusion, en ruinant toute leur espérance ; et pour donner plus de jour à ma pensée, et vous faire prendre là-dessus le point juste à quoi tout fidèle doit s'en tenir, je m'explique, mes chers auditeurs, et je vous prie de me suivre.

Il est vrai, dire à un pécheur que sans pénitence et par la seule intercession de Marie il peut être réconcilié et sauvé, c'est le jeter dans l'illusion et dans la plus grossière de toutes les illusions ; car, sans la pénitence, il n'y a ni justification ni salut. Mais aussi lui faire entendre que s'il ne renonce actuellement à son péché, que s'il n'est actuellement dans la résolution de rompre ses engagements criminels, que s'il n'est actuellement touché d'un sentiment de pénitence, il ne lui sert à rien d'invoquer Marie, et que sa confiance ne lui peut être de nul avantage, c'est le séduire et le tromper ; car sans être encore pénitent, ne peut-il pas, par l'intercession de la Mère de Dieu, le devenir ? sans avoir encore le courage de s'arracher au monde et à ses honteux attachements, ne peut-il pas, par l'intercession de la Mère de Dieu, le demander et l'obtenir ? sans être encore assez vivement touché de Dieu, sentant la faiblesse de son cœur, et se défiant de lui-même, ne peut-il pas, par l'intercession de Marie, engager Dieu à lui accorder une grâce qui le touche, une grâce qui l'éclaire et le fortifie ? Ne peut-il pas, du fond de l'abîme où il est plongé, lever les mains vers cette vierge, et s'écrier, en l'appe-

lant à son secours : Reine du ciel, et toute-puissante médiatrice des hommes, ne m'abandonnez pas, moi pécheur, moi aveugle et endurci, moi faible et affaissé sous le poids de mes iniquités, incapable par moi-même de me relever, et n'ayant point d'autre avocate que vous pour prendre mes intérêts auprès de mon juge, et pour le porter à me rendre les forces que j'ai perdues et qui me manquent : *Ora pro nobis peccatoribus ?* ne peut-il pas, dis-je, l'invoquer de la sorte; et pouvons-nous croire qu'elle soit insensible à ses gémissements, et qu'elle ne s'emploie pas à lui ménager la grâce de sa conversion ?

Il est vrai, dire à un pécheur que, sans amour pour Dieu, par la seule médiation de Marie, il peut parvenir à l'héritage de Dieu, ce serait, non plus seulement une illusion, mais une impiété. Car, sans la charité de Dieu, l'on ne peut être ami de Dieu ; et Dieu ne recevra jamais au nombre de ses élus et dans son royaume, que ses amis. Mais aussi, faire entendre à ce pécheur que n'ayant pas actuellement l'amour de Dieu, il ne peut rien prétendre de Marie, et qu'inutilement il s'efforce de se la rendre propice, c'est abuser de sa crédulité, et lui ôter, dans son malheur, une des plus certaines et des plus solides ressources. Car cet amour de Dieu qu'il n'a pas, ne peut-il plus l'avoir dans la suite ; et, pour l'avoir, ne peut-il plus, selon le langage de l'Écriture, recourir à la mère du bel amour ? *Ego mater pulchræ dilectionis* (1). Comme, sans un amour actuel de Dieu, il peut néanmoins croire en Dieu ; et de cette foi passer à l'espérance, pour s'élever enfin à la charité de Dieu ; ne peut-il pas, sans un amour actuel de Dieu, former dans son cœur un sentiment de confiance en Marie ? et, animé de ce sentiment, ne peut-il pas se prosterner devant elle, lui exposer sa misère, et par là réveiller toute la tendresse d'une vierge déjà si favorablement prévenue pour nous ; par là trouver accès auprès d'elle, et par elle se mettre en grâce avec Dieu, et recouvrer le don précieux de l'amour de Dieu ? Et il ne faut point m'opposer que sans l'amour de Dieu l'on ne peut être prédestiné, et, par une conséquence qui paraît nécessaire, que sans l'amour de Dieu l'on ne peut se promettre aucun fruit du culte et de l'invocation de la Mère de Dieu. Raisonnement dont il ne faut qu'éclaircir l'ambiguïté pour en faire connaître la fausseté, et, j'ose dire,

1. *Eccli.*, XXIV, 24.

la malignité. Je le sais, sans l'amour de Dieu l'on ne peut être prédestiné d'une prédestination parfaite et consommée ; ou, pour m'exprimer encore plus clairement, sans l'amour de Dieu l'on ne peut arriver au terme de la prédestination, qui est la gloire ; mais avant que d'y arriver, et dans le temps même qu'on est pécheur et sans amour de Dieu, on peut être prédestiné pour parvenir un jour à cette gloire : comment cela ? parce qu'on peut être prédestiné pour sortir de l'état du péché, pour rentrer dans les voies de la justice, pour rallumer dans son cœur le feu de la charité ; et par où ? par les moyens que Dieu nous fournira. Ainsi Madeleine, au milieu même de ses désordres, était prédestinée ; ainsi l'Apôtre des nations, saint Paul, lors même qu'il persécutait l'Église de Dieu, était prédestiné ; ainsi des millions de libertins, jusque dans leur libertinage même, ont été prédestinés. Or ces moyens de prédestination, par qui pourrons-nous plus sûrement et plus infailliblement les obtenir que par Marie ?

Disons le même de bien d'autres avis par où l'on a prétendu régler notre confiance en la Mère de Dieu, et nous précautionner contre des abus imaginaires. Je dis contre des abus imaginaires ; car quand on nous avertit de ne pas croire qu'il ne soit plus au pouvoir de Dieu de damner un pécheur dès qu'il porte quelque marque d'une dévotion extérieure à la bienheureuse Vierge ; de ne nous pas persuader qu'elle ait plus de bonté, plus de zèle pour nous que Jésus-Christ même, et de ne pas plus compter sur ses prières que sur les mérites de son Fils ; de ne penser pas que sans elle on ne puisse approcher de Dieu par le Sauveur même des hommes, et de ne la point mettre en parallèle ni avec Dieu ni avec l'Homme-Dieu ; de ne pas ôter à cet Homme-Dieu la miséricorde pour la donner toute à sa Mère, et de ne pas préférer le culte de cette divine Mère à l'amour de Dieu et à la confiance que nous devons avoir en lui ; quand, dis-je, on s'arrête vainement à nous étaler ces pompeuses maximes, n'est-ce pas attribuer au peuple chrétien des abus que l'on imagine pour décrier les dévots de Marie ? n'est-ce pas sans sujet vouloir les représenter comme des esprits outrés, comme des esprits frivoles et superstitieux ? Et qui de nous eut jamais de telles idées ? qui de nous porta jamais les choses à de tels excès, et, pour user d'une expression plus forte, mais plus propre, à de telles extravagances ? Ah ! mes Frères (je parle à vous, ministres des

autels ; à vous, que Dieu a choisis pour être les conducteurs et comme les sauveurs de son peuple), dans un siècle où la corruption est si générale, et où nous voyons tant d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ s'égarer et se pervertir, ne leur fermons pas les voies du retour au salut ; or une de ces voies les plus assurées, c'est une sincère dévotion envers la Mère de Dieu. Disons aux fidèles que pour invoquer efficacement Marie, il faut l'invoquer chrétiennement, c'est-à-dire l'invoquer en vue de pouvoir, par son crédit auprès de Dieu, changer de vie et réformer leur conduite, abandonner le vice et réprimer leurs passions, vaincre la chair et résister à ses attaques, se préserver des pièges du démon et du monde, plus dangereux encore mille fois pour eux que toutes les puissances de l'enfer ; s'adonner aux exercices de la religion et en soutenir la pratique, se sanctifier et mériter l'éternité bienheureuse. Mais, en même temps, disons-leur qu'en quelques déréglements qu'ils aient vécu, que quelques pécheurs qu'ils aient été et qu'ils soient même à présent, ils peuvent être favorablement écoutés de Marie, en s'adressant à elle avec une confiance humble et filiale ; que, bien loin de les rejeter, elle leur tend les bras, elle leur ouvre son sein, elle les invite, elle leur offre son secours. Voilà ce que nous leur devons dire et ce que je leur dis, Vierge sainte, de votre part et en votre nom. Vous ne m'en désavouerez point, et vous confirmerez toutes mes paroles. Je parle dans un auditoire chrétien ; mais dans cet auditoire, tout chrétien qu'il est, combien y a-t-il d'âmes chancelantes, et sur le point d'une ruine prochaine ? combien d'âmes tièdes et languissantes dans le service de Dieu, et dans l'observation de leurs devoirs ? combien d'âmes aveugles et trompées, qui se flattent d'une prétendue innocence, et qui vivent dans l'état d'une fausse conscience ? combien d'âmes criminelles, ennemies de Dieu, haïes de Dieu, exposées à toutes les vengeances de Dieu ? C'est pour ces âmes et pour moi-même que je vous fais entendre ma voix, et que je pousse des cris vers vous ; ou plutôt c'est à vous que je les envoie, ces tièdes et ces lâches, ces aveugles et ces ignorants, ces mondains et ces pécheurs. Vous les recevrez, vous les ranimerez, vous les éclairerez, vous les réconcilierez ; vous ferez agir pour eux tout le ciel, et vous agirez vous-même. Ainsi, Chrétiens, devons-nous invoquer efficacement Marie, l'imiter enfin religieusement. C'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'EST une belle pensée de saint Augustin, lorsque, parlant des martyrs et des honneurs que nous leur rendons, il nous avertit de célébrer tellement leurs fêtes, que nous travaillions au même temps à imiter leur constance. Car, dit ce grand docteur, les Saints ne sont bien honorés sur la terre que par ceux qui s'efforcent de suivre leurs exemples ; et les solennités qu'a instituées l'Église en mémoire des martyrs, doivent être pour nous comme autant d'exhortations au martyre : *Solemnitates enim martyrum exhortationes sunt martyriorum.* Or, Chrétiens, j'applique ces paroles à mon sujet; et dans ce jour où nous célébrons le triomphe de Marie et sa bienheureuse assomption au ciel, je prétends que nous ne pouvons mieux renouveler notre dévotion envers cette Mère de Dieu, ni la rendre plus solide, que par une fidèle et constante imitation de ses vertus. Sur quoi j'ai deux choses à vous dire : premièrement, ce que nous devons imiter dans Marie ; et, secondement, pourquoi nous le devons imiter. Ce que nous devons imiter, c'est la sainteté de sa vie; et voilà le modèle que nous avons à nous proposer : pourquoi nous le devons imiter, c'est pour avoir part à sa gloire ; et voilà le motif qui doit nous animer. Ceci suffirait pour faire la matière de tout un discours ; j'abrège, et je vous demande encore un moment de votre attention.

Ce que nous devons imiter dans la Vierge que nous honorons et que nous invoquons, c'est la sainteté de sa vie, et voilà en quoi nous pouvons nous la proposer comme notre modèle. Ce n'est point dans les grâces singulières et extraordinaires qu'elle a reçues du ciel; dès que ce sont des grâces extraordinaires et singulières à Marie, Dieu n'a point voulu nous les communiquer, et ce serait une présomption que d'y prétendre. Ce n'est point dans l'éclatante dignité dont elle a été revêtue, ni dans les glorieux privilèges qui lui furent accordés en conséquence du choix que Dieu fit d'elle : admirons toutes ces merveilles, reconnaissons-y la souveraine grandeur du Tout-Puissant, qui les a opérées; concevons pour le digne sujet sur qui le Très-Haut jeta les yeux, et en qui il exerça toute sa vertu, les sentiments de zèle, de respect, de vénération qui lui sont dus ; mais ce ne sont point de tels miracles qui nous doivent servir de règle, puisque Dieu ne les a point

mis en notre pouvoir, et qu'ils sont si fort au-dessus de nous. En quoi donc, je le répète, nous devons imiter la Mère de Dieu, c'est dans la sainteté de sa vie ; c'est, dis-je, dans la plénitude de sa sainteté, dans la perfection de sa sainteté, dans la persévérance et la fermeté inviolable de sa sainteté. Quels fonds d'instruction pour nous, mes chers auditeurs, et quel champ à nos réflexions !

Je dis dans la plénitude de sa sainteté. Car, selon que l'a remarqué saint Ambroise, il n'en est pas de Marie comme de certaines âmes en qui nous voyons reluire quelques vertus, à quoi elles se bornent, et où elles font consister tout leur mérite. Etudions la vie de cette Mère de Dieu ; c'est une leçon universelle de toute vertu et pour tout état : *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina.* En formant notre conduite sur la sienne, nous apprendrons à être fidèles à Dieu, à être équitables et charitables envers le prochain, à être détachés de nous-mêmes et attentifs sur nous-mêmes. Vous apprendrez, jeunes personnes, ce que vous êtes si peu en peine de savoir, et ce qu'il vous est néanmoins si important de ne pas ignorer, à mettre en sûreté l'innocence de votre âme, et le précieux et inestimable trésor d'une virginité sans tache ; à fuir pour cela le monde, et surtout certaines sociétés du monde; à vous tenir dans une défiance continuelle de votre cœur, et à ne lui permettre pas de s'échapper jusque dans les moindres rencontres; à réprimer vos sens, et à leur interdire toute liberté, non seulement criminelle, mais dangereuse ; à garder en toutes choses la retenue, la modestie, la sagesse qui conviennent à votre sexe, et qui en font le plus bel ornement. Pères et mères, vous apprendrez à régler vos familles et à y maintenir l'ordre et la piété ; à élever vos enfants, non selon vos vues, mais selon les vues de Dieu ; non pour vous-mêmes et pour votre propre consolation, mais pour Dieu et pour la gloire de Dieu ; à les lui dévouer et à lui en faire le sacrifice. Je m'engage insensiblement dans un détail qui me conduirait trop loin ; et sans qu'il soit nécessaire que je descende à tant de points particuliers, qui ne sait pas que dans la prospérité ou dans l'adversité, dans la grandeur ou dans l'humiliation, soit qu'il faille agir ou souffrir, ordonner ou obéir, prier ou vaquer aux affaires même humaines, satisfaire aux devoirs de la vie civile ou à ceux de la vie chrétienne et dévote, aux lois de Dieu ou aux lois des hommes, en quelque conjoncture que

ce puisse être, partout Marie se présente à nous pour nous instruire et pour nous servir d'exemplaire et de guide ? *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina.*

Je dis dans la perfection de sa sainteté, de cette sainteté, éminente et au-dessus de toute autre sainteté que celle de Dieu : car voilà où sa fidélité à la grâce l'a élevée. Mais ne semble-t-il pas que plus la sainteté de Marie a été sublime et parfaite, moins nous pouvons l'imiter ? A cela je réponds que Jésus-Christ veut bien que nous l'imitions lui-même, tout Dieu qu'il est, et comme Dieu, infiniment encore plus saint que Marie; qu'il veut bien que nous imitions son Père, et que nous soyons parfaits comme son Père : *Estote ergo vos perfecti, sicut Pater vester cœlestis perfectus est* (1). Il est vrai, nous n'avons pas été prévenus des mêmes grâces que la Mère de Dieu, et par conséquent, nous ne devons pas espérer d'atteindre jamais à la même perfection que la Mère de Dieu. Mais nous pouvons plus ou moins en approcher; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et la ferveur de sa piété, nous réveiller de cette langueur qui nous rend si tièdes et si négligents dans la pratique des devoirs les plus ordinaires de la religion ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et son amour pour Dieu, nous reprocher notre indifférence pour un maître si digne de tout notre zèle, et rallumer dans nos âmes un feu tout nouveau; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et le recueillement de son cœur, nous confondre de ces dissipations volontaires et si fréquentes dans les plus saints exercices, et nous former à l'usage de la prière ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et l'ardeur de son courage, et la force de sa patience, et la droiture de ses vues, et la profondeur de son humilité, reconnaître devant Dieu nos faiblesses, nos délicatesses, la vanité de nos intentions, les folles complaisances de notre orgueil, et nous exciter à les combattre et à les corriger. Nous ne monterons pas au même degré qu'elle; mais, suivant d'aussi près que nous le pouvons ses vestiges, nous tiendrons après elle les premiers rangs.

Enfin, je dis dans la persévérance et la fermeté invariable de sa sainteté. Ah ! Chrétiens, en célébrant aujourd'hui la fête de sa bienheureuse assomption, nous célébrons pareillement la mémoire de sa précieuse mort: et par où cette mort fut-elle

1. MATTH., v, 48.

si précieuse devant Dieu ? parce qu'elle avait été précédée d'une vie toujours sainte, ou plutôt d'une vie toujours plus sainte d'un jour à un autre, par de continuels et de nouveaux accroissements de mérites. Imitons Marie dans tout le reste, et ne l'imitons pas dans cette persévérance : tout le reste, quelque grand, quelque héroïque qu'il soit, ne vous est peut-être de nul avantage, puisque, dans les chrétiens, ce ne sont pas tant les commencements que Dieu couronne, dit saint Jérôme, que la fin. Tel est donc, je le répète, l'excellent modèle que nous devons avoir sans cesse devant les yeux, la sainteté de Marie, cette sainteté pleine et entière, cette sainteté sublime et relevée, cette sainteté durable et constante: voilà ce que nous devons étudier, ce que nous devons méditer, ce que nous devons nous appliquer, si nous voulons être solidement dévoués à cette Mère de Dieu. Mais voilà, mes chers auditeurs, avouons-le de bonne foi, voilà le point essentiel où notre dévotion se dément, et où notre zèle se refroidit. Nous ne manquons pas de zèle pour publier les grandeurs de Marie, nous ne manquons pas de zèle pour défendre ses prérogatives et ses privilèges, nous ne manquons pas même de zèle pour lui rendre certains honneurs, et pour nous acquitter de certaines pratiques ; tout cela est bon et louable : et nous y sommes assez fidèles, parce que tout cela coûte peu. Mais imiter cette Vierge dans son inviolable pureté, et dans le soin qu'elle eut de la conserver ; l'imiter dans son éloignement du monde, dans son amour pour la retraite, dans son détachement d'elle-même et de tous les biens temporels, dans son obéissance aveugle à toutes les volontés de Dieu, dans sa générosité à tout faire et à tout souffrir pour Dieu, dans la mortification de ses sens, dans son assiduité à la prière, en tout ce qui l'a sanctifiée, c'est ce qui effraie la nature, parce que c'est ce qui la combat et ce qui la gêne. Toutefois ne nous y trompons pas ; et comme nous savons ce qu'il faut imiter dans Marie, apprenons encore pourquoi il le faut imiter; je dis que c'est pour avoir part à la gloire dont cette reine du ciel va prendre possession. Ceci est d'une extrême importance, ne le perdez pas de vue.

Car prenez garde, Chrétiens, Marie est aujourd'hui portée dans le sein de Dieu pour y goûter une éternelle et souveraine béatitude ; mais ce suprême bonheur n'est point pour elle, comme bien d'autres dons qu'elle avait reçus, une pure grâce ;

c'est une récompense, et, selon l'ordre de la prédestination de Dieu,il fallait que ce fût le fruit de ses mérites et de sa sainteté. Tout autre titre n'eût point suffi pour lui donner droit à ce bienheureux héritage; et de là n'ai-je pas raison de conclure que, si nous voulons entrer en participation de sa gloire, nous devons nous y disposer par une fidèle imitation de sa vie? Oui, mes chers auditeurs, je puis bien vous dire ici, en vous montrant la Mère de Dieu, ce que saint Paul disait aux premiers fidèles, en leur proposant Jésus-Christ même: *Si compatimur, et conglorificabimur:* Si vous agissez comme Marie, vous serez couronnés comme Marie; si vous souffrez comme elle, vous serez glorifiés comme elle : voilà tout à la fois et le terme où vous devez aspirer, et la route par où vous y devez arriver. Ne séparons jamais ces deux choses, puisque c'est en les séparant que nous tombons, ou dans une présomption criminelle, ou dans une lâche pusillanimité. Présomption criminelle, si, ne considérant que le triomphe de Marie et l'éclat de sa gloire, vous prétendez y parvenir sans marcher par la même voie, et sans user des mêmes moyens : car ne serait-il pas bien étonnant que Dieu fût plus libéral pour vous que pour sa Mère ; et que par une faveur toute gratuite, il vous donnât, sans rien exiger de vous, ce qu'il a voulu lui vendre et ce qu'elle a dû acheter si cher? Pusillanimité lâche, si n'ayant égard qu'aux difficultés du chemin où Marie vous a précédés, vous désespérez d'atteindre au terme où elle est parvenue ; au lieu de vous animer, par la vue du terme, à soutenir toutes les difficultés du chemin et à vaincre tous les obstacles qui s'y rencontrent. Ayons donc toujours ces deux grands objets devant les yeux, Marie sur la terre, et Marie dans le ciel : si l'état de sa vie pénible et laborieuse sur la terre étonne notre faiblesse, l'état de sa vie glorieuse dans le ciel nous rassurera et nous consolera.

D'autant plus (remarquez bien ce que je dis, c'est avec cette pensée que je vous renvoie), d'autant plus que l'état de cette reine triomphante dans le ciel doit spécialement servir à nous procurer les plus puissants secours pour imiter l'état de sa vie laborieuse sur la terre. Je m'explique, et c'est là que j'en reviens, pour votre consolation et pour conclusion de ce discours. En effet, Chrétiens, Marie va prendre place auprès du trône de Dieu, et s'asseoir elle-même sur le trône que Dieu lui a préparé. Pourquoi? afin que de là elle parle et agisse plus

efficacement en notre faveur; afin que de là elle fasse couler plus abondamment sur nous les trésors célestes; afin que de là elle se rende attentive à nos vœux, que de là elle pourvoie à tous nos besoins, que de ce trône de gloire où elle domine elle fasse pour nous un trône de miséricorde et de grâce. Voilà ce qui a rendu la dévotion à la Vierge si générale et si commune dans tous les siècles de l'Église; voilà ce qui lui a attiré la confiance et la vénération de tous les peuples et de tous les états du monde; voilà pourquoi il n'y a pas une ville, pas même une bourgade dans toute la chrétienté, où l'on ne voie de sensibles monuments de la piété des fidèles envers cette Mère de Dieu ; voilà ce qui a porté les princes et les monarques à mettre leur sceptre et leur couronne sous sa protection, persuadés qu'ils ne pouvaient avoir un appui plus solide ni plus inébranlable que dans une Vierge dont le crédit auprès de Dieu, selon l'expression de saint Ildefonse, tient quelque chose de l'empire et de l'autorité ; voilà ce qui a engagé un de nos rois, Louis XIII, de glorieuse mémoire, à lui consacrer et sa personne et son royaume; non point par un vœu secret, seulement formé dans son cœur, mais par le vœu le plus authentique qu'ait jamais fait un roi chrétien, puisqu'il le fit, aussi bien que David, en présence de tout son peuple, *In conspectu omnis populi ejus* (1); puisqu'il en ordonna la publication dans tous les lieux de son obéissance; puisqu'il y intéressa tous ses sujets, et qu'il voulut que le souvenir en fût éternel. Voilà l'origine et la fin de ces saintes et solennelles processions qui se font aujourd'hui par toute la France, et qui sont autant de témoignages publics par où nos rois protestent qu'ils veulent dépendre de Marie, et qu'ils la reconnaissent pour leur souveraine. Voulez-vous, mes chers auditeurs, que je vous donne une pratique digne de votre piété? elle est aisée, il n'y a point de prétexte qui vous en puisse dispenser. Faites, chacun dans votre condition, ce que fit ce prince très chrétien et très religieux dont nous accomplissons le vœu. Il consacra son royaume à la reine des vierges ; consacrez-lui vos familles et vos maisons : il lui dévoua sa personne et celle de ses peuples ; dévouez-lui la vôtre et celle de vos enfants. Ce n'est pas assez; mais comme ce grand monarque, par une conduite solidement pieuse, qui

1. *Psalm.*, CXV, 18.

ne lui acquit pas moins devant Dieu que devant les hommes la qualité de juste, voulut que son dévouement fût public, ne rougissons point de faire connaître le nôtre; professons librement ce que nous sommes, puisque c'est la confession de ce que nous sommes qui nous doit sauver. Ne souffrons pas que les libertins du siècle soient plus hardis à railler du culte que nous rendons à la Mère de Dieu, que nous à le défendre. Si nous sommes employés au soin et à la direction des âmes, inspirons-leur la même ardeur et le même esprit. Surtout, Chrétiens, souvenez-vous de cette parole de saint Anselme, que, comme toute famille solidement et saintement dévouée à la glorieuse Vierge ne périt point, aussi ne devons-nous pas compter que la bénédiction de Dieu se trouve dans une famille où la glorieuse Vierge n'est pas honorée.

C'est dans ce sentiment, ô Reine toute-puissante, que nous nous présentons à vous ; et quel comble de joie pour vos zélés serviteurs, de voir en ce jour les puissances de la terre humiliées à vos pieds ! Car c'est en ce jour que tous les grands et tous les riches du peuple implorent votre assistance, selon la prophétie de David : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis* (1). C'est en ce jour qu'à l'exemple de nos rois, et en exécution du traité qu'ils ont fait avec vous, on voit les juges, les magistrats, ceux qui tiennent parmi nous les premières places et qui occupent les premières dignités paraître devant vos autels et vous rendre hommage. Mais si les riches du peuple vous honorent de la sorte, que ne font pas les pauvres du peuple, les simples du peuple, les petits et les humbles du peuple, dont la foi est communément plus vive, et la dévotion plus ardente et plus tendre ? Quoi qu'il en soit, il est de mon ministère et de mon devoir, ô sainte Mère de Dieu, de ramasser les vœux de tout ce peuple qui m'écoute, ceux des riches et ceux des pauvres, et de vous les offrir. Souffrez que j'y joigne les miens, ou plutôt souffrez qu'au nom de tout cet auditoire, je vous demande les grâces que vous savez nous être nécessaires, et que vous pouvez faire descendre sur nous. Répandez-les, ces grâces divines dont vous êtes comme la dépositaire et l'économe, répandez-les sur la personne sacrée de l'incomparable monarque qui nous gouverne, répandez-les sur ce royaume spécialement dévoué à votre culte, répandez-les sur tous en

1. *Psalm.*, XLIV, 13.

général et sur chacun en particulier. Quoique vous soyez en toutes choses notre ressource, nous ne vous demandons point tant, après tout, des grâces temporelles que des grâces spirituelles. Éteignez le feu d'une guerre allumée dans toute l'Europe, et qui divise les princes chrétiens ; mais aidez-nous encore plus à éteindre le feu de nos passions, et cette guerre intestine qu'elles excitent au fond de notre cœur. Donnez-nous la paix avec les ennemis de cet état ; mais préférablement à cette paix, aidez-nous à recouvrer la paix de Dieu, si nous l'avons perdue, et à nous y maintenir, si nous sommes assez heureux pour y rentrer. Et puisque toutes les grâces du salut peuvent se réduire à une seule, obtenez-nous, ô parfait modèle des vertus chrétiennes, obtenez-nous la grâce d'être vos imitateurs comme vous l'avez été de Jésus-Christ, afin que nous régnions avec Jésus-Christ et avec vous-même dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

XI. — SUR L'AUMONE.

Notice historique.

ON ne connaîtrait pas Bourdaloue tout entier si on ne l'entendait pas prêcher la charité envers les pauvres. S'il aimait à évangéliser les indigents, il ne se lassait pas de solliciter les riches en leur faveur. Sans cesse il montre que l'aumône est pour eux un devoir indispensable au salut. Le sermon que nous allons reproduire a été prononcé devant Monsieur, frère unique de Louis XIV, un premier vendredi de Carême, probablement à Saint-Eustache, en 1673.

Quum ergo facis eleemosynam, noli tuba canere ante te sicut hypocritæ faciunt in synagogis et in viciis, ut honorificentur ab hominibus.

Quand donc vous faites l'aumône, ne faites pas sonner de la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les places publiques, pour être honorés des hommes. (SAINT MATTHIEU, chap. VI, 2.)

MONSEIGNEUR [1],

SI l'Évangile condamne ces âmes vaines qui corrompent les plus saintes œuvres par une intention criminelle, et qui cherchent dans leurs aumônes à contenter leur orgueil et à se distinguer, c'est encore avec bien plus de raison et plus de rigueur qu'il doit condamner ces âmes dures qui laissent impitoyablement souffrir tant de pauvres, et qui les voient presque réduits aux dernières extrémités, sans se mettre en peine de les assister dans leurs misères et de pourvoir à leurs besoins. Car ce désordre n'est-il pas plus condamnable que l'autre ? et que servirait, Chrétiens de vous apprendre quelles vues vous devez vous proposer en faisant l'aumône, lorsque vous n'êtes pas même instruits, ou que vous paraissez au moins dans la pratique si peu persuadés du devoir indispensable qui vous engage à la faire ?

Quand la loi de Dieu ne nous l'ordonnerait pas, faudrait-il une autre loi que les sentiments naturels ? Et voilà, Monseigneur, les heureuses dispositions que Votre Altesse Royale

1. Monsieur, frère unique du roi.

a reçues en naissant, et qu'elle a si bien cultivées. Si les princes sont les images de Dieu, et si la miséricorde est un des premiers caractères de la Divinité, je puis dire que nous voyons dans Votre Altesse Royale les plus beaux traits de cet excellent modèle. Car nous y voyons, Monseigneur, un prince bienfaisant, dont l'inclination prédominante est d'obliger et de faire des grâces ; un prince libéral et magnifique, qui prend plaisir à dispenser ses dons, et qui met sa grandeur à les répandre, non moins sur les petits que sur les grands mêmes ; un prince prévenant et affable qui, par des manières toujours engageantes, par un accueil toujours ouvert et un visage où la douceur est peinte, inspire à ceux qui l'approchent autant de confiance que la pompe de sa cour, l'éclat de sa naissance, la dignité de sa personne, leur impriment de respect et de vénération ; un prince charitable et compatissant, toujours prêt à écouter les humbles supplications des affligés, et toujours disposé à prendre en main leur cause et à défendre leurs intérêts. Ce ne sont point là, Monseigneur, de ces éloges étudiés que la flatterie donne aux princes, et qui quelquefois expriment plutôt ce qu'ils doivent être que ce qu'ils sont ; je ne dis rien que n'ait dit cent fois avant moi, que ne dise encore tous les jours comme moi et aussi hautement que moi, tout ce peuple qui m'écoute, et dont vous possédez les cœurs. Juste et glorieuse possession, où vous a maintenu jusqu'à présent, et où vous maintiendra, cette grandeur d'âme qui paraît en tout, cette générosité de sentiments, cette bonté de naturel, tant d'autres qualités que nous admirons, et s'il m'est permis de le dire, Monseigneur, pour m'acquitter de mon ministère et pour votre édification, qui ne doivent pas seulement servir à faire de Votre Altesse Royale un prince selon le cœur des hommes, mais un prince vraiment chrétien, et selon le cœur de Dieu. J'aurai donc l'avantage, Monseigneur, en parlant de l'aumône et du soin des pauvres, d'entrer dans vos vues et de seconder votre zèle. Les Pères semblent avoir épuisé sur ce sujet leur éloquence ; saint Jean Chrysostome ne faisait presque pas un discours au peuple, qu'il ne recommandât la charité et la miséricorde chrétienne; et c'est ce qui le fit appeler le prédicateur de l'aumône. Avant que de proposer mon dessein, implorons le secours du ciel, et adressons-nous pour l'obtenir à la Mère de miséricorde, en lui disant : *Ave, Maria.*

Rien n'est plus ordinaire dans le christianisme que d'entendre parler de l'excellence et des avantages de l'aumône, mais on n'est guère accoutumé, ou du moins on ne se plaît guère à entendre parler du précepte et de la nécessité de l'aumône. Ceux qui ne la font pas n'en ont communément nul scrupule, et ne s'en accusent jamais au tribunal de la pénitence ; et ceux qui la font, dit saint Jean Chrysostome, la regardent volontiers comme une œuvre de surérogation,et non point comme une obligation étroite et rigoureuse. Ils la font ; mais au même temps ils ont une secrète complaisance de faire au delà de leurs devoirs ; ils se flattent de cette pensée, et ils aiment à s'y entretenir, soit pour se conserver la liberté de ne pas donner, soit pour s'attribuer tout le mérite de ce qu'ils donnent. C'est néanmoins une vérité incontestable que la loi de Dieu nous oblige à soulager les pauvres par nos aumônes ; et cette loi, Chrétiens, est si sévère, qu'il n'y va pas moins que de notre salut éternel. Dieu ne veut point vous ôter le mérite de votre charité, quand vous faites l'aumône ; mais il n'est pas juste aussi que vous lui ôtiez, ou que vous prétendiez lui ôter le pouvoir qu'il a et qu'il aura toujours de vous la commander ; comme il ne vous refuse point l'un, vous ne pouvez lui contester l'autre ; et pour vous inspirer là-dessus toute la soumission nécessaire, il faut vous bien convaincre de trois choses : en premier lieu, que l'aumône n'est point un simple conseil, mais un précepte ; en second lieu, que ce n'est point un commandement vague et indéfini, mais déterminé à une certaine matière ; en troisième lieu, que ce précepte doit être observé avec ordre et selon les règles de la charité. Or voilà les trois points qui vont partager ce discours. Je dis donc qu'il y a un précepte de l'aumône ; et mon dessein est de vous faire voir sur quoi il est fondé ; ce sera la première partie. Je dis qu'il y a une matière affectée et destinée de Dieu pour l'aumône, et je prétends aujourd'hui vous la déterminer ; ce sera la seconde partie. Enfin, je dis qu'il y a un ordre à garder dans l'aumône,et je veux vous le faire connaître; ce sera la conclusion. Trois points de morale que je vais développer selon les principes les plus communs de la théologie : car ne pensez pas que j'affecte ici une sévérité particulière et outrée. Quand il s'agit d'obligation de conscience, surtout de péché mortel, nous ne devons dire que ce qu'il y a de vrai, et d'incontestablement vrai. Précepte de l'aumône,

matière de l'aumône, ordre de l'aumône, c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

IL y a un précepte de l'aumône ; et ce précepte, sur quoi est-il fondé ? ce précepte, en quelles conjonctures, en quelles nécessités des pauvres oblige-t-il ? Ce sont les points importants que j'ai d'abord à éclaircir, et qui demandent, Chrétiens, toute votre réflexion. Qu'il y ait un précepte de l'aumône, c'est une vérité constante. Le Sauveur du monde nous l'a expressément déclaré en son Évangile ; et ce commandement est si rigoureux, qu'il suffira de ne l'avoir pas accompli, pour être réprouvé de Dieu et pour entendre ce formidable arrêt : *Discedite a me, maledicti* (1) ; Retirez-vous de moi, maudits. Mais où iront-ils ? et à quoi sont-ils réservés? au feu éternel : *In ignem æternum.* Pourquoi ? en voici la raison : C'est, dira le Seigneur, que j'ai eu faim, et que vous ne m'avez pas donné à manger : *Esurivi enim, et non dedistis mihi manducare.* C'est que j'ai été malade et en prison, et que vous ne m'avez pas visité : *Infirmus et in carcere, et non visitastis me.* C'est que dans la personne des pauvres, que je regardais comme mes frères, comme mes membres vivants, j'ai souffert des besoins extrêmes, et que vous n'avez pas pensé à me secourir : *Nudus, et non cooperuistis me.* Chose étrange ! reprend saint Chrysostome ; l'Évangile ne marque point d'autre chef d'accusation que celui-là : comme si toute la rigueur du jugement de Dieu devait consister dans la discussion de ce seul article ; et que Jésus-Christ en qualité de souverain juge, ne dût venir à la fin des siècles que pour condamner la dureté et l'insensibilité des riches envers les pauvres. Or ce Dieu si juste et si équitable, ajoute le même Père, ne réprouvera jamais les hommes pour avoir omis de simples conseils, mais pour avoir violé ses préceptes. Il faut donc, conclut-il, que l'aumône soit un précepte ; cette preuve est convaincante, et résout en peu de paroles toute la question.

Allons plus avant, Chrétiens, et voyons sur quoi ce précepte est fondé. Car de là, comme d'une source féconde, je tirerai non seulement de grandes lumières pour vous instruire,

1. MATTH., XXV, 41 et ss.

mais de puissants motifs pour vous exciter à la pratique d'un devoir si essentiel, et d'une loi dont la transgression doit avoir pour vous des conséquences si affreuses. Sur quoi, dis-je, est fondé le précepte de l'aumône? ceci est remarquable. Sur deux titres, répond le docteur angélique saint Thomas : savoir, la souveraineté de Dieu d'une part, et de l'autre l'indigence du prochain. Deux principes d'où résulte pour les riches du siècle une obligation si étroite, que l'aumône n'est pas seulement à leur égard un précepte, mais un précepte de droit naturel, mais un précepte de droit divin, et par conséquent un précepte dont nulle puissance sur la terre ne les peut dispenser. Appliquez-vous, et ne perdez rien de cette morale.

En effet, mes chers auditeurs, Dieu est le souverain maître de vos biens, il en est le Seigneur ; il en est même absolument le vrai propriétaire ; et par comparaison de vous à lui, vous n'en êtes, à le bien prendre, que les économes et les dispensateurs. C'est ce que la raison et la foi nous démontrent évidemment. Or, puisque vos biens sont à Dieu par droit de souveraineté, vous lui en devez le tribut, l'hommage, la reconnaissance ; et puisqu'il en a la propriété même, et qu'elle lui appartient, il en doit avoir les fruits. Que fait Dieu, Chrétiens? il affecte ce tribut et ces fruits à la subsistance des pauvres ; c'est-à-dire qu'au lieu d'exiger ce tribut par lui-même et pour lui-même, ce qui ne convient pas à sa grandeur, il l'exige par les mains des pauvres ; ou plutôt il substitue les pauvres, pour l'exiger en son nom. Tellement que l'aumône, qui, par rapport au pauvre, est un devoir de charité et de miséricorde, est, par rapport à Dieu, un devoir de justice, un devoir de dépendance et de sujétion ; et c'est ce que le Saint-Esprit nous a fait entendre par cette belle parole : *Honora Dominum de tua substantia* (1). Prenez garde, s'il vous plaît : il veut que l'homme fasse honneur à Dieu de ses biens, qu'il a reçus de la main de Dieu ; et l'homme, dit saint Léon, pape, s'acquitte de ce devoir en payant à Dieu, et comme vassal, et comme sujet, les droits dont il lui est redevable. Droits honorifiques, puisqu'en effet ils honorent Dieu ; mais au même temps droits utiles et profitables aux pauvres, à qui Dieu par sa providence les a résignés. Car Dieu, je le répète, a établi les

1. *Proverb.*, III, 9.

pauvres dans le monde pour recueillir ses droits en sa place; et l'aumône est le seul moyen par où les riches puissent rendre à Dieu ce qu'ils lui doivent. C'est pourquoi saint Pierre Chrysologue, parlant des pauvres, leur donne une qualité bien glorieuse et une commission bien honorable, lorsqu'il les appelle les receveurs du domaine de Dieu, et qu'il nous fait considérer la main du pauvre comme le trésor de Dieu sur la terre : *Gazophylacium Dei, manus pauperis.*

Que fait donc le riche quand il oublie le pauvre, et qu'il lui refuse l'aumône ? Vous ne vous êtes peut-être jamais formé l'idée de ce péché, telle que je la conçois, et telle que l'Écriture même nous la donne. Je dis qu'un riche qui refuse au pauvre l'aumône, est un sujet rebelle qui refuse le tribut à son souverain ; que c'est un vassal orgueilleux, qui, par un esprit d'indépendance, ne veut pas reconnaître son seigneur. Excellente idée, qui nous fait comprendre d'une part la supériorité infinie de l'être de Dieu, et de l'autre la nature de l'aumône. Car de là, mes chers auditeurs,je tire deux conséquences, qui ne peuvent être, ni assez attentivement méditées, ni assez fortement prêchées dans le christianisme. La première, qu'il est essentiel à l'aumône d'être faite dans un sentiment d'humilité, et que bien loin que ce soit une œuvre propre à nous inspirer l'orgueil et à nous enfler, elle nous tient au contraire dans la soumission, en nous réduisant à la connaissance de nous-mêmes. Pourquoi ? parce que l'aumône est essentiellement un aveu que l'homme fait à Dieu de sa dépendance. Or il n'est pas naturel qu'un sujet tire vanité de sa condition de sujet, ni du témoignage même qu'il rend de sa fidélité et de son obéissance.

Et c'est le secret que comprit parfaitement Abraham, lorsqu'il reçut trois anges dans sa maison, sous la figure et sous l'habit de trois pauvres. L'Écriture dit que, pour se disposer à leur rendre ce devoir d'hospitalité, il s'humilia, et que,prosterné en leur présence, les voyant trois, il n'en adora qu'un : *Tres vidit, et unum adoravit* (1). Que signifient ces paroles ? demandent les interprètes : en adora-t-il un des trois qu'il voyait ? ou, s'élevant au-dessus des trois, en adora-t-il un quatrième qu'il ne voyait pas ? Quelques-uns ont cru que Dieu dès lors, par une grâce particulière, lui révéla l'auguste

1. *Gen.* XVIII, 2.

mystère de l'ineffable Trinité; et que l'adoration d'un seul à la vue de trois fut comme la confession de foi qu'en fit ce saint patriarche, reconnaissant en trois personnes l'unité d'un Dieu : c'est la pensée de saint Augustin, aussi solide qu'ingénieuse. Mais il me semble que saint Jérôme a pris la chose dans un sens plus naturel ; et j'aime mieux dire avec lui qu'Abraham voyant trois pauvres se prosterna devant Dieu, parce qu'il allait payer à Dieu, dans la personne de ces trois pauvres, le tribut de ses biens : comme s'il eût voulu ainsi marquer le principe de l'aumône qu'il allait faire, et nous montrer par son exemple avec quel esprit nous la devons faire nous-mêmes : *Tres vidit, et unum adoravit.* Car telle est, mes Frères, dit saint Chrysostome, la première vue que nous devons avoir dans nos aumônes, puisque l'aumône est une espèce de culte que nous rendons à Dieu. Tel est le premier sentiment que la foi doit former dans nos cœurs, et dont elle doit nous remplir : un sentiment de vénération pour Dieu. Que vais-je faire par cette aumône? Je vais reconnaître l'empire de Dieu sur moi ; je vais protester à Dieu qu'il est mon Dieu, et que je suis sa créature. Oui, Seigneur, et c'est pour cela que je me mets en devoir d'assister le pauvre délaissé et abandonné. En le soulageant dans sa misère, je ne vous donnerai rien ; et que pourrais-je vous donner, ô mon Dieu? vous êtes trop riche, et je suis trop faible : mais je prétends par là même avouer ma faiblesse ; je prétends confesser par là que tout ce que j'ai est à vous, et que je n'ai rien qui ne relève de vous. Ainsi, dis-je, y doit procéder un chrétien qui veut satisfaire au précepte de l'aumône en chrétien.

De là suit une autre conséquence : que l'aumône, pour être faite dans la rigueur du précepte, doit être proportionnée aux biens et à leur quantité. Car Dieu, mes chers auditeurs, qui règle tout par sagesse, et qui a tout fait avec nombre, poids et mesure, exige de vous ce tribut selon toute l'étendue de votre pouvoir. Les princes de la terre n'en usent pas toujours de la sorte; et souvent, par des raisons de politique que la nécessité même autorise, ils se trouvent obligés à tirer les plus grands secours de leurs moindres sujets, pendant qu'ils ménagent les plus opulents et les plus aisés. Mais notre Dieu qui ne voit point de nécessité supérieure à sa loi, et devant qui toutes les conditions du monde ne sont rien, sans se relâcher de ses droits et sans égard à vos personnes, fait une imposition

réelle sur vos biens. Êtes-vous dans l'abondance, il attend de vous un tribut abondant : et c'est vous flatter, ou pour mieux dire, c'est vous tromper vous-mêmes, si vous vous en tenez quittes pour de légères aumônes, quand vous pouvez les grossir, et que vous avez de quoi fournir à de plus amples largesses. Abus, disait saint Ambroise ; ce n'est point aumône que de donner peu, lorsqu'on a beaucoup reçu : *Non est eleemosyna e multis pauca largiri.* Sur quoi ce saint docteur ajoutait : *Non ergo quid fastidio expuas, sed quid religionis affectu et studio conferas pensandum est.* Prenez donc garde, concluait-il, en parlant à un riche chrétien, que l'aumône n'est point une œuvre de surérogation, mais une dette, dont Dieu vous a chargé ; et qu'il ne s'agit pas seulement pour vous de donner aux pauvres le rebut de votre maison, et je ne sais quels restes de votre luxe jetés au hasard ou arrachés par importunité, comme peut-être vous vous êtes contenté jusques à présent de le faire ; parce que traiter ainsi votre Dieu, et le partager si mal, c'est le mépriser : *Non ergo quid fastidio expuas.* Mais voulez-vous lui rendre ce qui lui est dû ? rentrez en vous-même, examinez vos facultés et vos forces ; pesez, mais dans la balance du sanctuaire, comment vous faites l'aumône : si vous la faites avec cet esprit d'équité, avec cette exacte proportion que la loi demande ; si vous la faites suffisamment, si vous la faites libéralement, si vous la faites pleinement. Car ce que vous devez craindre, poursuivait saint Ambroise, c'est qu'au lieu d'être récompensé pour avoir donné, vous ne soyez puni pour avoir donné trop peu : *Metuendum est enim ne plus plectaris ob retenta, quam compenseris ob data.*

Or quel est, mes chers auditeurs, le grand désordre qui règne aujourd'hui dans le monde, je dis même dans le monde chrétien ? Permettez-moi de vous le représenter, et portez-en devant Dieu la confusion. Quel est, dis-je, l'injuste procédé des riches mondains ? le voici : ils mesurent tout, hors l'aumône, sur le pied de leurs revenus et de leurs biens. Je m'explique. Ils veulent être servis à proportion de leurs biens, ils veulent être vêtus à proportion de leurs biens, ils veulent être logés, meublés à proportion de leurs biens, et non seulement à proportion, mais souvent bien au-delà de cette proportion : car à quel excès ne va-t-on pas ? Il n'y a que l'aumône où l'on ne se pique de nulle proportion, quoiqu'il n'y ait que l'aumône

où la proportion soit un devoir indispensable. Car, en vérité, mes Frères, les riches du siècle règlent-ils leurs aumônes par leurs biens ; et quelle proportion voyons-nous entre ce qu'il leur en coûte pour le soulagement des pauvres, et ce que l'esprit du monde leur fait sacrifier à tant d'autres dépenses ? c'est-à-dire, les riches du siècle sont-ils magnifiques dans leurs aumônes autant, par proportion, qu'ils sont superbes dans leurs habits, autant qu'ils sont splendides dans leurs tables, autant qu'ils sont prodigues dans leur jeu ? J'en appelle à eux-mêmes. Est-ce de leur part que viennent les grandes contributions pour l'entretien des pauvres ? est-ce par eux que les hôpitaux subsistent ? par eux que tant de malades sont consolés ? par eux que tant de prisonniers sont secourus ? Qu'une famille soit ruinée, qu'une province soit dans la désolation, qu'un établissement de piété soit prêt à tomber, est-ce sur eux que l'on doit faire fond pour y pourvoir ? N'est-ce pas au contraire dans les conditions, dans les fortunes médiocres, que Dieu, par sa miséricorde, fait trouver les plus abondantes ressources ? combien, dans cette ville capitale, de personnes vertueuses, à qui leur état ne fournit rien ou presque rien au delà du nécessaire, savent néanmoins ménager sur ce nécessaire de quoi subvenir aux besoins des pauvres ! Le dirai-je ? combien de pauvres sont plus charitables, plus libéraux pour les pauvres, que ces puissants, que ces opulents, qui tiennent dans le monde les premières places, et que Dieu a comblés de ses bénédictions temporelles ? Cependant c'est une loi, et une loi générale et absolue, que l'aumône et les biens doivent être proportionnés ; et quand Dieu viendra pour vous juger, il est de la foi qu'il prendra pour règle de son jugement cette proportion. Vos biens comparés à vos aumônes, ou vos aumônes comparées à vos biens, c'est ce qui doit faire à son tribunal, ou votre justification, ou votre condamnation. Pourquoi ? parce qu'étant le souverain Seigneur, plus il vous a fait part de ses dons, plus il a le droit d'en exiger le légitime hommage, et que la raison même naturelle le veut ainsi. Souveraineté de Dieu, premier fondement du précepte de l'aumône. Quel est le second ?

C'est l'indigence et la nécessité du prochain, à quoi Dieu vous oblige de pourvoir, et par titre de justice, et par titre de charité: suivez-moi. Titre de justice, parce que c'est pour cela même, et uniquement pour cela, que sa providence vous a faits ce

que vous êtes, et qu'elle vous a élevés à ce degré de prospérité qui vous distingue. Car il faut vous détromper, Chrétiens, d'une erreur aussi commune dans la pratique qu'elle est insoutenable dans la spéculation ; et ne vous pas persuader, si vous êtes riches,que vous le soyez pour vous-mêmes.Ce ne sont point là les vues de Dieu, ce n'est point là sa conduite. Vous êtes riches, mais pour qui ? pour les pauvres : et s'il n'y avait des pauvres dans le monde, j'ose dire que Dieu, l'arbitre et le suprême modérateur de toutes les conditions du monde, ne vous aurait jamais donné ces biens que vous possédez. Qu'a-t-il donc prétendu, et que prétend-il encore ? que vous soyez les substituts, les ministres, les coopérateurs de sa providence à l'égard des pauvres. Voilà ce qu'il s'est proposé, et à quoi il vous a destinés. Emploi plus glorieux pour vous, emploi mille fois plus estimable que vos richesses mêmes. Car qu'est-ce pour des hommes que d'être les coopérateurs de leur Dieu? Or, comprenez ma pensée : si Dieu, immédiatement et par lui-même, avait pris soin de pourvoir aux besoins des pauvres, il y aurait pourvu abondamment et en Dieu. Vous donc, les coopérateurs de Dieu, vous les ministres, les substituts de Dieu, comment y devez-vous subvenir ? comme Dieu. Tel est le soin dont il s'est déchargé sur vous ; telle est la commission qu'il vous a donnée. Il a voulu faire dépendre les pauvres de votre charité, afin que cette dépendance fût le lien qui formât entre eux et vous une mutuelle société. Mais du reste, ce que je conclus, c'est que l'aumône n'est point seulement une charité pure, une charité gratuite, puisque vous ne donnez aux pauvres que ce que vous avez reçu pour le pauvre, et avec une obligation étroite de l'employer au profit du pauvre. Ce que je conclus, c'est que manquant à faire l'aumône, ou la faisant au-dessous de votre condition, vous outragez, vous déshonorez, je dis plus, vous détruisez en quelque sorte, vous anéantissez la providence de Dieu. Pourquoi ? parce qu'autant qu'il est en vous, vous la rendez imparfaite et défectueuse ; parce que vous autorisez contre elle les plaintes et les murmures des pauvres ; parce que vous leur donnez un spécieux prétexte de l'accuser, de la blasphémer, de la renoncer.

Mais pensez-vous que Dieu, jaloux de sa gloire et touché des reproches injurieux que lui attirent vos sordides épargnes à l'égard des pauvres, ne les fasse pas retomber sur vous-mêmes, souvent par des vengeances d'autant plus terribles

qu'elles sont moins connues ? Je ne parle point de ces malédictions temporelles qu'il répand quelquefois sur ces riches si insensibles et si resserrés. Je ne parle point de ces renversements de fortune, de ces coups imprévus qui partent de la main du Dieu vengeur des pauvres. S'il ne s'attaque pas toujours à vos biens, vous en devez plus craindre pour vos personnes, vous en devez plus craindre pour votre âme. Vous oubliez ses pauvres, d'autres ne les oublieront pas. Dieu vous avait élevés pour leur soulagement, d'autres seront substitués pour en être les tuteurs ; mais en prenant sur la terre votre place auprès des pauvres, ils auront dans le ciel la place qui vous était réservée auprès de Dieu.

Titre de charité : ah ! mes chers auditeurs, qui sont ces infortunés dont je plaide aujourd'hui la cause ? et qui que vous puissiez être selon le monde, ne sont-ce pas vos frères ? N'est-ce pas, dans le langage du Saint-Esprit, votre propre chair ? c'est-à-dire, ces pauvres ne sont-ce pas des hommes de même nature que vous ? ne sont-ce pas les enfants de Dieu comme vous, appelés à la même adoption que vous, à la même grâce que vous, à la même gloire que vous ? ne sont-ce pas les héritiers de Dieu, les cohéritiers de Jésus-Christ aussi bien que vous ? Or, quel moyen, reprend le disciple bien-aimé saint Jean, que leur étant unis d'un nœud si intime et par tant d'endroits, vous les puissiez voir dans la souffrance, et ne leur pas ouvrir les entrailles de votre miséricorde ; ou que vous puissiez les abandonner dans leur disette et avoir l'amour et la charité de Dieu en vous ? Mais si vous n'avez pas alors l'amour de Dieu, vous êtes donc ennemis de Dieu ; si vous êtes ennemis de Dieu, vous avez donc violé un précepte de Dieu, et ce précepte ne peut être que l'incontestable et l'indispensable commandement de l'aumône : *Qui habuerit substantiam hujus mundi, et viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauserit viscera sua ab eo, quomodo charitas Dei manet in eo* (1) ?

Et ne pensons pas que ce devoir ne regarde que certaines nécessités des pauvres plus pressantes et plus rares. Quand je dis que la justice, que la charité nous obligent à aider nos frères dans leurs besoins, qu'est-ce que j'entends ? besoins communs, tels qu'ils se présentent tous les jours à nos yeux,

1. I JOAN., III, 17.

ou tels que nous ne les connaissons pas, mais dont sans doute nous serions émus, tout communs qu'ils sont, si nous étions plus attentifs à les découvrir et à les connaître. Car c'est une autre illusion non moins grossière, et qui renverse toutes les lois de l'humanité, de croire que le précepte de l'aumône n'est rigoureux qu'à l'égard des nécessités extrêmes des pauvres. Outre ces extrêmes nécessités, il y a des nécessités grièves et plus fréquentes ; et si Dieu dans ces grièves nécessités, nous permettait de laisser les pauvres sans secours, comment le Sauveur du monde, en condamnant un jour tant de réprouvés, prendrait-il pour le sujet capital et universel de leur réprobation, l'oubli volontaire des pauvres ? Y a-t-il donc tant de riches assez impitoyables pour voir périr un pauvre à leurs yeux, pour le voir presque réduit aux abois et prêt à rendre l'âme, sans prendre soin de lui conserver la vie, et de le tirer d'une telle extrémité ? Y a-t-il d'ailleurs tant de pauvres dans un état si misérable et si dépourvu ? Par conséquent, concluent les théologiens, pour expliquer l'Évangile, il ne faut pas seulement l'entendre de ces nécessités extraordinaires, mais des autres qui nous frappent plus communément la vue, et à quoi Dieu nous ordonne, sous peine d'une damnation éternelle, d'apporter le remède qui dépend de nous et que nous avons dans les mains. En sorte que, suivant la pensée d'un des plus savants hommes du siècle passé, un chrétien qui formerait, ou qui forme en effet cette résolution, de ne faire l'aumône que dans les dernières nécessités des pauvres, dès là commet un péché grief, et perd la grâce de Dieu, parce qu'il est dans une disposition criminelle, et dans une volonté directement opposée à la loi de Dieu.

Tristes vérités pour vous, riches du monde, et qui ne confirment que trop ce terrible anathème que le Fils de Dieu a prononcé contre vous : *Væ vobis divitibus !* Malheur à vous qui vivez dans l'opulence ! Pourquoi ? parce que votre opulence même a presque toujours l'un de ces deux effets, ou d'allumer dans votre cœur la cupidité et l'envie d'avoir, au lieu de l'éteindre ; ou de vous rendre plus sensuels et plus amateurs de vous-mêmes, deux principes de votre indifférence pour les pauvres ; car, possédés d'une avare convoitise, vous voulez profiter de tout et ne vous dessaisir de rien ; toujours biens sur biens, toujours acquêts sur acquêts ; toujours les mains ouvertes

pour recevoir, et jamais pour donner : que dis-je ? et souvent même fallût-il dépouiller le pauvre et lui arracher le peu qui lui reste, bien loin de contribuer à sa subsistance; fallût-il l'opprimer, bien loin de le relever, tout n'est-il pas mis en usage pour contenter la faim insatiable qui vous dévore ? Les droits les plus saints ne sont-ils pas foulés aux pieds ? ne se porte-t-on pas jusqu'à la violence la plus injuste et la plus criante, jusqu'à la cruauté, jusqu'à la barbarie ? ou bien, idolâtres de vos sens et tout occupés de vous-mêmes, vous n'avez d'attention que pour vous-mêmes, de sentiments que pour vous-mêmes. Que le pauvre pâtisse dans la disette, que le malade languisse sur la paille, que la veuve chargée d'enfants et percée de leurs cris, ressente toutes leurs douleurs et ne puisse répondre à leurs gémissements que par ses larmes, comme ce sont des maux étrangers et qui n'approchent point de vous, pourvu que votre sensualité soit satisfaite, pourvu que votre corps ait toutes ses commodités et toutes ses aises, vous êtes contents, et vous ne pensez guère si les autres le doivent être. Mais Dieu y pense ; et viendra le temps où il saura vous y faire penser malgré vous, quand, pour la justification de sa providence, il vous demandera raison du pauvre; quand il vous traitera comme vous avez traité le pauvre ; quand il vous jugera sans miséricorde, comme vous avez rejeté le pauvre sans compassion. Voilà, mes chers auditeurs, sur quoi il faudrait s'examiner, s'accuser soi-même. Voilà, de tous les points de conscience, l'un des plus essentiels, et sur quoi les ministres du Seigneur devraient être plus vigilants et plus sévères, puisqu'il y va de l'honneur de Dieu et de l'intérêt du prochain. Cependant convaincus du précepte de l'aumône, vous voulez savoir quelle en doit être la matière, et c'est ce que je vais vous apprendre dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

ÉTABLIR le précepte de l'aumône, et n'en pas déterminer la matière, c'est dans le sentiment du docte chancelier Gerson, troubler les âmes faibles et scrupuleuses, et autoriser sans le prétendre les âmes insensibles et dures. C'est, dis-je, troubler les âmes faibles et scrupuleuses, en les jetant dans l'embarras d'une décision dont elles sont par elles-mêmes incapables ; et c'est autoriser les âmes insensibles et dures,

en leur laissant de vains prétextes pour éluder la loi de Dieu, et l'obligation qu'elle leur impose. C'est, ajoutait ce grand personnage, assigner au pauvre une dette sur le riche, mais une dette sans fonds, une dette litigieuse, une dette dont le pauvre se verra immanquablement frustré, et dont le riche croira toujours être en droit de se défendre. Or, il est important et nécessaire d'obvier à de tels inconvénients ; et voici ce que la théologie me fournit de règles et de principes, pour en arrêter les dangereuses conséquences. Elle m'apprend que, dans les nécessités communes des pauvres, c'est le superflu des riches qui doit faire la matière de l'aumône. Voilà d'abord ce qu'elle suppose : et en le supposant, elle se fonde sur les maximes les plus constantes de la raison et de la foi. Car elle s'attache à la parole expresse de saint Paul, qui veut que dans le christianisme l'abondance des uns soit le supplément de l'indigence des autres : *Vestra autem abundantia inopiam illorum suppleat* (1). Or, ce que l'Apôtre appelle abondance n'est rien autre chose que le superflu même dont je parle. Elle s'en tient au consentement unanime des Pères, qui, s'expliquant sur ce superflu, l'ont toujours regardé comme un bien qui appartient au pauvre, comme un bien dont les riches sont seulement les dépositaires et les distributeurs, comme un bien qu'ils ne peuvent retenir dans les nécessités publiques sans commettre la plus criminelle injustice, et, selon l'expression de saint Ambroise, sans se rendre coupables de vol. Car c'est ainsi que s'en déclare ce saint docteur, dont la morale d'ailleurs est des plus exactes et d'un caractère moins outré : *Non enim majus crimen est habenti tollere, quam quum abundas indigenti denegare.* Oui, disait ce Père, vous devez être persuadé que ce n'est pas un moindre crime, de refuser au pauvre votre superflu, que de lui enlever son bien même. Elle s'appuie sur le raisonnement de saint Thomas, tiré de la nature même des choses,et de l'ordre primitif où Dieu les avait créées. Car, dans la première intention de Dieu, dit le docteur angélique, c'est-à-dire avant que le péché eût dépouillé l'homme de cette justice originelle qui tenait dans une règle si parfaite ses affections et ses désirs, tous les biens de la terre étaient communs ; et si Dieu dans la suite des temps en a ordonné le partage, ce n'est que pour corriger le désordre du péché et

1. *II Cor.*, VIII, 14.

pour réprimer la cupidité de l'homme. Or, ce partage, reprend saint Thomas, ne serait pas l'ouvrage de Dieu, si le superflu des uns ne devait être communiqué aux autres.

Et en effet, Chrétiens, à le bien prendre, Dieu n'a rien fait de superflu dans le monde; et ce que nous appelons superflu n'est point en soi ni absolument superflu ; ou si vous voulez, ce qu'il est pour le riche, il ne l'est pas pour le pauvre. Pour le riche, c'est superflu ; pour le pauvre, c'est nécessaire. Mystère de providence, et d'une providence infiniment sage; mystère que le grand Apôtre développait aux Corinthiens, en leur faisant remarquer comment Dieu par là avait voulu rétablir cette bienheureuse égalité de l'état d'innocence: *Vestra autem abundantia illorum inopiam suppleat, ut fiat æqualitas, sicut scriptum est, qui multum, non abundavit; et qui modicum, non minoravit* (1). Que votre abondance (ce sont toujours les paroles du Maître des nations), que votre abondance supplée à la disette de vos frères, afin que tout soit égal, conformément à ce qui est écrit de la manne, qui se partageait de telle sorte parmi le peuple, que l'un n'en avait ni plus ni moins que l'autre, soit qu'il en eût beaucoup ou peu recueilli. Saint Thomas porte encore la chose plus loin : et il soutient qu'il est même de l'avantage du riche que Dieu l'ait ainsi ordonné. Pourquoi ? parce que si le riche avait du superflu, dont il ne fût ni comptable, ni redevable aux pauvres, ce superflu non seulement ne serait plus un don de Dieu, mais une malédiction, puisque ce serait un des plus grands obstacles du salut. Car il est vrai que rien n'est ni ne doit être plus dangereux pour le salut, que la superfluité du bien, surtout d'un bien abandonné à la discrétion et au gré de l'amour-propre, avec un pouvoir sans réserve d'en disposer. Il a donc été de la miséricorde et de la providence de Dieu sur les riches, de leur ôter un pouvoir dont infailliblement ils abuseraient, et de ne leur donner le superflu que pour en faire part aux pauvres. Tels sont les principes des théologiens. Mais quoi qu'il en soit, Chrétiens, de toutes ces réflexions, on convient, et c'est un sentiment universel, que le superflu est la matière de l'aumône, et que vous êtes indispensablement obligés de l'employer selon que les nécessités des pauvres le demandent. Or, ces nécessités, poursuivent les docteurs, ne manqueront

1. *II Cor.*, VIII, 14, 15.

jamais dans le monde; et il y en aura toujours assez pour épuiser tout ce superflu, quand les riches touchés de leur devoir y satisferont avec une entière fidélité.

Mais qu'est-ce que ce superflu ? Voilà l'importante et l'essentielle question qu'il s'agit maintenant de bien résoudre. Si je consulte la théologie, que me répond-elle? que sous ce terme de superflu elle comprend tout ce qui n'est point nécessaire à l'entretien honnête de la condition et de l'état ; et c'est là qu'elle s'en tient. Mais c'est de là même que l'ambition, que le luxe, que la cupidité, que la volupté empruntent des armes pour combattre le précepte de l'aumône. Car de cette définition du superflu naissent les prétextes, non seulement pour secouer le joug et pour s'affranchir de la loi, mais pour la détruire et l'anéantir: et si nous ne les renversons, ces faux prétextes, c'est ne rien faire. Écoutez donc ce qu'opposent les avares et les ambitieux du siècle. Ils n'ont point, disent-ils, de superflu, et tout ce qu'ils ont leur est nécessaire pour subsister dans leur état, et selon leur état : mais voici ma réponse; et je dis qu'il faut examiner sur cela deux choses. En premier lieu, quel est cet état; et en second lieu, ce qui est nécessaire dans cet état. Quel est cet état ? est-ce un état chrétien, ou est-ce un état païen ? est-ce un état réel, ou est-ce un état imaginaire ? est-ce un état borné, ou est-ce un état sans limite ? est-ce un état dont Dieu soit l'auteur, ou est-ce un état que se soit fait une passion aveugle? car voilà le nœud de toute la difficulté. Si c'est un état qui n'ait point de bornes, un état qui ne soit fondé que sur les vastes idées de votre orgueil, un état dont le paganisme même aurait condamné les abus, et dont le faste immodéré soit le scandale et la honte du christianisme, ah! mon cher auditeur, je conçois alors comment il peut être vrai que vous n'ayez point de superflu; comment ils est possible que le nécessaire même vous manque. Car, pour maintenir ces sortes d'états, à peine des revenus immenses suffiraient-ils ; et bien loin d'en avoir trop, on n'en a jamais assez. C'est, dis-je, ce que je comprends: mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'étant chrétien comme vous l'êtes, vous apportiez une telle excuse pour vous dispenser de l'aumône. En effet, si ces sortes d'états prétendus étaient autorisés, et s'il était permis de les maintenir, que deviendrait donc le précepte de l'aumône ? ou plutôt, que deviendraient les pauvres, en faveur de qui Dieu l'a porté ? où trouverait-on

pour leur entretien du superflu dans le monde; et faudrait-il que Dieu sans cesse fît des miracles pour y pourvoir?

Mais n'entrons point, je le veux, Chrétiens, dans la discussion de vos états. Supposons-les tels que vous les imaginez, tels que votre présomption vous les fait envisager : voyons seulement ce qu'il y a dans ces états, ou de nécessaire pour vous, ou de superflu. Or, j'appelle au moins superflu ce qui vous est, je ne dis pas précisément inutile, mais même évidemment préjudiciable. Car, pour ne rien exagérer, je ne prends de ces états que ce qui sert à en fomenter les déréglements, les excès, les crimes; et cela me suffit pour y trouver du superflu. J'appelle superflu, ce que vous donnez tous les jours à vos débauches, à vos plaisirs honteux : renoncez à cette idole dont vous êtes adorateurs et vous aurez du superflu. J'appelle superflu, femme mondaine, ce que vous dépensez, disons mieux, ce que vous prodiguez en mille ajustements frivoles, qui entretiennent votre luxe, et qui seront peut-être un jour le sujet de votre réprobation : retranchez une partie de ces vanités, et vous aurez du superflu. J'appelle superflu ce que vous ne craignez pas de risquer à un jeu qui ne vous divertit plus, mais qui vous attache, mais qui vous passionne, mais qui vous dérègle, mais surtout qui vous ruine et qui vous damne: sacrifiez ce jeu, et vous aurez du superflu. Quoi donc! vous avez de quoi fournir à vos passions, et à vos passions les plus déréglées, tout ce qu'elles demandent; et vous prétendez ne point avoir de superflu? vous avez du superflu pour tout ce qui vous plaît, et vous n'en avez point pour les pauvres? Voilà ce que le devoir de mon ministère m'oblige à vous représenter, et ce que je vous conjure de vouloir bien vous représenter à vous-mêmes.

Mais ne puis-je pas me servir de ce superflu pour m'agrandir et pour accroître ma fortune? Ah! Chrétiens, voici l'écueil et la pierre de scandale pour tous les riches du siècle, ce désir de s'agrandir, de s'élever, de parvenir à tout, sans jamais borner ses vues, et sans jamais dire: C'est assez. Mais enfin ce désir est-il criminel? car il faut parler exactement, et dans la rigueur de l'école. Eh bien! j'y consens, parlons dans la rigueur de l'école; elle me sera avantageuse, et je ne crains point qu'elle affaiblisse la vérité que je vous prêche. Je ne dis rien de ceux qui, revêtus des bénéfices et des dignités de l'Église, voudraient employer le superflu des revenus ecclé-

siastiques à se faire une fortune et à se distinguer dans le monde; ils savent mieux que moi quels anathèmes l'Église a fulminés contre ce désordre; ils savent que le relâchement de la morale n'a point encore été jusqu'à favoriser là-dessus en aucune sorte leur ambition et leur convoitise; ils savent avec quelle sévérité les théologiens les moins étroits et les plus indulgents ont raisonné sur l'emploi de ce superflu, qui même, indépendamment des pauvres, n'appartient point aux riches bénéficiers; et ils n'ignorent pas que tout usage profane qu'ils en font est, de l'aveu de tous les docteurs et incontestablement, un sacrilège. Que si vous me demandez à quoi leur sert donc cette multiplicité de bénéfices qu'ils recherchent avec tant d'ardeur, et qu'ils poursuivent avec tant d'empressement, puisqu'elle ne fait qu'augmenter le poids de leurs obligations, sans leur pouvoir être de nul avantage par rapport à ces fins humaines d'accroissement et d'élévation, c'est sur quoi je n'aurais garde ici de m'étendre, et j'aimerais mieux m'en rapporter à leurs consciences, que de faire une censure de leur conduite dont vous seriez peu édifiés, et dont peut-être ils seraient encore moins touchés. Ainsi revenons au point et à la question générale.

Est-ce un désir injuste et criminel que de vouloir agrandir son état? Non, Chrétiens, il ne l'est pas toujours ; ou, si vous voulez, il ne l'est pas en soi. Mais prenez bien garde aux conditions requises, afin qu'il ne le soit pas ; et voyez si de tous les désirs que l'on peut former, il y en a un plus dangereux et communément plus pernicieux. Je veux qu'il vous soit permis d'agrandir votre état; mais comment? selon les lois de votre religion. Par exemple, qu'il vous soit permis d'acheter cette charge, si vous avez le mérite nécessaire pour l'exercer, si vous êtes capable d'y glorifier Dieu, si c'est pour l'utilité publique: car pourquoi vous élèverez-vous aux dépens du public et de Dieu même? Or, combien de riches néanmoins voyons-nous tous les jours ainsi s'élever? Il était de l'intérêt de Dieu que cet homme, qui n'a ni conscience, ni probité, n'eût jamais le pouvoir et l'autorité entre les mains ; et toutefois, parce qu'il était riche, il a su monter aux premiers rangs et parvenir à tout. L'ignorance et l'incapacité de celui-ci devaient l'exclure de toute affaire et de toute administration ; mais parce qu'il était opulent, sa présomption l'a porté à vouloir être assis sur les tribunaux de la justice, pour

décider et pour juger. Cependant, si l'un et l'autre ne se fût point mis en tête d'agrandir son état, ils auraient eu l'un et l'autre du superflu; et c'est de ce superflu qu'ils auraient accompli le précepte de l'aumône. Mais cette morale nous conduirait trop loin.

Je veux, Chrétiens, qu'il vous soit permis d'agrandir votre état, pourvu que vous vous conteniez dans les termes d'une modestie raisonnable et sage, et que ce désir n'aille pas jusqu'à l'infini. Pourquoi ? non seulement parce qu'il n'est rien de plus opposé à l'esprit du christianisme que de vouloir toujours s'élever, et que cela seul, dit saint Bernard, est un crime devant Dieu ; mais parce qu'il s'ensuivrait de là que le commandement de l'aumône ne serait plus qu'un commandement chimérique et en spéculation. Car il est évident que les riches ayant droit alors, comme ils l'auraient, d'épargner tout, de ménager tout, de retenir tout, il n'y aurait plus de superflu dans le monde, et qu'ainsi le précepte de l'aumône ne serait plus que l'ombre d'une ancienne loi qui obligeait nos pères, tandis que la simplicité du siècle bornait leurs vues et les fixait à un état,mais qui dans la suite aurait perdu toute sa force, depuis que la science du monde nous a inspiré de plus hautes idées, et appris à bâtir de grandes fortunes. Or, dites-moi,mes chers auditeurs, si cette conséquence est soutenable ?

Je veux qu'il vous soit permis d'agrandir votre état, pourvu qu'en même temps vos aumônes grossissent à proportion, et que vous posiez pour principe qu'elles font une partie et une partie essentielle de votre état. Mais ce que je veux surtout (retenez bien cette maxime), c'est qu'il ne vous soit point permis d'agrandir votre état, qu'après que vous aurez pourvu aux nécessités des pauvres, et qu'autant que les nécessités des pauvres pourront s'accorder avec cette nouvelle grandeur. Est-il rien de plus juste? Quoi, mon Frère, vous travaillerez par de continuelles et de longues épargnes à vous établir et à vous pousser dans le monde, pendant que les pauvres souffriront ? Au lieu de les soulager, vous n'aurez point d'autre soin que d'amasser et d'acquérir ; et vous insulterez, pour ainsi parler, à leur misère, en leur faisant voir dans votre élévation l'éclat et la pompe qui vous environne ? Non, mon Dieu, direz-vous si vous êtes chrétien, il n'en ira pas de même. Je sais trop à quoi m'engage la charité que je dois à mon prochain. Il n'est pas nécessaire que je sois plus riche ni plus grand ;

mais il est nécessaire que vos pauvres subsistent. Mon premier devoir sera donc de les secourir; et tandis que je les verrai dans l'indigence, je ne regarderai le superflu de mes biens que comme un dépôt que vous m'aviez confié pour eux. Voilà comment vous parlerez; et si la nécessité des pauvres devenait extrême, non seulement vous y emploierez le superflu, mais le nécessaire même de votre état. Pourquoi ? parce que vous devez aimer votre prochain préférablement à votre état ; et s'il faut rabattre quelque chose de votre état pour conserver votre frère,c'est à quoi vous devez consentir et vous soumettre, afin que votre frère ne périsse pas. Ainsi l'enseigne toute l'école.

Et quand je dis nécessité extrême du prochain,je n'entends pas seulement nécessité extrême par rapport à la vie ; j'entends nécessité extrême par rapport aux biens, à l'honneur, à la liberté. Je m'explique. Vous savez que ce malheureux doit languir des années entières dans une prison, si l'on ne contribue à sa délivrance ; vous savez que cette jeune personne va se perdre, si l'on ne s'empresse de l'aider : c'est du nécessaire même de votre état que leur doit venir ce secours; par quelle raison ? parce que ce sont là des nécessités extrêmes. Telle est ma pensée; et ce que je pense n'est point ce qui s'appelle morale sévère, puisque c'est la morale même de ceux qu'on a le plus soupçonnés et accusés de relâchement.

Ah ! Chrétiens, qu'il y a de vérités dont on n'est pas encore persuadé dans le christianisme ! Je vois bien, reprend saint Augustin dans ses commentaires sur le psaume trente-huitième (et j'avoue, mes Frères, que voici le seul prétexte qui serait capable de m'arrêter, et que j'aurais peine à combattre, si ce saint docteur ne l'avait lui-même détruit); je vois ce que vous m'allez opposer : vous dites que vous avez une famille et des enfants à pourvoir ; d'où vous concluez que vous pouvez donc garder votre superflu : *Video quid dicturus es : Filiis servio.* Mais je vous réponds, ajoute ce Père, que, sous une apparence de piété, cette parole n'est qu'une vaine excuse de votre iniquité : *Sed hæc vox pietatis excusatio est iniquitatis.* Non, Chrétiens, ce prétexte, tout spécieux qu'il est, ne vous justifiera jamais devant Dieu. Soit que vous ayez des enfants à établir ou non, du moment que vous avez du superflu, vous le devez aux pauvres, selon les règles de la charité : car ces règles sont faites pour vous, et elles n'ont rien d'incompatible

avec vos autres devoirs. Vous devez pourvoir vos enfants ; mais vous ne devez pas oublier les membres de Jésus-Christ. Si Dieu vous avait chargés d'une plus nombreuse famille, vous sauriez bien partager vos soins paternels entre tous les sujets dont elle serait composée. Or, regardez ce pauvre comme un enfant de surcroît dans votre maison. Excellente pratique, d'adopter les pauvres qui vous représentent Jésus-Christ, et de les mettre au nombre de vos enfants !

Mais enfin, ajoutez-vous, les temps sont mauvais, chacun souffre ; et n'est-il pas alors de la prudence de penser à l'avenir, et de garder son revenu ? C'est ce que la prudence vous dicte ; mais une prudence réprouvée, une prudence charnelle et ennemie de Dieu. Tout le monde souffre et est incommodé, j'en conviens ; mais après tout, si j'en jugeais par les apparences, peut-être aurais-je peine à en convenir ; car jamais le faste, jamais le luxe fût-il plus grand qu'il l'est aujourd'hui? et qui sait si ce n'est point pour cela que Dieu nous châtie ; Dieu, dis-je, qui, selon l'Écriture, a en horreur le pauvre superbe ? Mais, encore une fois, je le veux, les temps sont mauvais; et que concluez-vous de là? Si tout le monde souffre, les pauvres ne souffrent-ils point ? et si les souffrances des pauvres se trouvent jusque chez les riches, à quoi doivent être réduits les pauvres mêmes? Or, à qui est-ce d'assister ceux qui souffrent plus, si ce n'est pas à ceux qui souffrent moins ? Est-ce donc bien raisonner de dire que vous avez droit de retenir votre superflu, parce que les temps sont mauvais, puisque c'est justement pour cela même que vous ne le pouvez retenir sans crime, et que vous êtes dans une obligation particulière de le donner ?

Cette morale vous étonne, et vous paraît n'aller à rien moins qu'à la damnation de tous les riches. Il me suffit de vous répondre, avec le chancelier Gerson, que ce n'est point cette morale qui damne les riches ; mais que ce sont les riches qui se damnent, pour ne vouloir pas suivre cette morale. Aussi le Fils de Dieu n'attribue point la réprobation du mauvais riche de l'Évangile à une autre cause. De conclure que tous les riches sont damnés, c'est mal penser de son prochain; c'est vouloir entrer dans les conseils de Dieu, et juger des autres avec témérité et avec malignité. Faisons notre devoir, mes Frères, dit saint Augustin, et il ne nous arrivera jamais de tirer de pareilles conséquences. Quand nous serons chari-

tables et miséricordieux, nous trouverons qu'il y en a d'autres qui le sont aussi bien que nous, et qui le sont plus que nous. Quoi qu'il en soit, mon cher auditeur, n'abusez point du superflu de vos biens ; et puisque Dieu vous le demande pour servir à votre salut, ne le faites pas servir à votre perte éternelle. Souvenez-vous qu'il le faudra laisser un jour, ce superflu ; et qu'après vous être rendu odieux dans le monde en le réservant, après vous être attiré la haine de Dieu, vous le quitterez à la mort : au lieu qu'en le consacrant à la charité, vous le ménagez pour le ciel. Souvenez-vous que rien même n'engagera plus Dieu à verser sur vous ses bénédictions temporelles, qu'un saint usage de vos biens en faveur des pauvres. La parole de Jésus-Christ y est expresse : Donnez, et vous recevrez. Achevons. Précepte de l'aumône, matière de l'aumône ; c'est de quoi je vous ai parlé. En voici l'ordre, et c'est le sujet de la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'EST l'ordre qui donne la perfection aux choses, et quand le Saint-Esprit, dans l'Écriture, veut nous faire entendre que Dieu a tout fait en Dieu, il se contente de nous dire qu'il a tout fait avec ordre et avec mesure. La charité même, dit saint Thomas, cette reine des vertus, cesserait d'être vertu, si l'ordre y manquait. Aussi l'épouse des Cantiques comptait parmi les grâces les plus singulières qu'elle eût reçues de son époux, celle d'avoir ordonné la charité dans son cœur : *Ordinavit in me charitatem* (1). Mais quoi! demande saint Augustin, la charité a-t-elle besoin d'être ordonnée ; et n'est-ce pas elle qui met l'ordre partout, ou n'est-elle pas elle-même l'ordre et la règle de tout ? Oui, mes Frères, répond ce saint docteur ; la charité, la vraie charité est ordonnée dans elle-même, et ne doit point chercher l'ordre hors d'elle-même; mais il y a une fausse charité, et un de ses caractères est d'être déréglée et sans ordre. De là vient, continue ce Père, que l'épouse, figure de l'âme chrétienne, se tient redevable à Dieu de deux grandes grâces : l'une de lui avoir donné la charité, et l'autre d'avoir établi dans elle l'ordre de la charité : *Ordinavit in me charitatem.* C'est l'explication que fait saint Augustin de ces paroles. Or, ce qu'il dit de la charité en gé-

1. *Cant.*, II, 4.

néral se doit dire en particulier de l'aumône, puisque l'aumône est essentiellement une partie de la charité. Il faut donc de l'ordre dans l'aumône : et cet ordre, selon les théologiens, doit être observé, premièrement, par rapport aux pauvres, à qui l'aumône est due ; secondement, par rapport aux riches, à qui l'aumône est commandée : voilà une instruction dont il ne faut, s'il vous plaît, rien perdre.

Je dis que, par rapport aux pauvres à qui l'aumône est due, il y a un ordre à garder ; et cet ordre quel est-il ? c'est que l'aumône, du moins dans la préparation du cœur, ou pour parler plus intelligiblement, c'est que la volonté de faire l'aumône doit être générale et universelle ; c'est-à-dire qu'elle doit s'étendre à tous les pauvres de Jésus-Christ, sans en exclure un seul ; car dès que vous en excepterez un seul, vous n'aurez plus le véritable esprit de la charité. Il faut, dit saint Chrysostome,que cette vertu ramasse dans notre cœur tout ce qu'il y a au monde de nécessiteux et de misérables, comme ils sont tous ramassés dans le cœur de Dieu. C'est là, pour m'exprimer de la sorte, c'est dans les entrailles de la charité de Dieu, que saint Paul trouvait tous les hommes réunis, et que tous les hommes nous doivent paraître également dignes de nos soins : *Cupio vos omnes in visceribus Christi Jesu* (1). En sorte que, s'il se pouvait faire que votre charité eût une aussi grande étendue que les misères du prochain, vous voudriez soulager, par votre charité, toutes les misères du monde, afin de pouvoir dire en parlant aux pauvres ce que disait le même apôtre aux Corinthiens : *Cor nostrum dilatatum est ; non angustiamini in nobis* (2). Non, mes Frères, qui que vous soyez, mon cœur n'est point resserré pour vous ; mais vous y avez tous place : car voilà le caractère de la charité et de la miséricorde chrétienne.

Que dis-je, de la miséricorde chrétienne ? Dieu même dans l'Ancien Testament, ne prescrivait-il pas aux Juifs cette loi ; et, en leur ordonnant l'aumône, ne leur marquait-il pas en particulier la personne de leur ennemi ? *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum ; si sitit, potum da illi* (3) ; voulant par là leur faire entendre que l'aumône ne devait point être bornée ; mais qu'étant,selon l'expression de saint Pierre Chrysologue, l'émule de la miséricorde de Dieu, elle doit se répandre aussi

1. PHILIPP., I, 8. — 2. *II Cor.*, VI, 11 et 12. — 3. *Prov.*, XXV, 21.

bien sur les ennemis que sur les amis, comme Dieu fait lever son soleil aussi bien sur les méchants que sur les justes : *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum.* Or, si Dieu le voulait de la sorte dans une loi où il était, ce semble, permis de haïr son ennemi, ou du moins quelque ennemi, ainsi que l'expliquent les Pères ; jugez, Chrétiens, ce qu'il exige de nous, pour qui l'amour des ennemis est un devoir propre et un commandement particulier.

Et de là même concluons quel est l'aveuglement et l'erreur de certaines personnes qui, jusque dans leurs aumônes, se laissent gouverner par leurs passions et leurs affections naturelles ; qui donnent à ceux-ci, parce que ceux-ci leur plaisent, et qui ne donnent jamais à ceux-là, parce que ceux-là n'ont pas le bonheur de leur agréer ; qui se font une gloire et un point d'honneur de pourvoir aux besoins des uns, et qui n'ont que de la dureté ou de l'indifférence pour les autres ; c'est-à-dire qui contentent leur amour-propre, en faisant l'aumône, et qui suivent le mouvement d'une antipathie secrète, en ne la faisant pas. Car c'est ce qui arrive aux spirituels mêmes, sans qu'ils y fassent réflexion. Or, est-ce là l'esprit de l'Évangile ? Accoutumons-nous, mes chers auditeurs, à faire les actions chrétiennes chrétiennement, et n'en corrompons point la sainteté par le mélange de l'iniquité. Faire ainsi l'aumône, ce n'est point pratiquer, mais profaner une vertu. Si je fais l'aumône dans l'ordre de Dieu, je dois être prêt à la faire sans distinction et sans exception ; à la faire partout où je verrai le besoin, et selon la mesure du besoin que Dieu me fera connaître. Tellement qu'à prendre la chose en général, si je vois mon ennemi même dans une nécessité plus pressante, je dois le secourir par préférence à tout autre. Voilà ce que m'apprend le christianisme que je professe ; et sans cela, je n'ai qu'une charité apparente. Car je ne mérite rien dans les aumônes que je fais, et je me rends doublement coupable dans celles que je ne fais pas. Pourquoi ? parce que dans les aumônes que je fais, je ne suis que mon inclination ; et dans celles que je ne fais pas, je satisfais mon ressentiment, et je manque à une de mes plus étroites obligations.

Ce n'est pas qu'il ne soit permis, et qu'il ne soit même à propos d'avoir là-dessus certains égards ; et je conviens, avec tous les maîtres de la morale, que les proches et les domestiques doivent communément l'emporter sur les étrangers ;

ceux qui se trouvent dans une impuissance absolue de s'aider sur ceux à qui il reste encore dans leur travail quelque ressource ; ceux qui s'emploient à procurer la gloire de Dieu et à sanctifier le prochain, sur ceux qui ne sont occupés que d'eux-mêmes et de leur propre salut. Ce fut le puissant motif qui porta saint Louis à répandre si libéralement ses grâces sur ces deux apôtres de son siècle, saint Dominique et saint François d'Assise. Il n'épargna rien pour les soutenir, pour les seconder, parce qu'il les regarda comme les défenseurs de l'Église, comme les propagateurs de la foi comme les dispensateurs de la parole de Dieu. Ce n'est plus guère peut-être la dévotion de notre temps, mais la dévotion de saint Louis était sans doute aussi solide que la nôtre.

L'ordre de l'aumône ainsi réglé, par rapport au pauvre, à qui l'aumône est due, il reste à le régler par rapport au riche, à qui l'aumône est commandée ; et c'est ce que je réduis à cinq articles, par où je finis en peu de paroles, pour ne pas fatiguer votre patience.

Première règle : que l'aumône soit faite d'un bien propre et non point du bien d'autrui, comme il arrive tous les jours non point d'un bien injustement acquis, et que la conscience me reproche.Car notre Dieu, Chrétiens,a l'injustice en horreur, et la déteste jusque dans le sacrifice et l'holocauste, comme parle l'Écriture : *Odio habens rapinam in holocausto* (1). Faire des aumônes du bien d'autrui, dit saint Chrysostome, c'est faire Dieu le complice de nos larcins, et vouloir qu'il participe à notre péché. Puisque l'aumône, selon saint Paul, est comme une hostie qui nous rend Dieu favorable : *Talibus enim hostiis promeretur Deus* (2), offrons-lui cette hostie toute pure, et ne confondons jamais une aumône et une restitution ; car ce sont deux choses essentiellement distinguées que la restitution et l'aumône ; et jamais l'aumône ne peut être le supplément de la restitution, si ce n'est que la restitution nous soit impossible.

Seconde règle : que les actions de justice envers les pauvres passent toujours devant les œuvres de pure charité; ou, si je puis ainsi parler, que l'aumône de justice précède toujours l'aumône de charité. Car il y a, mes Frères, une aumône de justice; et j'appelle aumône de justice, payer aux pauvres ce

1. Isai., lxi. 8. — 2. *Hebr.*, xiii, 16.

qui leur appartient, payer de pauvres domestiques, payer de pauvres artisans, payer de pauvres marchands, ou même de riches marchands, mais qui de riches qu'ils étaient, tombent dans la pauvreté, parce qu'on les laisse trop longtemps attendre. Or, la loi de Dieu veut que cette espèce d'aumône ait le premier rang, et c'est par là qu'il faut commencer. Mais avouons-le, Chrétiens, c'est une morale que bien des riches du monde ne veulent pas entendre aujourd'hui. Vous le savez: on traite ce marchand, cet artisan, qui fait quelque instance, de fâcheux et d'importun; on le fait languir des années entières; et après bien des remises, qui l'ont peut-être à demi ruiné, on lui donne à regret ce qui lui est le plus légitimement acquis, comme si c'était une grâce qu'on lui accordât, et non une dette dont on s'acquittât. Combien même en usent de la sorte par une politique d'intérêt, que je n'examine point ici; voulant paraître incommodés dans leurs affaires, et cacher leur état aux yeux des hommes, mais sans le pouvoir cacher aux yeux de Dieu! Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans raison que je touche ce point; et sans que je m'explique davantage, tel qui m'écoute comprend assez ce que je dis, ou ce que je veux dire.

Troisième règle : que les aumônes ne soient point jetées au hasard, mais données avec mesure, avec réflexion. Autrement, ce sont des aumônes souvent mal placées. L'un reçoit, parce que le hasard vous l'a présenté; et l'autre ne reçoit rien, parce que vous n'avez pas pris soin de le chercher et de le connaître. Mais celui-là peut-être que vous soulagez pouvait encore se passer d'un tel secours ; et celui-ci que vous ne soulagez pas manque de tout et se voit réduit aux dernières extrémités.

Quatrième règle : que les aumônes soient publiques, quand il est constant et public que vous possédez de grands biens, et que vous êtes dans l'abondance. Pourquoi? pour satisfaire à l'édification, pour donner l'exemple, pour accomplir la parole de Jésus-Christ : *Luceat lux vestra coram hominibus, et videant opera vestra bona* (1). Car n'est-ce pas un scandale, de voir des riches vivre dans l'opulence, et de ne savoir, ni s'ils font l'aumône, ni où ils la font? Ce n'est point pour eux que le Sauveur du monde a dit : *Nesciat sinistra tua quid*

1. MATTH., V, 16.

faciat dextera tua (1) : Que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite. Ce serait une fausse humilité.

Cinquième et dernière règle : c'est de faire l'aumône dans le temps où elle vous peut être utile pour le salut, sans attendre à la mort, ou même après la mort. Et voilà, mes chers auditeurs, le point important que je ne puis assez vous recommander. Car de quel mérite peuvent être devant Dieu des aumônes faites seulement à la mort; et quel fruit en pouvez-vous retirer alors, qui soit comparable à ce qu'elles auraient valu pendant la vie? Est-ce bien témoigner à Dieu votre amour, que de lui faire part de vos biens quand vous n'êtes plus en état de les posséder, quand la mort vous les arrache par violence, quand ils ne sont plus proprement à vous? On dit : Cet homme a beaucoup donné en mourant ; et moi je dis : Il n'a rien donné ; mais il a laissé, et il n'a laissé que ce qu'il ne pouvait retenir, et parce qu'il ne le pouvait retenir. Il l'a gardé jusqu'au dernier moment ; et s'il eût pu l'emporter avec lui, ni Dieu, ni les pauvres n'auraient eu rien à y prétendre. Aussi, que lui servent de telles aumônes, et quel profit en doit-il espérer? Car il est de la foi, Chrétiens, que toutes vos aumônes après la mort n'ont plus de vertu pour vous sauver. Elles peuvent bien soulager votre âme dans le purgatoire ; mais quant au salut, ce sont après la vie des œuvres stériles. Pourquoi? parce que l'affaire du salut est déjà décidée, et que l'arrêt est sans appel. Cependant, riches du siècle, la grande vertu de l'aumône à votre égard, c'est de contribuer à votre salut. Si ce riche dans la vie eût fait une partie des aumônes qu'il a ordonnées à la mort, ses aumônes l'auraient sauvé; elles lui auraient attiré des grâces de conversion; elles auraient prié pour lui, selon le langage de l'Écriture. Car ce ne sont pas tant les pauvres qui prient pour nous, que l'aumône même : *Conclude eleemosynam in sinu pauperis, et ipsa exorabit pro te* (2). Que le pauvre prie, ou qu'il ne prie pas, l'aumône prie toujours indépendamment du pauvre: mais en vain après la mort prierait-elle pour votre conversion, puisque ce n'est plus le temps de se convertir. En vain réclamerait-elle pour vous la miséricorde divine, puisque ce n'est plus le temps de la miséricorde.

La conséquence qui suit de là, c'est la grande leçon que

1. MATTH., VI, 3. — 2. *Eccli.*, XXIX, 15.

nous fait saint Paul : *Dum tempus habemus, operemur bonum* (1). Si nous aimons Dieu, et si nous nous aimons nous-mêmes, faisons de bonnes œuvres tandis que nous en avons le temps. Je ne prétends pas vous détourner d'en faire à la mort; à Dieu ne plaise! c'était un usage trop saint et trop chrétien que celui des fidèles autrefois de vouloir que Jésus-Christ fût leur héritier, et qu'il eût part à leurs dernières volontés. Mais, du reste, souvenons-nous que les bonnes œuvres de la vie sont de tout un autre poids. Ah ! Chrétiens, voici le temps où Dieu se dispose à verser plus abondamment ses grâces, et où il vous appelle plus fortement à la pénitence. Or, un des moyens les plus efficaces pour le toucher en votre faveur, c'est de lui envoyer, selon la figure de l'Évangile, des médiateurs qui lui parlent pour vous, et qui s'engagent à consommer l'affaire de votre conversion, et celle de votre salut et de votre sanctification. On s'étonne quelquefois de voir des pécheurs changer tout à coup; des libertins et des impies renoncer à leurs habitudes, et s'attacher à Dieu; des aveugles et des endurcis se reconnaître, et devenir sensibles aux vérités éternelles; des impénitents de plusieurs années, par une espèce de prodige, après une vie déréglée et dissolue, mourir de la mort des Saints. Mais je n'en suis point surpris, si ces pécheurs, si ces impies et ces libertins, si ces aveugles et ces endurcis, si ces impénitents ont été charitables envers les pauvres. C'est l'accomplissement des oracles de l'Écriture; c'est un effet des paroles de Jésus-Christ; c'est la bénédiction de l'aumône. Il faut pour cela que Dieu fasse des miracles ; mais les miracles pour récompenser l'aumône, ne lui coûtent point. Il faut que Dieu se relâche de ses droits, et qu'il arrête tous les foudres de sa justice. Mais, si j'ose m'exprimer de la sorte, l'aumône fait violence à la justice divine ; et, pour les intérêts du pauvre et du riche qui l'assiste, Dieu n'a point de droits si légitimes et si chers qu'il ne soit prêt à céder. David disait qu'il n'avait point vu de juste abandonné : *Non vidi justum derelictum* (2) : et je puis dire que je n'ai point vu de riche libéral et tendre pour les pauvres, en qui je n'aie remarqué certains effets de la grâce, qui m'ont rempli de consolation. Mais, au contraire, il n'est, hélas ! que trop commun de voir ces riches avares, ces riches insensibles aux misères du prochain, vivre sans foi et sans loi,

1. *Galat.*, VI, 10. — 2. *Psalm.*, XXXVI, 25.

vieillir et blanchir dans leurs désordres, et mourir enfin dans leur impénitenee. Pourquoi ? parce que, suivant l'arrêt du Saint-Esprit, il n'y a point de miséricorde pour celui qui n'exerce point la miséricorde : *Judicium sine misericordia ei qui non facit misericordiam* (1). Prévenons, mes chers auditeurs, un jugement si terrible. Réveillons dans nos cœurs tous les sentiments de la charité chrétienne ; et par de saintes aumônes, faisons-nous des amis qui nous reçoivent dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

1. JACOB., II, 13.

FIN.

AVIS.

Les textes de l'Écriture cités par Bourdaloue sont très souvent inexacts, parce qu'il les reproduisait de mémoire et d'abondance; nous avons dû les donner tels que l'orateur les a présentés. Les renvois de ces mêmes textes étaient souvent aussi inexacts ou incomplets ; nous les avons vérifiés et corrigés dans les notes au bas des pages.

Imprimé par la Société St-Augustin, Lille (Nord), Rue Royale, 26 et Bruges (Belgique).